



**HAL**  
open science

## Communautés et échanges au cours d'une mobilisation : le cas de "Sauvons la recherche"

Erwane Morette-Bourny

► **To cite this version:**

Erwane Morette-Bourny. Communautés et échanges au cours d'une mobilisation : le cas de "Sauvons la recherche". Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011. Français. NNT : 2011TOU20084 . tel-00656008

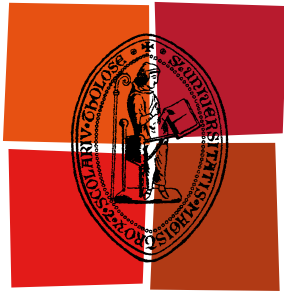
**HAL Id: tel-00656008**

**<https://theses.hal.science/tel-00656008v1>**

Submitted on 3 Jan 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université  
de Toulouse

# THÈSE

En vue de l'obtention du  
**DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE**

**Délivré par :**

Université Toulouse II Le Mirail (UT2 Le Mirail)

**Discipline ou spécialité :**

Sciences de l'information et de la communication

---

**Présentée et soutenue par :**

Erwane Morette-Bourny

**le :** mardi 15 novembre 2011

**Titre :**

Communautés et échanges entre scientifiques au cours d'une mobilisation :  
le cas de "Sauvons la recherche"

---

**Ecole doctorale :**

Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication (ALLPH@)

**Unité de recherche :**

LERASS EA 827

**Directeur(s) de Thèse :**

Robert BOURE

**Rapporteurs :**

**Membre(s) du jury :**

UNIVERSITE DE TOULOUSE LE MIRAIL

ECOLE DOCTORALE

Doctorat

Sciences de l'Information et de la Communication

Erwane MORETTE-BOURNY

*Communautés et échanges entre scientifiques au cours d'une  
mobilisation :*

*Le cas de « Sauvons la Recherche »*

Thèse sous la direction du professeur Robert BOURE

L'université n'entend donner aucune approbation  
ni improbation aux opinions émises dans les thèses :  
ces opinions sont considérées comme propres à leur auteurs.

# ***REMERCIEMENTS***

Robert Boure, mon directeur, pour son infatigable disponibilité et l'équipe de Médiapolis du Lerass qui m'a accueillie pendant toutes ses années de thèse,  
Eric Darras, pour ses conseils constructifs et réguliers, ainsi que l'ensemble des chercheurs du LaSSP parmi lesquels Julien Weisbein, qui m'a engagé sur la difficile voie de la réflexivité,  
Aurélia Cereza et Joël Morette-Bourny pour la relecture et les coups de main,  
Merci également à ceux des étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse auprès desquels j'ai pu souvent tester mes hypothèses et avancer mes argumentations.

A Faustine et Roman,

## **Résumé**

Toute communauté suppose l'existence d'un discours performatif ayant conduit à sa reconnaissance dans le monde social. Cette idée de vivre ensemble à travers un réseau n'est pas née ex-nihilo ; elle remonte bien avant l'apparition d'Internet. Comprendre les ambitions et les espérances qui ont conduit à l'élaboration des communautés virtuelles, ainsi que leur évolution, permet, en retour, de mieux comprendre les phénomènes et les groupes actuels.

L'expérience menée par Sauvons la Recherche, mobilisation de chercheurs en 2004 et plus marginalement dans les années suivantes, illustre cette nécessité d'appareiller le virtuel et le réel. Une relation menée dans le monde virtuel peut ainsi « prendre chair » et se pérenniser. A travers l'étude du concept de communauté virtuelle et son application au mouvement SLR nous tenterons de prendre la mesure de la pertinence de celui-ci

Par le biais de l'échange électronique, nous nous interrogeons sur les rapports complexes entre technique et expression du conflit. L'analyse des échanges électroniques de Sauvons la recherche permet de mettre à jour une partie des processus interactionnels à l'œuvre dans ce champ particulier, et « révélés » dans un moment de crise et de tracer les contours des modalités de la domination et de la régulation incluses dans ces processus de communication.

**mots-clés:** communauté virtuelle, échanges électroniques, mouvement protestataire, recherche scientifique, chercheurs



*« Pas plus que la société, la recherche n'est uniforme. Les différences de rythmes, de processus, de méthodes et d'enjeux sont une de ses richesses. Par exemple, l'objet général de la recherche en L.S.H.S. est de comprendre et d'analyser l'être humain, dans ses dimensions individuelles et sociales, en même temps que la société elle-même. Au travers d'un très grand nombre de disciplines, cette activité scientifique contribue à porter un regard réflexif et critique sur les structures et les dynamiques sociales et culturelles, leur évolution, leur réception, les stratégies des acteurs, leurs discours, leurs actions, l'adéquation entre les paroles et les actes, etc. »*

Extrait du rapport final des Etats Généraux de la Recherche<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Introduction au chapitre I "Recherche et Société", page 108, "Les Etats généraux de la Recherche", Paris, Taillandier, 2004



# Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>REMERCIEMENTS.....</b>  | <b>5</b>   |
| <b>RÉSUMÉ .....</b>  | <b>7</b>   |
| <b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>   | <b>11</b>  |
| <b>INTRODUCTION.....</b>   | <b>15</b>  |
| CONSIDÉRATIONS POSTURALES ET MÉTHODOLOGIQUES.....  | 18         |
| Observation participante, archives, entretiens et enquêtes statistiques.....   | 19         |
| Sur la comparaison.....  | 20         |
| La place des médias.....   | 21         |
| COMMUNAUTÉS ET ÉCHANGES ENTRE SCIENTIFIQUES DANS LE CADRE D'UN MOUVEMENT SOCIAL .....  | 23         |
| <b>PARTIE 1 – LE MOUVEMENT DES CHERCHEURS, CONSTRUCTION D'UNE CAUSE...29</b>   |            |
| <b>CHAPITRE 1 - ACTEURS, FORMES ET STRATÉGIES DE SAUVONS LA RECHERCHE.....</b>   | <b>33</b>  |
| I. STRUCTURES, REPRÉSENTATIONS ET ENJEUX DE LA RECHERCHE PUBLIQUE FRANÇAISE.....   | 35         |
| 1.Des acteurs très hétéroclites tant dans leur identité que dans leur forme.....   | 36         |
| 2.Principaux acteurs du mouvement : représentations et enjeux.....   | 40         |
| 3.Situation de la recherche française et propositions des chercheurs.....  | 42         |
| II. FORMES ET STRATÉGIES D'UN MOUVEMENT SOCIAL.....  | 50         |
| 1.Une nouvelle « forme sociale » dans une nouvelle ère du « mouvement social ».....  | 50         |
| 2. Lutte pour la place du savoir et de la science : une rapide montée en généralité.....   | 54         |
| 3.Les différentes phases du mouvement.....   | 57         |
| <b>CHAPITRE 2 - A PROPOS DES SCIENTIFIQUES ET DES CHERCHEURS : LE MOUVEMENT SAUVONS LA RECHERCHE ..</b>  | <b>60</b>  |
| I. LA CONDUITE DU MOUVEMENT SAUVONS LA RECHERCHE .....   | 61         |
| 1. Les prémices de la mobilisation .....   | 64         |
| 2. Du 7 janvier au 7 avril 2004 : trois mois de mobilisation intensive autour de la pétition électronique « Sauvons la Recherche ».....                                  | 65         |
| 3. Déclin progressif de la mobilisation et de la « zone d'influence » de « Sauvons la Recherche » .....  | 82         |
| 4. « Sauvons la Recherche » se pérennise avec un positionnement politique de gauche .....  | 90         |
| II. UN ESSAI D'ANALYSE COMPARATIVE AVEC « SAVE BRITISH SCIENCE ».....  | 95         |
| 1. Quand les chercheurs britanniques se mobilisent.....  | 96         |
| 2. Entre inspiration et compagnonnage : Save Bristish Science et Sauvons la Recherche.....   | 105        |
| <b>CHAPITRE 3 – DIMENSIONS NATIONALES DU COLLECTIF SAUVONS LA RECHERCHE .....</b>  | <b>109</b> |
| I - BLOUSES BLANCHES ET SACS POUBELLES NOIRS.....  | 110        |
| 1. L'essor de la biologie aux Etats-Unis et son corollaire : l'accroissement des attentes en France.....   | 112        |
| 2. Les SHS dans le mouvement : une présence minoritaire, mais active.....  | 121        |
| II. LE PASSAGE À L'ACTE DES « ARISTOCRATES » DE LA RECHERCHE : L'IMPLICATION DES ANCIENS ÉLÈVES DES LIEUX DE FORMATION ÉLITISTES DE LA RECHERCHE DANS LE MOUVEMENT ..... | 125        |
| 1.La rupture du « pacte » entre chercheurs et collectivité nationale.....  | 129        |
| 2.De l'auto-légitimité et du principe de réalité.....  | 135        |
| III - ALTRUISTES, INDIGNÉS ET MILITANTS : TRAJECTOIRES DE RESPONSABLES DE « SAUVONS LA RECHERCHE ».....  | 137        |
| 1. Des catégories d'acteurs aux comportements plus ou moins normés.....  | 137        |
| 2. Le savant et le politique.....  | 148        |

|   |            |
|---|------------|
| <b>CHAPITRE 4. UNE MOBILISATION INFLUENCÉE PAR DES TEMPORALITÉS DIFFÉRENTES : REGARDS CROISÉS</b>   |            |
| <b>BORDEAUX – TOULOUSE.....</b>   | <b>152</b> |
| I. LE COLLECTIF « SAUVONS LA RECHERCHE » BORDEAUX   |            |
| 1. UNE STRUCTURATION D’APPARENCE ARTISANALE.....  | 154        |
| 2.Des acteurs maîtres de leur lutte ?.....  | 159        |
| 3.Les tensions internes.....  | 162        |
| II. LE COLLECTIF « SAUVONS LA RECHERCHE » TOULOUSE.....   | 165        |
| 1. Un collectif marqué par une répartition des tâches entre les responsables.....   | 165        |
| 2. Un recrutement diversifié pour une déclinaison locale du national.....   | 167        |
| 3. Un lien direct avec l'intersyndicale.....  | 169        |
| III. EFFETS SUR LES CHOIX STRATÉGIQUES ET LES FORMES FONCTIONNELLES DE LA COMPOSITION DES COLLECTIFS<br>LOCAUX DE BORDEAUX ET TOULOUSE..... | 172        |

**PARTIE II – INTERNET ET USAGES LIÉS : STRUCTURATIONS ET DISCOURS D'UNE  
« COMMUNAUTÉ DE CHERCHEURS » EN RÉSEAU.....175**

|   |     |
|---|-----|
| INTERNET : SYSTÈME DE RÉSEAUTAGE .....        | 180 |
| INTERNET : SUPPORT PRIVILÉGIÉ D’ÉCHANGES..... | 182 |

**CHAPITRE 1 : SAUVONS LA RECHERCHE : UNE COMMUNAUTÉ EN RÉSEAU ?.....184**

|  |     |
|--|-----|
| I. UNE UTOPIE CHEZ LES CHERCHEURS : LA RÉPUBLIQUE DES INFORMATIENS - ARPANET.....                                  | 187 |
| II. DISCOURS PERFORMATIFS SUR LES COMMUNAUTÉS EN RÉSEAU.....   | 191 |
| 1. Discussions critique autour d' « un culte de l'Internet ».....  | 191 |
| 2. les recherches empiriques sur les communautés en réseau en général : un champ d'étude en<br>formation.....      | 193 |
| III. TYPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS EN RÉSEAU À TRAVERS LES USAGES D'OUTILS TECHNIQUES PAR SAUVONS LA<br>RECHERCHE..... | 197 |
| 1. Les sites et regroupements de sites.....  | 197 |
| 2. Les forums de discussion .....  | 199 |
| 3. Les sites web dynamiques «nouvelle génération» .....  | 200 |
| IV. DÉCONSTRUCTION DU CONCEPT DE COMMUNAUTÉS EN RÉSEAU .....   | 202 |
| 1. Les communautés en réseau : beaucoup moins « virtuelles » qu'il n'y paraît.....                                 | 202 |
| 2. Application du concept de champ : replacer les communautés en réseau dans leur dynamique sociale<br>.....       | 204 |
| V. ESSAI D'ANALYSE ORGANISATIONNELLE.....  | 206 |
| 1. contraintes et acteurs pertinents.....  | 206 |
| 2. Repérer les configurations d'acteurs pertinentes.....   | 207 |

**CHAPITRE 2 : LE MOUVEMENT DES CHERCHEURS SUR INTERNET, UN CERCLE VERTUEUX.....209**

|  |     |
|--|-----|
| I. USAGES D'INTERNET PAR LES CHERCHEURS.....   | 210 |
| II. UTILISATION EXTENSIVE D'UNE RESSOURCE STRUCTURANTE : INTERNET DANS LE MOUVEMENT DES CHERCHEURS<br>SAUVONS LA RECHERCHE ..... | 213 |
| 1. La pétition électronique.....   | 214 |
| 2. Une transformation de la relation représentants/représentés.....  | 225 |
| 3. Mouvement du libre et mouvement des chercheurs: des réseaux et des valeurs partagés.....                                      | 229 |
| 4. Les Etats généraux : échanges virtuels, élaboration collective.....   | 233 |
| 5. La constitution d’un savoir- faire militant lié à Internet ?.....   | 235 |

**CHAPITRE 3 : LE MOUVEMENT SAUVONS LA RECHERCHE UN OBJET COMMUNICATIONNEL.....236**

|   |     |
|---|-----|
| I. ÊTRE PRÉSENT SUR LE WEB, UNE DÉMARCHÉ RATIONNELLE..... | 237 |
|---|-----|

|  |                   |
|--|-------------------|
| II. LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DU WEB COMME OUTIL DE COMMUNICATION DU MOUVEMENT SAUVONS LA RECHERCHE.....   | 240               |
| III - EXPRESSION MÉDIATIQUE DU MOUVEMENT DES CHERCHEURS DE 2004 : UN EXEMPLE DE REPRÉSENTATION TÉLÉVISUELLE DE LA RECHERCHE .....                                      | 246               |
| I. Le corpus .....   | 247               |
| II. La place de la science dans le flux télévisuel .....   | 248               |
| 3. La place de la recherche scientifique en 2004 à la télévision : un effet de substitution ?.....   | 259               |
| <br>   |                   |
| <b>CHAPITRE 4 - L'EXPRESSION ET LA RÉOLUTION DU (DES) CONFLITS(S) : ANALYSE DES INTERACTIONS DANS LES FORUMS ET LISTES DE DISCUSSION DE SAUVONS LA RECHERCHE .....</b> | <b>265</b>        |
| I. LE MOUVEMENT DES CHERCHEURS EN 2004 : UNE EXPÉRIENCE ÉCLAIRANTE SUR LE CHAMP DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE .....                          | 267               |
| 1- Analyse du corpus .....   | 269               |
| 2 – Expressions de conflits : catégories en quête de légitimité .....  | 272               |
| II. DYNAMIQUE ET RÉOLUTION (TEMPORAIRE) DES TENSIONS .....   | 297               |
| 1. A propos des tensions .....   | 299               |
| 2. L'exemple du débat « Recherche et Société ».....  | 302               |
| <br>   |                   |
| <b><u>EN FORME DE CONCLUSION .....</u></b>   | <b><u>305</u></b> |
| <br>   |                   |
| <b><u>BIBLIOGRAPHIE.....</u></b>   | <b><u>311</u></b> |
| <br>   |                   |
| <b><u>ANNEXES.....</u></b>   | <b><u>332</u></b> |
| <br>   |                   |
| ENTRETIENS .....   | 332               |
| CHRONOLOGIE DU MOUVEMENT « SAUVONS LA RECHERCHE » DE 1998 À 2010 .....   | 336               |
| LISTE DES CLOEGs (COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX).....   | 357               |
| SIGLES ET ABBREVIATIONS UTILISÉS.....  | 359               |
| [LA PÉTITION ]SAUVONS LA RECHERCHE !.....  | 361               |
| COMMUNIQUÉS DE PRESSE DE SAUVONS LA RECHERCHE .....  | 369               |

# *INTRODUCTION*

5 000 signatures. C'était la prédiction des plus optimistes en janvier 2004. Trois mois plus tard, l'appel Sauvons la Recherche en recueille 74 972, tandis qu'une pétition citoyenne de non chercheurs soutenant cette action est signée par 247 659 personnes<sup>2</sup>. Les diverses mobilisations ayant eu pour objet les revendications contenues dans la pétition Sauvons la Recherche ont formé un « mouvement » au sens d'une « *action collective concertée en faveur d'une cause* » (Neveu<sup>3</sup>). La « *fronde des chercheurs* »<sup>4</sup> ne relève pourtant pas de la génération spontanée, même si l'importance de la mobilisation est une surprise pour de nombreux observateurs, et en premier lieu pour les chercheurs. De la pétition part un mouvement social qui fait date dans l'histoire française de la recherche. Les responsables du collectif Sauvons la Recherche<sup>5</sup>, issu de la pétition du même nom, ont conjugué l'action et la production intellectuelle en occupant le terrain social mais aussi celui des médias.

Afin de comprendre les origines et la portée du conflit, il faut prendre en compte à la fois le contexte global et le contexte particulier dans lesquels ont pris naissance ce phénomène social et politique. Le mouvement des chercheurs de 2004 s'inscrit d'abord dans un contexte global de contestations en France. En effet, plusieurs actions collectives se sont exprimées à cette même période. Depuis 1995, on a pu observer des contestations concernant la réforme du système de retraite, du système des universités (mise en place du « LMD<sup>6</sup> »), les revendications des infirmiers, ou encore celles des intermittents du spectacle.

En réalité, la plupart de ces contestations sont des réactions à la politique de « Réforme de l'Etat », laquelle est menée au moyen du désengagement de l'Etat de plusieurs sphères. Ce retrait passe, en premier lieu, par « l'assainissement » du budget de l'Etat, qui se traduit par la réduction des crédits alloués au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

---

<sup>2</sup> Signatures comptabilisées sur une base de données publiée sur le site Internet <http://recherche-en-danger.apinc.org>.

<sup>3</sup> NEVEU, Erik, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, Repères la Découverte, Paris, 2001

<sup>4</sup> Terminologie largement reprise par les médias décrivant la mobilisation entre janvier et avril 2004, par exemple (titres de la presse quotidienne nationale) : « La fronde des chercheurs contre le gouvernement s'amplifie », *Le Monde*, 13/01/04 ; « Les chercheurs poursuivent leur fronde », *Le Figaro*, 13/01/04; « Raffarin face à la fronde des cerveaux », *Libération*, 26/02/04,

<sup>5</sup>Le collectif est le regroupement des correspondants et responsables du mouvement Sauvons la Recherche.

<sup>6</sup> Licence, Master, Doctorat

Ensuite on ne comprendrait pas le conflit sans la prise en compte du contexte particulier, celui de la place de la recherche publique en France. Le diagnostic de la fuite des cerveaux est établi par plusieurs rapports et enquêtes ainsi que par la presse depuis le milieu des années 1990<sup>7</sup>. Alors que l'on dénonce la situation des chercheurs en France, la stratégie de Lisbonne lancée en mars 2000, obligeant les Etats de l'Union Européenne à consacrer au budget Recherche l'équivalent de 3% du PIB, est censée protéger le monde de la recherche publique en France.

Le conflit avait des prémisses bien avant l'automne 2003, période que nous avons retenue pour le début du conflit. En effet les tensions concernant la recherche et notamment celle du CNRS, principalement sous Claude Allègre, ainsi que la faiblesse et la baisse relative, d'année en année, du budget de la recherche française par rapport au budget de la recherche internationale étaient présents bien avant le jour de l'annonce du montant du budget de la recherche pour 2004.

Cependant la période analysée dans cette thèse commence à l'automne 2003 et se termine en mars 2006, sachant que le conflit en lui-même s'arrête avec le remaniement ministériel en mars 2004. A ce propos nous distinguons le conflit du mouvement : le mouvement des chercheurs est ici entendu comme le rassemblement et la coordination de plusieurs acteurs qui revendiquent la modification et l'infléchissement d'une politique publique, voire, la participation à l'élaboration et la mise en place de la politique publique concernant la Recherche. Et le conflit, en revanche, se définirait comme la situation où il y a clarification et concentration des enjeux, des acteurs, des formes et des moyens d'action.

Pendant cette longue période, plusieurs acteurs interviennent à des titres divers, il convient de citer les trois principaux : le gouvernement, les collectifs de chercheurs, et les médias...Des catégories toutefois hétérogènes comme nous le développerons par la suite.

---

<sup>7</sup>Le Monde du 10 septembre 1997 évoque " *les aventuriers français dans la Silicon Valley* ", La Tribune du 15 octobre 1999 titre sur " *l'appel de la vallée* ", Le Revenu du 3 septembre 1997 sur " *les Français de la Silicon Valley* ". Rares sont les articles sur le sujet qui ne mentionnent pas le chiffre de 40.000 Français installés en Californie, travaillant dans les secteurs de la recherche et des nouvelles technologies.

Avant de procéder à une analyse complète de ce mouvement, nous pouvons mettre en évidence ses conditions de déclenchement : les directeurs de centres de recherche sont informés par la lettre sur les crédits envoyée par le ministère que ceux-ci allaient être en baisse. Et le conflit éclate à partir de l'annonce le 25 septembre 2003 de la transformation de 550 postes statutaires en Contrats à Durée Déterminée par la ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies Claudie Haigneré<sup>8</sup>. En réponse à cette annonce, est lancée, le 7 janvier 2004, la pétition du collectif SLR menaçant de démissions collectives des directeurs de laboratoires de recherche. Cet appel est né d'une discussion au sein d'un groupe de chercheurs parisiens, essentiellement biologistes, dont fait partie Alain Trautmann, qui sera le leader le plus médiatisés du mouvement.

Si l'étude de ce mouvement est particulièrement pertinente, c'est que ce moment de crise dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche publique éclaire, notamment par les écrits électroniques des acteurs, non seulement des sentiments, des jugements, des prises de position, des valeurs, des pratiques et des représentations, refoulés par ses acteurs mais encore les oppositions entre universités et organismes de recherche, entre générations, ou entre disciplines.

Les tensions internes et les contradictions surgissent au grand jour et sont redoublées par une mise en question globale : l'avenir et la place de la recherche dans la société, lors des Etats-Généraux de la Recherche<sup>9</sup>. Cette mise en débat éclaire ou fait même « germer » les prises de positions morales, les valeurs sous-tendues par les positions occupées dans le champ, ainsi que les oppositions larvées, mais appelle une réponse systématique : l'élaboration d'une position commune sous la forme d'un texte de synthèse censé « représenter la communauté ». Elle détermine également l'apparition dans ce champ d'actes et de discours paradoxaux, « *discreting events* » (Goffman<sup>10</sup>) de nature à ébranler la *doxa* sur laquelle repose l'ordre ordinaire (Bourdieu<sup>11</sup>). Ainsi cette crise exacerbe les tensions internes et les contradictions et participe à leur apaisement (temporaire) par la dynamique du débat. Mais au-delà, cette mobilisation, parce qu'elle concourt à positionner les acteurs du champ de la recherche et de

---

<sup>8</sup> Cette annonce est d'autant moins bien reçue que la ministre avait déjà publié un ouvrage, intitulé *Demain la Recherche*, lequel avait suscité des mécontentements au sein de la communauté scientifique, notamment du fait de sa représentation jugée partielle du monde de la recherche.

<sup>9</sup> Le processus de réflexion intitulé Etats Généraux de la Recherche a lieu entre le 9 mars et le 9 novembre 2004.

<sup>10</sup> GOFFMAN, Erving, *The Presentation of Self in Everyday Life* (Garden City, NY: Doubleday Anchor, 1959).

<sup>11</sup> BOURDIEU, Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 1994, p.129

l'enseignement supérieur, est un formidable révélateur des modes d'interactions et de dominations qui le traversent, ainsi que des modalités d'échanges communicationnels qui se jouent.

## **Considérations posturales et méthodologiques...**

Nous nous appuyerons sur une étude menée pendant plus de trois ans grâce à une démarche d'observation participante entre 2003 et 2006. Pour examiner l'action en train de se faire, les analystes butent souvent sur une contrainte pratique, qui les amène à n'avoir qu'un écho, plus ou moins lointain, de la mobilisation : il leur est, de fait, difficile d'être présent lors de l'émergence d'un mouvement. C'est justement l'opportunité qu'offre la démarche qui est la nôtre, fondée sur la mise en question d'une expérience observée de très près, grâce à une proximité familiale, puis amicale, avec les initiateurs du mouvement (site Internet, puis pétition électronique et enfin collectif d'animation). L'auteure de cette recherche a en effet suivi quotidiennement la mobilisation depuis ses prémisses jusqu'à la pérennisation du collectif Sauvons la Recherche en partageant la vie de l'un des acteurs principaux Bertrand Monthubert. La participation a été active, bien que non officielle en termes de responsabilité effective, notamment la gestion du site Internet du mouvement (suivi technique et modération des forums). Elaboration technique d'outils militants, réunions, manifestations, ont ainsi émergé au même moment où se définissait un objet de recherche.

Etudier un objet d'aussi près nécessite une grande rigueur sur l'ensemble des processus de distanciation engagés. Jean-Claude Passeron appelle d'abord à la méfiance vis-à-vis de l'actualité : « *Prend-on assez garde que la position du sociologue de l'actualité, condamné à l'interprétation historique des mouvements sociaux qui n'ébauchent sous ses yeux que leurs commencements, l'oblige à une vigilance dissymétrique : il faut à l'historien de la contemporanéité dix bonnes raisons plutôt qu'une avant de conclure à la rupture, à la césure, à la nouveauté* »<sup>12</sup>. En outre, l'étude d'un mouvement impliquant des chercheurs prend une dimension réflexive forte, ce n'est bien entendu pas parce que l'on est chercheur qu'on est

---

<sup>12</sup> PASSERON, Jean-Claude, « Attention aux excès de vitesse. Le « nouveau » comme concept sociologique », *Esprit*, avril 1987, p 131

transparent à soi-même. La distanciation devient fondamentale dans le cadre d'un processus de recherche où le chercheur est à proximité *intime* de son propre objet de recherche<sup>13</sup>.

### ***Observation participante, archives, entretiens et enquêtes statistiques***

Cette position a ici permis de suivre le mouvement pas à pas depuis le début en collectant des archives irremplaçables et vite introuvables (l'ensemble des mails échangés entre les membres du collectif ou avec des signataires -plus de 3500-, articles et messages de forum postés sur le site -4860-, les procès-verbaux des réunions, des entretiens faits sur le moment, ou *ex-post*), ainsi que de développer une connaissance indigène permettant de repérer empiriquement les interactions et les récurrences parmi les acteurs principaux du mouvement<sup>14</sup>. Le choix de combiner des méthodes nous a semblé offrir l'opportunité de mieux contrôler les informations accumulées sur le terrain. Placée en son cœur, nous avons vu se déployer sous nos yeux une action collective avec ses intrigues, ses informations, ses conflits, ses affinités etc.

Une des difficultés pour analyser le conflit des chercheurs réside dans le fait que la population étudiée développe un discours très élaboré sur elle-même, sur la justification de ses pensées, de ses dires et de ses actes. D'où une difficulté à laquelle il a fallu faire face afin de ne pas surestimer les paroles des acteurs, voire également la nécessité de parfois s'imposer aux imposants.

Pour bien analyser les mécanismes de contrôle symbolique, les luttes de pouvoir, les discriminations, les particularités et les échanges communicationnels en œuvre dans ces groupements humains, il nous fallait également mobiliser un certain nombre de ressources théoriques. Plutôt que d'essayer de formaliser des concepts à partir de nos seules observations, nous avons tenté d'effectuer des articulations avec des théories mises en œuvre pour

---

<sup>13</sup> Pour Norbert Elias, le rapport au monde est constitué dans la confrontation de deux opérations intellectuelles à la fois indissociables et contradictoires : l'engagement et la distanciation. « *La possibilité de toute vie de groupe ordonnée repose sur l'interaction, dans la pensée ou l'activité humaines, d'impulsions dont les unes tendent vers l'engagement et les autres vers la distanciation. Ces impulsions peuvent entrer en conflit les unes avec les autres, lutter pour la prééminence ou passer des compromis et se combiner selon les proportions et les formes les plus diverses. En dépit de toute cette diversité, c'est la relation entre ces deux pôles qui détermine le cours des actions humaines* » ELIAS, Norbert, 1993, *engagement et distanciation, Contributions à la sociologie de la connaissance*, trad. M. Hulin, Paris, Fayard, 1993, 258 p.

<sup>14</sup> Sur les usages possibles d'opportunités militantes, cf. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* « Le Capital militant (1) » n°155 et « Le Capital militant (2) » n°158



comprendre d'autres phénomènes sociaux. Les adaptations qui furent nécessaires ne sont que des pistes de réflexion sur lesquelles nous avons dû élaborer une base de travail.

L'utilisation du corpus constitué par les documents réunis lors du mouvement autour des communications via Internet compose, avec les entretiens, une large part du repérage des interactions entre les acteurs du mouvement comme de ses modalités de fonctionnement. Une enquête statistique a été menée auprès des membres du collectif afin de valider l'hypothèse discernée par la présence sur le terrain, d'une proportion très forte de normaliens parmi les membres du collectif, notamment du premier cercle. A cet effet des données de première main, concernant les parcours de formation des membres du collectif, ont été rassemblées.

A partir de ce constat, et afin d'observer les positions spécifiques de cette catégorie de chercheurs sur la communauté française de chercheurs (ces chiffres sont-ils disproportionnés par rapport à leurs pourcentage effectif parmi les titulaires de postes dans la recherche en France ?), on s'est interrogé sur leur place et leurs trajectoires : quelle est leur proportion parmi les chercheurs en France, quelle est leur carrière, accèdent-ils plus nombreux à des postes de responsabilité ? A cet effet, un croisement des données entre les annuaires des anciens élèves de ces écoles et les chiffres publics des agents du CNRS (pour les chercheurs) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur (pour les enseignants-chercheurs) a été effectué<sup>15</sup>.

Enfin nous avons voulu proposer un regard sur les acteurs eux-mêmes : qui sont les chercheurs ayant joué ici le rôle d'*entrepreneurs* du mouvement ? Plutôt que de lister (arbitrairement ?) un grand nombre d'individus, dans leur singularité, nous avons souhaité présenter des profils d'acteurs impliqués, repérant des traits caractéristiques de différentes catégories.

### ***Sur la comparaison***

---

<sup>15</sup> Nous remercions les associations d'anciens élèves des ENS, Ulm et Fontenay St-Cloud-Lyon de nous avoir permis de réaliser ce travail. Pour les autres écoles (Polytechnique, ENS-Cachan, Sciences po Paris) les données sont publiques sur Internet.

Les sciences sociales sont considérées comme nécessairement comparatives (Durkheim<sup>16</sup>) et nous avons effectué une double comparaison dans l'espace et dans le temps entre des collectifs locaux de « Sauvons la Recherche » et une comparaison entre Sauvons la Recherche et « Save British Science », l'association anglo-saxonne, née en 1986, opérée par la mobilisation contre les réductions budgétaires dans le domaine de la recherche du gouvernement Thatcher. Ces comparaisons sont plus qualitatives que quantitatives (seulement deux objets confrontés pour chaque expérience de comparaison). En effet, comparer, c'est faire l'effort de connaître les deux termes de la comparaison. Au-delà de cet objectif de connaissance, comparer permet un ordonnancement, un classement de la réalité. Giovanni Sartori (1994), dans une réflexion préliminaire sur ce qui est comparable conclut en première instance que : « *l'importance est de retenir que comparer, c'est à la fois assimiler et différencier par rapport à un critère* »<sup>17</sup>. Dans notre cas nous serons en mesure de comparer les formes que revêt la mobilisation du point de vue organisationnel et communicationnel (leadership, outils de mobilisations, utilisation de la presse, etc.)

L'étude comparatiste entre les collectifs locaux de Bordeaux et de Toulouse a pour objectif de tenter d'observer comment une mobilisation revêt des formes et des sens très différents selon les lieux. Cette étude, en particulier, a été effectuée en collaboration avec deux jeunes chercheurs bordelais appartenant au comité local Sauvons la Recherche, Stéphane Cadiou<sup>18</sup> et Gaël Franquemagne<sup>19</sup> pour la partie d'analyse et de présentation du comité local de Bordeaux (en particulier des entretiens et la passation d'un questionnaire auprès des signataires bordelais de la pétition). Leur vision « de l'intérieur » du comité local de Bordeaux s'est avérée essentielle pour la constitution des éléments de comparaison avec le comité local toulousain. Ils ont, en outre, effectué un sondage auprès des signataires de la pétition « Sauvons la Recherche » à Bordeaux dont les résultats sont cités dans notre recherche.

L'étude comparatiste avec le mouvement Save British Science ouvre notre comparaison à des éléments de conjoncture politique nationale et d'expression de communautés différentes. Elle s'est effectuée notamment à l'Université d'Oxford en janvier 2006, à l'occasion du 20ème

---

<sup>16</sup> DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique* (1894). Paris: Les Presses universitaires de France, 16e édition, 1967, 149 p.

<sup>17</sup> SARTORI, Giovanni, *Comparative Constitutional Engineering*. Basingstoke: Macmillan, 1994, p.14

<sup>18</sup> Docteur en Science Politique et actuellement employé au Plan.

<sup>19</sup> Doctorant en Science Politique, laboratoire CERVL, Université de Bordeaux.

anniversaire de l'association (the « lobby »). Au cours de ce « voyage de terrain », quatre entretiens en anglais et en français ont été effectués et de nombreux documents collectés. Malgré les difficultés épistémologiques<sup>20</sup> et les dimensions de la recherche<sup>21</sup> nous avons pu utiliser ces données pour cette recherche.

### ***La place des médias***

La place des médias, notamment Internet, et leur rôle dans le mouvement a été menée au travers d'un travail sur archives et revue de presse. A cette fin les statistiques précises du site recherche-en-danger.apinc.org ont été décryptées, ainsi que les évolutions de ce média dans les modes d'organisation du mouvement.

Nous nous sommes interrogée sur les discours du mouvement tant dans ce que produisent ses membres actifs qu'au niveau des médias, mais aussi de ce que les échanges électroniques ont révélé de la structuration du champ de la recherche et de l'enseignement supérieur. Des effets de tension s'expriment et se donnent à voir au travers de contributions des internautes sur le site recherche-en-danger.apinc.org (1200 articles et contributions publiés par le collectif Sauvons la recherche ou des internautes, 3750 messages de forum, plus de 5000 mails reçus par le webmaster du site), ainsi que sur le site du CIP (Comité d'initiative et de proposition des Etats généraux de la recherche et de l'enseignement supérieur), 1680 articles publiés et messages de forum,

Une étude sur le traitement télévisuel du conflit a ensuite été menée au travers des archives de l'Institut National de l'Audiovisuel. Pour cela de longues semaines de présence au sein de l'INA ont du être organisées, de façon à explorer le corpus spécifique du mouvement ainsi que celui de la recherche scientifique au sein des émissions d'information et des émissions d'appel à dons de type Téléthon sur les plateaux de chercheurs et les reportages présentés. De l'observation des différents passages de chercheurs à la télévision lors de ce mouvement et antérieurement nous avons pu tirer des éléments d'analyse de la représentation télévisuelle du chercheur pendant et en dehors d'un mouvement contestataire.

---

<sup>20</sup> Notamment la tension entre singularité et généralité.

<sup>21</sup> L'étude du mouvement Save British Science a rapidement démontré la nécessité de pré-requis dans la connaissance de l'histoire et la culture anglo-saxonne (compréhension des enjeux spécifiques de la « période thatchérienne », connaissance des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche britannique...)

Cette enquête a permis d'exposer, le contexte sociologique, technologique et médiatique du mouvement des chercheurs Sauvons la Recherche, essentiellement à travers l'analyse de ses acteurs et de ses modes d'organisation. Ces données constituent l'ossature d'une première partie, la seconde partie étant constituée autour de l'analyse de Sauvons la Recherche en tant que communauté virtuelle et, par ce biais, des interactions de communication dans le champ de la recherche (effets de conflits, dialogues et résolutions de conflits) à travers l'analyse du matériau constitué par les forums de discussion et les emails.

## **Communautés et échanges entre scientifiques dans le cadre d'un mouvement social**

A travers l'étude du concept de communauté virtuelle et son application au mouvement SLR nous tenterons de prendre la mesure de la pertinence de celui-ci au regard d'une situation de crise identitaire dans un groupe particulier.

Ce moment de crise dans le champ de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publique éclaire des opinions et jugements refoulés par ses acteurs parmi lesquels les oppositions entre universités et organismes de recherche, entre générations, et enfin entre disciplines.

Ainsi Christian Baudelot, l'un des organisateurs des débats des Etats généraux de la Recherche à l'ENS Jourdan (Sciences Sociales), et par ailleurs sociologue, voit-il dans les débats et les confrontations qui s'expriment à cette occasion l'expression de positions et contradictions larvées : *«Comme toujours, la mobilisation est une illumination, c'est-à-dire que, dans un système de mobilisation, apparaissent des clivages, des oppositions, des solidarités, des adhésions à des systèmes de valeurs, et des répulsions préexistantes, mais qu'on ne voit pas par temps calme.»*<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Christian Baudelot, Professeur de sociologie au Département de Sciences sociales de l'ENS, entretien du 19/04/05. Christian Baudelot, acteur du mouvement, revient sur les conditions de déclenchement du mouvement.

Si la crise tend à homogénéiser et à rapprocher les acteurs, elle est ici la « *continuité en effet* »<sup>23</sup>. Les tensions internes et les contradictions, rendues visibles et parfois même redoublées par la mise en question globale (les débats sur l'avenir et la place de la recherche dans la société lors des Etats généraux de la Recherche), sont souvent celles qui préexistent. La mise en débat produite par le mouvement éclaire les prises de positions morales, les valeurs sous-tendues par les situations occupées dans le champ, ainsi que les oppositions plus ou moins latentes. Elle appelle une réponse systématique (élaboration d'une position commune sous la forme d'un texte de synthèse censé « représenter la communauté »). Ainsi, cette crise exacerbe les tensions internes et les contradictions, et participe à leur apaisement (temporaire) par la dynamique du débat. Mais au-delà cette mobilisation, parce qu'elle concourt à positionner les acteurs du champ de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, est-elle un formidable révélateur des modes d'interaction et de domination qui le traversaient, préalablement à la crise.

Le mouvement bénéficie initialement de deux des principales ressources des groupes d'intérêt, puisqu'il peut mettre en scène la vertu des acteurs et la justification scientifique des revendications. S'ajoute la maîtrise collective d'un outil présumé « puissant », *Internet*<sup>24</sup>, fondé sur des valeurs communes avec celles de la recherche scientifique<sup>25</sup> qui leur permet de cumuler celles-ci avec la troisième ressource essentielle : le nombre. Dans le répertoire d'action collective, notamment vis-à-vis de la communication auprès des médias, les responsables du collectif Sauvons la Recherche privilégient, pendant la mobilisation, la mise en avant du nombre de signataires « anonymes » à la mise en avant de « personnalités »<sup>26</sup>. Elle rejoint en cela la stratégie de « l'appel au peuple », quatrième dimension de l'action protestataire (Offerlé<sup>27</sup>).

---

<sup>23</sup> Cf. DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1986.

<sup>24</sup> Cf. MONTHUBERT Erwane, Regard sur les dispositifs électroniques du mouvement "Sauvons la Recherche" : un exemple d'utilisation extensive d'une ressource structurante, intervention lors du colloque international *Interroger la société de l'information*, organisé par le GT Sociologie de la communication, AISLF, Montréal, 17 mai 2006.

<sup>25</sup> Sur cette question voir la partie II chapitre 2 de cette recherche

<sup>26</sup> Excepté peut-être le rôle joué par Axel Kahn ; mais celui-ci est un proche d'Alain Trautmann, porte-parole du collectif *Sauvons la recherche* (il dirige l'Institut Cochin). L'utilisation de sa notoriété au service du mouvement de protestation « Sauvons la Recherche » relève de l'engagement individuel et non d'une demande explicite du collectif.

<sup>27</sup> OFFERLE, Michel., in *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1996.

SLR se différencie fortement des types de mobilisation décrits comme « nouveaux mouvements sociaux » par l'accumulation de ressources de ses membres et ne peut s'apparenter à une « *mobilisation improbable* »<sup>28</sup> ou à un « *miracle social* »<sup>29</sup>. En revanche, les responsables de SLR mobilisent fortement les valeurs universelles portées par la place de la Science et du Savoir, tout comme les « nouveaux » militants n'hésitent pas à mobiliser sur des situations de souffrance individuelle en revendiquant des droits universels (au travail, au logement, etc.). Dès le début, les prises de positions de Sauvons la Recherche sont inscrites dans un cadre désingularisé selon un mécanisme de montée en généralité, les chercheurs mettent en avant, au cours de ce mouvement, des argumentations relevant de l'appel à la sauvegarde de la Recherche en tant que « bien public »<sup>30</sup>, en préalable des aspects nécessairement très catégoriels des revendications portées. Les médias, comme les citoyens, lorsqu'ils soutiennent le mouvement des chercheurs, semblent confirmer la position intuitivement revendiquée par les chercheurs qui ne se vivent pas comme une catégorie sociale « comme les autres », mais expriment dans et par le mouvement des valeurs véhiculant l'idée de la place inaliénable du savoir, de la recherche comme garantissant l'avenir de la Nation, voire de l'humanité.

### ***Sondage d'opinion CSA-La Croix***

Réalisé les 3 et 4 mars 2004 auprès d'un « échantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

QUESTION : « *De façon générale, avez-vous le sentiment que le gouvernement Raffarin fait trop, pas assez ou ce qu'il faut pour les scientifiques, les chercheurs ?* »

REPONSE : Trop 5%, Ce qu'il faut 16%, Pas assez 77 %.

<sup>28</sup> MATHIEU, Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001. Page 74

<sup>29</sup> La constitution du mouvement des chômeurs apparaît à Pierre Bourdieu comme un "miracle social" en raison des conditions structurelles de la situation de ces personnes. Bourdieu, *Contre-feux*, op. cit., p.102-104. Voir surtout, BOURDIEU, Pierre, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », 36-37, 3-24., *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1981a.

<sup>30</sup> Cette notion sera d'ailleurs largement développée dans le texte de synthèse des Etats généraux de la Recherche « *Or, la connaissance scientifique présente des traits spécifiques, qui en font un bien aux propriétés particulières : un bien public.* » Rapport des États généraux de la recherche, I.1.1a, *Élaborer les connaissances scientifiques*.

QUESTION : « *Vous savez que des chercheurs français ont lancé une pétition dans laquelle ils menacent de démissionner collectivement le 9 mars 2004 si des moyens plus importants que ceux annoncés par le gouvernement ne sont pas alloués à la Recherche en France. Vous personnellement, quelle est votre attitude à l'égard de ce mouvement ?* »

REPONSE : Soutien/Sympathie 82 % - Indifférent 12 % - Opposé/Hostile 5 %.

Ce sentiment est considérablement accentué par la place prise par les chercheurs de sciences « dures »<sup>31</sup>, et tout particulièrement des biologistes. Ce mouvement a démarré à partir de réseaux de directeurs de laboratoires biologistes, spécialement autour des instituts Cochin, Pasteur et Curie. Si ce mouvement est parti des sciences de la vie, et reste largement supporté par celles-ci, la place des chercheurs en SHS s'accroît au cours des mois de mobilisation. Leur rôle se révèle tout au long du mouvement indispensable à son élargissement, tout en restant minoritaire, au regard des autres disciplines. Mais n'est-ce pas souvent un effet de la mobilisation que de porter vers l'avant des acteurs mieux dotés en ressources symboliques ?

Ce mouvement est mené par des acteurs parmi les mieux dotés : un tiers des membres du Collectif national Sauvons la Recherche (coordination) sont normaliens. Il est remarquable que cette catégorie « privilégiée » parvienne à représenter (voire à exprimer) l'ensemble des acteurs de son propre champ et passe à l'acte de la contestation pour préserver le métier.

Y a-t-il eu rupture du pacte implicite entre la Nation et les chercheurs, comme ils semblent volontiers le croire ? Et plus spécialement, la rupture de la transmission des valeurs fortement exprimées par le statut de normalien est-il moteur de ce « passage à l'acte », ainsi que les normaliens interrogés le mettent facilement en avant ?

A travers la nécessaire observation du mouvement Sauvons la Recherche au regard des nombreux travaux sur les nouvelles formes de mobilisation, on prendra la mesure de la mise en avant par les chercheurs au cours de ce mouvement d'argumentations relevant de l'appel à

---

<sup>31</sup> Sciences naturelles et mathématiques. Nous utilisons ici la terminologie populaire « sciences dures », telle que reprise de l'anglais hard science. La distinction sciences humaines et sociales/sciences exactes (Dilthey, Weber) est utilisée ici indépendamment des débats autour de sa pertinence.

la sauvegarde de la recherche en tant que « *bien public c* »<sup>32</sup>, en préalable des aspects nécessairement très catégoriels des revendications portées. Les médias, comme les citoyens, lorsqu'ils soutiennent le mouvement des chercheurs<sup>33</sup>, semblent confirmer la position intuitivement revendiquée par les chercheurs qui ne se vivent pas comme une catégorie sociale «comme les autres», mais expriment dans et par le mouvement des valeurs véhiculant l'idée de la place inaliénable du savoir, de la recherche.

Il est à préciser que notre démarche prêterait une attention particulière aux individus qui (se) mobilisent, mais aussi aux formes, aux modalités selon lesquelles les membres s'organisent et à la manière dont ils s'expriment publiquement. En effet, il s'agit moins d'analyser ce pourquoi les membres se mobilisent, que le processus de mobilisation (comment ils s'associent et communiquent. Notre réflexion sera en outre une tentative de comprendre comment des pratiques peuvent assurer la genèse d'outil technique, et comment à son tour, l'outil technique formate les relations qu'il médiatise.

L'analyse des échanges électroniques de Sauvons la Recherche permet de mettre à jour une partie des processus interactionnels à l'œuvre dans ce champ particulier, et «révélés» dans un moment de crise. S'il existe bien, en effet, un système social de la science spécifique aux sociétés développées (Merton<sup>34</sup>), la communauté scientifique est une institution relativement autonome au sein de la société. Mais s'ils agissent selon des normes, les chercheurs ne sont pas toujours exactement «désintéressés» (Hagstrom<sup>35</sup>). Leurs interactions seront observées ici par leurs dialogues électroniques au cours d'un conflit social impliquant une très grande part du champ de la recherche. C'est donc réellement au concept de champ de la science et de la recherche que nous nous référerons, tel que Bourdieu l'analyse à travers sa théorie générale de l'action sociale. Les acteurs du champ scientifique sont en concurrence pour l'accumulation d'un maximum de capital symbolique (par exemple capital scientifique) : « *le monde de la science, comme le monde économique, connaît des rapports de force, des phénomènes de*

---

<sup>32</sup> Cette notion sera d'ailleurs développée largement dans le texte de synthèse des Etats Généraux de la Recherche : « *Or, la connaissance scientifique présente des traits spécifiques, qui en font un bien aux propriétés particulières : un bien public.* » *Rapport des États généraux de la recherche*, I.1.1a, « Élaborer les connaissances scientifiques ».

<sup>33</sup> Sondage d'opinion CSA-La Croix, réalisé les 3 et 4 mars 2004 auprès d'un « *échantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.* » :

<sup>34</sup> MERTON R. K., « The Normative Structure of Science » (1942) in Storer N.W. (ed.), *The Sociology of Science*, Chicago, 1973, University of Chicago Press, p. 267-278

<sup>35</sup> HAGSTROM, W. O., *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965



*concentration du capital et du pouvoir, ou même de monopole, des rapports sociaux de domination impliquant une mainmise sur les moyens de production et de reproduction.<sup>36</sup> »*

Cette recherche constitue une contribution à l'analyse des tensions dans le champ de la recherche publique et plus spécifiquement à leurs dimensions communicationnelles. Quelles sont, à ce stade de notre recherche, ces lignes de tension explicites ou latentes ? Il est possible d'en repérer quelques unes : clivage entre les universités et les organismes de recherche, différences de statuts (précaires/statutaires, chercheurs/autres personnels), recouvrant largement un clivage générationnel, mais aussi divergences et concurrences disciplinaires, clivages partisans (syndicats, partis politiques).

Notre propos sera alors de présenter, au travers de prises de positions et de messages électroniques adressés au Collectif, quelques unes des principales tensions entre acteurs et positionnements dans le champ, au moment où se noue la crise. Suite à cette contextualisation des clivages, nous observerons la dynamique du mouvement au travers de laquelle les interactions des différents acteurs permettent une évolution des différents positionnements. Comment les différents acteurs se mettent-ils en scène, pour argumenter leurs prises de positions. Parmi les différents statuts qui constituent leur identité de chercheur (hiérarchique, disciplinaire, partisan, etc.), que vont-ils privilégier (ou dénigrer) chez les autres et de quelles façons ? Quelles sont leurs représentations d'eux-mêmes dans leur statut et celles de leurs collègues ? Finalement, nous essayerons de présenter les effets de la crise en termes de « résultats », tels qu'ils peuvent apparaître au moment des Etats Généraux de Grenoble.

L'étude que nous mènerons nous fera examiner la genèse d'un groupe, son fonctionnement et les échanges qu'il génère sur son objet. Nous verrons ainsi comment une relation menée dans le monde virtuel peut « prendre chair » et se pérenniser. L'expérience menée par Sauvons la Recherche, mobilisation de chercheurs en 2004 et plus marginalement dans les années suivantes, illustre de façon pertinente la nécessité d'appareiller le virtuel au réel.

---

<sup>36</sup> BOURDIEU, Pierre, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, INRA, 1997, p.27-28.

***Partie 1 – Le mouvement des chercheurs, construction  
d'une cause***

La mobilisation, déjà réputée historique, des chercheurs en 2004 était inscrite dans un processus au long cours d'interrogations et de revendications récurrentes du milieu de la recherche. Depuis plusieurs années les syndicats eux-mêmes œuvraient pour une réhabilitation du métier de chercheurs notamment au niveau de l'embauche et des conditions de travail.

Le mouvement des chercheurs de 2004 témoigne d'un sentiment d'abandon par l'Etat et de la transformation des rapports entre la recherche et la société française. Dans les années 80, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la Recherche organise un grand débat autour des questions de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui aboutiront à une loi sur la recherche et au statut de fonctionnaire pour les chercheurs. Alors que reflue le cycle d'engagement militant lancé dans les années 1960 y compris dans les milieux de la recherche, les institutions scientifiques sont confiées à la cogestion avec les représentants des chercheurs. Mais les années 1990 et 2000 voient plutôt l'ascension des financiers, des commerciaux et des communicants<sup>37</sup> au détriment des ingénieurs et des chercheurs des Trente Glorieuses. Les institutions de recherche se trouvent prises entre la difficulté à recruter avec des carrières rendues moins attractives et la nécessité de se procurer des financements privés et de se positionner sur un marché mondial de l'offre de recherche.

Dans ce jeu de mise en concurrence généralisée, quelques grands pôles universitaires s'affirment au détriment d'autres territoires menacés. Le mouvement Sauvons la Recherche part d'un secteur particulièrement exposé à la mondialisation, les biologistes, comme nous le verrons dans le chapitre 4 de cette première partie. Les initiateurs du mouvement des chercheurs ont pu avoir le sentiment d'être décrochés dans la compétition mondiale en cours.

Après de nouvelles annonces gouvernementales de restrictions budgétaires, les chercheurs se mobilisent alors fortement dans le cadre du collectif Sauvons la recherche et tiennent des États Généraux de la recherche en octobre 2004 à Grenoble.

Par la suite, le mouvement devient association et cherche à organiser de façon pérenne la parole des chercheurs autour de leur revendication catégorielle et de leur vision du gouvernement de la recherche.

---

<sup>37</sup> BONNEUIL, Christophe, « Science et Société en France » in *Les Etats Généraux de la Recherche*, Paris, Tallandier, 2004.

«Avec cette profusion d'initiatives de la société civile, cette ouverture d'une fraction croissante des chercheurs et un certain nombre d'innovations institutionnelles récentes, les débats de 2004 sur l'avenir de la recherche auront donc dégagés quelques ingrédients d'une nouvelle politique scientifique, dans laquelle l'ambition technologique et scientifique de la France serait indissociable d'un pacte original entre la recherche, l'Etat et une société devenue actrice des choix et des projets de recherche et d'innovation» écrit Christophe Bonneuil.<sup>38</sup> Il existe de multiples raisons pour lesquelles l'équilibre datant des Trente Glorieuses s'est effondré. Après 2004, un nouveau pacte se cherche, dont la validité peut dépendre, comme dans la période historique précédente, de son inscription dans «*un compromis social plus large*» entre forces économiques, pouvoirs publics et différentes couches sociales à l'échelle européenne et mondiale.

Comment le mouvement se constitue-t-il autour des quelques hommes qui construisent alors le discours qui prendra durablement une part importante dans le paysage de la recherche française ? Par la construction des revendications autour d'une cause s'illustre comment structuration et discours s'imbriquent pour former l'identité d'un groupe.

Cette première partie fera donc tout spécifiquement la lumière sur les modes d'organisation du mouvement et les individus qui le constituent, prenant l'hypothèse que l'intérêt général des chercheurs, représenté alors par le collectif Sauvons la Recherche est ici, comme c'est le cas dans la majorité des mouvements, induit par l'origine de ses promoteurs et ses modes d'organisation.

---

<sup>38</sup> BONNEUIL, Christophe, op. cité

## **Chapitre 1 - Acteurs, formes et stratégies de Sauvons la Recherche**

La mobilisation qu'a connue en 2004 le monde de la recherche, et à un degré moindre l'enseignement supérieur, frappe par la mise en mouvement d'un milieu professionnel jusque-là plutôt absent des scènes de la protestation publique et décrit -tantôt par déférence, tantôt par dédain- comme replié dans sa « tour d'ivoire ». Elle s'est adossée à une pétition (« Sauvons la Recherche »), lancée le 7 janvier 2004 et qui, par bien des aspects, a représenté un instrument efficace d'amorce, de convergence et de visibilité du mouvement. À la suite, se sont mis en place, nationalement et en province, divers collectifs de lutte du même nom (SLR), destinés à organiser le mécontentement et l'action collective.

La mobilisation SLR a pu constituer, pour la profession, une expérience surprenante (rompant avec « *une vingtaine d'années de léthargie* » selon un syndicaliste interrogé<sup>39</sup>). Pour l'analyste de l'émergence d'une action collective, elle revêt un double intérêt. D'une part, elle a rassemblé des individus hétérogènes, tant par leurs appartenances disciplinaires que par leurs statuts. Dès lors, la catégorie de « chercheurs », usitée pour qualifier le mouvement et ses protagonistes, n'occulte que difficilement la disparité du groupe de référence, soulevant la question des principes d'agrégation et de représentativité d'un mouvement social. D'autre part, la mobilisation a aussi eu cette particularité de concerner un ensemble d'agents non démunis de ressources culturelles et n'appartenant pas, de ce fait, aux fractions les plus dominées de l'espace social.

Dans les années précédentes, les travaux scientifiques se sont principalement intéressés, avec profit, aux mobilisations de groupes à faibles ressources (chômeurs, sans-papiers, sans-logis, etc.). Ils ont en revanche négligé les mobilisations de groupes plus établis et pour lesquels

---

<sup>39</sup> Entretien du 27/11/2006

l'engagement dans un «affrontement direct» (Lipsky<sup>40</sup>) se heurte à des contraintes de crédibilité.

Enfin, si rapide qu'il fût, le mouvement des chercheurs étonne par son issue. Trop d'analyses passent à côté des résultats de la mobilisation collective et de leur perception par les acteurs. Or, ici, plus qu'ailleurs, ceux-ci méritent une attention en raison du « succès » de la mobilisation – interprété comme tel par rapport aux revendications initialement portées.

---

<sup>40</sup> LIPSKY, Michael, « La protestation comme ressource politique », tr. fr. in PADIOLEAU, Jean-Gustave, *L'opinion publique. Examen critique, nouvelles directions*, Paris, Mouton, 1981, p. 336-367.

## **I. Structures, représentations et enjeux de la recherche publique française**

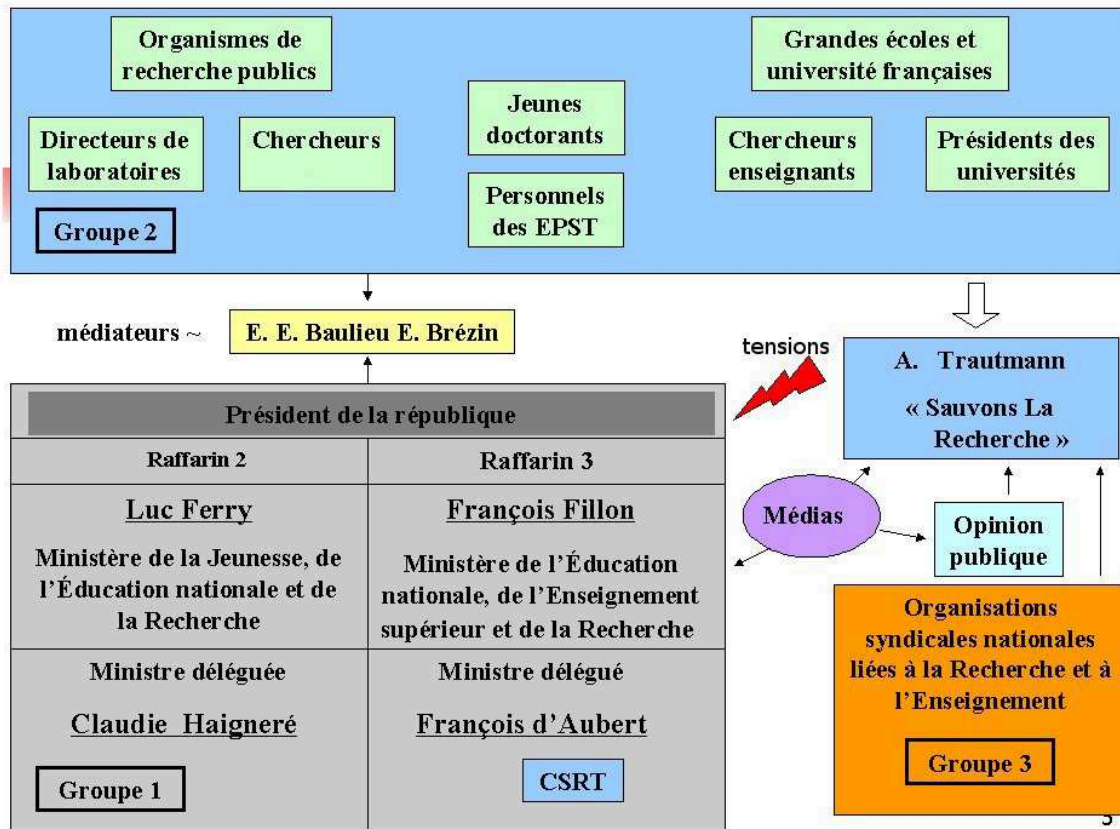
Si le mouvement des chercheurs peut être décrit comme le rassemblement et la coordination de plusieurs acteurs qui revendiquent la modification et l'infléchissement d'une politique publique concernant la Recherche, voire la participation à l'élaboration d'une nouvelle orientation de cette politique (réforme), pendant cette période plusieurs acteurs interagissent dans le conflit : le gouvernement, les collectifs de chercheurs, les médias. Malgré l'apparente sur-médiatisation de quelques personnalités dans le groupe des chercheurs engagés<sup>41</sup>, l'hétérogénéité et la complexité des acteurs, couplée avec la complexité des organisations et le poids des pratiques sociales, dans le champ de la recherche, interroge sur les modalités du déséquilibre du réseau, au moment du conflit. Cette diversité des acteurs amène également à s'interroger sur le passage d'un groupe « en soi » à un groupe « pour soi ». Parallèlement le glissement d'enjeux symboliques aux enjeux matérialistes (revendications budgétaires) permet aux chercheurs de faire exister leur mouvement en actes.

---

<sup>41</sup>Cf. infra

# 1. Des acteurs très hétéroclites tant dans leur identité que dans leur forme

Figure 1: les différentes forces en présence dans le conflit des chercheurs



CSRT : conseil supérieur de la recherche et de la Technologie, composé de personnalités nommées par le gouvernement.

Le **premier groupe**, identifiable dans le conflit bien qu'hétérogène, est celui du Gouvernement auquel on peut adjoindre des organes consultatifs avec membres nommés par le pouvoir. On distingue dans ce groupe plusieurs ministères sur deux gouvernements successifs [Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, avec Luc Ferry (Raffarin I), puis celui de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec François Fillon (Raffarin II)], mais aussi deux Ministres délégués à la recherche successifs (Claudie Haigneré puis François d'Aubert) et enfin le Président de la



République, Jacques Chirac<sup>42</sup>. Autrement dit l'action de ce groupe au sein du conflit est très peu lisible, et parfois contradictoire. On observe ainsi des tensions internes publiques, avec par exemple la prise de position du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (à l'encontre du Ministère même auquel il se rattache) en faveur du mouvement des « chercheurs ».

Le groupe gouvernemental est constitué de plusieurs niveaux d'autorités et de compétences, avec une « forme » institutionnelle classique dans son apparence première. Par exemple, la Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies se rattache à Luc Ferry, Ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche, qui lui-même en réfère à Monsieur le Premier Ministre Raffarin, à l'écoute du Président de la République. Ces multiples interlocuteurs et niveaux de communication peuvent rendre difficile les possibles négociations entre les différents groupes acteurs du conflit. Les arbitrages stratégiques sont pris à différents niveaux de la « hiérarchie ».

**Le deuxième groupe** rassemble les divers types de chercheurs et autres employés des établissements publics de recherches : chercheurs « à temps plein »<sup>43</sup>, enseignants chercheurs, jeunes chercheurs<sup>44</sup>. Il comprend certains acteurs (ainsi « doublement qualifiés ») par leur fonction dans le champ : directeurs de laboratoires, présidents universités, administrateurs ou présidents de certains organismes de recherche publics tels le CNRS ou l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), de grandes écoles françaises... On peut lier à ce groupe tout le personnel public lié au travail des chercheurs (IATOS). On retrouve donc encore ici un groupe éclaté qui ne laisse pas entrevoir un monde uni de la recherche et qui lui-même est dans un premier temps peu lisible, même si certaines personnalités s'en dégagent<sup>45</sup>.

---

<sup>42</sup> Même si ses interventions dans le conflit sont relativement limitées. Ses deux plus grandes participations : les vœux du 1er janvier 2004 où il réaffirme l'importance de la Recherche dans les grands projets pour la France, et sa réponse à la lettre envoyée par le collectif Sauvons la recherche (février 2004) dont la publication sur le site recherche-en-danger (à la demande de l'Elysée) fera s'envoler l'utilisation de la fonction « forum » du site.

<sup>43</sup> Chercheurs des EPST et EPIC (Etablissements publics dédiés à la Recherche)

<sup>44</sup> doctorants, post-doctorants.

<sup>45</sup> Par exemple Alain Trautmann, porte-parole du collectif « Sauvons la Recherche », Axel Kahn, grand généticien « médiatique ».

A l'intérieur de ce groupe, certaines catégories peuvent se distinguer tout particulièrement, en fonction des problèmes spécifiques liés à leur statut en engendrant un mode d'entrée spécifique dans le mouvement, ainsi les personnels administratifs et technique (ITA, IATOS), mais aussi les jeunes chercheurs. Dotés de ressources culturelles, procurées notamment par des études prolongées, les jeunes chercheurs présentent en apparence des atouts prédisposant à l'action collective. Dans le même temps, ils sont frappés, au moins pour un certain nombre d'entre eux, par une instabilité statutaire et une fragilité de leurs perspectives d'emploi. Leur mobilisation n'a dès lors rien d'évident. Dans cette perspective, le mouvement qui s'est développé depuis 2004 dans le milieu de la recherche, et à moindre degré de l'enseignement supérieur, en réaction à une série de décisions budgétaires gouvernementales est significatif. Il est resté principalement animé par des personnels statutaires, occupant le plus souvent des positions dominantes (directeurs).

Face à ces derniers, les jeunes chercheurs manquent assurément de propriétés propices à l'occupation de fonctions dirigeantes. Pour autant, ils ont constitué l'un des pôles et l'un des enjeux de cette mobilisation. L'une des revendications de la pétition Sauvons la Recherche, à l'origine de ce mouvement, portait sur le nombre de postes proposés aux docteurs et fut l'occasion d'attirer l'attention sur la précarité des jeunes chercheurs.

**Un troisième groupe** est identifiable, même s'il se limite à un rôle d'appui au second groupe : il s'agit des différentes organisations syndicales nationales liées au monde de la Recherche et de l'Enseignement. On peut citer la FNESUP, SUD-Recherche EPST (pour tous les personnels des Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (EPST), SGEN-CFDT (Syndicat Général de l'Education Nationale), SNTRS-CGT (Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique) ou encore l'UNEF (Union Nationale des Etudiants de France).

Si les acteurs composant le groupe des chercheurs sont très divers, beaucoup de chercheurs et enseignants-chercheurs se regroupent dans le collectif SLR. Ce terme de « collectif » montre bien le caractère large de ce regroupement aux réalités parfois différentes mais partageant certains intérêts communs. Cet acteur central va être soutenu par de multiples autres regroupements qui soulignent toujours cette idée de réunion large autour d'intérêts communs.

Ceux-ci sont déjà construites, ou vont se créer à cette occasion : Confédération des Jeunes Chercheurs, Conférence des Présidents d'Université, ensemble démissionnaire des directeurs de laboratoires; mais ils peuvent aussi se fonder sur des divisions sectorielles que l'on retrouve à travers différentes institutions scolaires ou de recherche ainsi que dans le champ très fourni des associations : Chercheurs de l' Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale, du CNRS<sup>46</sup>, Association Science Technologie et Société, ...

Dans certains cas, les deux découpages peuvent se coupler : associations des thésards des Mines, Société des Personnels enseignants et chercheurs en informatique de France, doyens des UFR scientifiques, directeurs des UFR philosophie par exemple.

Malgré cette grande complexité structurelle, ce « groupe » va chercher à se constituer en un mouvement cohérent et solidaire centré autour du collectif SLR, animé par des personnalités reconnues et publiques comme Alain Trautmann, et d'enjeux communs. D'ailleurs, ce dernier précise bien<sup>47</sup> que si le mouvement est parti d'un petit groupe de chercheurs en biologie (en particulier de l'Institut Cochin), le conflit concerne néanmoins l'ensemble de la Recherche française, c'est à dire les personnels de tous les EPST, les EPIC et l'Université. Cette cohésion « obligatoire » lui offre une lisibilité dans le conflit qui l'oppose à la majeure partie du groupe gouvernemental et ainsi rend possible un large soutien des médias et de l'opinion publique.

Durant la première grande partie du conflit (Raffarin 2), il n'y a pas de réels médiateurs, seulement des interlocuteurs très nombreux et variés qui rendent l'affaire peu compréhensible au premier abord. L'apparition de deux médiateurs va paradoxalement rendre moins lisible la « parole » des acteurs principaux (les acteurs) et contribué à des troubles mettant en jeu la cohérence de l'ensemble du « groupe ».

Enfin, on ne saurait négliger le rôle des médias ni celui de « l'opinion publique ». Les chercheurs descendant sur le terrain lors du mouvement rencontrent de nombreux témoignages de sympathie de la part des non-chercheurs et la pétition des non-chercheurs est

---

<sup>46</sup> à l'intérieur de ces institutions se retrouvent aussi des regroupements socioprofessionnels : au CNRS par exemple avec le collectif des analystes documentaires de l'INIST/CNRS

<sup>47</sup> A de nombreuses reprises dans des interviews audiovisuelles ou presse écrite, dans un communiqué du Collectif SLR et même lors de l'un des entretiens réalisé pour cet enquête.

signée par 247 659 personnes. Un sondage CSA du 3 et 4 mars 2004, où 82% des français soutiennent ou ont de la sympathie pour le mouvement donnent aux chercheurs le sentiment d'être très écoutés dans la population<sup>48</sup>.

Parallèlement les médias construisent une véritable couverture de l'évènement en produisant quotidiennement, ou presque, pendant près de trois mois des articles et des sujets au journal télévisé sur le mouvement. A titre de comparaison, le mouvement de protestation des universités de 2007 à 2009, dit anti LRU, sera retranscrit environ dix fois moins dans les médias avec seulement un article hebdomadaire en moyenne pendant la durée du mouvement.

## ***2. Principaux acteurs du mouvement : représentations et enjeux***

L'ensemble des acteurs du « groupe » central, impliqués dans le conflit, soulignent en particulier l'importance du maintien des laboratoires publics et d'une recherche efficace, ainsi que la nécessité d'un renouvellement des chercheurs, ce qui exige un enrayerment de la « fuite des cerveaux », à la fois externe (vers l'étranger) et interne (vers d'autres secteurs de l'emploi)<sup>49</sup>. Mais au-delà de ces revendications communes, certaines catégories d'acteurs soulignent plus fondamentalement certains points de revendication qui leurs sont plus spécifiquement propres : Ainsi, chercheurs, directeurs de laboratoire... sont-ils particulièrement sensibles à ce qu'ils appellent la « mise à mort » du CNRS et des organismes de recherche publics.

- Les jeunes doctorants revendiquent en particulier un statut socioprofessionnel, une reconnaissance professionnelle, de meilleures conditions de travail qui leur permettent de sortir de la précarité, plus de débouchés dans la recherche publique française, une sécurité de l'emploi.
- Les enseignants-chercheurs et les présidents des universités, quant à eux, revendiquent en particulier un statut unique de chercheur, une place plus importante dans la recherche au sein des universités, de meilleures conditions de travail et salaires, le

---

<sup>48</sup> Entretiens avec Julien Brossard, Georges Debrégeas et Bertrand Monthubert.

<sup>49</sup> Nombreux articles sur ce sujet sur le site « recherche-en-danger.apinc.org » et dans les parutions syndicales de l'époque.

maintien d'un enseignement de qualité, davantage de postes pour permettre le renouvellement des enseignants chercheurs.

- Tandis que les autres personnels des EPST exigent plus spécifiquement le maintien de postes suffisants pour un travail de qualité, de meilleures conditions de travail. Certaines de ces revendications sont difficilement conciliables, voire contradictoires, et leur expression suscite parfois des conflits, ou en tout cas des discussions vives<sup>50</sup>.
- Cependant, si chacun de ces acteurs a des représentations particulières à son statut socioprofessionnel, se couplant souvent avec des exigences plus précises relatives à son secteur de recherche, on retrouve beaucoup de concordances dans ces différents discours. Celles-ci se cristallisent en effet autour d'enjeux symboliques communs au monde global de la recherche publique française et même à une partie de la société française, permettant ainsi une rapide « montée en généralité » des revendications portées<sup>51</sup> et de rejoindre plus facilement les aspirations de l'opinion publique.

Ce sont ces points généraux qui vont sous-tendre le conflit opposant le mouvement à la majeure partie du groupe gouvernemental concerné.

En réalité, tout le conflit tourne autour de deux enjeux symboliques majeurs : la conception de la place et du devenir du service public français (relevant du secteur public) et par corrélation de la Recherche française. Comme l'explique un jeune chercheur, « *il ne s'agit pas de revendications corporatistes, nous nous battons pour un service public de qualité en France* » (entretien)<sup>52</sup>. De la même façon, le rapport des Etats Généraux de la recherche aspire à « *une connaissance scientifique comme bien public* »<sup>53</sup>.

Le devenir du service public pose tout d'abord, dans le domaine de la recherche, la question de la survie des EPST ; à ce sujet le mouvement dénonce leur forte mise en péril et un désengagement croissant de l'Etat. Cela induit aussi une réflexion sur le lien entre secteur

---

<sup>50</sup> Voir le chapitre 5 de la deuxième partie de cette recherche sur les interactions entre les différentes catégories d'acteurs, leur expression et leur résolution, en prenant pour appui notamment les messages de forum du site [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org).

<sup>51</sup> cf. sous-chapitre 1.2 : Lutte pour la place du savoir et de la science : une rapide montée en généralité.

<sup>52</sup> Entretien du 12/05/2005

<sup>53</sup> « *Les Etats Généraux de la Recherche* », I.1.1 Elaborer les connaissances scientifiques, premier sous-titre p, 110

public et secteur privé, qui, s'il est modifié, implique des changements structurels au sein du monde de la recherche. Ainsi, selon le mouvement, la recherche fondamentale, qui pourrait difficilement être privatisée, est maintenant délaissée au profit d'une recherche appliquée plutôt privée, plus propice aux innovations sur le court terme. Or recherche fondamentale et recherche appliquée devraient se nourrir mutuellement. Mésestimer la recherche fondamentale reviendrait à mettre en danger toute la recherche. De plus, c'est l'égalité entre les différents secteurs de recherche, porteurs ou moins porteurs, qui semble ainsi compromise et par conséquent le caractère interdisciplinaire de la recherche, jugé vecteur de qualité. Enfin, la place accordée par le Gouvernement aux universités dans le processus de recherche apparaît de plus en plus réduite, remettant en cause ses finalités et son organisation.

Au-delà de ces remises en cause, de ces changements ou de ces questions de positions et d'équilibre, c'est la survie de toute une partie du secteur public et de la recherche qui est en jeu, pour les chercheurs impliqués dans le mouvement. En effet, ces nouvelles conceptions du secteur public de la recherche leur posent un premier problème inéluctable : celui du renouvellement difficile du personnel de recherche. Face à ces réformes, celui-ci est aujourd'hui en proie à une crise de reconnaissance, une crise identitaire et une crise sociale qui alimentent une double « fuite des cerveaux » (externe et interne). A cela s'ajoute de mauvaises conditions de travail, une insécurité et une précarité de l'emploi, dues à un manque de postes et de moyens. Il est ensuite difficile pour le mouvement d'envisager une recherche qui ne soit pas libre dans son orientation mais pilotée par des dotations étatiques incitatives. C'est finalement toute la recherche française qui leur semble dévalorisée face aux systèmes de recherche étrangers. Les chercheurs du collectif Sauvons la Recherche ne refusent pas pour autant l'idée de réforme mais ils souhaitent qu'elle se fasse de façon concertée et profitable, selon leurs critères, à la recherche française.

Tout au long du gouvernement Raffarin II, les différents interlocuteurs n'arriveront pas à se mettre d'accord sur un compromis. **Le groupe gouvernemental** fait une toute autre lecture des deux enjeux précédemment abordés : dans un contexte réformiste de tout le secteur public, il envisage maintenant une recherche beaucoup plus efficace et productive mais en même temps moins coûteuse en dépenses publiques. Cela se traduit par de fortes réductions de moyens habituellement alloués par les pouvoirs publics<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> En 2004, la baisse des crédits est partiellement contestée par le gouvernement, ce qui donne lieu à certaines « batailles de chiffres ». En 2006, c'est surtout les modalités d'utilisation des fonds dédiés à la Recherche sur le budget de l'Etat, qui fait débat.

Pour le collectif SLR, il convient, dans l'esprit du Gouvernement, de développer la recherche privée et appliquée, répondant mieux à ces soucis de rendement et de gestion rationnelle. Ceci ne reviendrait pas pour lui à mésestimer la recherche, et il ne s'agirait que d'un transfert visant à l'efficacité. Au contraire, le collectif SLR ne peut envisager une recherche totalement déconnectée de l'Administration publique sans se sentir délégitimé.

Le conflit entre les différents groupes en présence va se cristalliser sur le long terme sur la question du financement de la recherche, question très connotée symboliquement et qui se traduit concrètement par des revendications précises et des moyens d'action communs.

### ***3. Situation de la recherche française et propositions des chercheurs***

En mars 2000, un conseil extraordinaire réunissait les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Europe des 10 (issue de l'élargissement de l'Union Européenne à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède). Lors de cette réunion à Lisbonne, est né un nouvel objectif très ambitieux : la création d'une « économie de la connaissance »<sup>55</sup>. Il est alors question de faire de l'Europe, « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* ».

Cette volonté manifestée par les autorités publiques, place la connaissance et donc la recherche, au centre du système économique. Il est alors question de permettre à l'Europe de pouvoir faire face à la concurrence japonaise et américaine. L'économie de la connaissance, discipline née dans les années quatre-vingt dix, met en évidence l'idée que la connaissance est devenue un outil économique majeur au point que sa production et sa diffusion sont aujourd'hui des enjeux économiques de taille pour le développement. La production et la diffusion de connaissances *via* la recherche, y participent activement, bien qu'elles se situent à l'écart de toute logique liée à l'économie de marché.<sup>56</sup>

---

<sup>55</sup> Déclaration de la Stratégie de Lisbonne, [http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU\\_4.1.pdf](http://www.europarl.europa.eu/ftu/pdf/fr/FTU_4.1.pdf)

<sup>56</sup> Sur cette question voir notamment AMABLE B. ; ASKENAZY P. « Introduction à l'Economie de la connaissance », Contribution pour le rapport UNESCO Construire des sociétés du savoir, 2005 et VICENTE J. Economie de la Connaissance, [http://fgimello.free.fr/documents/economie\\_connaissance.pdf](http://fgimello.free.fr/documents/economie_connaissance.pdf)

En effet, la connaissance est un type de bien qui se distingue de tous les autres. La connaissance comme bien économique est différente de la simple information car il s'agit d'une capacité cognitive reproductible par l'apprentissage. En revanche, selon le modèle économique, l'information (data) peut correspondre à un ensemble de données formatées et structurées, reproductibles à moindres frais. La duplication d'une information se réalise au coût marginal de la dernière unité produite qui est quasiment nul (le prix d'une photocopie). On comprend alors que la recherche implique des investissements coûteux, mais elle entraîne également de nombreuses externalités positives.

L'effort d'un pays en termes de recherche est souvent fonction de facteurs culturels. Diverses catastrophes sanitaires telles que celle de Tchernobyl ou encore des maladies à prion issues de la maladie de la « vache folle », ont provoqué une certaine défiance de la population à l'égard du progrès et donc de la recherche.

On trouve des origines lointaines à cette méfiance vis-à-vis des progrès de la connaissance. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, on assiste à une forte montée du scepticisme vis à vis de la Science.<sup>57</sup> Apollinaire y faisait également en son temps référence : « *Le pré est vénéneux mais joli en automne. Les vaches y paissant s'empoisonnent* »<sup>58</sup> Cependant, elle demeure une valeur importante et ce, pour deux raisons. Selon Pierre Joliot, professeur au Collège de France, il existe deux justifications culturelles de la connaissance. : « *Une première justification, d'ordre culturel, est de faire progresser la compréhension du monde qui nous entoure (...). Une seconde justification, à laquelle les politiques sont plus sensibles, met en avant les bénéfices de tout ordres que la société peut espérer d'un progrès de la connaissance et des progrès technologiques qui lui sont associés* ».

Il apparaît utile ici de montrer la différence qui sépare la science et la recherche. Si la science (au sens premier du terme) est sûre et accomplie, elle n'est donc pas discutée, elle n'entretient par ailleurs aucun lien avec le monde social et politique<sup>59</sup>. A l'inverse, la recherche est, elle, incertaine et risquée. Elle est nécessairement en relation avec le monde politique qui lui

---

<sup>57</sup> Sur cette question voir par exemple TATON, René, *Histoire générale des sciences : La science contemporaine - Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Presse Universitaire de France, coll. « Quadrige », Paris, 1995.

<sup>58</sup> Apollinaire (Guillaume), *Alcool*, Paris, Gallimard, 1913.

<sup>59</sup> Cette position peut toutefois être discutée, voir par exemple LATOUR, Bruno et CALLON, Michel (dir.), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques », 1991.



attribue les ressources indispensables. Enfin et surtout la recherche est en train de se faire, elle est en construction. Ainsi, une société favorable à la science ne soutient pas nécessairement la recherche et inversement. La recherche est donc la science qui se fait.

Pierre Joliot détaille recherche fondamentale, recherche finalisée et recherche appliquée. La recherche fondamentale, celle sur laquelle nous mènerons notre étude concerne le progrès de la connaissance dans tous les secteurs de la science sans distinction.

La recherche finalisée se situe à un stade intermédiaire, son objectif est de répondre à des besoins précis, exprimés par la société. Il s'agit d'une recherche hybride, qui s'adapte à la demande sociétale et bien souvent à la conjoncture. La politique de recherche contre le cancer, fer de lance du gouvernement, ou encore les recherches sur le prion, responsable de la maladie de la « vache folle » relèvent de la recherche finalisée. Ce type de recherche ne provoque pas les effets escomptés. « *La recherche finalisée a souvent conduit, à travers des programmes ambitieux mais prématurés, à des échecs particulièrement coûteux pour la société* »<sup>60</sup>. Bertrand Monthubert, président de l'association Sauvons la recherche (SLR) de 2006 à 2008, émet lui aussi de grandes réserves quant à l'efficacité de ce type de recherches, orienté au gré de l'actualité : « *Que l'on fonctionne au coup par coup en disant, voilà : entre 98 et 2002 il faut travailler sur les maladies à prion parce qu'il y a l'épizootie de la vache folle, ensuite ça va être la grippe aviaire et puis ensuite le chicungunya et puis finalement ont est rarement dans une politique de développer, (...) dans une perspective de développer de la recherche d'une manière diversifiée, pour être en capacité à répondre au problème quand il se pose. C'est quand il se pose que tout à coup il faut tout réorienter. Mais oui, mais et en général c'est trop tard ! Donc là on a un vrai souci.* »<sup>61</sup>

Le troisième type de recherche est la recherche appliquée. Il s'agit de transférer les connaissances acquises par les recherches fondamentales ou appliquées et de les adapter à une utilisation concrète. La recherche appliquée est le fait de la R&D qui se réalise à court terme au sein du secteur privé. On relève alors la forte dépendance de la recherche appliquée à la recherche fondamentale. La recherche fondamentale est donc indispensable puisqu'elle alimente le champ des possibles de la recherche appliquée.

---

<sup>60</sup> JOLIOT (Pierre), *La recherche passionnément*, Editions Odile Jacob, 2001, Paris, p 29.

<sup>61</sup> Entretien avec Morgane Vanderdris, étudiante à l'IEP de Toulouse, mars 2006

On peut envisager ces distinctions comme construites. Cette stricte séparation des trois domaines de la science est un simple outil permettant de schématiser les différents domaines de la recherche. En pratique, ces trois types de recherche se fécondent mutuellement, il n'existe pas de frontière nette entre ces trois domaines. S'il en est une, elle est forcément poreuse. Par souci de clarté, mais conscients du caractère artificiel de cette distinction, nous nous pencherons essentiellement sur l'aspect fondamental de la recherche

La recherche, et à plus forte raison la recherche fondamentale, est devenue un enjeu économique majeur des pays développés. «*Longtemps la puissance d'une nation s'est mesurée à celle de son armée. Aujourd'hui, elle s'évalue à son potentiel scientifique*<sup>62</sup>. » L'importance du rôle de la connaissance dans la croissance a provoqué l'intérêt du monde politique. La recherche est désormais un enjeu politique et électoral en France. En effet, il est aujourd'hui admis que la Gauche investit plus dans la recherche fondamentale et publique alors que la Droite dans la recherche appliquée.

Le relais de la recherche par les classes dirigeantes date de 1936 et, à ses débuts, l'engouement à son égard est pour le moins timide. Beaucoup considèrent alors la recherche comme une mode, et celle-ci est donc éphémère. Le Front Populaire, sous l'impulsion de Jean Perrin, prit néanmoins deux mesures. D'une part, il institua un sous-secrétariat d'Etat à la recherche, confié à Irène Joliot-Curie, l'une des premières femmes à devenir membre d'un gouvernement. D'autre part, il créa la « Caisse des sciences » qui devait plus tard devenir le Centre National de la Recherche Scientifique. La recherche est depuis un enjeu politique de taille et hautement symbolique et le ministère qui lui est consacré n'aura d'ailleurs de cesse de changer de nom, au gré des alternances politiques, comme pour mieux instituer ces changements.

Le retard qu'accuse la France en matière de recherche publique a de nombreuses causes. Cependant, ces difficultés ne sont pas insurmontables car le pays dispose d'une communauté scientifique importante. Le constat d'une crise de la recherche publique est généralisé, mais des issues sont possibles. « *Oui la recherche publique est en crise, non son déclin n'est ni irréversible, ni irrémédiable* »<sup>63</sup>.

<sup>62</sup> Citation tirée de l'article *Recherche : jusqu'où ira le déclin* paru dans *Le Monde* du 4 août 2003.

<sup>63</sup> Commission des affaires culturelles familiales et sociales, compte rendu n°23, mardi 21 décembre 2004

Ainsi, ce travail souhaite, pour partie, analyser la crise qu'a traversée la recherche publique française depuis septembre 2003. En quoi peut-on parler de crise ? Quels sont ses fondements et les différents enjeux qu'elle implique<sup>64</sup> ? Afin de répondre à la problématique du processus qui a conduit à la lente dérive de la recherche publique et à la construction d'un conflit, de son déroulement et de son issue, il est nécessaire de remarquer le rôle de la connaissance et *a fortiori* de la recherche publique dans la croissance des pays développés. Ce point de l'analyse permet de comprendre l'importance de la recherche publique et sa contribution au bien-être.

La connaissance est un outil économique majeur. Ce bien particulier, car de nature intangible, génère un rendement social très élevé<sup>65</sup>. Il s'agit d'un puissant facteur de croissance économique mais qui pose des problèmes d'allocation de ressources et de coordination économique, cela peut constituer des obstacles à son développement. Cependant, la connaissance est un bien public et celle que produit la recherche publique possède un statut particulier<sup>66</sup>.

Fort de ce constat il est désormais plus facile de comprendre en quoi la recherche publique connaît des difficultés à s'inscrire dans une logique de rentabilité à court terme, encouragée par l'inévitable évaluation.

Il s'agit alors d'établir un état des lieux de la recherche publique en France qui permette de comprendre les difficultés qu'elle traverse. Cet état des lieux met en avant un émiettement des structures. La France possède de nombreux atouts, en particulier par qualité de la formation des personnels, mais souffre cruellement d'un manque de cohérence et d'organisation. La recherche française traverse une situation de crise confirmée par des chiffres alarmants<sup>67</sup>. Un tel retard trouve ses causes dans l'insuffisance et des moyens accordés à la recherche ainsi que dans l'inefficacité de leur emploi. La précarité que subissent les chercheurs et plus particulièrement les jeunes chercheurs est aussi une des raisons du

---

<sup>64</sup> En revanche, il ne s'agit pas d'analyser les relations de partenariat entre la recherche publique et la recherche privée, la recherche privée comme alternative au financement public.

<sup>65</sup> Rapport des Etats Généraux de la Recherche, Paris, Tallandier, 2004, p.106.

<sup>66</sup> « *La Science pour le XXI<sup>e</sup> siècle : un nouvel engagement* » Conférence mondiale sur la Science de l'Unesco Palais de la découverte, Paris (France), 6 -7 mai 1999).

[http://www.unesco.org/science/wcs/meetings/eur\\_paris\\_forum\\_engelberg\\_99.htm](http://www.unesco.org/science/wcs/meetings/eur_paris_forum_engelberg_99.htm)

<sup>67</sup> Rapport de l'intersyndical de la recherche et de l'enseignement supérieur, avril 2003. <http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/spip.php?article1387>

déclin français. La complexité et la multitude des structures est mise en avant par l'étude des systèmes de recherche français<sup>68</sup>. Le manque de moyens, de débouchés et l'inefficacité du pilotage national en sont les causes majeures.

Le rôle économique de la connaissance n'est plus à démontrer. Il s'agit d'un outil économique majeur qui génère des biens économiques particulier, car de nature intangible. Le rendement social très élevé qu'ils impliquent érige la recherche comme un puissant facteur de croissance économique. Cependant, la recherche et particulièrement la recherche fondamentale est coûteuse, ce qui pose des problèmes d'allocation de ressources et de coordination économique. Cette dépendance de la recherche peut constituer un frein à son développement.

Si l'état des lieux de la recherche révèle un émiettement des structures, à l'origine de lourdeurs administratives dénoncées par les chercheurs eux-mêmes, la perte de compétitivité de la recherche publique est principalement due à son manque d'attractivité. La perte d'autonomie des chercheurs face au pilotage national, sans cesse renforcé, serait dévastatrice et conduirait à une mauvaise utilisation des dépenses publiques<sup>69</sup>.

Cette analyse de la situation largement répandue dans la communauté des chercheurs a alors fortement contribué à provoquer une crise majeure entre septembre 2003 et mars 2006. Devant la dégradation des conditions de travail dans les laboratoires publics, l'ensemble de la communauté scientifique a réagi. Le mouvement SLR auquel s'est ensuite joint une partie de la société civile a rencontré un succès imprévisible, il a alors été possible de mener une action d'envergure. Cette période revendicative a obligé les pouvoirs publics à agir en faveur de la recherche.

La mise en place du « Pacte pour la recherche » par Dominique de Villepin, dans lequel s'inscrit la loi de programmation et d'orientation pour la recherche, votée en deuxième lecture

---

<sup>68</sup> Sur ces questions voir notamment les travaux de Christine Musselin et du CSO, Centre de sociologie des organisations de Science Po et notamment son ouvrage, « *La longue marche des universités française* », PUF, 2001.

<sup>69</sup> Compte-rendu de l'assemblée générale « Sauvons la Recherche » d'avril 2006, publiée sur le site Internet [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org)

le 04 avril 2006 ne permet cependant pas d'affirmer que la parole des chercheurs a été entièrement entendue. Selon le collectif Sauvons la Recherche, ce projet de loi accuse cependant de nombreuses insuffisances, il ne se fait que très partiellement l'écho des revendications des chercheurs. Au lieu de leur accorder l'autonomie qu'ils réclament, ce projet renforce le pilotage national de la recherche. Comme le soulignait Alain Trautmann lors de son départ de la présidence du collectif SLR, les chercheurs « *attendent avant tout qu'on les laisse tranquilles*<sup>70</sup> ». Les chercheurs souffrent d'un manque cruel de crédibilité, leurs compétences sont sans cesse remises en question par les techniques d'évaluation de plus en plus présentes et réalisées par des personnes étrangères au monde scientifique. Pour le collectif Sauvons la Recherche, il s'agit ici d'un réel danger<sup>71</sup>. Le pouvoir politique semble oublier que les chercheurs sont certainement dans la meilleure position pour évaluer le travail de leurs pairs mais aussi pour décider des priorités d'orientation de la recherche.

Si le mouvement des chercheurs, n'a été que partiellement entendu, il a néanmoins permis l'affirmation au grand jour d'une crise larvée, ainsi qu'une prise de conscience générale. L'objectif de la communauté scientifique est désormais de faire entendre ses revendications lors de la campagne présidentielle de 2007. Selon Alain Trautmann, il s'agit de la prochaine échéance : « *Pour nous la prochaine étape est de peser dans le débat présidentiel pour que nos revendications soient reprises. Nous avons bon espoir car nous avons effectué un travail important avec le collectif* »<sup>72</sup>.

### ***Principales propositions du rapport des Etats généraux de la Recherche***

**Moyens.** Les chercheurs remplissent vis-à-vis de la société cinq missions : élaboration des connaissances, diffusion, valorisation des résultats, formation, expertise. Pour les mener à bien, « une augmentation [du budget de la recherche] de 1 milliard d'euros chaque année, au moins pour les 5 ans à venir, constitue un minimum ». Une programmation pluriannuelle,

<sup>70</sup> Trautman (Alain), propos recueillis par Le Hir (Pierre), « Les chercheurs veilleront au respect des engagements », *Le Monde*, Vendredi 17 mars 2006

<sup>71</sup> Compte-rendu de l'assemblée générale « Sauvons la Recherche » d'avril 2006, publiée sur le site Internet [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org)

<sup>72</sup> Trautman (Alain), propos recueillis par Le Hir (Pierre), « Les chercheurs veilleront au respect des engagements », *Le Monde*, Vendredi 17 mars 2006

l'augmentation du nombre d'emplois publics et la résorption de la précarité sont « des priorités».

**Pilotage.** La connaissance scientifique est « un bien public » dont l'Etat est « le principal promoteur » et « le seul garant ». Un « grand ministère de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie » opère les choix de politique scientifique. Un « haut conseil de la science », associant scientifiques et représentants de la société civile, fournit des avis publics sur la politique de recherche. Un « comité d'évaluation des opérateurs de recherche » effectue un audit régulier.

**Organisation.** Les universités « ont vocation à jouer un rôle plus important dans le dispositif de recherche », ce qui nécessite « une réforme profonde de leur fonctionnement ». « Le nombre et le contour des organismes de recherche doivent être repensés » avec, dans l'immédiat, « une coordination étroite ». Des « pôles de recherche et d'enseignement supérieur » associent localement universités, recherche publique et recherche privée.

**Financement et évaluation.** La « lourdeur des mécanismes de gestion » est combattue par diverses mesures (contrôle financier a posteriori...). Les moyens financiers et humains sont « affectés contractuellement aux équipes, après évaluation, pour des périodes de 4 à 5 ans ». L'évaluation est « systématiquement effectuée au niveau national » et fait appel à « des experts nationaux et internationaux ». Une « dotation de base » est accordée à chaque structure de recherche, mais un « comité de financement des projets scientifiques » doté d'un budget propre attribue aussi des crédits sur projet.

**Personnels.** Un « plan pluriannuel pour l'emploi scientifique », doit permettre d'attirer les jeunes vers la recherche publique. Des améliorations sont apportées au statut des thésards et des jeunes docteurs et le recrutement « sur poste stable » est effectué « dans un délai raisonnable » après la thèse. Des « passerelles » sont favorisées entre les métiers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs. Des réductions de charges d'enseignement permettent aux jeunes maîtres de conférences de mener une vraie activité de recherche.

.

.

.

## II. Formes et stratégies d'un mouvement social

### 1. Une nouvelle « forme sociale » dans une nouvelle ère du « mouvement social »

*« Le déclin latent des syndicats est constaté, et avec lui, c'est toute une forme rigide et codifiée de la contestation sociale qui a périclité. Auparavant, l'adhésion signifiait l'incorporation sociale intégrale (« le fait social total » de Marcel Mauss) [...] L'adhésion devient utilitaire et non plus la manifestation d'une appartenance sociale. Les adhésions deviennent opportunistes, puis s'effritent. Elles sont la contrepartie d'un service rendu dont le corollaire est l'amenuisement du noyau militant le plus stable. Inversement, le syndicat n'a plus besoin d'un grand nombre d'adhérent pour être légitime, le droit et une minorité de salariés suffisent. A l'adhérent se substitue le client ou de l'électeur. La cause de l'émergence de la figure du client n'est pas seulement due au triomphe de la sphère marchande. Mais aussi à l'entrée dans l'ère de l'indifférenciation des relations sociales : C'est l'universalisation du modèle utilitariste. »<sup>73</sup>*

A priori, ce détour par l'analyse de l'histoire syndicale peut paraître surprenant, en préambule d'un chapitre consacré à l'étude du collectif Sauvons la Recherche qui, par bien des égards, n'a pas grand chose à voir avec la notion de syndicat. Pourtant, certaines notions mises en exergue pour définir le déclin syndical et ouvrir la réflexion sur d'autres formes de militance sont autant de pièces maîtresses d'une analyse pertinente de Sauvons la Recherche. En effet, pour tenter de comprendre SLR, il est essentiel de revenir au contexte historique et social qui a rendu possible l'avènement d'un tel collectif.

Comme nous allons le voir, le constat des mutations des syndicats et autres formes protestataires est effectué depuis des décennies. L'objet de notre démarche n'est pas de le discuter ni de rajouter à cette démonstration par ailleurs non exhaustive. Mais un tel constat suppose aujourd'hui une interrogation plus large sur l'aspect social de la société, c'est-à-dire sur les rapports entretenus par le collectif et l'individuel. C'est dans cet interstice de la réflexion que peut se nicher une analyse pertinente des forces en présence au sein de SLR, et des motivations qui animent ses membres.

<sup>73</sup> ROSANVALLON, Pierre, *La question syndicale*, Paris, Calmann-Lévy, 1988.



L'étude des mouvements sociaux et des engagements qui s'y attachent connaît, depuis quelques années, un incontestable engouement. Elle succède aux réflexions sur les « mutations » de l'engagement syndical et plus généralement militant qui ont structuré les débats, tant scientifiques que militants, au cours des années précédentes : à partir des années 1980, des experts n'ont, en effet, cessé de gloser, à partir d'une série d'indicateurs (baisse des effectifs, des jours chômés, de la participation aux élections professionnelles, etc.), sur la « fin » ou, tout au moins, la « crise » du syndicalisme<sup>74</sup>.

La lecture tendancielle, et parfois désabusée, du fait syndical a sans nul doute contribué à préparer le terrain à une recherche des « nouvelles » formes de mobilisation et d'engagement. Elle s'est, pour cela, appuyée sur un apparent regain de la conflictualité sociale, marqué par une redéfinition des acteurs (coordinations, syndicats Sud, associations comme AC !, ATTAC, DAL, Ras l'front, etc.)<sup>75</sup> et des causes de la protestation (droit au logement, défense des sans-papiers, lutte pour les droits des chômeurs, humanitaire, etc.).

Cette conjoncture a dès lors donné lieu à de multiples développements théoriques qu'il n'y a pas lieu, ici, de rappeler, ni de critiquer. Soulignons seulement qu'elle se prête à deux interprétations, parfois combinées. D'aucuns ont parlé d'un « renouveau des mouvements contestataires »<sup>76</sup>, porteurs de pratiques transgressant les modes d'action conventionnels et offrant des opportunités de reconversion de ressources militantes.

D'autres ont cru voir là les signes d'un nouveau militantisme -plus individualiste et plus distancié-, présenté, sous des airs quasi-prophétiques, comme un horizon moderne se substituant à un « modèle » en déclin, désormais réduit à quelques « niches »<sup>77</sup>.

---

<sup>74</sup> Dans une littérature volumineuse, on ne mentionnera que quelques références : MOURIAUX, René, *Le syndicalisme face à la crise*, Paris, La Découverte, 1986 ; NOBLECOURT, Michel, *Les syndicats en question*, Paris, éd. Ouvrières, 1990 ; LABBE, Dominique, CROISAT, Maurice, *La fin des syndicats*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Politis la revue, « *Y a-t-il une autre vie après le syndicalisme ?* », n°3, 1997. Voir également CRETTE, Xavier et SOMMIER, Isabelle, *La France Rebelle*, Paris, Michalon, 2006.

<sup>75</sup> AGUITON, Christophe, BENSARD, Daniel, *Le retour de la question sociale*, Paris, éd. Page deux, 1997 ; BEROUD, Sophie, MOURIAUX, René, VAKALOULIS, Michel, *Le mouvement social en France*, Paris, La Dispute, 1999 ; GROUX, Guy, *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard, 1998.

<sup>76</sup> SOMMIER, Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

<sup>77</sup> ION, Jacques, *La fin des militants ?*, Editions de l'atelier, Paris, 1997.

Dans les deux cas, les thèses avancées semblent se situer en relative syntonie avec les acteurs mobilisés ou, en tout cas, être rapidement appropriées par les milieux militants<sup>78</sup>. L'examen du mouvement des chercheurs semble pouvoir légitimement s'inscrire dans ces perspectives d'analyse.

Dans ses formes d'organisation, comme dans ses modalités d'action, le mouvement Sauvons la Recherche semble fidèle aux tendances lourdes des mouvements sociaux actuels, s'appuyant sur un renforcement de la conflictualité sociale et marqué par une redéfinition des acteurs, et des causes de la protestation (luttés pour les droits des chômeurs, humanitaire, droit au logement, défense des sans-papiers, etc.). Le début des années 90 marque la renaissance et l'essor des conflits sociaux, tant en France que dans tous les pays occidentalisés. La contestation réapparaît sous un nouveau jour. L'atonie des années 1980 est parfois imputée à la dépolitisation croissante des citoyens et notamment des jeunes, habitués à l'alternance politique. L'affaiblissement numérique de la classe ouvrière au profit des classes moyennes, a mis à mal les organisations syndicales, représentatives des mouvements protestataires<sup>79</sup>. Dans un contexte socio-économique difficile, de nouveaux mouvements contestataires se créent en marge des centrales syndicales dites « classiques », actant ainsi un état de crise de confiance politico-syndicale (Sommier).

Ces mouvements sociaux sont caractérisés par des modes d'organisation et d'actions recouvrant des caractéristiques similaires : organisation sous forme de coordination, formes d'organisation souples, autogestion, refus d'une structuration précise, volonté de délibération, fonctionnement au consensus, limitation du vote, mais aussi des choix du répertoire de l'action collective (notamment recours à l'expertise et théâtralisation des activités militantes).

La dégradation du lien social et la dé-crédibilisation des partenaires sociaux a en effet engendré de nouvelles formes de participation sociale en gestation. L'association est une de ces formes. A la différence des corps intermédiaires, elle n'implique qu'un engagement

---

<sup>78</sup> L'une des expressions de cette circularité est l'ouvrage cité précédemment et signé conjointement par un universitaire, par ailleurs membre de la LCR, et l'un des leaders du « mouvement social », cf. AGUITON, Christophe, BENSARD, Daniel, *Le retour de la question sociale*, op. cit. Sur la notion de circularité, cf. OLLITRAULT, Sylvie, « *Science et militantisme. Les transformations d'un échange circulaire* », Politix, 36, 1996.

<sup>79</sup> MOURIAUX, René, 1986 ; NOBLECOURT, Michel, 1990, op. cité.

contractuel limité dans le temps et dans les objectifs, entre des personnes volontaires. « *Elle est le décalque dans la sphère publique de l'entreprise* » (Ion 1997).

Le modèle de l'association se construit par exclusion du privé. Il est l'illustration d'un « Nous » très dense, autrement dit d'une sociabilité interne très forte, qui se construit souvent « contre ». La définition d'un adversaire (dans le cas de Sauvons la Recherche, le gouvernement) permet la mobilisation au sein du groupe des moyens d'y répondre. Cette forme sociale est évidemment étroitement liée à une nouvelle forme d'engagement : l'engagement distancié. L'association est avant tout une association de personnes autonomes ; le sacrifice de la vie privée n'est plus de mise. Ce qui ne veut pas dire que le niveau d'implication personnelle est moindre, ou sur le point de disparaître.

En ce qui concerne la nature du collectif SLR, si nous établissons des détours vers des notions sémantiquement voisines, telle que le syndicat, l'association, le collectif, c'est moins pour créer la confusion que pour rendre compte de l'ambiguïté sémiologique, et par conséquent de la difficulté réelle à définir Sauvons la Recherche. SLR est perçue comme une forme de militantisme, un modèle adhocratique<sup>80</sup> ou encore un mouvement social. Mais il n'est pas plus abstrait que le terme même de mouvement social. « *Le sens commun associe à l'idée du mouvement social un ensemble de forme de protestations, relie au mots des évènements, des pratiques.* »<sup>81</sup> Or, il existe une grande hétérogénéité des formes de protestation. Nous veillerons, par ailleurs, à demeurer à l'écart de typologies stériles et de critères prétendument symptomatiques pour éviter toute aporie. Car il ne suffit pas de trouver un nom aux choses pour prétendre en donner une définition claire. SLR est une forme nouvelle de manifestation du social. Comme toute forme nouvelle, elle se nourrit de facteurs préexistants et innove d'autres formes d'actions collectives. D'où la difficulté à comprendre d'abord, et à caractériser ensuite, cette nouvelle forme de revendication.

La difficulté à caractériser la nature même du collectif Sauvons la Recherche tient à la zone d'ombre qui entoure la définition très molle de l' « *agir ensemble* ». Comme le constate Erik Neveu<sup>191</sup>, si l'on retient comme critère la finalité, à savoir l'infléchissement d'un groupe sur

<sup>80</sup> À savoir une organisation fluide et éphémère, formée autour d'une demande précise et se dissolvant dès que résolue, caractère limité de l'adhésion des individus, ou encore absence de visée politique rattachant la demande ponctuelle à un combat global et totalisant

<sup>81</sup> NEVEU, Erik, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, La Découverte, collection Repères, Paris, 2001.

le reste de la société, il est très difficile de percevoir la différence entre l'action d'un collectif, et l'activité d'une agrégation de comportements individuels sans intention de coordination. L'on considérera, pour s'en convaincre, qu'effectivement, les processus de diffusion culturelle (par exemple la mode) provoquent les mêmes effets sans intention de peser sur l'ensemble de la société.

C'est donc que la notion de volonté et de croyance est essentielle pour caractériser un collectif militant. Au cours de notre réflexion, il semble nécessaire de prêter une attention particulière à cette notion, non seulement parce qu'elle fonde le collectif SLR, mais parce qu'il est à parier qu'elle trouve une certaine résonance chez les adhérents de SLR, et participent à construire une certaine forme d'appartenance identitaire.

Pourtant la difficulté à qualifier la nature de SLR ne provient pas que de critères d'ordre sémantique autour d'une notion floue. Elle participe aussi de la construction même du collectif, représentation des chercheurs. Elle interroge donc la place même du chercheur dans la société.

*A ces difficultés qui découlent de la nature innovante d'un collectif qui réinvestit le champ de la protestation sociale par l'usage de la technique, se rajoute d'autres incertitudes, liées au concept très peu objectif d'engagement militant, et plus globalement d'un travail sur l'humain.*

## ***2. Lutte pour la place du savoir et de la science : une rapide montée en généralité***

Ni «mobilisation improbable»<sup>82</sup>, ni «miracle social»<sup>83</sup>, SLR se différencie fortement des types de mobilisation décrits comme « nouveaux mouvements sociaux » par l'accumulation de ressources de ses membres. Pourtant, tout comme les « nouveaux » militants n'hésitent pas à mobiliser sur des situations de souffrance individuelle en revendiquant des droits universels

---

<sup>82</sup> MATHIEU, Lilian 2001, op. cité.

<sup>83</sup> BOURDIEU, Pierre, « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », in *Contre-feux*, Paris, Liber, Raisons d'agir, 1998, p.102-104

(au travail, au logement, etc.), SLR mobilise fortement les valeurs universelles portées par la place de la science et du savoir. Dès le départ, les initiateurs de la pétition Sauvons la Recherche souhaitent différencier Sauvons la Recherche d'un mouvement n'ayant qu'une visée corporatiste.

Les revendications initiales, contenues dans le texte de cette pétition, sont au nombre de trois, et sont plus « défensives » que réellement « offensives »<sup>84</sup>. Il s'agit d'une part de la restitution des gels de crédits des années précédentes, d'autre part que les 550 postes de chercheurs statutaires transformés en CDD redeviennent des postes statutaires, et enfin de l'organisation d'un débat national sur la science et la recherche.

**Message de courrier électronique :**

**« Le silence des agneaux »**

*Adressé le 09 Décembre 2003 à une liste de 114 contacts*

*« Vous connaissez comme nous la gravité de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la recherche publique en France : baisses de crédits, non versement d'une partie importante des CP de 2002, annonce de la création de fondations de recherche qui aboutiront à retirer aux EPST une grande partie de leurs moyens et capacité de décision.*

*Le plus grave est le choix de réduire brutalement le nombre de recrutements sur des postes permanents, dans la période où l'on attendait au contraire une nette augmentation de ces embauches : lorsque les jeunes actuellement en thèse ou en post-doc se sont engagés dans la recherche, on leur annonçait une perspective d'embauche raisonnable, étant donné le nombre de départs à la retraite et l'engagement de Chirac sur la recherche au sommet de Lisbonne en mars 2000.*

*Face à ces perspectives très graves, la passivité avec laquelle les chercheurs subissent le déclin de la recherche publique a quelque chose d'effrayant. Sans être exhaustifs, plusieurs signes témoignent de la gravité de la situation et des mesures, parfois présentées comme transitoires, par le gouvernement.*

---

<sup>84</sup> Elles sont qualifiées de revendications de « survie » par les responsables de SLR (entretiens).

*Ainsi, ironiquement, alors que nous manquons de l'essentiel dans notre travail, dans ce contexte de pénurie, des miettes à se partager (par exemple des contrats d'interface, confortables primes personnelles à des responsables choisis, d'équipes performantes) nous sont proposées dans des conditions et selon des procédures non acceptables par un grand nombre de chercheurs.*

*Il y a ensuite le travail des commissions spécialisées, activité clé dans l'évaluation et la vie scientifique de nos Institutions, qui est désormais remis en question, voire ignoré. Rappelons à ce propos que lors du dernier conseil d'admission de l'Inserm, celui-ci a opéré un bouleversement majeur des classements des jurys d'admissibilité dans des proportions jamais atteintes auparavant.*

*La réduction de l'embauche de chercheurs jeunes et l'indéfinition des moyens sont alarmantes. On ne voit pas quelle sera la politique de substitution, et en particulier quels moyens seront mis en œuvre pour garder en France de jeunes chercheurs talentueux mais hors-statut, afin de pallier aux conséquences prévisibles de la politique actuelle, qui hypothèque le futur de la recherche et décourage le recrutement de nouveaux candidats.*

*Il est clair que les réformes mises en œuvre, que ce soit de façon ouverte ou plus insidieuse, ne visent pas à résoudre une situation liée à la conjoncture économique, mais visent une restructuration profonde de nos institutions, qui se met en place pour l'instant sans débat ni concertation. Que faire face à cette avalanche de mesures «transitoires » et de projets sans débat ?*

*Certes, nous avons peu de moyens d'action possible.*

*Il en reste un : celui de refuser désormais toute participation aux activités administratives et d'animation de la recherche, en particulier celle de l'évaluation (d'unités, d'IFR, de demande de crédit) émanant d'un EPST ou du ministère. Avec une exception: celle des recrutements de CR au CNRS, étant donné qu'il s'agit d'une année exceptionnelle par rapport à la limite d'âge, et que le nombre de postes y a été diminué de façon beaucoup moins dramatique qu'à l'INSERM.*

*Un tel refus des charges administratives n'a de sens que s'il est massivement suivi.*

*L'objet de ce message est de savoir si vous seriez prêt à vous engager, si un tel appel était lancé, à refuser d'accomplir des tâches administratives et d'animation de la vie scientifique,*

*voire à démissionner des postes de responsabilité correspondant spécifiquement à ces tâches. Si votre réponse est positive, il restera à se mettre d'accord rapidement sur quelques points importants [...] Les signataires seront ensuite sur une liste de diffusion de mails qui permettra de débattre de la suite et de décider de la fin de la grève. Les signataires s'engageraient à ne cesser la grève que lorsqu'un nombre significatif de signataires (par ex, 25%) l'auraient expressément souhaité.*

*VOS REPONSES SONT ATTENDUES D'URGENCE ! Nous les espérons positives. Si vous avez de bonnes raisons de considérer que c'est une mauvaise idée, faites-le nous savoir aussi.*

*Fernando Arenzana et Alain Trautmann*

Dès le début les prises de positions de SLR sont inscrites dans un cadre désingularisé selon un mécanisme de montée en généralité<sup>85</sup>. Le groupe de rédacteurs du projet de pétition qui sera intitulé Sauvons la Recherche entend dépasser une protestation revendicative salariale (qualifiée de «catégorielle») en portant une revendication non pas pour soi, mais pour les autres (en l'occurrence pour les jeunes chercheurs et pour la recherche en tant que service public), ainsi qu'une prétention à une réflexion réformatrice (par la proposition de réfléchir sur « les structures de la recherche »).

L'apparent désintéressement du discours revendicatif donne ainsi une crédibilité au mouvement et à ses responsables. L'orientation du discours tantôt vers le groupe (« la communauté des chercheurs»), tantôt vers l'humanité révèle un double positionnement du collectif SLR. La limitation sectorielle de la protestation contraste avec le souci d'inscrire la lutte dans une perspective sociétale de long terme. Les orientations développées dans les communiqués du collectif prennent en compte ces deux aspects même s'ils évoluent aussi selon les moments, les interlocuteurs et les différents foyers de la mobilisation.

Les responsables de SLR (membres du collectif national), et tout particulièrement Alain Trautmann, le porte-parole du mouvement, semblent incarner parfaitement la figure du chercheur et les valeurs qu'elle sous-tend (vocation, désintérêt, rigueur), tant du point de vue médiatique qu'auprès des membres de leur communauté. Il est remarquable que des membres

<sup>85</sup> MATHIEU, Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, 2004.

cumulant une grande part du capital disponible dans leur champ, dans sa version la plus dominante et légitime, ait si totalement incarné, dans ce moment de lutte, la communauté qu'ils représentaient.



### *3. Les différentes phases du mouvement*

Le mouvement des chercheurs est passé par plusieurs périodes aisément distinguables. Sans pour autant considérer les chercheurs comme une « classe sociale » au sens propre du terme, nous proposons ici un raisonnement par analogie de façon à représenter l'ensemble des acteurs dans une perspective évolutive au cours de différentes étapes du mouvement. En première période, une phase de « crise » que nous avons intitulé « conflit des chercheurs » (novembre 2003 jusqu'à avril 2004).

Ce conflit est lui divisible en trois phases :

1. dans un premier temps des acteurs hétérogènes parviennent à passer d'une « classe-en-soi » à une « classe pour soi » (Bourdieu)<sup>86</sup> ;
2. dans un second temps, le collectif arrive à exister en actes et donc à agir et proposer des mesures concrètes pour sortir de la « crise de la recherche en France » ;
3. enfin une ultime cristallisation des acteurs et une sortie (temporaire) d'un aspect de la crise, à savoir la résolution des questions que nous avons appelées « matérialistes »<sup>87</sup> et non celles autour de la place de la recherche dans la société française et de son avenir.

Le conflit « dur » est donc suivi d'une résolution des enjeux matérialistes (ou corporatistes), mais pas des questions symboliques, à savoir, la place de la recherche en France.

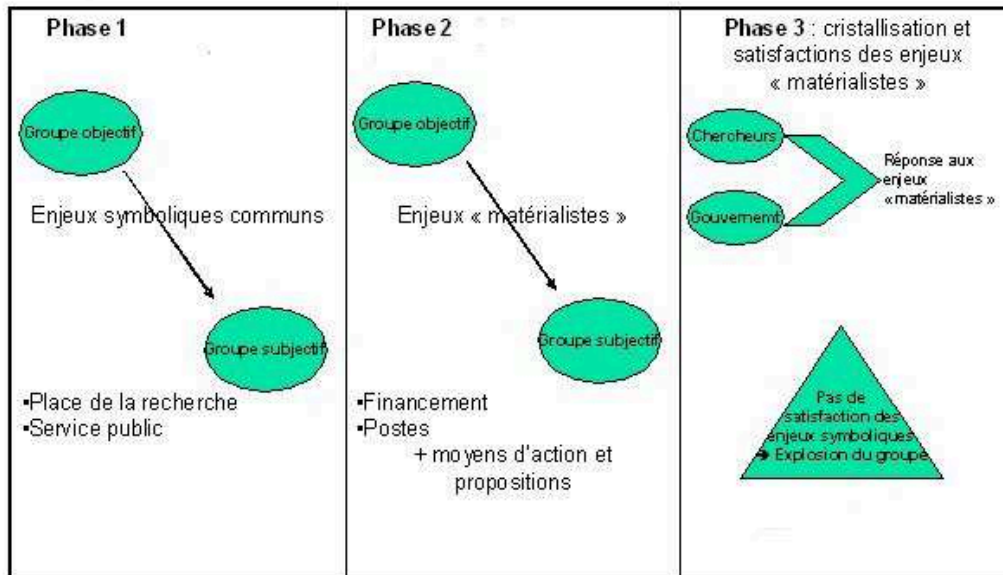
Le schéma suivant permet de récapituler les phases du conflit :

---

<sup>86</sup> La « classe-en-soi », définie sur la base d'un ensemble de conditions objectives est opposée à la « classe-pour-soi », fondée sur des facteurs subjectifs. La perception du monde social est le produit d'une double structuration sociale : un côté « objectif », socialement structuré par des propriétés attachées aux agents et un côté « subjectif » par les schèmes de perceptions soumis à des luttes et des rapports de forces symboliques. BOURDIEU, Pierre, « Espaces social et genèse des « classes », Actes de la Recherche en sciences sociales 52-53 (juin 84), p.3-12.

<sup>87</sup> Rétablissement du budget et création de 550 postes, à effet immédiat.

# Explication schématique du conflit



A la suite de ce premier cycle, qui correspond à un « paroxysme » dans la crise et que l'on a qualifié de « phase de conflit », une seconde période, allant d'avril à mars 2006, correspond à la mise en débat et l'application des propositions de réformes de la recherche française.

Cette période comprend, elle aussi, deux moments distincts de la mobilisation. Entre avril et novembre 2004, les multiples débats organisés aboutissent à la rédaction d'un rapport remis au gouvernement (phase d'élaboration) et pendant la deuxième phase, le collectif SLR va tenter de suivre pas à pas l'élaboration et le vote de la loi pour le faire correspondre à ses attentes (phase de suivi).

L'étape cruciale de l'adoption définitive de la loi sur la Recherche par le Parlement en mars 2006 implique le début d'une nouvelle période, et un nouvel âge du mouvement SLR, dont les éléments ne nous sont encore que partiellement connus. Lors de l'assemblée générale de l'association, la dissolution du collectif national Sauvons la Recherche est prononcée, ainsi

que la fermeture de la liste de discussion<sup>88</sup>. Il est également décidé une reconcentration des actions futures sur l'association Sauvons la Recherche. Ces actions devraient être orientés autour de plusieurs projets : poursuite du dialogue « science et société », campagne, diffusion d'informations et actions en faveur de la recherche auprès des politiques et des citoyens<sup>89</sup>, poursuite des réflexions entamées à la faveur des Etats généraux, notamment sur l'Europe et l'enseignement supérieur.

---

<sup>88</sup> Une liste de diffusion (en anglais mailing-list) est un des services les plus couramment utilisés sur Internet, permettant à un expéditeur d'envoyer un message à un ou plusieurs destinataires. Cf. chapitre « Une utilisation extensive d'une ressource structurante : Internet dans le conflit », infra.

<sup>89</sup> Le mot « Lobby » n'a pas été prononcé lors de l'AG, mais parfois évoqué « dans les couloirs ».

## **Chapitre 2 - A propos des scientifiques et des chercheurs : le mouvement Sauvons la Recherche**

Afin de comprendre les origines et la portée du mouvement des chercheurs, il faut prendre en compte à la fois le contexte global et le contexte particulier dans lequel a pris naissance le fait sociologique et communicationnel étudié dans cette recherche. Le conflit des chercheurs prend ses sources bien avant 2004 dans un faisceau d'événements préalables. Observant les prémisses de la mobilisation nous pourrions voir de quelle façon un mouvement tel que celui-ci prend forme et s'organise.

Le champ de la recherche et de l'enseignement supérieur a ses spécificités qui apparaissent clairement au regard des formes que revêt le mouvement, même s'il n'échappe pas aux « *répertoires d'actions collectives*<sup>90</sup> » développés par les actions politiques non conventionnelles de sa décennie. Au travers des événements chronologiques relevés, c'est également l'évolution d'un groupe catégoriel particulier que nous pouvons éclairer.

---

<sup>90</sup> TILLY, C., « Les origines du *répertoire de l'action collective* contemporaine en France et en Grande-Bretagne », revue *XXème siècle*, vol.4, 1984.

## I. La conduite du mouvement **Sauvons la recherche**

### *1. Les prémices de la mobilisation*

Durant deux mois, en octobre et novembre 1998, la mathématicienne Michelle Schatzman, directrice de recherche CNRS à Lyon, anime un site personnel « Pour ceux que les projets actuels de réforme inquiètent », sous le ministère de Claude Allègre. Selon les informations publiées sur le site lui-même le 12 novembre 1998 : « mardi dernier, 851 machines différentes dont des caches se sont connectées ici ». Cette page web sera plus ou moins active jusqu'à l'automne 1999. C'est parce qu'il en a été un lecteur assidu, à la recherche d'informations, qu'Alain Trautmann souhaitera, en 2003, créer un site d'information et de mobilisation sur l'avenir de la recherche<sup>91</sup>.

#### *Une recherche de la ressource du nombre au travers de pétitions<sup>92</sup>*

C'est autour de pétitions électroniques que va progressivement monter la mobilisation contre l'état budgétaire de la recherche française. En septembre 1998, sous l'impulsion de six chercheurs de l'INSERM dont Claude Mawes, Directeur de recherche et François Coulier, Chargé de recherche en biologie à Marseille, naît la première pétition ayant utilisé Internet pour essayer de résoudre des difficultés imposées aux laboratoires de recherche par la puissance publique, tous organismes confondus. Cette pétition réunit 1300 signatures et suscite quelques articles de presse, dont un dans la revue scientifique internationale *Nature*<sup>93</sup>. Les signatures sont reçues par courrier électronique et comptabilisées à la main.

Chacune des pétitions suivantes dans le domaine de la recherche recevra un nombre croissant de signataires et les listings sont chaque fois compilés pour lancer la pétition suivante, qu'elle provienne du petit groupe de Marseille ou d'autres. Ce listing, grossi au fur et à mesure de chaque mobilisation autour de pétitions, sera utilisé pour le lancement de la pétition **Sauvons la Recherche** quelques années plus tard.

---

<sup>91</sup> Entretien avec Alain Trautmann, 12/06 /2005

<sup>92</sup> OFFERLE M., in *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1996

<sup>93</sup> *Nature*, vol 396, 26 novembre 1998, p297.

La seconde pétition d'envergure lancée notamment par Claude Mawas et François Coulier, avec l'appui de chercheurs niçois, est arrêtée le 4 avril 2003 avec 7169 signataires. Elle a un certain retentissement dans la presse, notamment sous le nom de « Pétition des Marseillais » et bien que des niçois aient joué un rôle important dans le lancement de cette pétition. Le site de la pétition jouera pendant quelques temps un rôle similaire à celui de « recherche-en-danger » jusqu'à la pétition Sauvons la Recherche dont le succès imposera un regroupement des forces et le quasi abandon du site dit « des marseillais ». On assiste progressivement à une nationalisation de mobilisations lancées d'abord localement.

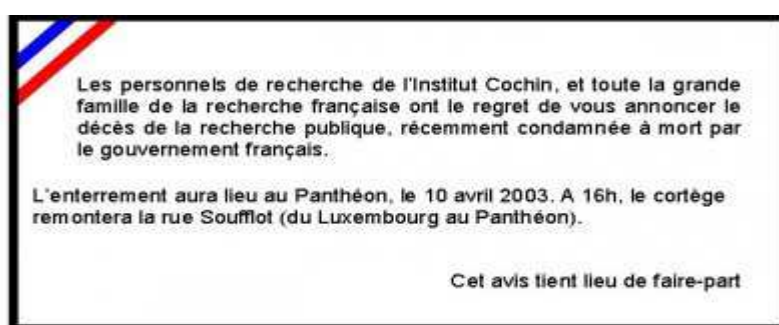
Une revue de presse, créée et animée par le chercheur François Coulier, et liée au départ à la pétition dite « des marseillais » voit le jour en mars 2003. Elle était d'abord envoyée par mail aux signataires de la pétition (en fait, à ceux qui n'avaient pas expressément indiqué qu'ils ne voulaient pas recevoir de mails), puis à travers une liste de diffusion hébergée sur un compte personnel chez Free (à partir d'octobre 2003), puis sur une liste de diffusion spécifiquement SLR (en mars 2006). À partir de novembre 2003, et à la demande d'Alain Trautmann et Bertrand Monthubert, la revue de presse sera également publiée sur le site de Sauvons la Recherche. La revue de presse est envoyée à plus de 2000 personnes chaque semaine (après le passage sur les moyens techniques de SLR et une procédure de confirmation de l'abonnement, le nombre d'inscription avoisine les 900 en 2006). Les articles de la revue de presse (organisée par journaux depuis janvier 2004) sur le site « recherche-en-danger » de SLR totalisent plus de 5000 visites par semaine.

Au printemps et à l'automne 2003, des mouvements de grève rythment la vie des universités françaises. Cela commence avec les fermetures d'Orsay et Toulouse III en raison des manques de moyens pour faire fonctionner correctement ces établissements, ces fermetures sont suivies par un mouvement contre la réforme dite de modernisation universitaire, auquel se greffe la protestation contre la réforme des retraites, entraînant de fortes perturbations dans une trentaine d'universités. Les raisons officielles invoquées sont liées aux réformes en cours ou à venir : mise en place de l'harmonisation européenne, volonté d'accorder plus d'autonomie aux universités.

A partir des différentes expériences de pétition et de publication sur des sites Internet, à l'instigation d'Alain Trautmann, Directeur de recherche à l'institut Cochin, est créé en mars 2003 le site « recherche-en-danger ». Recherchant un étudiant susceptible de programmer un site web, il est mis en relation avec Bertrand Monthubert, jeune Maître de conférences toulousain, par l'intermédiaire de Michel Broué, son ancien professeur à l'ENS dans le Département mathématiques.

*Des mobilisations mises en scènes pour intéresser les médias, à l'image des « nouveaux mouvements sociaux »*

Une des caractéristiques expliquant le succès futur des mobilisations est que, le début, les promoteurs de celles-ci cherchent à « intéresser » les médias en mettant en scène leurs revendications. En effet, selon Eric Darras, « *plus l'entreprise politique non conventionnelle intègre les contraintes de la production journalistique, plus ses chances de réussites sont réelles*<sup>94</sup> ». Dès le 8 avril 2001 « L'appel de Cochin » est publié sur le site, à l'initiative d'Alain Trautmann. Cette pétition annonce « l'enterrement de la Recherche française » le 10 avril au Panthéon à Paris et réunit plus de 7500 signatures. La manifestation-spectacle du 10 avril rencontre un écho certain dans les médias, une dizaine d'articles paraissent ainsi dans la presse nationale. Dans les semaines qui suivent, les réactions syndicales, tribunes de personnalités, articles de nombreux chercheurs sur le site « recherche-en-danger » aboutissent à ce qu'une partie des gels annoncés par le gouvernement soient réduits.



*Courrier envoyé à toute la presse et paru sur le site [recherche.en.danger.org](http://recherche.en.danger.org) le 8 avril 2003*

<sup>94</sup> DARRAS, Eric, *Présentation* in « La politique ailleurs », Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

En mai 2003, Henri Audier, physicien, directeur de recherche émérite au CNRS et membre du bureau national du syndicat SNC lance sur le « site des marseillais » son « Appel pour l'emploi », « *La France a besoin de plus de scientifiques, de chercheurs et d'universitaires.* » Après discussion pour savoir si cette pétition devait être sur le site « recherche-en-danger », Henri Audier décide la mettre sur le site des marseillais avec un lien sur le site recherche-en-danger ». Cette pétition aura reçu 13565 signatures. Après le lancement de la pétition « Sauvons la recherche », Henri Audier deviendra un membre important et très écouté du collectif puis de l'association, avec notamment la spécialité d'éplucher les projets de budgets et de réfléchir aux argumentations contre la politique gouvernementale en direction de la recherche.

Le 7 décembre 2003, emmenés notamment par Georges Débrégeas, qui deviendra ultérieurement un des piliers du mouvement Sauvons la Recherche, des physiciens du Collège de France (essentiellement des jeunes chercheurs) se mobilisent à leur tour « Pour une recherche publique indépendante » et demandent, entre autres, le rétablissement des 550 postes supprimés et l'augmentation de 30% des crédits.

#### *Un élément déclencheur*

Lors des vœux de Jacques Chirac aux français le 31 décembre 2003, le président déclare que « *Se mobiliser pour l'emploi, c'est relancer nos efforts de recherche* ». Le 6 janvier, lors des vœux aux forces vives de la Nation, il annonce que « *d'ici 2010, notre effort national de recherche, tout compris devra être porté d'un peu plus de 2% à 3% du PIB. C'est vital pour notre avenir.* » Il promet également une loi sur l'innovation et la recherche [qui] « *permettra de soutenir les investissements privés en recherche et développement, de retenir en France nos cerveaux les plus brillants qui, hélas, nous quittent de plus en plus, et les plus entrepreneurs et de créer des emplois à très haute valeur ajoutée* ».

Des chercheurs à l'origine de la future pétition Sauvons la Recherche ressentent ce discours comme une « véritable provocation » au moment où le budget est en baisse<sup>95</sup>.

---

<sup>95</sup> Entretien avec Alain Trautmann du 15 juin 2005.



## ***2. Du 7 janvier au 7 avril 2004 : trois mois de mobilisation intensive autour de la pétition électronique « Sauvons la Recherche »***

En décembre 2003, trois réunions se tiennent à l'Institut Cochin réunissant une vingtaine de biologistes des instituts Cochin, Curie et Pasteur. A l'initiative d'Alain Trautmann et Fernando Arenzana, tous deux directeurs de recherche à l'Institut Cochin, un premier texte “le silence des agneaux “ (qui deviendra Sauvons la Recherche) est rédigé.

*Emballlement médiatique progressif autour de la pétition électronique : le nombre est utilisé comme la première des ressources*


Le 7 janvier 2004, la pétition est publiée sur le site « recherche-en-danger » avec 150 premières signatures de directeurs de laboratoire. Après un diagnostic pointant le désengagement de l'État dans la recherche fondamentale, la pétition se structure autour de 3 revendications :

1. le versement des dotations dues aux organismes de Recherche,
2. l'augmentation des postes de chercheurs pour les jeunes docteurs,
3. l'ouverture d'Assises nationales de la Recherche.

Elle se conclut sur la menace d'une démission des directeurs de laboratoires signataires. Tournée initialement vers les protagonistes du milieu universitaire, elle accouchera quelques jours plus tard (le 20/01/2004) d'un texte destiné à recevoir le soutien des citoyens. Selon le site Internet (<http://recherche-en-danger.apinc.org/>), elle a finalement recueilli 322 631 signatures papier ou électroniques, dont 74 972 chez les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dès le 9 janvier des journaux se font l'écho de la pétition mais la pétition fait la Une du *Monde* le 11 janvier 2004 et fait l'objet d'un véritable dossier en page intérieure du journal. S'ensuit un emballlement médiatique qui culminera lors de la démission des directeurs de laboratoire le 9 mars.

# Le Monde

|                |           |   |
|----------------|-----------|---|
| Rubrique :     | Pge : 1,6 |  |
| France-Société | 1/3       |   |

## La révolte des chercheurs contre le gouvernement

LANCÉE sur Internet mercredi 7 janvier, une pétition intitulée « Sauvons la recherche » a d'ores et déjà été signée par plus de 3 500 scientifiques. Les signataires s'engagent à démissionner collectivement de leurs fonctions de direction d'unités et d'équipes si « les pouvoirs publics ne mesurent pas la gravité de la situation ». « En dépit du discours officiel affirmant que la recherche est une priorité nationale, le gouvernement français est bel et bien en train de fermer le secteur de la recherche publique », écrivent les pétitionnaires.

Ils s'inquiètent de la « réduction brutale » des recrutements de jeunes

chercheurs et dénoncent les coupes budgétaires sans précédent intervenues en 2003. Au cabinet du ministre de la recherche, Claudie Haigneré, on juge cette menace de démission « décalée » au moment où le président de la République annonce une loi d'orientation qui « marque une volonté de dynamiser la recherche ».

► 3 500 scientifiques menacent de démissionner

► Ils accusent le gouvernement

de « fermer le secteur de la recherche publique »

► Le CNRS dans une situation budgétaire difficile

► La réaction de Claudie Haigneré



Depuis le 7 janvier, 3 500 chercheurs ont déjà signé une PÉTITION dans laquelle ils menacent de démissionner de leurs fonctions de direction « si les pouvoirs publics ne mesurent pas la gravité de la situation ». Alors que Jacques Chirac a promis, le 6 janvier, « une impulsion nouvelle à l'effort de recherche et de développement », ces scientifiques, toutes disciplines confondues, dénoncent un écart entre le « discours

Dès le 20 janvier, la première réunion nationale du collectif Sauvons la Recherche rassemble plus de 50 personnes. Inspiré des mouvements sociaux récents (infirmières, intermittents du spectacle), la forme du collectif est alors privilégié avec une volonté affichée de constituer une représentation territoriale.

Une manifestation des syndicats de chercheurs et de l'enseignement supérieur a lieu le 24 janvier. Organisée de longue date (avant le succès de la pétition) par l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la Recherche. Sauvons la Recherche est présent en tête de manifestation. *« La diversité des sensibilités présentes dans le Collectif, et son souci de souligner que son appel s'adresse à l'ensemble de la nation, ne lui permettent pas de s'exprimer dans les mêmes termes qu'un syndicat. Néanmoins, constatant que les mots d'ordre de l'Intersyndicale pour le 29 janvier présentent une très grande convergence avec les demandes du texte "Sauvons la Recherche", le Collectif souhaite que cette manifestation soit un grand succès<sup>96</sup>. »*

#### **Communiqué de presse du collectif « Sauvons la Recherche »**

Paris, le 22 janvier 2004

Une réunion du collectif « Sauvons la Recherche » a eu lieu ce jeudi 22 janvier 04.

Les 35 participants à cette réunion représentaient les principaux secteurs de la recherche et principales régions françaises.

Le Collectif se réjouit de la mise en place de Comités locaux dans toutes les grandes villes de France, qui traduit l'extension rapide du mouvement à l'ensemble du pays. Il encourage fortement ces initiatives locales dont dépendront l'efficacité et la diversification des actions dans la période à venir. Le Collectif rappelle que, si le gouvernement devait rester sourd à ses demandes, la démission collective des directeurs d'Unité deviendrait inéluctable. Elle aurait pour conséquence de paralyser immédiatement les laboratoires de recherche publique, qui sont dans l'impossibilité légale de fonctionner en l'absence de responsable. Le gouvernement aurait alors à assumer la responsabilité de cette situation !

Nous rappelons à nouveau notre exigence d'un collectif budgétaire immédiat pour préserver un emploi scientifique pérenne dans les organismes de recherche publique, et l'ouverture d'un nombre significatif de postes d'enseignants-chercheurs, le plan pluriannuel pour l'emploi auquel s'était engagé le précédent gouvernement pouvant servir de référence.

<sup>96</sup> Communiqué du collectif « Sauvons la Recherche » du 20/01/2004

Nous demandons que le gouvernement et le Président de la République prennent la mesure du mouvement "Sauvons la Recherche" (les pétitions sont toujours ouvertes sur le site <http://recherche-en-danger.apinc.org>). Ce mouvement sans précédent est soutenu par plus de 20 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et doctorants, et témoigne de la situation catastrophique de la recherche publique en France.

Cette situation impose que les débats qui auront lieu dans le cadre du Colloque National de la Recherche ne dépendent pas d'un calendrier législatif précipité par le dépôt d'un projet de loi d'orientation de la Recherche. Nous avons commencé à réfléchir à l'organisation de ce Colloque, en liaison avec différentes composantes de la profession et de la société.

La troisième demande concerne le versement immédiat des sommes dues au titre du budget 2002.

Une délégation du Collectif a rencontré le 20 janvier au CNRS le bureau de la CPCN (Conférence des Présidents du Comité National), avec laquelle elle a constaté une complète convergence de vues, ce dont se réjouit vivement le Collectif.

Une délégation du Collectif a rencontré l'Intersyndicale qui prépare une manifestation le 29 janvier, pour la défense de la Recherche. La diversité des sensibilités présentes dans le Collectif, et son souci de souligner que son appel s'adresse à l'ensemble de la nation, ne lui permettent pas de s'exprimer dans les mêmes termes qu'un syndicat. Néanmoins, constatant que les mots d'ordre de l'Intersyndicale pour le 29 janvier présentent une très grande convergence avec les demandes du texte "Sauvons la Recherche", le Collectif souhaite que cette manifestation soit un grand succès.

Nous avons eu connaissance aujourd'hui de la réponse de Madame Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la Recherche. Cette réponse inclut de nombreuses déclarations d'intention qui ne tiennent aucun compte de nos demandes urgentes.

Devant cette fin de non-recevoir, le Collectif a décidé de s'adresser directement au Président de la République. Nous rappelons que le Président Chirac s'est engagé à porter l'effort national de recherche à 3% du PIB d'ici à 2010. Cet objectif implique une augmentation de quasiment 50% de l'effort actuel.

Il faut à présent que soient prises au plus haut niveau les mesures urgentes traduisant dans des actes un changement de cap radical dans la politique de recherche de la France. Il en va de l'avenir de notre pays. Nous appelons l'ensemble de nos concitoyens à soutenir notre action pour sauver la recherche.

Pour tout contact :

Courrier électronique : [recherche-en-danger@apinc.org](mailto:recherche-en-danger@apinc.org)

Site web: <http://recherche-en-danger.apinc.org>

Le soutien médiatique se renforce en quelques jours. Dans son éditorial du 31 janvier le quotidien *Le Monde* publie une attaque en règle contre la politique du gouvernement : « *Pathétique, la tentative du gouvernement de laisser pourrir la situation en espérant que la communauté scientifique se lassera et que les grands médias télévisuels, peu enclins à suivre les problèmes de la recherche, ne consacreront pas une minute de leurs journaux télévisés à l'affaire. Pari perdu.* »

#### *Les tentatives gouvernementales pour faire baisser la mobilisation*

Les chercheurs reçoivent tous, dans leur laboratoire, une lettre de leur ministre de tutelle Claudie Haigneré le 22 janvier qui attise la mobilisation plutôt que de la calmer. Le 10 février 2004, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche annonce dans un communiqué de presse le lancement d'Assises Nationales de la recherche, pilotées par un comité d'experts nommés par le gouvernement. Cette annonce intervient à la veille de la conférence de presse du collectif Sauvons la Recherche, où ils avaient annoncé qu'ils lanceraient des Etats-Généraux de la Recherche.

Claudie Haigneré convient, à cette occasion, de "*la gravité de la situation, de la préoccupation des jeunes devant les perspectives de carrière* " et reconnaît qu'" *une ambition et un tel moment historique de mobilisation pour une recherche d'excellence exigent une programmation sur le long terme de l'emploi scientifique*"<sup>97</sup>. Ces propos traduisent un changement de ton sensible dans les déclarations du Ministère de la Recherche concernant la situation de la Recherche française.

Environ deux cents chercheurs bordelais et toulousains manifestent le 27 janvier à l'occasion de la visite de Claudie Haigneré. Durant toute l'année 2004, à chaque déplacement du président de la République ou d'un ministre en région, les chercheurs locaux se mobiliseront

---

<sup>97</sup> Lettre aux chercheurs de Claudie Haigneré, reçue le 22 janvier 2004.

ainsi, à l'appel de SLR et des syndicats, en réponse à leur venue. C'est, par exemple, le cas pour la venue de Jacques Chirac à Marseille le 2 avril 2004.

### **Communiqué de presse du collectif « Sauvons la Recherche » du 28/01/2004**

Une réunion du collectif « Sauvons la Recherche » a eu lieu ce mercredi 28 janvier 04.

La pétition "Sauvons la Recherche" lancée le 7 janvier a recueilli à ce jour plus de 30 000 signatures de personnels de recherche, et plus de 13 000 signatures de citoyens soutenant notre démarche.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse concrète du gouvernement ou du Président de la République aux demandes du Collectif, concernant

- 1) un collectif budgétaire immédiat pour préserver un emploi scientifique pérenne
- 2) un moratoire sur la loi de programmation de la recherche afin que celle-ci prenne en compte les conclusions d'un très large Colloque National de la Recherche
- 3) le versement immédiat des sommes dues au titre du budget 2002.

Devant cette situation, nous avons déclenché le dispositif par lequel la démission des directeurs d'unité deviendrait effective. Au cours du mois de février, des opérations "Science en berne" seront organisées dans toutes les régions de France par notre collectif en liaison avec tous les acteurs de la recherche nationale qui voudront bien s'y associer. Elles permettront d'expliquer directement à nos concitoyens les raisons de notre action et en particulier, pourquoi la Recherche est en danger, en quoi il s'agit d'un enjeu national qui nous concerne tous. Si nous n'avons pas de réponse satisfaisante à nos demandes, une assemblée générale des directeurs d'unités sera convoquée le 9 mars 2004. C'est au cours de cette assemblée que la démission sera décidée collectivement et signée individuellement. Plus d'un tiers des directeurs d'unités des organismes de recherche ont déjà signé cet engagement et ce nombre ne cesse de croître.

Dernière minute : une délégation du Collectif a rencontré aujourd'hui Claudie Haigneré, Ministre de la Recherche et Philippe Braïdy, directeur de cabinet, à la demande du Ministère. Nous avons rappelé que la suppression de 550 postes dans les EPST ajoutée à l'absence de création de postes à l'Université équivalait à une rupture de contrat vis-à-vis des jeunes qui se sont engagés dans la voie de la recherche il y a quelques années, et que seul un collectif budgétaire permettrait de corriger cela. Une fin de non recevoir très ferme a été opposée à cette demande.

*Contacts:*

Bertrand Monthubert recherche-en-danger@apinc.org

Fernando Arenzana farenzana@pasteur.fr 01 45 68 82 63

Thierry Galli thierry.galli@fer-a-moulin.inserm.fr 0145 876 156

Jean Salamero salamero@curie.fr 01 42 34 63 81 / 83

Alain Trautmann, trautmann@cochin.inserm.fr 01 40 51 65 56

Une Conférence de presse de Sauvons la Recherche se tient le 11 février à l'Institut Henri Poincaré, Elle est animée par le Professeur Baulieu, président de l'Académie des Sciences, et A. Trautmann, avec la participation de nombreuses personnalités scientifiques (Edouard Brézin, Axel Kahn...), mais aussi des associations caritatives et des industriels.

*Polémiques autour de l' « intelligence » : un soutien très controversé*

Lancé le 18 février par l'hebdomadaire Les Inrockuptibles et signé par 70 000 personnes -philosophes, artistes, chercheurs, enseignants, écrivains, avocats- pour protester contre un « nouvel anti-intellectualisme d'Etat », la pétition « *Appel contre la guerre à l'intelligence* » suscitera de vives polémiques, en marge du mouvement des chercheurs. Les actions politiques non conventionnelles peuvent, en se trompant de cible, rendre d'appréciables services aux autorités politiques régulières<sup>98</sup>, en effet le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, répondra le 5 mars « *Disons-le avec force, puisque le débat sur l'intelligence est posé dans le pays, déclare le premier ministre devant la convention de la Fédération française du bâtiment, il existe aussi l'intelligence de la main, et elle n'a pas de complexe à avoir, cette intelligence de la main, parce qu'elle communique directement avec le cœur.* »

Patrick Devedjian contribue à élargir le fossé entre le gouvernement et les chercheurs par ses déclarations le 24 février. Le ministre délégué aux libertés locales déplore qu'à l'inverse de leurs collègues américains les chercheurs français soient plus occupés à signer des pétitions qu'à obtenir des prix Nobel<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> DARRAS, Eric, *Présentation* in « La politique ailleurs », Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

<sup>99</sup> Discours de Patrick Devedjian à l'occasion du congrès des maires, 24/02. Repris par la presse audiovisuelle (TF1, Antenne 2, journal de 20 heures).

Pourtant le 27 février, lors d'une annonce gouvernementale, les chercheurs obtiennent satisfaction à propos du versement immédiat de crédits affectés en 2002 aux organismes de Recherche, qui n'avaient toujours pas été payés.

La couverture médiatique intensive se poursuit, et de très nombreux chercheurs et personnalités sont invités à débattre durant une émission en direct sur France-Culture « L'avenir de la recherche ? » d'une durée de 5 heures. A cette occasion Etienne-Emile Beaulieu, président de l'Académie des Sciences et Edouard Brézin, Vice-président, annoncent leur proposition de se porter comme médiateurs entre les chercheurs mobilisés et le gouvernement.

#### **Message à tous les signataires du 25 février**

Par Bertrand Monthubert, le 26 février 2004

Au sommaire :

- 1) Quoi de neuf ?
- 2) Préparation de la journée du 9 mars - démission collective des responsabilités administratives
- 3) Préparation des Etats Généraux
- 4) Création de l'Association "Sauvons la Recherche"
- 5) Actions locales
- 6) Autres initiatives (hors collectif)

Sauvons la Recherche !! Signez, et faites signer, la pétition sur [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=272](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=272)

#### **1) Quoi de neuf ?**

La semaine a été marquée par l'annonce faite par le gouvernement de débloquer 293,8 millions d'euros. Vous trouverez l'analyse du collectif dans le texte "300 millions : le



gouvernement annonce qu'il va régler ses dettes" sur le site : [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=438](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=438)

Par ailleurs, le Directeur Général du CNRS a annoncé qu'il va effectuer une tournée en province pour présenter son projet de profonde réforme du CNRS. Nous avons publié un texte à ce sujet : [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=440](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=440)

Enfin, un avis du Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie, extrêmement intéressant, vient d'être mis sur le site : [http://recherche-en-danger.apinc.org/articles.php3?id\\_article=400](http://recherche-en-danger.apinc.org/articles.php3?id_article=400)

Ce Conseil tout à fait officiel (il est en principe présidé par Luc Ferry, absent cette fois-ci) donne à Madame la Ministre de la Recherche un avis musclé que ne désavouerait pas le Collectif "Sauvons la Recherche".

Enfin le nombre de signataires a dépassé les 115 000 (en additionnant les deux listes). Nous vous encourageons à continuer à récolter des signatures, notamment grâce à la pétition papier. Vous trouverez toutes les informations, avec une adresse postale ou un fax pour renvoyer les signatures, sur la page : [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=217](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=217)

## **2) Préparation de la journée du 9 mars - démission collective des responsabilités administratives**

Pour préciser ce qui se passera le 9 mars, une lettre a été adressée le 18 février aux directeurs de laboratoires. Une version légèrement modifiée de cette lettre est maintenant accessible à tous sur le site, sous le titre : "9 mars, mode d'emploi" : [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=439](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=439)

Les modifications tiennent compte de suggestions qui ont été faites au Collectif par un certain nombre de destinataires. Nous savons par ailleurs que notre liste de directeurs était malheureusement incomplète, comme nous l'ont signalé un certain nombre d'entre eux, et nous les prions de nous en excuser.

Cette journée sera marquée, outre l'assemblée générale des directeurs de laboratoires, par des événements impliquant l'ensemble des personnels de la recherche, les étudiants, et plus généralement tous les citoyens qui souhaitent manifester leur soutien à notre démarche.

## **3) Préparation des Etats Généraux**

Le Collectif a annoncé, lors d'une conférence de presse (11 février) et d'un communiqué de

presse (13 février), que les Etats Généraux de la Recherche auraient lieu ce printemps, quelle que soit la décision prise le 9 mars sur les négociations avec le gouvernement et donc la démission des directeurs de labo. De nouvelles précisions sur ces Etats Généraux sont données dans le texte "Le point sur les Etats Généraux" sur le site : [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=441](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=441)

#### **4) Création de l'Association "Sauvons la Recherche"**

A la suite du mouvement auquel vous participez par votre signature, le collectif a fondé l'association " Sauvons la recherche ". Cette association régie par la loi de 1901 a pour objets :

1. De promouvoir la recherche fondamentale quelle que soit la discipline ;
2. D'œuvrer auprès du public, des instances de la recherche française, du gouvernement français, du parlement, de la commission et de l'assemblée européenne, des médias, pour améliorer la compréhension du fonctionnement, des apports et des besoins de la recherche fondamentale ;
3. De favoriser les relations entre la recherche publique et la recherche privée ;
4. De promouvoir l'enseignement de la science et la communication de la recherche ;
5. De favoriser les relations entre les Universités ou tout autre établissement d'enseignement supérieur et les établissements publics en charge de la recherche ;
6. De favoriser les relations entre la recherche publique française et la recherche publique des autres pays de la communauté européenne ;
7. D'analyser le fonctionnement de la recherche publique française et de publier ses analyses ;
8. De proposer des modes d'organisation et de financement de la recherche publique française et européenne. Si vous désirez adhérer pour soutenir le mouvement pour la recherche scientifique dans la durée, lui permettre de mener des actions dans le cadre des objets ci-dessus, merci d'envoyer votre cotisation et votre bulletin d'adhésion ci-dessous à :

#### **"Sauvons la Recherche"**

Société de Biologie Cellulaire de France

Case 243 - Université Paris VI

4 place Jussieu

75252 Paris cedex 05

Bulletin à découper et à renvoyer avec votre règlement par chèque exclusivement :

J'adhère à "Sauvons la Recherche"

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

e-mail :

Tel :

Ma cotisation est de (cocher la case correspondante et joindre un chèque à l'ordre de Sauvons la Recherche) :

5 euros pour les membres dont le revenu mensuel est inférieur à 1200 euros net,

10 euros pour les membres dont le revenu mensuel est supérieur à 1200 euros et inférieur à 2400 euros net,

15 euros pour les membres dont le revenu mensuel est supérieur à 2400 euros net.

Signature :

Avec nos chaleureux remerciements pour votre soutien,

Mme. Catherine Dargemont, Présidente, M. Thierry Galli, Vice-président, Mme. Isabelle Sommier, Vice-présidente, M. Henri Audier, Secrétaire, M. Jean Salamero, Trésorier.

### **5) Actions locales**

Des journées "Recherche en Berne", destinées à favoriser le lien entre les personnes de la recherche et les enseignants-chercheurs, ont lieu dans de nombreuses régions. Vous trouverez plus d'informations sur le site : [http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=15](http://recherche-en-danger.apinc.org/rubrique.php3?id_rubrique=15) Notons en particulier que le 3 mars aura lieu la journée Science en Berne à Paris et Ile-de-France, ainsi qu'à Nice, avec de nombreuses animations pour faire connaître notre action

### **6) Autres initiatives (hors collectif)**

**samedi 28 février** : une émission de France Culture, en direct et avec public, pendant 5 heures (de 13h30 à 18h30) au Cabaret Sauvage (Parc de la Villette). Voir sur le site [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=413](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=413)

**dimanche 1er mars** au Zénith à Paris, Avis de KO social, en convergence avec l'appel des Inrockuptibles. "Sauvons la Recherche !" pourra s'y exprimer brièvement, à côté de nombreux autres collectifs et associations (Agir ensemble contre le chômage, Act up, les médecins urgentistes, le syndicat de la magistrature etc...) et ... de nombreux musiciens.

**samedi 6 mars** Colloque Temps Nouveaux "Recherche et Société" toute la journée à l'Assemblée Nationale ; 3 ateliers "Recherche et compétition économique", "Etre citoyen dans la société de consommation", "Recherche et formation" suivi d'une table ronde Voir sur le site [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=443](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=443)

*Durcissement de la mobilisation : paroxysme de la « crise »*



*Les directeurs de laboratoire de recherche réunis à l'Hôtel de Ville de Toulouse le 9 mai 2004*

A l'appel du collectif Sauvons la Recherche, plusieurs milliers de chercheurs, à Paris et dans plusieurs villes de province, organisent une journée « Science en berne » le 3 mars. Une série d'actions est organisée pour « sensibiliser le grand public aux problèmes de la recherche ». Ce même jour, un vote a lieu, à l'Académie des Sciences, en faveur de la création d'un « Comité national » pour fédérer les projets d'Assises du ministère et d'états généraux du collectif Sauvons la Recherche. Le premier ministre reçoit le 5 mars les professeurs Beaulieu et Brézin. Ces derniers se proposent comme médiateurs dans cette crise, une proposition qui est acceptée et sera finalement suivie également par SLR à l'issue de négociations qui aboutiront à la création du CIP (Comité d'Initiative et de Proposition) le 9 mars.

Enfin le 9 mars 2004, plus de 3000 directeurs de laboratoires et chefs d'équipes démissionnent ce jour avec le soutien de 5000 manifestants à Paris et des événements dans toutes les villes universitaires de France. Alain Trautmann annonce le lancement des Etats Généraux de la recherche et déclare les « labos en lutte » dans toute la France. A cette occasion, SLR valide la mise en place du Comité d'Initiative et de Propositions chargé d'organiser les Etats Généraux de la recherche et présidé par Etienne- Emile Beaulieu et Edouard Brézin, président et vice-président de l'Académie des Sciences. Ce même jour, Jean-Pierre Raffarin, premier ministre, dans un entretien publié le matin par Libération, estime que le gouvernement n'est pas « *dans un marchandage à la petite semaine* ».

Le collectif Sauvons la Recherche fonde, le 10 mars 2004, l'association « Sauvons la Recherche ». Catherine Dargémont, directrice de Recherche à l'Institut Curie, est élue présidente de l'association. Il s'agit uniquement, au début, d'une structure destinée à faciliter l'organisation administrative et financière du mouvement.

Ce même jour, quatre scientifiques de renom, François Jacob, prix Nobel de médecine, Jean-Marie Lehn, Nobel de chimie, Pierre-Louis Lions, Médaille Fields, la plus haute distinction en mathématiques, et Philippe Kourilsky, directeur général de l'Institut Pasteur, proposent leur propre contribution au débat. Un long texte, intitulé DU NERF ! - Donner un nouvel essor à la Recherche française - est publié sur le site Internet de l'Institut Pasteur et repris intégralement dans le journal Le Monde.

Quatre grands thèmes de réflexion sont fixés le 16 mars 2004, lors de la première réunion du CIP (Comité d'Initiative et de Proposition des États Généraux de l'enseignement supérieur et de la recherche : Recherche et Société - Organisation et Financement de la Recherche - Statut des Personnels – Évaluation. Les États Généraux de la Recherche sont structurés en groupe.

La réponse de Jacques Chirac à la lettre envoyé par Alain Trautmann au nom du collectif SLR. Parvient à l'association le 17 mars 2004. Cette réponse suscite une flambée des messages de commentaires sur le site « recherche-en-danger » où elle est immédiatement publiée (plus de 200 interventions en quelques jours).

### **Réponse du Président de la République à "Sauvons la Recherche"**

Monsieur,

Vous avez exprimé les inquiétudes, les attentes et l'ambition de nombreux scientifiques de notre pays pour la recherche française.

Depuis les débuts de la Vème République, la France s'est dotée d'une politique scientifique dont l'Etat a été l'un des principaux moteurs. Il le restera. Cette politique a permis à la nation de développer de puissants organismes de recherche et des pôles universitaires prestigieux qui participent dans de nombreux domaines au rayonnement intellectuel et à la réussite économique de la France.

Mais nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouveaux défis car la France et l'Europe ont pris du retard. C'est pourquoi j'ai souhaité en janvier dernier que la politique de recherche de notre pays soit relancée à travers une nouvelle loi d'orientation et de programmation.

Pour rester fidèle à notre tradition d'excellence, la nation doit en effet exprimer une ambition scientifique adaptée aux exigences de notre temps et se doter d'un nouveau cadre stratégique et financier pour le développement de son effort de recherche. C'est à mes yeux l'un des impératifs majeurs de notre avenir.

Je souhaite que la loi d'orientation et de programmation définisse nos priorités et mette en place ce nouveau cadre. Elle devra hiérarchiser nos objectifs en termes de discipline et de projets. Elle planifiera de manière transparente l'évolution des effectifs et des crédits de la recherche. Elle garantira la continuité de la mise en œuvre de notre politique. Elle mettra un terme à une gestion de la recherche incompatible avec la conduite de projets pluriannuels car marquée, y compris dans la période récente, par trop d'à-coups, d'incertitudes et de rigidités d'organisation.

J'ai fixé pour la France l'objectif de 3% de la richesse nationale consacrés à la recherche d'ici 2010. Cet objectif correspond à celui que l'Europe s'est donné au Conseil européen de Lisbonne. Pour l'atteindre, il faudra non seulement que l'effort privé de la recherche progresse, mais aussi augmenter les moyens de la recherche publique, en particulier dans des domaines aussi déterminants pour l'avenir que les sciences du vivant.

Le Gouvernement vient de prendre des engagements en ce sens. Il lui appartient de les préciser et de les concrétiser, en concertation étroite avec les acteurs de la recherche publique. Vous vous êtes inquiété à juste titre de la désaffection des jeunes pour les métiers scientifiques. Je partage cette préoccupation. Aussi ai-je demandé au gouvernement de mettre en œuvre un plan national pour la diffusion de la culture scientifique et technique. Il a été adopté au conseil des ministres du 25 février 2004.

Mais au-delà de cette mobilisation se pose la question des débouchés des jeunes chercheurs. La recherche française a besoin de l'apport de jeunes scientifiques prêts à lui consacrer leur intelligence et leur énergie. Je souhaite que l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation soit l'occasion de leur ouvrir des perspectives nouvelles. C'est dans ce cadre et non au coup par coup que devra être défini, pour toute la durée d'application de la loi, le niveau des recrutements des chercheurs statutaires des établissements publics à caractère scientifique et technique comme des enseignants-chercheurs des universités. Les décisions seront prises à partir d'un dialogue approfondi du Gouvernement avec la communauté scientifique. Elles devront être conformes à notre ambition pour la recherche.

Le premier ministre a annoncé hier qu'une discussion nationale sur l'emploi scientifique et les métiers de la recherche sera très prochainement organisée par le Gouvernement. Elle permettra de traiter l'ensemble des questions que vous avez soulevées dans ce domaine.

Par ailleurs, les chercheurs ont exprimés le besoin de davantage d'efficacité, de souplesse et de liberté de gestion. Cette demande sera prise en compte, notamment en élargissant la place faite à la recherche par projets.

Au-delà des réponses déjà apportées par le gouvernement aux préoccupations dont vous êtes porteur, c'est dans l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation de la recherche que pourront être définis les priorités stratégiques, les règles et les moyens de notre politique de recherche.

Je souhaite donc que l'élaboration de ce texte fondateur, qui sera soumis à la délibération du Parlement avant la fin de l'année, se fasse, sous l'autorité du Gouvernement, en concertation étroite avec le monde de la recherche, dans toute sa diversité.

Le comité de hautes personnalités présidé par le Professeur Baulieu jouera un rôle très important dans cette réflexion large et ouverte. Il a engagé ses travaux hier. Je suis heureux que vous y participiez au nom du collectif que vous animez. Comme le premier Ministre l'a annoncé hier, le Gouvernement examinera avec la communauté scientifique l'ensemble des questions que vous avez soulevées. Le débat est lancé. Le travail a commencé. J'appelle tous les chercheurs à y prendre part. C'est une chance pour l'avenir de la recherche. Et c'est ainsi que la loi d'orientation et programmation pourra être à la hauteur de nos ambitions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs

Jacques Chirac

Alain Trautmann, prévient que le mouvement va « *entrer en résistance* ». Ainsi, profitant du calendrier électoral, SLR organise des manifestations à Paris (près de 25000 personnes) et dans de nombreuses villes de province le 19 mars 2004. La veille les chercheurs expatriés organisent une manifestation mondiale avec des lieux de rassemblement dans plus de 30 villes dans le monde et publient cette « manifestation virtuelle » sur un site Internet dédié. A Paris, les portraits de nombreux chercheurs expatriés et manifestant sont brandis sur des pancartes. Selon le journal Le Monde (daté du 31 mars 2004) : « *L'ampleur de ces rassemblements est SANS PRÉCÉDENT pour le monde de la recherche* ».

Dans le grand amphithéâtre, bondé, du Collège de France, se tient le 23 mars une réunion réunissant plusieurs centaines de directeurs de laboratoire démissionnaires et Bernard Larroutourou, Directeur Général du CNRS, entouré des directeurs de départements du CNRS.

*« Succès » de la mobilisation: les revendications matérielles obtenues*

Après la défaite de la droite aux [élections régionales](#) des [21 mars](#) et [28 mars 2004](#), le Président de la République [Jacques Chirac](#) reconduit le [Premier ministre Jean-Pierre Raffarin](#) dans ses fonctions et le charge de former le nouveau gouvernement. Luc Ferry, ministre de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est remplacé par François Fillon et Claudie Haigneré, ministre délégué à la Recherche par François d'Aubert mais garde un poste au gouvernement.

Trois mois jour pour jour après la mise en ligne de la pétition, le 7 avril 2004, SLR obtient satisfaction, auprès du nouveau ministre F. Fillon, à sa deuxième demande portant sur l'emploi statutaire en 2004. Plus précisément, les 550 postes statutaires de chercheurs et d'ITA dans les organismes de Recherche, supprimés fin 2003 au titre de l'année 2004, seront rétablis et mis au concours dès 2004. En outre, 1000 postes supplémentaires vont être mis au concours en 2004 dans les Universités : immédiatement, 150 postes d'IATOS et 150 postes d'ATER. Les 700 postes de MC mis au concours en 2004 pourront être pourvus pour janvier



2005. « *Aujourd'hui heureux et fiers, nous restons vigilants et mobilisés pour demain* », texte du communiqué SLR<sup>100</sup>.

### **Communiqué de presse de "Sauvons la Recherche" : du 7 janvier au 7 avril.**

Depuis le 7 janvier, le collectif "Sauvons la Recherche " réclame des mesures d'urgence pour la recherche et l'enseignement supérieur. Nous avons déjà obtenu satisfaction pour la mesure portant sur le versement immédiat de crédits affectés en 2002 aux organismes de recherche, qui n'avaient toujours pas été payés. Nous venons d'obtenir que la deuxième demande portant sur l'emploi statutaire en 2004 soit également satisfaite. Plus précisément, les 550 postes statutaires de chercheurs et d'ITA dans les organismes de recherche, supprimés fin 2003 au titre de l'année 2004, vont être rétablis et seront mis au concours cette année. En outre, 1000 postes supplémentaires vont être mis au concours en 2004 dans les Universités : immédiatement, 150 postes d'IATOS et 150 postes d'ATER. Les 700 postes de MC mis au concours en 2004 devraient être pourvus pour janvier 2005.

Ces décisions ont été prises grâce à l'engagement des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur après 3 mois d'une lutte exemplaire. Ils ont été puissamment aidés par des dizaines de milliers de leurs concitoyens qui ont signé l'appel "Sauvons la Recherche", par l'opinion publique et de nombreux médias, par des scientifiques de nombreux pays étrangers, par des syndicats, par des associations de patients.

Ces décisions gouvernementales constituent un grand motif de satisfaction pour tous ceux qui ont lutté pour les obtenir. Ce mouvement a démontré qu'il était possible de se battre avec succès pour défendre un Bien Public, un investissement essentiel à l'avenir du pays, en utilisant les armes de l'imagination, de l'explication patiente et de la prise de risque personnelle. Ce faisant, le mouvement a aussi montré la force de la solidarité. Cette solidarité exceptionnelle s'est exprimée entre générations de scientifiques, entre catégories professionnelles (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs), entre les scientifiques et leurs concitoyens. Ceux qui ont considéré qu'il était de leur responsabilité d'agir collectivement pour alerter la classe politique et le pays tout entier

<sup>100</sup> Communiqué SLR du 7 avril 2004. [http://recherche-en-danger.apinc.org/art\\_568.php](http://recherche-en-danger.apinc.org/art_568.php)

peuvent légitimement éprouver de la fierté en gagnant avec ces armes-là, qui sont à l'opposé du repli identitaire, corporatiste ou national prônés par d'autres.

Dans ces conditions, les démissions des directeurs de laboratoire (qui sont en passe d'être refusées par les différents directeurs d'organisme) ne sont plus à l'ordre du jour. Les mots d'ordre de grève administrative partielle, et de rupture avec les tutelles doivent maintenant être levés. Nous allons pourtant rester vigilants et mobilisés. Vigilants car nous voudrions être convaincus que le Président de la République et le gouvernement, qui viennent de changer de cap si brutalement, sont définitivement acquis à l'importance de ce dossier pour l'avenir du pays. Mobilisés, car nous devons maintenant réussir le plus difficile : faire en sorte qu'en s'appuyant sur ce mouvement historique, la recherche française retrouve les moyens d'une nouvelle ambition. Les scientifiques et l'ensemble de la société civile ont une grande responsabilité vis à vis de l'avenir, pour analyser les conditions du développement d'une société de la connaissance qui sera, n'en doutons pas, la marque des pays libres de demain. Les Etats Généraux de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur sont une occasion exceptionnelle de refonder, dans un moment historique particulier, la place de la recherche dans le dispositif national. Il n'y faudra ni frilosité ni repli sur soi, mais beaucoup d'audace au service du plus grand nombre. Nous veillerons à ce que la loi de finances 2005 préparée cet été prenne en compte dans les faits les orientations annoncées. Nous serons encore vigilants et mobilisés pour que la loi d'orientation et de programmation pour la recherche, prévue pour la fin de l'année, prenne en compte les recommandations issues de ces Etats Généraux.

Aujourd'hui heureux et fiers, nous restons vigilants et mobilisés pour demain.

### ***3. Déclin progressif de la mobilisation et de la « zone d'influence » de « Sauvons la Recherche »***

Entre mars et octobre 2004, de nombreux débats ont lieu dans toute la France, par exemple le 26 mai 2004 où le collectif Sauvons La Recherche invite les citoyens à venir participer à un débat sur les relations, parfois complexes, qui lient le monde scientifique et la société. Des CLOEG (Comités d'organisation locale des Etats Généraux) sont mis en place dans de très nombreuses villes universitaires, en prenant appui sur les structures des collectifs locaux de SLR et parallèlement, mise en place de groupes de réflexion thématiques au niveau national.

Des centaines de réunions et d'auditions, dans toute la France (167 en Midi-Pyrénées par exemple), organisées par ces deux structures, aboutiront aux Assises des Etats Généraux de la recherche à l'automne dans chaque région puis en octobre à Grenoble et à la remise, au gouvernement, d'un texte de propositions de réformes du système de recherche français, issu de ces travaux.

Les 28 et 29 octobre 2004, les Assises des Etats Généraux de la recherche se tiennent à Grenoble. En présence d'environ 1000 chercheurs, des personnalités politiques de premier plan (François Hollande, François Bayrou, Marie-Georges Buffet, Marie-Christine Blandin, Roger-Gérard Schwartzberg, Claude Birraux) viennent répondre à une série de questions posées aux responsables politiques. Dans l'attente de la version finale du document, la démarche qui a permis son élaboration et ses grandes orientations, telles qu'elles ont été résumées dans le rapport général d'Edouard Brézin, sont adoptées à la quasi-unanimité le 29 octobre. Le rapport définitif des Etats Généraux est remis le 9 novembre 2004 aux ministres François Fillon et François d'Aubert. Un comité est mis en place fin novembre pour suivre la prise en compte par le gouvernement des recommandations des Etats Généraux de la recherche. Ce comité de suivi comporte un groupe de contact avec le gouvernement, défini conjointement par SLR et l'ancien CIP, et cinq groupes de travail thématiques.

**ETATS  
GÉNÉRAUX  
DE LA  
RECHERCHE**

Avec les comités locaux  
d'organisation des états  
généraux (CLOEGS)

Alsace  
Angers  
Antilles-Guyane  
Aquitaine  
Auvergne  
Besançon - Franche-Comté  
Bourgogne  
Brest  
Caen  
Cambridge  
Comité Jeunes Chercheurs  
Edimbourg  
Grenoble  
Haute-Normandie  
Ile de France-Sud-Ouest  
La Rochelle  
Le Havre  
Lyon  
Midi-Pyrénées  
Montpellier Languedoc-  
Roussillon  
Nancy  
Nantes  
Nice/Sophia  
Nord - Pas-de-Calais  
Orléans - Tours  
Paris-Centre  
Paris-Nord  
Pays de Savoie  
Picardie  
Poitiers  
Provence  
Recherche Nord-Sud  
Rennes  
Réunion

Comité d'initiative et de  
propositions (CIP) et  
ses invités permanents

**Rapport des Etats Généraux de  
la recherche**



*novembre 2004*

1

Le 7 janvier 2005, à l'occasion de la parution des Actes des Etats Généraux de la recherche<sup>101</sup> et du premier anniversaire de parution de la pétition, SLR et les syndicats font une demande commune d'audience auprès des deux ministres concernés pour faire le point de la préparation du projet de LOP (Loi d'Orientation et de Programmation).

*Essoufflement de la mobilisation après des revendications matérielles obtenues*

Suit une période où le gouvernement va poursuivre son effort budgétaire : des revendications obtenues qui n'altèrent pas la mobilisation du noyau dur et le soutien de la presse mais démontrent un essoufflement de la mobilisation à grande échelle. Le ministre F. d'Aubert reçoit SLR et Edouard Brézin le 12 février.

A la suite du mouvement des chercheurs en 2004, les annonces budgétaires sont conséquentes (6 milliards d'euros sur 3 ans). Selon François Fillon, elles illustrent la volonté de faire de la

<sup>101</sup> "Les Etats généraux de la Recherche", Paris, Taillandier, 2004

recherche une préoccupation stratégique de l'État, avec la constitution d'un Haut Conseil qui pourrait être placé auprès du Président de la République, et qui concernerait la seule recherche et non plus l'innovation (comme dans l'avant-projet). Selon SLR, « *de prochaines rencontres avec le gouvernement ne pourront avoir d'utilité que si celui-ci fait, sur ces points majeurs (ANR<sup>102</sup>, emploi), des propositions précises, pour 2005 et pour l'avenir, plus proches des recommandations des états généraux.* »

SLR lance, le 1er février, une nouvelle pétition intitulée « Nous sauverons la recherche ». Cette pétition recueille 58020 signatures. A l'initiative de SLR, des manifestations de chercheurs ont lieu dans toute la France le 4 février mais n'atteignent pas le niveau de mobilisation de l'année précédente. En revanche, la couverture médiatique reste très importante.

Une délégation du groupe de contact du comité de suivi (SLR et ancien CIP), est reçue le 6 avril par le Premier Ministre et les Ministres François Fillon et François d'Aubert, assistés de leurs conseillers. Le Premier Ministre annonce que la loi sera discutée en Conseil des Ministres en juin, pour être applicable au 1er janvier 2006. Il annonce également pour 2006 la création de 3000 nouveaux postes. SLR accepte de participer à une série de réunions de concertation animées par Jean-Marc Monteil, Directeur de l'Enseignement supérieur, devant lui permettre d'écrire le texte de loi d'ici la mi-mai. Les réunions sont thématiques et doivent discuter des points suivants : Evaluation ; PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ; Logique de projet, responsabilité des établissements, contractualisation ; Modulation des activités des Enseignants-chercheurs et chercheurs ; Instituts Carnot ; Haut Conseil de la Science.

*Les dissensions internes, l'un des facteurs explicatifs du déclin progressif du mouvement*

Le 20 Février 2005 des remous agitent l'association SLR avec la démission de la présidente de l'association Catherine Dargemont et de son conjoint Jean Salamero, trésorier. Cette démission intervient à la suite d'une série de conflits sur les modes de gestion du mouvement. Catherine Dargemont envoie une longue lettre explicative aux adhérents de l'association et

---

<sup>102</sup> Agence Nationale de la recherche.

s'explique par voie de presse<sup>103</sup>. Isabelle Sommier, maître de conférences en sciences politiques à l'Université Paris IV, assure l'intérim. Le 2 avril, le nouveau conseil d'administration est élu (sans vote formel). Alain Trautmann est élu président, Isabelle Sommier et Bertrand Monthubert vice-présidents. L'association prend progressivement un rôle plus important dans le dispositif du mouvement Sauvons la Recherche.

Au niveau des débats sur la politique de recherche, les différences qui avaient réussies à être dépassées pour aboutir au projet des Etats Généraux de la Recherche refont surface sans disposer d'un processus de concertation et de délibération défini dans un cadre structurant. SLR publie le 14 juin un appel à un audit de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), annoncée pour Juillet 2004, qui réunira à son terme 6937 signataires. Les débats sont vifs, à l'intérieur du mouvement, entre ceux qui, tout en étant contre les formes prises par cette agence, y déposent des dossiers et ceux qui s'y refusent.

En 2008 et 2009, Sauvons la Recherche sera également marquée par une nouvelle crise interne avec la démission de la trésorière et le départ de la plupart de ses membres historiques. Les modes de gestion de l'association et la démocratie interne en seront cette fois-ci encore les enjeux. Cette succession de dissensions participeront progressivement à l'affaiblissement de Sauvons la Recherche.

*Une mobilisation qui se poursuit mais avec de moins en moins de retentissement médiatique*

Après l'obtention des principales revendications matérielles, la mobilisation se poursuit avec un retentissement de moins en moins important. Une manifestation intitulée « *Le 9 mars nous ne démissionnerons pas !* », est organisée pour protester contre le projet de LOP, un an jour pour jour après la démission des directeurs de laboratoire. Les chercheurs expatriés organisent une nouvelle manifestation mondiale.

---

<sup>103</sup> Article dans Le Figaro 20/02/2005

Par ailleurs, ils lancent e-Brain premier site parodique de vente aux enchères en ligne de jeunes chercheurs dénonçant, avec humour et dérision, la situation précaire des doctorants et jeunes docteurs français. Le registre de l'humour est utilisé régulièrement depuis 2003 (appel de Cochin : enterrement de la recherche française) pour pallier le manque de mobilisation de masse.

A Paris, où 7000 personnes défilent, une assemblée de chercheurs et personnels techniques non-statutaires se tient à la Sorbonne, les participants signent collectivement et symboliquement une lettre de "non-démission". « *La journée d'action du 9 mars a été un succès !* » annonce SLR et, le 21 mars, SLR et l'ensemble des syndicats publient une lettre au premier ministre rappelant leurs demandes budgétaires pour le projet de LOP. Faisant suite à une réunion le 8 mars au cours de laquelle SLR exprime son désaccord avec une demande de la Conférence des Présidents d'Université d'une globalisation des crédits dans les universités, une réunion le 29 mars au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche parvient oralement à une formulation sur laquelle se mettent d'accord les différentes parties : la CPU, SLR, mais aussi la Direction de l'enseignement supérieur au Ministère.

***Le 9 Mars 2005, nous ne démissionnerons pas !***

***Appel SLR à la journée d'action du 9 Mars***

Le 9 Mars 2004, des milliers de directeurs de laboratoires et d'équipes démissionnaient de leurs responsabilités administratives, exprimant ainsi le refus de toute la communauté scientifique d'assumer des décisions gouvernementales qu'elle considérait comme contraire aux intérêts de la recherche. Dans les semaines qui suivaient s'ouvraient, sous l'impulsion de SLR, les Etats Généraux de la recherche. Ils démontraient la volonté du milieu scientifique que soit mise en place une réforme en profondeur du système de recherche, afin d'en améliorer l'efficacité.

Un an plus tard, le gouvernement propose un projet de loi, dont des pans entiers sont déjà mis en place, et qui s'oppose largement aux principes défendus unanimement depuis un an et lors des Etats Généraux.

Alors que nous affirmons que la mission première de la recherche publique est l'élaboration de biens publics (connaissances librement disponibles pour tous, expertise indépendante,

innovations à but non lucratif ou pour des besoins de société non solvables), le gouvernement entend confier une part déterminante du contrôle du dispositif de recherche à des intérêts privés, au détriment des scientifiques eux-mêmes et des autres acteurs sociétaux.

Alors que nous affirmons que le soutien public à l'innovation, marchande et non marchande, est un gaspillage s'il ne s'accompagne d'un soutien à la recherche fondamentale, creuset des innovations de demain, le gouvernement concentre l'essentiel de ses efforts sur des aides directes au secteur privé.

Alors que nous affirmons que la recherche fondamentale ne peut s'épanouir que par la garantie de son autonomie, impliquant une évaluation rigoureuse par les pairs, le gouvernement entend soumettre l'ensemble du champ scientifique à une logique de contrat d'objectifs à court terme dont toute l'histoire des sciences montre l'inefficacité.

Alors que nous affirmons que l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur dépend de leur capacité à attirer de nouveaux talents en leur offrant la perspective d'emplois pérennes, le gouvernement propose à la jeune génération la précarité institutionnelle comme horizon indépassable.

Alors que nous affirmons que l'investissement dans la formation universitaire déterminera notre capacité à répondre aux évolutions d'une société dans laquelle la connaissance va devenir la principale richesse, le gouvernement entend maintenir l'Université dans la misère que 20 ans d'incurie politique ont produite.

Nous n'avons cessé depuis un an de demander une véritable réforme de la recherche, inscrite dans une loi d'orientation et de programmation. Cette volonté de réforme n'a pas faibli, et nous sommes disposés aujourd'hui encore à prendre part au processus de négociation qui devra accompagner son élaboration. Nous y défendrons avec fermeté ces principes qui sont aujourd'hui absents du projet de loi et des réformes en cours.

Parce que nous sommes conscients de l'importance de l'enjeu, nous ne baisserons pas les bras. Aussi, pour affirmer qu'un autre projet est possible, nous défilerons un an jour pour jour après la démission :

**Mercredi 9 Mars 2005**

[Voir la liste des rassemblements.](#)

Nous appelons l'ensemble de nos concitoyens, des représentants de la société civile et des partis politiques qui partagent notre vision de la recherche, à soutenir cette action par leur présence, et à signer le nouvel appel SLR.



Le 26 avril, François d'Aubert, entouré des directeurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de son directeur de cabinet et de conseillers, reçoit une délégation d'une trentaine de personnes comprenant des représentants des syndicats et de Sauvons la Recherche au cours de laquelle il promet des éléments détaillés sur le futur projet de loi pour le 3 mai. Mais le 11 mai, SLR et les organisations syndicales décident collectivement d'interrompre, à dater du 15 mai, toute discussion avec le ministère « *tant que l'annonce d'une programmation conforme à l'esprit des EGR n'aura été faite officiellement* ». Ils appellent à une manifestation le 20 mai. Ce jour là, des milliers de chercheurs, dont « plus que » 4 000 à Paris manifestent dans plusieurs villes de France à l'appel de SLR et de syndicats. Ils estiment que *"le processus de discussion avec le ministère dans le cadre de la préparation de la Loi d'orientation et de programmation pour la recherche est aujourd'hui au point mort"*. Ces manifestations se déroulent deux jours après que le ministre de l'éducation et de la recherche François Fillon ait déclaré que la mise au point de ce texte était *"entrée dans la dernière ligne droite"*.

Et le 27 juin, les ministres Gilles de Robien et François Goulard et leurs équipes, reçoivent les organisations syndicales et le collectif Sauvons la Recherche. Au terme d'une discussion sur le calendrier de la loi sur la recherche et l'affectation des crédits supplémentaires pour la recherche, SLR demande d'inclure les syndicats dans les négociations entamées sous la responsabilité de J-M. Monteil. « *Nous devrions voir, dès les premières réunions, si l'ouverture faite par les ministres se concrétise ou non. Ceci conditionnera la participation de SLR aux discussions qui suivront.* » Les négociations, animées par J-M. Monteil (directeur de l'Enseignement supérieur) reprennent début juillet. Elles sont ouvertes aux instances ayant déjà travaillé dans le cadre des groupes Monteil (SLR, CPCN, CPCNU, CDEFI, CPU, représentants des organismes de recherche) et en plus aux syndicats (qui n'avaient pas participé aux réunions précédentes organisées par J-M. Monteil). Elles couvrent l'ensemble des questions importantes pour la loi sur la recherche. Chaque grande discussion est organisée autour d'une série de notes, les « fiches Monteil ». Les réunions durent près de trois semaines. SLR et les syndicats, insatisfaits de l'absence d'éléments budgétaires et de participation d'interlocuteurs du cabinet du Ministre, décident finalement de cesser leur participation à ces réunions et demandent une rencontre avec les ministres.

Le 5 octobre 2005 le gouvernement publie le projet de LOP. SLR réagit immédiatement contre le projet. Le texte « *Pourquoi le projet de loi sur la recherche est-il inacceptable ?* » est publié à la Une du site « recherche-en-danger » et est consulté par près de 10000 visiteurs en

quelques jours. A l'occasion de la venue à Toulouse du ministre F. d'Aubert le 11 décembre 2005, le collectif local toulousain lance une consultation électronique : «*Pensez-vous que le projet de loi "Pacte pour la recherche" est une réponse à la hauteur des demandes exprimées depuis deux ans dans le cadre du mouvement de la recherche ?* » En quelques heures, plus de 500 internautes toulousains répondent non à 97%. Dans les jours qui suivent cette consultation est généralisée à la France entière et récolte 9989 votants, dont plus de 98% (9705) répondent « non » (vote bloqué à une participation par machine).

*Premiers indices d'une politisation marquée à gauche du mouvement*

Le 21 décembre 2005 a lieu le vote de la « loi de programme pour la recherche » (LOP) par le Sénat<sup>104</sup>. Conclusions de M. François Goulard, ministre délégué : «*Par l'adoption de ce projet de loi, au Sénat, ce soir, nous avons franchi une étape importante dans le grand combat qui est engagé au service de notre pays. Soyez-en tous remerciés ! (Applaudissements sur les travées de l'UMP et de l'UC-UDF, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)* ». Pendant le débat de la loi sur la Recherche à l'Assemblée Nationale, en février, SLR organise des manifestations partout en France pour « l'enterrement de la recherche indépendante ». Certains collectifs choisissent d'y lier la question de la précarité de l'emploi (CPE). Le 2 mars 2006, l'Assemblée Nationale adopte la « loi de programme pour la recherche ».

Avec l'obtention des revendications première, élément démobilisateur pour le plus grand nombre, les dissensions internes qui émergent après les Etats Généraux, la politisation unilatéralement à gauche du mouvement qui se poursuivra dans le futur est le troisième facteur explicatif principal du déclin progressif du mouvement.

---

<sup>104</sup>Extraits du compte-rendu de séance (intégralité disponible sur le site du Sénat : <http://www.senat.fr/seances/s200512/s20051221/s20051221008.html#section1999>).

#### **Extraits du compte-rendu analytique de la séance de l'assemblée nationale du 2 mars 2006**

Intégralité disponible sur le site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/189.asp>

« *La discussion générale est close. L'ensemble du projet de loi, mis aux voix compte tenu du texte de la CMP, est adopté.*

M. le Rapporteur - *L'UDF a voté contre !*

M. le Ministre délégué – *Je voudrais remercier l'Assemblée pour son vote, ainsi que pour les contributions éclairantes qui ont apportées et la grande qualité des débats. Malgré des différences bien naturelles, nous partageons des convictions communes et un intérêt réel pour la recherche.*

*Par ce texte, nous accomplissons un vrai progrès : grâce à des moyens nouveaux et une organisation plus adaptée au nouveau contexte de la recherche, et non complexifiée comme je l'ai entendu dire, c'est une perspective d'avenir qui s'ouvre à notre recherche, et je voudrais m'en réjouir vivement avec la majorité de cet hémicycle. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP) »*

#### **4. « Sauvons la Recherche » se pérennise avec un positionnement politique de gauche**

Le 11 mars 2006, la dissolution du collectif national Sauvons la Recherche est prononcée, ainsi que la fermeture de la liste de discussion. Il est également décidé un recentrage des actions futures sur l'association Sauvons la Recherche. Alain Trautmann laisse la présidence de l'association à Bertrand Monthubert, mais reste membre du CA. Georges Debrégeas devient vice-président. Alain Trautmann prend cette décision pour « *se recentrer sur ses activités de chercheur* <sup>105</sup> ».

##### *Une politisation unilatéralement à gauche du mouvement*

Au cours des années suivantes, le mouvement se politise avec des soutiens et des revendications uniquement marquées à gauche. Cette politisation va continuer progressivement la lente érosion de la sphère d'influence de Sauvons la recherche.

<sup>105</sup> Entretien du 12 mars 2006.

En février et avril 2006 a lieu le mouvement d'ampleur contre le CPE. SLR s'associe aux manifestations contre le contrat première embauche mais son rôle y est relativement marginal, le gros de la mobilisation étant plutôt étudiante. « *Alors que la formation, et en particulier l'enseignement supérieur, est aujourd'hui la meilleure voie permettant à un jeune d'espérer échapper durablement au chômage et aux petits boulots, le gouvernement refuse d'investir le moindre crédit dans ce secteur.* » (communiqué SLR du 7 mars 2006).

La deuxième Université d'été de Sauvons la Recherche du 29 septembre au 1er octobre 2006 à Fleurance dans le Gers est l'occasion d'un retour médiatique de l'association. En effet les chercheurs présents, environ 500 venus de toute la France, procèdent à l'audition des candidats à la présidentielle de 2007. Olivier Besancenot, Laurent Fabius, Marie-Georges Buffet, Christiane Taubira et François Bayrou sont passés au crible des questions de la salle<sup>106</sup>.

**Université d'automne de Sauvons La Recherche 2006**  
29 septembre au 1er octobre 2006 à Fleurance (32)

## La communauté scientifique, les citoyens et les politiques

**Pour que la recherche et l'enseignement supérieur soient une priorité dans le débat politique**

**Débat avec les candidats à la présidentielle**

**François Bayrou,  
Marie-George Buffet,  
Laurent Fabius,  
Ségolène Royal,  
Dominique Strauss-Kahn**

En attente de la réponse des autres candidats, ainsi que des responsables d'associations européennes de chercheurs.

Vendredi 29 après-midi : table ronde "enseignement supérieur".

Samedi 30 matin : table ronde "pilotage et financement de la recherche."

Samedi 30 après-midi et dimanche 1er matin : présentation d'une plateforme de propositions aux candidats et débats.

**Pour plus d'informations et s'inscrire :**

[http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=1431](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=1431)

Contact : Bérangère Dupont / [ua-slr@apinc.org](mailto:ua-slr@apinc.org)



**Avec le soutien**



<sup>106</sup> Toutes les interventions sont retranscrites sur le site de SLR : <http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?rubrique122>

L'écho médiatique est très important avec la présence de la majorité des médias journaux, radios et télévisuels nationaux, d'autant que Laurent Fabius en profite pour lancer officiellement sa campagne depuis le village du Gers. SLR s'impose comme un élément pérenne du débat mais son expression médiatique sera désormais plus discrète, et surtout autour des interventions des présidents successifs dans les médias.

En 2007, lors de la troisième université d'automne de Sauvons la Recherche à Toulouse, la ministre Valérie Pécresse intervient. La couverture presse est honorable mais les débats ne sont suivis que par moins d'une centaine de chercheurs. Enfin la quatrième et dernière Université d'automne, en 2008, ne réunira qu'une cinquantaine de personnes dans un cadre plus confidentiel.

En décembre 2008, Bertrand Monthubert quitte la présidence de Sauvons la Recherche pour devenir secrétaire national du parti socialiste. L'année suivante sa remplaçante Isabelle This-St Jean quitte la présidence de Sauvons la Recherche pour entrer sur la liste de Jean-Paul Huchon (PS) à la Région Ile-de-France. Elle est élue en mars 2008 et devient vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France. Enfin, en mars 2010, Catherine Jeandel, Vice-présidente de Sauvons la Recherche, quitte l'association pour entrer sur la liste écologie lors des élections régionales en Midi-Pyrénées. Après le second tour elle entre sur la liste de MARTIN Malvy (PS) et devient conseillère régionale Midi-Pyrénées. A l'image d'autres associations tels que SOS Racisme ou la Ligue des Droits de l'Homme<sup>107</sup>, Sauvons la Recherche devient un vivier de cadres politiques du parti socialiste.

#### *Partage de la mobilisation avec d'autres acteurs*

Les années 2007 à 2009 sont marquées par un mouvement de très grande ampleur et de longue durée dans les Universités, le mouvement dit anti LRU : loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi L.R.U. ou loi Pécresse), initialement intitulée loi portant organisation de la nouvelle université et communément appelée loi d'autonomie des universités, bien que cela n'ait jamais été son titre officiel.

Le projet de loi est annoncé fin mai 2007 et élaboré en juin 2007 avec les partenaires sociaux et organisations représentatives étudiantes par la ministre de l'enseignement supérieur et de la

---

<sup>107</sup> Pour illustrer cette question, cf. AGRICOLIANSKI, Eric *Partis politiques en France*, Paris, Nathan, 2008.

recherche Valérie Pécresse, qui a défendu la loi devant le Parlement en juillet et en août 2007. Cette loi est critiquée par la plupart des organisations étudiantes, les syndicats d'enseignants-chercheurs, en particulier depuis la rentrée universitaire 2007, et soutenue par la Conférence des présidents d'université et quelques associations étudiantes, mais aussi de nombreux enseignants-chercheurs. Se crée alors au sein des premières universités mobilisées le mouvement Sauvons l'Université qui deviendra ultérieurement une association du même nom. Cette association naît suite à une tribune parue dans le Monde du 20 novembre 2007 qui permet l'organisation d'une rencontre entre enseignants-chercheurs parisiens et le lancement d'une pétition du même nom puis une grève générale très suivie par les corps enseignant le 2 février 2008.

Organisée selon les mêmes principes que Sauvons la Recherche autour d'un collectif et d'une forte utilisation d'un site Internet collaboratif, cette association ne se veut pas anti-SLR, mais complémentaire. Les enseignants-chercheurs qui la composent ne se sentent pas spontanément représentés par Sauvons la Recherche dans le cadre de ce mouvement portant spécifiquement sur des revendications liées aux universités. En revanche ils entretiennent des relations de compagnonnage dès le début du mouvement.

Les mouvements universitaires de 2007-2009 en France sont un ensemble de protestations contre la loi LRU, mais d'autres questions, telle que celle du budget de l'enseignement supérieur, de la formation des enseignants ("masterisation") et du nombre de postes ouverts au concours, ou encore celles de l'avenir spécifique de certains établissements de recherche, sont également posées.

L'association entre les organisations Sauvons la Recherche et Sauvons l'Université se traduit par une collaboration étroite dans les communiqués de presse -souvent signés par les deux entités- ainsi que dans l'organisation d'événements médiatiques et de conférences de presse. SLR et SLU persistent cependant comme deux entités séparées avec des « spécialités » dans les thèmes mais des contours rendus flous par une association systématiques des uns et des autres aux organes de décision de chaque organisation.

A ce jour, SLR est donc une association française de chercheurs, scientifiques et littéraires, qui vise à défendre le financement de la recherche française par les pouvoirs publics. Seulement 120 personnes ont voté lors des élections du conseil d'administration de 2010 et l'assemblée Générale n'a réunie qu'une vingtaine de personne.

Au regard de cette évolution, il semble que SLR prend forme dans un contexte particulier autour d'un groupe de personnes dont l'investissement ne tient pas du hasard. Les chapitres suivants seront l'occasion de s'interroger sur ce qui justifie l'implication de chercheurs dans une mobilisation de ce type et selon quels critères de structuration du champ, avant de s'interroger sur les aspects plus spécifiquement communicationnels de ce mouvement.

.

.

## II. un essai d'analyse comparative avec « Save British Science »

Articuler le projet méthodologique de comparer, au sein d'un même groupe professionnel, deux actions de type contestataires, soulève de nombreux problèmes. L'unité de temps (plus de vingt ans séparent les actes fondateurs des deux organisations), comme le contexte particulier à chaque mode politique national limite la portée de l'outil comparatiste en rappelant qu'à l'intérieur des différentes spécificités nationales persistent des distinctions subtiles qu'il faut retraduire en ne tombant pas dans des généralisations trop hâtives (« les chercheurs scientifiques sont... »). Les fondateurs de Sauvons la Recherche ignoraient l'existence de leur prédécesseur britannique lorsqu'ils lancèrent le mouvement en janvier 2004<sup>108</sup>. Pour Christophe Charle, la comparaison doit être l'outil permettant de dépasser les propriétés irréductibles de chaque société nationale : « *La comparaison n'a pas pour ambition de retrouver des évidences les plus simples, ni de faire l'inventaire des analogies les plus formelles. Comme dans les autres branches de l'histoire, elle est une voie pour proposer des hypothèses d'explication qui ne soient pas seulement tautologiques ou qui renvoient à des différences culturelles irréductibles, du type : « les intellectuels français ont telles caractéristiques parce qu'ils sont français, c'est à dire liés aux spécificités de l'histoire et de la culture française.*<sup>109</sup> »

Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas tenter de mettre en évidence des variables qui semblent déterminantes dans le groupe professionnel étudié. En revanche il est nécessaire de ne pas surévaluer l'outil comparatiste ni de lui faire démontrer des subtilités des rapports de pouvoir ou qu'il ne peut appréhender. Si l'on n'explique pas tout au sein d'un groupe national en s'en tenant aux seuls facteurs nationaux, il s'agit donc par la comparaison de repérer des régularités.

---

<sup>108</sup> Entretiens avec Alain Trautmann, Francis Wollman et Henri Audier

<sup>109</sup> CHARLE, Christophe, *Les intellectuels en Europe*, Points- Seuil, 2001, p.28.



## ***1. Quand les chercheurs britanniques se mobilisent***

« *Au cours des années Thatcher, une organisation a été fondée appelée Sauver la Science britannique. Le nom pourrait faire croire à un groupe de pression de gauchiste dont le but serait de saper le Gouvernement élu et l'ordre des choses, mais rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité.* » Discours de R Lynne Jones Député, Chambre des députés, 14 July 1998<sup>110</sup>

« *La fête est finie* » déclarait Shirley Williams aux scientifiques en 1971. Elle était secrétaire d'État pour l'Éducation et la Science dans un gouvernement travailliste et son ministère commençait à serrer les budgets pour la recherche. La pression s'accroissait encore avec les conservateurs sous Margaret Thatcher, dont l'ambition politique principale était de réduire des dépenses de l'État. Elle commença, dès 1981, par une diminution annuelle de 15 % des budgets universitaires pendant plus de cinq ans, puis continua avec des économies complémentaires.

En janvier 1986, un appel à sauver la recherche britannique paraît sous la forme d'une publicité dans le *Times*. Save British Science deviendra rapidement une organisation pérenne et influente : « *En moins de trois ans à partir de sa fondation, Save British Science s'est transformé d'un groupe "de scientifiques pleurnichards" à une organisation des plus efficace et persuasive essayant d'influencer la Politique gouvernementale et a changé la perception qu'en avait le Gouvernement* »<sup>111</sup>

En 1976, un groupe de chercheurs en physique des particules de plusieurs universités, écrit une lettre à leur ministre de tutelle Shirley Williams, parce que les fonds alloués pour leur travail et pour la recherche fondamentale dans d'autres domaines, étaient en danger d'être coupés. Shirley Williams avait alors déclaré dans la presse que tandis qu'elle se battait constamment pour trouver plus d'argent pour la recherche, elle n'avait jamais reçu des nouvelles des scientifiques ; ce qui montrait, selon elle, que ceux-ci étaient satisfaits.<sup>112</sup> A la suite de cette protestation, la situation dans ce

---

<sup>110</sup>« *Back in the Thatcher years, an organisation was founded called Save British Science. The name conjures up a lefty pressure group whose aim is to undermine the elected Government and the order of things, but nothing could be further from the truth* ». Discours de R Lynne Jones MP, House of Commons, 14 July 1998.

<sup>111</sup>« *In less than three years since its foundation, Save British Science transformed itself, and the Government's perception of it, from a body of "whingeing scientists" to one of the most effective and persuasive groups attempting to influence Government policy.* » WILKIE, Tom *British Science and Politics since 1945*, p.58

<sup>112</sup>Cité par MULVEY, John, « *Divided we nearly fell United we still stand* », Campaign for Science & Engineering in the UK, Oxford, janvier 2006.

domaine précis de la physique des particules fut régularisée mais la diminution des crédits devient régulière pour l'ensemble des domaines scientifiques.

Le problème principal était une insuffisance de financement de la science menant à la nécessité de répartition des fonds, destructrice pour les relations entre les domaines différents de science. « *Des factions se sont formées pour se disputer les miettes dans le « jeu à somme nulle » opéré par le Trésor.* <sup>113</sup>»

John Mulvey, physicien de l'Université d'Oxford, qui devînt le premier Directeur Exécutif du futur Save British Science décrit l'ambiance des ces années et la frustration qui a mené la communauté scientifique à se rassembler en masse pour former *Save British Science*. « *Un jour à Oxford en 1984, je tombe sur un ami du département voisin de sciences de la matière. Il avait récemment fait publier son point de vue, partagé par de nombreux scientifiques d'autres domaines. Selon lui, la physique des particules était un luxe, trop cher pour la Grande Bretagne. J'ai reconnu que sa recherche avait un fort potentiel de valeur pour l'industrie d'électronique des solides, mais j'ai également argumenté qu'aucun d'entre nous ne pourrait expliquer pourquoi aucun des £ 34 millions (au prix de 1984) enlevé au budget annuel de la physique des particules au cours de la décennie passée n'était arrivé dans le support des sciences de la matière !* »

Au début des années 1980, de nombreux scientifiques britanniques s'expatrient<sup>114</sup>, la plupart aux Etats-Unis, mais aussi vers la France et l'Allemagne, pour trouver de meilleures conditions de travail et de recherche, pendant que leurs collègues restant au Royaume-Unis sont soumis à une vraie « loterie » du financement de leur recherche.

Certains, dont font partie John Mulvey, commencent alors à développer la nécessité d'une position commune de l'ensemble de la communauté. La Société Royale des Sciences étant relativement inactive sur ce domaine<sup>115</sup>, certains chercheurs commencent à réfléchir ensemble sur les possibilités d'action. Le physicien Roger Cashmore, collègue du Balliol College avec Denis Noble, propose d'organiser une rencontre avec John Mulvey. Denis Noble, professeur de physiologie reconnu dans le milieu, mais disposant également d'une certaine notoriété médiatique a exprimé récemment

---

<sup>113</sup> MULVEY, John, *ibidem*.

<sup>114</sup> Sans qu'il ait été possible de relever des indicateurs précis.

<sup>115</sup> John Mulvey : « *the [Royal] Society did not seem very effective at this time in getting Government recognition. There was no sense of urgency when to most of us, the continued excellence of a world class science base appeared to be in dire jeopardy.* » *ibidem*

autour de lui des positions similaires. Il est temps selon lui pour l'action et propose d'inviter également le professeur Joe Lamb, connu déjà pour ses prises de position militante<sup>116</sup>.

Dans la phase de préparation de la réunion, prévue le 30 octobre 1985, ils retiennent l'idée de Denis Noble de publier une demi-page de publicité dans le *Times* pour sensibiliser l'opinion publique. Le coût doit être d'environ £6000. Ce message devrait provenir des scientifiques britanniques tellement inquiets des conditions désespérantes de la Science britannique qu'ils ont dépensé leur propre argent. Pour tester leur idée, les protagonistes écrivent un premier jet de la publicité et envoient le texte à leurs amis chercheurs dans d'autres laboratoires. En moins d'une semaine ils totalisent £975 de promesses provenant de 72 chercheurs.

Lors de la réunion fin octobre au Balliol College à Oxford, les quatre protagonistes initiaux sont rejoints par un professeur de Géologie à l'Imperial College, un professeur de Zoologie et un professeur de physiologie de l'Université d'Oxford et un professeur de Sciences de la matière de Liverpool. Les résultats du premier test étant réussis ils confirment l'idée de la publicité pour le mois de janvier et soutenu par un communiqué et une conférence de presse. Le « groupe du Balliol College » devient le « comité d'organisation du projet », Joe Lamb étant le président.

Pour assurer un maximum de participation à travers le pays et dans un maximum de disciplines scientifiques possibles, il est décidé d'identifier des « délégués » pour chaque secteur de recherche. Avec l'aide de leurs contacts, les « délégués » devraient construire un réseau de personnes susceptibles de collecter les souscriptions. Le comité d'organisation commence également à organiser la conférence de presse et établir des contacts rapides avec les doctorants, les médias et autres. « Sans le support implicite de nos institutions et l'aide volontaire de nos secrétaires et autre staff, cela n'aurait jamais pu être fait » dit également John Mulvey.

Le 3 janvier 1985, les fonds pour la publicité ont atteints £12700 de 1500 contributeurs dans plus de 20 domaines de recherche scientifiques soit plus du double de ce qui est requis pour la publication, ce qui constitue, selon les organisateurs « *manifestation emphatique de la profondeur de la frustration voire du désespoir prochain, répandu parmi la communauté de recherche* »<sup>117</sup>.

---

<sup>116</sup> Entretien avec Denis Noble, septembre 2006, Balliol College à Oxford.

<sup>117</sup> « *There could not have been a more emphatic demonstration of the depth of the frustration approaching despair, prevalent among the research community.* » John Mulvey, « *Divided we nearly fell United we still stand* », Campaign for Science & Engineering in the UK, Oxford, janvier 2006.

Le 6 janvier, une lettre de soutien signée par 50 membres de la Royal Society, huit d'entre eux étant des Prix Nobel, est adressée au rédacteur en chef du Times pour être publiée le même jour que la publicité. Lettre est également envoyée largement dans la communauté scientifique et politique.

Le 13 janvier la publicité paraît enfin dans le Times accompagné d'un article donnant la liste des prix Nobel signataires. Save British Science tient une conférence de presse devant tous les médias majeurs, mais en l'absence des chaînes de télévision, un événement politique majeur ayant eu lieu ce même jour<sup>118</sup>. La couverture presse est cependant très bonne. Le journal le Telegraph publie un article décrivant « [the] *launch of a remarkably outspoken attack on Sir Keith Joseph*<sup>119</sup>. » Le journal *Evening Standard* appelle le gouvernement à se réveiller avant qu' 'il ne soit trop tard.

*Publicité parue dans The Times le 13 janvier 1986*



## SAVE BRITISH SCIENCE

Basic science has given us radio and television, plastics, computers, penicillin, X-rays, transistors and microchips, lasers, nuclear power, body-scanners, the genetic code, ... All modern technology is based on discoveries made by scientists seeking an understanding of how the world works, what it is made of and what forces shape its behaviour. Basic science is uncovering the secrets of life, gaining knowledge that defeats disease, inventing new materials, understanding the Earth and its environment, looking deeper into the nature of matter and reaching towards an understanding of the Universe.

Today's basic research enlarges our conceptions of the world and our place in it and underlies tomorrow's technology, the basis of future prosperity and employment.

Yet British science is in crisis: opportunities are missed, scientists emigrate, whole areas of research are in jeopardy. The Government's support for research is declining, falling further behind that of our main industrial competitors in Europe whose policy is to increase investment in scientific research.

There is no excuse: rescue requires a rise in expenditure of only about one percent of the Government's annual revenue from North Sea oil. We can and must afford basic research, Britain's investment for the future.

**ASK YOUR MEMBER OF PARLIAMENT  
TO HELP SAVE BRITISH SCIENCE  
BEFORE IT IS TOO LATE**

1500 scientists  
have paid for this advertisement

For information write to:  
SAVE BRITISH SCIENCE  
P.O. Box 241,  
OXFORD, OX1 3QQ  
or telephone: (0865) 52693

<sup>118</sup> Michael Heseltine, ministre de la défense du gouvernement Thatcher démissionne en plein conseil des ministres à propos de l'avenir de la société Westland qui construit des hélicoptères. Cette histoire, ainsi que la démission d'un second ministre domine l'actualité pour tout le mois de janvier 1986.

<sup>119</sup> Ministre de l'Éducation et des Sciences du gouvernement Thatcher à partir de 1981. Figure majeure du Thatchérisme, connu pour ses positions très conservatrices, il a publié courant 1985 un livre blanc très controversé sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Quatre membres du parlement<sup>120</sup> proposent, dans la semaine, une motion de soutien à la campagne Save British Science et reçoit une centaine de signatures de députés de l'opposition. La lettre de soutien atteint la centaine incluant onze prix Nobel.

Mi février, plus de vingt éditoriaux paraissent dans la presse. Le ton en est le plus souvent positif pour la campagne SBS, seuls quelques uns émettent quelques réserves sur l'aspect uniquement financier des revendications ou l'amateurisme de l'organisation<sup>121</sup>. Le journal *New Scientist* salue « une lame de fond que même Mrs Thatcher ne peut ignorer. Le journal Times Higher Educational Supplement note que les chercheurs se comportent enfin comme les autres prétendants au trésor public<sup>122</sup>.

Après la publication de la publicité et de la lettre de soutien des membres de la Royal Academy, la tâche fut de pérenniser l'action. Les membres du comité préparent rapidement en février 1986 un dossier pour le comité spécial Sciences et Technologie de la Chambre des Lords<sup>123</sup> présentant les différentes difficultés rencontrées par les scientifiques dans le pays.

Le 17 février les membres du bureau rencontrent le ministre Joseph Keith au lieu du sous secrétaire d'Etat programmé initialement. « Afternoon tea with Sir Keith was a very civilized, academic affair » décrit John Mulvey<sup>124</sup>. « Il nous salua comme la voix de la communauté scientifique trop longtemps silencieuse. Joe [Lamb] décrivit nos préoccupations mais Joseph Keith ne semblait pas voir un budget approprié comme un facteur nécessaire pour former un « environnement correct ».

Un autre pas dans la scène politique fut les rencontres entre Save British Science et le groupe Science et Technologie de la chambre des députés et de celle des Lords qui permirent d'établir des contacts avec plus de parlementaires.

Le 20 Mars un meeting, à l'école royale des Mines, au Collège Impérial, la création d'une organisation permanente avec cotisation de ses membres est décidée.

---

<sup>120</sup> Jeremy Bray, Tam Dalyell, Clement Freud et Robert Jackson.

<sup>121</sup> « inept amateurishness », *New Scientist* editorial, 15/02/86

<sup>122</sup> « the researchers are finally going to act like any claimants on the public purse ... and so they should. », *Times Higher Education Supplement*, 25/01/1986

<sup>123</sup> La Chambre des Lords forme des *Select Committees* spécialisés composés de membres aux connaissances requises. Il existe des comités sur des sujets aussi divers que l'Union européenne ou la science et les technologies.

<sup>124</sup> MULVEY, John, « *Divided we nearly fell United we still stand* », Campaign for Science & Engineering in the UK, Oxford, janvier 2006.

En janvier 1987, un an après l'appel publié dans le *Times* le comité de Save British Science s'est étoffé de trois membres et l'organisation est devenue une référence dans les médias. Denis Noble tient le rôle de « porte-parole » et est interviewé plusieurs fois dans les médias surtout à l'occasion de la publication du rapport parlementaire du comité spécial de la chambre des Lords sur la technologie et la Science sur la R&D publique en Grande-Bretagne. Ce rapport se réfère deux fois à SBS comme une source primordiale d'informations et au dossier constitué par l'organisation. Ils décrivent la Science britannique en état de trouble et de frustration.

Denis Noble est interviewé dans le journal du matin de la BBC et il y a une émission spéciale dans quatre radios consacrées à la Recherche scientifique et largement basés sur les éléments transmis par SBS au comité spécial de la chambre des Lords. Tout au long de l'année 86 et de l'année 87 la couverture médiatique est importante et reprend largement l'action et les positions de SBS.

Le 30 octobre 1987, SBS organise sa première assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais chaque année au cours des 20 ans suivant. La presse reprend également régulièrement les informations de l'organisation. En deux décennies 450 articles de presse mentionnant les positions de l'organisation sont publiés dans la presse écrite nationale (dont 91 dans le *Financial Times*)<sup>125</sup>.

Save British Science society commence dès 1986 la publication régulière de pages de textes photocopiés (newsletter) jusqu'à l'instauration d'une publication mensuelle en 1994.

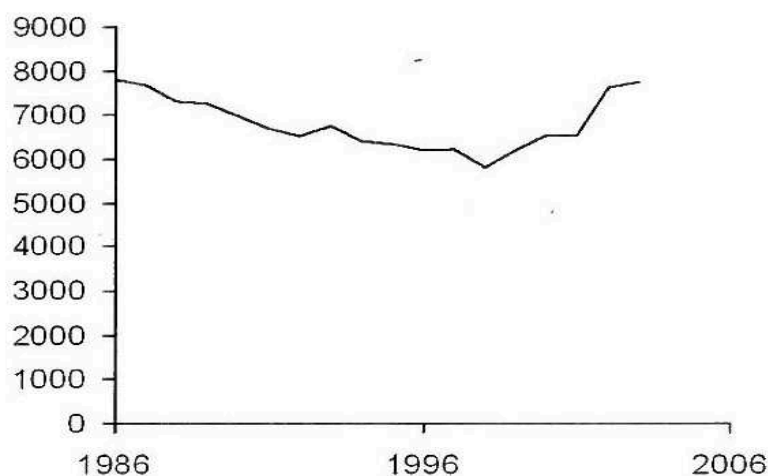
L'organisation poursuit également sa « professionnalisation » en ouvrant un bureau à Londres en 1996 et en engageant à partir de 2000 des post-doctorants pour conduire des recherches sur le devenir de la recherche britannique tel que l'expatriation des jeunes chercheurs britanniques, par exemple. A partir de 1990 l'organisation se dote d'un directeur exécutif à temps-plein pour administrer l'organisation qui compte alors cinq membres permanents (y compris le poste de chercheur, attribué à des post-doctorants).

En 1997, lors de l'accession de Tony Blair au poste de premier ministre le financement de la recherche britannique est à son niveau le plus bas jamais atteint. L'arrivée des travaillistes au pouvoir va coïncider à une ré-inflexion positive de la courbe de financement publique. La courbe ci dessous montre de quelle façon l'investissement dans la recherche s'est modifié au cours des vingt dernières années.

---

<sup>125</sup> Chiffres disponibles dans le *Fatica news database*.

*Investissement total dans la recherche et le développement en coûts réels  
(en millions de £ à la valeur 2005)*



Intitulé « Graphique du succès » par l'organisation SBS, cette courbe est fièrement proposée, dans les publications de SBS, comme un effet direct de l'investissement de l'organisation dans le débat politique depuis 20 ans. Peu après son arrivée au pouvoir le premier ministre en personne reçoit l'organisation et celle-ci est mentionnée lors du débat sur le budget avec l'annonce de l'augmentation substantielle du budget consacré à la recherche.

Dès 1993, SBS atteints les 1000 membres mais c'est surtout après 1998 et l'arrivée au pouvoir des travaillistes que sa progression est importante dans les adhésions directe des organisations qui constituent le plus gros de son budget de fonctionnement. L'une des raisons de la survie de l'organisation après 25 ans après sa fondation est l'adhésion massive et directe des universités (45 universités ou instituts membres directs) et des sociétés savantes (22 d'entre elles, mais dont très peu de société savantes littéraires ou de sciences humaines) et également les membres du secteur commercial, au nombre de 16, parmi lesquels on peut compter la société Shell, British Telecom, ainsi que des laboratoires pharmaceutiques.

Cette proximité avec le pouvoir masque aux yeux même de ses membres les effets de la chute du budget pendant le thatchérisme. En effet, si le redressement du budget après 1998 est manifeste, SBS lors de la célébration de son 20ème anniversaire (janvier 2006) célèbre le nouveau budget alors que celui-ci correspond juste à son taux de 1986 date de la mise en place de SBS pour lutter contre le manque de moyen dans la Recherche britannique !

Enfin, après des sollicitations explicites de la part de l'entourage de Tony Blair, l'organisation accepte de changer de nom. En effet Tony Blair lui-même suggère que la recherche britannique ne sera plus « à sauver » après revalorisation du budget et que ce nom correspond à une connotation négative de la politique appliquée par le gouvernement<sup>126</sup>. Le débat sur le changement de nom est récurrent dans l'organisation depuis fin 1986 mais c'est après ces demandes non masquées, en novembre 2005, que les membres de l'organisation votent très majoritairement pour ce changement. Save British Science devient donc Campaign for Science & Engineering (CaSE).

Après 25 ans d'existence sous ses deux appellations, CaSE continue d'être un groupe de pression auprès des médias et sur la scène politique dans le domaine de la recherche sur les aspects financiers comme sur les questions d'organisation de la recherche britannique. Constitué de cinq permanents salariés, l'organisation est également constituée d'un comité exécutif de 17 membres dont font partis encore certains « historiques » comme Denis Noble, dont la notoriété continue d'en faire plus ou moins un porte-parole « naturel ». En outre, un conseil consultatif de 34 membres, dont font également partis des historiques, accompagne l'organisation dans son activité.

Celle-ci est essentiellement liée à des publications et des rapports sur les domaines qui font son objet. Rencontre et rendez-vous avec les politiques peuvent également faire parti de son activité, ainsi que l'alimentation de la presse en données et positions relativement œcuméniques sur la recherche britannique et son administration.

## ***2. Entre inspiration et compagnonnage : Save British Science et Sauvons la Recherche.***

Si l'on ne peut comprendre l'état de « *frustration proche du désespoir*<sup>127</sup> » dans lequel se trouvent les chercheurs britanniques en dehors de la situation particulière de la Grande Bretagne au cours des « années Thatcher », il semble que cet état de malaise soit l'une des caractéristique principal du « passage à l'acte » d'un groupe de chercheurs de Grande-Bretagne parmi les mieux doté en capital scientifique et honorifique de leur champ dans leur pays. Comme en France, et ceci près de vingt

---

<sup>126</sup> Entretien avec Denis Noble, septembre 2006, Balliol College à Oxford.

<sup>127</sup> MULVEY, John, « *Divided we nearly fell United we still stand* », p 12, op. cité.



ans avant, des « notables » de la recherche vont chercher à s'opposer à la baisse des moyens publics affectés à la recherche.

Parmi les arguments les plus utilisés figure la référence à l'expatriation des chercheurs (« la fuite des cerveaux » ou « *brain drain* » « Ailleurs l'herbe est plus verte ») ce qui conduit les chercheurs britanniques à citer la France de la Recherche dans les années 1980 parmi les exemples positifs à suivre. Il est indéniable que la situation dans ces années des chercheurs en France est nettement plus favorable. Lorsque les chercheurs se mobiliseront massivement à leur tour en 2004, cet argument de l'expatriation et des meilleures sources de financement dans d'autres pays sera également l'un des arguments largement repris dans la presse hexagonale.

La référence aux plus jeunes et au futur semble être de surcroît une récurrence forte du discours des chercheurs de ces deux pays. Les jeunes s'expatrient, n'ont plus de conditions correctes de financement de leur thèse et c'est bien l'avenir de la recherche (britannique ou française alternativement) qui est menacé par les dispositions gouvernementales prises.

De la même façon en Grande Bretagne et en France, les acteurs initiaux et principaux de la mobilisation proviennent de la recherche en sciences « dures », les sciences humaines et sociales se ralliant tardivement et plus modestement. C'est encore dans les effectifs disciplinaires de la physique et de la biologie et médecine que l'on retrouve un maximum de scientifiques actifs.

Enfin il est notable que la mobilisation parte d'un des lieux les plus prestigieux de la recherche britannique, le Balliol College », haut lieu institutionnel des « collègues » britanniques au sein des universités, que l'on peut comparer, toutes précautions prises, aux grandes écoles françaises (Collège de France, Ecole Normale supérieure et Ecole Polytechnique surtout).

Les modalités de la mobilisation sont en revanche extrêmement différentes, et l'on retrouve, par exemple, un recours beaucoup plus systématique chez les britanniques aux soutiens des plus prestigieuses de leur catégorie professionnelles avec les membres de la Royal Society (comparable à l'Académie des Sciences en France) et aux Prix Nobel. Cette tendance est présente chez les français de 2004 mais largement supplantée par l'utilisation de l'approbation massive par la signature : la quantité mise beaucoup plus en avant que la qualité des membres signataires.

Un parallèle existe au niveau de l'apparition médiatique des deux mouvements : l'émergence d'un porte-parole médiatique semble être l'une des caractéristiques majeures des mobilisations de chercheurs. En Grande-Bretagne, le *leadership* au niveau de l'organisation et la présence médiatique très régulière de Denis Nobel sont dichotomisées. La personnalité du porte-parole britannique permet au média de rencontrer une personnalité connue aussi bien pour son prestige scientifique que pour ses positions éthiques largement déclinées dans des publications destinées au grand public<sup>128</sup>. « *L'usurpation du porte-parolat repose aussi sur la certitude subjective du prophète qui doit croire dans le caractère impérieux de son message et de sa mission* » écrit Eric Darras<sup>129</sup> à propos de l'action politique non conventionnelle. « *Pour autant le coup de force de la délégation passe, comme le souligne Pierre Bourdieu, par l'annulation de soi au profit du groupe [...]. De surcroît, tout laisse à penser qu'il doit, par certains aspects au moins, ressembler à ses mandants.* »

En France, les biologistes détiennent aussi le plus fort attrait au niveau des médias et cette position de porte-parole est occupée à la fois par Alain Trautmann, biologiste reconnu et plus officieusement par Axel Kahn qui, lui aussi, est connu médiatiquement pour ses positions sur l'éthique.

On retrouve des orientations d'organisation similaires pour les deux mouvements : un groupe réduit de personnes à l'initiative qui constitue le noyau dur d'un comité informel (ou collectif) de mobilisation. Ce comité ou collectif va chercher à structurer le champ par des relais. La motivation de recrutement de ces relais est cependant légèrement différente : les britanniques recherchent une structuration disciplinaire (des « convenors » par disciplines) tandis que les français recherchent une couverture géographique maximale (des « responsables » de comités locaux ou parfois thématiques comme les expatriés ou les jeunes chercheurs).

Ces deux mouvements sont déclenchés par une action « choc » et médiatique qui demande un engagement plus fort qu'une simple signature : la publicité auto financée par la contribution directe des chercheurs ou la démission des directeurs de laboratoire. Et rapidement se pose alors la question de la pérennité : comment capitaliser ce coup d'éclat et se permettre d'agir sur la durée ? La structuration du mouvement doit alors recouvrir une forme légale par la constitution d'une association avec des statuts et des adhésions de membres dont les membres fondateurs deviennent les premiers dirigeants. Enfin durer sur le long terme revient à « professionnaliser » la structure avec l'embauche d'un (ou de plusieurs) salariés.

---

<sup>128</sup> Denis Noble a publié plusieurs livres, en tant que biologiste, sur l'éthique et la philosophie. Le dernier « *La Musique de la Vie*, Seuil, 2007 a été traduit en une dizaine de langues.

<sup>129</sup> DARRAS, Eric, *Présentation* in « La politique ailleurs », Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

Chez les britanniques le changement de majorité gouvernementale correspond à une véritable modification de la place du mouvement dans le champ et de ses rapports avec le pouvoir. Changement qui va jusqu'à la modification de l'intitulé même de l'organisation de façon à ne pas gêner le gouvernement en place. En France comme en Grande Bretagne la tonalité « à gauche » de l'organisation est donc implicite mais facilement lisible.

Le rapport au politique passe par des adressages directs aux parlementaires dans les deux pays, mais aussi par l'instauration de liens directs avec des rencontres plus ou moins officielles. Si Save British ne sert pas de lieu de formation direct pour une « carrière » politique, les relations sont quasiment institutionnalisées avec la présence d'une parlementaire travailliste au sein même du comité consultatif de l'organisation.

Il est naturellement trop tôt pour conclure à une égalité de longévité des deux structures, cependant on observe dans le mouvement français une continuation de l'existence médiatique plus discrète que pendant les premières années d'existence mais récurrente.

En 2006, Save British Science, devenu Campaign for Science & Engineering célèbre ses vingt ans d'existence et officialise le compagnonnage avec Sauvons la Recherche en invitant l'un de ses dirigeants à discourir lors la célébration<sup>130</sup>. Les liens ainsi créés sont entretenus à l'occasion de la troisième université d'automne de Sauvons la Recherche ou le directeur de CaSE prend la parole lors d'une table-ronde consacrée à l'Europe.<sup>131</sup> Chacune de ses prises de parole est l'occasion pour l'invité de célébrer « l'amitié » et le « parallèle » entre les deux mouvements.

Cependant les rapports institutionnels restent limités à ce type d'occasion et aucun travail en commun n'est réellement réalisé. Sauvons la Recherche, très rapidement depuis son origine, a créé un groupe de travail sur l'Europe de la recherche, mais ce groupe reste extrêmement peu productif et s'endort peu à peu jusqu'à être abandonné après la démission pour cause de mésentente sur la gestion de l'association de Jocelyne Fernandez-Vest, linguiste, qui avait animé ce travail au marge du mouvement pendant plusieurs années. Du côté de CaSE le travail sur l'Europe reste extrêmement marginal.

---

<sup>130</sup>Bertrand Monthubert est ainsi présent à Oxford le 6 janvier 2006 lors du diner de célébration du vingtième anniversaire de l'organisation.

<sup>131</sup> Peter Cotgreave intervient le 5 septembre 2007 à Toulouse.

Si nous avons souligné quelques points de convergence entre les mouvements et les organisations qui en découlent, il ne faut surtout pas occulter les différences fondamentales entre les mouvements qui limitent clairement la comparaison. Case est devenu un lobby quasi institutionnalisé, à preuve l'adhésion directe de la majeure partie des université britannique à l'organisation, tandis que SLR reste une association polémique qui, pour être présente de façon régulière dans les débats sur la recherche et l'université en France, défend des positions parfois très controversées, et dont la légitimité est discuté sans cesse par la communauté.

## **Chapitre 3 – Dimensions nationales du collectif Sauvons la Recherche**

Les diverses mobilisations ayant eu pour objet les revendications contenues dans la pétition Sauvons la Recherche ont formé un « mouvement » au sens d'une « *action collective concertée en faveur d'une cause* » (Neveu<sup>132</sup>). Un « groupe d'intérêt » s'invente en février 2004 et se développe en utilisant plus ou moins spontanément des répertoires d'actions variées pour répondre à leurs enjeux d'organisation, de représentation et d'influence (Offerlé<sup>133</sup>). Si la « fronde des chercheurs »<sup>134</sup> ne relève pas de la génération spontanée, l'importance de la mobilisation est une surprise pour de nombreux observateurs, et pour les chercheurs en premier lieu. De la pétition Sauvons la Recherche part un mouvement social qui fait date dans l'histoire française de la recherche. Les responsables du collectif Sauvons la Recherche (issu de la pétition du même nom), ont habilement conjugué l'action et la production intellectuelle en occupant le terrain social, mais aussi celui des médias.

Dès le début du mouvement, les acteurs vont s'organiser en collectif national autour des initiateurs de la pétition de façon à coordonner les actions au niveau national, voir international. Ainsi le 20 janvier 2004, une première réunion réunie une cinquantaine de personnes qui forment le groupe initial et s'autoproclament « collectif national de SLR ».

---

<sup>132</sup> NEVEU, Erik, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, op.cité

<sup>133</sup> OFFERLE, Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, op. cité

<sup>134</sup> Terminologie largement reprise par les médias décrivant la mobilisation entre janvier et avril 2004, par exemple (titres de la presse quotidienne nationale) : « *La fronde des chercheurs contre le gouvernement s'amplifie* », *Le Monde*, 13/01/04 ; « *Les chercheurs poursuivent leur fronde* », *Le Figaro*, 13/01/04 ; « *Raffarin face à la fronde des cerveaux* », *Libération*, 26/02/04.

## I - Blouses blanches et sacs poubelles noirs

La mobilisation des chercheurs dans le mouvement Sauvons la Recherche est une initiative de biologistes, directeurs de laboratoires ou chefs d'équipe pour l'essentiel. Si les sciences sociales restent confinées dans leur univers académique<sup>135</sup>, si les sciences physiques sont encore au cœur du dispositif français de recherche lié à la puissance de l'Etat<sup>136</sup>, les biologistes français se sentent en revanche totalement dépassés par un mouvement de fond<sup>137</sup> : l'effort en matière de biologie reste faible par rapport aux Etats-Unis et aux autres grandes puissances de la recherche, où cette discipline est en expansion depuis quinze ans, tandis que les coûts d'expérimentation ont fortement augmenté<sup>138</sup>.

---

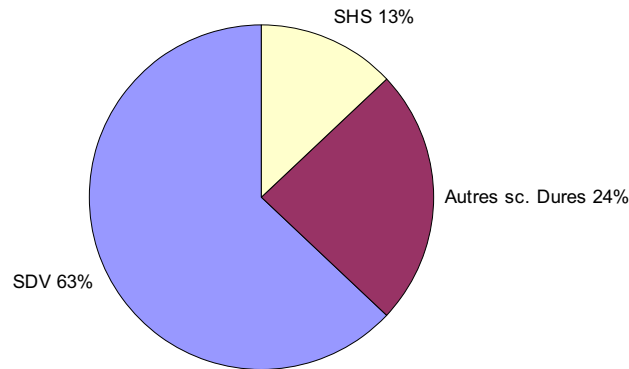
<sup>135</sup> Même si l'on peut observer marginalement des relations avec des entreprises, des collectivités locales ou des organismes publics. Le plus souvent les universitaires les plus présents dans les médias ne bénéficient plus d'une reconnaissance par leurs pairs, contrairement à Sartre et aux années 70. BOURDIEU, Pierre, *Le hit-parade des intellectuels français, ou Qui sera juge de la légitimité des juges ?*, Homo academicus, Minuit, 1984, annexe 3. SAPIRO, Gisèle (ed), *L'Espace intellectuel en Europe XIXe-XXe. De la formation des Etats-nation à la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>136</sup> Notamment dans le domaine de l'aéronautique (8 % du BCRD, Budget coordonné de la recherche et du développement), de l'espace (16 % du BCRD), et des dépenses militaires, où l'investissement est encore important, même si la domination de la physique du point de vue social et financier a perdu son rang de priorité au profit de la recherche médicale et de la biologie (sciences de la vie, hors environnement, 25 % du BCRD).

<sup>137</sup> Ainsi que la totalité l'exprime plus au moins fortement au cours des entretiens réalisés dans le cadre de cette enquête (10 entretiens avec des biologistes du collectif ont été réalisés). Selon la *Fédération Réaumur*, « lobby » des sociétés savantes des Sciences du Vivant en France : « *La recherche en biologie traverse actuellement de réelles difficultés en France. Ceci est vrai dans le domaine de la recherche fondamentale, où nos chercheurs peinent à se maintenir au meilleur niveau international. Ceci se traduit aussi par un retard criant dans le secteur de l'industrie des biotechnologies qui, partout dans le monde, germe sur le terreau des découvertes du monde académique. [...] En 30 ans, cette science s'est développée en un secteur de très haute technologie, dont les progressions exponentielles engendrent des coûts de fonctionnement que nos institutions ont du mal à assurer, faute de pouvoir mobiliser efficacement les moyens nécessaires.* », [http://www.reaumur.org/IMG/pdf/Biologie\\_en\\_France.pdf](http://www.reaumur.org/IMG/pdf/Biologie_en_France.pdf)

<sup>138</sup> Rien que sur les seules dépenses fédérales en matière de R&D sur les secteurs de la biologie et de la recherche médicale, les dépenses augmentent de 89% entre 2000 et 2004 aux Etats-Unis. Source : *National Science Foundation, federal funds for research & development* : <http://www.nsf.gov/statistics/nsf01306/htmstart.htm>

### Répartition par discipline au sein du collectif national SLR

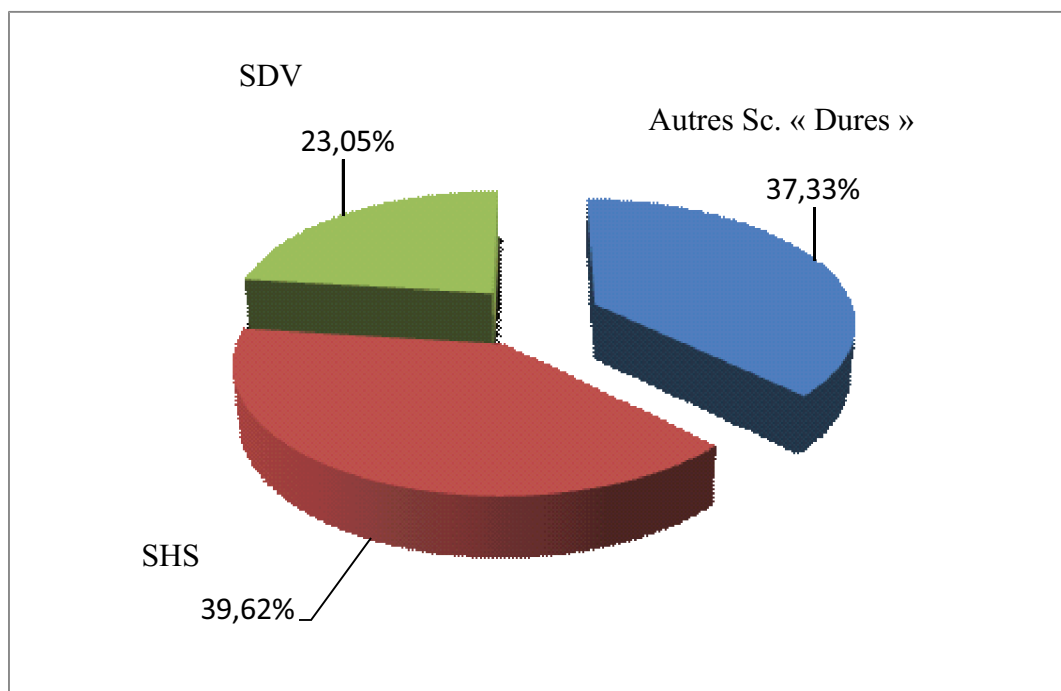


| SDV<br>(Sciences de la Vie) | Autres sciences<br>« dures » | SHS | Total |
|-----------------------------|------------------------------|-----|-------|
| 34                          | 13                           | 7   | 54    |

*Composition du collectif national Sauvons la Recherche, au 1/03/2004 en chiffres absolus.*

La proportion très forte des sciences de la vie dans la composition initiale du collectif est corrélée à la forte représentation des premiers signataires de la pétition au début du mouvement. La composition du collectif à l'automne 2004 tend à corriger cette donnée par l'entrée de nouveaux membres appartenant moins nettement à ces disciplines. Cependant, il n'est pas anodin que la révolte parte justement d'une communauté de biologistes, compte tenu de place de la biologie française dans le champ de la recherche nationale et internationale. La terminologie « sciences dures » est utilisée par référence à l'auto-promulgation de l'ensemble des chercheurs interrogés dans cette enquête et qui se reconnaissent dans cette terminologie par ailleurs contestable.

## Répartition disciplinaire des enseignants - chercheurs



Source : Marc Bideault et Pasquin Rossi, *Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur, Note d'information de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective, Ministère de l'Education Nationale, 04-29, Novembre 2004, dispo. sur <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0429.pdf>*

### ***1. L'essor de la biologie aux Etats-Unis et son corollaire : l'accroissement des attentes en France***

Discipline scientifique relativement jeune, la biologie a accédé tardivement en France, (années 1990) au statut officiel de « Science de l'avenir »<sup>139</sup>. Alors que la physique dominait largement le système de recherche français (comme le montre la liste des Directeurs Généraux du CNRS), les sciences du vivant ont commencé à occuper le devant de la scène internationale à cette époque.

<sup>139</sup> Selon la terminologie utilisée par un biologiste, directeur d'équipe et membre de *SLR*, interrogé pour notre enquête. Un autre biologiste nous parle également de « Science du XXIème siècle ».



Les investissements internationaux en sciences de la vie ont suivi une courbe à forte croissance, tout particulièrement aux Etats-Unis, où les *National Institutes of Health* (NIH, agences de financement de la recherche médicale) ont vu leur budget augmenter de deux milliards de dollars par an, avec un doublement du budget en 5 ans<sup>140</sup>. La part des sciences de la vie au sein de la Recherche était estimée à 50 %, quand en France elle n'était que de 21,1%<sup>141</sup>.

La course au décryptage du génome a pris une importance particulière, occasionnant des dépenses majeures. Cela conduira le gouvernement de Lionel Jospin à faire des Sciences du Vivant la première priorité en matière de recherche. Cette décision fut actée lors du second Comité Interministériel de la Recherche Scientifique et Technologique (CIRST) du 1er juin 1999 : « *La grande nouveauté est sans conteste la priorité donnée pour la première fois en France aux Sciences du Vivant : se traduisant dans les recrutements et les financements des Sciences du Vivant, notamment pour les études génomiques et post génomiques, les neurosciences et les études portant sur la biologie du développement.* »<sup>142</sup>

Autre décision symbolique, celle de la nomination de Geneviève Berger, docteur en physique, puis docteur d'Etat en biologie, au poste de Directrice de la Technologie au Ministère de la Recherche, puis à la Direction générale du CNRS en 2000. C'était la seconde fois seulement qu'un biologiste accédait à ce poste (après F. Kourilsky en 1988).

Roger-Gérard Schwartzenberg, Ministre de la recherche, expliqua ainsi cette décision : « *L'équipe dirigeante du CNRS doit incarner la pluralité des grands secteurs disciplinaires dont cet organisme de recherche a la charge. Les Sciences du Vivant constituent une grande priorité scientifique du gouvernement : en nommant Mme BERGER, nous marquons l'intérêt majeur que le ministère porte à ce secteur disciplinaire et la volonté de donner une nouvelle impulsion à celui-ci* »<sup>143</sup>.

---

<sup>140</sup> Doublement du budget des NIH de 1998 à 2002. Source : Ambassade de France aux Etats-Unis - Mission pour la Science et la Technologie : *La R&D aux Etats-Unis : quelques données*. [www.france-science.org/photos/1066825124\\_RD-USA2003.pdf](http://www.france-science.org/photos/1066825124_RD-USA2003.pdf)

<sup>141</sup> Part des dépenses en biologie fondamentale, biologie appliquée et écologie, et recherche médicale, au sein de la dépense publique de recherche en 1996 (rapport OST 2000).

<sup>142</sup> <http://www.recherche.gouv.fr/recherche/politic/cirst2.htm>

<sup>143</sup> Communiqué de presse du Ministère de la Recherche, 30-08-2000.

### *Directeurs généraux du CNRS, depuis la création de la fonction :*

1950-1957 : Gaston Dupouy (physique et microscopie électronique)

1957-1963 : Jean Coulomb (sciences de la terre)

1963-1969 : Pierre Jacquinot (physique, optique)

1969-1973 : Hubert Curien (cristallographie)

1973-1976 : Bernard Grégory (physique, particules élémentaires)

1976-1979 : Robert Chabbal (physique, optique)

1979-1981 : Jacques Ducuing (physique, optique)

1981-1982 : Jean-Jacques Payan (mathématiques)

1982-1986 : Pierre Papon (physique)

1986-1988 : Serge Feneuille (physique, optique)

1988-1994 : François Kourilsky (biologie)

1994-1997 : Guy Aubert (physique),

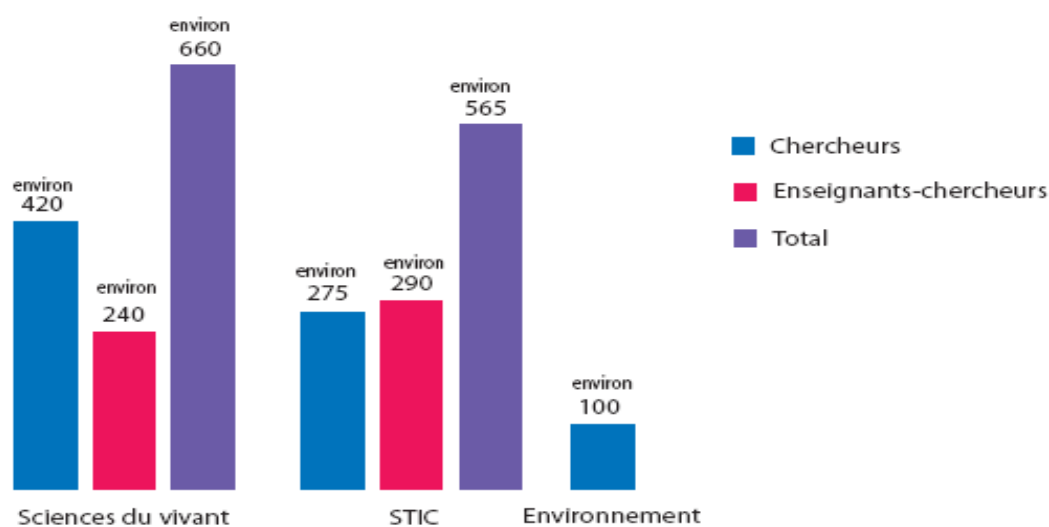
1997-2000 : Catherine Bréchnac (physique)

2000-2003 : Geneviève Berger (biologie)

2003-2005 : Bernard Larrouturou (mathématiques)

Depuis 2006- : Anrold Migus (physicien)

Cette priorité se traduit notamment par la mise à disposition, pour la biologie, de la majeure partie des dépenses supplémentaires, ainsi que des créations de postes (voir graphique).



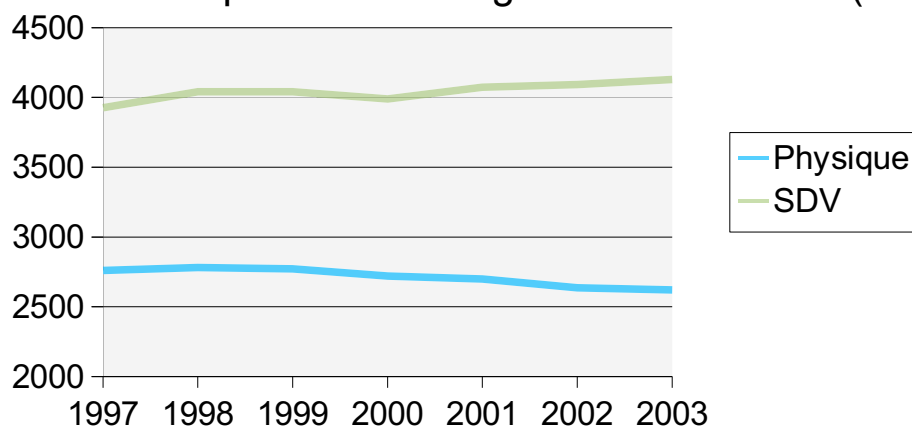
#### **Accroissement des effectifs dans les champs disciplinaires prioritaires**

.Source : Plan décennal (2001-2010) de gestion prévisionnelle de l'emploi scientifique<sup>144</sup>

<sup>144</sup> Les disciplines SHS ne comptent pas parmi les disciplines prioritaires.

Mais au-delà des nombres de postes, montrant une évolution réelle mais limitée (voir le graphique concernant les enseignants-chercheurs en physique et en biologie), de fortes réorientations internes dans des disciplines connexes ont eu lieu. En physique et chimie notamment, de nombreux chercheurs ont réorienté leurs travaux de recherche vers les interfaces avec la biologie. Cet effet, difficilement quantifiable, est sans doute plus important encore que l'évolution du stock de postes, celui-ci étant relativement stable<sup>145</sup>.

Nombre de postes d'enseignants-chercheurs (stock)



Source : Notes d'information de la DPD

Dès lors, les biologistes ont l'espoir de pouvoir rester dans la course internationale, même si nombre d'entre eux estiment que les efforts de financement décidés restent largement insuffisants, en comparaison de ceux des pays concurrents. Au moins, les Sciences du Vivant semblent devenir l'objet d'attentions consensuelles, au-delà de l'intérêt que porte tel ou tel gouvernement à la recherche en général. L'investissement en biologie apparaît, pour les chercheurs de cette discipline, être l'enjeu direct de l'avenir<sup>146</sup>.

<sup>145</sup> En effet, le nombre de postes ouverts au concours chaque année n'est qu'une petite partie de l'ensemble des postes : même s'ils font l'objet de redéploiements entre disciplines, cela n'affecte le stock de postes que de façon marginale.

<sup>146</sup> Résultat des entretiens réalisés dans le cadre de cette recherche.

### ***Raccourcissement du temps scientifique : l'effet brevet***

Mais cette situation engendre des mutations importantes. Alors que des rapports de prospective estiment qu'à l'horizon 2010 environ 20 % du PIB sera consacré à des dépenses liées au secteur de la santé, les sciences du vivant deviennent le théâtre d'enjeux internationaux dépassant de loin l'univers de la recherche. Les modes de production des savoirs sont profondément modifiés : *Sous l'influence de la révolution économique libérale, mais aussi de l'évolution du corps social et de l'apparition de nouvelles couches intellectuelles, le régime de production des savoirs centré sur l'université, qui s'appuie sur les institutions académiques mais aussi sur les valeurs de bien public qu'elle porte traditionnellement, s'est trouvé contesté et remis en cause au profit du régime de production privé des biens technoscientifiques, qu'ils soient intellectuels ou matériels. L'évolution des politiques de brevets et les tendances à étendre largement le champ d'application du brevetable sont ici décisives : elles constituent le moyen privilégié par lequel l'univers marchand en vient à changer les équilibres antérieurs qui définissaient l'univers de la production des savoirs.*<sup>147</sup>

Les enjeux économiques que représente l'innovation dans le domaine de la santé, renforcés par le régime de propriété intellectuelle issu du *Bayh-Dole act*<sup>148</sup>, place naturellement les Sciences du Vivant au centre de la réforme du système de recherche souhaitée par les libéraux<sup>149</sup>. C'est donc dans leur secteur que les conséquences seront les plus fortes, tout particulièrement à l'*INSERM*. Car si le point focal de la recherche passe du développement du savoir à l'innovation, les échelles de temps en sont d'autant transformées, et la terminologie ministérielle, qui exhorte les chercheurs à développer une « culture de projet »<sup>150</sup>, est explicite : le projet auquel il est fait référence n'est plus celui qui peut s'étaler sur une ou plusieurs décennies, échelle qui reste celle de la recherche fondamentale, mais plutôt le projet de courte durée, de trois à cinq ans, sur lequel on mobilisera des équipes formées pour l'occasion, et qui se dissoudront à échéance.

Dès lors, le statut du chercheur devient un obstacle à contourner, et le remplacement des postes de chercheurs statutaires par des postes contractuels s'impose, l'*INSERM* faisant figure de pilote en la matière. Pour les chercheurs concernés, c'est la concrétisation d'un processus qui prend dès lors toute sa cohérence.

---

<sup>147</sup> PESTRE, Dominique, *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*, INRA, 2003, p.19

<sup>148</sup> Loi américaine votée en 1980, considérée comme l'acte fondateur de la course à l'invention brevetable dans la Recherche publique, des *spin-off* et de l'activité de certains fonds de capital-risque spécialisés.

<sup>149</sup> <http://www.supremecourt.gov/qp/09-01159qp.pdf>

<sup>150</sup> Voir par exemple parmi les documents du ministère de la recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid52439/intervention-lors-des-rencontres-de-la-modernisation.html>

*Il faut comprendre les raisons plus profondes de la situation actuelle. Il est clair que le but du gouvernement pour la Recherche est de tout « breveter » parce qu'il croit enrichir l'Etat. C'est une vision à très, très court terme [...] Une fois tout bien breveté, on peut laisser mourir en toute tranquillité les populations des « pays en voie de développement » qui manquent de moyens pour payer. Ça fait longtemps que la fraternité et la solidarité sont parties de la Recherche. Nous sommes tous responsables : nous avons accepté leur jeu.<sup>151</sup>*

Cet extrait de forum est représentatif des questionnements récurrents sur les interrogations sur la place de la recherche dans de nombreux messages d'internautes sur le site du mouvement Sauvons la Recherche.

Lorsque le gouvernement de J.P. Raffarin réduit les crédits, en 2002 et 2003, au nom du développement de la recherche privée, et prévoit de transformer la moitié des postes statutaires de chercheurs des organismes (libérés par des départs) en postes de contractuels<sup>152</sup>, les biologistes sont donc les plus révoltés : d'une part ils sont fortement touchés, d'autre part ils sont moins fatalistes que des chercheurs de disciplines moins rentables. La goutte d'eau qui conduit Fernando Arenzana et Alain Trautmann<sup>153</sup> à proposer à un groupe de collègues biologistes une action frappante, vient de l'annonce en décembre 2003 des ouvertures de postes à l'INSERM, qui voit le nombre total de postes au niveau CR2 et CR1<sup>154</sup> divisé par trois, et les deux-tiers des sections se retrouver sans aucun poste de CR2 à pourvoir.

*Si des relations contractuelles à des fins de recherche partagée existent entre des laboratoires relevant des organismes publics et les entreprises, elles demeurent encore trop peu nombreuses et, bien souvent, trop ponctuelles. Des mesures seront prises pour qu'elles se multiplient et prennent, pour les deux parties, un caractère plus stratégique, plus durable et plus global. Elles doivent intégrer de manière plus systématique une politique d'innovation et de transfert dynamique des résultats vers l'entreprise, s'il en résulte une propriété intellectuelle.*

<sup>151</sup> Courrier électronique du 16 décembre 2003, dans le cadre du débat sur le texte « *le silence des agneaux* » initié par Alain Trautmann et Fernando Arenzana.

<sup>152</sup> Projet de loi de finances 2004 : dossier de presse du ministère de la Recherche, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/budget/2004/emploiscent.pdf>

<sup>153</sup> Cf. -mail « Le silence des agneaux » adressé à une liste de 116 contacts.

<sup>154</sup> Chargé de recherche catégorie 1 et catégorie 2

**Conférence de presse de Claudie Haigneré, Ministre chargée de la Recherche et des Nouvelles Technologies, faisant suite à la communication de la Ministre en conseil des Ministres, 4 décembre 2002.**

On pourrait résumer ainsi le dilemme du chercheur en sciences de la vie : se voir contraint à choisir entre travailler en étroite collaboration avec des entreprises qui lui fournissent de quoi faire fonctionner son laboratoire, au risque à la fois d'orienter ses travaux vers des thématiques rentables mais pas nécessairement « fondamentales » pour la connaissance et de perdre l'indépendance indispensable à la crédibilité de l'expertise, ou bien choisir ses thèmes de recherche en fonction de critères non économiques, au risque de manquer de financements, voire de compromettre l'avenir des docteurs qu'il aura formés. Sur le site *recherche-en-danger.apinc.org*, on trouve dès 2003 des contributions de chercheurs analysant l'évolution de leur environnement en ces termes : *La recherche publique doit se développer au bénéfice des citoyens et de la société tout entière. (...) Tout en restant encadrée par l'appareil de l'Etat, la recherche scientifique doit pouvoir se développer en tenant compte de ses spécificités propres. La mettre trop directement au service de l'industrie ou au service des volontés de tel ou tel cabinet ministériel ne servira in fine ni les citoyens ni la maîtrise du progrès technique.*<sup>155</sup>

La biologie est donc l'arène où s'illustrent et se développent les principales mutations de la recherche : déplacement du curseur recherche publique-recherche privée, montée en puissance de la propriété intellectuelle, nouvelles interrogations et débats conflictuels suscités par les enjeux scientifiques et techniques :

*« Le curseur entre recherches publique et privée se déplace à l'avantage de la seconde. Ainsi, Monsanto et Dupont réunis détiennent plus de brevets en biotechnologie végétale que tout le secteur public mondial et fixent largement l'agenda des thématiques de recherche. Dans le domaine de la santé, seulement 0,001 % du budget de la recherche biomédicale mondiale - publique et privée - est consacré à l'étude des maladies infectieuses majeures des pays pauvres que*

<sup>155</sup> *Recherche Publique : Par Qui et Pour Qui ?*, article signé par J-F Briat : Directeur de Recherche au CNRS ; ancien Directeur du Département de Biologie Végétale de l'INRA, P-H Gouyon : Professeur à l'Université Paris XI et à l'Ecole Polytechnique ; ancien Directeur-Adjoint au Département des Sciences de la Vie du CNRS, et F.-A. Wollman : Biologiste, Directeur de Recherche au CNRS ; Membre de la Conférence des Présidents du Comité National de la Recherche Scientifique. Publié le 2 avril 2003 sur le site [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=36](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=36)

*sont la tuberculose, le paludisme résistant à la chloroquine, la leishmaniose viscérale, la filariose lymphatique, la maladie de Chagas et la schistosomiase. C'est donc la valeur privée à court terme des innovations potentielles, plutôt que leur valeur publique à long terme, qui tend à polariser la recherche.»<sup>156</sup>*

## **2. Les SHS dans le mouvement : une présence minoritaire, mais active**

Le mouvement des directeurs de laboratoires de biologie a joué le rôle de détonateur, s'est étendu aux autres sciences dites « dures » puis, dans une moindre mesure, aux Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)<sup>157</sup>. Dans le collectif national de Sauvons la Recherche, au 1er mars 2004, les SHS ne sont encore représentées que par huit chercheurs (sur cinquante quatre). Ce nombre s'accroîtra dans le temps de la mobilisation, tout en restant extrêmement minoritaire au regard des autres disciplines et de leur poids dans la communauté (40 %).

Cependant, il est remarquable que quatre des membres du collectif proviennent d'une seule discipline ne représentant en France que quelques centaines de titulaires : la Science Politique<sup>158</sup>. Présents dès le début du mouvement, ces chercheurs en science politique, directeurs de laboratoires ou directeurs de programme et représentant divers courants de la discipline, ne sont pas engagés dans le mouvement par effet de relations interpersonnelles (à l'exception de deux d'entre eux). Ils seront rejoints dans la phase volontaire d'ouverture du Collectif à d'autres catégories de chercheurs par plusieurs jeunes chercheurs en Science Politique, doctorants et post-doctorants, accentuant la très forte représentation de cette discipline dans le mouvement.

Parmi les facteurs explicatifs qui peuvent être évoqués à propos de cette surreprésentation on trouve : l'orientation des objets de recherche de ces chercheurs qui en fait des personnes « concernées » à plusieurs titres par l'engagement et la structuration de la discipline, organisée en association de titulaires comme « d'apprentis », bénéficiant ainsi de réseaux d'information efficaces pour les

---

<sup>156</sup> BONNEUIL, Christophe, « *Science et société en France depuis la seconde guerre mondiale (1944-2004)* », in « Les États Généraux de la Recherche », Taillandier, 2004, p.58

<sup>157</sup> Tout au long du mouvement le regret s'exprime (souvent à tort) d'un manque d'association des chercheurs et des problèmes des SHS au sein des revendications du mouvement. Des observateurs allant même jusqu'à reprocher l'absence complète de représentants des SHS dans le Comité d'Initiative et de Proposition des États Généraux de la Recherche (ils représentent en réalité 20% des effectifs).

<sup>158</sup> Ces données sont à interpréter avec prudence, compte tenu de la faiblesse des effectifs.

mobilisations, le caractère élitiste du recrutement de la discipline<sup>159</sup>, et également sa proximité aux pouvoirs politiques et médiatiques<sup>160</sup>.

Si cette mobilisation est partie de ceux qui ont le plus violemment ressenti la chute des crédits, à l'opposé des disciplines du vivant, « *du côté des SHS, les crédits sont nettement plus dérisoires et la communauté a largement intériorisé l'idée d'être une espèce vouée au sacrifice. Un recul budgétaire de -15%, est dans ce contexte bien sûr problématique, mais [...] ne change pas fondamentalement les choses* »<sup>161</sup>. Le travail de ces chercheurs s'effectue souvent dans un milieu complètement éclaté avec des archipels disciplinaires, sous-disciplinaires, divisé en clans et en chapelles.<sup>162</sup> (Se) Mobiliser dans ces circonstances s'avère difficile. « *On observe que les sciences sociales occupent une position doublement dominée, à la fois selon la hiérarchie qui tend de plus en plus à s'imposer, celle des sciences de la nature, et selon l'ancienne hiérarchie, aujourd'hui menacée par la montée des sciences de la nature et des valeurs scientifiques à la Bourse culturelle.* » (Bourdieu<sup>163</sup>)

Le mouvement SLR est porté essentiellement par des chercheurs de sciences dites « exactes » (au-delà de la seule biologie). C'est à la fois un résultat de la dynamique de structuration, les collectifs locaux étant le plus souvent mis en place par des chercheurs en contact avec les premiers signataires, mais aussi du sentiment d'illégitimité des SHS, renforcé, selon eux, par l'argumentation initiale du texte qui « *ne permettrait pas aux SHS de se retrouver dans la présentation des revendications énoncées par la pétition*<sup>164</sup> ». En effet, de nombreux chercheurs en SHS ont le sentiment que la pétition argumente le besoin de mobilisation de la communauté en reprenant la notion d'utilité de la Recherche. L'absence visible de retombées économiques, à quelque degré que ce soit, de l'essentiel des travaux en SHS amène leurs chercheurs à se méfier de toute argumentation évoquant l'utilité de la recherche.

---

<sup>159</sup> Depuis l'entrée dans la discipline post-bac jusqu'aux modes de progression par l'agrégation du supérieur.

<sup>160</sup> Voir sur ce sujet l'introduction d'E. Darras et O. Philippe in *La science politique une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>161</sup> Interview d'Isabelle Sommier, Responsable nationale SLR, Maître de conférence en Science Politique, *EcoRev'* n°19 (printemps 2005).

<sup>162</sup> FAURE Sylvia et SOULIE Charles avec MILLET, Mathias, 2005, *Enquête exploratoire sur le travail des Enseignants-chercheurs. Vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques » ?*, Rapport, 139 p., 2005.

<sup>163</sup> BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, 1992

<sup>164</sup> Message de forum sur le site *recherche-en-danger.apinc.org*, daté du 26 février 04, signé : *un chercheur de base en SHS*.



Par ailleurs, la symbolisation permanente de la recherche par les éprouvettes et les « blouses blanches » suscite chez eux un sentiment d'exclusion vis-à-vis des événements reprenant cette symbolique. Le collectif SLR-Paris centre ayant appelé lors de la grande manifestation du 19 mars 2004 les chercheurs à défiler *en blouse blanche ou sinon en sac poubelle noir pour les autres*<sup>165</sup>.



Photos des cortèges « blouses blanches » et « sacs poubelles noires » du 19 mars 2004 à Paris

<sup>165</sup> Communiqué de presse du Collectif Paris Centre, le 15/03/04.

Enfin, les chercheurs en SHS reprochent au collectif son manque de représentativité dans ces disciplines et notamment le peu de membres de SHS nommés dans le *Comité d'Initiative et de Proposition (CIP) pour la préparation des Etats Généraux*. Plusieurs messages de forum sur le site *recherche-en-danger.org* insistent sur le mépris consistant à *ne pas prendre pour développer les idées sur les rapports entre science et société les chercheurs [dont] l'objet d'étude consiste justement à étudier ces interactions*<sup>166</sup>.

Pourtant le collectif Sauvons la Recherche s'associe dès les premières rencontres, avec les autorités des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant des SHS; une négociation de SLR permet justement d'élargir la représentativité des SHS dans le CIP lors d'une deuxième vague de nominations. Dans les groupes de discussion locaux, de nombreux chercheurs en Lettres et SHS participeront aux travaux, cependant toujours en deçà de leur représentativité réelle au sein de la communauté.

Dans ce mouvement, des directeurs de laboratoires ont entraîné des jeunes chercheurs, des précaires, des post-docs et cette association élargissant ainsi une mobilisation assez élitiste au départ.

---

<sup>166</sup> Messages datés de mars 2004.

## **II. Le passage à l'acte des « aristocrates » de la recherche : l'implication des anciens élèves des lieux de formation élitistes de la Recherche dans le mouvement**

Parti de directeurs de laboratoires de biologie, puis étendu à toutes les catégories d'acteurs de la recherche<sup>167</sup>, les acteurs du mouvement possèdent des caractéristiques sociales particulières. On retrouve en effet, au sein des organes informels de la mobilisation, une proportion significative de chercheurs dont la trajectoire s'inscrit dans une formation par ce que nous appellerons « *les lieux de formation élitistes de la recherche* ». Nous qualifierons ainsi les institutions de formation qui fournissent à leurs anciens élèves un capital scolaire important, fortement négociable sur des marchés autres qu'académiques, mais qui, pour autant, produisent des chercheurs (à titre principal ou pour une minorité des élèves). Il s'agit notamment des *Ecoles Normales Supérieures*, de l'*Ecole Polytechnique*, ou encore de l'*Institut d'Etudes Politiques* de Paris et des *Facultés de Médecine*<sup>168</sup>. Nous les distinguerons des universités elles-mêmes, dont les titres scolaires sont moins valorisés socialement (sauf en ce qui concerne les disciplines de santé où la concurrence n'existe pas). Si l'on considère en particulier la place et le rôle des normaliens dans la recherche française, on peut qualifier leur positionnement spécifique comme « aristocratique », notamment parce que le titre d'ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure constitue sans doute le titre scolaire dont la valeur est la plus constante sur les différents marchés où il peut être négocié, c'est-à-dire sur les différents sous marchés universitaires et même sur les marchés externes (Bourdieu<sup>169</sup>).

---

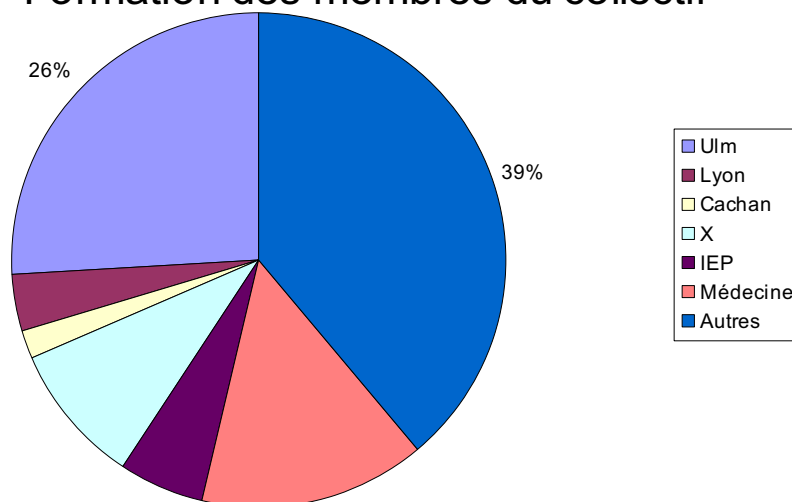
<sup>167</sup> Directeur de Recherche/Professeur/Chargé de recherche/Maître de conférence/Post-doc/Doctorant/ITA/IATOS.

<sup>168</sup> Discutable sur le plan de la recherche mais bénéficiant d'une sur légitimation dans un système encore très mandarin et élitiste.

<sup>169</sup> Bourdieu, Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1984.

**Composition du Collectif national de Sauvons la Recherche :**  
**une concentration d'élèves issus des lieux de formation élitistes de la recherche**

Formation des membres du collectif



|                  | Ulm | Lyon | Cachan | X | Science Po Paris | Po | Médecine | Autres | Total |
|------------------|-----|------|--------|---|------------------|----|----------|--------|-------|
| <b>Collectif</b> | 14  | 2    | 1      | 5 | 3                |    | 8        | 21     | 54    |

Composition du collectif national Sauvons la Recherche, au 1/03/2004<sup>170</sup>

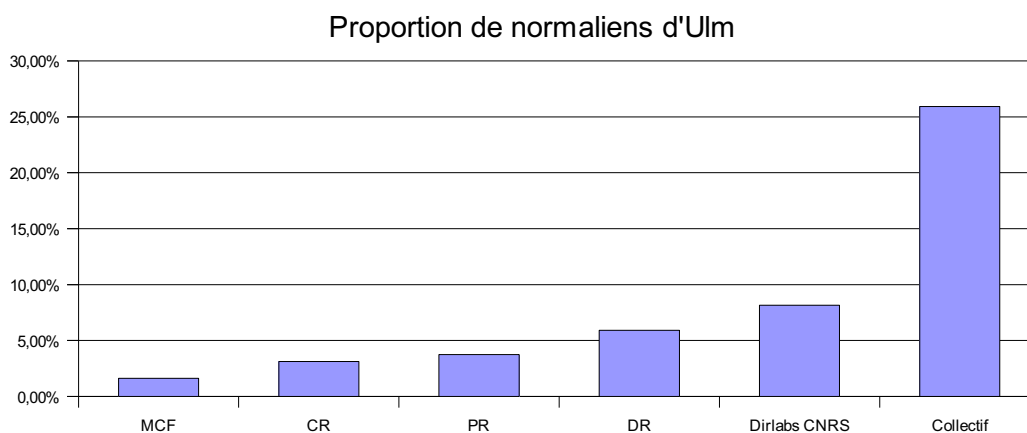
La concentration de chercheurs issus de ces écoles dans les organes informels de la mobilisation (collectif national *SLR* et collectifs locaux) rend compte des mécanismes de la mobilisation. En effet, si les profils disciplinaires, les catégories de chercheurs ou les générations sont divers, 61% des membres du collectif national *SLR* provient d'une formation initiale dans l'une de ces écoles. Localement, de nombreux collectifs locaux sont gérés par des anciens élèves de ces écoles, et parmi les coordinateurs du collectif local transversal *SLR-JC* (Jeunes chercheurs), plus de la moitié sont des anciens élèves des Ecoles Normales Supérieures<sup>171</sup>, de même que la discipline SHS la mieux représentée dans le mouvement est justement la Science Politique dont l'entrée privilégiée à la recherche rejoint les sciences dures par l'existence d'une filière de recrutement sélectif sur concours (*Sciences Po Paris*).

<sup>170</sup> Sont considérés comme membres du Collectif les personnes enregistrées sur la liste de diffusion et ayant participé à au moins une réunion physique ou envoyé un mail sur la liste de diffusion du Collectif.

<sup>171</sup> La proportion exacte est de 7 sur 20 inscrits. Mais, selon l'enquête effectuée seuls 12 coordinateurs sont réellement actifs (au moins une présence dans une réunion physique et plus de trois mails postés sur la liste de diffusion), parmi lesquels les 7 anciens élèves des trois ENS.

Les données sont éclairantes sur la position des anciens élèves des « *Grandes écoles de la recherche* » dans le système de Recherche français (Bourdieu, 1989)<sup>172</sup>. La proportion d'anciens élèves des grandes écoles dans les organes de SLR doit être examinée en regard de leur proportion dans le dispositif de recherche : quelle est leur proportion parmi les chercheurs en France, quelle est leur carrière, accèdent-ils plus nombreux à des postes de responsabilité ?

Si l'on considère uniquement les anciens élèves de l'*ENS Ulm*, leur poids parmi les maîtres de conférences, chargés de recherche, professeurs, directeurs de recherche, directeurs de laboratoires CNRS, ne cesse de s'accroître avec le rang des corps en question. Enfin, ce taux est plus que décuplé parmi les membres du collectif national SLR par rapport aux maîtres de conférences et chargés de recherche<sup>173</sup>.

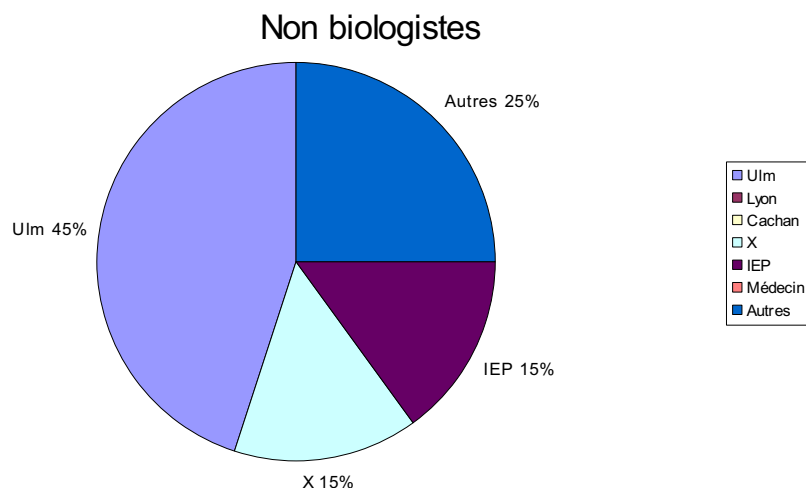


| Ulm | ENS Lyon | ENS Cachan | Ecole Polytechnique | Sciences Po Paris | Médecine | Autres diplômes | Total biologistes |
|-----|----------|------------|---------------------|-------------------|----------|-----------------|-------------------|
| 5   | 2        | 1          | 2                   | 0                 | 8        | 16              | 34                |

*Composition du collectif national Sauvons la Recherche, au 1/03/2004.*

<sup>172</sup> En France le groupe social dominant se reproduit par l'école, plus précisément par les Grandes Ecoles qui permettent d'appartenir à la noblesse d'Etat, et qui se définissent par opposition à l'Université qui a en charge les masses, conséquence de la démocratisation théorique de l'enseignement. (BOURDIEU, Pierre, *Noblesse d'Etat, Grandes écoles et esprit de corps*, Editions de Minuit, Paris 1989).

<sup>173</sup> Statistique établie sur la liste des membres du Collectif national *Sauvons la Recherche* début février 2004.



| UIm | ENS<br>Lyon | ENS<br>Cachan | Ecole<br>Polytechnique | Sciences Po<br>Paris | Médecine | Autres<br>diplômes | Total des non<br>biologistes |
|-----|-------------|---------------|------------------------|----------------------|----------|--------------------|------------------------------|
| 9   | 0           | 0             | 3                      | 3                    | 0        | 5                  | 20                           |

*Composition du collectif national Sauvons la Recherche, au 1/03/2004.*

L'ensemble de ces graphiques permet de repérer la structuration du collectif national Sauvons la Recherche autour de plusieurs caractéristiques fortes : la présence des biologistes et des normaliens est effectivement une donnée incontournable. Si la proportion d'anciens élèves des Grandes écoles de la recherche dépasse largement les proportions existantes au sein de l'ensemble de la communauté, le recrutement des biologistes, membres du Collectif, correspond majoritairement à une logique de réseau interpersonnel. Alain Trautmann a, en effet, effectué une démarche vis-à-vis du cercle de ses connaissances, dans son domaine de recherche propre, la biologie.

Au contraire, dans d'autres disciplines, le recrutement est plutôt dans le registre de la démarche « spontanée ». Ainsi Catherine Jeandel, Océanographe, Responsable du Collectif de Toulouse, et Normalienne qui, après la lecture du journal *Le Monde* le 12 janvier 2004, téléphona directement à Alain Trautmann qu'elle ne connaissait pas préalablement pour lui proposer de rejoindre le mouvement et de fonder un groupe à Toulouse.

La présence de normaliens (et d'anciens élèves des grandes écoles de la recherche) est donc renforcée si l'on s'éloigne du réseau personnel de l'initiateur du collectif (bien qu'il soit lui-même normalien). Parallèlement, un des traits tout aussi caractéristique du collectif est l'accumulation de qualités académiques réunies par ses membres : les deux tiers d'entre eux sont directeurs de laboratoires ou chefs d'équipe, trois sont membres de l'Académie des Sciences et deux de l'Institut Universitaire de France ; plus d'une dizaine ont reçu (ou sont sur le point de recevoir) une distinction CNRS (médaille) ou une autre récompense importante (prix médicaux, « femme en or », etc.). Ces acteurs parmi les mieux dotés du champ sont à l'origine du mouvement. Progressivement, le collectif s'ouvrira à d'autres membres correspondant parfois à des profils plus diversifiés (élargissement disciplinaire et générationnel), mais le profil restera toujours fortement marqué par la très forte reconnaissance académique des membres.

### ***1. La rupture du « pacte » entre chercheurs et collectivité nationale***

Il est alors particulièrement utile de considérer les ressorts profonds qui ont permis à cette mobilisation de voir le jour et d'aller jusqu'au bout de sa démarche (élaboration et signature d'une pétition, mise en place de structure de lutte, démission de fonctions administratives, participation à un processus de débats sur l'avenir de la Recherche). Qu'est-ce qui justifie alors le passage à l'acte des acteurs les mieux dotés à l'intérieur de leur champ ?

## Refonder le pacte autour de la Recherche

Historiquement, le pacte implicite entre le chercheur et la collectivité nationale s'articulait autour de 5 points

- liberté de choix des sujets et leur évolution ;
- contribution collective à fabriquer les instruments de la souveraineté ;
- moyens de travail favorables ;
- autonomie au quotidien ;
- salaire modéré et considération.

Les contraintes budgétaires et la libéralisation de l'économie ont fait voler en éclat ce cadre conceptuel.

Pourtant un chercheur ne se considère pas comme un footballeur-vedette même s'il est excellent. S'il souhaite un salaire convenable, il ne résume pas sa valeur à la seule dimension de sa rémunération. S'il engage sa vie autour de sa vocation de chercheur, il attend une stabilité des règles du jeu.

*Paul Maruani, Recherche désintéressée et intérêt économique de la recherche, in Politique de la recherche, Le Banquet, janvier 2004, n°19-20.*

On peut trouver une piste d'analyse dans les théories illustrées par Timothy Tackett retraçant l'évolution des rapports de force au sein des Etats Généraux de la Révolution française<sup>174</sup>.

Ainsi, entre l'explication « classique » de l'antagonisme fondamental entre aristocratie et bourgeoisie, et l'explication « révisionniste » de la convergence économique et culturelle des élites à la fin de l'Ancien Régime, l'auteur tente une analyse d'une situation concrète : comment les députés aux Etats Généraux en sont-ils arrivés à la conclusion que le monde politique et institutionnel qu'ils avaient toujours connu devait être renversé et réformé de fond en comble ?

Quelles sont leurs rôles de comportement, leur système de valeur, leur culture politique au soir de la Révolution ?

On peut ainsi procéder par une analogie prudente et raisonnée entre ces députés de la Constituante « devenus révolutionnaires » et nos « individus prospères », qui occupent une place privilégiée

---

<sup>174</sup> TACKETT, Timothy, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.



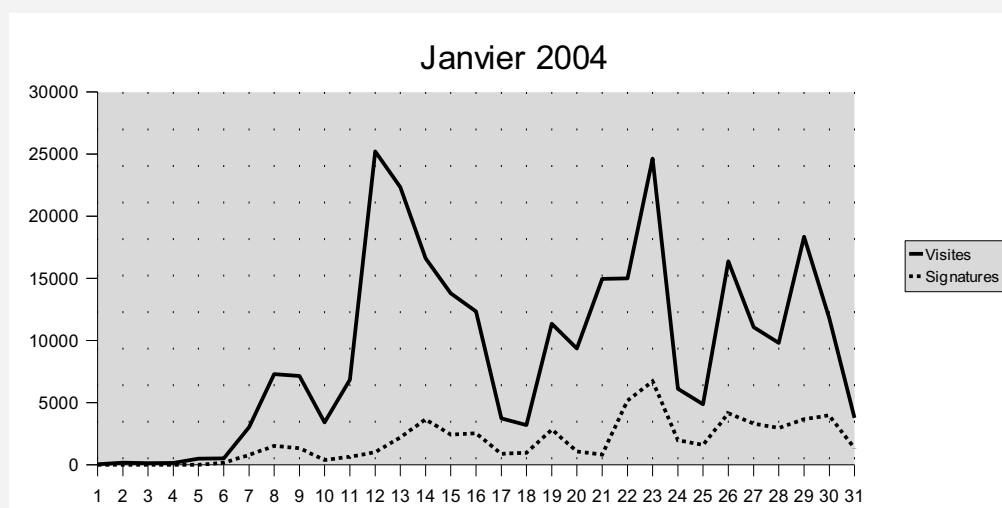
(dans le champ académique), *ce qui implique insatisfaction et tension, voire aversion insurmontable au contact des grands*<sup>175</sup>(Tackett).

L'accumulation des maladroites et erreurs stratégiques précipite la fin de l'Ancien Régime et le « passage à l'acte » des députés de la Constituante, de même que les gouvernants de 2004 (les ministres de tutelle et le premier ministre surtout) accompagnent les coupes budgétaires de provocations médiatiques (intelligence de la main, les chercheurs qui trouvent). L'effet de ces déclarations est d'ailleurs immédiat sur la communauté puisqu'elles génèrent systématiquement une augmentation significative des signatures de la pétition électronique et des visites sur le site *recherche-en-danger.apinc.org*.

---

<sup>175</sup> « À l'exception d'environ une centaine d'avocats, de fermiers et d'officiers modestes, la grande majorité est composée d'individus prospères, qui ont réussi à se faire une bonne place dans la société du XVIIIe siècle ". Néanmoins, par leur niveau de vie, par leur formation juridique, par leur prestige dans le système de valeurs de l'Ancien Régime, " ils sont bien différents et éloignés des grands aristocrates du second ordre ". De plus, un grand nombre se trouvent dans " une catégorie transitoire de mutants sociaux " (Colin Lucas), ce qui implique insatisfaction et tension, voire " aversion insurmontable " au contact des grands (ainsi de Dubois-Crancé, fils d'un mousquetaire anobli, ou de Target, que le comte d'Artois tutoie comme un vulgaire domestique) ». Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple*, op. cité.

### Réactions après des interventions gouvernementales en janvier 2004



- **Premier pic : Lundi 12 janvier** : « *J'affirme solennellement qu'il est faux de dire que les moyens de la recherche publique diminuent dans notre pays* », a déclaré Jean-Pierre Raffarin, lors de ses vœux à la presse (la pétition et la réponse du Ministre font la une du journal *Le Monde*).

- **Second pic : Jeudi 22 janvier** : la lettre de la Ministre Claudie Haigneré aux chercheurs arrive dans les laboratoires de recherche.

Source : statistiques de visites du site [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org) et de signature de la pétition électronique « *Sauvons la Recherche* ».

Les entretiens réalisés auprès de responsables du mouvement issus des Ecoles Normales Supérieures, dans le cadre de cette enquête, ont pu confirmer l'intériorisation de leur position spécifique dans leur propre champ par ces acteurs. En effet, outre une trajectoire professionnelle performante, ces acteurs (les normaliens et assimilés<sup>176</sup>), formés dans un environnement élitiste particulier, prétendent assumer la « valeur morale » de leur choix de carrière. Autrement dit, ils « échangent » le choix d'une carrière dans la recherche, au détriment de secteurs à plus hautes valorisations financières ou sociales, par un discours sur la valeur ajoutée, sur le plan moral, de leur choix de carrière ; discours reçu en « héritage » de leur parcours d'initiation.

<sup>176</sup> Anciens élèves des lieux de formation élitistes de la recherche.

Les conditions d'exercice réelles de leur métier sont ainsi vécues comme une rupture du pacte implicite qui les relie à la Nation. *Quand j'étais à l'Ecole [Ulm], on était plein d'illusions, on a fait les bons élèves, on a assumé tout : les concours, le boulot, les heures en bibliothèque, on n'imaginait pas qu'une fois à la fac il faudrait se battre pour quémander un bout de craie au secrétariat pour faire cours au tableau. Toute ma vie, j'ai cru que mon métier était quelque chose d'important, de fondamental. L'attitude du gouvernement, après tout ce qu'on a vécu depuis des années, était comme si on nous crachait à la figure, comme si on nous disait : « Tout ce que vous avez fait jusqu'ici, on vous a fait croire que c'était important pour nous, mais en fait on a d'autres priorités, vous pouvez crever. (Entretien)*

Dans l'article « *Que deviennent les normaliens à la sortie de l'Ecole ?* », les auteurs citent également le témoignage d'un normalien ATER<sup>177</sup> en physique : « *Je réalise quel gouffre sépare l'ENS du reste du monde et le contraste entre l'excellence et la médiocrité est souvent douloureux.* » ou d'une femme PRAG<sup>178</sup> en littérature : « *L'ENS m'a donné le goût de l'excellence intellectuelle. Mais à la sortie, l'affrontement avec le monde réel est difficile : désillusions financières, professionnelles, relationnelles aussi, car les personnalités sont plus ternes en province et dans le milieu enseignant* ». <sup>179</sup>

Les propos des normaliens ne sont pas toujours exempts d'une certaine forme de « racisme de classe », mais ils témoignent d'un sentiment de frustration relative largement partagé et y compris dans des filières de formation moins socialement prestigieuse mais où la carrière universitaire s'engage au terme d'un choix délibéré au détriment d'une carrière dans le privé (ou le public) beaucoup plus rémunératrice comme pour certains économistes, médecins ou même juristes.

Mais l'élément qui rend intolérable la poursuite de la dégradation de leurs conditions d'exercice professionnel, selon la majorité des chercheurs investis dans le collectif SLR et interrogés pour cette enquête, est la dégradation de la possibilité de transmission, de prolongement de ces valeurs auprès de jeunes générations. *Quand on songe aux conditions de travail de mes anciens camarades de promo qui ont choisi d'aller en école d'ingénieur ! Et pourtant ils étaient moins bons, ils avaient de moins bons résultats dans la promo. Et je ne parle pas des salaires qu'ils touchent ! [...] mais bon moi, la recherche a été une vocation : faire progresser la connaissance, travailler pour le bien*

---

<sup>177</sup> Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

<sup>178</sup> Professeur agrégé du secondaire détaché dans le supérieur.

<sup>179</sup> BAUDELOT C., RAUX H., RITZ O. et VINH J., *Que deviennent les normaliens à la sortie de l'école*, in Association amicale de secours des anciens élèves de l'ENS, supplément historique 2005.

*commun, tout cela fait partie du sens profond de ma vie. Alors on fait avec les contraintes et le manque de moyens, et on se bat. Mais ce qui est impossible à envisager, ce qui fait perdre tout le sens de ma vie, c'est s'il n'y a pas de jeunes après moi pour continuer, c'est si je ne peux plus former des jeunes après moi.* (entretien)

Comme rappelé précédemment, dès la mise en place des revendications, les chercheurs ont insisté sur l'augmentation du nombre de possibilités d'embauche proposées aux jeunes chercheurs. Par la suite, chacune des prises de position officielles du collectif revient sur l'importance des revendications en leur faveur : *Plus grave encore, lorsque des milliers de voix s'élèvent pour vous dire que les jeunes chercheurs sont désespérés, qu'ils voient leur avenir complètement bouché, qu'ils savent qu'ils feraient mieux de partir à l'étranger ou même d'arrêter la Recherche*<sup>180</sup>, ou encore: *Nous avons rappelé que la suppression de 550 postes dans les EPST, ajoutée à l'absence de création de postes à l'Université, équivalait à une rupture de contrat vis-à-vis des jeunes qui se sont engagés dans la voie de la Recherche il y a quelques années, et que seul un collectif budgétaire permettrait de corriger cela.*<sup>181</sup>

Ainsi, la structuration hiérarchique de la recherche française, bien établie et rassurante puisque « l'assistant » est prometteur et que le « maître » a fait ses preuves, chacun évolue à la place qui lui est assignée, connaissant son rôle et son devenir, sur le modèle des anciens. « *Noblesse oblige : elle établit d'un même mouvement le droit de succéder et les devoirs du successeur ; elle inspire les aspirations et leur assigne des limites* » (Bourdieu<sup>182</sup>). Dans ce modèle, patience voire résignation, travail subalterne<sup>183</sup>, stabilisation professionnelle tardive, salaires faibles jusqu'à un âge avancé ne sont possibles que parce que les aspirants ont de grandes chances d'être un jour titularisés, de passer « *de la classe des héritiers démunis à celle des titulaires légitimes* ». Dans le cas de la mobilisation de 2004, où l'un des détonateurs principaux est la baisse du nombre de postes ouverts au concours de recrutement, c'est bien la rupture de cette possibilité d'accession du successeur qui incite le *maître* lui-même à se révolter, pour la justification *a posteriori* de ses choix de vie.

---

<sup>180</sup> Déclaration de la délégation du Collectif SLR à la sortie de la première entrevue avec le ministre de tutelle Claudie Haigneré le 16 janvier 2004.

<sup>181</sup> Communiqué de presse du Collectif SLR, 28 janvier 2004.

<sup>182</sup> BOURDIEU, Pierre, *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, collection « le sens commun », Ed. De Minuit, 1989.

<sup>183</sup> On parle par exemple de « chair à paillasse », souvent évoquée tout particulièrement dans les sciences expérimentales et notamment la biologie, pour symboliser l'idée que les doctorants sont recrutés pour faire « tourner les manips » des patrons de laboratoires. (Voir les citations présentes sur site Internet de la Guilde des doctorants).

## *2. De l'auto-légitimité et du principe de réalité*

Le mouvement des chercheurs de 2004 éclaire de nombreux aspects de la structure sociale de la recherche française. En effet, l'étude de ses origines et de la composition de ses organes informels révèle des singularités signifiantes.

S'étant toujours revendiqué comme non-corporatiste, ayant comme seule motivation l'intérêt général, il fallait donc, pour le porter comme pour l'incarner, des individus au-dessus de tout soupçon d'intérêt personnel, qui pouvaient symboliser le désintérêt. C'est certainement dans la légitimité et surtout l'auto-légitimité que se sont discriminés les acteurs principaux du mouvement.

A ce titre, la place ascendante des sciences du vivant confère aux chercheurs de ces disciplines une légitimité qui les prémunit contre l'apparence de la revendication catégorielle. Particulièrement touchés par l'évolution de la recherche au niveau mondial, dans ses formes de financement comme dans ses modes de production, les biologistes cumulaient de nombreux facteurs qui les plaçaient en première ligne. Ils forment les premières victimes des réformes en cours et ils en constituent l'avant-poste ; mais leur discipline est également la plus visible dans l'espace public (politique, médias, citoyens), et porteuse d'une symbolique de dévouement et de désintérêt : ce sont les « blouses blanches », plus ou moins inconsciemment considérées comme productrices des remèdes de demain.

Les anciens élèves des lieux de formation élitistes de la recherche, quant à eux, ont intégré cette légitimité par la puissance symbolique et sociale de leur titre d'ancien élève possédant en lui-même une forte valeur en-dehors du marché académique, contrairement au titre de docteur en France. Ils peuvent comparer leur carrière à celle de leurs anciens camarades, et les sacrifices faits, notamment en termes financiers, se doivent d'être comblés par des gratifications symboliques. Ils sont au cœur du pacte implicite entre le chercheur et la collectivité nationale (voir encadré), et le sentiment que ce pacte est rompu leur donne un sentiment de révolte en rapport avec l'importance de leur choix de métier.

Cette analyse pourrait être étendue au cas des jeunes chercheurs, souvent très actifs dans le mouvement, dont beaucoup ont le sentiment d'avoir été conduits dans une voie sans issue, en raison de la rupture de contrat que représente la suppression de postes statutaires.

Au final, ce sont bien ceux qui se trouvent être les cibles principales des attentions officielles ou institutionnelles, et qui par là même ressentent le plus vivement la dégradation des conditions d'exercice de leur mission, qui se retrouvent aux avant-postes du mouvement des chercheurs.

Pour finir, on pourrait convenir avec Pierre Bourdieu du modèle d'acceptation du principe de réalité dans la structuration du champ de la Recherche. L'institution « *excite la libido sciendi, et la libido dominandi que celle-ci recèle* », mais détermine les limites entre le possible et le souhaité, entre le légitime et l'inacceptable. Lorsque le contrat est correctement rempli par les parties, frustrations et plaisirs s'équilibrent. C'est au moment où la frustration l'emporte que l'investissement des acteurs peut se transformer en révolte.

### **III - Altruistes, indignés et militants : trajectoires de responsables de « Sauvons la recherche »**

La logique de « frustration relative » qui semble être au principe du mécontentement de ces chercheurs mobilisés n'explique cependant pas tout. Si cette analyse des conditions du mécontentement est indispensable, elle reste cependant insuffisante. D'autres questions méritent, en effet, d'être explorées : Quelles ressources, savoir-faire et réseaux mobilisent les acteurs de la mobilisation ? Quelles sont les caractéristiques et trajectoires des principaux porte-parole du mouvement ?

A ce stade, il est utile de connaître certaines informations sur ceux qui prennent en charge la mobilisation et sa représentation. Quelles sont, en effet, leurs expériences militantes antérieures ? Quelles ressources leur fournissent leurs positions dans le champ pour mener la contestation et formuler « l'intérêt » du groupe ?

## *1. Des catégories d'acteurs aux comportements plus ou moins normés*

Plutôt que de « lister » des individus, avec toutes leurs singularités, et s'inspirant d'un article de Sylvie Ollitraut, à propos de mouvements écologistes,<sup>184</sup> il est possible de présenter certaines catégories de membres du collectif, présentant des similitudes dans leur trajectoire et dans leurs modes d'interaction avec le mouvement. On propose ainsi de dégager des types-probabilistes, construits à partir de lectures confrontées à des réalités empiriques apparues au cours de la mobilisation, selon l'image qui est ressortie au cours du mouvement des personnes impliquées dans le collectif national de Sauvons la Recherche.

Pour chacune des trajectoires, on peut tenter de repérer des régularités tendanciennes dans les comportements adoptés. Autrement dit, est-ce qu'il n'y a pas un enjeu majeur pour chacune de ces catégories d'acteurs ? Pour chacune de ces catégories d'acteurs, nous avons tenté de donner quelques exemples explicites, bien que les personnalités décrites soient différentes les unes des autres et que les regrouper dans des types descriptifs relève le plus souvent de la simplification extrême.

Les exemples choisis ne préjugent pas de l'importance de telle ou telle personnalité, éventuellement non citée ici, dans le cours du mouvement mais sont considérées comme particulièrement illustratifs des différents positionnements adoptés par les acteurs en fonction de leurs trajectoires.

Une première catégorie d'acteurs fortement représentés dans le collectif Sauvons la Recherche correspond à ce que l'on a appelé la trajectoire à dominante « **engagée** ». Ce sont des acteurs que l'on retrouve régulièrement, au cours de leur vie, impliqués dans des causes, des associations, des responsabilités, dans le cadre de leur métier avec une démarche citoyenne. En revanche, si elles peuvent être adhérentes d'un parti politique ou d'un syndicat, ces personnes ne se retrouvent pas véritablement dans les appareils politiques et syndicaux. Ces acteurs n'ont jamais fait « carrière » de leur engagement, même si celui-ci est récurrent, et valorisent l'image de soi du désintéressement et de la prise de pouvoir interne dans le « malgré soi ».

---

<sup>184</sup> OLLITRAUT, Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51 (1-2), 2001.



Ainsi Alain Trautmann, Directeur de recherche en biologie à l'Institut Cochin, normalien, porte-parole du Collectif, Président (à partir de 2005) de l'association, au moment du recentrage des activités vers cette dernière, est-il l'un des représentants de ces chercheurs dont l'engagement, récurrent dans sa vie, ne doit pas, à son sens prendre la première place sur sa carrière de chercheur (entretien). Il assure cependant, à plus d'un titre, le rôle de leader médiatique et interne du mouvement. Pourtant, au terme de près de deux ans et demi de combat, après l'adoption définitive de la loi sur la recherche en mars 2006, il cède la présidence de l'association pour « *se recentrer sur ses activités de recherche* », sans pour autant abandonner complètement l'association puisqu'il en reste administrateur.

Dans le groupe local toulousain, Catherine Jeandel, Océanographe, directrice de recherche à l'Observatoire Midi-Pyrénées (CNRS-UPS), normalienne, peut correspondre également à ce type de trajectoire : ancienne responsable locale du planning familial, son engagement vers SLR est immédiat lorsqu'elle entend parler de la pétition pour la première fois dans la presse, et correspond « *à un moment de sa vie où elle devait trouver une nouvelle forme d'engagement* » (entretien). Son engagement envers le mouvement puis l'association reste régulier dans le temps et elle demeure en 2006 une responsable extrêmement active de son groupe local. Elle assure à cet échelon le rôle de porte-parole avec des apparitions régulières dans la presse locale.

Pourtant cet engagement ne correspond jamais à une recherche de responsabilité ou de gratifications au niveau national du mouvement (elle a refusé des responsabilités nationales), ni à un ralentissement significatif de ses activités de recherche.

*Alain Trautmann, porte-parole du mouvement « Sauvons la Recherche »,*

*Vu par la presse (sélection)*

« **Chercheur, frondeur, il se bat pour la science !** Biologiste à l'Inserm, Alain Trautmann est le porte-parole du Collectif "Sauvons la recherche" qui a mené la fronde des chercheurs contre le manque de moyens des laboratoires... et fait reculer le gouvernement français. Alain Trautmann, 55 ans, est biologiste à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Il codirige le laboratoire "Activation lymphocytaire et synapse immunologique" au sein de l'Institut Cochin à Paris. En langage béotien, son travail porte sur l'analyse du comportement des cellules face aux agressions extérieures. Ces activités lui ont valu d'être primé par le Conseil scientifique de la Ligue nationale contre le cancer, en 2003. Mais ce n'est pas à la biologie moléculaire qu'il doit ses multiples passages au journal de 20 heures...<sup>185</sup>» (Actualités éducation)

« Rien ne prédisposait pourtant Alain Trautmann à s'écarter du cliché : avec ses lunettes, ses 55 ans, son crâne dégarni et son allure réservée, il ne lui manque que le sarrau blanc pour correspondre à l'image populaire du scientifique. Depuis 25 ans, sa vie est consacrée non au syndicalisme ou à la politique, mais à l'univers invisible à l'œil nu des cellules de notre corps et des signaux qui, échangés entre elles, expliquent qu'une maladie se développe ou non.<sup>186</sup> » (Agence Science-Presses Québec).

« Inconnu du grand public au début 2004, Alain Trautmann a eu une année bien remplie. [...] Formé au Parti communiste, le porte-parole de «Sauvons la Recherche» agace le gouvernement. On le juge arrogant, inflexible. Ses idées en matière de politique de recherche sont sommaires, mais il est déjà incontournable ».<sup>187</sup> (Le Figaro Magazine)

La deuxième catégorie d'acteurs peut se retrouver dans un type de trajectoire à dominante « **experts** ». Ces personnes sont des chercheurs ayant expérience militante conséquente, mais rarement dans des rôles centraux au sein des appareils politiques. Ils sont en revanche souvent impliqués dans les groupes de réflexion de leurs partis, syndicats, associations, etc. Ils peuvent avoir exercé de petits rôles dans des cabinets ministériels ou fait partie du bureau national de leur syndicat, mais en occupant toujours une position excentrée, voire marginale, par rapport au pouvoir.

<sup>185</sup> « Portrait ». *Actualités éducation*, 3 mai 2004.

<sup>186</sup> « Entretien avec Alain Trautmann, Sauvons la recherche. Quand un scientifique se mêle de politique », *Agence Science-Presses*, Québec, 10 juin 2004.

<sup>187</sup> « Ils ont fait 2004 : Dans les sciences. Alain Trautmann, le tribun de la recherche », *Le Figaro magazine*, décembre 2004.

Les comportements liés à ce type de statut d'acteur sont divers. Ils assurent souvent, au sein du collectif, le « rôle de sages » et sont des personnalités relativement consensuelles, même si certains, au sein de collectifs locaux, sont parfois méfiants vis-à-vis de leurs appartenances partisans. Cependant ils tirent souvent leur légitimité de leur connaissance des structures de la recherche et de l'Enseignement supérieur en tant que producteurs de contenus. Relativement peu connus au début du mouvement, ils prennent en son sein de plus en plus d'importance, par leur constance dans le travail, leur distance émotionnelle aux passages des dissensions internes, et assument souvent des rôles de médiateurs entre les différents groupes.

Henri Audier, Directeur de recherche *CNRS*, Physicien, normalien, est membre du Bureau national du *SNCS-FSU*. Il y occupe une position à part, souvent excentrée par rapport aux positions officielles du syndicat. Ancien membre du *CSRT* (Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie), il est également membre de la commission nationale recherche du parti socialiste, mais sans en être adhérent. Actif dès le début du mouvement, il occupe rapidement une position centrale dans le collectif par sa connaissance extrêmement fine des modes de financement de la recherche et sa capacité à produire très rapidement des analyses pour le compte du mouvement. Sa retraite, en 2005, accentue son implication et de son rôle d'analyste officiel au sein de SLR, mais aussi de son syndicat. Malgré son appartenance connue à une direction nationale de syndicat, il est le plus souvent invité à représenter SLR dans de nombreux colloques et rencontres officielles. Bien que la méfiance envers les syndicats soit souvent palpable au sein du collectif, Henri Audier semble échapper à cette discrimination et bénéficier de l'estime quasi générale des membres du Collectif.

Dans la trajectoire à dominante « **professionnelle** » se retrouvent des acteurs qui cumulent des responsabilités institutionnelles, relationnelles et scientifiques dans le milieu universitaire mais n'ont aucune expérience militante préalable au mouvement. Il s'agit, notamment, de la très grande majorité des premiers signataires de la pétition. Ils forment l'essentiel des membres du collectif Sauvons la Recherche, à son début. Ces acteurs, fortement dotés en capital scientifique (directeurs de laboratoires, nombreux normaliens, détenteurs de médailles et gratifications diverses) s'engagent sans réserve vis-à-vis du mouvement. Les désaccords ou tensions prennent pour eux plus d'importance que pour les militants aguerris. Souvent corporatistes et parfois revendiqués comme apolitiques, ils sont particulièrement méfiants vis-à-vis des syndicats (et des syndicalistes présents dans le collectif), ils discutent avec virulence les rapprochements du collectif avec l'intersyndicale,

et exigent le départ du collectif de l'un des membres lorsqu'il devient secrétaire général de son syndicat au cours du mouvement.

Ces chercheurs cultivent vis-à-vis de l'extérieur une très grande « respectabilité », notamment en ce qui concerne la justification de leur action militante dans le cadre du mouvement : *Nous sommes des chercheurs qui poussons un cri parce qu'il n'y a plus moyen de faire autrement.* (entretien)

Ces acteurs vont progressivement se désengager du mouvement, essentiellement après la grande période d'activité correspondant aux Etats Généraux de la recherche. Certains évoquent l'absence de motivation à long terme, la fatigue et le temps trop lourd au détriment de la recherche (« *Après tout, ce qui m'importe c'est d'être dans mon labo, c'est pour cela que je me suis battue* » ! –entretien-) et se désengagent « en silence ». D'autres évoquent des questions de désaccords sur la démocratie interne au mouvement et incriminent le comportement politique du porte-parole du collectif. Ils sont en général nostalgiques des toutes premières séances de SLR qui, selon eux, revêtaient, un caractère ouvert de dialogue constructif et enthousiaste, au contraire de la suite du mouvement, moins démocratique dans les pratiques.

Aucun d'entre eux n'intègre la dimension de proximité des premiers mois des mouvements, lorsque la proximité des membres du Collectif national (dont la plupart étaient biologistes dans quelques instituts et se connaissaient depuis 20 ans au moins) permettait plus facilement ce dialogue ; au contraire de la diversification ultérieure de ce collectif élargi à d'autres provenances géographiques, disciplinaires, générationnelles et militantes.

Emblématique de cette trajectoire, Catherine Dargemont, 40 ans, Biologiste, directrice de recherche à l'Institut Curie et normalienne, n'a jamais eu d'engagement militant avant *SLR*. Présente dès les discussions sur le texte fin décembre à l'Institut Cochin (elle connaît Alain Trautmann et Fernando Arenzana depuis des années par le biais professionnel), elle s'investit totalement dans le mouvement à ses débuts. Sous l'effet euphorisant du mouvement, elle tisse très rapidement des liens amicaux avec de nombreux membres de *SLR* (vacances en commun, dîners, etc.) et espère, dès l'automne 2004, une célébration annuelle du mouvement, regroupant les membres historiques (les principaux acteurs des trois premiers mois du mouvement), suggérant une montée de l'Etna en commun ou quelque chose d'équivalent (entretien). Lors de la création de l'association en février 2004, elle en devient Présidente au moment où celle-ci ne représente qu'un appui administratif et financier pour le mouvement.

Le conflit avec Alain Trautmann et ses proches, latent puis rendu public (jusqu'à apparaître médiatiquement, notamment dans *le Figaro*), va aboutir à sa démission en février 2005 avec son conjoint Jean Salaméro, Trésorier de l'association. A cette occasion ils écrivent une lettre à tous les adhérents pour expliquer leur position, s'expriment dans la presse sur leurs désaccords et cherchent à fédérer des contestataires. Après cela, Catherine Dargemont n'aura plus aucun contact avec le mouvement, continuant au contraire à reprocher violemment à celui-ci, par quelques messages occasionnels, l'ensemble de ses actions et de ses prises de position, et à ceux ayant continué l'action, leur « compromission » dans le processus. Au niveau professionnel, le 11 mai 2006, elle est nommée directrice scientifique adjointe au département Sciences du Vivant au CNRS, au sein des unités de l'INSERM.

***Démission de Catherine Dargemont, Présidente de SLR,  
dans Le Figaro du 22/02/2005***

*Catherine Dargemont, présidente, et Jean Salamero, trésorier, ont démissionné dimanche de l'association Sauvons la Recherche (SLR). Cette association, qui compte près de 1 100 membres, est restée jusqu'alors dans l'ombre du collectif du même nom qui a piloté le mouvement de protestation de la recherche publique durant toute l'année 2004. Elle a été créée le 26 février 2004 pour donner un statut juridique au collectif qui n'en avait pas. Cette démission intervient alors que la loi d'orientation de la recherche est en cours de préparation.*

*Catherine Dargemont et Jean Salamero, qui forment un couple dans la vie, expliquent les raisons de leur démission sur le site du mouvement des chercheurs. Le différend porte avant tout sur les rapports que le collectif entretient avec l'association. Les deux chercheurs reprochent au Collectif et à son porte-parole Alain Trautmann de prendre leurs décisions dans l'ombre. Ils souhaitent que les débats aient lieu et que les décisions soient prises en toute transparence. Ce pluralisme ne peut être garanti, selon eux, que par l'existence de l'association. Alain Trautmann n'a d'ailleurs adhéré à l'association qu'hier, après la démission des deux chercheurs.*

*"Nous demandons une prise en compte plus démocratique de la diversité des positions au sein du mouvement SLR. Si on veut que ce mouvement cesse d'être purement revendicatif et se dote d'une force de proposition - en clair, s'il veut durer -, il faut une représentation plus démocratique. Je suis en désaccord avec la façon dont les actions de SLR sont actuellement menées contre le projet de loi. Il ne fallait pas*

*réagir comme ça (sous entendu, aussi vigoureusement) au brouillon de texte du gouvernement", explique Catherine Dargemont.*

*C'est la même ouverture que préconise Jean Salamero. "Le texte des états généraux n'est ni la Bible ni le livre rouge. C'est la base d'une réflexion. L'association n'est pas qu'un tiroir caisse (c'est elle qui règle les frais engagés par le Collectif). C'est un lieu de débat. Il faut revenir à des procédures claires. Les prochaines élections du conseil d'administration ne doivent pas avoir lieu à main levée."*

*Les deux chercheurs espèrent que leur démission va "remettre le mouvement sur des bases plus saines".*

Marc Mennessier et Yves Miserey

Dans la trajectoire à dominante « **politique** », on entend le terme politique au sens large comme l'ensemble des activités et organisations (partis politiques, associations...) participant d'une manière ou d'une autre à l'espace public. Peu nombreux dans le Collectif, ses acteurs occupent cependant une place importante par le travail de « courtage » ou de mise en réseau qu'ils assument. Ils ont une position connue au sein d'une structure militante et partisane. Acceptés pour ce qu'ils peuvent apporter, ils sont le plus souvent très présents au début du mouvement lors de la confrontation directe avec le gouvernement mais, tout en restant « au courant » de l'évolution du mouvement et du collectif, ils semblent recentrer leur activité militante essentiellement sur leur structure « de départ ».

Dans le collectif national, on retrouve Hervé Chneiweiss, Médecin et Directeur de recherche à l'*INSERM*. Il bénéficie d'un grand prestige professionnel et d'une notoriété médiatique avec des participations ponctuelles à des émissions de vulgarisation scientifique et même au *Téléthon*. Ancien membre du cabinet du Ministre de la Recherche Roger-Gérard Schwartzberg (conseiller pour les Sciences du Vivant), il est, au moment où démarre le mouvement, Délégué national du PS et le demeure jusqu'au congrès suivant. Très bon connaisseur des milieux politiques, il organise des rencontres avec la plupart des responsables politiques et les responsables du Collectif, et participe activement à l'élaboration des positions du mouvement jusqu'aux Etats Généraux.

A la suite de cela, il prend quelques distances, recentrant ses activités pour l'essentiel sur les débats ayant lieu à l'intérieur de son parti et y organisant la présence de chercheurs lors de rencontres et de colloques. Il poursuit cependant une participation irrégulière avec *Sauvons la Recherche*, professant

quelques critiques (notamment sur la poursuite d'un dialogue avec le gouvernement au moment de l'élaboration de la loi sur la Recherche), tout en restant un « compagnon de route » du collectif et de l'association (entretien).

Nous avons enfin classé dans une trajectoire à dominante « **syndicale** » des acteurs disposant d'une expérience militante et de responsabilités au sein de syndicats, préalables au mouvement, mais qui ne sont pas nécessairement complétées par des responsabilités professionnelles de premier plan (plutôt des ITA et des Chargés de recherche). Présents marginalement au début du mouvement, leur présence est cependant régulière et leur influence se renforce à mesure que les activités principales du mouvement tournent autour de la négociation avec le gouvernement. Pour eux, le collectif national SLR est avant tout un lieu de regroupement des opinions et des différentes forces existantes dans le milieu militant de la Recherche.

Soucieux de se prémunir des critiques d'« entrisme » ou de « récupération », ils prennent souvent soin d'annoncer leur engagement d'abord à titre individuel et non au nom de leur organisation. Ils gardent, en outre, une réserve prudente sur les positions symboliques distribuées à l'occasion des recentrages progressifs autour de l'association, même si certains y acceptent un rôle. Ils deviennent plus méfiants lorsque Sauvons la Recherche se propose de continuer la discussion en l'élargissant au problème de l'enseignement supérieur (en 2006) et de bâtir une plate-forme dont ils ont peur qu'elle soit en quelque sorte concurrentielle avec leur activité classique d'interpellation des candidats politiques.

En 2005, occupant des positions dominantes dans leur syndicat, on retrouve les « syndicalistes » ayant « joué le jeu » de SLR, c'est-à-dire, ceux ayant choisi de s'investir pleinement dans le Collectif dès 2004, avec l'appui « *du bout des lèvres* » de leur bureau national (entretien). C'est le cas, par exemple, de Jean Fabbri, incité à démissionner du Collectif national, lorsqu'il devient Secrétaire général du *SNESUP* au printemps 2005.

Membre du Bureau national du *SNRTS-CGT*, Daniel Steinmetz, docteur en physique et ITA, est gestionnaire d'une équipe *CNRS* à Toulouse. Présent au début du mouvement uniquement au niveau local et essentiellement par le biais de l'intersyndicale locale, il est désigné pour représenter à la fois les ITA (Ingénieurs, Techniciens et Administratifs) et les syndicats au Comité d'Initiative et de Proposition pour les Etats Généraux de la recherche. C'est à partir de ce moment que son rôle

dans Sauvons la Recherche ne va cesser de progresser au niveau local comme national et il rejoint le conseil d'administration de l'association SLR.

Au contraire d'Henri Audier (que nous avons justement présenté plutôt dans la trajectoire « expert »), Daniel Steinmetz est également souvent présent lors des négociations ministérielles, toujours sous l'étiquette de son syndicat qui reste sa première appartenance et sa priorité. Bien que fortement marqué comme syndicaliste et représentant la ligne majoritaire de son syndicat, adhérent du parti communiste (mais il n'apparaît jamais sous cette étiquette), il est très intégré aux discussions au sein de Sauvons la Recherche. C'est sans doute parce qu'il « représente » les « personnels de la Recherche » dans le mouvement, peu présents et impliqués dans les instances de direction informelles puis formelles du mouvement. Mais c'est sans doute également parce que son syndicat a clairement joué, depuis le début du mouvement, la « carte de SLR », cherchant à « canaliser les forces centrifuges » que celui-ci pouvait représenter. C'est une occasion pour ces syndicalistes de dialoguer avec les chercheurs dans un cadre moins formel et plus producteur que les intersyndicales, mais aussi une opportunité militante pour faire progresser les revendications du monde de la recherche dans son entier (entretien).

La trajectoire à dominante « **protestataire** » décrit des agents occupant des positions plus marginales, soit statutairement (jeunes chercheurs) soit dans la mobilisation (syndicaliste exclu implicitement), soit assumant cette position comme présentation de soi. On retrouve dans ce positionnement la plupart des « jeunes chercheurs ».

L'engagement des jeunes chercheurs précaires dans le mouvement SLR se trouve confronté à la tension entre une coopération obligatoire avec des chercheurs « établis »<sup>188</sup>, apportant leur autorité scientifique à l'action collective, et une volonté de faire valoir leur condition de marginaux. Le défi de la mobilisation des jeunes chercheurs a donc résidé dans une oscillation entre les tentations opposées de la scission et de l'intégration à un mouvement initié et dirigé par des chercheurs aux statuts stabilisés. Les comportements liés à ce positionnement impliquent une certaine méfiance à l'égard des risques de compromis liés à la logique même de la mobilisation. Afin de trouver leur place dans la mobilisation et pour répondre à leur situation d'exclus ou de marginaux, les jeunes chercheurs ont simultanément adopté deux types de posture. Une première que l'on peut qualifier

---

<sup>188</sup>Au sens des groupes d'établis d'Elias allant au dépend, notamment dans l'expression, des marginaux.



de protestataire, qui met en mots et en actes la méfiance que leur inspire les cadres du mouvement, et une posture pragmatique basée sur le compromis et l'apprentissage<sup>189</sup>.

Le choix retenu est alors souvent celui d'un collectif parallèle, représentant de nombreuses palettes de positionnement, entre les plus proches du collectif lui-même, aux plus éloignés, protestataires systématiques. Ainsi le collectif SLR-JC « SLR-jeunes chercheurs », bien que proche par nature des revendications générales du collectif national SLR, cultive son propre positionnement et son propre réseau. Des conflits apparaissent parfois entre les membres de ce collectif parallèle et certains membres du collectif national, surtout lorsqu'ils considèrent que leurs revendications spécifiques *n'y sont pas défendues avec une vigueur qui permettrait de croire en leur sincérité*.<sup>190</sup> Peu de membres de ce collectif font le geste de l'adhésion formelle à l'association, même si celui-ci continue de fonctionner et de collaborer à l'association, après la dissolution du collectif national. Pour ces doctorants et docteurs en début de carrière, l'existence de structures de dialogues est synonyme d'un « entre-soi » où ils ne sont pas confrontés à la surveillance plus ou moins bienveillante de leurs mandarins présents dans le collectif national (entretien).

Positionné dans la protestation vis-à-vis du collectif national et la radicalité dès sa création, le collectif JCCP « Jeunes chercheurs contre la précarité » est également créé dans la dynamique du mouvement de 2004. Ce regroupement d'une vingtaine de doctorants et chercheurs est à l'origine composé essentiellement par de jeunes normaliens, mais s'élargit rapidement à quelques autres membres. Virulents dans leur formes d'expression et cultivant la méfiance vis-à-vis du collectif<sup>191</sup>, ils poursuivent cependant leur collaboration régulière et certains représentants assistent régulièrement aux réunions principales du collectif national où ils font entendre une voix de radicalisation des positions engagées<sup>192</sup>. Ils demandent rapidement une forme de représentation (inscription sur la liste de débat du collectif national) qui leur est accordée. Ils participent

---

<sup>189</sup> Cf. Cadiou, Franquemagne, *La place des jeunes chercheurs précaires dans le mouvement « Sauvons la Recherche »*, in Colloque " Sans droits, sans travail, sans logement, sans papiers : des précaires en mouvement ", AFSP, janvier 2006.

<sup>190</sup> Extrait de mail sur la liste de discussion SLR-JC.

<sup>191</sup> « Je trouve très bien que les ONG soient enfin associées au mouvement, mais si on est moins bien traité en participant à SLR qu'en étant en dehors, et bien, il me semble qu'on sera mieux en dehors. Au moins, on ne fera pas semblant de nous écouter ». E-mail de Guillaume Sapriel sur la liste de discussion du JCCP le 18 février 2005.

<sup>192</sup> « Tout le problème est là : les gens ont peur de se positionner contre les mandarins du CIP (j'ai directement eu affaire à Alain Fischer quand il était au Ministère sous Jospin), parce que la "gauche" et les syndicats majoritaires lui prêtent main forte. SLR et ces syndicats constipés "jouent pour perdre" et nous mènent droit dans le gouffre. La bonne voie, c'est précisément de se positionner contre le CIP qui s'est activement engagé dans la liquidation du métier de chercheur ». E-mail d'Isabelle Debergue sur la liste de discussion du JCCP le 7 juillet 2004 au moment des discussions sur le texte futur des Etats Généraux de la Recherche, pour exemple de la tonalité des débats dans leur cadre de discussion.

régulièrement à cette liste, cultivant leur positionnement radical et spécifique, mais refusent ultérieurement l'adhésion à l'association SLR dont ils ne se sentent pas partie prenante.

Ces trajectoires donnent une dynamique particulière à la mobilisation qui, elle-même, s'actualise dans des formes organisationnelles et fonctionnelles. Ainsi, au début du mouvement, où la présence des acteurs à la trajectoire à dominante « professionnelle » est particulièrement élevée, les formes prises par le collectif tentent de trouver les voies d'un « idéal collectif » avec une aspiration à une démocratie transparente et équilibrée, difficilement réalisable en pratique. Ceci se traduit par une très grande méfiance à l'égard des propositions émanant des syndicats ainsi qu'une volonté délibérative (qui sera de fait contournée dès que nécessaire par un mécanisme de prise de décision par la proximité directe du leader porte-parole).

Avec le départ progressif de ce type d'acteurs, le fonctionnement se « normalise », voire se banalise, provoquant certainement un regain d'efficacité mais aussi un rapprochement avec les forces plus traditionnelles de militantisme (notamment les syndicats).

Enfin, le passage à la forme strictement associative (avec la dissolution du collectif, suite au vote de la loi) restreint encore les types de profils représentés dans les membres actifs puisque les acteurs à dominante « protestataire » les plus marqués ne font pas la démarche, ou même refusent l'adhésion à l'association.

En revanche, la dissolution du collectif et la restructuration en association a pour but de renouveler les membres. En effet, à partir du printemps 2006, de nouveaux individus viennent s'exprimer dans les lieux de discussion internes de l'association.

## ***2. Le savant et le politique***

Plutôt que d'affirmer simplement que la composition du collectif se caractérise par une structure dualiste et l'opposition entre « militants professionnels » et « néophytes », nous pouvons construire empiriquement le profil des acteurs au moment de mars 2004. Une analyse de dispersion portant sur les 54 membres « actifs » du collectif met en valeur les deux grands principes structurants : le capital à dominante « scientifique » et le capital « politique ».

Pour établir la structure du profil d'influence et de capital professionnels, nous avons établi un certain nombre de critères tels que la place dans la hiérarchie des métiers, les reconnaissances professionnelles en terme de médailles du CNRS, prix de recherche obtenus, appartenance aux académies, instituts, direction de laboratoire, d'équipe, d'école doctorale, de section CNU<sup>193</sup>.

Le capital politique a été, quant à lui, mesuré en relevant les appartenances, investissements ou responsabilités partisans, syndicales ou associatives, les missions d'expertises dans les institutions politiques, les rôles dans des cabinets ministériels ou les reconnaissances symboliques : passage dans les médias audiovisuels<sup>194</sup>, publications de livres ou tribunes destinés au grand public.

Enfin, une partie des critères retenus a été ajoutée aux profils dans les deux positions « militantes » et « professionnelles » : il s'agit de tous les investissements électifs de type « professionnels » tels que les positions électives dans les conseils du *CNRS* ou d'université, les investissements militants dans des sociétés savantes ou des *lobbys* disciplinaires... Les deux variables ne sont donc pas indépendantes, puisque certains investissements personnels contribueront à augmenter chacune des deux variables.

Chacun des critères a été quantifié en fonction d'une estimation de son importance dans un volume hiérarchique de capital (par exemple une classification allant du doctorant au Directeur de recherche ou au Professeur, ou une autre mesurant le degré d'implication militante dans un parti : sympathisant « reconnu », adhérent, responsable local, responsable national), d'autres critères (tels que les positions électives ou la direction d'un laboratoire), apportant des « bonifications » dans le capital correspondant.

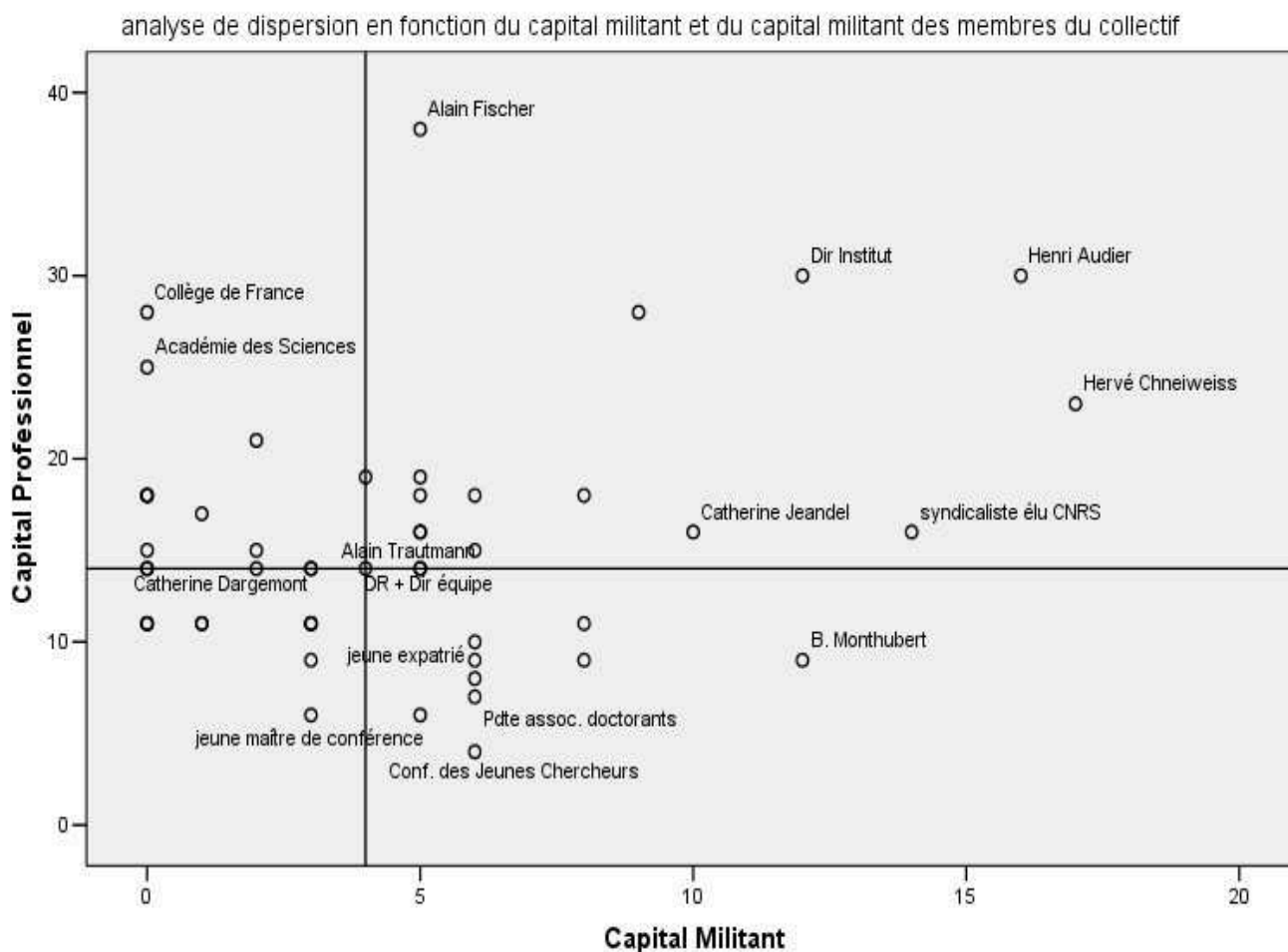
A partir de l'étude de ces différents critères pour chacun des 54 membres du Collectif répertoriés (inscription et activité sur la liste de diffusion ou présence à au moins une réunion physique à Paris entre janvier et début mars 2004), nous avons enfin pu établir pour chacun un positionnement dans un espace bidimensionnel en fonction des deux variables étudiées.

---

<sup>193</sup> *Conseil National des Universités* : il est découpé en sections disciplinaires qui ont un rôle dans les procédures de recrutement et de promotions.

<sup>194</sup> Sur la structuration de la parole scientifique des membres du Collectif à la télévision, le chapitre sur le flux télévisuel, infra.

## Collectif National Sauvons la Recherche au 10 mars 2004



Si l'opposition militants politiques/scientifiques se retrouve dans le diagramme, elle n'a rien d'une dichotomie entre deux secteurs homogènes et étanches. Au contraire, un continuum sépare les deux pôles.

On constate que certains membres ont un faible capital politique ou scientifique, mais jamais simultanément. Cela conforte l'idée d'un « droit d'entrée » dans le collectif, principalement scientifique, mais aussi parfois politique, la force de l'un pouvant compenser la faiblesse de l'autre.

Par ailleurs, le volume de « capital scientifique » vient se confronter avec les facteurs de date d'entrée dans le champ : ce diagramme confirme l'évidence de moindre dotation en fonction de l'âge. Les plus jeunes acteurs sont inévitablement moins dotés en capital professionnel correspondent strictement à de jeunes chercheurs. Ainsi dans le collectif national, une dotation moindre en capital professionnel équivaut à un « début de carrière » : aucun membre de ce collectif ne correspond au profil de maître de conférences ou chargé de recherche de 50 ans ou plus. Le droit d'entrée dans le collectif pour les plus jeunes est donc logiquement plus souvent « politique ».

L'observation des axes médians des deux variables est révélatrice de la structuration du collectif : la médiane de la variable « capital scientifique » est placée très « haut » dans la hiérarchie professionnelle ; il faut se situer au niveau de Directeur de recherche/ Professeur et Directeur de labo ou Chef d'équipe pour se trouver dans la « norme » du Collectif à ses débuts.

Autre observation, le porte-parole du collectif, Alain Trautmann, se trouve extrêmement proche des positions médianes de la distribution, si ce n'est qu'il est très légèrement au-dessus sur l'axe de dotation militante. Cet aspect médian du profil du porte-parole joue sans doute dans le processus d'identification de l'ensemble du collectif. Alain Trautmann est « suffisamment doté » en capital professionnel pour représenter, au-delà du Collectif national, un mouvement rassemblant aussi bien des doctorants que des directeurs de labos, et il est « suffisamment doté » en « capital militant » (savoir et savoir-faire) pour en assumer le leadership.

Il est très intéressant de poursuivre ces observations dans le temps : en effet, au lendemain du lancement des Etats-Généraux de la Recherche mi-mars 2004, le Collectif s'ouvre à de nouveaux membres venus d'une part renforcer la représentation de la province, mais surtout issus des forces vives traditionnelles : notamment des représentants des ITA<sup>195</sup>, et des syndicalistes. Cette ouverture vient certainement bouleverser l'équilibre du graphique, renforçant sensiblement les positions militantes au détriment des positions professionnelles.

Enfin, d'autres étapes confortent ce renforcement, avec le désengagement progressif de nombreux membres se situant plutôt à gauche dans le tableau initial, tel que décrit dans la section sur les trajectoires des acteurs.

---

<sup>195</sup> Ingénieurs, techniciens, administratifs.

S'il n'est pas révélateur de structurations inédites, ce graphique confirme le positionnement dominant des premiers membres du collectif Sauvons la Recherche, lorsqu'ils passent à l'acte en refusant la soumission, au moment du paroxysme de la crise. Ce sont les acteurs les plus autonomes qui investissent le champ à la faveur de la mobilisation.

Les chercheurs étaient relativement dépourvus de moyens pour gêner le gouvernement : rien de comparable avec une grève des transports ou des écoles, avec des camions de fumier déversés devant une préfecture. Pour attirer l'attention, ils devaient mobiliser les éléments les plus marquants de leurs ressources. La mise en avant des biologistes, symboles de la science du XXI<sup>e</sup> siècle, et de chercheurs à fort capital professionnel, permit de donner à ce mouvement catégoriel l'image d'un mouvement agissant au nom de l'avenir de la Nation.

Si ce mouvement possède initialement deux des principales ressources des groupes d'intérêt : la vertu des acteurs et la justification scientifique des revendications, leur maîtrise collective d'un outil puissant, Internet, fondé sur des valeurs communes avec celles de la recherche scientifique, leur permet de cumuler avec la troisième ressource essentielle : le nombre, avec les milliers de signataires de la pétition et les importantes manifestations du premier trimestre 2004.

## **Chapitre 4. Une mobilisation influencée par des temporalités différentes : regards croisés Bordeaux – Toulouse**

Restituer ce qui se joue dans le cours même d'une action collective revient à se pencher sur les multiples coups et interactions de la mobilisation -offrant l'opportunité de déceler les effets de position, le rôle des événements et les compétences à l'œuvre-, ainsi que sur ses différents lieux de structuration, la plupart d'entre eux restant d'ailleurs inconnus du public et du groupe en lutte. À ce titre, il convient de ne pas oublier ce que le mouvement des chercheurs doit à un foisonnement d'initiatives et d'actions, procédant d'échelles (de la réunion préparatoire dans tel laboratoire à la démission collective des responsables scientifiques à la Mairie de Paris le 09/03/2004) et de temporalités très différentes (de l'événement contingent -la venue en province d'un ministre- aux transformations structurelles de l'accès aux postes).

C'est la raison pour laquelle une *analyse localisée* de la mobilisation (Briquet, Sawicki<sup>196</sup>) trouve ici sa pleine justification afin de reconstituer dans sa complexité l'une des formes prises par un mouvement auquel nous sommes toujours tentés d'appliquer une interprétation homogène et globalisante.

Au risque de réifier exagérément « un » mouvement social, les analyses occultent trop souvent les disparités territoriales. C'est pourquoi on souhaite montrer qu'*un mouvement recouvre des mobilisations localisées* hétérogènes, en raison des acteurs engagés, des rythmes et temporalités, et des modes d'emboîtement avec la structure nationale. La nationalisation politique et médiatique du mouvement est opérée par les acteurs parisiens et occulte ses réalités plurielles voir contradictoires à l'échelle locale<sup>197</sup>. L'angle de vue se veut résolument comparatif en confrontant des situations qui se sont avérées très contrastées à plusieurs égards : acteurs engagés, formes et fonctionnement du collectif, rapports entre ces collectifs et les syndicats...

---

<sup>196</sup> BRIQUET, Jean-Louis, SAWICKI, Frédéric, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, 7-8, « *L'espace local* », 1989, p9-10.

<sup>197</sup> Une démonstration faite par F. Sawicki à propos du PS, voir SAWICKI, Frédéric, *Les réseaux du parti socialiste*, Paris, Belin, 2008.

Reste ensuite à tenter de trouver des clés d'explication des formes prises localement par le mouvement SLR.

On propose ici de s'intéresser aux divergences de mobilisation et de structuration, en prenant comme hypothèse que l'actualisation localisée de formes organisationnelles est conditionnée, en partie, par les compétences et dispositions incorporées par ses principaux animateurs.



## I. Le collectif « Sauvons la Recherche » Bordeaux

### *1. Une structuration d'apparence artisanale*

Compte-tenu de la progression du nombre des pétitionnaires et des appels en faveur d'une structuration, les relais bordelais de SLR, vite rejoints par quelques syndiqués informés grâce à leurs propres réseaux de l'état de la mobilisation locale, se réunissent rapidement pour évoquer la forme à donner au mouvement. Ils montent, à cet effet, une liste de diffusion à l'aide des adresses de messagerie des signataires, disponibles sur le site national Internet de SLR, et activent également les mailing listes des universités. Ils convoquent une Assemblée générale le 5 février 2004 en vue de mettre en place un collectif local d'organisation du mouvement. À cette occasion est décidée la création d'un bureau faisant appel aux « *bonnes volontés* » et qui, *de facto*, revendique d'emblée une certaine souplesse dans sa composition et son fonctionnement. À cet égard, le nombre de places au bureau n'est pas arrêté précisément pour, dit-on, laisser la possibilité d'un élargissement ultérieur de cette structure au gré des intentions personnelles de participation pouvant s'exprimer par la suite.

Contestés, lors de cette Assemblée générale, par des jeunes chercheurs, les responsables locaux de SLR voient dès le départ leur engagement fragilisé, ou en tout cas remis en partie en question par les tensions résultant d'attentes et d'intérêts hétérogènes. Leur position, qui sera invoquée tout au long du conflit, est, certes, de créer un collectif pour s'adapter aux exigences requises par une action collective mais en revendiquant un détachement à l'égard des formes organisationnelles routinières selon eux.

En d'autres termes, le collectif doit n'être qu'un outil peu contraignant, se focalisant essentiellement sur les moyens à mobiliser (et non sur les objectifs de la lutte fixés par la pétition). Il jouera, en tout cas, du mois de janvier jusqu'au 26 mars 2004 (date d'ouverture des États généraux de la recherche en Aquitaine), le rôle d'expression locale de SLR et d'interlocuteur visible du mouvement, poussant de fait chacun, syndicaliste ou non, à s'y référer.

L'organisation du collectif local, constitué d'une quinzaine de membres actifs, est restée relativement informelle, volontairement ouverte et flexible sans que ne soient détaillés de véritables mandats vis-à-vis des pétitionnaires ou de procédures de décision (vote). Elle n'a pas fait l'objet

d'une véritable clarification. En effet, ses animateurs n'avaient pas de conscience claire de la nécessité d'éclaircir le mode de fonctionnement. Le choix d'un « collectif » valait comme une justification en soi tant il permettait, en apparence, de dépasser les appartenances et pratiques traditionnelles. La valorisation d'un fonctionnement peu contraignant a mis, dès lors, au second plan les détails relatifs à la désignation des postes de représentants et aux modes de prise de décision. Le porte-parole du collectif est demeuré, sans véritable discussion, celui qu'avait sollicité Alain Trautmann, illustrant ainsi un effet d'inertie de positions préalablement constituées, selon une logique centralisée et descendante, dans la formation du mouvement.

De même, le fonctionnement par interconnaissances a entériné *a posteriori* la pratique du consensus qui procédera plus du silence à l'égard d'initiatives s'imposant sur le mode du « cela va de soi » (le correspondant initial allant ainsi aux réunions nationales de SLR sans que ce choix ne fasse l'objet de discussions). Par cette proximité professionnelle des membres les plus actifs du collectif, on peut penser que les débats ont été quelque peu inhibés, laissant la place à des insatisfactions et divergences non exprimées.

SLR 33 s'est, en fait, réduit concrètement à un ersatz de « bureau » dont les membres se spécifieront par leur inscription sur une liste de diffusion restreinte faisant office de signe d'un engagement plus poussé dans le fonctionnement du collectif. Sous couvert de simplicité et de souplesse, les contours du bureau demeureront d'ailleurs, tout au long du mouvement, d'une forte porosité : ses membres variant régulièrement (de 4-5 personnes à une vingtaine) avec une forte rotation des présents, issus pour la plupart des Sciences de la vie et de la terre, en dépit de l'implication de quelques membres des SHS (principalement des jeunes chercheurs).

La tenue des différentes réunions à l'Institut Magendie (Institut des neurosciences de l'Université Bordeaux II) a d'ailleurs favorisé la prédominance de logiques d'interconnaissance qui renforçait le poids des biologistes et limitait le besoin d'un renforcement structurel dès lors que chacun savait pouvoir contacter tel ou tel collègue pour connaître le contenu des discussions d'une réunion. L'unité du lieu a permis également d'assurer une certaine continuité et de solliciter rapidement les avis des uns et des autres. Par ces relations et cette proximité, essentiellement professionnelles, pouvait se diffuser relativement aisément l'information sur l'état de la mobilisation, réduisant la nécessité d'une structuration plus poussée.

À ce titre, Internet a joué un rôle décisif dans le fonctionnement du collectif. Il s'est en quelque sorte substitué à l'organisation de réunions plus formalisées. Remarquons, par exemple, qu'au cours du mouvement aucune assemblée générale n'a été convoquée en dehors de la première, constitutive du collectif local. En revanche, il n'était pas rare que les membres les plus actifs du mouvement reçoivent plus d'une vingtaine de mails par jour. La mise en place d'une liste de diffusion a, en effet, créé un espace de liaison entre ces acteurs, massivement utilisé pour diffuser des informations et discuter des actions locales de SLR. Internet a fait office de support pour mettre en scène un débat continu. Tout s'est dès lors passé comme si, par Internet, les scientifiques avaient eu l'impression de contrôler localement la conduite d'un mouvement auquel ils avaient donné leur nom en signant la pétition initiale.

Il reste, là aussi, que ce fonctionnement technologique portait en lui une ambivalence : même si les discussions par mails présentaient tous les signes d'une pratique délibérative, la liste de diffusion du collectif local SLR avait été montée de façon artisanale et très incrémentale en associant, au gré des contingences et des demandes, différents noms. En ce sens, les débats ne concernaient qu'un groupe restreint. L'information se diffusait ainsi de manière relativement inégale. Cette logique de constitution des protagonistes les plus informés du mouvement semble avoir eu pour effet de compliquer l'organisation en créant un cercle d'acteurs dont la légitimité n'a jamais véritablement donné lieu à discussion.

La pratique délibérative s'est donc effectuée de manière non maîtrisée, offrant, par là même, de nombreuses opportunités de critique du mode de fonctionnement du collectif et de son manque d'ouverture : *« les informations au lieu de partir des mailings listes générales de tous les signataires... un certain nombre d'informations concernant l'organisation des comités locaux est parti sur des mailings lists restreintes »* (entretien<sup>198</sup>).

En revanche, l'usage de cette liste de diffusion combinait un double avantage : il permettait de s'affranchir d'une formalisation trop poussée du fonctionnement -et ainsi de valider la prétention à s'organiser autrement et de façon souple- tout en correspondant aux habitus professionnels des scientifiques -chacun d'entre eux étant équipé d'un poste informatique et d'une adresse de messagerie et rompu depuis de longues années au maniement d'Internet qui s'est importé en France par la recherche universitaire- et à leurs dispositions individuelles.

---

<sup>198</sup> Entretien avec un membre du bureau du comité local SLR Bordeaux

Autrement dit, la spécificité du mode de fonctionnement, plus distancié que rapproché, est sans doute au moins autant à rechercher dans une intention planifiée d'avance que dans les ressources immédiatement disponibles dans le milieu scientifique et dans la configuration des relations d'interconnaissances professionnelles qui ont servi localement de socle au mouvement.

La souplesse organisationnelle, dont tentent de témoigner les diverses pratiques évoquées précédemment, reflète le sentiment, partagé par les relais initiaux de SLR, qu'une organisation trop formalisée est réductrice de la spontanéité, de la réactivité et des « *bonnes volontés* » (entretien) et qu'elle contrevient à l'activation de réseaux d'interconnaissance qui ont assuré, dans un premier temps, le succès et la rapidité du mouvement. Elle sous-tend le rejet d'une formalisation trop poussée qui aboutit à s'accommoder d'une faible clarification des modes de représentation et de décision. La précision organisationnelle est perçue comme l'avatar d'une tentation bureaucratique, les responsables locaux craignant qu'une forte structuration ne conduise à anesthésier le type de relations originel. Autrement dit, l'imprécision organisationnelle valait comme gage d'une non bureaucratization, justifiée par une lutte qui se voulait limitée dans le temps et dont les objectifs étaient fixés d'avance.

En effet, les trois revendications contenues dans le texte de la pétition étaient tenues pour le cadre intangible de la mobilisation, au-delà duquel les demandes étaient superflues et susceptibles de nuire à la crédibilité du mouvement : « *ce qui est important, et qui a rendu les choses simples, c'est qu'au départ les gens avaient signé une pétition sur des propositions extrêmement claires. Donc à partir de ça, ce qui débordait des trois points sur lesquels on se battait, on pouvait renvoyer les syndicats en disant écoutez nous; c'est pas pour cela qu'on se bat, on se bat sur ces points là* » (entretien<sup>199</sup>). La pétition a en effet représenté, pour les responsables locaux de SLR, un outil efficace de canalisation des protestations, n'appelant pas de nouveaux débats sur les objectifs de la lutte. Du coup, le collectif était appréhendé comme un simple relais logistique, relativement neutre, ce qui ne justifiait pas une structuration plus formelle. Partant, les assemblées générales étaient ressenties comme des techniques lourdes, mal adaptées à une mobilisation circonscrite<sup>200</sup>. Elles étaient également considérées comme peu conformes aux dispositions des chercheurs, que les responsables locaux de SLR pensaient être enclins à une forme de détachement à l'égard des

---

<sup>199</sup> Entretien avec un membre du bureau du comité local SLR Bordeaux

<sup>200</sup> Sur les usages différenciés d'une assemblée générale, cf. LESCAR, D, « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, 4, 1997.

contingences organisationnelles et favorables à une structuration souple et peu exigeante en terme de temps.

L'écho de la pétition Sauvons la Recherche a donc généré la mise en place de collectifs de lutte qui, tout en s'appuyant d'abord localement -au moins sur le terrain bordelais qui est le nôtre- sur des relations et sociabilités préexistantes, répondaient à une sollicitation nationale et à une exigence organisationnelle relative à la conduite d'une action collective. Si elle obéit à une volonté de ne pas (re)produire un fonctionnement bureaucraté, la forme prise localement par cette organisation est marquée du sceau de l'artisanat qui va tendre à lui conférer un caractère flou et fragile. Elle le doit, en partie, à ce souci des animateurs locaux de SLR de ne pas s'engager dans une structuration trop poussée pour ne pas étouffer les relations d'interconnaissances et favoriser des pratiques trop codifiées, vécues comme annihilantes des volontés individuelles. Plus encore, elle porte la marque des ressources des scientifiques engagés.

La gestion de la dialectique entre la structuration organisationnelle et le souci de souplesse est, en effet, rendue difficile par les trajectoires des animateurs locaux de SLR. Trois d'entre eux, constitutifs du noyau du mouvement<sup>201</sup>, revendiquent, d'ailleurs, leur inexpérience dans l'action collective et la tiennent pour une des raisons du succès du mouvement : « *moi, je suis pas un militant dans l'âme [...] je pense que si les syndicats avaient été à la base du mouvement, y'aurait jamais eu le succès que ça a eu, ça c'est évident* » (entretien<sup>202</sup>).

En fait, les ressources propres aux directeurs de laboratoires ont été ressenties comme un moyen de compenser l'absence de compétences militantes. Elles ont parallèlement déterminé une part du fonctionnement organisationnel : contacts privilégiés par Internet, méfiance à l'égard d'une formalisation trop poussée, économie de procédures de légitimation collective, privilège accordé à l'individu... C'est dire si la forme d'une organisation résulte tout autant d'une volonté préalable que des ressources activables par ses animateurs. De ce point de vue, ne pouvant s'appuyer sur des antécédents récents de luttes et en raison aussi de la faible implantation des syndicats dans le milieu scientifique, les responsables locaux du collectif étaient poussés à mettre en avant des ressources de nature individuelle. L'usage de celles-ci a dès lors permis de renforcer la croyance en un fonctionnement « autre » du collectif et en un engagement personnel maîtrisé et distancié.

---

<sup>201</sup> Pour une présentation détaillée de ce noyau, cf. « *Des chercheurs en colère. Retour (d'expérience) sur une mobilisation* », CADIOU, Stéphane, FRANQUEMAGNE, Gaël, CERVEL Bordeaux

<sup>202</sup> Entretien avec un membre du bureau du comité local SLR Bordeaux

## 2. Des acteurs maîtres de leur lutte ?

L'aspiration à une organisation souple et peu contraignante, de même que le souci d'afficher une différence dans les formes de la lutte -qui pouvait, sous certains aspects, s'apparenter à une espèce de distinction élitiste- ont conduit à valoriser la dimension individuelle de l'engagement.

La participation au mouvement et à l'organisation s'est placée d'emblée sous le signe d'un volontarisme individuel qui s'est imposé comme tel aux différents acteurs, et ce avec d'autant plus de difficultés pour les scientifiques détenteurs de ressources collectives, notamment syndicales : *« Je suis syndiqué, mais je viens en tant que chercheur. C'est le discours que j'ai tenu, mais le problème c'est que comme j'étais connu, au moins sur Bordeaux II, pour être élu, donc ils savaient, j'avais déjà l'étiquette. Et quand je prenais la parole, les gens ne me faisaient pas confiance en disant c'est le syndicaliste qui parle alors je mettais les bémols d'entrée : oui, je suis au SNCS, mais je suis aussi à SLR et ce n'est pas incompatible et quand je parle dans SLR, je parle en tant que chercheur et je ne parle pas en tant que syndiqué qui veut noyauter le mouvement. Et c'est vrai que ça a été difficile de faire comprendre ce discours au début »* (entretien<sup>203</sup>).

Ces propos d'un scientifique syndiqué révèlent l'articulation délicate, au sein d'une action collective, d'engagements adossés à des ressources de valeur inégale. L'accent mis sur l'individu dans la mobilisation reflète la position de scientifiques dont la trajectoire ascendante a créé des aspirations à activer et faire reconnaître des dispositions avant tout personnelles<sup>204</sup>.

Il porte aussi la marque d'une défiance, relativement prégnante chez les animateurs locaux de SLR, à l'égard des syndicats. Il témoigne de la crainte d'un renforcement structurel pouvant tendre vers un fonctionnement proche de celui qu'ils estiment être en vigueur dans les syndicats. En ce sens, la forme prise par le collectif s'est construite en négatif, c'est-à-dire par opposition à la représentation, largement stéréotypée<sup>205</sup>, des syndicats.

---

<sup>203</sup> Entretien avec un membre du bureau du comité local SLR Bordeaux

<sup>204</sup> De ce point de vue, on signalera que l'animateur local du mouvement, après une formation à l'ENS Cachan, une thèse effectuée à l'Institut Pasteur et un séjour postdoctoral au Canada, est devenu le jeune directeur de l'un des laboratoires de neurosciences les plus visibles dans la discipline grâce, dans un premier temps, au système des ATIP. L'occupation d'une fonction de chargé de mission auprès du directeur du département des SVT au sein du CNRS constitue un autre indice du sens de cette trajectoire.

<sup>205</sup> En effet, les animateurs locaux n'ont jamais été membres de syndicats et se caractérisent, plus généralement, par une inexpérience des engagements collectifs.

L'invocation d'un fonctionnement peu formalisé a d'ailleurs agi comme une manière de disqualifier ces organisations : « *c'est une crainte que j'avais effectivement, que les syndicats reprennent le flambeau, parce que c'est un peu des repoussoirs, quoi, c'est vraiment ce qu'on veut pas d'une certaine manière, alors que c'est pas le cas quand on creuse, et c'est comme dans l'éducation nationale, en général les syndicats sont arc-boutés sur les acquis, ils ne sont pas capables vraiment de réfléchir sur l'évolution du système, mais individuellement je pense que c'est tout à fait différent* » (entretien<sup>206</sup>). Cet extrait d'entretien est emblématique : la ressource syndicale est réintroduite au prisme de l'individu qui vient subordonner et gommer, au moins partiellement, les pratiques supputées de l'engagement collectif.

Dès lors, on saisit mieux les enjeux sous-jacents à la forme organisationnelle prise par le mouvement : loin d'être une simple variable logistique, l'organisation porte en elle des enjeux identitaires de distinction qui impliquent, par voie de conséquence, une définition des titres -et du coup des acteurs- légitimes à s'exprimer dans la mobilisation. En survalorisant le volontarisme individuel, il marque du sceau de la suspicion les acteurs qui apportent avec eux une parole collective préfabriquée, contrevenant ainsi à l'idéal d'un scientifique autonome et maître de son engagement.

D'ailleurs, l'usage massif d'Internet semble participer de la même logique. Les listes de diffusion sont bien faites pour favoriser un « engagement distancié » et restreint permettant de préserver un « quant-à-soi » à l'abri d'un engagement « total »<sup>207</sup>. Il est vrai qu'elles offrent la possibilité d'organiser des discussions à distance (depuis son poste informatique) contribuant de facto à réduire, aux yeux d'un grand nombre d'acteurs, l'utilité des réunions physiques que les syndiqués et les jeunes chercheurs ne cessaient, parallèlement, de réclamer. Ceci dit, saturées de nombreux messages quotidiens, ces listes se prêtent à un autre type de lecture. Elles sont aussi l'expression, certes sous un aspect différent, de l'intensité de l'engagement dans une action collective.

Si les sites routiniers de la mobilisation (comme les assemblées générales) ont tenu, ici, une place relativement marginale, l'emprise collective ne s'en est pas moins fait sentir à travers un ensemble

---

<sup>206</sup> Entretien avec un membre du bureau du comité local SLR Bordeaux

<sup>207</sup> On reprend là des éléments de l'analyse plus générale de Jacques Ion sur les mutations de l'engagement, cf. *La fin des militants ?*, op. cité.

de pratiques d'échanges (coups de téléphone, mails, conversations dans les laboratoires, contacts avec les médias)<sup>208</sup>.

De plus, l'expérience du mouvement des chercheurs a parfois été vécue comme une opportunité de développer de nouvelles relations affectives<sup>209</sup>. Ce sentiment est d'autant plus prégnant chez les acteurs les plus mobilisés, et par exemple chez les jeunes chercheurs. En d'autres termes, le déplacement des sites d'interaction et d'organisation d'une mobilisation n'aboutit pas nécessairement à un desserrement de l'engagement, ni à une diminution du temps passé à agir en faveur de la réussite de la cause défendue.

L'un des animateurs du mouvement reconnaît, par exemple, avoir consacré environ trois heures par jour à ce mouvement au cours des trois mois qui ont constitué la première phase de la lutte. Il est d'ailleurs assez symptomatique de remarquer qu'avec l'ouverture des États généraux de la recherche et la mise en veilleuse de l'activité de SLR les animateurs locaux ont quelque peu changé, témoignant en partie d'un cycle d'essoufflement à la suite d'un engagement intensif :

*« C'est un peu déstabilisant quand même cette fonction, ça durait quand même depuis janvier jusqu'en avril, moi mon boulot, mon ambition, c'est d'être reconnu au niveau international pour ce que je fais comme science, c'est pas d'avoir ma binette dans les journaux » (entretien<sup>210</sup>) ; « Ce qui s'est passé, c'est que Christophe animait effectivement SLR et il était un peu épuisé, faut voir les inondations de mails qu'on recevait par jour, surtout à cette époque là, surtout lui, moi j'étais quand même un peu préservé, les déplacements qu'il fallait faire, donc la charge de travail que ça représentait était assez importante » (entretien<sup>211</sup>).*

L'autonomie individuelle des chercheurs dans l'organisation de leur lutte est aussi à contraster au regard des logiques de reproduction des hiérarchies. Tout d'abord, si la composition des signataires de la pétition s'est avérée diversifiée<sup>212</sup>, les animateurs du collectif bordelais de SLR font preuve de plus d'homogénéité en étant issus d'une partie relativement bien identifiée du champ scientifique : directeurs de laboratoire dans les Sciences de la vie et de la terre. Bref, en dépit d'un souci de

---

<sup>208</sup> COLLODION (A.), « Pour une sociologie des carrières morales », in COLLODION (A.), dir., *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 217-218.

<sup>209</sup> Notons, à ce titre, que, selon les résultats de notre enquête par questionnaire, 30 % des signataires bordelais de la pétition déclarent avoir noué de nouvelles relations amicales au cours du mouvement.

<sup>210</sup> Entretien avec le coresponsable du comité local SLR Bordeaux

<sup>211</sup> Entretien avec le coresponsable du comité local SLR Bordeaux

<sup>212</sup> Mentionnons que sur Bordeaux les signataires se décomposent comme suit : 8,3 % directeurs de recherche, 26,3 % chargés de recherche, 13,8 % maîtres de conférence, 5,5 % professeurs, 10,1 % ITA, 24,7 % doctorants, 6,4 % docteurs.



distinction, c'est quand même une élite scientifique que l'on retrouve à la tête de SLR 33 et dont l'autorité se fonde sur un capital scientifique et/ou institutionnel-relationnel.

Le collectif local n'a pas échappé à une forme de déphasage entre ses animateurs et sa « base » de pétitionnaires.

Ensuite, son fonctionnement, marqué, on l'a dit, par la faiblesse des réunions, ainsi que les demandes médiatiques n'ont pu que renforcer les effets d'oligarchie organisationnelle. Plus encore, l'usage de « nouveaux » modes de communication a ajouté ses propres effets dans la production de l'autorité interne (cf. *infra*).

Enfin, les actions locales (manifestations, liens avec les partis politiques, ouverture vers le public) étaient fortement subordonnées aux décisions et mots d'ordre nationaux, révélant ainsi une centralisation du mouvement qui était justement supposée être à l'œuvre dans les organisations syndicales. Par conséquent, c'est à une tension que l'on assiste entre les contraintes de l'action collective et les prétentions à un fonctionnement « autre », tensions qui se révèlent être au principe de critiques et de conflits.

### ***3. Les tensions internes***

L'organisation du collectif local SLR porte en elle des problèmes pratiques à mesure que les impératifs de la mobilisation se révèlent<sup>213</sup>. Ainsi en est-il de la diffusion aléatoire des informations, de la préparation souvent hâtive des actions collectives, de la méfiance à l'égard des syndicats et des jeunes chercheurs, de la conduite individuelle, ou en tout cas en cercle restreint, du collectif. À cet égard, l'observation laisse entrevoir de multiples insatisfactions et récriminations, plus ou moins non-dites publiquement.

Ces tensions n'apparaissent jamais aussi clairement que lors des épreuves de l'action (rédaction et signature de tracts, choix de l'unité d'action avec les organisations syndicales, désignation des interlocuteurs à une sollicitation médiatique, etc.). Dans ces moments, la faible structuration du collectif favorise l'indécision. Chaque manifestation a, par exemple, été précédée de débats incessants sur l'opportunité de s'associer aux syndicats dans son organisation : faut-il « soutenir »

---

<sup>213</sup> MOUCHARD (D.), « "Politique délibérative" et logiques de mobilisation », *art. Cité.*

les manifestations d'origine syndicale ? « S'associer » au risque que SLR soit mis sur le même plan que les syndicats ? Comment faire apparaître le sigle SLR sur un tract commun ?

Autant de questions qui donnaient lieu à des flux continus de messages électroniques et qui se résolvaient, souvent, par des décisions prises dans l'urgence par l'animateur bordelais de SLR.

Dans les processus d'action, il apparaît que le collectif fonctionnait de manière relativement non maîtrisée, accentuant alors les pratiques directionnelles ressenties comme autoritaires : « *cela impose des modes de fonctionnement qui n'ont pas toujours été très démocratiques* » (entretien<sup>214</sup>).

Du coup, les critiques se sont déportées à la fois sur les approximations fonctionnelles et sur la personne du responsable du collectif. Le défaut de structuration générant des pesanteurs et, parfois, des problèmes d'efficacité, c'est bien celui-ci qui a souvent été amené à trancher des questions pratiques en réponse à des sollicitations téléphoniques ou électroniques. Il s'est, par voie de conséquence, exposé aux dénonciations d'autoritarisme personnel, formulées principalement par des syndiqués et des jeunes chercheurs structurés en un collectif autonome (le collectif des Jeunes Chercheurs 33).

Le problème de sa représentativité à l'égard du mouvement s'est ainsi trouvé réintroduite, provoquant une cristallisation des insatisfactions sur sa personne. Les difficultés pratiques, rendues visibles par les impératifs de l'action collective, sont en effet renforcées par les distinctions de propriétés entre les acteurs engagés. À cet égard, ceux qui disposent de ressources collectives préalablement accumulées lors de leurs engagements antérieurs et/ou ceux frappés par une non-reconnaissance statutaire, compensée par un intense investissement dans la lutte, ont fait preuve d'une attention particulière à la mise en forme du mouvement et à ses écarts. Ils étaient dès lors portés à réagir aux manières d'agir induites par les échéances du processus de mobilisation et le mode de prise de décision du collectif : « *Y'a eu un soutien très fort de tout le monde, tout le monde tirait dans le même sens, y'avait pas de positions très tranchées anti-SLR. Y'a eu... pour parler des relations avec les jeunes chercheurs 33, c'était pas toujours facile parce... y'avaient des attentes de leur part, peut-être aussi une frustration de leur part qui était un peu difficile à vivre. Par exemple, on nous disait, ouais, vous devez faire ci, vous devez faire ça, ils considéraient qu'on faisait pas bien notre boulot d'animateur du mouvement...* » (entretien<sup>215</sup>). La création d'un

---

<sup>214</sup> Avec le coresponsable du comité local SLR Bordeaux

<sup>215</sup> Avec le coresponsable du comité local SLR Bordeaux

collectif, prétendant rassembler les différentes catégories du milieu scientifique, n'occulte donc que difficilement les différences de destin et de position, génératrices de conduites et de rapports hétérogènes à l'organisation.

Sans détailler le contenu de ces conflits, il est légitime de penser que la prétention non formalisée et novatrice du collectif SLR a débouché sur une organisation peu codifiée, prêtant le flanc à de nombreuses critiques. Mais les difficultés relatives aux formes de structuration n'ont jamais été véritablement assumées dès lors que la quête d'une créativité dans les manières de protester était considérée comme déterminante pour l'efficacité du mouvement. Cette focalisation sur le répertoire d'action externe a mis entre parenthèses les insatisfactions qui se développaient, notamment chez les plus expérimentés des acteurs mobilisés se sentant, par ailleurs, dépossédés de la conduite de la protestation. Il reste que les tensions ne pouvaient durablement être tues à mesure que la lutte s'intensifiait et exigeait des prises de décision quant aux moyens de peser sur le gouvernement. La mise en route d'une mobilisation selon un format se revendiquant peu contraignant et distinct d'une organisation de type syndical produit donc ses propres problèmes pratiques. Si le collectif SLR s'est inscrit dans une perspective de nouveauté -facilitée, il est vrai, par la relative absence d'antécédents de luttes dans le milieu scientifique-, on peut alors penser qu'il est à rapprocher des « nouveaux mouvements sociaux » d'autant plus qu'il prétendait, comme ces derniers, utiliser des manières d'agir sinon inédites, du moins « modernes ».

## II. Le collectif « Sauvons la Recherche » Toulouse

### *1. Un collectif marqué par une répartition des tâches entre les responsables*

Si la pétition « Sauvons la recherche » est lancée depuis Paris par un collectif de chercheurs formé essentiellement de directeurs de laboratoires biologistes et parisiens réunis autour d'Alain Trautmann, lui-même correspondant au profil de ses premiers signataires, c'est à partir de Toulouse que s'organise techniquement le relais et la mobilisation, dès le départ du mouvement et pendant toute la durée de la mobilisation. Bertrand Monthubert, maître de conférences en mathématiques à l'Université Paul Sabatier (Toulouse III) a créé sur une idée d'Alain Trautmann le site recherche-en-danger qui abritera la pétition dès mars 2003 et différentes mobilisations ont précédé voire préparé le lancement le 7 janvier de la pétition qui organisera le mouvement. Les deux chercheurs ont déjà l'habitude de travailler ensemble, au travers de l'animation du site internet, lorsque commence la mobilisation. Aux premiers jours de celle-ci, alors que son ampleur incite Alain Trautmann à procéder à la mise en place de relais locaux, Catherine Jeandel (océanographe, chef d'équipe à l'Observatoire Midi-Pyrénées) téléphone directement à Alain Trautmann. Elle ne le connaît pas mais dès le premier article paru au tout début janvier elle décide de lui proposer ses services. *« Je voulais faire quelque chose et me réengager politiquement. C'est arrivé juste à ce moment là. J'ai trouvé que c'était exactement ce qu'il fallait faire et mon premier contact avec Trautmann s'est très bien passé. »*

Tout de suite Alain Trautmann la désigne coresponsable, avec Bertrand Monthubert, de la mobilisation sur Toulouse. Après la manifestation syndicale du 29 janvier 2004, ils organisent le 2 février une AG à l'Université Paul Sabatier (dominante scientifique) suivie d'une AG à l'Université du Mirail (Lettres) et font appel «aux bonnes volontés » pour constituer un bureau informel.

La répartition des rôles entre les deux (puis les trois) responsables locaux SLR se fait progressivement mais de manière de plus en plus claire : Catherine Jeandel ne peut, pour des raisons personnelles familiales, se rendre régulièrement à Paris, au contraire de Bertrand Monthubert qui a la possibilité de s'organiser pour cela. Ainsi devient-elle, au cours des mois, la véritable figure locale de SLR : relais médiatique, interface avec les directeurs de labo, organisatrice des principaux événements locaux (les membres du bureau la surnomment affectueusement « *chef* ») et sa personnalité est pour beaucoup dans la réussite du collectif local en termes de

mobilisation. Son expérience militante politique non partisane<sup>216</sup> est souvent considérée comme un atout et sa personnalité fait « l'unanimité » à Toulouse, comme à Paris<sup>217</sup>. Sachant dialoguer avec les syndicats, rassurante par son indépendance, fortement dotée scientifiquement, ce qui facilite le dialogue avec les directeurs de labo et directeurs d'organismes, elle organise également la diffusion de l'information auprès des membres du bureau. Puisque seuls trois membres de SLR Toulouse sont inscrits sur la liste de diffusion du collectif national, elle retransmet les informations importantes aux autres membres, y compris des informations sensibles.

Ainsi plutôt que de conforter son pouvoir en retenant l'information, elle effectue un tri dans les informations épargnant aux autres membres la lecture abondante des mails de la liste. *« Quand j'ai vu qu'elle redistribuait certains mails contenant des infos confidentielles, j'ai eu un peu peur, car dans le milieu militant on n'a vraiment pas l'habitude de ça. Au contraire, l'info est verrouillée pour mieux garder son pouvoir, mais en fait ça a fonctionné génialement. Au contraire, cela a permis à chacun de connaître les enjeux. C'est une vraie leçon de transparence. »*<sup>218</sup> En fait, en renvoyant le contenu des débats importants transitant électroniquement, l'état des discussions au niveau national était communiqué aux membres du collectif local ainsi que la diversité des points de vue échangés. La connaissance des discussions existant au niveau national sur l'ensemble des sujets prêtant à controverse évitait souvent la reproduction locale des tensions. Certaines de ces discussions furent cependant tranchées au niveau local pour retransmettre le point de vue du collectif local lors de réunions parisiennes.

Dans le même temps Bertrand Monthubert devient un pilier du collectif national<sup>219</sup> et sa position au centre du dispositif national SLR est vécue comme un avantage pour le collectif local. *« Heureusement que Bertrand a eu le courage d'aller à Paris toutes les semaines, personne d'autre ne l'aurait fait »*<sup>220</sup>. *C'est du dévouement. Grâce à lui nos positions ont eu de l'écho à Paris »*. (entretien<sup>221</sup>) *« Grâce à Bertrand on a toujours été au courant de tout et on a tranché efficacement. Sa connaissance des dossiers techniques a été également précieuse »*. (entretien<sup>222</sup>)

---

<sup>216</sup> Elle a été présidente régionale du Planning familial.

<sup>217</sup> Elle sera d'ailleurs chargée d'une des tables rondes des assises des Etats généraux de Grenoble le 28/29 octobre 2004.

<sup>218</sup> Entretien avec Bertrand Monthubert, coresponsable du groupe SLR Toulouse.

<sup>219</sup> Il est presque systématiquement dans les délégations ministérielles au titre de la représentation maître de conférence, jeune, non biologiste et provincial et devient également vice-président national de l'association « Sauvons la recherche ». Son rôle est également déterminant en tant que webmaster du site « recherche-en-danger ».

<sup>220</sup> Il est à noter que le collectif national contribuait financièrement aux déplacements des chercheurs venant des régions.

<sup>221</sup> Entretien avec Catherine Jeandel, coresponsable du comité local SLR Toulouse

<sup>222</sup> Entretien avec Daniel Steinmetz, membre du bureau de SLR Toulouse

## ***2. Un recrutement diversifié pour une déclinaison locale du national***

La relative disparité des deux profils principaux (une chercheuse confirmée d'organisme et un jeune maître de conférences), non biologistes et non directeurs de laboratoire, ne donne pas prise à ce moment là à une remise en cause de leur statut de responsable<sup>223</sup>. A ce duo initial viendra ultérieurement s'adjoindre un syndicaliste confirmé, Daniel Steinmetz. Membre du bureau national de son syndicat, ITA<sup>224</sup>, son influence se fera grandissante au sein du mouvement local SLR notamment par sa participation, au nom de son syndicat, aux réunions ministérielles nationales et au CIP<sup>225</sup>.

Le bureau du collectif local est le regroupement de l'ensemble des membres actifs localement soit une quarantaine de personne, avec de fortes évolutions dans les présents, et un noyau dur d'une quinzaine. S'il est frappant que, contrairement aux initiateurs de la pétition au niveau national, il n'y a aucun directeur de labo ou chef d'équipe biologiste dans les membres actifs locaux. On retrouve en revanche une représentation relative de l'ensemble des différentes positions et corps de la recherche (directeur de laboratoire autre que biologiste, d'équipe, universitaire, post-doctorant et doctorant, ITA...) et y compris la présence de deux « citoyens engagés » non liés directement avec le monde de la recherche<sup>226</sup>. En revanche celle-ci assure une couverture imparfaite en termes de représentativité des trois universités et de l'ensemble des organismes locaux (notamment absence totale d'universitaires venant à l'Université des Sciences Sociales, à l'exception de l'Institut d'Etudes Politiques mieux représenté)<sup>227</sup>.

La forme du collectif, ses buts et la représentativité de ses membres ne sont jamais vraiment évoqués ni discutés<sup>228</sup>. Les discussions sont surtout orientées vers la mise en place des actions dont la grande majorité sont des relais des grandes dates avancées par Paris et le collectif national. On recherche avant tout « l'efficacité » dans l'action et le « pragmatisme » dans les prises de décision.

---

<sup>223</sup> Ce ne sera d'ailleurs jamais le cas.

<sup>224</sup> Ingénieur technicien administratif.

<sup>225</sup> Comité d'initiative et de proposition chargé d'organiser les Etats Généraux de la recherche. Bertrand Monthubert y participera également au nom de la représentation des enseignants-chercheurs et de la province. Toulouse se trouve ainsi surreprésenté au sein du CIP.

<sup>226</sup> Il s'agit de militants en rupture avec l'engagement partisan et faisant partie du réseau relationnel des responsables. Ils assumeront des tâches logistiques dans le domaine de leur compétence et notamment dans la tentative de rapprochement du mouvement avec la population.

<sup>227</sup> Cette absence se retrouve parmi les signataires de la pétition elle-même qui sont extrêmement marginaux dans le cadre de cette université en particulier. Le positionnement local et politique de l'UT1 peut expliquer cette absence traditionnelle d'engagement.

<sup>228</sup> En revanche, le passage du collectif SLR en une structuration CLOEG (Collectif local d'organisation des Etats Généraux) donnera lieu à de nombreuses discussions sur la forme et la représentativité de ses membres.

Les divergences sont désamorçées spontanément par le front soudé opposé par les trois responsables locaux qui apparaissent le plus souvent en accord malgré leur différence de profil (chercheur, enseignant-chercheur et ITA), politique (mouvement social, PS, PC) et générationnel.

Cette convergence entre responsables ne permet pas aux insatisfactions de se faire réellement entendre et quelques membres occupant des positions syndicales ou politiques plus marginales prennent leur distance vis à vis de la mobilisation sans même chercher à faire entendre leur différence. Cette différence apparaît marginalement lors de certaines AG du mouvement mais sans virulence excessive et dans une relative indifférence des présents à l'AG comme des responsables SLR (notamment des interventions d'un syndicaliste de Sud-étudiants).

Le collectif local est finalement la déclinaison légitimiste des positions adoptées par le national. Toutes les grandes dates de mobilisation nationale sont reprises localement avec un effort pour tenter de coller à la réalité de la recherche toulousaine (universités, organismes). Les modalités d'actions proposées sur le site recherche-en-danger sont largement reprises : vote de motions au sein des conseils d'université et de labo, rencontres avec les élus, rassemblement lors de visites ministérielles, déplacement en car à Bordeaux lors de l'assemblée de la Conférence des Présidents d'Université, organisation d'une rencontre-débat avec les citoyens dans une salle de concert... Ce dernier événement sera le seul réel échec du collectif local<sup>229</sup> et lui rappellera les limites de sa capacité d'action. L'usure rattrapant le collectif avec les premiers mois de mobilisation, le collectif se contentera finalement de relayer les seules actions nationales.

Cependant aucun échec de mobilisation (nombre de présents ou de manifestants) ou d'organisation logistique ne viendra perturber le fonctionnement du collectif en regard des objectifs fixés et de la mesure de mobilisation nationale. Du coup la mobilisation est vécue comme essentiellement positive d'un point de vue collectif. *« On n'a pas eu d'accrochage sérieux, ni d'échec, on s'est juste un peu usé avec le temps mais a toujours senti que la majorité était prête à repartir s'il le fallait vraiment. La preuve ils ont toujours été là pour les grands jours même si on ne les voyait jamais à part ça. Ca n'a pas été toujours idyllique mais ça s'est très bien passé. » (entretien<sup>230</sup>)*

---

<sup>229</sup> Seulement une vingtaine de présents dans la salle, tous chercheurs.

<sup>230</sup> Entretien avec Catherine Jeandel, coresponsable du comité local SLR Toulouse

En revanche d'un point de vue personnel certains regrettent le temps investi au détriment de leur propre trajectoire « *J'en veux quand même à SLR de m'avoir pris tout ce temps même s'il fallait le faire. On a l'impression que ce sont toujours les mêmes qui sont là. C'est usant. Je dis toujours que je vais arrêter mais je ne peux pas car j'ai l'impression que personne ne viendra le faire à ma place. Mais dès que possible je retourne dans mon labo. Ca bouffe trop de temps.* » (entretien<sup>231</sup>)

### ***3. Un lien direct avec l'intersyndicale***

Le collectif local Toulouse est marqué par son lien étroit et son utilisation de la structuration traditionnelle de l'intersyndicale locale. Ainsi le lieu de réunion du bureau SLR Toulouse était identique au traditionnel lieu de rencontre de l'intersyndicale (la réservation de la salle passant par le biais d'une syndicaliste active). Dans les réunions du bureau local SLR, une partie des acteurs du mouvement sont d'ailleurs les mêmes que pour l'intersyndicale, avec un élargissement important de l'audience au plus fort du mouvement.

Dès le début du mouvement, les deux premiers responsables SLR ont su s'appuyer sur l'expérience de l'intersyndicale pour réussir organiser la logistique du mouvement (réservation de salles, car pour un déplacement vers un événement de mobilisation à Bordeaux, prêt de sonos pour l'organisation des manifs...). Bien que non syndiqués, ou non militants, les premiers relais SLR n'ont pas de méfiance a priori pour le syndicalisme et les syndicats<sup>232</sup>. « *J'avais conscience que l'état du syndicalisme dans le milieu ne permettait pas de mobiliser la communauté, mais à la fois, les syndicats sont essentiels et SLR n'a jamais eu vocation à les remplacer. S'appuyer sur les syndicats, nous a permis de structurer efficacement le collectif local. Chacun a su remplir son rôle dans le respect* » (entretien avec le responsable SLR local). « *On a travaillé avec franchise avec les syndicats même si de nombreux signataires m'avaient dit : moi je signe parce que ce n'est pas syndical ou politique, mais moi je savais que sans l'intersyndicale on ne pourrait rien faire. Alors parfois Bertrand et moi on a fait taire nos divergences avec eux, surtout nos agacements sur leurs*

---

<sup>231</sup> Entretien avec Bertrand Jouve, membre du bureau du comité local SLR Toulouse

<sup>232</sup> La trajectoire personnelle des deux premiers porte-paroles locaux, marquée fortement par le militantisme politique intra ou extra parti politique tend à expliquer ce positionnement non majoritaire dans la communauté.



*petites rigidités ou autres, et eux ils ont fait aussi des compromis quand SLR faisait des choses qu'ils n'appréciaient pas. »* (entretien avec la porte-parole SLR locale.

L'intersyndicale ne se sent donc pas menacée par SLR mais au contraire participe pleinement au mouvement : *« Au début on était un petit peu méfiant : cela fait des années qu'on essaye de se mobiliser et là tout à coup on a vu arriver des gens qu'on ne connaissait pas. Et puis on a vu qu'il y avait la possibilité de travailler ensemble. En fait cela a fait beaucoup de bien : au lieu d'être quatre/cinq autour de la table -les même depuis des années-, on s'est tout à coup retrouvé à plus d'une vingtaine pour discuter des problèmes de la recherche. »* (entretien avec une syndicaliste).

Pourtant la mobilisation autour de SLR relègue au second plan les appartenances syndicales. Et s'ils l'acceptent facilement dans un premier temps, les responsables syndicaux finissent par ressentir l'inconvénient de porter deux casquettes : *« SLR au départ a apporté beaucoup au plus fort de la mobilisation, mais à plus long terme rien n'aurait pu être fait sans les syndicats. Et au bout d'un moment il y en a vraiment marre de mettre son étiquette sous le chapeau. C'est mon syndicat que je veux mettre en avant car c'est le syndicalisme qui s'inscrit dans la durée. Finalement au bout du mouvement que reste-t-il pour le syndicalisme ? »* (entretien avec un membre du bureau SLR Toulouse, responsable syndical SNTRS-CGT). Mais ils reconnaissent la complémentarité des vocations. *« Ce que nous apporte SLR, c'est surtout le soutien médiatique. A part pendant les tous premiers mois, les manifestations des chercheurs ont atteint des taux de mobilisation qu'on a déjà vus sur Toulouse. La différence c'est qu'auparavant c'était dans l'indifférence alors que cette fois il y avait des dizaines de journalistes et télévisions. »*

Composé majoritairement de non syndicalistes et non militants à ses débuts (même si les porte-parole locaux ont une trajectoire militante forte), le bureau SLR Toulouse se resserre progressivement autour d'un noyau militant. Les moins investis se disent plus rapidement fatigués et souhaitent retourner entièrement à la recherche. Les directeurs de laboratoires se désengagent assez vite en termes d'action, suivis rapidement des jeunes chercheurs. La plupart restent solidaires de loin, envoyant parfois des messages de soutien lors des grands moments<sup>233</sup>.

---

<sup>233</sup> *« Félicitations à tous ceux qui ont participé au mouvement et un grand BRAVO et un énorme MERCI pour votre dévouement à Catherine et Bertrand!!!! »* mail reçu le 08/04/2004 sur la liste du bureau local de la part d'une membre désinvestie depuis environ un mois.

Un noyau dur se constitue peu à peu avec l'apparition d'un réseau relationnel amical : le départ de Toulouse après l'obtention d'un poste de l'un d'entre eux est l'occasion d'une fête qui sera suivie de plusieurs dîners où la présence des conjoints et enfants fait dépasser la cadre du mouvement. Finalement ce noyau amical est essentiellement (mais pas uniquement) constitué des membres ayant un passé militant qui survit aux premiers jours du mouvement.

La survie d'une mobilisation à plus long terme du collectif Toulousain est donc soumise à l'existence d'une ossature militante forte à laquelle se sont agrégés souvent plus furtivement des chercheurs ayant une moindre expérience des mobilisations. Cette maîtrise des modes d'actions militants par les responsables et le premier cercle, directement reprise de leur expérience de militants, est vécue comme un avantage par les animateurs locaux.

Si le collectif a fonctionné, c'est en prenant appui sur les fondements les plus traditionnels du militantisme (expérience militante, resserrement des responsabilités,...) mais c'est également avec l'apport des moyens d'agir que l'on retrouve dans les « Nouveaux mouvements sociaux » (organisation sous forme de collectif, utilisation intensive d'Internet et des listes de diffusion, actions militantes scénarisées...). Ces dernières caractéristiques du mouvement sont présentes à Toulouse comme dans la plupart des collectifs SLR et au sein du collectif national.

### III. Effets sur les choix stratégiques et les formes fonctionnelles de la composition des collectifs locaux de Bordeaux et Toulouse

Mettre en regard les modes d'organisation et d'interaction des deux collectifs a permis avant tout de voir comment une mobilisation nationale revêt des formes et des sens très différents selon les lieux. Dans notre esprit, l'idée est effectivement de réaliser une comparaison pour apporter un regard plus contrasté. Du coup, la proposition de comparer les situations locales paraît particulièrement opportune. Ce regard "comparatif" permet de cerner en quoi "une" mobilisation recouvre des configurations locales hétéroclites qu'une interprétation nationale permet d'homogénéiser.

Les relations entre les formes nationales prises par la mobilisation et les regroupements collectifs inscrits dans des territoires ne peuvent être analysées qu'au vu des caractéristiques de l'espace dans lesquels elles s'insèrent, ici les institutions universitaires et de recherche bordelaises et toulousaines. *« L'espace social, s'il a un fondement territorial et institutionnel indéniable, ne peut cependant s'y résumer. La métaphore spatiale en sociologie (...) renvoie à un espace abstrait de relations sociales privilégiées entre certains groupes d'agents, plus ou moins organisés, en concurrence pour des ressources rares, matérielles ou symboliques. La localisation – au sens de spatialisation – de ces relations constitue un cadre contraignant, mais ne suffit pas à les définir ; la localité apparaît moins comme un espace géographique que comme un ensemble de réseaux structurés autour d'enjeux qui prennent sens localement<sup>234</sup> »*

Etudier les rapports entre les acteurs mobilisés localement dans un mouvement social et les revendications communes portées par un mouvement national exige la considération et la caractérisation de leur espace commun afin d'appréhender les ressources mobilisables par chaque acteur pour asseoir sa position dans les relations qui l'unissent à l'autre. « Le local n'est pas un lieu clos à l'intérieur duquel se limitent les relations de pouvoir, mais un lieu d'interactions et de transactions entre des acteurs disposant de ressources différentes (et inégales)<sup>235</sup> »

---

<sup>234</sup> BRIQUET, Jean-Louis, SAWICKI, Frédéric, « *L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ?* », op. cité p9-10.

<sup>235</sup> *ibidem*.

L'analyse des différentes ressources mobilisables par les acteurs locaux s'avère donc déterminantes pour la compréhension des possibilités de partenariats et d'interaction entre différents acteurs (jeunes chercheurs, syndicalistes, directeurs de laboratoires, etc.).

Ces descriptions ont permis de rendre visible la grande différence des modes de fonctionnement entre les deux collectifs étudiés. Ceci est sans doute dû notamment aux ressources distinctes détenues par les leaders locaux du mouvement. Du moins c'est ce que nous avons pensé être une clé explicative de la variété des situations bordelaises et toulousaine. Les débats, à l'intérieur des collectifs locaux, relatifs aux modes d'organisation, si prégnants dans les nouveaux mouvements sociaux, s'entrechoquent, plus ou moins bien, avec des aspirations à la novation dans l'action collective. Dans le cas de ces deux collectifs, la spécificité réside dans le fait que ces préoccupations étaient portées par des acteurs pour partie différents en raison de leurs ressources, de leurs trajectoires et de leurs engagements respectifs.

- Dans le cas bordelais, les tensions organisationnelles rejoignent des divergences de caractéristiques et d'intérêts. Elles ont pu, en fait, être laissées en suspens à mesure que s'intensifiait le conflit. Les périodes de mobilisation active sont, de ce point de vue, propices à neutraliser les conflits internes pour les détourner vers la manifestation publique d'une convergence des visions et des intérêts. Les divergences d'intérêts et d'interprétations sont dès lors restées sous-jacentes, générant des insatisfactions et des accusations régulières qui se trouvaient canalisées par un processus d'action enclenché sur une durée relativement courte.
- Ces tensions illustrent, à leur façon, les contradictions entre, d'une part, la quête d'une représentativité et d'un fonctionnement exemplaire d'un point de vue démocratique et les exigences d'efficacité de l'action collective. Dans le cas toulousain, les trajectoires et les dispositifs gérés par les acteurs révèlent la mise en actes de savoir-faire militants préalables. Cette apparente homogénéité, cette quasi absence de tension visible, dissimule probablement une incapacité à intégrer pratiquement, dans le mouvement, une mobilisation spontanée. Elle rappelle la domination des acteurs à fort capital militant sur une mobilisation, particulièrement sur la durée.

On peut voir également que les logiques internes et externes de la mobilisation ne se distinguent pas si lisiblement. Elles interfèrent dans la vie du mouvement au point de fournir des clés d'analyse des incertitudes et débats qui le traversent et qui échappent, bien souvent, aux observateurs extérieurs.

Surtout, les luttes organisationnelles réfractent des manières divergentes de mener et d'interpréter un mouvement, qui sont elles-mêmes à référer à des intérêts et des trajectoires différenciées. Sans être des déterminants uniques, les liens de confiance/méfiance/défiante pèsent de toute leur force sur les modes de coopération internes à une mobilisation collective. Ils sont à la fois une des raisons et un des effets des postures d'action adoptées dans un mouvement. Ils affectent les motivations des différents protagonistes et, finalement, jouent sur la dynamique prise localement par l'action collective. Ils révèlent enfin les effets décisifs des interactions qui, loin de s'éteindre dans un « nouveau » type d'engagement, mêlent réflexes intuitifs et apprentissages relationnels.

*Partie II – Internet et usages liés : structurations et discours d'une « communauté de chercheurs » en réseau*

Le monde compte en 2010 plus de cent millions de sites web<sup>236</sup> pour un milliard d'utilisateurs. Selon le CREDOC, en 2004, année du mouvement des chercheurs Sauvons la Recherche, la France comptabilise à elle seule près de 30 millions d'internautes. Parmi eux, 83,7% participent aux forums et aux blogs, et 17,5% postent des vidéos et musiques sur Internet<sup>237</sup>. Ce « réseau de réseaux » est donc devenu un vaste ensemble -d'envergure mondiale- aux ramifications très étendues dans un nombre croissant de sphères sociales. Ce développement exponentiel d'Internet<sup>238</sup> suscite la méfiance en même temps qu'il est porteur d'un engouement quasi « intégriste » de la part de certains acteurs. Dans ce contexte, le chercheur en sciences sociales peut notamment se demander quels effets sociaux sont engendrés par cette nouvelle technologie.

Marquons d'emblée notre fort scepticisme à l'encontre du déterminisme technique. Le déterminisme technologique est un courant de pensée de la sociologie des techniques. Dans une perspective déterministe, « *on suppose que le changement technique est un facteur indépendant de la société. D'une part, le changement technique est autonome [...]. D'autre part, un changement technique provoque un changement social* »<sup>239</sup> Ce courant de pensée est largement critiqué et remis en cause. Les changements sociaux seraient plutôt le résultat d'interactions complexes entre des acteurs, des institutions, des idées et, il est vrai aussi, des techniques nouvelles<sup>240</sup>. Mais faire de cette hypothèse l'élément central de son analyse et déterminer à partir de là de véritables « lois sociales » et le sens de l'évolution de nos sociétés reviendrait à procéder à des déformations et à des raccourcis extrêmes. Notre position à ce sujet rejoint celle de Castells : « *Au reste, le dilemme du déterminisme est probablement un faux problème, puisque la technique est la société et que la société ne peut être comprise ou représentée sans ses outils techniques.* »<sup>241</sup>

---

<sup>236</sup> Données du mois de novembre 2007 selon une étude du cabinet Netcraft. Source: NetcraftLtd, "November 2004 Web Server Survey", <http://news.netcraft.com/archives/2004/11/index.html>.

<sup>237</sup> CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (CREDOC) – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », La diffusion des technologies de l'information dans la société française (2004), Document réalisé à la demande du Conseil Général des Technologies de l'Information (CGTI) et de l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART), décembre 2001, p. 43.

<sup>238</sup> Selon une étude de Médiamétrie, le nombre de foyers français connectés a été multiplié par 100 entre 1997 et 2006, passant de 95 000 à près de 10 millions. Source Médiamétrie – Extrait de l'observ@toire TIC, Lille Métropole, janvier 2004.

<sup>239</sup> VINCK Dominique, 1995, *Sociologie des sciences*, Armand Colin, p. 232.

<sup>240</sup> Ibidem, p.254

<sup>241</sup> CASTELLS, Manuel, *La société en réseau*, Tome 1, Paris, Fayard, L'ère de l'information, 1998, p.25.

Il ne s'agit pas, cependant, de nier qu'Internet peut avoir des effets sur le lien social et former de nouvelles formes de solidarités sociales. En effet, Eisenstein<sup>242</sup> fait la preuve, dans *La révolution de l'imprimé*, que chaque nouveau média peut mener à des transformations importantes dans une société en influant sur la façon d'organiser le pouvoir et d'informer les individus, sur les schèmes de pensée et la recherche, ainsi que sur l'économie, dans un sens qui n'est pas dicté par la technique mais par le social. En prenant l'exemple de l'imprimé, l'auteur montre que cette nouvelle technique permet l'apparition de nouveaux acteurs et de nouvelles structures que sont les imprimeries. Autour de celles-ci se bâtit une nouvelle vie économique et intellectuelle; de nouvelles perspectives s'ouvrent pour la production de savoirs grâce à la production en masse d'ouvrages autrefois rares; un groupe social de plus en plus homogène se forme. De nouvelles solidarités sociales se créent ou, comme le champ scientifique, se renforcent; tandis que d'autres se marginalisent et qu'on assiste à une transformation des esprits. Il ne s'agit pas d'une évolution mécanique mais bien du résultat de nombreuses interactions entre les acteurs.

Faut-il considérer Internet comme un nouveau type de média ? La question fait encore débat : Internet ne crée pas véritablement de nouveaux modes de communication, il les regroupe simplement dans un même ensemble. Castells résume ainsi le seul véritable apport du réseau : « Pour la première fois, un "supertexte" et un métalangage intègrent dans un même système les modes écrit, oral et audiovisuel de la communication humaine. »<sup>243</sup> Nous prendrons cependant comme hypothèse de travail que les effets de brassage ne sont pas neutres, certains auteurs craignant même la transformation de notre mode de lecture et de notre pensée<sup>244</sup>.

Dominique Wolton<sup>245</sup> oppose télévision et Internet : la télévision sert à « rassembler des individus et des publics que tout sépare par ailleurs et à leur offrir la possibilité de participer individuellement à une activité collective. » La télévision serait comparable au vote, sauf qu'elle est une activité continue. Internet, quant à lui, ne concernerait que les relations interindividuelles, négligeant la question du lien social et de la communauté (qui n'est pas un ensemble d'individus). Dominique Wolton, privilégie la télévision en tant qu'« outil » de la démocratie de masse, et parce qu'elle réunit l'individuel et le collectif. Il ne nie pourtant pas qu'Internet, après tout, puisse faire la

---

<sup>242</sup> EISENSTEIN, Elisabeth, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

<sup>243</sup> CASTELLS, ibidem, p.372.

<sup>244</sup> CARR Nicholas, *Is Google making us Stupid ? What the Internet is doing to our brains*, The Atlantic, juillet-août 2008

<sup>245</sup> WOLTON, Dominique, *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Champs Flammarion (2000)



même chose. Les deux médias ne doivent pas être pensés en termes hiérarchiques. Si Internet est bien un nouveau type de média, quelles sont alors les nouvelles imprimeries ?

Jamais une technologie n'a donné, à elle seule, les clés d'un nouveau monde, selon la formule de Wolton. Prenons le cas de l'imprimerie. A-t-elle en soi, ou à elle seule, bouleversé l'Europe ? A-t-elle produit la révolution sociale et culturelle de la Renaissance ? Le lien entre l'innovation technologique et la nouvelle société est en fait beaucoup plus complexe qu'un simple lien de cause à effet. En fait, si elle a joué un rôle essentiel dans le changement de société, c'est parce qu'elle a symbolisé « *une rupture radicale existant simultanément dans l'ordre culturel de la société.* » « *Ce n'est pas l'imprimerie qui, en soi, a bouleversé l'Europe, c'est le lien entre l'imprimerie et le profond mouvement de remise en cause de l'Eglise catholique. C'est la Réforme qui a donné son sens à la révolution de l'imprimerie, et non l'imprimerie qui a permis la Réforme. De même la radio, puis la télévision, n'ont eu cet impact que parce qu'elles étaient liées au profond mouvement en faveur de la démocratie de masse*<sup>246</sup> ». Si l'imprimerie a eu tant d'impact dans la société c'est parce qu'elle était en phase avec le modèle culturel de communication.

L'imprimerie n'a pas produit la révolution sociale et culturelle de la Renaissance, mais elle l'a accompagnée. Il s'agit d'une influence, et d'une influence allant dans un double sens (de la société vers l'imprimerie et de l'imprimerie vers la société), et non d'une détermination causale à sens unique.

---

<sup>246</sup> WOLTON, *Internet, et après ?*, Une théorie critique des nouveaux médias, Champs Flammarion (2000)

## Internet : système de réseautage

Le support des interactions<sup>247</sup> au sein du réseau est ce que les utilisateurs appellent eux-mêmes la « communauté virtuelle », c'est-à-dire un réseau de solidarité et de convivialité fondé sur la communication en ligne. Définir ce concept n'est pas aisé dans la mesure où cela nécessite un ensemble de définitions préalables. Cette expression fut popularisée par Howard Rheingold dont la définition est restée depuis : « Les communautés virtuelles sont des regroupements socioculturels qui émergent du réseau lorsqu'un nombre suffisant d'individus participent à ces discussions publiques, pendant assez de temps, en y mettant suffisamment de cœur pour que des réseaux de relations humaines se tissent au sein du cyberspace. »<sup>248</sup>

Cette définition insiste bien sur l'importance des relations interpersonnelles dans la formation du lien social. Mais, à ce stade, il est difficile de différencier notablement la communauté virtuelle d'un autre groupe social.

Sans doute cela tient-il à la nature même de la communauté. Ce terme est en effet polysémique. Selon la définition initiale de Tönnies<sup>249</sup>, la « communauté » (*Gemeinschaft*) se fonde sur l'existence d'un fort sentiment d'attachement et de liens affectifs unissant ses membres. Elle s'oppose, en ce sens, à la « société » (*Gesellschaft*) qui marque le triomphe de l'individualisme.

Par la suite ce terme a aussi bien pu être utilisé pour dénommer les groupes d'individus possédant une identité commune du fait de certaines caractéristiques culturelles, sociales, voire physiques. Il désigne alors des sous-ensembles de la société. La perspective n'est pas tout à fait la même selon que l'on penche vers l'une ou l'autre de ces acceptions. Dans les deux cas, cependant, le groupe semble prédominer sur l'individu et réduire son identité. Or, l'un des arguments majeurs en faveur des communautés virtuelles est justement la possibilité pour l'individu de choisir son identité et d'affirmer sa spécificité par rapport au groupe.

---

<sup>247</sup> Une interaction est un échange d'information, d'émotion ou d'énergie entre deux agents au sein d'un système. C'est une action réciproque qui suppose l'entrée en contact de sujets. « Les interactions sont des actions réciproques modifiant le comportement ou la nature des éléments, corps, objets, phénomènes en présence ou en influence. » Morin, Edgar, *L'Homme et la mort*, Paris, Seuil, 1977, p. 51.

<sup>248</sup> RHEINGOLD, Howard - *Les communautés virtuelles* (traduction de l'anglais par Lionel Lumbroso), Paris : Addison-Wesley France, collection Mutations technologiques, 1995.

<sup>249</sup> TÖNNIES, Ferdinand - *Communauté et Société*, sur Internet : [http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies\\_ferdinand/tonnies.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies_ferdinand/tonnies.html)

Il existe aussi des communautés informelles où les gens partagent seulement des préoccupations et des intérêts sur des sujets particuliers. Il s'agit de ce que Licklider et Taylor, précurseurs d'Internet, appelaient les communautés d'intérêt<sup>250</sup>.

Sans nous perdre dans des considérations philosophiques, le terme « virtuel<sup>251</sup> » pose également problème. En s'inspirant des travaux de Barthes<sup>252</sup>, Castells<sup>253</sup> fait ainsi remarquer : « *Toutes les formes de communication reposent sur la production et la consommation de signes. Il n'existe donc aucune séparation entre la « réalité » et sa représentation symbolique. Dans toutes les sociétés, l'humanité existe et agit au travers d'un environnement symbolique.* » Est qualifié de virtuel un être ou une chose n'ayant pas d'existence actuelle (c'est-à-dire dans les faits tangibles), mais seulement un état potentiel susceptible d'actualisation. Chez Pierre Lévy par exemple, la virtualisation du réel s'opère par un renforcement des potentialités du donné<sup>254</sup>. Philippe Quéau<sup>255</sup>, de son côté, nous invite à nous interroger sur l'accroissement des clivages liés à la virtualisation.

L'expression la plus juste serait probablement communautés fondées sur la communication en réseau. Mais, pour des raisons de facilité de lecture, et puisqu'il n'existe pas de règles en la matière, nous emploierons l'expression de communautés *en réseau* et communautés *en ligne* de manière indifférenciée.<sup>256</sup>

---

<sup>250</sup> LICKLIDER JCR, TAYLOR Robert, *The computer as a communication devices*, Science and Technologie n°76, 1968.

<sup>251</sup> On utilise souvent cet adjectif pour désigner ce qui se passe dans un ordinateur ou sur Internet, c'est-à-dire dans un monde "numérique" par opposition au "monde physique". Sur ce sujet voir BERTHIER, Denis, *Méditations sur le réel et le virtuel*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>252</sup> BARTHES, Roland - *Mythologies*, Paris, Seuil, 1970.

<sup>253</sup> CASTELLS, *ibid.* p.421.

<sup>254</sup> LEVY, Pierre, *Qu'est-ce que le virtuel*, Éditions La Découverte, 1998

<sup>255</sup> QUEAU, Philippe, *Le Virtuel - Vertus et Vertiges*, Éditions Champ Vallon/INA, 1993

<sup>256</sup> La notion du réseau social dans l'environnement virtuel a fait l'objet de nombreuses recherches en sociologie, voir notamment Blanchard et Horan, 1998 ; Fernback et Thompson, 1995; Ginsburg et Weisband, 2002 ; Granitz et Ward 1996 ; Kosensen 2004).

## Internet : support privilégié d'échanges

Ces quelques précisions conceptuelles et terminologiques effectuées, observons les formes que peuvent adopter ces communautés virtuelles sur le terrain. Ce terme renvoie, en effet notamment, à un éventail très large de pratiques. Les internautes se sont approprié ce nouvel outil technique de façon très différenciée. Depuis sa création (voir infra), Internet est utilisé comme support privilégié pour les échanges au sein de la communauté scientifique. Dans le même temps, des encyclopédies participatives en ligne ont permis à des non spécialistes de mettre en commun des savoirs pour tous. Des plates-formes de *e-learning*, également appelées « communautés d'apprentissage » tentent de repenser la façon d'enseigner<sup>257</sup>.

Internet est également un lieu de contestation, d'échanges politiques, de débats d'opinion, par blogs interposés, ce qui est parfois considéré comme une e-démocratie<sup>258</sup>. Le champ économique voit en ce réseau un nouveau moyen de faire du commerce, en même temps qu'il y découvre de nouvelles formes de production solidaires, avec par exemple la communauté *Linux*. Le milieu artistique bénéficie d'une nouvelle plate-forme pour les artistes professionnels ou amateurs, en même temps qu'il s'inquiète des droits de reproduction. Bref, le spectre des possibles semble très large, et la société de communication<sup>259</sup> semble n'être qu'un patchwork de groupes sociaux et de pratiques hétéroclites.

Dans ces conditions, faute d'un travail conceptuel et surtout de travaux empiriques suffisant de la part des sciences sociales, il est difficile d'énoncer des caractéristiques générales. Traiter l'ensemble de ces thèmes dépasse le simple cadre de cette étude. Au vu de l'incertitude vis-à-vis de ces activités sociales, il convient d'adopter la démarche prudente de Paravel et Rosental consistant à envisager les *communautés en réseau* comme des « objets relationnels non identifiés » (*ORNIs*)<sup>260</sup>. Les formes que prennent ces relations sont si variées que la seule certitude est de les reconnaître comme des systèmes relationnels humains.

---

<sup>257</sup> Une communauté d'apprentissage est constituée d'un groupe d'individus qui œuvrent ensemble dans un temps déterminé pour réussir une tâche ainsi que comprendre un nouveau phénomène ou compléter une tâche collaborative (Riel et Polin, 2004).

<sup>258</sup> Voir par exemple le Forum mondial de la démocratie et de l'administration électronique : <http://www.forum-edemocratie.com/>

<sup>259</sup> BRETON, Philippe, *L'utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, 1997.

<sup>260</sup> ROSENTAL Cl. et PARAVEL V., « Les réseaux, des Objets Relationnels Non Identifiés ? Le cas de la communication électronique dans la recherche », *Réseaux*, 118, juillet 2003, p. 237-270

Compte tenu de l'état encore débutant de la recherche en ce domaine, seules des études détaillées, comme celle que nous effectuons dans ce travail sur le groupe Sauvons la recherche, et des recoupements permettent progressivement d'améliorer la connaissance de ces phénomènes<sup>261</sup>.

Le défi actuel des Sciences Sociales est de réinsérer un concept volontairement abstrait, cultivé jusqu'à présent par des techniciens et des entrepreneurs de mobilisation, dans ces logiques sociales. Cette démarche commence juste à se légitimer auprès des chercheurs en communication. Nous avons donc voulu apporter à notre niveau une modeste contribution à cet édifice théorique.

Notre travail, dans cette partie, consiste donc à étudier les processus qui ont conduit à l'élaboration du concept de *communauté en réseau*, avant de l'appliquer à un champ particulier : la recherche, dans le cadre d'une mobilisation et d'un groupe, connus sous le nom de *Sauvons la recherche*. Ce travail nous permettra, en outre, de mesurer l'apport de l'outil Internet au regard d'une mobilisation particulière.

---

<sup>261</sup> Parmi les travaux récents on peut citer : GROSSER, Pierre « Les communautés dans la gouvernance mondiale », La Vie des idées, 31 janvier 2011 et les nombreux travaux de Serge PROUXL, parmi lesquels : PROULX, Serge, POISSANT, Louise et SENEAL, Michel, *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Laval, PUL, Novembre 2006.

## **Chapitre 1 : Sauvons la Recherche : une communauté en réseau ?**

« *We will create a civilization of the Mind of Cyberspace. May it be more human and fair than the world your governments have made before?* » Barlow, 1996 <sup>262</sup>

De nombreux discours profanes, qu'ils soient politiques, policiers ou journalistiques, relatifs à Internet et aux communautés virtuelles entendent s'inscrire dans la nouveauté la plus absolue. Ainsi la moindre amélioration de procédé informatique, la plus petite évolution dans les pratiques des internautes devient une révolution sans précédent et ses utilisateurs des pionniers dans la bouche des « communicants », repris par les discours politiques. Un exemple relativement récent est celui de la révolution Web 2,0, terme forgé par Tim O'Reilly<sup>263</sup>. Cette définition se base plus sur une opposition entre différents services que sur une réelle catégorisation du concept. Il convient donc d'atténuer la portée du discours performatif en le replaçant dans le processus historique.

Considérer que les communautés en réseau sont nées avec Internet revient à tomber dans ce que Paul Ricoeur<sup>264</sup> qualifie d' « *idéologie masque* », c'est-à-dire un travail de déplacement opéré par tout un ensemble d'acteurs et d'idées afin de modifier la perception d'un phénomène donné. La communauté en réseau dite virtuelle, à l'instar d'autres concepts, est en fait le résultat d'un processus socio-historique complexe, aux origines antérieures à la création d'Internet. Ce processus implique des acteurs, un travail de légitimation intellectuelle et des premières tentatives aux succès divers. Il est le fruit de plusieurs tendances, parfois antagonistes qui, si elles n'ont pas nécessairement déterminé directement les communautés en réseau actuelles, ont pu influencer leurs concepteurs.

---

<sup>262</sup> BARLOW, John Perry - *A declaration of the independance of the cyberspace*, Davos, 8 février 1996 : <http://homes.eff.org/~barlow/Declaration-Final.html>

<sup>263</sup> Tim O'Reilly est le fondateur d'O'Reilly Media, une maison d'édition spécialisée dans l'informatique. Ses ouvrages et articles sont considérés comme des références par la communauté du Web. Il a été l'un des initiateurs du premier sommet de l'Open source, <Http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web20.html>

<sup>264</sup> RICOEUR, Paul, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Le Seuil, 1997, p.56.

L'objet de ce travail n'est pas de retracer l'ensemble des évolutions de ce que certains appellent l'utopie de la communication<sup>265</sup>, mais d'en saisir les grandes tendances et idées pouvant s'avérer pertinentes pour les analyses ultérieures que nous serons amenés à faire sur les communautés actuelles, notamment sur le groupement de chercheurs qui constitue notre cas d'étude. Selon Paul Ricoeur, l'identité d'une communauté humaine comporte toujours une dimension prospective dont l'utopie est une composante fondamentale. C'est en fonction de ses attentes futures qu'un groupe peut et va définir son identité. Si communauté en réseau il y a, confronter les attentes qui ont pu être les siennes à ses débuts à la réalité de son usage pourra apporter un éclairage intéressant.

Cette dialectique entre idéologie et utopie, mise en lumière par Paul Ricoeur, est au cœur de la dynamique du progrès technique pour Patrice Flichy<sup>266</sup>. Ce dernier appuie son analyse de la constitution de communautés en réseau sur la notion d'utopie technique qu'il définit en opposition à l'utopie fantasmagorique. Cette dernière est entendue au sens initial inventé par Thomas More, un lieu hors du temps et de l'espace, refusant volontairement d'affronter les réalités techniques et sociales.

*A contrario*, l'utopie technique est un processus dynamique pouvant être amené à passer par plusieurs phases selon sa montée en popularité et en généralité. Ainsi, à l'origine se trouve une utopie de rupture, c'est-à-dire un refus du système présent et une aspiration à quelque chose de « différent », censé être plus adapté. Une utopie technique comporte donc une dimension subversive qui peut l'amener à rejoindre les milieux de la contre-culture. Flichy établit un parallèle entre les phénomènes observés dans les premières communautés en réseau, et ceux qu'il avait pu caractériser dans les communautés basées sur la radio ou la cassette vidéo<sup>267</sup>.

Au fur et à mesure que le nombre des adeptes de cette utopie technique va grandissant, et que les avancées technologiques le permettent, celle-ci va se transformer en utopie projet. Dès lors de nouveaux acteurs, groupes et penseurs, y voyant un intérêt, vont peu à peu se constituer autour de ce projet et élaborer un ou plusieurs discours de nature performative afin de légitimer ces pratiques nouvelles auprès de la société dans son ensemble. Plusieurs visions de ce que doit être cette utopie technique vont s'affronter, selon le principe qui veut que « dire le groupe, c'est déjà le faire<sup>268</sup> ».

---

<sup>265</sup> BRETON, Philippe, *ibid.*, p.78.

<sup>266</sup> FLICHY, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.

<sup>267</sup> FLICHY, Patrice, *L'innovation technique Récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, La Découverte, Paris, 1995, 251 p. Réédition en 2003.

<sup>268</sup> Voir BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982

Selon les relais que ces visions pourront trouver dans les médias, au sein de groupes particuliers, et dans les milieux académiques et politiques, elles élargiront plus ou moins leur influence sur les pratiques, au risque de s'éloigner des buts premiers de leur concept initial, du fait de la nature plastique des idées performatives.

Il conviendra donc d'étudier l'œuvre des pionniers des communautés en réseau chez les chercheurs (milieux académiques), avant d'analyser le processus de légitimation de ces pratiques auprès du grand public ainsi que la réception de ce discours. De cette étude préalable, nous pourrions tirer des éléments qui nous permettront de penser la communauté de chercheurs constitué autour du mouvement 2004 comme un exemple de tentative de communauté en réseau agissante.



## I. Une utopie chez les chercheurs : la république des informaticiens - ARPANET

A la fin des années 1960, de jeunes chercheurs en informatique ambitionnent de se doter d'un système en réseau et de nouveaux outils de travail. En collaboration avec l'ARPA (Advanced Research Projects Agency) une division du Département de la Défense américaine, le réseau Arpanet voit le jour sous l'impulsion de jeunes informaticiens tels que J.C.R Licklider, Ivan Sutherland, Bob Taylor ou encore Murray Turoff. Ces noms sont restés célèbres dans l'histoire de la communication en réseau et Arpanet est aujourd'hui considéré comme le prototype d'Internet<sup>269</sup>.

Dans les années 1970, le réseau va connaître un déploiement très important au sein des milieux universitaires, et le nombre de nœuds<sup>270</sup>, initialement de quatre, va passer à plusieurs centaines dès le début des années 1980. Seront ainsi reliés différents centres de recherche universitaires et gouvernementaux pour lesquels le réseau constitue un support pour la communication d'une communauté scientifique grandissante au sein des Etats-Unis. Certains ont présenté Arpanet comme un plan de protection de la Défense américaine, visant à relier tous les centres vitaux du pays par un vaste réseau de communication, en vue de faire face à une hypothétique attaque nucléaire. Cette théorie est cependant difficile à étayer par des faits concrets et semble plus contribuer au mythe qu'apporter un véritable éclairage<sup>271</sup>. Ce réseau, va en revanche, constituer un modèle dont les communautés virtuelles de scientifiques et de chercheurs actuels s'inspirent encore en grande partie.

Très tôt, les pionniers d'Arpanet vont être amenés à définir les grands principes de l'organisation en réseau dont on peut retrouver l'influence encore aujourd'hui. Tout d'abord, « *l'échange et la coopération ont d'abord lieu entre spécialistes ou entre personnes ayant les mêmes intérêts* »<sup>272</sup>. Ce

---

<sup>269</sup> Sur cette question voir SERRES, Alexandre, 2000, *Aux sources d'Internet : l'émergence d'ARPANET*, Thèse de doctorat Sciences de l'Information et de la Communication, Université Rennes 2.

<sup>270</sup> Point dans un réseau où des commutateurs (système permettant d'allouer une connexion dédiée) mettent en communication des voies de transmission. Par extension, tout ordinateur hôte sur Internet, connecté directement et non par l'intermédiaire d'une autre machine.

<sup>271</sup> SERRES, Alexandre, Ibidem

<sup>272</sup> FLICHY, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, ibidem p.80-81.

principe de base donne lieu à ce que Turoff appelle des « nations réseaux<sup>273</sup> » et Licklider et Taylor qualifient de « collège invisible<sup>274</sup> » ou de « communautés d'intérêt<sup>275</sup>».

Une communication fondée sur un sujet ou un champ d'étude précis entre spécialistes peut sembler être un impératif structurel indispensable à tout échange constructif au sein d'un collège scientifique, qu'il soit « invisible » ou non. Néanmoins cette conception fut reprise par la suite par nombre de communautés d'amateurs. Elle persiste de nos jours via les nombreux sites, forums de discussions, blogs et tchats dédiés à un ou plusieurs sujets très précis, et regroupe le plus souvent des passionnés qui échangent entre eux leurs connaissances.

Le second principe structurant de cette communauté est sa prétention à être une communauté d'égaux où le statut institutionnel dépend principalement du mérite et des compétences évalués par ses pairs. Il s'agit encore d'une règle épistémologique de base nécessaire à la validation ou l'infirmité de toute théorie scientifique (on y retrouve largement les habitus liés au champ de la recherche). Une place particulière est ainsi laissée au pouvoir de la discussion et des commentaires, donnant lieu à ce que Patrice Flichy considère comme une « *adhocratie*<sup>276</sup>. » Cette centralité du commentaire se retrouve encore sur les forums de discussion, mais aussi et surtout sur les blogs et certaines applications dites de Web 2.0 tels que le site Youtube dont le succès est évalué notamment par le nombre de commentaires laissés par les visiteurs.

De par la complexité des tâches et de l'organisation en réseau, la coopération est centrale et au cœur de l'activité de recherche scientifique présente sur Arpanet. La mise en commun de la puissance de calcul de différentes machines pour traiter un nombre très important de données va permettre des observations plus riches sur des phénomènes difficilement traitables par un individu isolé. De nos jours certaines expériences de grande ampleur, même jugées « contestables » d'un point de vue scientifique, tel le projet SETI@home<sup>277</sup> cherchant à trouver des traces de vie extraterrestres dans le spectre radio-spatial, peuvent être considérées comme les héritières de ce type de coopération. Cette entraide entre utilisateurs peut également prendre la forme de conseils ou d'échanges d'informations

---

<sup>273</sup> TUROFF Murray, *The network nation*, in Flichy, ibidem.

<sup>274</sup> Dès les années 1960, le terme de "Collège Invisible" représentera l'idée d'un réseau informel de scientifiques correspondant entre eux pour discuter sérieusement du phénomène ovni. J. Allen Hynek commence à en parler dans un chapitre de son livre en 1972 traduit en France en 1974 : HYNEK, J.A., "Introduction : Le collège invisible" in "Et maintenant, faisons le point" in *Les Objets Volants Non-Identifiés : mythe ou réalité ?*, Robert Laffont, 1974.

<sup>275</sup> LICKLIDER, JCR et TAYLOR, Bob, *The computer as a communication device*, op. cité.

<sup>276</sup> FLICHY, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, ibidem

<sup>277</sup> SETI@home est une expérience scientifique en radio-astronomie exploitant la puissance inutilisée de millions d'ordinateurs connectés via Internet dans un projet de recherche d'une intelligence extra-terrestre (*Search for extra-Terrestrial Intelligence*, alias SETI). Un logiciel d'écran de veille est utilisé et « aurait permis » à 3 millions de participants d'effectuer plus d'un demi million d'années de calculs.

et d'outils sur le modèle du don et contre-don de Marcel Mauss<sup>278</sup>. Cette idée se rapproche également de ce que Paravel et Rosenthal appellent des « *hotlines associatives*<sup>279</sup> », c'est-à-dire une mise en commun de savoirs et savoir-faire entre différents acteurs d'un « *système relationnel lié à la communication électronique* », en vue de résoudre un ensemble de problèmes.

Le concept de guilde, dans certains jeux en ligne, qui requiert la coopération de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de joueurs pour réaliser un objectif est lui aussi dérivé de ce principe de coopération.

Arpanet, enfin, fut directement influencé par le lieu de sa création et de son émergence, à savoir les campus américains et leurs spécificités. Ils constituent, pour beaucoup des communautés assez autonomes, voire en marge de la société. Cette indépendance relative vis-à-vis de la société se retrouve en partie dans la conception même de ces *communautés d'intérêt* qui apparaissent sur le réseau comme des « mondes à part »<sup>280</sup>. L'utopie n'est ici pas à prendre au sens de Ricoeur, mais au sens premier du terme ou *topos* qui signifie en grec « en aucun lieu » ou « en tout lieu ». Ce terme introduit par Thomas More<sup>281</sup> désigne un lieu hors du temps et de l'espace. Le fait de séparer communauté virtuelle et société constitue un élément important de l'utopie technique d'Internet, dans la mesure où il constitue celles-ci en un objet particulier, en conséquence non soumis aux mêmes contraintes. Cette croyance a pu être entretenue dans la mesure où Arpanet -également surnommé « Netville », la « Cité champignon<sup>282</sup> » constituait une communauté en vase clos, regroupant essentiellement des spécialistes. L'objet de notre étude sera au contraire placé sous l'hypothèse que les communautés dites virtuelles peuvent être analysées notamment grâce à certains principes sociologiques ou sémiotiques dans la mesure où elles n'échappent pas aux lois du monde social.

L'aventure de cette communauté, essentiellement composée de chercheurs, pionnière, a permis de fournir une architecture de base aux communautés en réseaux actuelles. Elle a constitué une pépinière d'idées et de procédés qui a mis en place et structuré l'utopie de rupture, telle que définie précédemment, afin de la rendre accessible à des non spécialistes.

---

<sup>278</sup> MAUSS, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, L'année sociologique, 1923-24.

<sup>279</sup> PARAVEL, V. et ROSENTHAL Cl., *Les réseaux, des objets relationnels non identifiés ?* Réseaux n°21 (118/2003).

<sup>280</sup> FLICHY Patrice, *ibid.*

<sup>281</sup> MORE, Thomas, *L'Utopie*, 1516, p.ex. Editions sociales-Messidor, 1966, 1982.

<sup>282</sup> KING John, GRINGER Jessica, PICKERING Jeanne, *Grandeur et décadence d'Arpanet. La saga de Netville, cité champignon du cyberspace*, Réseaux n°77, 1996, p.9-35.

## II. Discours performatifs sur les communautés en réseau

Tout processus de légitimation implique un accompagnement intellectuel de mise en sens, en cohérence de valeurs, de concepts, d'espérances et de croyance dans un ensemble homogène qui constitue la base du développement de l'idée originale.

Un certain nombre de relais intellectuels tels que journaux, revues scientifiques sont donc indispensables.

### *1. Discussions critiques autour d' « un culte de l'Internet »*

L'utopie technique dont est porteur Internet ne va pas sans susciter des critiques, notamment sur le caractère mystique de certaines aspirations du média. Philippe Breton est un des « fer de lance » de ce mouvement dans les milieux intellectuels francophones. Selon lui, Internet serait l'objet d'un véritable « culte »<sup>283</sup> de la part de ses promoteurs, qui gangrènerait les analyses et constituerait un risque non négligeable pour le lien social. Andrard Torres, universitaire français et collaborateur du *Monde Diplomatique* dénonce « l'utopie d'une société asociale » où le *cyberespace* resterait le seul support du lien social<sup>284</sup>. Ce concept fragiliserait le lien social et comporterait un aspect profondément antihumaniste dans la mesure où il dévaloriserait l'individualité et l'Homme dans son humanité. Breton considère ce culte de l'Internet comme une nouvelle forme de collectivisme. Selon lui, dans cette perspective, « les personnes sont moins des individus dotés d'une intériorité propre que des êtres informationnels collectifs ». Dans la lignée de Lucien Sfez<sup>285</sup> ou encore de Dominique Wolton<sup>286</sup>, il plaide donc pour « un usage humaniste des techniques, en somme une laïcisation de la communication ».

---

<sup>283</sup> BRETON, Philippe, *Le culte de l'Internet*, op. cité.

<sup>284</sup> In Breton, *ibid.*

<sup>285</sup> SFEZ, Lucien, *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1998.

<sup>286</sup> WOLTON, Dominique, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Champs, 2000.

Breton s'oppose directement aux théories de Pierre Lévy et Philippe Quéau qui décrivent Internet comme un progrès majeur, vecteur d'une société nouvelle. Qualifiés de « fondamentalistes » par Breton, ils considèrent qu'Internet et ses applications sont amenés à remplacer nombre d'activités réelles de façon avantageuse. Internet serait susceptible de permettre le rapprochement entre les hommes et d'élargir le spectre des possibles. Ainsi Lévy<sup>287</sup> décrit la nouvelle *ville virtuelle* où les hommes seraient en train de se regrouper : « *Là où on trouve plus de choix, là où on peut rencontrer tout le monde, là où se trouvent les meilleurs marchés, y compris les marchés de l'information, de la connaissance, de la relation et du divertissement.* » Sa vision est réellement optimiste, voire idéaliste, dans la lignée du discours performatif étudié précédemment : « *Les sites web sont comme des boutiques, des bureaux et des maisons ; les groupes de discussion et les communautés virtuelles... des places de cafés, des salons, des regroupements par affinités.* » Cette convergence des hommes vers une ville virtuelle, inspirée du village global de Mc Luhan édulcore les contraintes et techniques des nouvelles pratiques, indéniables d'Internet pour les faire entrer dans un idéal.

Breton, pour sa part, discute le contenu de ce qu'il qualifie de « culte de l'Internet » et distingue deux éléments principaux : le rejet de la violence et la liberté absolue sans sortir de chez soi.

L'influence du *New Age* et du *Zen* se retrouverait dans cette forte aversion pour la violence et dans cette promesse d'un lien social pacifié. Breton remarque que : « *Tout se passe comme si Internet avait le pouvoir de « réduire les tensions », de construire un lien social « plus harmonieux », moins conflictuel. Le monde imaginaire que nous promet ce discours est calme, lumineux et pacifié.* » Il insiste sur la métaphore lumineuse associée à Internet, et l'idéal de « transparence » qu'elle implique. Ainsi, il compare cet idéal à « *l'utopie de la cité de verre* » de Lapouge<sup>288</sup> où chaque individu voit ce que l'autre fait. Selon le philosophe italien Gianni Vattino, « *la société de communication illimitée [...] est une société transparente qui, par la liquidation des obstacles et des opacités [...], parvient à réduire radicalement les motifs de conflits.*<sup>289</sup> » Au final, la violence serait assimilée à l'animalité et au corps, et se définirait comme le trait caractéristique du monde actuel. La vie en communauté via un réseau serait donc censée limiter les conflits, les oppositions, les divisions, la critique, les jeux de pouvoir... L'ensemble des travaux empiriques et observations de terrains tendent en effet à démontrer l'inverse de cette théorie, selon la thèse portée par Breton. Les

---

<sup>287</sup> LEVY, Pierre et QUEAU Philippe, *World philosophie*, op. cité.

<sup>288</sup> LAPOUGE, Gilles, *Utopie et civilisations*, Paris, Albin Michel, 1990.

<sup>289</sup> VATTINO, Gianni, *La société transparente*, 1990, in Breton.

forums, tchats et jeux en ligne sont souvent le réceptacle des débats et luttes de pouvoir très virulents.

Le second élément, isolé par Breton, est le tabou de la rencontre directe. Internet et les autres réseaux sont censés permettre d'agir sur le monde sans jamais avoir à se déplacer ou se rencontrer physiquement entre les individus. Il affirme que cette idée est présente dès les premières ébauches de communauté à distance et se base sur la société solaire d'Asimov<sup>290</sup> pour étayer son propos. La planète *Solaria*, décrite par Asimov, est dotée d'un système de communication complexe, des robots faisant office de relais entre les habitants, au centre de la vie sociale. Ce réseau permet le transport d'images, de sons et de savoirs. Le tabou principal y est la communication directe (en face à face) qui renverrait à l'animalité, à la violence. Il s'agit d'une société sans ville, sans Etat, eugénique et constituée d'individus isolés, communiquant sans cesse.

A partir de cet exemple, Breton en déduit qu'Internet, sur le même mode, est appelée à « moins de réagir ». Il déplore également les velléités anarchiques des discours sur Internet : ce refus de la Loi, au profit de la règle est pour lui synonyme de danger. Les critiques de Breton ne reposent pas sur des observations empiriques, mais sur une analyse généraliste. Il s'agit d'un trait commun à de nombreux ouvrages traitant d'Internet et des *communautés en réseau* : la focale est posée sur le niveau discursif et néglige l'observation détaillée du terrain. On est souvent plus proche du débat philosophique et politique entre partisans d'Internet et ses détracteurs que de recherches sociologiques rigoureuses sur le sujet. Extrêmement visible lorsque l'on s'intéresse au seul terrain des Etats-Unis, cette carence dans le traitement devient flagrante lorsqu'on cherche des informations sur les prémices de *communautés en réseau* en Europe.

---

<sup>290</sup> ASIMOV, Isaac, *Face aux feux du soleil*, 1957, in Breton.

## ***2. les recherches empiriques sur les communautés en réseau en général : un champ d'étude encore en formation***

Si la sociogenèse historique du concept de *communauté en réseau* est un champ d'étude aujourd'hui relativement bien maîtrisé, il n'en va pas de même de l'étude des communautés actuelles. Le sujet est pourtant traité de manière abondante en sciences sociales, notamment en économie, où Internet est considéré comme un élément clé de l'économie de la connaissance. Les communautés apparues autour *d'Ebay* ou encore le logiciel *Linux* sont parfois décrites comme de nouveaux modes d'échanges économiques et les groupements d'entreprises spécialisées autour des *clusters* comme des organisations spécifiques<sup>291</sup>.

Les sciences de l'information et de la communication sont les principales productrices de travaux sur Internet, ainsi que la psychologie, qui étudie de près les phénomènes de simulation et d'immersion. Cependant, hormis quelques grands noms<sup>292</sup> et quelques revues se consacrant en grande partie à Internet comme *Réseaux* ou encore *Esprit critique*, la sociologie des réseaux commence à peine à s'imposer. Pour paraphraser Jean-François Marcotte, on peut considérer que l'étude des relations sociales sur Internet constitue « *un champ d'étude en formation* <sup>293</sup> ». Même si de nombreuses études ont été menées depuis 2003 date de la parution de cet article, beaucoup de sujets commencent juste à être étudiés, notamment autour de l'utilisation militante des nouveaux réseaux sociaux, tels que Facebook ou Twitter. Nous nous focaliserons, dans nos travaux, sur ce que Marcotte appelle « *les environnements virtuels dans lesquels les individus fondent leur pratique de communication (et) offrent un contexte d'interaction particulier* », en d'autres termes, les *communautés virtuelles*.

La première difficulté consiste à appréhender la diversité et la complexité de ces communautés. Doit-on parler de *communauté en réseau* regroupant tous les utilisateurs d'Internet dans un même ensemble homogène, conformément à l'idée du *village global*<sup>294</sup> ? Ou encore faut-il considérer le réseau comme un univers éclaté de petites communautés centrées autour d'un ou plusieurs intérêts

---

<sup>291</sup> Voir notamment le travail de Jérôme VICENTE, *Les espaces de la net-économie : clusters Tic et aménagement numérique des territoires*, 2005, Economica, Paris.

<sup>292</sup> Sans viser à l'exhaustivité comme Flichy, Lévy, Breton ou encore Castells, Wolton...

<sup>293</sup> MARCOTTE, Jean-François, « La sociologie des rapports sociaux en réseaux : un champ d'étude en formation », *Esprit critique*, vol 03 n°10, octobre 2001, consulté sur Internet : <http://www.espritcritique.fr>

<sup>294</sup> MC LUHAN, Marshall, op cité.

communs, à la manière de Licklider<sup>295</sup> ? Au delà de ce débat entre ensemble homogène ou fragmenté, il reste à déterminer si les communautés ont des similarités structurelles fortes ou si, au contraire, il est possible de dresser une typologie précise. Le choix des critères devient problématique faute de recherches empiriques substantielles en la matière. Faut-il se baser sur la typologie classique qui se fonde sur le type de technologie utilisée ou doit on plutôt prendre en compte les variables structurelles des communautés étudiées, à savoir leur dimension, la qualité des participants, la répartition des rétributions, etc.; Quels acteurs doivent y être étudiés et à quels niveaux d'interactions ? Enfin faut-il analyser ces communautés sur leurs seules dynamiques internes ou au contraire élargir la perspective et apprécier celles-ci face au reste de la « société physique » et aux éventuelles interactions des membres dans un univers social matérialisé ?

Cet ensemble de questions suscitées par ce champ d'étude peu formalisé pourrait constituer un obstacle certain à la compréhension de ce phénomène relativement récent. Bien plus que des affirmations fondées sur notre étude empirique unique, qui sera développée dans les parties suivantes de nos travaux, ce chapitre vise à poser les jalons de notre réflexion. Il s'agit d'un faisceau d'indices qui ont nourri l'étude présentée ultérieurement. La nature relativement ouverte de ces questions, bien que stimulante, est déconcertante pour le chercheur en sciences de l'information et de la communication en ce qu'elle est vectrice d'incertitudes. En l'absence de concepts spécifiquement définis ou suffisamment convaincants sur les communautés en ligne, la recherche en information-communication peine à s'imposer dans ce débat. Dans ce contexte, il nous a semblé utile de revenir à des concepts classiques de sociologie tels que le concept de « champ » de Bourdieu<sup>296</sup>. Ce concept constitue un point de départ pour une analyse plus poussée, mais reste cependant limité dans la mesure où il n'a pas été spécifiquement élaboré pour l'étude des communautés en réseau.

Deux possibilités s'offraient à nous pour la réalisation de ces travaux, il aurait fallu soit opter pour une étude des communautés dans leur ensemble en se basant sur l'observation d'un très grand nombre d'entre elles, soit se focaliser sur un cas d'étude bien précis.

---

<sup>295</sup> LICKLIDER JCR, TAYLOR Robert, *The computer as a communication devices*, op. cité.

<sup>296</sup> BOURDIEU, Pierre, « Quelques propriétés des champs », *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984.



La première méthode, si elle semble plus propice à l'élaboration de caractéristiques générales sur les *communautés en réseau* ne nous a pas semblé judicieuse compte tenu du choix d'étude de cas qui est le nôtre. En effet le mouvement des chercheurs de 2004 et la création de l'association qui s'en est suivi combine exemplarité et spécificité sur la problématique des *communautés en réseau* et surtout constitue, en soi, une recherche spécifique, si tant est que l'on souhaite aller au maximum des possibilités offertes par l'objet choisi.

Ainsi la partie qui va suivre est basée sur un échantillon empirique relativement mince, mais explicite notre démarche générale. Il s'agit de l'ossature sur laquelle va se fonder notre étude de cas et la façon dont nous aurions procédé si ces travaux avaient opté pour une approche purement macrosociologique du phénomène des *communautés en réseau*. Nous démontrerons donc la difficulté d'élaborer une typologie pertinente des communautés en ligne à travers les usages faits par Sauvons la Recherche des outils techniques disponibles, avant d'apprécier les relations qu'elles entretiennent avec la société en général et les contraintes organisationnelles qui sont les leurs.

### **III. Typologie des communautés en réseau à travers les usages de Sauvons la Recherche**

Internet, le réseau des réseaux, est un ensemble fragmenté et hétérogène de sous-ensembles dont beaucoup prétendent au qualificatif de « communauté ». Face à cette complexité, la tentation est grande de se conformer à la typologie technique qui se base sur les différents technologies, ou protocoles, utilisés.

Sans verser dans le déterminisme technique, il faut cependant reconnaître que selon la nature du (des) protocole(s) utilisé(s), les possibilités d'interactions sociales peuvent varier. En effet, les discussions asynchrones sur un forum de discussion et celles en temps réel via un système de « tchats », peuvent conduire à des types de regroupement différents. Pour autant, la corrélation entre technologie et type de communauté ne semble pas immédiate et évidente.

Il s'agira, ici, de décrire les potentialités d'interactions disponibles aujourd'hui et les effets que l'on peut attendre. Pour ce faire, nous étudierons les regroupements de site (basés sur le protocole *http* ou *hyper text transfer protocol*), les *newsgroups* (centrés autour des e-mails, protocole *SMTP* ou simple *mail transfert protocol*), les forums de discussion et les canaux IRC, mieux connus sous le nom de « tchat », les nouvelles applications décrites de façon très déterministe sous l'appellation générique de *Web 2.0* et enfin la montée en puissance des *blogs* et des *univers persistants* qui conduisent à des frontières d'utilisation de plus en plus floues.

#### ***1. Les sites et regroupements de sites***

Grand apport d'Internet par rapport à ses prédécesseurs, le site basé sur le lien hypertexte constitue l'un des usages les plus répandus du réseau. Pour l'essentiel, il s'agit de diffuser des informations et des données via une interface graphique plus ou moins élaborée. Souvent fruit d'une création d'équipe, ou bien site personnel d'un individu isolé, le site favorise la communication unilatérale du concepteur à l'usage des ses visiteurs. Cette tendance ne facilite pas, a priori, l'élaboration d'un lien social, fondé sur des interactions riches entre individus. Au départ, les seuls retours du public pouvaient provenir de la possibilité d'envoyer un e-mail au *webmaster* et la présence éventuelle d'un

livre d'or. Pourtant, les sites *Web* ont joué un rôle central, depuis leur création, dans la constitution d'un lien social virtuel<sup>297</sup>.

Dans le cas du site *Web* du mouvement (puis de l'association) Sauvons la Recherche, l'utilisation des technologies de site *Web* de deuxième génération dites « collaboratives » -en l'occurrence le système de publication SPIP<sup>298</sup>- réduit la frontière entre site *Web* d'exposition et forum de discussion.

La plus grande partie du site est constituée d'articles dits *Tribunes et contributions*, produits par des internautes inscrits sur le système d'administration en tant que « rédacteurs ». Les responsables de l'association chargés de l'administration du site, possèdent, quant à eux, le statut d'« administrateurs » qui leur permet d'une part de valider ou non le contenu produit par le rédacteur, d'autre part -et peut-être plus important encore- d'organiser la publicisation de ce contenu en le remontant ou non dans les articles sélectionnés sur la page d'accueil. Bien qu'effectivement produit par la communauté, il reste soumis à de très fortes contraintes de décisions arbitraires politiques et conjoncturelles. Les possibilités offertes aux visiteurs de « commenter » les articles visibles en lecture participent également de cette mise en discussion, mise en collaboration autour des idées produites.

Il est remarquable de noter, cependant, que seuls les articles sélectionnés pour être en une « principale » du site ou dans le bandeau réservé à une sélection de sites aient bénéficié d'un lectorat susceptible de générer effectivement des commentaires.

Dans l'ensemble, presque aucune contribution non produite par les dirigeants officiels du mouvement, puis de l'association, ont tiré profit d'un traitement aussi favorable. Certaines exceptions sont toutefois notables ; ainsi, l'article produit par un jeune astronome : *Lettre ouverte d'un jeune Astronome au Président de la République*<sup>299</sup>. Publiée, au départ, dans la seule rubrique des contributions internes, elle est finalement reprise dans le magazine en ligne *Rue89*<sup>300</sup> par l'auteur lui-même et bénéficie, selon la terminologie employée à cette occasion par un responsable de

---

<sup>297</sup> MERCKLE, Pierre, *les réseaux sociaux, les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, Paris, CNED, ens-lsh, 2004.

<sup>298</sup> SPIP / système de publication de contenu pour l'Internet écrit en langage PHP et disponible sous licence GPL

<sup>299</sup> FOMI, Cédric, *Lettre ouverte d'un jeune astronome au Président de la république*, publiée le 17 octobre 2007 sur le site : <http://sauvonslarecherche.fr/spip.php?article1727>

<sup>300</sup> Rue89 est un site d'information et de débat indépendant et participatif. Actualité politique, économie, culture, société. <http://www.rue89.com>

l'association, d'un véritable « buzz »<sup>301</sup>. Ne voulant pas manquer la publicité faite autour de cet article, les responsables de l'association décident de la publier à la Une, et proposent à son auteur d'entrer dès que possible au Conseil d'administration de l'association<sup>302</sup>. L'article recueille très rapidement quarante huit commentaires extrêmement élogieux ; ce qui le place parmi les « succès » du site SLR en terme de réaction publique, surtout en dehors de la période plus propice de l'année 2004.

En résumé, si le site *Web* « classique » ne génère que très peu d'échanges, il joue déjà un rôle de catalyseur important dans l'élaboration d'une communauté de façon comparable à un journal ou à une revue. Le site nouvelle génération dit « collaboratif » est, au contraire, au cœur de la construction identitaire de la communauté, telle qu'elle est souhaitée (rêvée) par ses créateurs ou ses dirigeants.

## ***2. Les forums de discussion***

Le forum est un espace virtuel d'échanges entre les individus, basé sur une communication différée dans le temps. Selon la définition de Marcochia , « *un forum de discussion est une correspondance électronique archivée automatiquement, un document numérique dynamique, produit collectivement de manière interactive*<sup>303</sup> ». Il existe un grand nombre de forums traitant d'un éventail de sujets extrêmement larges, allant du cinéma à la politique internationale. L'arborescence d'un forum est presque toujours la même : une division en sections ou parties, où l'on trouve un ensemble de « sujets » (*topics*, parfois également appelés *thread*), composés de « posts ». Cette structure autorise un nombre relativement élevé de contributions et permet ainsi des interactions plus ou moins poussées entre un grand nombre de membres.

Contrairement à un site personnel, un forum est forcément le résultat d'une production collective. Son rôle premier est celui de *hotline associative* pour reprendre les termes de Rosenthal, c'est-à-dire la mise en commun d'informations en vue d'améliorer la compréhension d'un phénomène et, éventuellement, de résoudre certains problèmes pouvant survenir. Les forums portant sur les jeux

---

<sup>301</sup> Le buzz (*bourdonnement* en anglais) est une technique marketing consistant, comme son nom l'indique, à faire du bruit autour d'un nouveau produit ou d'une offre (définition Wikipédia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Buzz \(marketing\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Buzz_(marketing))).

<sup>302</sup> Proposition qui est refusée par l'auteur de l'article en question.

<sup>303</sup> MARCOCCIA, Michel « L'analyse conversationnelle des forums de discussion : questionnements méthodologiques », *Les Carnets du Cediscor*, 8, 2004 : <http://cediscor.revues.org/220>

vidéos constituent un bon exemple de *hotline associative* : les joueurs s'entraident afin de débloquent les épreuves rencontrées dans un jeu ou de résoudre un problème matériel.

Le forum du site recherche-en-danger.apinc.org était organisé sous la forme de publication d'articles auxquels les internautes pouvaient répondre et organiser ainsi une discussion. Ce procédé avait l'avantage, selon le webmaster du site Bertrand Monthubert<sup>304</sup>, de faciliter une discussion autour de l'élaboration d'un discours argumenté. En effet il s'agit au départ de publier un contenu sur lequel les internautes pourront eux-mêmes répondre (cf. infra).

### ***3. Les sites web dynamiques »nouvelle génération«***

Dans le sillon des wikis<sup>305</sup> et des blogs<sup>306</sup>, un nouveau type de site web « nouvelle génération » ou « communautaire » a finalement émergé au cours des années 2000. Considéré au moment du mouvement des chercheurs de 2004 comme tout à fait innovant, il offre en effet la possibilité au lectorat d'intervenir dans la conception du site web à plusieurs niveaux. Il permet en outre d'organiser des fonctionnements de plusieurs niveaux d'administration. Ainsi l'internaute peut participer à la vie du site grâce à la partition des responsabilités en niveau d'administration: de simple lecteur, il peut devenir commentateur de billet, d'articles ou de sujets (sans inscription préalable et à la manière d'un blog), mais une simple inscription au sein de la communauté du site lui permet de devenir « rédacteur » dont de fournir un contenu propre au site qui pourra à son tour être commenté.

L'émergence de ce type de site a été rendu possible par la mise à disposition, dans le monde du libre, de logiciels (SPIP, NUK, etc.) permettant la création facilitée de contenus adossés à des bases de données sans nécessiter un niveau d'ingénieur. Un programmeur de bon niveau, sans être expert, a pu dès lors s'approprier des technologies pour les mettre à l'usage de son association, club, etc.

---

<sup>304</sup> Entretien

<sup>305</sup> Les wikis sont un ensemble d'applications permettant à l'utilisateur de modifier le contenu d'une page ou d'un site web.

<sup>306</sup> Les blogs permettent aux internautes de créer leur propre espace en quelques clics sans pré requis technique et facilitent ainsi le processus d'appropriation de ces techniques.

Ainsi en 2002, quelques chercheurs de renoms, associés pour l'occasion à un jeune chercheur disposant d'une maîtrise de l'informatique relativement avancée<sup>307</sup> ont pu créer le site « recherche-en-danger » qui deviendra le support de la contestation des chercheurs en 2004 sous le nom de Sauvons la Recherche. Plusieurs « causes » défendues par les mêmes technologies connaissent dans le même temps des succès importants tels que « les chiennes de garde ». Ce type de site s'est très largement répandu dans la deuxième moitié des années 2000.

---

<sup>307</sup> Il s'agit de Bertrand Monthubert, ancien élève de Michel Broué à l'École Normale Supérieure qui est alors mis en relation avec Alain Trautmann par ce dernier. Alain Trautmann cherchait en effet un jeune disposant de compétences en informatique pour créer un site de débat sur la recherche (entretien avec Alain Trautmann le 15 septembre 2004).

## IV. Déconstruction du concept de communautés en réseau

### 1. Les communautés en réseau : beaucoup moins « virtuelles » qu'il n'y paraît

« Le mode de communication électronique permettant à un grand nombre de personnes de discuter avec un grand nombre de personnes est utilisé d'autant de manières et pour autant de buts qu'il existe de différences sociales et contextuelles entre ses usagers. Toutes ces formes de communication informatisées ont en commun que, selon les rares études sur le sujet<sup>308</sup>, elles ne se substituent pas à d'autres moyens de communication ni ne créent de nouveaux réseaux, mais renforcent les structures sociales existantes. La communication par ordinateur s'ajoute au téléphone et aux transports, étend la portée des réseaux sociaux, leur permettant d'interagir plus activement et selon les modes temporels qui conviennent. La culture, l'éducation et les ressources financières limitent l'accès à la communication informatisée, son impact culturel le plus net pourrait être de renforcer les réseaux sociaux dominants et de favoriser le cosmopolitisme et l'internationalisme ». <sup>309</sup>

Cette longue citation de Castells montre une volonté de réengager la communication en réseau dans le monde social. En effet, une grande partie des discours sur les réseaux et les communautés virtuelles visent à séparer ceux-ci du reste de la société et à en faire des ensembles « à part ». Lorsqu'on parle du « virtuel », on exclut souvent implicitement les inégalités économiques, culturelles et sociales, ainsi que les processus de légitimation qui peuvent subsister entre les différents participants.

Il existe par exemple des barrières à l'entrée très fortes pour des individus issus de pays ou de milieux sociaux peu ou mal équipés sur le plan informatique. Le coût financier d'entrée sur le réseau n'est pas supportable facilement par nombre de personnes « mal situées » selon l'indicateur de pauvreté tel que définit par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)<sup>310</sup>.

---

<sup>308</sup> Rares en 1998, le nombre d'étude sur le domaine a largement augmenté depuis, citons pour exemple Elvis Mazzoni, *Du simple tracé des interactions à l'évaluation des rôles et des fonctions des membres d'une communauté en réseau : une proposition dérivée de l'analyse des réseaux sociaux*, ISDM – Information Sciences for Decision Making, 26 (2006).

<sup>309</sup> CASTELLS, Manuel, *La société en réseau*, Tome 1, *L'ère de l'information*, Paris fayard, 1998, p411

<sup>310</sup> Il est généralement définit autour de 2US\$ par jour, plus de 50% de la population mondiale se situerait autour de ce seuil.

Ainsi l'Afrique qui constitue 14% de la population mondiale, ne représenterait que 3% des internautes dans le monde avec un taux de pénétration d'à peine 3,6%<sup>311</sup>. En France, Médiamétrie comptait, en avril 2009, plus de 33 millions d'internautes, soit environ 62% de la population française<sup>312</sup>. Si la population internaute a vu réduire les inégalités en son sein pendant les dix dernières années, ces données lacunaires illustrent l'écart entre la vision tirée de Mc Luhan du « village global » et la réalité du monde actuel.

Au delà de l'aspect purement matériel et financier subsistent l'ensemble des barrières culturelles et cognitives. L'utilisation du réseau suppose un minimum de pré-requis sur des connaissances techniques de base, ainsi qu'une maîtrise satisfaisante des langues dominantes d'Internet, notamment l'anglais, et une capacité d'expression dans sa propre langue. Au fur et à mesure de la diversification des usages d'Internet, ce seuil de connaissance minimum requis se renforce rendant l'accès de plus en plus difficile aux nouveaux arrivants. Le coût d'entrée dans les réseaux « à la mode » (tel Facebook) peut s'avérer délicat tant les outils mis à dispositions sont nombreux et « noient » le nouvel utilisateur dans le champ des possibilités, au risque de le décourager.

Manuel Castells résume ainsi le fossé qui peut se creuser de plus en plus entre pays et strates sociales en fonction des avancées technologiques rapides : « *Un autre problème [...] est posé par la communication interactive dans les systèmes multimédias. Une large part de la population de nombreux pays pourra probablement y accéder sous des formes extrêmement simplifiées, tandis que les modalités les plus sophistiquées demeureront l'apanage d'une fraction réduite de la population des pays les plus avancés* ». <sup>313</sup>

Toute analyse en sciences sociales ne peut manquer de dresser, sommairement le profil social, économique et culturel de la population étudiée. Néanmoins cette condition est difficilement remplie lors de l'analyse d'une communauté en réseau du fait de la difficulté à vérifier l'identité des participants. Castells prétend que : « *les études indiquent que les propriétaires d'ordinateurs personnels ont des revenus supérieurs à la moyenne, sont employés à temps plein et célibataires. La grande majorité est des hommes.* » <sup>314</sup>

---

<sup>311</sup> Ces chiffres sont tirés de <http://www.internetworldstats.com/stats1.html>

<sup>312</sup> Communiqué de presse du 9 juin 2009 « L'audience Internet d'Avril 2009 », consultable sur le site <http://www.mediametrie.fr>

<sup>313</sup> CASTELLS, Manuel, *ibid*, p406

<sup>314</sup> *Ibid*, p407



La méfiance est de rigueur face à ce genre d'affirmation, l'auteur ne citant pas clairement ses sources. Depuis la sortie de son ouvrage (1998) les barrières financières bénéficiant de ce que l'on appelle un « effet réseau » en économie ont drastiquement diminué dans les pays industrialisés. Les taux de pénétrations estimés à près de 70% aux Etats-Unis et environ 50%<sup>315</sup> en France laissent à penser que le profil des internautes a depuis évolué et sort du cadre assez restrictif de Castells.

Concernant le profil des usagers de communauté en réseau une étude au cas par cas est indispensable. En ce qui concerne le profil des internautes engagés dans notre étude de cas, il correspond à un ensemble d'acteurs impliqués dans le même réseau professionnel, c'est à dire celui du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Malgré la diversité des agents (du directeur d'étude au simple agent) il est notable qu'il s'agit d'une communauté « de fait » dont nous verrons qu'elle ne possède pas ce sentiment d'appartenance à tous les échelons<sup>316</sup>.

Fondamentalement la population étudiée sera donc très majoritairement dotée d'un très haut capital culturel, possédant une aisance et un minimum d'expertise dans l'accès aux connexions internet. Il sera donc rapide de constater que les moins dotés seront les moins actifs et ceux qui auront le moins de sentiment « d'appartenance à cette communauté comme le moins d'activité dans l'outil proposé.

Ces informations seront vérifiées par un comptage des activités recensées dans le cadre de la communauté en réseau engendrée par le mouvement, mais il sera indispensable de garder un certain recul vis à vis de la fiabilité des données collectées, Internet ne permettant pas la reconnaissance systématique des profils et des personnes physique.

Nous verrons donc que les procédés, les interactions et les délibérations qui auront lieu dans ce cadre virtuel auront une tendance lourde à la reproduction des modèles préexistants dans le monde non virtuel.

---

<sup>315</sup> Sources : internetworldstat, <http://internet.gouv.fr/informations/information/statistiques/> conclut que la France comptait 27 millions d'Internautes de plus de 14 ans le 5/09/2006 selon un sondage Ipsos, parmi eux 87,3% seraient connectés au haut débit.

<sup>316</sup> Cf. le chapitre 5 de la cette deuxième partie.

## ***2. Application du concept de champ : replacer les communautés en réseau dans leur dynamique sociale***

Pierre Bourdieu<sup>317</sup> envisage le monde social comme un ensemble d'agents occupant une position sociale objective, regroupés dans différents ensembles en lutte les uns par rapport aux autres. Ces ensembles, qu'il appelle « champs », sont des artefacts sociaux construits à partir de discours performatifs. En d'autres termes les champs ne renvoient pas à une réalité objective mais à une réalité socialement construite. Un champ n'est pas immuable et peut être amené à subir un certain nombre de transformations au fil du temps. Il constitue donc à la fois un champ de lutte et un champ de force, car il se trouve en concurrence avec d'autres champs pour la définition et la redéfinition de ses limites afin d'étendre ou du moins de maintenir son influence sur le monde social. Champ de lutte dans la mesure où il est soumis à une compétition interne afin de définir les pratiques et valeurs légitimes du champ ainsi que sa hiérarchie.

Cet effet déstructurant inhérent à tout nouveau média conduit les acteurs dominants au sein d'un champ à agir et à produire les logiques de neutralisation et d'absorption de cette menace potentielle. Dans cet intervalle, de nouveaux acteurs peuvent rejoindre le champ et des acteurs auparavant défavorisés peuvent améliorer leur position au sein de la hiérarchie du champ. L'exemple de blogs de journalistes au sein du champ journalistique vient immédiatement à l'esprit. Un temps considéré comme une menace pour la presse quotidienne, ils sont désormais mis régulièrement à contribution pour enrichir les contenus des versions multimédias, notamment le journal *Le Monde*.

Une analyse en termes de champs permet d'appréhender certaines dynamiques sociales qui resteraient invisibles dans une simple étude des communautés en réseau comme de objets en vase clos. Ainsi des événements survenus dans un contexte « virtuel » ont des répercussions bien réelles sur le monde social. A ce titre elles méritent l'attention des sciences sociales comme facteur explicatif de certaines évolutions sociales récentes. Nous allons tenter complémentaiement une approche plus systémique des communautés en ligne.

---

<sup>317</sup> BOURDIEU, Pierre, « Quelques propriétés des champs », Questions de sociologie, op. cité

## **V. Essai d'analyse organisationnelle**

Nous allons ici établir ce que sera notre démarche analytique : l'ossature théorique sur laquelle s'appuie notre enquête. Dans un premier temps nous avons voulu établir un schéma d'analyse général applicable à l'étude de toute communauté en réseau. En l'absence de travaux importants dans ce domaine, notre schéma est incomplet et nécessite encore beaucoup de raffinements, de remaniements et n'a aucune prétention à devenir un modèle. Il s'agit simplement du résultat d'une réflexion sur la façon d'envisager les communautés en réseau.

### ***1. contraintes et acteurs pertinents***

Toute communauté en réseau est soumise à un ensemble de contraintes. La première est une contrainte d'échelle, selon la dimension de la communauté et la technologie utilisée prioritairement. Nous faisons l'hypothèse qu'une communauté de taille réduite, avec peu de participants, ne nécessite pas forcément une organisation très poussée. Les coûts d'hébergement et d'entretien sont réduits et l'atmosphère, généralement plus intimiste, favorise le développement de relations sociales directes entre certains membres. Néanmoins une communauté de taille réduite risque à tout moment de s'éteindre par un effet de réduction progressive de l'activité limitée à la présence lassante de quelques membres identifiés. A ce stade c'est bien la survie de la communauté qui est en danger et il est souvent indispensable d'élargir son audience afin d'en assurer la pérennité.

A l'inverse une augmentation non maîtrisée du nombre d'adhérents ou de participants jusqu'à un seuil critique, variable selon la technologie utilisée, mais aussi selon la nature du groupe, les enjeux, etc., peut susciter de nombreuses difficultés. Dans le cas d'un forum de discussion, la prolifération de sujets peut rendre difficile l'accès à l'information et le travail de modération. Les canaux IRC sont vulnérables au « *flood* » et deviennent pratiquement illisibles en cas de forte affluence. Les univers persistants s'exposent quant à eux au problème de « lag »<sup>318</sup> qui peut rendre le jeu injouable,

<sup>318</sup> L'expression « lag » désigne un ralentissement de la connection due à une surcharge du serveur. Cela peut se

le prix des objets (au sein du jeu) peut connaître une inflation drastique et évoluer dans un univers surpeuplé devient quasiment impossible.

Passé un stade critique, toute communauté doit trouver un modèle professionnalisé pour assurer sa survie, voire sa rentabilité<sup>319</sup>. Certains ouvrent ainsi une part de leur interface à la publicité, instaurent un abonnement payant ou comptent sur un système d'abonnement payant ou donation de se membres, le plus souvent via un système de « paypal »<sup>320</sup>. Tous ces aménagements peuvent provoquer le départ de certains membres. Afin d'éviter cela un travail de justification et la naissance d'un fort sentiment d'attachement à la communauté sont nécessaires.

Dans le cas du site « recherche-en-danger », le modèle va progressivement reposer sur une professionnalisation avec l'embauche d'une secrétaire de façon à soutenir l'activité bénévole à la base du travail de modération et de mise à jour du site devenu trop important pour un gestion uniquement bénévole. Cependant l'essentiel du travail autour du site restera un travail basé sur le bénévolat de quelques membres actifs, la « chargée de mission » de l'association s'avérant incapable d'assurer la mission pour laquelle elle avait été recrutée et se contentant d'assurer les aspects administratifs liés au changement de statut de collectif en association.

## ***2. Repérer les configurations d'acteurs pertinentes***

Les communautés en ligne ne peuvent être considérées comme des blocs homogènes. Les discours performatifs présentant celles-ci comme des lieux pacifiés et harmonieux sont pour beaucoup dans cette perception erronée. En réalité les communautés virtuelles ne sont qu'un type particulier d'organisation et en tant que telles font l'objet de stratégies d'acteurs et de relations de pouvoir. Une organisation est un champ de coopération et d'interaction entre les individus ayant des intérêts, parfois contradictoires. Il s'agit donc d'un construit social qui permet l'action collective mais en même temps conditionne et oriente le comportement des individus et circonscrit leur marge de

---

manifeste au sein de l'univers persistant par des décalages ou des gels d'image jugés insupportables par la majorité des utilisateurs.

<sup>319</sup> Ce processus est décrit en ce qui concerne le secteur humanitaire par RYFMAN, Philippe, dans *Les ONG*, Paris, La Découverte, 2002, 122 p.

<sup>320</sup> Au départ le « paypal » est un système de donation basé sur des appels téléphoniques, en appelant un certain numéro et en étant facturé pour celui-ci, l'utilisateur débloque une certaine somme qui sera reversée au gérant du « paypal ». Aujourd'hui « paypal » est également devenu un système privé de paiement en ligne propriété du consortium possédant le site d'enchère *Ebay*.

manœuvre. L'acteur se retrouve au cœur d'un « système d'action concret » et doit « découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité »<sup>321</sup>.

Dans le même temps ce système est générateur de nombreuses incertitudes. Fort de ces asymétries d'informations, certains acteurs peuvent jouer sur les « zones d'incertitude pertinentes » pour augmenter leurs chances de pouvoir, et donc leur marge de liberté. Ces jeux de pouvoir sont au cœur de la dynamique des organisations en ceci qu'ils les régulent et les contraignent à la fois. Ils sont la condition même de l'existence des organisations et l'idée force, qui justifie l'existence d'une sociologie des organisations serait qu'« *il n'y a pas de champs non structurés* »<sup>322</sup>, donc sans relations de pouvoir.

Considérer les communautés en réseau conduit donc à remettre en perspective l'idée centrale du discours performatif étudié précédemment : le réseau comme vecteur d'un lien social pacifié. Démontrer l'existence de jeux de pouvoir entre les différents acteurs de la communauté revient ainsi à justifier une étude sociologique dans un domaine où beaucoup estiment que la sociologie n'offrirait aucune compétence ni outils de compréhension. C'est là la démarche centrale de cette partie et de ce qui sera mis en lumière au travers de notre étude de cas dans les deux parties suivantes : mettre à jour les différentes stratégies d'acteurs et relations de pouvoir au sein des communautés en ligne, et démontrer que, loin d'être une exception liée à des difficultés d'ajustement, la conflictualité est souvent le moteur de ces regroupements humains.

L'approche organisationnelle est centrée autour des acteurs et de leurs stratégies. Il faut bien comprendre qu'une analyse en termes d'acteurs se fait indépendamment des liens d'amitié ou d'affinité entre les individus pris séparément. Chaque catégorie d'acteur renvoie à un idéal type fondé sur l'agrégation des comportements des individus entrant dans cette classification. Comprendre une organisation suppose le repérage des configurations d'acteurs pertinentes et la nature de leurs interactions. Concrètement pour les communautés en réseau, il s'agit de définir les différentes composantes en œuvre dans l'élaboration d'une conscience de groupe, la structure qui les relie et les relations de pouvoir qui en résultent.

---

<sup>321</sup> Ibid., p318

<sup>322</sup> Ibid., p 204.

## **Chapitre 2 : Le mouvement des chercheurs sur Internet, un cercle vertueux**

Internet est un réseau informatique mondial non centralisé, qui interconnecte un ensemble de réseaux (dont la taille varie de l'échelle local à l'échelle nationale) ou de nœuds isolés. Il est facile d'établir une métaphore rapide avec le champ de la recherche et de l'enseignement supérieur. La recherche est bien souvent -et de plus en plus- mondialisée et les rendez-vous scientifiques sont l'occasion d'interconnecter un nombre important de laboratoires de recherche. Un colloque scientifique régional, national ou international peut être considéré comme un lieu où se mêlent des réseaux locaux et des faisceaux de positions.

Il était naturel que ce média trouve un écho rapide et puissant au sein de la communauté internationale des chercheurs. S'il est d'abord à rappeler qu'Internet est avant tout un « protocole de transmission de données », qui morcelle et organise les messages lors de leur transmission, c'est bien de la multiplication d'échanges et de messages par son biais dont il s'agit. A ce titre, Internet est donc bien « *un média au sens restreint du terme, c'est à dire un support technique de communication.*<sup>323</sup> »

Au cours de son développement, de « *pyramidal et statique et vertical* », le web est devenu de plus en plus « *dynamique, interactif, convivial et horizontal*<sup>324</sup> ». On peut le résumer par la formule suivante : « *le Web 1.0 était fait POUR les internautes et le web 2.0 PAR les internautes*<sup>325</sup> ». Le mouvement des chercheurs Sauvons la recherche va participer de cette transformation en utilisant les fonctionnalités les plus récentes en 2003-2004 du web en terme d'interactivité.

---

<sup>323</sup> MAIGRET, Eric, *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin, 2003, p.256

<sup>324</sup> DUVAL, Marie, *La communication politique et le web 2.0*, mémoire de master, institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 2009.

<sup>325</sup> BOUTEILLER, Jérôme, GERMOUTY, Claire et PAPILLAUD, Karine, *Bienvenue sur Facebook ! LE mode d'emploi*, Paris, Albin Michel, 2008, p.37.

## I. Usages d'Internet par les chercheurs

Avec le développement d'Internet, les communautés en réseau s'affranchissent des frontières disciplinaires scientifiques auxquelles étaient précédemment vouées. C'est en effet par le biais de la recherche et des modes d'interactions des chercheurs que sont nées les toutes premières communautés virtuelles, pour s'en affranchir progressivement au profit de communautés organisationnelles diverses.

Forme de socialisation propre au web 2.0, les communautés virtuelles prolifèrent toujours et encore dans le champ universitaire. Des jeunes doctorants (Guilde des doctorants, associations de jeunes chercheurs candidats aux métiers de la Science Politique ...) en passant par les associations académiques par discipline (physique, mathématique, sociologie...), ou même des groupes d'études dans des domaines pointus (par domaines de recherche en mathématique, physique, biologie, science de l'éducation...), nombreux sont les regroupements d'intérêt utilisant les multiples possibilités techniques offertes par les technologies disponibles sur Internet<sup>326</sup>. D'apprentissage, de recherche ou de défense catégorielle, ces communautés tissent des réseaux sociaux qui privilégient le travail collaboratif et l'intelligence collective. Elles se révèlent souvent être un vecteur efficace d'intégration des nouveaux étudiants et des jeunes chercheurs à la vie de leur établissement, mais au-delà, elles peuvent être un vecteur de valorisation professionnelle, un outil d'animation d'un partenariat collaboratif entre pairs.

De l'identité numérique (la net-étiquette) universitaire à la cyber-réputation, les pratiques socialisantes y sont diverses. L'évaluation du travail collaboratif au sein des communautés virtuelles des étudiants et des chercheurs y est complexe mais elles génèrent des potentialités de valorisation des identités et des réputations individuelles et institutionnelles qu'elles autorisent<sup>327</sup>.

Si la communauté est la force sociale qui unit ses membres qui ont un intérêt partagé, on regardera notre étude de cas comme un exemple de construction puis de déconstruction d'une communauté autour d'un phénomène de crise identitaire au sein d'un champ professionnel particulièrement réceptif à ce mode de communication : celui des chercheurs.

---

<sup>326</sup> Pour la liste non exhaustive de ces technologies voir infra Partie I, chapitre II).

<sup>327</sup> JOUET Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », Revue RESEAUX n°100, 2000.

Un petit site construit par quelques acteurs isolés du champ de la recherche devient l'épicentre d'une mobilisation et de la communauté touchée par cette crise et c'est à la faveur de circonstances particulières dont le contexte sera explicité au cours du chapitre suivant. Cependant il est notable que jamais ce phénomène communautaire ne parvient à dépasser ses contours originels : produit d'une mobilisation de chercheurs, il peine à y intégrer réellement (et non marginalement) l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur, a fortiori les moins dotés en capital professionnel et social. Enfin, connotée comme défenseur des grands instituts de recherche, à tort ou à raison, la communauté des membres, bien que s'en défendant doit toujours faire la preuve de son intérêt et de sa pertinence vis à vis des questions universitaires en général.

Les mobilisations qui suivront celle de 2004 verront en effet se créer d'autres communautés « complémentaires » sur le mode de la « formule mère » et dont le sigle « Sauvons l'Université » devra finalement chaque fois être apposé à celui de la communauté originelle pour « prouver » l'opportunité des positions défendues par la communauté/collectif, devenue association de défense<sup>328</sup>.

Par ailleurs l'aspect communautaire du site se réduira progressivement pour devenir un site d'information (très fréquenté<sup>329</sup>) sur les positions d'une association inscrite durablement dans le paysage des associations de défense thématiques (à l'image du MRAP pour le racisme, ou de la Ligue des Droits de l'Homme). Les échanges sur le site se réduisant de plus en plus à des successions de billets laudatifs ou critiques, ces derniers étant systématiquement violemment contredits par les modérateurs du site sans que les réponses soient toujours précises et argumentées.

De communauté virtuelle organisée sur une base de crise, le site Recherche-en-danger puis l'association Sauvons la recherche deviennent ainsi des promoteurs d'action politique classiques, allant même jusqu'à permettre des trajectoires ascendantes à ses leaders dans des positions politiques au sein d'organisation classiques, de la même façon que d'autres associations telles que SOS Racisme ou l'UNEF.<sup>330</sup> L'exemple des scientifiques et des chercheurs se voudrait l'illustration d'une « avant-garde » professionnelle concernant les usages des technologies de

---

<sup>328</sup> Dernier exemple : appel sur la réforme de la formation des maîtres, juillet 2009.

<sup>329</sup> La présidente Isabelle St Jean annonce 80 000 visites par mois lors de l'AG du printemps 2009.

<sup>330</sup> L'ensemble des ses associations ont vu certaines de leurs leaders occuper rapidement des positions de pouvoir dans les directions de parti politiques et notamment au sein du parti Socialiste.



l'Information et de la Communication et particulièrement dans leur usage à vocation d'interactions sociales.

Si les chercheurs ont été parmi les premiers utilisateurs de ces techniques, ils ont continué à en être des promoteurs d'innovation jusqu'au milieu des années 2000, se partageant cette vocation avec les populations les plus jeunes, urbaines et technophiles. Ainsi récemment apparaissent de nouveaux usages liés au développement des outils et de plates-formes dont l'objet même consiste en la création de communautés.

Au-delà du développement de ces nouvelles technologies et concepts en œuvre dans l'extension de ces nouveaux usages au plus grand nombre, les modalités d'échange sur Internet évoluent, ainsi que l'état de la recherche sur le sujet. Patrice Flichy en 2008 nous invite à élargir la réflexion sur le rapport entre démocratie et Internet, en pointant ses spécificités par rapport aux médias plus anciens. Il propose pour cela d'articuler de façon beaucoup plus systématique les analyses des discussions politiques sur Internet avec les connaissances établies en sociologie des communautés en ligne, notamment sur certains mécanismes tels que la constitution de communautés d'« intimités instrumentales » ou experts et novices peuvent débattre de manière constructive. Il montre aussi comment Internet contribue à transformer les manières de militer, le débat politique au sein des partis politiques, requérant des compétences spécifiques voire une certaine professionnalisation<sup>331</sup>.

Prenant comme objet d'étude le cas d'une mobilisation sociale au sein d'une communauté professionnelle tout à fait spécifique, nous espérons contribuer à montrer comment une « avant-garde » a pu s'appuyer sur l'état des techniques existantes pour systématiser certaines pratiques liées à ces technologies. Pour cela nous avons commencé en première partie de cette recherche par nous appuyer sur une analyse sociologique approfondie du contexte de la crise et des éléments et acteurs en jeu dans ce processus.

---

<sup>331</sup> Sur cette question voir également la thèse de SERFATY Viviane, *L'Internet, l'imaginaire, le politique : perspective comparatiste sur quelques aspects du réseau en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis*, thèse réalisée sous la direction de Françoise Barret Ducrocq, 1999.

## **II. Utilisation extensive d'une ressource structurante : Internet dans le mouvement des chercheurs Sauvons la Recherche**

Lorsqu'il donna le signal de la publication sur Internet du texte Sauvons la Recherche, Alain Trautmann ne se doutait pas que le mouvement qu'il était en train d'initier marquerait l'actualité sociale des mois à venir. En revanche, le choix d'Internet comme vecteur de propagation, les décisions techniques effectuées le plus souvent dans l'urgence, relevaient de plus qu'une intuition dans la capacité de mobilisation de cet outil, fondée sur des expériences antérieures<sup>332</sup>.

Le site « recherche-en-danger.apinc.org » (qui abritera la pétition Sauvons la Recherche), naît en mars 2003, de la volonté explicite d'Alain Trautmann d'utiliser l'expérience de 1998, lors de la mobilisation des chercheurs réagissant aux projets de réforme du CNRS par le ministre Claude Allègre. A l'époque la mobilisation bénéficie de la mise en place d'un site personnel, créé et administré par Michelle Schatzman, mathématicienne<sup>333</sup>. Cette mobilisation des chercheurs n'atteint certes pas le niveau qu'elle atteindra en 2003 mais cet outil de circulation des informations, largement consulté par la communauté (jusqu'à 850 visiteurs différents par jour au plus fort de la mobilisation), livre déjà les indices de ce qui sera possible quelques années plus tard.

Ce site personnel contenait des informations sur les différentes phases de mobilisation contre le projet Allègre, mais ne supportait pas de pétition. Cependant, la même année en 1998, sous l'impulsion de François Coulier<sup>334</sup>, depuis Marseille, une première pétition « électronique » dans le milieu des chercheurs voit le jour sur les problèmes posés par l'application du code des marchés publics. Elle reçoit 1300 signatures par courrier électronique et comptabilisées à la main. Chacune des pétitions suivantes reçoit un nombre croissant de signataires et les listings sont chaque fois compilés pour lancer la pétition suivante. De cette mobilisation qui s'accroît lentement naît l'idée d'une revue de presse sur les problèmes de la recherche<sup>335</sup>. Le 19 mars 2003, Henri Audier<sup>336</sup> utilise ce canal pour sa pétition demandant la démission de Claudie Haigneré<sup>337</sup> qui recueille 7169 signatures.

---

<sup>332</sup> Entretien avec Alain Trautmann, 2 juillet 2004.

<sup>333</sup> <http://numerix.univ-lyon1.fr/~schatz/infocnrs.html> - Michelle Schatzman est directrice de Recherche CNRS.

<sup>334</sup> François Coulier, Chargé de recherche à l'Institut de cancérologie de Marseille.

<sup>335</sup> qui perdure en 2005 avec près de 2000 inscrits.

<sup>336</sup> Henri Audier, chimiste, DR CNRS, membre du bureau national du syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), acteur du colloque national sur la recherche dit « Chevènement » en 1982. Il devient, dès le lancement de la pétition « Sauvons la recherche », un pilier du mouvement.

<sup>337</sup> Ministre de la Recherche à cette date et pendant le mouvement « Sauvons la recherche ».

La création du site « recherche-en-danger » en mars 2003 fait d'abord cohabiter les deux sites moteurs de la mobilisation des chercheurs sur le mode de l'entraide. Ainsi les listings des pétitions gérés à Marseille sont-ils utilisés pour lancer la pétition Sauvons la Recherche et l'inscription à la revue de presse est-elle rapidement proposée directement sur le site « recherche-en-danger ». Le succès fulgurant de la pétition SLR va finalement orienter la majorité des efforts vers l'administration et la mise à jour du seul site « recherche-en-danger »<sup>338</sup>.

Avant cette concentration des forces, le site « recherche-en-danger » connaît entre mars 2003, date de sa création, et janvier 2004 ses premiers succès d'estime avec la publication de nombreux articles et tribunes, ou encore de précédentes pétitions « réussies » selon les critères de mobilisation des scientifiques d'avant 2004. Le coup d'éclat est « L'Appel de Cochin », lancé le 8 avril 2003, annonçant « l'enterrement de la recherche française » le 10 avril au Panthéon, qui réunit plus de 7500 signatures. Cette manifestation-spectacle rencontre un écho certain dans les médias. Dans les semaines qui suivent, les réactions syndicales, tribunes de personnalités, articles de nombreux chercheurs sur le site, aboutissent à ce qu'une partie des gels annoncés par le gouvernement soient réduits. Lorsque paraît la pétition Sauvons la Recherche, neuf mois plus tard, le site « recherche-en-danger » est aussitôt réactivé et les éléments matériels, les premiers réseaux d'animateurs, les journalistes eux-mêmes, sont prêts. Nombre de ces derniers sont explicitement en attente d'une réaction de la communauté et sollicitent les chercheurs déjà associés à « l'Appel de Cochin » pour obtenir les informations de première main.

---

<sup>338</sup> Dont François Coulier rejoint l'équipe d'animateurs en alimentant notamment l'espace de documentation et de revue de presse

## *1. La pétition électronique*

L'appellation Sauvons la Recherche, avant d'être celle d'un « mouvement social » est d'abord le titre d'une pétition électronique lancée par un collectif de chercheurs, essentiellement biologistes, en janvier 2004. Cette pétition, accompagnée d'une menace originale de démission des directeurs de laboratoires va, au départ, être le point de focalisation de ses initiateurs, ainsi que des médias<sup>339</sup> relayant largement sa diffusion (et y contribuant).

La pétition électronique Sauvons la recherche propose un acte techniquement simple mais fortement réactif : on remplit un formulaire, on clique sur «oui», « non», « valider » et on fait partie des signataires. La liste est gérée en temps réel. Il est certainement gratifiant de voir, une fois que l'on a signé, son nom apparaître immédiatement dans la liste. Un moteur de recherche permet même de vérifier si un tel ou une telle a signé et quand. L'habitude d'aller sur le site pour voir la progression des signataires est vite prise.

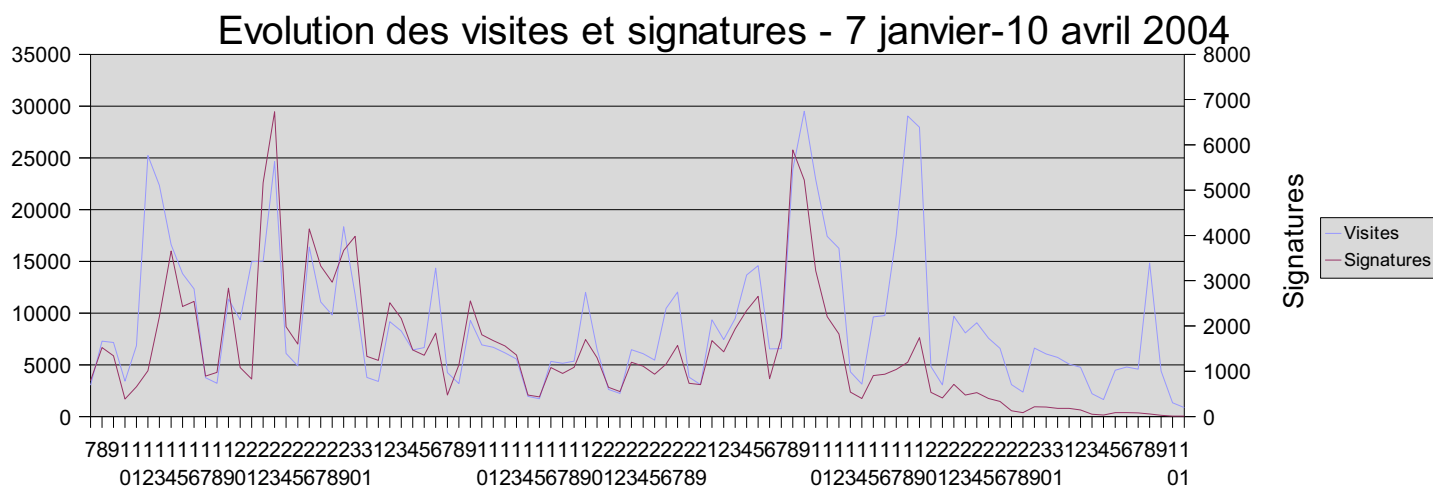
Il faut noter que la pétition pour « sauver la recherche » a été lancée dans un climat particulier. Face aux mesures gouvernementales, les formes d'actions traditionnelles n'ont pu mobiliser en profondeur le monde de la recherche. Pourtant, la faiblesse des budgets était connue, les orientations politiques aussi. Le travail antérieur d'information et de mobilisation des syndicats a certainement produit des effets en profondeur, notamment une forte implication des personnels de laboratoire. Dans ce contexte, la pétition est devenue un support fédérateur pour mobiliser des personnes qui n'auraient pas franchi le cap à partir d'un engagement syndical ou revendicatif sur le terrain. Sa forme consensuelle a facilité l'engagement: il n'était demandé en effet qu'un engagement à démissionner. Après avoir signé devant leur ordinateur, les directeurs allaient-ils réellement le faire ?

Le succès du mouvement est aussi à mettre au compte d'autres actions, s'appuyant davantage sur tous les personnels. Ce fut le cas pour les démissions collectives et les « laboratoires morts », les actions rapides et spectaculaires de jeunes doctorants dans plusieurs villes, le lobbying auprès des médias. Ils font souvent intervenir les chercheurs comme « experts ». Enfin, pour expliquer le succès, il faut aussi tenir compte de ce que l'outil utilisé, le réseau Internet, a de spécifique. Il est très efficace pour fédérer une communauté virtuelle, par-delà l'espace et le temps.

---

<sup>339</sup> Notamment les journaux *Le Monde* et *Libération*, puis l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle.

Cette communauté s'est construite sur des thèmes qui faisaient l'accord, quitte à laisser s'exprimer les divergences en arrière-plan. La pétition électronique et la communauté virtuelle peuvent sembler plus éphémères que les modes d'action traditionnels, syndicaux ou autres. Plus impulsifs, ils ne demandent pas d'adhérer à une structure ou de partager toutes les idées de celle-ci : celui qui répond aux critères -en l'occurrence l'appartenance au monde de la recherche- peut signer, qu'il soit connu ou non, ancien ou non. En revanche, les processus de décision dans ce type de réseau sont plus fermés, le pouvoir réel étant aux mains du noyau dur des initiateurs. Le décalage peut paraître énorme avec l'action syndicale, en un sens plus laborieuse, les décisions se prenant au cas par cas, chacun étant en principe consulté. Cette action s'inscrit dans la durée, avec ses modes de légitimation propres (élections, assemblées, etc.).



*source : statistiques de visites du site recherche-en-danger.apinc.org et de signature de la pétition électronique « Sauvons la Recherche » hébergée sur le même site. Le nombre supérieur de signatures s'explique par l'absence de visite du contenu des autres pages du site web par les visiteurs.*

La pétition électronique peut sembler « efficace » pour la mobilisation, dans des milieux où Internet a un fort taux de pénétration puisqu'il s'agit d'une pétition portant sur le domaine de la recherche. Dans le monde de la recherche, on est habitué aujourd'hui à travailler presque quotidiennement avec le courrier électronique. Son usage généralisé a permis des choses qui ont joué dans le bon sens -faire connaître la pétition, faire circuler les informations...- comme d'autres dont l'effet a été parfois négatif – propager des rumeurs, noyer l'utilisateur sous une avalanche de messages...

De particulièrement spectaculaire (par la vitesse de sa propagation dans le milieu visé, et par la couverture médiatique qu'elle engendre), l'importance de la pétition dans le «dispositif» va cependant décroître au fur et à mesure des semaines.

Le passage à d'autres formes d'action collective devient alors une préoccupation récurrente pour le collectif Sauvons la Recherche. Et l'usage de ces outils de mobilisation, parvient-il, dans le même temps, à chaque fois relancer l'activité de la pétition et le nombre de signatures enregistrées, profitant de la couverture médiatique engendrée par ces nouvelles actions, dans le même temps que l'introduction dans le milieu concernée se fait progressivement plus profonde. Ainsi chaque manifestation est-elle synonyme de relance des signatures, et surtout la démission collective du 9 mars voit-elle un pic important dans la consultation du site, mais aussi dans les signatures enregistrées sur le site par la pétition, bien que celle-ci soit à ce moment là lancée depuis plus de deux mois et que les chercheurs et enseignants-chercheurs n'aient pas pu « passer à côté de l'information », compte tenu de l'importance de la couverture presse cumulée (presse quotidienne nationale et régionale, magazine généralistes ou spécialisés, radio et télévision nationale et régionale ont largement couvert l'existence de cette pétition à ce moment là).

C'est aussi sur Internet que se joue la « mesure d'audience » du mouvement Sauvons la Recherche. La courbe de signature de la pétition, et notamment sa pente, qui témoigne de la vitesse de diffusion et d'adhésion des chercheurs, permet aux observateurs de tous bords de mesurer en direct le degré de mobilisation des chercheurs, puis celui des « citoyens » pétitionnant en soutien au mouvement. Des témoignages (entretiens) racontent la fascination qu'a pu exercer ce décompte de signatures sur de nombreux internautes, évoluant minute par minute, au gré de la réactualisation de la page dans le navigateur : *« C'était incroyable : ça bougeait tout le temps. Alors y compris dans la rédaction je me suis fait égueuler par mon rédacteur en chef qui m'a dit : « tu ne pourrais pas vérifier tes chiffres avant d'écrire ! », je lui ai dit : -je t'assure qu'il y avait bien "tant" de signatures quand j'y suis allé tout à l'heure; - C'est pas vrai il y en a tant, m'a t il répondu. Alors on est allé vérifier, et ça avait encore bougé beaucoup. Du coup on ne pouvait plus s'empêcher d'y aller régulièrement, rien que pour voir les chiffres augmenter à vu d'œil »* (entretien avec un journaliste de Libération).

Durant les premières semaines du mouvement, le décompte de signatures constitue l'événement<sup>340</sup>. Il est en lui-même une actualité digne d'être relayée largement dans la presse, au risque d'être

---

<sup>340</sup> Le journal *Libération* en donne le décompte quotidien dans sa rubrique « chiffres du jour. »

dépassée au moment de la parution. La couverture médiatique exceptionnelle de la courbe crée un cercle vertueux, élargissant encore le potentiel de signatures.

***La pétition électronique « Sauvons la recherche »  
suivie par la presse quotidienne nationale du 9 au 27 janvier 2004<sup>341</sup>***

**Vendredi 9 janvier**

*Le Monde* (p 22) : « **Une pétition de chercheurs recueille près de 900 signatures.** Lancée sur Internet, mardi 6 janvier, par plusieurs grands noms de la science, une pétition très critique à l'égard de la politique du gouvernement Raffarin avait recueilli, jeudi 8 janvier au matin, près de 900 signatures. »

**Samedi 10 janvier**

*AFP* : « Le nombre de signataires est passé, en 24 heures, de quelques 1500 à plus de 3300 vendredi ».

**Dimanche 11 janvier**

*Le Monde* (Une du journal et p 6) : « **La révolte des chercheurs contre le gouvernement. 3500 scientifiques menacent de démissionner.** Depuis le 7 janvier, 2500 chercheurs ont déjà signé une pétition (...) »

**Lundi 12 janvier**

*AFP* : « La colère des chercheurs se répand comme une trainée de poudre : 4200 signataires ».

*Les Echos* (Une et p12) : « **Budget : plus de 4000 scientifiques mobilisés.** Claudie Haigneré répond aux chercheurs ».

*Libération* (Une et page2-3) : « **Recherche sans fond.** Claude Allègre parle de s'exiler aux Etats-Unis, plus de 4200 chercheurs ont signé une pétition et les chefs de labo menacent de démissionner ».

<sup>341</sup> Les titres d'article sont signalés en gras.

*L'Humanité* (Une et p3-4) : « **Péril en la recherche. Plus de 4000 chercheurs dénoncent la « destruction programmée » du système français.** »

*Figaro* (page 11) : « *Une pétition de plus de 4000 signatures. Les chercheurs français veulent des financements* ».

*France Soir* (p 7) : « Colère. Déjà 4200 signataires à la pétition pour sauver la recherche française. Les chercheurs se rebellent. »

*AFP* « Révolte des chercheurs : plus de 5200 signatures. »

### **Mardi 13 janvier**

*Le Monde* (p13) : « La Fronde des chercheurs contre le gouvernement s'amplifie. Plus de 4600 scientifiques ont déjà signé la pétition électronique ».

*Les Echos* (Une et p12) : « *Budget : plus de 5000 scientifiques mobilisés. La polémique s'amplifie entre les chercheurs et le gouvernement* ».

*Figaro* (p11) : « Les chercheurs poursuivent leur fronde » (...) la pétition (...) continue en effet de rallier de nouveaux signataires – 5285 hier-(...) »

### **Mercredi 14 janvier**

*Le Monde* (p8) : « **Le premier ministre conteste la baisse des crédits de la recherche.** (...) [les] chercheurs, dans une pétition électronique signée désormais par près de 6000 d'entre eux (...) »

### **Jeudi 15 janvier**

*AFP* : « plus de 10 000 scientifiques ont signé, à ce jour, une pétition lancée sur Internet »

*L'Humanité* (p13) : « **Quand les chercheurs font parler d'eux.** La pétition aux onze mille signatures, « Sauvons la recherche! », mobilise jusqu'à l'assemblée nationale ».

### **Vendredi 16 janvier**

*AFP* : « La pétition lancée par les chercheurs sur Internet continue de se répandre comme une traînée de poudre et avait recueillie jeudi après-midi plus de 13000 signatures ».

*Libération* (p 19) : « **Les pétitionnaires chez la ministre.** (...) Déjà paraphé par plus de 13000 scientifiques (...) »

*Le Monde* (p 34) : « **Près de 12000 signatures pour la pétition des chercheurs** »

*Le Figaro* (p 14) : « **Raffarin s'adresse aux chercheurs.** (...) Plus de 11000 scientifiques ont signé une pétition lancée sur Internet (...) »



### Samedi 17 janvier

*Le Monde* (p 16) : « **Science sans confiance.** Ils sont déjà plus de 13000 (...) à s'être ralliés à l'appel de détresse d'une pétition électronique « Sauvons la recherche ! » »

*Libération* (p30) : « **Les scientifiques reçus mais mal entendus.** (...) le message de plus de 14000 scientifiques signataires de l'appel (...) »

*Le Figaro* (Une et p11) : « **Les chercheurs réclament un collectif budgétaire.** Alors que la pétition « Sauvons la recherche » lancée sur Internet le 7 janvier par un collectif de chercheurs avait recueilli plus de 15150 signatures hier après-midi (...) »

### Dimanche 18 janvier

*Le Monde* (p 9) : « **Les chercheurs réclament un collectif budgétaire et un colloque national.** Alors que la fronde des scientifiques continue de gagner du terrain avec la pétition électronique « Sauvons la recherche ! » -celle-ci a franchi le cap des 15 000 signatures-(...).»

### Mardi 20 janvier

*Libération* (p 16) « **Sur la pailleasse. Alain Trautmann,** 55 ans, biologiste à l'INSERM. (...) Inspirateur principal du retentissant « Appel de Cochin », signé à ce jour par plus de 17000 scientifique (...) »

### Mercredi 21 janvier

*Libération* (p 21) « **Le cours des universités françaises au plus bas.** (...) Hier, près de vingt mille chercheurs avaient signé la pétition adressée au gouvernement, rejoints en quelques jours par plus de trois mille « non chercheurs » (...) »

### Jeudi 22 janvier

*L'Humanité* (p 12) : « **Recherche. Recueillir des messages d'une infinie richesse.** (...) Ces deux dernières semaines la pétition « Sauvons la recherche! » a enregistré près de vingt mille signatures. »

*AFP* : « La ministre déléguée à la recherche (...) a adressé jeudi une lettre aux chercheurs en réponse à la pétition 'Sauvons la recherche', signée à ce jour par 21500 chercheurs ».

### Vendredi 23 janvier

*Le Monde* (p 8) : « *La fronde des chercheurs a pris de court le gouvernement. Leur pétition électronique, qui a recueilli quelque 20 000 signatures, est relayée par un appel de citoyens.* »

*Le Figaro* (p 11) : « **Les promesses du ministère déçoivent les chercheurs.** (...) Alors que la pétition des chercheurs menaçant de démissionner a recueilli plus de 20 000 signatures et est relayée par un soutien des citoyens (...). »

*AFP* : « De son côté, le Collectif 'sauvons la recherche à l'origine de la pétition qui avait recueilli vendredi matin 22029 signatures. »

#### **Samedi 24 janvier**

*Le Monde* (Une et p 12) : « **La grande misère des universités françaises.** Faiblesse du financement public de l'enseignement supérieur et de la recherche, succès de la pétition « sauvons la recherche », signée par 22000 chercheurs (...) »

#### **Lundi 26 janvier**

*L'Humanité* (p 10) : « **Passer de l'Internet à la rue.** (...) Le désormais célèbre collectif 'Sauvons la recherche », à l'initiative de la pétition aux 27000 signatures, fait des petits dans de nombreuses villes de France, où des collectifs locaux se mettent en place (...) la pétition ouverte aux non chercheurs, nouvellement lancée, a déjà recueilli plus de dix mille signatures.»

*AFP* : « En moins de 20 jours, la pétition intitulée 'Sauvons la recherche', lancée le 7 janvier, a recueilli plus de 22 000 signatures sur internet. »

#### **Mardi 27 janvier**

*Libération* (Une et p39-40) : « Recherche : le roi se meurt par Dominique Strauss-Kahn. (...) En dix jours, près de 28000 chercheurs ont signé une pétition dans laquelle ils menacent de démissionner (...) »

*AFP* : « Mardi, la pétition lancée sur Internet avait atteint les 31 000 signatures, soit près du tiers des 104 000 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche travaillant dans les labos publics. »

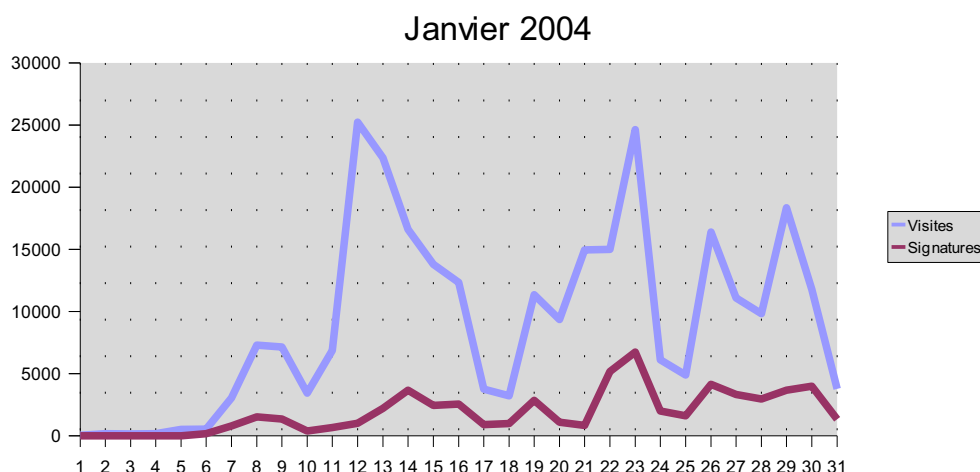
La courbe de signatures rend également visibles les effets de l'actualité sur les chercheurs (voir infra). Ainsi chaque déclaration gouvernementale, comme la première intervention du Premier

Ministre sur le sujet, le 12 janvier lors de ses vœux à la presse, où il nie que les moyens publics de la recherche soient en diminution, est saluée par près de 7 000 signatures supplémentaires en deux jours<sup>342</sup>. Et quand Claudie Haigneré, ministre de tutelle des chercheurs, écrit à tous les chercheurs le 22 janvier pour les rassurer, elle fait doubler le nombre de signataires par jour.

### *Réactions après des interventions gouvernementales en janvier 2004*

- **Lundi 12 janvier** : « J'affirme solennellement qu'il est faux de dire que les moyens de la recherche publique diminuent dans notre pays », a déclaré Jean-Pierre Raffarin, lors de ses vœux à la presse (la pétition et la réponse du ministre font la une du journal *Le Monde*).

- **Jeudi 22 janvier** : la lettre de la ministre Claudie Haigneré aux chercheurs arrive dans les laboratoires de recherche.



Source : statistiques de visites du site *recherche-en-danger.apinc.org* et de signature de la pétition électronique *Sauvons la Recherche*.

L'étude de la courbe de signatures, ainsi que celle de la fréquentation du site éclaire l'influence d'éléments extérieurs sur les motivations des pétitionnaires, au-delà des simples modalités catégorielles et morales individuelles des chercheurs. Une des particularités du dispositif est de permettre de mesurer quasiment en temps réel ses propres effets sur les « citoyens » appelés à signer pour défendre une cause. Présentée de façon récurrente aux lecteurs de la presse quotidienne,

<sup>342</sup> *Le Monde*, daté du dimanche 11 janvier (et donc paru le samedi 10) fait également sa Une avec la pétition. Le retour sur leur lieu de travail après cette couverture presse exceptionnelle, le lundi, des chercheurs, est également un facteur explicatif de hausse brutal des signatures.

jusqu'à représenter un événement suffisamment digne d'être relayé dans le cadre d'un journal télévisé<sup>343</sup>, « *bien que ce type d'information soit particulièrement anti-télégénique* »<sup>344</sup>, le rôle joué par cette courbe électronique n'est pas sans rappeler la courbe des dons du Téléthon<sup>345</sup>.

La mesure de l'efficacité des dispositifs d'interpellation du téléspectateur, confère à cet « objet-actant » (Latour)<sup>346</sup> un rôle dans le déroulement de l'action.

Cependant la temporalité des signatures suit celle de la couverture médiatique car l'une comme l'autre sont socialement déterminées. La courbe des signatures illustre une liaison directe avec la couverture médiatique des événements, elle-même liée à l'actualité sociale (annonces et actions gouvernementales, réactions du collectif « sauvons la Recherche »...).

Impulsée par une pétition, la mobilisation des chercheurs de 2003 a bénéficié d'une forte visibilité au point de perturber les élections de mars<sup>347</sup> ; représentant une forme idéal-typique de proximité entre le nombre et la vertu scientifique, elle a enrôlé des acteurs plutôt inédits sur le front de la protestation collective<sup>348</sup>. Plus encore, le mouvement a été traversé par d'incessants appels à la novation dans les façons de se mobiliser. Se voulant d'emblée indépendant des syndicats, il a tenté d'échapper aux formes routinières de l'action collective et de mettre en branle un agir créatif. À ce titre, au-delà de son rôle d'instrument de coordination des protestations, la pétition appelait à une démission des directeurs de laboratoire signataires (démission mise à exécution le 9 mars 2004).

---

<sup>343</sup> Journal « Le 20 heures de France 2 », le 13 janvier 2003 ; « journal de 20 heures sur TF1 », le 15 janvier 2003...

<sup>344</sup> Entretien avec un journaliste (presse écrite).

<sup>345</sup> « *Les formats de la générosité : trois explorations du Téléthon* », CARDON, Dominique, HEURTIN, Jean-Philippe, MARTIN, Olivier, PHARABOD, Anne-Sylvie, ROZIER, Sabine, in « Science, Malades et espace public », Réseaux 95 (juillet 99), p. 15-106.

<sup>346</sup> La sociologie de la traduction de Bruno Latour emprunte la notion d'actant au modèle sémiotique de Algirdas Julien Greimas pour fonder sa conception des actants. Cette notion a été reprise ensuite par la théorie des acteurs-réseaux. La notion d'actant s'inscrit dans le projet d'analyse symétrique des actions et déterminations, que les actants - *en tant qu'êtres ou que choses* - entraînent par leurs inscriptions dans des situations, par leurs participations au procès. Un actant se définit par sa faculté à *agir à avoir un poids, une intensité dans le déroulement de l'action*. Il peut s'agir aussi bien d'acteurs que d'organisations, d'objets ou d'entités métaphysiques. La notion d'actant permet ainsi à la sociologie de réconcilier les *humains* et les *non-humains* en une seule et même entité. C'est l'acteur - et non le sociologue - qui détermine ce qui est actant. Par conséquent, la présence d'actants consiste en une résistance d'une entité à l'égard d'autres entités plurielles ou singulières.

<sup>347</sup> Lors des élections régionales du 22 mars 2004 la gauche a remporté 20 régions sur 22.

<sup>348</sup> Pour mémoire, nous rappellerons que la pétition qui a donné naissance et a servi de socle au mouvement des chercheurs s'articulait autour de trois revendications : le versement des dotations dues aux organismes de recherche, le rétablissement des 550 postes de chercheurs statutaires remplacés par des CDD et l'augmentation des emplois pour les docteurs, ainsi que l'ouverture d'États généraux de la recherche pour préparer une nouvelle loi d'orientation de la recherche annoncée en janvier 2004 par le Président de la République.

Sans détailler plus longuement, pour l'instant, ces pratiques, signalons juste que l'une des préoccupations du mouvement des chercheurs est bien d'innover dans les manières de protester et ainsi de sortir des « sentiers de dépendance » militants. Ce souci nous renvoie à la question des répertoires d'action qui, dans le sens initial de C. Tilly, désignent des modes de protestation et d'organisation cristallisés historiquement et résultant de processus cumulatifs pluriséculaires<sup>349</sup>.

De ce point de vue, le mouvement des chercheurs constitue un exemple privilégié de l'étude des conditions et limites de la novation dans l'organisation d'une action collective. Il l'est d'autant plus qu'il concerne un milieu professionnel peu contestataire et traditionnellement porté à activer des dispositions plus individuelles, ne serait-ce qu'en raison du poids du nom (à travers tout un système d'incitations : médailles, participation à des comités d'évaluation, etc.) et de la signature (d'un article, d'un ouvrage) dans le travail scientifique qui s'oppose, sur bien des points, à l'effacement personnel à l'œuvre dans les processus de production.

D'un point de vue pratique, la question qui se pose est de transformer une liste de pétitionnaires sur Internet en une mobilisation concertée et finalisée. Il s'agit ainsi de mettre en mouvement des individus qui, en donnant leur nom par un engagement en apparence minimal<sup>350</sup>, n'ont pas donné de leur personne (au sens physique)<sup>351</sup>. Ce sera un des enjeux de la formation des collectifs national et locaux SLR, appelés à activer le potentiel contestataire rendu disponible et visible -en temps réel- par la pétition électronique. Ce mouvement a donc montré qu'une communauté peut se construire en partie virtuellement pour l'action. Peut-elle pour autant s'inscrire dans la durée sans passer à l'acte réel, dans le cas présent, la démission effective des directeurs et des chefs d'équipe et les différentes mobilisations sur le terrain ? Sans ces dernières, on peut penser que la pétition électronique n'aurait pas eu la même efficacité. Elle ne saurait donc être une fin en soi. En revanche, elle peut constituer un puissant détonateur.

---

<sup>349</sup> TILLY (C.), « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande Bretagne », *Vingtième siècle*, 4, 1984. Tout mouvement social est confronté à une palette préexistante des formes de protestataires plus ou moins codifiées. La manifestation est la routinisation d'un mode d'expression. La mutation du répertoire de l'action collective s'inscrit dans la durée. La mutation à long terme du répertoire de l'action collective peut se penser comme processus de pacification, recul, voire de maîtrise.

<sup>350</sup> En effet, la pétition pouvait être signée directement par Internet. Dans cette optique, l'engagement relevait d'un canal privé et ne supposait pas un investissement préalable dans une action publique, comme une manifestation.

<sup>351</sup> Sur le mécanisme de la pétition, cf. CONTAMIN, Jean-Gabriel, «La réception parlementaire d'une pratique politique "périphérique" : le droit de pétition entre réfraction et réflexion», in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998, pp.39-71.

## *2. Une transformation de la relation représentants/représentés*

Fin décembre 2003, un premier texte, « Le silence des agneaux », rédigé par des biologistes des Instituts Cochin, Curie et Pasteur<sup>352</sup> est longuement discuté en cercle restreint<sup>353</sup> *via* Internet. Avant sa publication sur Internet, le 7 janvier, il faut tout d'abord mobiliser grâce au courrier électronique les premiers cercles pour réunir les 150 premières signatures. Puis, dès la publication en ligne, les listes de diffusion propagent l'information : listes de membres de sociétés savantes, de syndicats, de collaborateurs, élargissent très rapidement l'audience de la pétition.

Le site Internet est un reflet immédiat de l'actualité et du mouvement, représentant, avec la pétition électronique qui y est publiée, une véritable « mesure d'audience » (cf. infra) : Sur le site « recherche-en-danger », ce sont aussi plus de 600 contributions d'internautes publiées en quelques semaines et des milliers de messages de forum qui permettent également de donner en direct une « mesure » de l'opinion, tant aux acteurs du mouvement qu'à ses observateurs. Quand Jacques Chirac répond au collectif Sauvons la Recherche par une lettre immédiatement publiée sur le site<sup>354</sup>, des centaines d'internautes exaspérés s'expriment sur le forum dans les trois jours suivants. C'est également la circulation d'informations et de commentaires émanant du collectif Sauvons la Recherche directement par une liste de diffusion de plus de 130 000 abonnés, et indirectement par renvoi à un nombre très important de personnes.

Plus que ce rôle classique de mobilisation et d'information, si l'usage d'Internet comme vecteur principal d'information par SLR contribue à l'élaboration des fonctions communes des mouvements sociaux (par exemple, assurer la cohésion du groupe, construire une identité, communiquer, développer des modalités d'action adaptées, etc.), son utilisation par le mouvement réinvestit ces fonctions communes, en leur donnant une autre dimension, voire une autre signification. Internet intervient directement dans la structuration du mouvement en permettant la mise en circulation rapide des informations et l'élaboration de stratégies à distance. La constitution du collectif national de SLR ne suit pas, lors de ce mouvement, des procédures de type « démocratie représentative » (avec élection, désignation ou délégation de représentants par la base)<sup>355</sup> : le processus implicite de désignation des membres du collectif est la cooptation, sur la base du volontariat. En contrepartie, il

---

<sup>352</sup> Ces trois instituts prestigieux sont situés géographiquement dans un périmètre restreint au centre de Paris.

<sup>353</sup> Une trentaine de chercheurs des Instituts Cochin, Curie et Pasteur Appartenant tous au même cercle professionnel.

<sup>354</sup> Lettre du Président de la République au porte-parole du collectif "Sauvons la Recherche" le 17 mars 2004

<sup>355</sup> Comme on retrouve principalement dans les mobilisations catégorielles menées par les syndicats ou organisées sous formes de coordinations.

en résulte une transparence inhabituelle dans la circulation des informations, y compris des points délicats ou faisant débat au sein du collectif.

Au-delà des comptes rendus détaillés, régulièrement mis à jour sur le site et envoyés à tous les signataires par la liste de diffusion générale, la quasi-totalité des informations, même sensibles, circulent largement sur une liste restreinte. A priori destinées aux membres du collectif national d'animation, elles sont souvent diffusées bien au-delà.<sup>356</sup> Des échanges animés de messages entre membres du collectif sur l'opportunité de soutenir des luttes engagées dans d'autres secteurs sont par exemple réexpédiés à tous les signataires de certains groupes locaux<sup>357</sup> (celui de Caen par exemple). Aucun débat interne, hésitation ou « coup de gueule », n'échappe à l'observateur volontaire qui pousse son investigation au-delà des seuls communiqués officiels.

Si les rapports de force sociaux les plus classiques ne sont pas véritablement remis en cause<sup>358</sup>, le mouvement SLR redéfinit la relation mandataires/mandatés. Internet ne constitue pas, en soi, un mieux-disant démocratique, mais son usage intensif, dans le cadre de ce mouvement, joue un rôle fondamental dans le pacte de confiance des chercheurs vis à vis des leaders du mouvement, à la base comme chez les responsables locaux.

*« Les discussions sur le côté démocratique de SLR au moment de son "âge d'or"[font] franchement rigoler les provinciaux, surtout ceux du quart monde (sans TGV à portée de main - Lyon, Grenoble ou même Marseille sont en "banlieue" parisienne par rapport à Brest ou Toulouse) : pour avoir assisté à certaines réunions de SLR à Cochin, il est clair que la démocratie était exemplaire pour les présents (ça faisait un peu démocratie "latine" à l'ancienne : les démocrates éclairés discutaient au sénat pour le peuple et les esclaves - doctorants/post docs/ITA). C'est un constat et non une critique, car [...] il y avait urgence d'une part, et confiance d'autre part ; la confiance provenant du fait qu'il y avait circulation de l'information assez rapidement et donc contrôle a posteriori pratiquement en temps réel. En outre, le travail par le WEB [...] était remarquable<sup>359</sup> ».*

<sup>356</sup> Certains responsables de collectifs locaux, bénéficiant d'une liberté totale à ce niveau comme dans beaucoup d'autres, ont souvent choisi de diffuser largement tout ou partie des informations circulant par les mails, même les plus sensibles, à l'ensemble des membres actifs locaux (Midi-Pyrénées) ou même parfois à l'ensemble des signataires de la région (Caen).

<sup>357</sup> La question de la « convergence des luttes », par exemple, fut un objet de débats très vifs entre membres de la liste de diffusion, de même que la constitution du CIP ainsi que la question de la participation de SLR à la démarche et des formes de son engagement dans le CIP.

<sup>358</sup> Paris/régions, disciplines dominantes/dominées, CNRS/Universités, directeurs/doctorants, sur ce sujet voir la partie II de ce travail de recherche.

<sup>359</sup> Laurent Mémery, océanographe, l'un des animateurs du collectif de Brest, dans un mail adressé à la liste restreinte du collectif le 11/11/04.

Paradoxe intéressant, l'usage massif d'Internet par les membres actifs du mouvement a contribué à faire l'économie d'une formalisation du fonctionnement du collectif. Alors que la plupart des mouvements sociaux sont influencés par les modes traditionnels (souvent hiérarchiques) de militantisme, l'usage intensif des listes de discussion permet aux membres des comités locaux, non seulement de s'informer, mais parfois même de réussir à peser sur les débats stratégiques et de les sortir du carré de « la montagne Sainte-Geneviève » ( Comme de nombreux provinciaux désignent les membres du collectif national dans des mails inséparablement affectueux et moqueurs), et au réseau national de se constituer en incluant aussi bien des entités identifiées SLR que d'autres groupes préexistants, mais poursuivant des buts convergents (intersyndicales locales, associations de jeunes chercheurs...).

Certaines procédures, liées à Internet, jouent également un rôle de « marqueurs symboliques » au cours de ce mouvement. L'inscription sur cette fameuse liste de diffusion restreinte est le seul critère d'appartenance au collectif national d'animation du mouvement.

De même, la création, toujours sur la base du volontariat, d'une rubrique sur le site « recherche-en-danger.apinc.org » marquant l'existence d'un nouveau comité local correspond à une reconnaissance officielle dudit comité local. Les responsables locaux reçoivent alors comme « cadeau de bienvenue » l'ensemble des procédures et des codes permettant de gérer le site et sont immédiatement inscrits sur la liste de diffusion restreinte. Par l'outil Internet, leur autorité (et partant, la reconnaissance de leurs pairs) s'obtient localement plus par l'aptitude à diffuser une information pertinente (qui le sera d'autant plus qu'elle est limitée à quelques acteurs définis), que par une prétention à représenter et à parler au nom d'un groupe (au demeurant présentant des contours flous et plus ou moins virtuel).

Autrement dit cette autorité semble se focaliser sur ceux qui sont aptes à faire preuve de leur accès à des sources d'information sélective.<sup>360</sup> Ainsi, dans certains collectifs, l'inscription sur la liste de diffusion du collectif national (SLR-CN) représente un enjeu de légitimation et de pouvoir. Ainsi dans le collectif local de Bordeaux, « *le responsable C. Mulle s'est imposé comme représentant dans la mesure où il mettait à disposition du groupe ses propres ressources et informations*

---

<sup>360</sup> GITLIN, Todd, in *The Whole World is Watching. Mass Media and the making and unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press, 1980.



(obtenues par une mailing liste national des divers correspondants SLR, ainsi que par ses liens avec A.Trautmann).<sup>361</sup>

C'est par les informations diffusées sur le site (ou sur les nombreux sites « satellites » locaux<sup>362</sup>) concernant la vie des comités SLR en région que peut se mesurer, y compris pour les animateurs nationaux, l'état de la mobilisation sur toute la France et dans le Monde entier (avec un groupe de mobilisation « expatriés » travaillant exclusivement via le réseau). Certains membres à part entière du collectif national, et participant de ce fait à une partie des processus collectifs de décision, animateurs de comités locaux, ne font connaissance physiquement que bien des mois plus tard.

Enfin, si Internet influe sur la structuration même du mouvement, c'est qu'il privilégie plus ou moins volontairement, par les choix techniques employés pour présenter la pétition et ses signataires, la quantité des signataires à la qualité, éléments traditionnellement relevés par les médias en matière de pétition, notamment d'intellectuels. Débordé par le succès de la pétition, le webmestre qui avait prévu d'afficher la liste complète des signataires doit se résoudre à n'afficher que les 300 derniers, sous peine de saturer le serveur. Au-delà des 150 premiers signataires, tous directeurs d'unités ou chefs d'équipes et de quelques exceptions médiatisées<sup>363</sup>, c'est le nombre total de signataires qui prime toujours. Plusieurs dizaines de messages arrivent au webmestre du site pour remercier d'avoir donné l'occasion de signer et de soutenir la recherche, certains allant même jusqu'à dire qu'ils n'auraient pas forcément osé le faire dans des conditions qui auraient plus largement mis en avant certains signataires et, par là même, hiérarchisé les signatures.

Mesure de mobilisation et d'opinion, manifestation « mondiale » grâce à la publication sur une page unique de photographies des mobilisations des expatriés du monde entier<sup>364</sup>, circulation d'informations, d'idées et d'outils de mobilisation, échanges d'argumentaires : grâce au site une forme de mobilisation virtuelle, collective comme individuelle, est possible.

Sans pour autant être en première ligne de la mobilisation, de nombreux chercheurs dans leur laboratoire se sentent alors entièrement partie prenante de ce mouvement, liés notamment par cette

---

<sup>361</sup> CADIOU, Stéphane et FRANQUEMAGNE, Gaël, *Des chercheurs en colère, retour (d'expérience) sur une mobilisation*, in journée d'étude *Les mobilisations émergentes. Causes, acteurs et pratiques*, IEP-Bordeaux, 2-3/12/2004, à paraître

<sup>362</sup> Nice, Lyon, Grenoble, Expatriés...

<sup>363</sup> Essentiellement Axel Kahn, généticien, déjà bien connu des médias (comme nous le verrons au chapitre suivant), devenu de fait, un interlocuteur privilégié de la presse au cours du mouvement.

<sup>364</sup> Le 18 et le 19 mars 2004, en accompagnement de la manifestation nationale "SLR".

circulation d'informations générée par Internet ainsi qu'en témoignent la majorité des observations au sein de leur groupe professionnel décrites lors des entretiens réalisés pour cette recherche<sup>365</sup>.

Si certains se manifestent physiquement lors des grands rendez-vous que sont les manifestations locales ou nationales, cette activité militante « quasi virtuelle » ne se concrétise parfois physiquement que par l'apposition du logo directement imprimé du site sur la porte du bureau, du casier... et parfois même se réduit à la connexion régulière sur le site ou encore au simple fait de recevoir les messages de la liste de diffusion, de les lire et de les renvoyer à son propre carnet d'adresses. L'usage massif d'Internet favorise un « engagement distancié » et restreint permettant de préserver un « quant-à-soi » à l'abri d'un engagement total<sup>366</sup>.

Outre le titre de la pétition Sauvons la Recherche, devenu identité du mouvement, l'adresse Internet du site de mobilisation des chercheurs (recherche-en-danger.apinc.org) devient aussi un symbole d'identification de la communauté en lutte : présente sur les badges et autocollants « officiels », de nombreuses banderoles lors des manifestations l'affichaient, comme s'il s'agissait finalement de l'apparition publique et physique de cette communauté constituée d'abord virtuellement.

### ***3. Mouvement du libre et mouvement des chercheurs : des réseaux et des valeurs partagés***

---

<sup>365</sup> Liste des entretiens réalisés en annexe.

<sup>366</sup> Voir les analyses de Jacques Ion sur les mutations de l'engagement, cf. *La fin des militants ?*, op. cité

Le « miracle »<sup>367</sup> de l'informatique et d'Internet en particulier, c'est que l'ensemble de ce dispositif est géré depuis un domicile privé de Toulouse (celui de Bertrand Monthubert) et au seul moyen d'une connexion ADSL. Mais dans cette expérience de mobilisation soutenue par Internet, la technique ne vaut, comme toujours, que par ses usages. Ce n'est pas Internet qui fait le mouvement des chercheurs, mais les usages qui en sont faits (et qu'Internet permet) : c'est toute une communauté qui se trouve mobilisée aussi sur le terrain. Tout cela n'est pas le fruit d'un heureux hasard. Il s'agit plutôt d'un exemple de mise en œuvre des valeurs et des pratiques portées par une communauté minoritaire d'Internet. Des valeurs qui revendiquent la filiation des pionniers d'Internet. Depuis l'utilisation des moyens et techniques jusqu'à la mobilisation d'un réseau humain, la « communauté du libre » rend possible, entre autres facteurs, le mouvement des chercheurs.

Comme décrit précédemment, le site « recherche-en-danger.apinc.org » est créé en mars 2003 par Bertrand Monthubert, maître de conférences en mathématiques à l'université Paul Sabatier à Toulouse, sur une idée d'Alain Trautmann, biologiste à l'Institut Cochin à Paris. Ces deux chercheurs avaient été mis en relation par Michel Broué, directeur de l'Institut Henri Poincaré et ancien directeur du Département de Mathématiques et Informatique à l'École Normale Supérieure alors que Bertrand Monthubert y était lui-même élève<sup>368</sup>. Ce site a pour objectif de fournir des outils à ceux qui désirent protester contre la politique du gouvernement en matière de recherche.

Il faut donc pouvoir publier des articles, des pétitions, répondre aux articles. Ce que SPIP (Système de Publication pour l'Internet) permet de réaliser assez facilement, et gratuitement. Ce système de gestion de contenus, utilisé par un nombre grandissant de sites (notamment associatifs), est de fait un concurrent des logiciels professionnels payants. Mais ce qui distingue cet outil, au-delà de sa gratuité, c'est la possibilité d'accéder au code source et de le modifier, c'est-à-dire de contrôler la partie cachée du logiciel, là où les différentes fonctionnalités sont programmées et donc d'adapter le logiciel en fonction des besoins du site, ce qui a été fréquent pendant tout le mouvement des chercheurs.

---

<sup>367</sup> Selon la terminologie employée par l'un des animateurs principal du site lors d'un entretien.

<sup>368</sup> Les quatre « fondateurs » du site « recherche-en-danger » sont Henri Audier, chimiste, Michel Broué, mathématicien, Bertrand Monthubert, mathématicien et Alain Trautmann, biologiste.

Ces adaptations au profit du site recherche-en-danger sont parfois directement réalisées par les créateurs de SPIP eux-mêmes, intéressés de voir comment SPIP se comporte dans une situation d'usage aussi intensif.

Pour ce site il faut également trouver un hébergeur. L'Association Pour un Internet Non Commercial (APINC) semble dès le départ posséder les qualités nécessaires : philosophie, modicité de la cotisation annuelle, absence de publicités, mise à disposition de tous les outils libres indispensables pour la création d'un site. Mais l'APINC représente rapidement beaucoup plus qu'un simple prestataire, il devient au fil des jours un partenaire essentiel du mouvement. Dès les premiers jours de la pétition, le nombre de connexions dépasse largement le maximum prévu, handicapant ainsi les autres sites hébergés par l'APINC. Alors qu'un hébergeur commercial aurait probablement tout simplement coupé les tuyaux, l'APINC au contraire met ses moyens au service du mouvement, en plaçant le site sur un serveur dédié, en aidant à l'optimisation du site... Laurent Labat, un des administrateurs de l'APINC, par ailleurs doctorant en informatique, devient ainsi un des piliers de l'équipe d'administration du site.

C'est jusqu'à l'équipe de SYMPA, le logiciel (libre) qui permet de gérer les listes de diffusion, notamment les 130 000 messages envoyés régulièrement aux signataires inscrits, qui propose ses services en cas de besoin.

Cette « machine de guerre »<sup>369</sup> est portée par une communauté du libre d'autant plus disposée à s'investir dans des objectifs techniques communs qu'elle se trouve à la fois en situation de tester ses projets, ses produits et que l'esprit démocratique qu'elle porte se trouve à l'œuvre sur le terrain. Cette alliance entre les chercheurs et des promoteurs du logiciel libre n'est pas fortuite. On peut en trouver quelques origines dans l'approche de l'informatique dispensée dans le milieu universitaire qui a marqué cette génération de trentenaires.

La politique ambitieuse menée par le Département de Mathématiques et Informatique de l'Ecole Normale Supérieure, dirigé à l'époque par Michel Broué, en est une illustration. Les choix techniques faits au milieu des années 80 par la direction sont audacieux : il faut une forte volonté pour imposer l'utilisation d'UNIX plutôt que l'univers Microsoft. Dès l'entrée à l'ENS, les élèves se retrouvent face à des ordinateurs sous UNIX, connectés à Internet à une époque où personne ne sait ce que c'est.

---

<sup>369</sup> Terme indigène (entretiens)

L'état d'esprit qui règne dans la salle des machines repose sur la collaboration, et sur la volonté de maîtriser totalement les outils. Quant au commerce, c'est une notion qui semble saugrenue. On y trouve, parmi les enseignants d'informatique, des personnalités comme Roberto Di Cosmo, auteur de plusieurs ouvrages précurseurs décrivant les dangers de la domination de Microsoft et de ses codes protégés.

De cette génération sont issus nombre de jeunes que l'on retrouve maintenant à différents croisements de l'aventure du libre, comme Stéphane Fermigier, l'un des fondateurs de l'AFUL<sup>370</sup>, ou Philippe Rivière, l'un des créateurs du logiciel SPIP. Et le site « recherche-en-danger » qui abrite la pétition « Sauvons la recherche », est développé par un de leurs anciens camarades de l'ENS. C'est ici la mise en œuvre d'une philosophie ancrée dans la tradition d'Internet, dans une culture profondément en phase avec les valeurs de la recherche fondamentale (et probablement dans le service public élitiste à la française) : échange, gratuité, égalité, innovation, universalité, collaboration, mise à disposition des résultats scientifiques et des processus qui y conduisent.

Les chercheurs<sup>371</sup> ont créé Internet et se sont fait petit à petit déposséder de leur créature par l'ouverture (très débattue à l'époque) au commerce<sup>372</sup>. Les valeurs fondatrices se perpétuent à la marge via le développement d'un univers logiciel qui est devenu une alternative à la toute-puissance du monopole. Le mouvement des chercheurs s'appuie sur le mouvement du logiciel libre, issu des mêmes valeurs. Et dans le contenu même de ses réflexions, la question de l'appropriation de la connaissance prend une place importante.

---

<sup>370</sup> Association Française des Utilisateurs du Libre

<sup>371</sup> Financés par la défense américaine.

<sup>372</sup> Pour plus de nuances sur ces questions voir :

« *Quelques repères sur l'émergence d'ARPANET* », SERRES, Alexandre, *Terminal*, n° 86, hiver 2001-2002, p. 23-37.

Disp. sur : <http://www.revue-terminal.org/www/articles/86/Serres.html>

Dans les documents issus des Etats généraux de la recherche, l'importance de la libre circulation des connaissances scientifiques est explicitée. Le refus du brevetage des idées et concepts y est précisé : *« La connaissance scientifique présente des traits spécifiques, qui en font un bien aux propriétés particulières : un bien public. Toute connaissance ne peut être diminuée par le partage ; le fait qu'un individu y accède n'en prive pas les autres. En outre, nul ne peut être exclu de la connaissance scientifique car la publication en assure le libre accès. L'appropriation de la connaissance est ainsi illégitime et incohérente avec la démarche scientifique : on ne peut, et on ne doit pas, breveter les concepts ou les idées mais seulement les procédures et techniques qui en sont issues »*.<sup>373</sup>

On peut voir dans la bataille contre le brevet logiciel l'écho de ces préoccupations. Les protagonistes du logiciel libre s'appuient donc sur des valeurs qui font la puissance de la recherche scientifique. Et les chercheurs, en retour, tirent le meilleur parti des outils du libre.

---

<sup>373</sup>« Rapport des Etats généraux de la recherche », §I.1.1.a Elaborer les connaissances scientifiques, page 16. Dès avril 2002 à Montréal, au cours de la conférence "2001 Bogue, Globalisme et pluralisme", Patrice Flichy, LATTIS, Université de Marne la vallée, dans une intervention intitulée "Les logiciels libres : un modèle fécond", présentait l'informatique comme "un nouveau bien public géré comme la science". "Les trois principes des logiciels libres : liberté de diffusion, d'utilisation et de modification sont également applicables à la science. La science se développe dans un cadre d'intérêt général, elle n'est pas appropriable par des individus spécifiques mais est accessible à tous."

#### ***4. Les Etats généraux : échanges virtuels, élaboration collective***

Au cours de la deuxième phase de mobilisation des chercheurs autour des Etats généraux de la recherche, l'utilisation des outils Internet se poursuit. A la phase initiale artisanale du mouvement SLR se substitue une organisation plus professionnelle avec l'embauche d'un webmestre par les organisateurs. Le CIP (Comité d'Initiative et de Proposition) s'appuie sur les réseaux SLR locaux existants pour structurer son travail en région, et de la même façon que le site SLR a « validé » leur existence, la création des CloEG (Comités locaux d'organisation des Etats Généraux) est officialisée par la mise en ligne d'une rubrique dédiée sur le site du CIP, précédée de la mention : « *Les Comités Régionaux de la liste ci-dessous sont considérés comme validés par le CIP.* » signée par E.E. Baulieu et E. Brézin<sup>374</sup>.

L'exploration des possibilités offertes par l'outil s'accroît encore dans cette phase : usage des outils d'élaboration de textes collaboratifs, consultations électroniques en ligne dans certains CloEG<sup>375</sup>, diffusion en direct des Assises nationales sur une « webTV<sup>376</sup> » et recrutement de « web-reporters » parmi les participants aux Assises pour la mise en ligne de comptes rendus des séances moins de deux heures après leur fin<sup>377</sup>. Certains CloEG se structurent uniquement autour d'un travail via Internet et sont définis comme « comités virtuels », tel le Comité Jeunes Chercheurs présenté ainsi sur le site du CIP : « comité transversal virtuel fédérant les réflexions de jeunes chercheurs et de chercheurs expatriés sur le portail <http://etats-generaux.jeunes-chercheurs.org> ».

Si de nombreux comités effectuent une grande partie de leur travail de réflexion, de mobilisation et de structuration via le web, c'est surtout dans l'interaction entre les 35 différents CloEGs et le CIP, et aussi à l'intérieur des équipes de rédacteurs constituées de membres du CIP et des CloEGs, que peut se prendre la mesure de la capacité de la communauté des chercheurs à exploiter l'outil pour permettre l'élaboration collective de propositions développées et portées par l'essentiel de la communauté.

---

<sup>374</sup> Présidents et vice-président de l'académie des Sciences et nommés présidents du Comité d'Initiative et de Proposition des Etats Généraux de la Recherche par le gouvernement et acceptés par SLR

<sup>375</sup> Par exemple, consultation électronique en Midi-Pyrénées du 13 au 15/10 sur les propositions du « rapport d'étape du 30/09/04, auprès des signataires locaux de la pétition «SLR»

<sup>376</sup> Colloques et Conférences, sur Canal U. <http://colloquesetconferences.u-strasbg.fr/>

<sup>377</sup> Plus de 5000 d'internautes ont ainsi assisté virtuellement aux Assises en même temps qu'elles se déroulaient (statistiques fournies par le prestataire de service Canal U)

L'avertissement du *Rapport des Etats généraux de la recherche* présente ainsi le travail effectué : *"Si l'on compare les conditions dans lesquelles se sont déroulés les débats de 1981<sup>378</sup> et de 2004, on peut souligner les différences suivantes. D'abord, en 2004, le débat a fait appel très largement à des moyens qui n'étaient pas accessibles à tous en 1981 : le courrier électronique et un site web. [...] Le débat de 2004 est réellement parti de la base, et a été entièrement organisé par des scientifiques cooptés et soucieux d'une consultation la plus large de tous les acteurs de la recherche. "*

Pendant les longs mois d'élaboration du rapport des Etats généraux, les échanges de mails sont nombreux entre les différents acteurs des Etats généraux, que ce soit au niveau des membres actifs des CloEGs ou au sein des équipes de rédacteurs. Ces échanges virtuels, souvent riches en débats contradictoires, génèrent parfois, entre les réunions physiques des responsables, des tensions diverses que les regroupements à Paris réussissent généralement à aplanir par la confrontation des points de vue, en direct. Ils permettent de construire, progressivement, le contenu de ce qui donne lieu aux propositions émises par le rapport final.

Cette élaboration collective utilise majoritairement le site web comme vecteur de circulation et de contrôle, avec la publication systématique, sous forme de textes et motions, des travaux effectués par les CloEG et par le CIP, comme le souligne Olivier Gandrillon, animateur du CloEG de Lyon<sup>379</sup> : "Tout a été fait de façon transparente et le web a été un instrument absolument majeur pour cela. Tout a été systématiquement public, exposé sur le web, toutes les versions des synthèses, les synthèses des CloEGs. Si vous voulez comparer les textes [...] en disant : il y a 12 CloEGs qui ont fait cette proposition, on peut faire l'exercice ! ».

La publication systématique des versions constitue en soi une originalité et une garantie de transparence, au risque des malentendus. Ainsi, certaines opinions énoncées dans la presse relatant des points de vue portant uniquement sur des synthèses locales ou des étapes intermédiaires d'élaboration des propositions, engendrent parfois irritations et frustrations exprimées en ligne. Ceux-ci s'expriment dans le contenu des mails échangés. Mais l'ampleur de la diffusion du rapport

---

<sup>378</sup> Il est fait référence ici aux Assises nationales de la Recherche en 1982, marquées en particulier par l'intervention du Président Mitterrand à Caen le 13 janvier 1982, et qui aboutirent à la loi sur la recherche de Jean-Pierre Chevènement. Le colloque de Caen avait été précédé de nombreux débats dans les universités et organismes de recherche français courant de l'année 1981.

<sup>379</sup> Intervention le 29/10/04 lors des Assises des Etats généraux à Grenoble "Les CloEGs unis dans la diversité".



de synthèse (plus de 57 000 téléchargements au 30 octobre) répond à l'exigence de renseignement, à la source même de l'information, par la communauté des chercheurs.

### ***5. La constitution d'un savoir-faire militant lié à Internet ?***

Si la fronde des chercheurs ne relève pas de la génération spontanée, l'importance de la mobilisation est une surprise pour de nombreux observateurs, et pour les chercheurs en premier lieu. Les chercheurs étaient résignés à être relativement isolés et en tous cas dépourvus de moyens pour gêner le gouvernement : rien de comparable avec une grève des transports ou des écoles, avec des camions de fumier déversés devant une préfecture. Mais ce mouvement possède initialement deux des principales ressources des groupes d'intérêt : la vertu des acteurs<sup>380</sup> et la « construction scientifique » des revendications. Leur maîtrise collective, quoique très différenciée, d'un outil puissant, Internet, fondé sur des valeurs communes avec celles de la recherche scientifique, leur permet de cumuler avec la troisième ressource essentielle : le nombre<sup>381</sup>.

La conduite d'un mouvement revendicatif, par le biais initial d'une pétition, autour des technologies d'Internet n'avait jamais encore atteint en France une telle ampleur<sup>382</sup>. Au point que plusieurs mouvements ultérieurs ont revendiqué leur filiation avec le modèle de ce mouvement : ainsi les médecins hospitaliers ou le personnel d'EDF luttant contre la privatisation de leur entreprise, ou encore les enseignants de lycées, allant même parfois jusqu'à contacter les webmasters des sites SLR et CIP pour leur demander leur « expertise » à propos des sites militants. Reste à savoir si cette expérience peut, en elle seule, constituer un modèle.

---

<sup>380</sup>Le chercheur revêt dans les médias pendant ce mouvement une image de désintéressement et d'altruisme. Sur ce sujet voir *infra*.

<sup>381</sup> OFFERLE M., in *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1996.

<sup>382</sup> Même si d'autres mouvements ont initié dans leur pratique les usages des TIC.

## **Chapitre 3 : Le mouvement Sauvons la Recherche un objet communicationnel**

Au cours des dix dernières années, les mouvements sociaux ont commencé à intégrer les TIC, en particulier Internet, dans leurs pratiques. Ces balbutiements ont permis de constater que les TIC apportaient des bienfaits, mais créaient aussi certains problèmes, par exemple la surabondance et la véracité des informations diffusées ou la difficulté d'intégrer l'information dans les tâches quotidiennes et les politiques organisationnelles. De nombreuses recherches ont d'ailleurs portées sur les transformations du mouvement social à l'heure d'Internet<sup>383</sup>.

Dans leur dernier ouvrage *Mediactivistes*<sup>384</sup>, les sociologues Dominique Cardon et Fabien Granjon montrent notamment que, loin de rompre avec les pratiques sociales et politiques du monde physique, le réseau permet de les prolonger. Le Net permettrait «*de faire société sans écraser les particularités*».

De son côté la télévision est considérée comme un média incontournable pour qui veut peser sur le débat politique et peser sur l'opinion publique. En prenant pour exemple le mouvement Sauvons la recherche, ce chapitre aura pour objectif d'approfondir la réflexion sur les utilisations stratégiques et l'appropriation des médias en l'occurrence les TIC mais aussi la télévision dans le contexte social.

---

<sup>383</sup> Citons par exemple les travaux de Fabien Granjon, Dominique Cardon, Christophe Aguiton

<sup>384</sup> CARDON Dominique, GRANJON Fabien, *Mediactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, « contester », 2010.

## I. Etre présent sur le web, une démarche rationnelle

Avant de s'intéresser à la communication du mouvement Sauvons la Recherche, il faut faire un bref rappel des principales théories de la communication sur lesquelles celle-ci va s'appuyer.

Pierre Bourdieu va s'intéresser à la dimension symbolique présente dans toute interaction<sup>385</sup>. Il rappelle que tout discours vient avec des conditions sociales de production et de réception bien particulières. Ce qui se joue dans l'interaction, ce sont des rapports de force et l'imposition d'une domination bien plus globale. « *Toutes les expressions verbales [...] portent la marque de leurs conditions de réception et doivent une part de leurs propriétés [...] au fait que, sur la base d'une anticipation pratique des lois du marché considéré, leurs auteurs, le plus souvent sans le savoir ni le vouloir expressément, s'efforcent de maximiser le profit symbolique qu'ils peuvent obtenir de pratiques inséparables destinées à la communication et exposées à l'évaluation.* »<sup>386</sup> Toute situation de communication est ainsi le théâtre de négociations invisibles et implicites entre individus sur leurs positions et leurs rôles sociaux, négociations qui s'apparentent à des luttes de pouvoir symboliques, impliquant de façon plus globale la structure sociale d'une société. Les comportements adoptés, et donc une partie des messages envoyés à l'interlocuteur, vont dépendre de ces négociations.

L'espace public, tel que défini par Jürgen Habermas, est le « *lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour former une opinion publique* »<sup>387</sup>. C'est la scène publique, sur laquelle se font les échanges et à partir de laquelle les individus autonomes et doués de Raison et forment leur opinion, particulièrement politiques. Dès lors, l'espace public en permettant « *l'expression contradictoire des informations, des opinions, des intérêts et des idéologies* » symboliserait « *la réalité d'une démocratie en action.* »<sup>388</sup> Internet peut sembler réaliser le rêve habermassien d'une cité égalitaire, étant également plateforme publique d'expression, sur tous les sujets possibles, y compris politiques ou militants. Cette manifestation des opinions se fait surtout sur les forums et les blogs qui deviennent une des incarnations de la voix des citoyens<sup>389</sup>. Selon Médiamétrie, les « *sites*

---

<sup>385</sup> Par exemple sur l'affinité de l'habitus entre élites journalistiques et élites scientifiques.

<sup>386</sup> BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, op. Cit., P.114.

<sup>387</sup> WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, op. Cit. p.379.

<sup>388</sup> *Idem*, P380.

<sup>389</sup> Voir infra le chapitre 2 de la première partie de ce travail de recherche.

*communautaires et les blogs touchent 7 internautes sur 10 en France* », qui y passent en moyenne 2 heures et demi par mois<sup>390</sup>.

Des leaders d'opinion émergent au sein de ce champ. Ce sont les individus et les groupes dont les blogs et les sites sont les plus visités. Ceci tendrait à démontrer qu'il existe bien une dynamique de l'expression et de l'échange sur Internet, qui semble en faire une nouvelle dimension de l'espace public habermassien. La sphère journalistique en tout cas semble le penser, qui a porté un grand intérêt au phénomène, de manière parfois ambivalente et oscillant entre un curieux mélange de fascination et de circonspection.

En témoignent le nombre d'articles parus à ce sujet. Pour le seul quotidien Le Monde, en cinq ans, 269 articles ont été publiés à propos de ou mentionnant blogs, blogosphère ou blogueurs<sup>391</sup>. Certains journalistes en sont conscients et estiment que « *le journalisme ne peut ignorer le Web, ce serait une attitude suicidaire*<sup>392</sup> ». Certains blogueurs en ont également conscience : « *il n'y a peut-être pas une influence sur le vote, mais certainement sur la façon dont l'évènement est couvert par les journalistes. Ils ne peuvent plus faire abstraction de la blogosphère, et donc, dans leurs propres reportages, ils doivent tenir compte de ce qui se dit sur la blogosphère.*<sup>393</sup> »

Quels sont les intérêts à être sur Internet pour les acteurs politiques engagés ou groupes d'opinion ? Le premier serait déjà de faire acte de présence dans un secteur qui mobilise de nombreux individus et d'électeurs. Ceci est particulièrement marquant dans le champ scientifique où l'usage intensif d'Internet est omniprésent. Le second avantage serait que le blog ou le site d'opinion permet à son détenteur de prolonger la médiatisation de médias plus traditionnels dans lequel le personnage public n'est pas toujours maître de sa parole et de son temps<sup>394</sup>. Cela autorise une meilleure maîtrise du discours, mais permet aussi d'augmenter la fréquence de prise de parole (les seules limites étant celles que se fixera le producteur du discours). Disposant d'une tribune publique à son service, l'acteur pourra aussi s'exprimer de façon plus rapide sur un sujet urgent.

Un autre atout est le rapprochement réel ou supposé avec le public. Plus ou moins spécialisé, le blog ou le site d'opinion avec forum permettent d'avoir un lien « direct » avec le lecteur (au moins

---

<sup>390</sup> Communiqué de presse Médiamétrie, « Les réseaux sociaux en France et dans le monde, du 16 mars 2009.

<sup>391</sup> Articles recensés entre le 1er janvier 2004 et le 6 juillet 2009 sur le site du Monde.

<sup>392</sup> RICHE, Pascale, « La presse, l'Internet et la citadelle assiégée », Le Monde, 25 juin 2008.

<sup>393</sup> VINOGRADOFF, Luc, « Pendant la campagne américaine, le Web a eu plus d'influence sur la presse que sur les électeurs », Le Monde, 31 octobre 2008.

<sup>394</sup> BOURDIEU, Pierre, *L'emprise du journalisme*, Paris, Liber, 1996.

avec ceux qui le visitent et laissent des commentaires), et donc d'augmenter l'illusion de proximité du producteur de discours avec le récepteur de celui-ci.

L'outil Internet permet aussi, élément non négligeable, une interactivité entre acteurs politiques et audience de leurs sites, à travers la possibilité de réagir en ligne et en quasi direct à certains articles ou événements, avec des commentaires et parfois des votes et de tenter de passer à un schéma plus horizontal d'élaboration des positions exprimées. Tout cela se combine enfin avec une caractéristique générale du média Internet lui-même qui est sa possibilité de gratuité des contenus et sa capacité à toucher indifféremment peu ou beaucoup d'individus dans un temps très court.

S'engager sur Internet est incontestablement une démarche cohérente et qui prend sens au vu des gains qu'on lui présuppose *a priori*. C'est fort de toutes ces logiques ressenties de manière intuitive plus que prouvé par la réalité de l'action politique sur le web en 2003-2004 que les précurseurs du mouvement Sauvons la Recherche vont initier leur combat en l'articulant autour de l'outil Internet, ainsi que nous l'avons exploré au cours de la première partie de cette recherche. On a vu qu'ils le firent avec succès, au moins du point de vue de la mobilisation<sup>395</sup>.

---

<sup>395</sup>Sur ce point voir infra le chapitre précédent.

## II. Les supports de communication du web comme outil de communication du mouvement Sauvons la Recherche

L'une des questions qui se pose ici est de savoir quels types de nouveaux supports de communication le web offre aujourd'hui aux acteurs du politique et de la vie publique, afin d'explorer leur fonctionnement et leur nature. A travers l'étude du site web du mouvement Sauvons la recherche, se pose la question pour le chercheur de savoir comment les promoteurs du mouvement social vont explorer les propriétés de ce nouveau matériau à leur avantage, pour en tirer des bénéfices ou des avantages inédits dans le champ.

Avant d'être un mouvement social, l'épicentre de ce qui formera le collectif Sauvons la Recherche est déjà un réseau notamment organisé autour du média Internet avec la création du site « recherche-en-danger.apinc.fr » qui deviendra « sauvonslarecherche.fr » à la suite du mouvement de protestation qui conduisit à la création de l'association du même nom. Il s'agit dès le départ d'organiser la communication de quelques uns autour des problématiques de gouvernance de la recherche et des orientations gouvernementales sur le sujet.

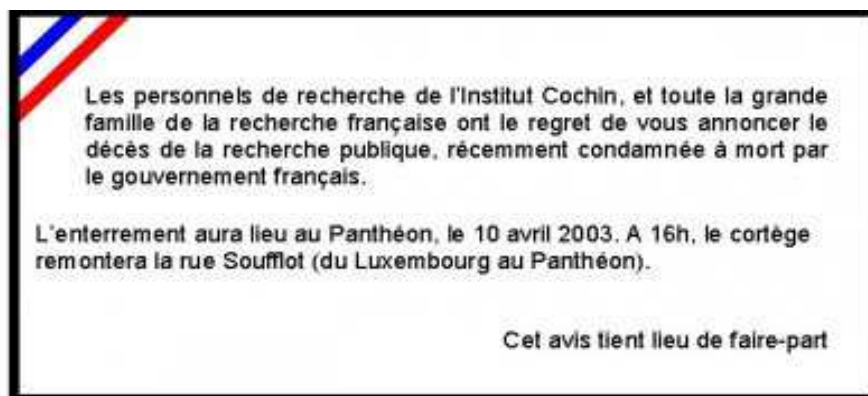
Avant même 2004, les choix du petit groupe informel formé autour d'Alain Trautmann sont très orientés sur la communication autour des projets gouvernementaux. Les premières mobilisations au cours de l'année 2003 possèdent chacune une grande part de mise en scène<sup>396</sup>, avec par exemple l'enterrement de la recherche française devant le Panthéon ou l'enchaînement de jeunes physiciens aux grilles du Collège de France.

Le processus est chaque fois identique : autour d'un texte et -souvent- d'une pétition, un rassemblement est organisé sous la forme d'une représentation orchestrée en direction des médias qui ne manquent pas de couvrir l'évènement. La presse nationale quotidienne est souvent présente (AFP, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro* ou *l'Humanité* couvrent systématiquement les évènements).

---

<sup>396</sup> Voir MARCHETTI, Dominique « Une mobilisation médiatique et ses limites : Act Up/Paris » - LE CHARPENTIER, Isabelle, DARRAS, Eric dir., *La politique ailleurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998

*Faire part de décès édité pour « l'enterrement de la recherche française » devant le Panthéon*



A partir de février 2004 avec l'essor de la pétition Sauvons la Recherche, un membre du collectif, Georges Debrégeas, jeune physicien au Collège de France, est nommé organisateur des manifestations. Proche des mouvements contestataires et du syndicat Sud, il rencontre à plusieurs reprises les responsables d'ATTAC comme Olivier Aguitton pour prendre conseil sur les formes de la mobilisation. Il va par ailleurs établir un pont entre le mouvement des chercheurs et celui des intermittents du spectacle, mobilisé pour la sauvegarde de leur statut. Ainsi les manifestations des chercheurs bénéficieront d'interventions régulières de musiciens et artistes de rue et d'une scénarisation calculée. Par ailleurs son rôle constitue également en la représentation du collectif auprès de l'intersyndicale de la recherche auprès desquels il tente de soutenir la mobilisation.

Mais c'est sur son activité au sein des réseaux internet que la mobilisation des chercheurs est la plus remarquable. Dès 2003 le site web s'ouvre aux contributions extérieures et préfigure ce que seront les sites web collaboratifs de plus en plus actifs au cours de la fin de la décennie. Si le site au départ s'ouvre sans hiérarchisation particulière sur les dernières publications intégrées dans le contenu, il va au fur et à mesure de sa densification tenter de segmenter l'information en la définissant par sa provenance et son contenu.

Une première étape consiste en la différenciation des contributions individuelles de celles qui peuvent être considérées comme « officielles » : communiqués de presse du collectif ou textes agréés par lui d'une part, publication en provenance de « partenaires » d'autres part (les syndicats, les associations de malades ou collectifs divers, d'autre part).

Les contributions de simples rédacteurs elles-mêmes sont segmentées en « Tribunes » qui permettent aux auteurs de donner une information ou un point de vue et en une rubrique intitulée « Témoignage » où les chercheurs racontent leur expérience et leurs différents déboires. Cette dernière rubrique voit le jour après que les webmasters et chargés de presse du collectif aient identifié une demande très spécifique de la presse, amatrice de ce type de contenu et désireuse d'entrer en contact avec des chercheurs susceptibles d'apporter un témoignage personnel sur leur parcours de chercheur et leurs conditions de vie dans les laboratoires de recherche.

De nombreuses rubriques voient le jour au fur et à mesure de la structuration du mouvement. L'une d'elle est consacrée au contenu « utile » : tracts, slogans, chansons, argumentaires, etc. Rapidement une seconde rubrique permet de déposer du contenu multimédia, photos, vidéos, dessins etc. qui relatent les grands évènements ponctuant la mobilisation : manifestations, colloques, conférences de presse, et dans les années qui suivent les universités d'automne de Sauvons la Recherche devenu association de lobbying.

### SLOGANS ET CHANSONS publiés sur le site pour la manif du 19/02/2005

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>Sur l'air de Allez Milord</b><br/>         Allez les enseignants<br/>         On nous prend pour des cons<br/>         Notre gouvernement<br/>         S'attaque à la Recherche<br/>         On se mobilise-ra<br/>         Ça n'se passera pas comme ça<br/>         d'la LOP on en veut pas<br/>         d'Aubert tu gagneras pas<br/>         Allez les doctorants<br/>         On nous prend pour des cons<br/>         Nous on veut bien chercher<br/>         Mais faut être financé<br/>         D'Aubert, ce qu'il nous faut<br/>         Des postes plus tôt<br/>         Des sous pour le labo<br/>         Ca c'est la solution<br/>         Allez D'Aubert arrête<br/>         tu nous prends pour des cons</p> | <p>On est tous contre toi<br/>         Ta LOP elle est bidon<br/>         Pour une recherche publique<br/>         Qui nous fait avancer</p> <p>Ca c'est automatique<br/>         Il faut la financer<br/>         Allez on est tous là<br/>         On nous prend pour des cons<br/>         Notre ministre ment<br/>         La recherche est en danger<br/>         Création d'pôles privés<br/>         La Recherche finalisée<br/>         Pourtant nous cqu'on voudrait<br/>         C'est pas bien compliqué<br/>         (ou) ça n'est pas compliqué</p> <p><b>Il était un ministre</b></p> | <p>Il était un ministre<br/>         Qui voulait réformer<br/>         Donner la r'cherche publique<br/>         Aux intérêts privés<br/>         Les chercheurs se mobilisaient<br/>         Les doctorants manifestaient<br/>         STOP<br/>         Pas d'pas en avant<br/>         3 pas en arrière<br/>         C'est la politique<br/>         Du gouvernement<br/>         (bis)<br/> <b>Sur l'air de La mauvaise réputation</b><br/>         Le ministre François d'Aubert<br/>         A mauvaise réputation<br/>         La recherche c'est décidé<br/>         Il veut la donner au privé<br/>         Mais les doctorants</p> |
|---|---|--|



Ne s'laisseront pas faire  
Car y en a marre de la galère  
Oui c'est sur, c'est décidé  
On n'en veut pas des CDD  
Le ministre François d'Aubert  
A mauvaise réputation  
Il propose une loi bidon  
Qui menace notre profession  
Mais tous les chercheurs  
Ne se laisseront pas faire  
En criant très fort  
Y en a marre D'Aubert  
De ta recherche finalisée  
On n'en veut pas  
C'est décidé

#### **Dans les rues parisiennes**

Dans les rues parisiennes  
Les doctorants chantaient  
Nous la recherche on l'aime  
Et on veut la sauver  
Nous la recherche on l'aime  
Et on veut la sauver  
Si M'sieur d'Aubert s'en mêle  
On va s'mobiliser  
Dans les rues parisiennes  
Les expatriés chantaient  
La recherche c'est pour l'public  
Faut pas privatiser  
La recherche, c'est pour  
l'public  
Faut pas privatiser  
Si le MEDEF s'en mêle  
On va s'mobiliser  
Dans les rues parisiennes  
Les enseignants chantaient  
Nous on veut bien chercher  
A l'université  
Nous on veut bien chercher  
A l'université  
Si le ministre s'en mêle  
On va s'mobiliser

#### **Ils veulent faire croire à toute l'opinion**

Ils veulent faire croire  
à toute l'opinion  
Qu'la recherche publique  
Est un fardeau pour le pays  
(bis)  
Mais les chercheurs mobilisés  
Veulent sauver la recherche  
(bis)  
Oh oh m'sieur D'Aubert,  
Nous prenez pas pour des cons

Votre projet de loi  
Il est bidon  
(bis)

#### **Sur l'air des restos du cœur**

Aujourd'hui on a plus le choix  
La vocation ça suffit pas  
Raffarin  
N'a pas écouté  
Et nos EG sont ba-fou-és  
On ne demande pas le grand soir  
Chirac ne nous laisse pas choir  
Faut continuer à travailler  
C'est la recherche publique,  
qu'il faut sauver  
Aujourd'hui  
On n'a plus le choix  
Des CDD ça suffit pas  
Bac+8  
Et toujours précaires  
Autant partir pour l'Amérique  
On ne demande pas la lune  
On ne veut même pas faire  
fortune  
Des prix Nobel, nous on veut  
bien  
Encore faut'il avoir des moyens  
Aujourd'hui  
on n'a plus le choix  
D'Aubert ta LOP on en veut pas!

#### **Sur l'air de j'ai la mémoire qui flanche**

T'as la mémoire qui flanche  
Tu t'souviens plus très bien  
De nos états généraux  
Il ne reste plus rien  
Rien qu'un budget tout détourné  
Et quelques CDD  
Les enseignants sont débordés,  
Les chercheurs déprimés.  
T'as la mémoire qui flanche  
Tu t'souviens plus très bien  
Des 3% du PIB  
Il semble qu'on en est loin  
Pôles d'excellence  
Nouvelle agence  
Mais où va donc la science  
Dec CDD pour innover  
Là on est mal barré  
T'as la mémoire qui flanche  
Tu t'souviens plus très bien  
Quand les français parlent de  
sciences

C'est pas du baratin  
Mathématiques,  
Sciences physiques  
Chimie et Biologie  
Sans oublier les Sciences  
Humaines  
Et la Sociologie  
Reprendre au début

**D'Aubert, t'es foutu**  
Les doctorants sont dans la rue!  
D'Aubert t'es foutou  
Les chercheurs sont dans la rue!

Si t'es pour la r'cherche publique  
tape dans tes mains  
Si t'es pour plus de budget, Tape  
des pieds  
Si tu veux changer de loi,  
Crie le très fort!

Et la recherche, elle est publique!  
On se battra pour la garder, Contre  
les intérêts privés!

Chercheurs précaires chercheurs en  
colères  
Y'en a marre d'empiler des CDD!  
La recherche publique,  
c'est pas du légo!

L'gouvernement ...menteur!  
L'gouvernement... voleur!  
L'recherche publique, il faut la  
sauvée!!

Et d'Aubert si tu savais tes CDD,  
tes CDD  
Et d'Aubert si tu savais tes CDD  
ou on s'les met  
AU CUL, AU CUL, aucune  
hésitation  
NON,NON,NON à la précarisation

Et d'Aubert si tu savais ton  
Agence, ton agence  
Et d'Aubert si tu savais ton agence  
ou on s'la met  
AU CUL, AU CUL, aucune  
hésitation NON,NON,NON à une  
agence bidon

Importante au cours de la mobilisation, la rubrique consacrée aux « collectifs locaux et thématiques » est plus ou moins laissée à l'abandon par la suite faute de suivi précis. Chaque collectif se voit offrir une sous-rubrique avec la liberté de gérer son contenu grâce à l'obtention d'un statut d'administrateur restreint, c'est à dire susceptible de modifier uniquement la rubrique en question. Le plus souvent les « responsables de collectifs locaux » ne vont pas utiliser cette fonction et nombres d'entre elles préfèrent créer leur propre site ou blog pour mobiliser sur leur terrain directement. C'est le cas du collectif nantais ou celui « thématique » des jeunes chercheurs préférant leur type d'organisation légèrement parallèle.

Dès la mi mars 2004 la rubrique « Revue de presse » est alimentée quotidiennement par le chercheur marseillais François Coulier et celui-ci continue pendant de nombreuses années avec une régularité surprenante au regard de son absence systématique des rendez-vous physique et de la liste de discussion du collectif national. A cette rubrique s'ajoutera un temps celle de documentation avec un succès nettement plus mitigé faute de volontaire pour la maintenir en vie.

Avec les années le site aura changé de nom (de recherche.apinc.org à sauvonslarecherche.fr) et de graphisme mais surtout son mode de publication à la une va s'affiner jusqu'à permettre une sélection quasi éditoriale des éléments valorisés à la une ou sur la colonne de droite de la page d'accueil. Les webmasters du site ont une liberté totale de publication à la une détenant ainsi un pouvoir sur la communication de l'association, à tel point que cette fonction va progressivement revenir exclusivement au président de l'association. Au cours des années deviennent président de l'association ceux qui se seront le plus investis dans le webmastering du site, comme un quasi passage obligé de la mobilisation individuelle. C'est le cas également pour la fonction de modérateur des forums puisqu'au cours des années celle-ci va passer d'un rôle tenu par un simple membre du conseil d'administration au président de l'association lui-même, même lorsqu'il change.

Le rôle que joue le site Internet sur le mouvement puis l'association est central depuis le début. Au cours des années, les formes de mobilisations protestataires classiques sont d'ailleurs abandonnées au profit d'un simple lobbying (information, analyse de contenu, etc.) prenant appui sur l'existence d'un site Internet qui reste extrêmement fréquenté au cours des années (jusqu'à 10 000 visites par jours en 2008).

### III - Expression médiatique du mouvement des chercheurs de 2004 : un exemple de représentation télévisuelle de la recherche

Si le point de départ de la médiatisation importante du mouvement des chercheurs de 2004 est la publication à la une du *Monde* d'un article évoquant la pétition lancée par Sauvons la Recherche, les principaux médias audiovisuels ont vite intégré ce mouvement dans leur couverture informationnelle. Au-delà des journaux télévisés, des magazines ont traité des sujets sous-jacents à la mobilisation, comme la « fuite des cerveaux » par exemple<sup>397</sup>. Plusieurs « grands moments » télévisuels ont également marqué l'événement : *Arte* a consacré un *Thema* aux chercheurs ; tandis que les journaux de 13h du 9 mars 2004 consacraient des directs depuis le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, pendant qu'à l'intérieur étaient réunis à huis clos un millier de responsables de laboratoires sur le point de démissionner de leurs responsabilités administratives. Les télévisions se sont d'autant plus intéressées à ce mouvement que les premiers signataires de la pétition sont en majorité des biologistes, des "blouses blanches", facilement identifiables visuellement. Les chercheurs, en retour, n'hésiteront pas à arborer l'uniforme devenu de rigueur dans les manifestations.

---

<sup>397</sup> Le « patriotisme » des journalistes a surtout été mis en évidence dans les travaux anglo-américains sur le journalisme en particulier dans les travaux relatifs au traitement médiatique des sports ou des guerres (voir par exemple HALLIN, Daniel C. *The uncensored war*, Oxford University Press, 1986) mais n'en demeure pas moins déterminant en France également. Voir NEVEU, Eric, *Sociologie du journalisme*, La Découverte, « Repères », Paris, 2001.

## *1. Le corpus*

Tout d'abord, la constitution d'un corpus d'émissions, extraites du flux télévisuel est dépendante de l'outil de recueil de données choisi. L'Inathèque de France dispose d'un fonds audiovisuel exhaustif s'agissant des principales chaînes télévisées depuis 1992 et accessible aux chercheurs. Cette institution archive les productions télévisuelles sur la base de la législation du dépôt légal des œuvres audiovisuelles. En plus de ce fonds, l'INA indexe et met à disposition à Paris la plupart des productions radiophoniques et télévisuelles à partir des premières diffusions françaises. Mais cette base est le reflet de l'évolution de la volonté politique de doter la télévision française d'un service patrimonial et ne peut prétendre à un traitement de données exhaustif : notre étude s'appuie sur les données relevées dans la base de données dépôt légal de l'INA et ne reflète donc que partiellement les émissions portant sur le sujet dans cette période. Cent soixante-cinq émissions ont ainsi été visionnées et partiellement retranscrites. Les plateaux télévisés, ainsi que les thématiques abordées dans les sujets traités au cours de ces diffusions, ont été systématiquement relevées et classées par catégories.

Avant 1995, les renseignements sont souvent parcellaires. Pendant la période étudiée, ils relèvent de l'arbitrage des documentalistes de l'INA. Le chercheur n'a accès, en première approche, qu'à des notices documentaires écrites par des documentalistes après visionnage des émissions. L'ensemble des données est donc totalement dépendant des compétences, jugements et habitudes de travail ainsi que de l'histoire institutionnelle extérieure au chercheur. Ces restrictions posées, on peut cependant considérer qu'il s'agit d'un ensemble de données « relativement » représentatif du flux télévisuel sur le sujet, en tous cas « utilisable » par le chercheur.

Après plusieurs tentatives sur différents mots-clés « descripteurs » (chercheur, science, politique scientifique), le choix s'est porté sur « recherche scientifique ». Ces termes avaient le mérite de ne pas passer à côté des sujets ayant réellement trait à la politique scientifique et au métier de chercheur ; ils effectuaient un tri relatif dans les émissions scientifiques écartant (avec plus ou moins de pertinence) celles qui ne faisaient pas apparaître un chercheur, mais se contentait plutôt de vulgariser des notions scientifiques.

## ***2. La place de la science dans le flux télévisuel***

On ne peut parler de représentation du chercheur à la télévision sans évoquer la place de la science dans le flux télévisuel. C'est bien plus souvent au travers des émissions dites « de vulgarisation scientifique » qu'est évoquée la figure du chercheur, bien qu'elle soit également parfois évoquée dans les journaux télévisés et plus rarement dans des téléfilms...

Selon Yves Jeanneret<sup>398</sup>, le projet vulgarisateur est porteur, quels que soient ses supports -et ce, depuis son origine- d'une utopie de la communication. « [...] *L'entreprise vulgarisatrice est potentiellement porteuse d'un mythe de la communication, mythe qui s'autorise à la fois de la clarté absolue d'un langage scientifique (parfaitement univoque) et de la diffusion universelle d'un langage démocratique (prétendument accessible à tous). D'une part, la vulgarisation montre, plus que toute autre pratique de communication, que rien ne va de soi : ni le rapport à l'expression de la réalité, ni l'inter compréhension des membres d'une société. D'autre part, elle tend vers une langue apte à franchir toutes les barrières sociales et culturelles.* »

Il s'agira, pour nous, d'un ensemble de relations que le discours télévisuel entretient d'une part avec des logiques sociales, d'autre part avec une matrice culturelle en prenant appui sur les représentations du mouvement des chercheurs de 2004.

Pour E. Véron<sup>399</sup>, le discours télévisuel sur la science « *se bat sur un front culturel, pour agir sur les systèmes de représentations populaires, et non pas sur le front cognitif pour accroître les compétences techno-scientifiques [...] Il développe et promeut une logique discursive typiquement mass médiatique, « roulant » bien davantage pour la télévision (4ème pouvoir) qu'il ne le fait pour l'académie...* » L'étude de Fouquier et Véron<sup>400</sup> évoque la modification des rapports de force entre le monde scientifique et les médias, expliquant que, jusqu'à la fin des années soixante, les scientifiques « [...] *pouvaient se permettre le luxe de prendre les journalistes de haut* ». Les rapports de force symboliques auraient évolué en faveur des journalistes, les métiers de la communication ayant été légitimés. L'élaboration de la relation semble toutefois plus complexe comme le démontre Dominique Marchetti dans son travail à propos de la médiatisation de la santé<sup>401</sup>.

---

<sup>398</sup> JEANNERET, Yves, *Ecrire la science*, PUF, Paris, 1994, p.107.

<sup>399</sup> VERON, Eliseo, « L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études des positionnements des supports de presse », dans *Les médias, expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP, 1985, p.95.

<sup>400</sup> FOUQUIER, Éric et VERON, Eliseo *Les spectacles scientifiques télévisés : figure de la production et de la réception*, Ministère de la Culture. Service des Etudes et Recherches, Paris, La Documentation française, 1985, p.93.

<sup>401</sup> MARCHETTI, Dominique, *Quand la santé devient médiatique - Les logiques de production de l'information dans la*

De nombreux entretiens réalisés pour cette recherche<sup>402</sup>, travaux ou articles publiés dans les revues sectorielles (revues des syndicats de chercheurs ou des institutions publiques de recherche) montrent que de nombreux scientifiques se plaignent fortement de la manière dont la science est médiatisée<sup>403</sup>.

Selon Patrick Champagne<sup>404</sup>, nous sommes aujourd'hui passés de la médiatisation de « La Science » à une information scientifique banale, qui obéit aux lois ordinaires de la production de l'information. Patrick Champagne revient sur l'histoire du journalisme scientifique, apparu dans les années 1950, qui voulait alors servir la science et diffuser ses valeurs. Un journalisme respectueux des autorités savantes, aujourd'hui perçu comme une pratique « à l'ancienne » par des jeunes qui ont une autre conception de leur métier. Des jeunes pour qui le passage par le scientifique est une simple étape dans leur carrière, en attendant de traiter de rubriques plus « nobles » telles que l'économie ou le politique. Leur objectif principal devient ainsi de savoir faire des articles qui seront lus. Dans une approche critique, ils portent une attention particulière à l'information qui dérange ou qui fait débat et répugnent de plus en plus à n'être que de simples « porte-micro » de la parole des scientifiques. Cette attitude, plus critique et plus valorisante pour le journaliste, peut également le conduire à construire des « faux-débats », à faire intervenir directement la vision du journaliste dans la vie même de la science. Certains d'entre eux pouvant même se percevoir comme une instance d'appel supérieure au monde savant, comme dans l'affaire dite de la « mémoire de l'eau » où l'on a vu Jacques Benveniste soutenu par la presse alors qu'il était sévèrement critiqué par ses pairs.

Cheveigné et Véron<sup>405</sup> présentent, quant à eux, les productions télévisuelles de vulgarisation comme le résultat de la « négociation » entre les emprises relatives de ces institutions sur les formes du discours. Ces emprises sont évaluées à partir de critères d'absence/présence des acteurs et des lieux concernés (journalistes, scientifiques, plateau de télévision, laboratoires scientifiques, etc.) En

---

presse, PUG, Grenoble, 2010.

<sup>402</sup> Voir en annexe la liste exhaustive des entretiens réalisés

<sup>403</sup> Voir par exemple « *La Science médiatisée. Formes et lectures de la vulgarisation scientifique à la télévision.* » Suzanne de Cheveigné, Eliséo Véron, Geneviève Jacquinet, (148 pages). Recherche financée par la Délégation à l'information scientifique et technique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par le Programme Communication du Centre national de la recherche scientifique.

<sup>404</sup> CHAMPAGNE, Patrick, « Information scientifique et médiatisation de la science », in *Les scientifiques, les médecins, les médias*, Paris, Nucléon, 2003 (p.11-19)

<sup>405</sup> CHEVEIGNÉ, Suzanne (de) et VÉRON, Eliseo, *Formes et lectures de la vulgarisation scientifique à la télévision — Rapport au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche*, Paris : CNRS, 1997, non publié, cité par Babou, Igor *Science, Télévision et Rationalité, Thèse de Doctorat, Paris, 1999.*

suivant la logique de ces auteurs, on ne devrait même plus parler de vulgarisation, mais plutôt de discours à propos de science.

Certaines évolutions des représentations télévisuelles de la science et des chercheurs résulteraient d'une confrontation de légitimités institutionnelles. Fouquier et Véron<sup>406</sup> (1985, p 94) laissent entendre, dans leur conclusion, que la spécificité du discours télévisuel à propos de science résulte d'un ensemble de logiques sociales, et en particulier d'un rapport de force entre journalistes et scientifiques. Les relations qui s'établissent entre les institutions scientifiques et télévisuelles ne peuvent se concevoir sans privilégier une analyse en terme de rapport de pouvoir ou de domination, ni même sans sacrifier une approche historique.

D'après l'étude menée par Igor Babou<sup>407</sup> au cours des années 1986 (pour le JT) et 1987 (pour les magazines et documentaires), la science en tant qu'institution semble avoir été l'objet d'une prise de distance de la part de la télévision. Le journaliste-animateur se place progressivement en position dominante dans le discours et sur les lieux de la science. La figure du profane va apparaître plus précisément et constituer la seconde rupture avec « le spectacle du contenu ».

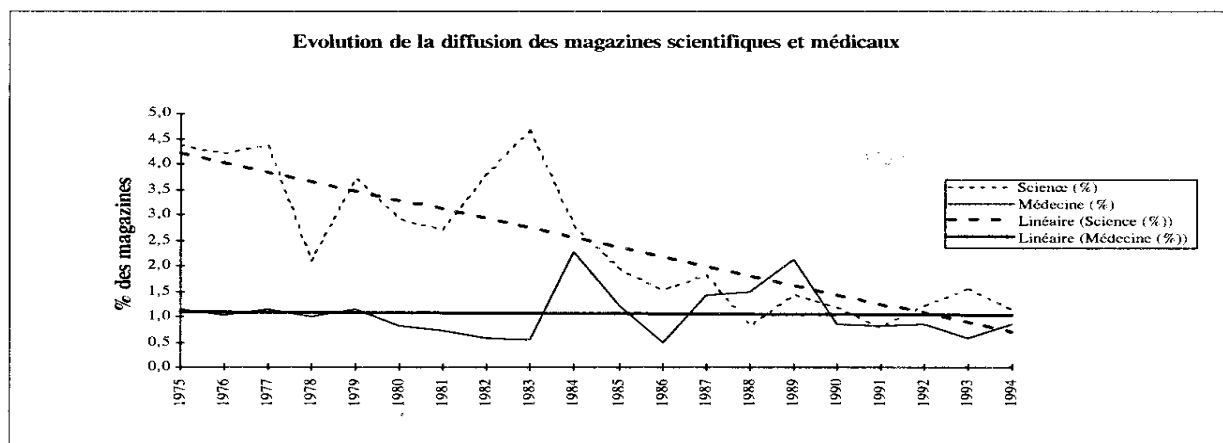
---

<sup>406</sup> FOUQUIER, Éric et VERON, Eliseo, *Les spectacles scientifiques télévisés : figure de la production et de la réception*, op. Cité, p.95.

<sup>407</sup> Thèse de Doctorat *Science, Télévision et Rationalité* , op. cité. p 243

### 1. Baisse des émissions scientifiques « classiques » :

Parallèlement et toujours selon Igor Babou, « la présence de la science à la télévision n'a cessé de diminuer depuis les vingt dernières années. Du moins la présence d'émissions explicitement définies comme scientifiques. »



D'après Igor Babou, *Science, télévision et rationalité*, Thèse de doctorat, 1999.

Ce constat n'est guère nouveau : la plupart des rapports institutionnels rédigés à partir de 1986 faisaient le même constat. Une étude de *Médiamétrie* (1996, p. 11 à 13) montre qu'en France, contrairement aux Etats-Unis où aucun a priori n'existe à l'encontre de la télévision comme outil éducatif, la science a du mal à trouver son public. *Médiamétrie* constate en revanche que les thématiques purement médicales « obtiennent une audience sensiblement supérieure à celle des émissions purement scientifiques. Il existe un public élargi ». Ce constat permet d'expliquer un relatif maintien sur vingt ans de la programmation des émissions médicales. Ces éléments de mise en contexte ne sont pas nouveaux : l'étude de Boss et Kapferer, en 1978<sup>408</sup>, montrait déjà que la médecine était numéro un au hit parade des centres d'intérêt. Cependant, la baisse du volume des émissions scientifiques ne correspond qu'aux émissions explicitement désignées comme telles. Il semble -sans que des statistiques établies permettent de prouver cette observation d'après les éléments contenus dans la base de données dépôt légal de l'INA- que la programmation scientifique passe par d'autres créneaux. L'évolution constatée correspond à un mouvement de diffusion de la science dans l'ensemble du flux, soit aussi bien dans les JT que dans les émissions de variété, débats dits « de société » et surtout « d'appel à dons ». Parallèlement, les émissions concernant la santé ne suivent pas cette courbe descendante, au contraire comme le démontre Dominique Marchetti<sup>409</sup>.

<sup>408</sup> BOSS, Jean-François et KAPEFER, Jean-Noël, *Les français, la science et les médias. Une étude de l'impact de la vulgarisation scientifique et technique*. Paris, La Documentation, Française, 1978, p. 72.

<sup>409</sup> MARCHETTI, Dominique, *Quand la santé devient médiatique - Les logiques de production de l'information dans la presse*, PUG, Grenoble, 2010.



## 2. Montée en puissance des émissions d'appel à don

Les émissions d'appel à don sont un des lieux d'apparition télévisuelle des chercheurs qui servira de vivier aux journalistes lors du mouvement des chercheurs de 2004.

Dès les années soixante, la télévision relaie déjà les initiatives d'appel à dons pour la recherche médicale, avec des émissions consacrées aux événements de « La Semaine contre le cancer ». Il s'agit alors essentiellement de situations où un présentateur s'entretient avec un chercheur invité.

Les scientifiques reconnaissent ainsi leur besoin de légitimation publique : prenant acte de l'entrée de la science contemporaine dans une ère de communication publique, ils s'expriment en dehors de leurs espaces de références professionnels. Ils peuvent alors espérer faire partie du cercle des experts distingués par les médias, et être invités à participer à d'autres débats scientifiques, ainsi qu'à des débats dits « de société », où leur notoriété et leur aisance verbale seront autant mises à contribution que leur compétence scientifique. Mais cette notoriété sur la scène publique est aussi un moyen de faire la promotion des livres de vulgarisation que ces chercheurs produisent ou de causes pour lesquelles ils recherchent des subsides (« appels à dons »), ou pour laquelle ils se mobilisent (mouvements catégoriels de chercheurs). C'est aussi peut-être un moyen pour un scientifique de se battre sur un autre terrain que celui, contradictoire et normé, de sa pratique professionnelle courante.

Initié en 1987 par l'Association française de lutte contre les myopathies (*AFM*) pour recueillir des fonds afin de soutenir la recherche scientifique et l'aide aux malades, le *Téléthon* constitue un dispositif de solidarisation exemplaire des transformations qui affectent tout à la fois l'espace public télévisuel, le monde de la solidarité associative et les politiques d'orientation et de financement de la recherche scientifique<sup>410</sup>. L'ampleur prise par le « phénomène » du *Téléthon* est visible jusque dans l'audience comparée des émissions scientifiques « classiques » : celles-ci sont décrites par l'étude *Médiamétrie* déjà citée comme « sous consommées », ne touchant que 0,5% des 4 ans et plus (260 000 personnes) et obtenant 5,7 % de part d'audience, toutes chaînes confondues (les horaires de diffusion étant variables, souvent tardifs ou nocturnes), pendant que le *Téléthon*, sur les chaînes publiques, réalise des scores majoritaires à certaines heures. Bien sûr les « plateaux » de chercheurs,

---

<sup>410</sup> CARDON, Dominique, HEURTIN, Jean-Philippe, MARTIN, Olivier, PHARABOD, Anne-Sylvie, ROZIER Sabine, in *Science, Malades et espace public*, « Les formats de la générosité : trois explorations du Téléthon », *Réseaux* 95, juillet 99.

lors des programmes *Téléthon* sont plutôt programmés tardivement, cependant les audiences qui y sont réalisées sont nettement supérieures à celles des émissions scientifiques classiques. Par ailleurs le programme s'accompagne généralement dans les JT de sujets annonçant l'opération *Téléthon* plusieurs jours durant autour de la date de lancement. Il s'agit souvent de portraits de malades ou de compte-rendu d'actions au bénéfice de l'opération. Mais l'on observe également de nombreux reportages scientifiques ou portraits de chercheurs relatifs à la recherche sur le Génome qui relève d'un genre journalistique bien différent<sup>411</sup>.

Présent depuis près de vingt ans dans le paysage télévisuel, le *Téléthon* (puis le *Sidaction* et autres opérations de ce type) a contribué à marquer profondément la représentation du métier de chercheur auprès des journalistes -si ce n'est auprès du public-, cultivant une image liée au désintéressement du chercheur œuvrant pour le bien commun, et essentiellement relatif au domaine de la recherche médicale.

Le mouvement Sauvons la Recherche bénéficie confusément de cette évolution du traitement de la recherche scientifique par des journalistes faiblement spécialisés, intéressés par des portraits ou personnalités fortes ainsi qu'à la politisation et l'intérêt politique national (« la fuite des cerveaux »).

### 3. Le présentateur : un rôle toujours central

On l'a vu le journaliste des années 1960-1970 se positionnait dans une infériorité intellectuelle vis-à-vis du chercheur, à une époque où la Science était triomphante, voire arrogante, et où l'on envoyait des hommes sur la lune grâce aux progrès scientifiques. Nous avons également décrit le tournant qui a favorisé l'émergence d'un journalisme plus critique et introduit la parole du profane dans les échanges télévisuels sur la science.

Lors des plateaux de chercheurs du *Téléthon* (comme dans d'autres émissions scientifiques), le journaliste se positionne comme un traducteur de la parole du chercheur. Sa position est souvent celle du faux naïf, déstabilisant le chercheur en le catégorisant comme un novice, voire un maladroit dans sa faculté de communication et postulant l'impossibilité, pour le téléspectateur par nature curieux, de comprendre le message envoyé par le chercheur.

---

<sup>411</sup> Voir LEGAVRE Jean-Baptiste, *Les publics des journalistes*, Paris, La Dispute, coll. « Pratiques politiques », 2008.

Lors du *Téléthon* 1998, Gérard Holtz et Claude Sérillon interrogent quelques chercheurs et parents sur les causes de la maladie, les espoirs nés de la recherche et lancent des reportages qui aident les téléspectateurs à mieux comprendre la maladie<sup>412</sup> :

Claude Sérillon : *Alors professeur, que pouvez-vous nous annoncer cette année ? Parce que je sais qu'il y a quelque chose de fondamental qui s'est passé cette année.*

Arnold Munich : *Non, je ne peux rien dire pour le moment, rien n'est encore certain, je...*

CS : *Mais les spectateurs attendent de vous des paroles claires ! Vous devez nous dire ce qu'il en est. Nous avons beaucoup d'admiration pour vous, pour votre travail... Soyez clair avec nous, s'il vous plaît. Nous savons à quel point votre travail est important.*

AM : *Je ne peux pas annoncer quelque chose qui n'est pas avéré, les résultats ne peuvent se décréter comme cela.*

CS : *Mais il faut nous donner de l'espoir. Nous savons à quel point ce que vous faites est considérable et on m'a dit que vous étiez sur le point d'annoncer d'importantes découvertes.*

AM : ...

CS : *Et si je vous demande de nous dire que vous espérez pouvoir nous révéler d'importantes découvertes dans les mois à venir... ?*

AM : *Oui, dans les mois à venir.*

La temporalité médiatique est confrontée, dans cet extrait, au temps de la Science et à la rigueur du chercheur qui ne souhaite pas anticiper sur un résultat que les protocoles de recherche n'ont pas encore entièrement validé.

Dans le cadre du mouvement des chercheurs, on observe deux temps dans les rapports entre journalistes et chercheurs. Au départ, le message véhiculé par le mouvement est retranscrit facilement par les médias, même s'il s'agit bien souvent de simplification extrême des revendications : les budgets sont en forte baisse, les chercheurs ont des conditions de travail souvent précaires dans leur laboratoire, de nombreux jeunes se tournent vers l'étranger. Il faut agir en donnant de l'argent pour la recherche et en créant des postes. Ainsi les reportages des journaux télévisés de France 2 au cours de cette période ont représentés douze fois en tout ces trois thématiques du premier trimestre 2004.

---

<sup>412</sup> Extrait visionné et relevé par l'auteur auprès du dépôt légal de l'INA.

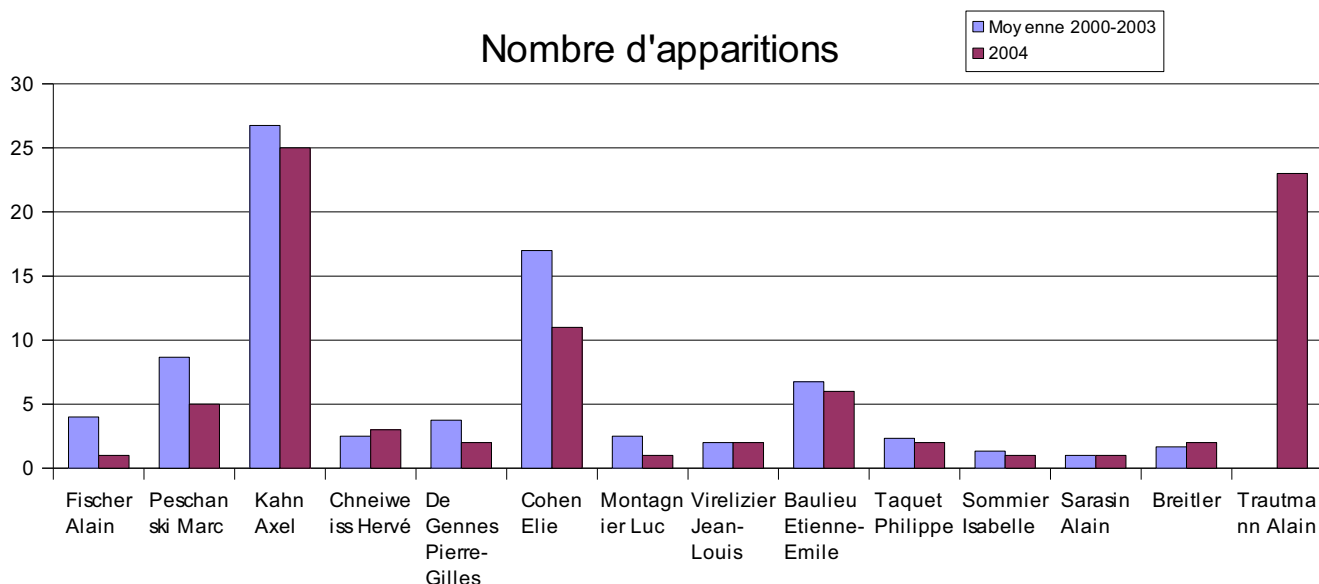
Dans un deuxième temps une partie des revendications ayant été satisfaite, le gouvernement reprend habilement la terminologie des revendications exprimées par le mouvement des chercheurs et propose des réformes qui déplaisent aux principales organisations de chercheurs et aux porte-parole du mouvement. Il ne s'agit plus seulement de recevoir de l'argent, mais de se mettre d'accord sur son utilisation. Le message est plus complexe : le courant ne passe plus de manière aussi évidente entre journalistes et animateurs du mouvement.

Lors d'un débat entre François d'Aubert et Alain Trautmann (France 3, les 12-13 mars 2005), le journaliste s'en prend au porte-parole de *Sauvons la recherche* : « *Vous êtes vraiment très intelligent et nous ne sommes pas forcément en mesure de vous comprendre* » lui dit-il. « *En gros, vous nous dites que vous avez eu l'argent que vous réclamiez, et pourtant vous n'êtes pas encore content, c'est bien compliqué...* »

On retrouve, dans les extraits visionnés portant sur la période d'avril à décembre 2004, la position du journaliste-médiateur anticipant sur la non compréhension du téléspectateur et retournant sur un mode légèrement ironique la posture admirative du profane vis à vis du savant.

#### *4. Les chercheurs invités : recyclage des « habitués » du petit écran*

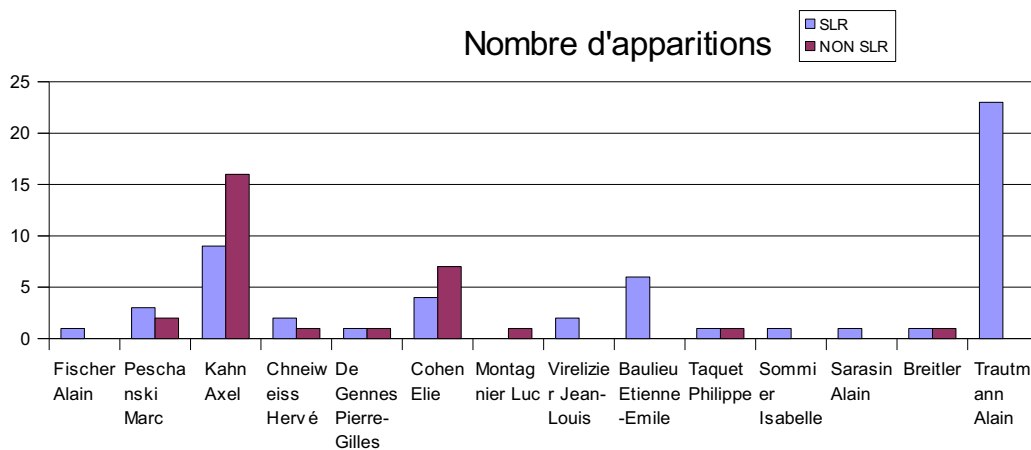
L'une des influences les plus évidentes du *Téléthon* et du *Sidaction* sur la présentation du métier de chercheur lors du mouvement des chercheurs de 2004 est le recours systématique aux invités plateaux de ces émissions pour représenter les chercheurs dans leurs revendications. L'utilisation du « carnet d'adresse Téléthon » (justifié lors des entretiens par la nécessité de trouver des chercheurs sachant s'exprimer, l'équivalent des « bons clients » du *show biz*) est, en effet, prépondérante.



Le tableau ci-dessus reprend les principaux invités scientifiques à la télévision (personnalités scientifiques dont les noms ont été cités au moins deux fois en moyenne dans les notices de la base de données *dépôt légal* de l'INA, entre 2000 et 2004).

Excepté le cas d'Alain Trautmann, porte-parole du mouvement *Sauvons la Recherche*, dont la présence est totalement liée à son rôle dans le mouvement, les autres chercheurs cités ont une existence médiatique précédant et pour la plupart suivant le mouvement de 2004, étant des chercheurs invités occasionnellement dans les « plateaux de chercheurs » du *Téléthon* ou du *Sidaction*. Ce n'est naturellement pas le cas de Pierre-Gilles de Gennes (Prix Nobel de physique très médiatique), d'Elie Cohen (Economiste habitué des plateaux télévisés du service public, mais quasiment absent sur TF1) ou d'Isabelle Sommier (politiste spécialiste des mouvements sociaux). En revanche, Marc Peschanski, Alain Fischer ou Hervé Chneiweiss ne doivent leur apparition à l'écran qu'à leurs travaux de recherche dans le domaine de la médecine et de la génétique en particulier. Quant à Axel Kahn, s'il est effectivement un habitué du *Téléthon*, est présent très fréquemment dans les médias en dehors de ce type d'émission.

La tendance à un léger recul de leur présence médiatique est sensible, surtout en ce qui concerne les chercheurs les plus présents médiatiquement (Axel Kahn, Elie Cohen, Alain Fisher, Etienne-Emile Baulieu). Mais il est surtout à noter que chacun de ces chercheurs (à l'exception de Luc Montagnier) intervient au moins une fois dans l'année 2004 dans le cadre d'émissions ou de JT consacrés au mouvement des chercheurs.



Ces chiffres ne rendent pas compte des entretiens ou interviews non définis comme liés au mouvement des chercheurs, et au cours desquels ces personnalités sont amenées à s'exprimer en tant que chercheurs sur les conditions de déclenchement du mouvement. Ils représentent donc -parfois malgré eux- la communauté des chercheurs dans son ensemble et dans son engagement présent.

Il est à noter, en effet, que seule une partie de ces chercheurs sont réellement actifs dans le mouvement : c'est le cas, relativement, d'Axel Kahn qui dirige le laboratoire de recherche où Alain Trautmann, le porte-parole du mouvement, gère une équipe). C'est surtout la traduction d'un engagement réel pour Isabelle Sommier, Hervé Chneweiss et Jean-Louis Virelizier ou encore Etienne-Emile Baulieu, qui tiendra le rôle de « médiateur » entre les chercheurs mobilisés et le gouvernement. Marc Peschanski ou Alain Fischer, s'ils connaissent certains des responsables du collectif et participent effectivement au mouvement (Marc Peschanski sera d'ailleurs suivi, en tant que directeur de laboratoire, dans toute sa journée du 9 mars 2004 où il se rend à l'Hôtel de Ville de Paris avec les autres responsables de laboratoires démissionnaires), ne font pas partie du collectif *Sauvons la Recherche* lui-même. Enfin, des personnalités telles que Philippe Taquet, Alain Sarazin, Elie Cohen ou Pierre-Gilles de Gennes n'auront à aucun moment de contact ou de rôle de près ou de loin dans le mouvement, excepté cette « représentation » télévisuelle de leur catégorie professionnelle de provenance, à l'occasion du mouvement. On observe, au cours de l'année 2004,

un déplacement momentané de la représentation du chercheur scientifique « vulgarisateur » vers la représentation du chercheur en lutte.

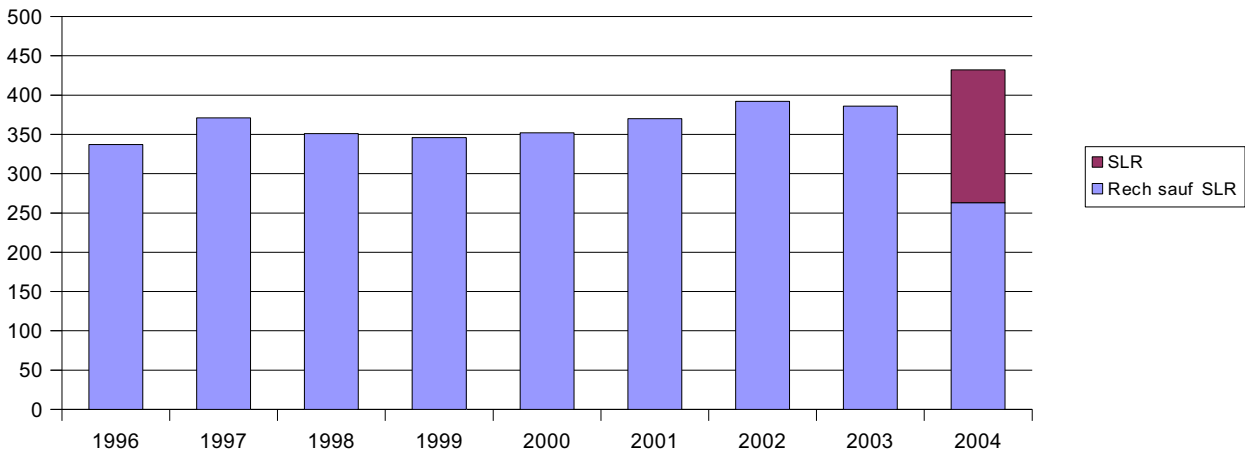
### ***3. La place de la recherche scientifique en 2004 à la télévision : un effet de substitution ?***

Le mouvement des chercheurs de 2004 a marqué les esprits des journalistes. Si l'on en croit certains observateurs de la presse, il fut l'un des éléments essentiels de la victoire massive de la gauche aux élections régionales de mars 2004<sup>413</sup>. Pourtant, si le mouvement des chercheurs a bénéficié d'une « couverture presse » extrêmement forte, a-t-on réellement parlé plus que d'habitude des chercheurs et de leur métier à la télévision en 2004 ? Si l'on se réfère à la base *dépôt légal* de l'INA (avec toutes les restrictions déjà précitées), et en faisant l'hypothèse que la marge d'erreur est sensiblement la même d'une année sur l'autre, et prenant pourtant la précaution d'observer les résultats ci-dessus dans leurs grandes tendances, on s'aperçoit que si le descripteur « recherche scientifique » est effectivement légèrement plus présent en 2004 que dans les années précédentes, on observe surtout un **effet de remplacement des sujets présentant les résultats de la science** (vulgarisation comprise) **vers les sujets abordant les questions de politique scientifique**. Les reportages JT sur la fuite des cerveaux, les conditions d'exercice de leur métier de chercheur en France et dans le Monde abondent au cours de la période février-mars 2004. Plus précisément pendant cette période, les sujets liés au mouvement des chercheurs et, par extension, des préoccupations inhérentes à la mobilisation représentent à cette période 7è/100 des thèmes traités et répertoriés avec le descripteur « recherche scientifique ».

---

<sup>413</sup> Citons par exemple l'analyse du sondeur Stéphane Rozès dans ces tribunes sur France Info en mars 2004. Une telle explication par les sondeurs notamment est à coup sûr trop simple en soi mais elle révèle surtout l'impact de la croyance dans toute la presse de l'importance du mouvement. Voir DARRAS, Eric, "Le pouvoir de la télévision ? Sornettes, vieilles lunes et nouvelles approches", dans Cohen (A.), Lacroix (B.), Riutort (P.), dirs, Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique XVIIIe-XIXe siècle, Paris, PUF, 2006.

## Nombre d'émissions avec le descripteur "Recherche scientifique"



Les entretiens réalisés avec des journalistes scientifiques audiovisuels ou presse écrite<sup>414</sup> permettent de trouver certains types d'explication à ce phénomène : lorsque le média possède un journaliste scientifique attitré, il est automatiquement désigné pour traiter du conflit des chercheurs, quand bien même il jugerait que « *cela relèverait plutôt du rôle des journalistes politiques* » (entretien avec Sophie Becherel, journaliste scientifique *Radio France*) « *mais le rédac chef s'en moque complètement, et il ne voit même pas la différence. De toute façon, on doit toujours se battre pour placer le moindre papier. Et même pour ce mouvement, au début il a fallu un peu convaincre.* »<sup>415</sup>

Pour autant, l'observation plus fine du mois de mars 2004 vient nuancer cette possibilité d'échange d'un sujet par un autre. En effet, 127 des occurrences sur l'année sont observables au moment du pic de la mobilisation (mars 2004), dont 43 relèvent de sujets n'ayant pas trait à la mobilisation. Ce qui place le mois de mars 2004 comme le meilleur de l'année pour l'exposition de résultats de la recherche. On peut ainsi faire l'hypothèse (étayée par les entretiens réalisés) que le journaliste scientifique, s'il en existe un dans la rédaction, prend -à la faveur du mouvement- une position plus favorable dans le rapport de force du comité de rédaction. Par ailleurs, les responsables de la rédaction prennent momentanément conscience que les sujets relatifs aux métiers de la science intéressent plus le public qu'ils le présument généralement. Cette « prise de conscience » est cependant extrêmement temporaire ; dès le mois de mai, on retrouve une couverture extrêmement faible des occasions de présenter les chercheurs ou leurs activités de recherche et leurs résultats (18 occurrences pour « recherche scientifique » en mai 2004).

<sup>414</sup> Voir la liste des entretiens réalisés pour cette recherche en annexe.

<sup>415</sup> Sur la place des journalistes spécialisés voir MARCHETTI, Dominique, Les sous-champs spécialisés du journalisme", Réseaux, vol. 20, n°111, 2002, p. 21-55.



### 1. Les thématiques de présentation des problèmes de politique scientifique

Le mouvement des chercheurs de 2004 a donné lieu à une couverture exceptionnelle dans les JT, comme dans des magazines de société ou des magazines et émissions politiques dont le thème traité a pu être la politique de recherche. Au-delà de la simple retranscription des étapes de la mobilisation (de la pétition aux manifestations, mobilisations diverses et délégations reçues dans les ministères), ce mouvement a été l'occasion d'aborder, dans les médias télévisuels, assez largement, les problèmes d'organisation et de financement de la recherche publique française, que ce soit dans le cadre de reportages de JT ou de plateaux de débats, ou encore par le biais de magazines dits « de société » ou d'émissions politiques qui ont abordé le problème de la politique de recherche. Le sujet est d'ailleurs devenu incontournable dans les émissions politiques qui préparaient les élections locales de mars 2004. Chaque personnalité politique invitée au cours de cette période était ainsi amenée à se prononcer sur les revendications des chercheurs.

En ce qui concerne les reportages (JT et magazines), un certain nombre de thèmes ont pu être couramment relevés à la lecture des fiches « Ina » de l'année 2004, comprenant le descripteur « recherche scientifique » :

1. la fuite des cerveaux,
2. la précarité des jeunes chercheurs,
3. le manque de moyens,
4. la rigidité des structures et les tracasseries administratives,
5. la création d'entreprise et l'innovation liée aux découvertes scientifiques,
6. l'impossible compétitivité française : comparaison avec la recherche ailleurs dans le monde.

Si l'intensité de la couverture et la récurrence de ce type de sujet s'avèrent tout à fait exceptionnelles dans les médias télévisés qui parlent très peu de ce type de sujet en période classique, elles ne sont pas non plus tout à fait nouvelles. En effet, les événements liés aux opérations d'appel à dons depuis les années 1960- ont été l'occasion pour la télévision de visiter des laboratoires et de présenter « les problèmes de la recherche en France ».

Ainsi, le 9 mars 1968, le professeur Marcel Dargent déclarait-il aux actualités, à l'occasion de La Semaine contre le cancer : « *Je dis que le sens de cette semaine est de plus en plus précis, de plus en plus urgent aussi. Nous avons bien besoin d'argent pour la recherche. Pour les investigations*

*sur le cancer en particulier, les laboratoires de province ne sont pas particulièrement aidés. Il est difficile actuellement de pouvoir engager un volume de recherche important, et permettre de subsister à un certain nombre de chercheurs avec les moyens dont nous disposons. [...] Pour être en capacité d'aider nos chercheurs, leur acheter du matériel, leur permettre éventuellement d'aller en mission pour se perfectionner, nous aurons -on le juge comme on veut- bien besoin de faire encore appel à la solidarité de tous nos concitoyens. <sup>416</sup>»*

La semaine contre le cancer est l'occasion, pour Roger Gicquel, d'interviewer le professeur *Prof Mathé* lors du journal télévisé du 14 octobre 1977 :

Roger Gicquel : « *Aidez-nous à vaincre le cancer : une des grandes causes nationales de 77 Monsieur le Prof. Mathé ?* »

P.M. : « *Oui, c'est la grande cause. Chaque 3 ans nous organisons une campagne d'une part d'information et d'autre part pour de collecte de fonds pour aider nos chercheurs [...] Il faut que la France puisse garder ses chercheurs, qu'ils ne partent pas en Amérique. Il faut également qu'au moins dans chacune des sommets atteints par la médecine dans son avancée contre le cancer, il y ait un chercheur français. Pour cela, en plus du budget public qui nous permet d'avoir seulement un minimum de fonctionnement et d'études dans nos laboratoires, nous avons besoin d'un budget beaucoup plus souple, beaucoup plus rapide d'action.* »

L'émission se poursuit par la rediffusion d'un reportage daté de 1970 sur le traitement thérapeutique du cerveau. Ce reportage comprend des explications scientifiques et se déroule dans un laboratoire de Houston aux Etats-Unis.

Roger Gicquel : « *C'était à Houston en 1970 ; cela aurait pu se produire en France, si en 1949, Roger Guillemin ne s'était pas vu répondre par le doyen de son université : « Mon jeune ami, vous n'avez pas assez de titres pour cette thèse... ».* Ce n'est pas la première fois, Professeur, que l'on assiste à une telle actualité d'un français couronné alors qu'il est déjà devenu citoyen étranger ? »

Le Professeur Mathé en cite alors plusieurs autres.

Le *Téléthon* et le *Sidaction* sont l'occasion de traiter de ces mêmes questions, lors des JT précédant de peu la date du lancement. Ainsi, chaque année, des portraits de chercheurs au travail sont-ils présentés. Le sujet du financement public des laboratoires de recherche est également abordé dans

---

<sup>416</sup> Extrait visionné par l'auteur au sein du dépôt légal de l'INA.

ces périodes pré « appel à dons » participant à la préparation du téléspectateur : puisque l'Etat n'est pas à la hauteur des grands enjeux de la recherche, il est de notre devoir de participer.

A titre d'exemple, l'inauguration du génopôle, en octobre 1998, donne également lieu à de nombreux reportages traitant d'organisation et de politique de recherche (médicale). Le sujet du reportage du JT du 10 octobre 1998 sur France 2 parlait ainsi de l'alliance privé-public et prit l'exemple d'une petite entreprise de pipettes-microscopes *Pierre-Olivier Coraud*.

Voix off : « *Ces chercheurs, tous issus des laboratoires publics, travaillent sur le cancer du cerveau et les maladies de la rétine. Faute de moyens dans leur laboratoire, ils ont décidé de créer une société privée afin de développer leurs projets.* »

Interview d'un des chercheurs fondateur de l'entreprise : « *Pour faire avancer la recherche sur ces maladies pour lesquelles il n'existe pas de traitement, on est obligé d'aller vite et en particulier de recruter un certain nombre de personnes ; ce qui s'avère très difficile à envisager dans la recherche publique. Je crois donc que cette complémentarité recherche publique/recherche privée est essentielle à développer.* »

Voix off : « *Hébergée par le CNRS cette société est passée en quelque mois de 4 à 90 personnes. Le génopôle est aussi une formidable opportunité pour des milliers de jeunes scientifiques en quête d'emploi* »

Ces exemple, pris parmi de nombreux autres, montrent que si les émissions d'appel à dons « enferment » les journalistes dans un certain nombre de représentations immédiates du métier de chercheur (les « blouses blanches », la recherche avant tout représentée par la recherche médicale, les invités plateau chercheurs du *Téléthon*...), elles permettent également paradoxalement aux chercheurs de faire connaître un certain nombre de difficultés récurrentes de l'organisation de la recherche française, dépassant le seul cadre de la recherche médicale. Dans ce sens, elle prépare journalistes et public à recevoir le message porté par les chercheurs au cours de leur mouvement de 2004. D'après les mesures de l'opinion et les observateurs, ce mouvement sera d'ailleurs très fortement soutenu par la population.

Le public, même s'il est traversé par les controverses vis-à-vis de la science et de l'exercice du savoir par les chercheurs, revendiquant de plus en plus une possibilité d'élaboration commune des orientations scientifiques développées par la communauté, reste majoritairement fidèle à la vision

idéalisée du chercheur désintéressé, image largement véhiculée par les représentations télévisuelles du métier de chercheur pendant et en dehors du mouvement de 2004.

## *2. Téléthon versus mouvement des chercheurs 2004*

Les représentations télévisuelles du métier de chercheur pendant le mouvement des chercheurs de 2004, comparées avec les séquences présentant la recherche génétique et médicale lors des opérations d'appel aux dons du *Téléthon* et de *Sidaction* montrent comment le traitement de l'activité de recherche par les médias télévisés est influencé par les représentations classiques de la Science à la télévision et résulte de la place quasi monopolistique des émissions de soutien à la recherche médicale. S'il « conditionne » la représentation des chercheurs (omniprésence des métiers liés à la recherche médicale, recours au « carnet d'adresse *Téléthon* », etc.), il « prépare » également les journalistes à recevoir les types d'informations développées par le mouvement des chercheurs, à savoir que la recherche est en grande difficulté : contraintes bureaucratiques, précarité, manque de moyens, fuite des cerveaux. Chaque année, le *Téléthon* et les autres émissions de ce type sont le moment de faire le point sur un certain nombre de ces sujets, notamment dans les JT, autour de la date de l'évènement.

Le mouvement des chercheurs de 2004 s'est inscrit dans les représentations classiques de la science, notamment lorsqu'elle est portée au sein d'une émission d'appel au don, ainsi que dans le contexte des « carnets d'adresse » des journalistes. En ce sens il n'échappe pas aux caractéristiques classiques mais, au contraire, vient surtout les renforcer.

## **Chapitre 4 - L'expression et la résolution du (des) conflits(s) : Analyse des interactions dans les forums et listes de discussion de Sauvons la Recherche**

Comme nous avons pu l'observer dans la première partie de ce travail de recherche, le mouvement des chercheurs a constitué un « monde » très différencié d'un point de vue professionnel, englobant des « foyers de mobilisation » très hétérogènes (Dobry<sup>417</sup>) avec des acteurs, des motivations et des pratiques distincts et renvoyant parfois à des organisations différentes au niveau local. Ces différents « foyers » interagissent entre eux selon des logiques internes au mouvement qui complexifient la compréhension des dynamiques de l'action collective. Cette perspective nous invite à entrer dans les coulisses de la mobilisation et à observer de façon fine la nature des échanges entre les acteurs de façon à mieux appréhender l'ordinaire des tensions exprimé de façon spontanée lors de la mobilisation.

Depuis longtemps déjà les analystes ont attiré l'attention sur l'hétérogénéité des mouvements sociaux. Mais ils se sont principalement intéressés aux soutiens et alliances externes (Jenkins, Eckert<sup>418</sup>) L'intérieur des luttes collectives sont souvent comparées à des boîtes noires. L'étude des situations concrètes d'échanges électroniques doit permettre d'éclairer ce qui se trame en deçà des agencements collectifs et des prises de position « officielles » en prêtant une attention aux récurrences des expressions individuelles. Les oppositions et le soutien entre catégories d'acteurs qui mettent en prise les différentes catégories de personnels du champ de l'enseignement supérieur et de la recherche sont généralement décisifs pour les acteurs qui font l'expérience de leurs différences et sont sommés de les surmonter pour réussir collectivement la mobilisation<sup>419</sup>. Ils sont également décisifs dans la mesure où ils alimentent bien souvent leurs convictions et leurs ressentiments.

---

<sup>417</sup> DOBRY, Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

<sup>418</sup> JENKINS C. J., ECKERT C. M., « Channeling Black Insurgency: Elite Patronage and Professional Social Movement Organizations in the Development of the Black Movement », *American Sociological Review*, vol. 51, 1986.

<sup>419</sup> MATHIEU, Lilian, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, XL (3), 1999.

Ces mécanismes sont visibles dans l'échange de messages électroniques et la publication d'écrits électroniques<sup>420</sup> tout au long du mouvement des chercheurs entre février 2004 et novembre 2005. Des effets de tension s'expriment et se donnent à voir au travers des contributions des internautes sur le site recherche-en-danger.apinc.org, ainsi que sur le site du CIP (Comité d'initiative et de proposition des Etats généraux de la Recherche et de l'Enseignement supérieur).

La prolifération des échanges électroniques lors des mouvements sociaux sont nombreux et la littérature sur le sujet est maintenant fournie<sup>421</sup>. Leur analyse s'avère d'autant plus une nécessité que, contrairement aux recherches précédentes, une étude récente conclut que la hausse de l'utilisation d'Internet s'est accompagnée d'une baisse de l'utilisation des autres moyens de communication<sup>422</sup>

C'est au travers de ces nombreux échanges que les différents positionnements des acteurs peuvent désormais plus facilement se tracer par l'écrit même si la spécificité de la nature des ces échanges, médiés par la technique n'est plus à démontrer<sup>423</sup>.

---

<sup>420</sup> Termes du courrier électronique, sur le site du ministère de la Culture, 20 juin 2003 <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/coeter/20-06-03-courriel.htm>

<sup>421</sup> Les usages militants de l'Internet seraient en quelque sorte la traduction technologique des principes d'action caractéristiques d'une certaine critique sociale, selon GRANJON, Fabien, *L'internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Apogée, Rennes, 2001. Voir aussi CARDON, Dominique, GRANJON, Fabien, *Mediactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

<sup>422</sup> (en) Michael J. Stern, *Information, Communication & Society*; August 2008, Vol. 11 Issue 5, p591-616, 26p. [archive], CLB Oklahoma State University, Stillwater, OK, USA

<sup>423</sup> Pour approcher convenablement la spécificité de l'écriture électronique il faut avant tout rappeler que la messagerie électronique est un hybride entre la communication téléphonique et la communication épistolaire. Cependant elle n'est tout à fait ni l'un ni l'autre. Les interlocuteurs composent un mélange conceptuel selon l'état de leur connaissance dans ces deux domaines quasi instinctivement. De la lettre, elle a l'apparence, la structuration générique et le média "corporel" ; de la conversation, elle a le style, la rapidité et les codes.

## **I. Le mouvement des chercheurs en 2004 : une expérience éclairante sur le champ de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publique**

A partir de prises de positions et de messages adressés au collectif, nous allons présenter quelques unes des principales tensions entre acteurs et positionnements dans le champ, au moment où se noue la crise.

Suite à cette contextualisation des clivages, nous observerons la dynamique du mouvement au travers de laquelle les interactions des différents acteurs permettent une évolution des différents positionnements.

Enfin, nous essayerons de présenter les effets de la crise en termes de « résultats », tels qu'ils peuvent apparaître au moment des Etats Généraux de Grenoble.

Ce travail va s'effectuer en prenant appui sur les écrits électroniques produits par les acteurs des deux sites du mouvement :

- Tout d'abord le site [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org), en prélevant la totalité de la production écrite entre février 2004 et novembre 2004 (date des Etats Généraux de la recherche et de l'enseignement supérieur à Grenoble) qui marque un changement dans le mode de mobilisation, le collectif lui-même devenant alors une association avec une volonté de se structurer dans la durée.
- Les nombreux messages électroniques reçus par le webmaster du site [Recherche-en-danger.apinc.org](http://Recherche-en-danger.apinc.org) sont également étudiés car ils sont une expression des acteurs récurrente et complémentaire des productions publiées sur le site.
- Enfin les contributions écrites du site du Comité d'Initiative et de Proposition des Etats généraux de la Recherche et de l'Enseignement supérieur sont une occasion complémentaire pour les acteurs de produire des contenus écrits sur leur vision de leur propre champ : la recherche et l'enseignement supérieur.

### *Le corpus*

1234 articles et contributions publiées par le collectif Sauvons la Recherche ou des internautes (site recherche-en-danger.apinc.org)

3751 messages de forum (site recherche-en-danger.apinc.org)

5075 e-mails reçus par le webmaster du site recherche-en-danger.apinc.org

680 articles publiés (site cip.apinc.org)

1056 messages de forum sur le site du CIP (site cip.apinc.org)

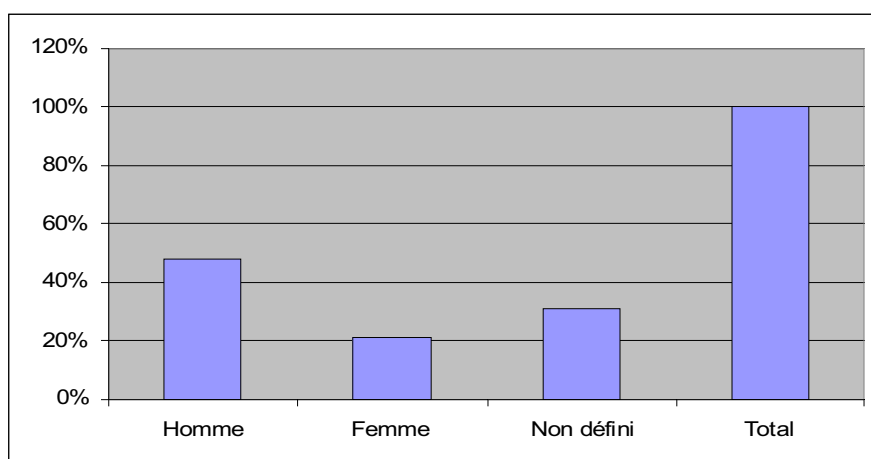
Pour chaque item des qualifications sous forme de mots clés ont été apposées. Chaque message a ainsi fait l'objet d'une lecture attentive, d'une enquête sur sa provenance (le locuteur est-il un homme, une femme, quel est son statut, sa ville d'origine, sa discipline, appartient-il à un syndicat?). Pour cela une recherche systématique sur Internet pour retrouver des indications biographiques a été effectuée ainsi que des recoupements entre différents messages venus du même internaute. Enfin 212 messages emails sollicitant des informations biographiques ont été envoyés aux producteurs des contenus pour approfondir la connaissance de ces éléments, avec un taux de réponse de 23%.



## 1. Analyse du corpus

Quelles sont alors les lignes de tension explicites ou en germe rendues « évidentes » lors du processus de mobilisation ? L'observation des interactions électroniques et des différents messages publiés sur le site [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org) et [cip.apinc.org](http://cip.apinc.org) a permis de recenser les principaux clivages et oppositions entre situations et positions dans le champ : opposition et concurrence entre universités (universitaires) et organismes (chercheurs), confrontation entre différents statuts (précaires/statutaires, chercheurs/autres personnels) recouvrant largement un clivage jeunes/vieux, mais aussi opposition disciplinaire.

Ces contributions sont parfois anonymes mais nous avons cherché tous les indices nous permettant de classer ces écrits selon un certain nombre de variables sociales.



*Distribution selon le genre dans le corpus*

Par exemple la classification homme / femme a été analysée en observant la présence :

- d'une signature (*Louise X- maître de conférence à Bordeaux III* ou au contraire *Hervé S.*),
- d'une auto-description (« *je suis une chercheure* » ou au contraire « *en tant qu'enseignant-chercheur* »)
- de marqueurs indiquant le genre (« *Ca m'a soufflée* », « *je serais ainsi prise en considération* »).

Ces éléments ont permis d'identifier près de 70% des contributions et messages du corpus. Une première constatation fait donc apparaître une très forte majorité d'hommes dans ceux qui

s'expriment au travers de ces sites liés à la mobilisation, retrouvant la distribution normale des effectifs du champ.

En France, le nombre de femmes dans la Recherche a presque doublé depuis 1992. En 2003, on compte plus de 66.000 chercheuses ou ingénieures. Dans la recherche publique, les femmes représentent 33% des effectifs de chercheurs, soit une progression de 2 points par rapport à 2000. Elles représentent aussi plus de la moitié des effectifs des personnels de soutien. Le taux de féminisation est plus important dans le secteur public que dans la recherche privée. L'augmentation des effectifs de chercheurs, dans le secteur public comme dans le secteur privé, bénéficie plus aux hommes qu'aux femmes.<sup>424</sup>

En seconde lecture, s'il l'on rapporte les 20% de participation constatée au forum de discussion de Sauvons la Recherche aux 33% d'effectif féminin dans la population « mère », la sous-représentation des femmes est plus forte que ne le laisse entendre les seuls chiffres bruts. Il se confirme ici la permanence d'un effet lié au genre dans l'engagement, visible dans d'autres formes d'engagement politique<sup>425</sup>.

L'ensemble des éléments du corpus a été traité par la qualification de critères complémentaires permettant de discriminer entre les discours selon différentes catégories :

Poste et grade (ITA/IATOS, doctorants/post-docs, maître de conf/Chargé de Recherche, Professeur/Directeur de Recherche ou citoyens)

Statuts (ITA/chercheurs/Enseignants-chercheur)

discipline (sciences dites « exactes »/lettres et shs)

lieux (Paris/Régions)

Ces classifications ont permis de regrouper des discours d'opposition entre statuts, disciplines, lieux d'exercice et seront analysés lors de ce chapitre. Nous serons également attentifs aux modes de présentation de soi, ainsi que l'expression spécifique des discours « collectifs » (au nom d'une organisation, d'un groupe, d'une association).

Un premier élément de construction du discours est, en effet, visible dans l'expression des messages collectifs, porteurs de revendications et posés comme une expression catégorielle. L'observation des

---

<sup>424</sup> Source MENESR - DEP B2, novembre 2005.

<sup>425</sup> Sur cette question voir ACHIN, Catherine et alii, *Sexes, genre et politique, Economica, Paris, 2007*.

outils d'écriture collaborative des tracts publiés sur le site recherche-en-danger.apinc.org est, en ce sens, révélatrice et constitue en soi un enjeu.

Il s'agit, dans les messages échangés, de savoir comment afficher telle ou telle association, révélant finalement une lutte d'interprétation sur le moteur du mouvement. A un premier jet où est écrit « *manifestation... avec le soutien de SLR* », une demande de modification intervient sur une « *manifestation à l'appel de l'intersyndicale et de SLR* ». La place sur le tract est vécue comme l'indice de l'influence des uns et des autres quant à sa capacité d'entraînement et les échanges à propos de l'écriture des tracts communs reproduisent ces luttes de pouvoir.

Présents en nombre dans le corpus, les messages collectifs publiés sur le site recherche-en-danger.apinc.org s'apparentent le plus souvent dans l'expression aux discours syndicaux classiques.<sup>426</sup>

Mais la très forte majorité des messages sont des contributions individuelles et revendiquées comme telles. De nombreux messages utilisent fortement l'expression de soi (« *Je tenais à dire que* », « *c'est mon témoignage* », « *voici ma vie pour l'exemple* »). Enfin on observe une anticipation forte des conflits dans l'expression. Plus qu'abordé directement par des détracteurs, les messages des chercheurs et enseignants-chercheurs comprennent souvent des attitudes de défense et une intériorisation des clivages : « *puisque vous ne nous prenez pas en compte, je vous dirai quand même que...* », ou : « *Même si je suis un « vieux syndicaliste aigri », ou « on va encore accuser les SHS de paranoïa mais ...* » ou bien encore : « *Vous allez encore croire qu'il s'agit d'un provincial frustré...* » .

Nous avons relevé ainsi un certain nombre de clivages et opposition fortement prégnants dans les discours, le clivage générationnel, les oppositions entre statuts, la concurrence entre discipline, la problématique du syndicalisme et les revendications de la province vis à vis de Paris.

---

<sup>426</sup> Sur cette question voir la revue Mots. Les langages du politique. Un demi-siècle de vocabulaire syndical, n°36 de septembre 1993.

## 2 . Expressions de conflits : catégories en quête de légitimité

Anticipant souvent sur les clivages sous-jacents (« *je suis sûre que les post-docs nous prennent pour des esclavagistes* », « *les provinciaux vont encore dire que nous sommes mieux nantis* »), les internautes sont avant tout dans une quête de légitimité qui apparaît fortement dans les discours produits : (« *Si seulement nous pouvions être considéré à l'aune de ce que nous apportons véritablement à la recherche* » (ITA, septembre 2004); « *Il est ainsi clair que certaines disciplines sont considérées comme plus légitimes que d'autres, et que c'est un frein important à la progression des connaissances, en particulier à la progression des connaissances concernant les rapports entre science et société.* » (chercheur en SHS, avril 2004).

« *Que veut dire légitime ? Ce mot est un mot technique du vocabulaire sociologique que j'emploie sciemment, car seuls des mots techniques permettent de dire, donc de penser, et de manière rigoureuse, les choses difficiles.*

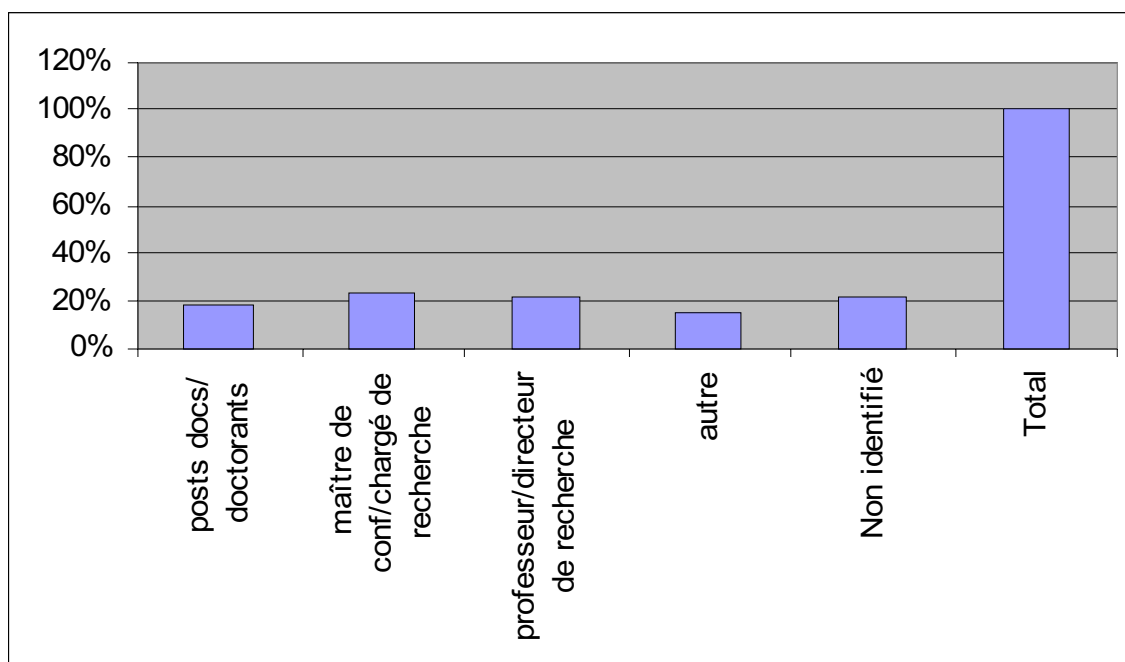
*Est légitime une institution, ou une action, ou un usage qui est dominant et méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu. Le langage que les professeurs emploient, celui que vous employez pour me parler (une voix : « Vous aussi vous l'employez ! ». Bien sûr. Je l'emploie, mais je passe mon temps à dire que je le fais !), le langage que nous employons dans cet espace est un langage dominant méconnu comme tel, c'est-à-dire tacitement reconnu comme légitime. C'est un langage qui produit l'essentiel de ses effets en ayant l'air de ne pas être ce qu'il est [...] » Pierre Bourdieu<sup>427</sup>*

Cette question de la reconnaissance est centrale dans la grande majorité des discours et des confrontations produits par la publication de ces énoncés : reconnaissance par le gouvernement, par les citoyens, par les autres acteurs du champ, par ses pairs « *Quand donc ce gouvernement cessera-t-il de nous mépriser ?* », « *pourquoi ne voulez-vous pas comprendre que sans nous, vous autres les chercheurs, vous ne pourriez faire vos précieuses recherches ?* »). Cette reconnaissance est toujours posée au nom d'une catégorie ou d'un fait relevant d'une exemplarité dans le contexte « *Je vous raconte mon histoire car elle est révélatrice de la façon dont les mandarins nous utilisent* ». C'est donc autour de la légitimité et de la reconnaissance que se bâtissent la plupart des discours, révélateurs des conflits latents et des frustrations existantes dans le champ.

---

<sup>427</sup>Intervention au Congrès de l'AFEF, Limoges, 30 octobre 1977, parue dans *Le français aujourd'hui*, 41, mars 1978, pp.4-20 et Supplément au n° 41, pp.51-57. Repris dans *Questions de sociologie*, Minit, 1984, pp.95-112.

**1. Conflits « statutaires » : jeunes chercheurs/« patrons », précaires/statutaires, « mandarins »/« main d'œuvre exploitée »**



*Distribution selon le statut dans le corpus*

Le corpus indique une surreprésentation des directeurs de recherche et professeurs dans l'utilisation du site mouvement, rejoignant la configuration du collectif « Sauvons la Recherche » et de l'ensemble de la mobilisation.

Le mouvement démarre dans une période où de nombreux jeunes chercheurs ont été formés (augmentation du nombre de thèses soutenues chaque année dans les années 1990) alors que le marché de l'emploi s'est rétréci (arrêt du plan pluriannuel de l'emploi scientifique, chômage croissant dans le secteur privé). Bon nombre de docteurs sont partis à l'étranger espérant améliorer leurs chances d'être recrutés sur un poste académique ; mais ces opportunités s'évanouissent : un fort sentiment d'abandon se fait sentir, dirigé pour partie envers ceux qu'ils estiment être les organisateurs de ce système : les directeurs de labos. L'expression « chair à paillasse » est souvent évoquée, tout particulièrement dans les sciences expérimentales -notamment la biologie- symbolisant l'idée que les doctorants sont recrutés pour faire tourner les « manips » des « patrons » de labos, plus que pour former de futurs chercheurs.

*Le rôle du stagiaire de DEA de biologie est simple : c'est de la main d'œuvre gratuite pour le laboratoire. On parle parfois de chair à paillasse. En clair, si vous faites un DEA de biologie, vous serez pendant votre stage une des multiples petites mains du laboratoire. Même si tout le monde est gentil avec vous et vous traite avec respect, n'attendez pas de miracle. Un stagiaire de DEA n'est pas indispensable, seul le nombre l'est. (message de forum janvier 2004, citation du site de la Guilde des doctorants)*

Le texte de la pétition SLR évoque les insuffisances de recrutements de jeunes chercheurs et « la désespérance des plus jeunes qui devient le problème central de nos laboratoires » ; une de leurs trois demandes inscrites dans la pétition concerne l'augmentation significative du « nombre de possibilités d'embauches ».

Ce texte appelle les collectifs de jeunes chercheurs à se joindre à la « révolte ». Nombre d'entre eux y répondent, telle la Confédération des Jeunes Chercheurs qui fédère de nombreuses associations de doctorants. Pourtant, le clivage entre « jeunes » et « vieux », entre statutaires et précaires, transparaît dans de nombreux messages de forums, notamment au début du mouvement. Le manque de confiance à l'égard de ceux perçus comme des mandarins exploitant une main d'œuvre précaire s'exprime dans des avis mettant en doute la sincérité de la menace de démission des directeurs.

*Alain, Il faut bien constater que les termes "emploi statutaire" et "fonctionnaire" ne sont cités ni dans la pétition, ni dans ton interview d'hier à libé, ni dans la réponse que tu m'adresses. Or des carrières attractives, ce sont des carrières sous statut de la fonction publique, c'est d'ailleurs pour cela qu'il y a la queue aux concours. Si on est d'accord là-dessus, il faut l'écrire en toute lettre, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté.*

*Mais comme tu me l'as expliqué, les négociations menées préalablement à la diffusion de cette pétition n'ont pas permis d'aboutir à un consensus quant à la qualité de l'emploi scientifique. Je ne conteste pas le droit à chacun d'être ou non en faveur de l'emploi statutaire des jeunes chercheurs, mais je pense qu'il est important que les positions soient claires et sans ambiguïté là-dessus. De ce fait, je ne vois pas comment un collectif qui n'est pas d'accord sur la priorité de l'emploi statutaire dans un débat en son sein pourrait l'exiger au cours de négociations avec le ministère, sauf à aller contre l'avis de plusieurs rédacteurs signataires de la pétition eux-mêmes. (message de forum janvier 2004)*

MAIS AVOUEZ QUE CERTAINS DIRECTEURS DE LABOS ATTIRENT DES ETUDIANTS EN SACHANT QUE C'était comme ça avant et que ça continue et continuera ET QUE SEUL LE JEUNE QUI EST RECRUTE PAR DES DIRECTEURS HONNETE S'en sortira peut être mais que les autres abandonneront même après avoir "trimé" à s'en rendre MALADE (DEPRESSION ETC.....) (forum, mars 2004)

Selon Leridon en 2004<sup>428</sup>, la catégorie des jeunes chercheurs représenterait 45% des effectifs et recouvrerait elle-même de situations très hétérogènes : ATER, moniteurs, post-doctorants, doctorants boursiers ou non.

Stéphane Cadiou et Gaël Franquemagne décrivent les « luttes dans la lutte », dans leur article sur « la place des jeunes chercheurs précaires dans le mouvement « Sauvons la recherche » (2006)<sup>429</sup>. L'engagement des chercheurs précaires dans le mouvement SLR serait confronté à la tension entre une coopération obligée avec des chercheurs établis apportant leur autorité scientifique à l'action collective et une volonté de faire valoir la spécificité de leur condition de marginaux (reprenant la distinction avancée par Norbert Elias dans son étude des relations internes aux communautés de quartier).

Pour les auteurs, ce qui se jouerait pour les jeunes chercheurs à l'intérieur du mouvement serait de porter une voix aux côtés de chercheurs confirmés qui auraient pour eux la force de leur statut professionnel pour parler « au nom de la communauté scientifique », et d'y négocier une bonne place.

Le défi de la mobilisation des jeunes chercheurs aurait donc résidé dans une oscillation entre les tentations opposées de la scission et de l'intégration à un mouvement initié et dirigé par des chercheurs aux statuts stabilisés. Afin de trouver leur place dans la mobilisation et pour répondre à leur situation d'exclus ou de marginaux, les jeunes chercheurs ont simultanément adopté deux types de postures. Une première que l'on peut qualifier de protestataire qui met en mots la méfiance que leur inspirent les cadres du mouvement, et une posture pragmatique basée sur le compromis et l'apprentissage.

<sup>428</sup> LERIDON Henri, « L'avenir de la recherche en France », *Population et sociétés*, 403, 2004.

<sup>429</sup> <http://droit.dentree.free.fr/hopfichiers/CadiouFranquemagne.pdf>

Les messages électroniques identifiés comme en provenance de « Jeunes chercheurs » se répartissent à part presque égales entre ces deux positionnements sont parfois mêlés et simultanés, même en provenance du même pseudo ou du même intervenant non anonyme.

Si tu considères qu'après avoir réclamé cela, les signataires se satisferaient d'emplois précaires pour le personnel de leur labo, alors que c'est que tu n'as pas lu correctement le texte que tu critiques. (message de forum janvier 2004)

Ce texte, fruit d'une rédaction collective et de négociations difficiles mérite mieux qu'une lecture superficielle suivie de commentaires peu réfléchis. Pour aller de l'avant, nous aurons besoin de la réflexion et de la bonne volonté de tous, personnels statutaires comme hors-statuts. (message de forum mars 2004)

L'un des griefs formulé clairement dans les messages électronique par de jeunes chercheurs à l'adresse des animateurs du mouvement est d'y être marginalisés, de s'être vu « déniés le statut de partenaires à part entière dans l'interaction sociale (Fraser, 2004, P.157).

On voit aujourd'hui l'ensemble du collectif se féliciter fièrement, mais qu'en est-il des doctorants ? Il me semble qu'ils ont activement participé à la réussite du mouvement mais beaucoup d'entre nous restons avec des statuts plus que précaire (chômage, retraite, salaire et je passe les multicritères de non-reconnaissance)... Que va t i l se passer concrètement ? Les directeurs de laboratoire vont embaucher leur quelques employés et oublier les raisons du combat...j'espère que non. Pouvez vous nous rassurer ou devons nous dès à présent regretter notre participation ? (avril 2004)

Cette question de la reconnaissance est centrale. Elle est ici envisagée comme une attente normative adressée par les jeunes chercheurs à la communauté scientifique de se voir reconnaître leurs capacités, eu égard à leur travail ou à leur « mérite » (Honneth, 1999) et, en conséquence, une place dans le mouvement.



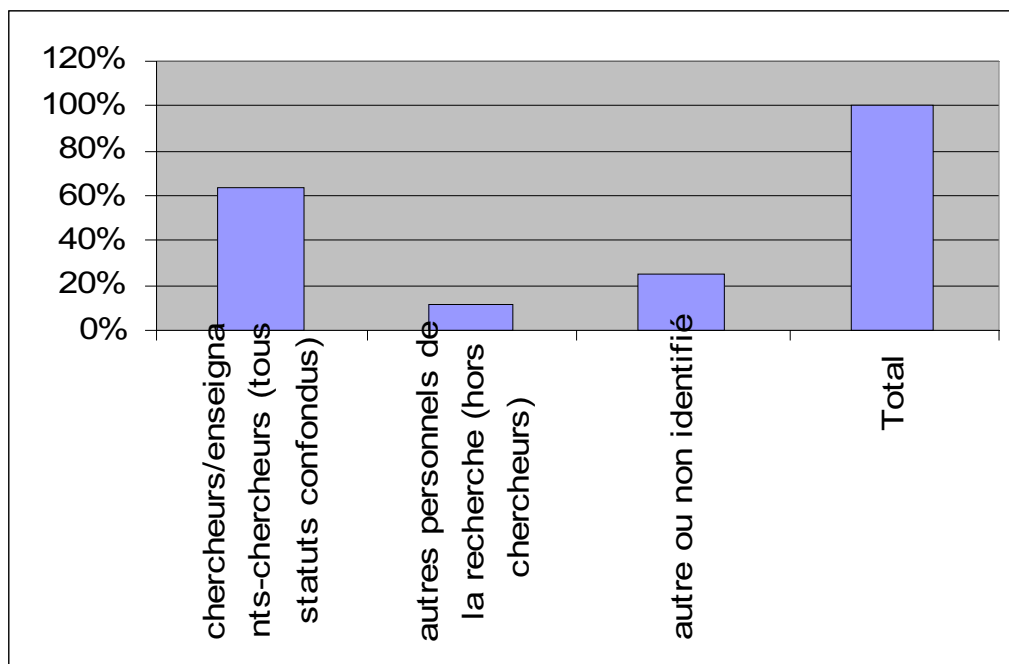
## Extraits du corpus

*C'est assez impressionnant de pouvoir lire l'aveuglement volontaire auquel se livrent certains titulaires !* (max, message de forum oct. 05)

La pratique des post-docs est pour le moins au moins discutable, à la fois parce qu'elle n'existe que dans certaines disciplines (pas ou très peu de financement en LSHS) et parce que son intérêt majeur reste quand même de fournir une main d'œuvre très qualifiée à des prix défiant toute concurrence, une main d'œuvre corvéable parce que précaire, une main d'œuvre qui, au demeurant, ne peut même pas se considérer comme chercheur à part entière, puisqu'elle n'est le plus souvent pas en état de définir ses propres projets de recherche. N'est-ce pas en fait l'une des versions modernes du mandarinate ? (message de forum janvier 2004)

Allez, youpi c'est la fête que diable, je m'en voudrais de gâcher un tel moment, les directeurs vont pouvoir commencer à téléphoner à leurs amis dans telle ou telle commission pour faire passer leurs poulains... Ces heureux poulains à qui je souhaite de ne surtout pas lire "le désert des tartares" ou "En attendant Godot" ils risqueraient de bien vite se rendre compte que cela va être TRES TRES TRES LONG quarante ans à attendre, attendre, attendre... (avril 2004)

## 2. Statutaires : iatoss/autres, universitaires /chercheurs



*Distribution selon le métier dans le corpus*

Le texte Sauvons la Recherche est immédiatement qualifié de « pétition des directeurs de labo ». Il n'évoque pas les ITA-IATOSS (par exemple, lorsqu'il traite du nombre de postes, seuls les postes de CR sont évoqués). Même s'il appelle explicitement « tous les personnels de la Recherche, y compris les personnels hors-statut quel que soit l'organisme de rattachement de leur laboratoire », à signer, de nombreux messages d'internautes démontrent que certaines catégories de personnel se sentent oubliées des débats et des revendications, et également des media.

*Bonjour, Malgré tout mon respect, vous employez toujours exclusivement le mot "chercheurs" pour parler des acteurs de la recherche, alors que la recherche fonctionne avec un ensemble de personnels qui lui sont indispensables. C'est un rassemblement de métiers et de compétences pour atteindre un objectif commun (de la femme de ménage en passant par l'ingénieur et jusqu'au chercheur). Hors le mot général personnels (ITA+chercheurs) est trop souvent absent de vos discours et de vos propositions. Vous employez trop souvent le terme chercheur qui, il me semble, est trop limitatif et ne tient pas compte de toute la richesse humaine des organismes de recherche. Nous avons soutenu sauvons la recherche (ITA), mais nous nous sentons oubliés dans vos texte (et par conséquent dans les propositions de lois). C'est pourquoi, personnellement je ne participerai pas à de nouvelles manifestations. (mail envoyé au webmaster du site « recherche-en-danger » 28/03/2004)*

La baisse de la proportion d'ITA-IATOSS dans le nombre total des personnels de la Recherche (avec un début de rattrapage au début des années 2000) a conduit nombre d'entre eux à avoir le sentiment d'être les éternels sacrifiés ; si un directeur de labo doit choisir entre obtenir un poste d'ITA et un poste de chercheur, il choisira le plus souvent le second, tout en se plaignant du manque de personnels d'appui. De même, le fait d'être sous la hiérarchie d'un directeur de labos, que ce soit en termes tant d'organisation du travail que d'évaluation -contrairement aux chercheurs évalués par leurs pairs, bien qu'ils aient parfois les mêmes diplômes- suscite un sentiment de « délégitimation ».

*Il faut absolument " que les ITA prennent la parole, expriment enfin leurs opinions et perdent leurs complexes vis à vis des chercheurs". Si tout débat devrait être occulté à cause de la hiérarchie jugée pesante par beaucoup d'ITA, ce serait catastrophique. La démocratie participative ne doit pas s'arrêter aux chercheurs et il ne faudrait pas qu'une "culture de caste" ou toute autre considération fausse le débat. (février 2004)*

De fait, les ITA-IATOSS sont globalement absents des collectifs au début de la mobilisation, aussi bien au niveau national que local, à part quelques représentants habituels des intersyndicales. L'importance du caractère collectif de la recherche (travail d'équipe) les fait revendiquer d'être explicitement mentionnés dans les textes et communiqués de SLR, et de participer au débat sur les réformes de ce secteur. Les ateliers des Etats Généraux de la recherche donneront l'occasion à un nombre significatif d'ITA-IATOSS de participer.

*J'ai malheureusement du mal à voir où se situe l'action des ITA dans le mouvement "sauvons la recherche", a fortiori celle des ITA contractuels. Je ne pense pourtant pas être la seule dans cette situation, je dois certainement faire partie d'un bon nombre d'employés du secteur de la recherche !!! D'autant plus que, si j'ai bien compris, la pratique des contrats à durée déterminée risque de se généraliser dans l'avenir... Aussi, je profite de cet espace de parole pour vous demander de ne pas nous oublier, nous, les « précaires » !!! (mars 2004)*

*J'aimerais vraiment m'impliquer dans l'action actuelle mais je n'y trouve pas vraiment ma place. Et pourtant je pense que nous aussi avons notre mot à dire !! Alors, s'il existe un groupe de réflexion sur les emplois à durée déterminée, où êtes-vous donc ? (avril 2004)*

De nombreux universitaires ont aussi eu le sentiment d'être en marge du mouvement. Leur double activité d'enseignement et de recherche les conduit souvent à ne pas se sentir désignés par le vocable « chercheurs ». Leurs difficultés se situent autant dans l'activité de recherche que dans celle d'enseignement. Ainsi, un mouvement entièrement centré sur la moitié de leur identité leur donne parfois un sentiment de partialité. Alors qu'ils étaient en train de mettre en place le LMD dans des conditions budgétaires inadaptées, certains enseignants-chercheurs souhaitaient qu'on sauve à la fois l'enseignement supérieur et la recherche.

*Néanmoins, le discours de Sauvons la Recherche a passablement évolué depuis le début. En effet, l'université y tient une place croissante. Car maintenant, il s'agit de sauver la recherche et l'université. Mais la jonction s'opère difficilement entre ces deux univers, qui sont très cloisonnés et entre lesquels existe aussi une grande ignorance réciproque. (avril 2004)*

Un autre aspect de la tension entre chercheurs et enseignants-chercheurs est la suspicion récurrente quant à la qualité de la recherche « universitaire ». Ce terme, récusé par de nombreux enseignants-chercheurs, est vécu comme la désignation d'une sous-recherche, qui ne serait pas évaluée aussi strictement que celle des organismes de recherche.

*Alors le jugement de ces « chercheurs purs » (c'est-à-dire non enseignants) vis à vis de l'université est souvent assez mitigé. En effet, ils n'ont pas toujours une très grande considération pour la recherche universitaire. (mars 2004)*

Même la revendication autour des décharges de service a donné lieu à de nombreuses passes d'armes, jusqu'aux réunions ministérielles. Car si l'on revendique une décharge de service pour les enseignants-chercheurs les plus actifs en recherche, cela s'assortit souvent de justifications énonçant une difficulté à faire de la recherche de qualité avec un tel volume d'enseignement. Par ailleurs, cela signifie-t-il que les enseignants-chercheurs font une moins bonne recherche que les chercheurs ? Cela occasionnera une discussion virulente entre le directeur de l'enseignement supérieur, lui-même universitaire, et un des représentants de SLR : « Je ne peux pas vous laisser dire qu'un enseignant-chercheur ne peut pas avoir une bonne activité de recherche avec 192h d'enseignement. Ma liste de publications n'a rien à envier à celle de mes collègues chercheurs. »<sup>430</sup>

---

<sup>430</sup> Cité lors d'un entretien.

Pourtant, dès le début du mouvement, les revendications sont autant tournées vers les universités que les EPST. Ainsi SLR réclame que le gouvernement revienne sur la transformation de 550 postes de chercheurs en CDD, et également que 1000 postes d'enseignants-chercheurs soient créés.

*En fait, il est de plus en plus clair qu'on ne pourra pas réformer la recherche, comme cela est prévu dans le cadre des futures Assises, sans s'occuper aussi des universités. D'où l'idée, récemment avancée par la CPU d'Ile de France, d'un corps unique réunissant chercheurs et enseignants chercheurs. C'est pourquoi il est absolument nécessaire que les universitaires réfléchissent, eux aussi, aux problèmes de la recherche. Charles Soulié : extrait du site sauvons la recherche en shs (avril 2004)*

*Je pense que si l'on veut éviter la lente asphyxie de SLR, il est urgent qu'il trouve un second souffle. Ce second souffle il peut le trouver en associant maintenant l'ensemble des personnels de la recherche et non pas les seuls DU futurs ex-démissionnaires. L'enthousiasme suscité par la position courageuse des DU risque de redescendre à mesure que les DU auront repris leurs démissions si le mouvement continue à se baser sur les seules actions des Dus.*

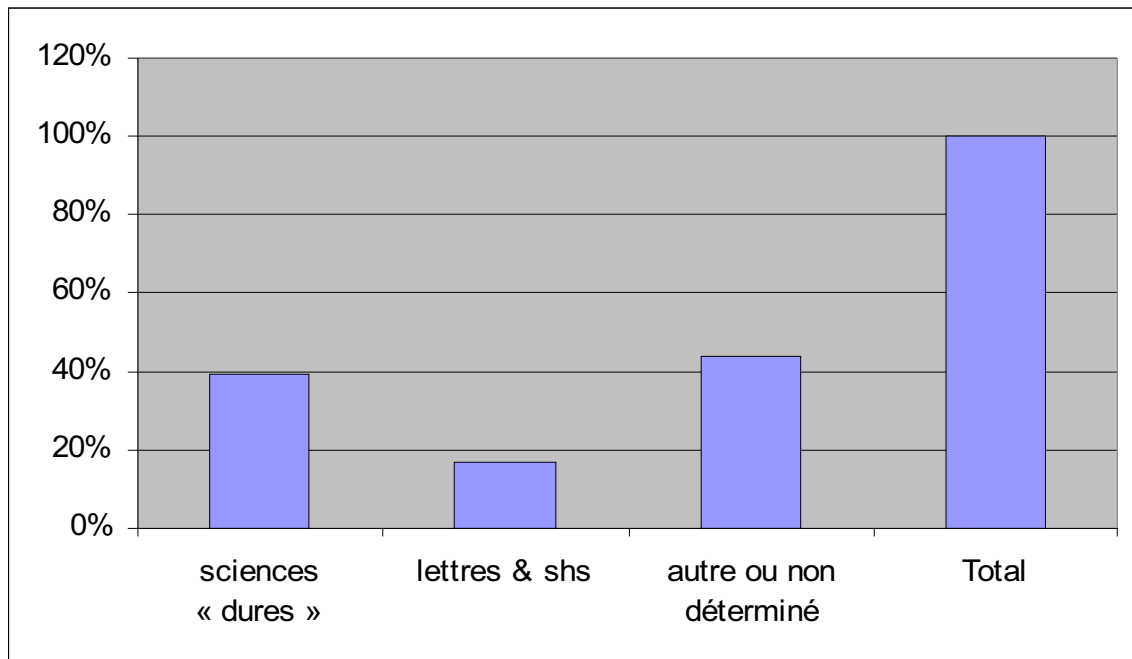
*Sur les sites de recherche, les Etats Généraux doivent être l'affaire des personnels, quelques soient leur niveau de qualification et leur statut. C'est aux personnels des laboratoires de débattre de tous les problèmes les concernant (avril 2004)*

*Cher Alain Trautman Peut-être n'ai-je pas vu passé l'information, mais serait-il possible d'avoir des précisions sur le choix des membres composant le CIP. Par qui ont-ils été choisis ou désignés et en fonction de quels critères ? Les Universités sont-elles suffisamment représentées ? Nous sommes quelques uns à nous poser ces questions. Merci d'y répondre. (avril 2004)*

*Nous pensons important et urgent que l'on entende la voix des ITA dans le mouvement actuel de réflexion. Ces réflexions et ces propositions sont exprimées dans le contexte de la forme actuelle du CNRS et sont valables pour quelque autre forme qu'il prendrait. (4 mai 2004, par Middle Age)*

*C'est vrai que la voix des ITA a été oubliée. Mais comment pouvait-il en être autrement ? La politique de la Recherche est définie et menée par les Chercheurs (CR/DR), ce qui est à priori normal puisque c'est leur fonction. Ce qui l'est moins, c'est que le rôle des ITA dans la réalisation des recherches n'est que trop rarement reconnu. (février 2004)*

### 3. Disciplinaire : sciences dites « exactes » / lettres & sciences humaines et sociales



*Distribution selon la discipline dans le corpus*

Parti d'un groupe de directeurs de laboratoires en biologie, le mouvement SLR est porté essentiellement par des chercheurs de sciences « dures » et la distribution du corpus reflète également cette différence d'engagement direct dans la mobilisation.

*Bonjour, Je suis un pur littéraire, doctorant spécialiste de la poésie et de la francophonie. Je peux confirmer que les scientifiques sont des princes du pétrole en comparaison de nous. Les scientifiques qui pensent à nous sont très rares et nous nous sentons les éternels oubliés des revendications.*

*Pourquoi la misère et le mépris ? Quelques éléments de réponse vus de l'intérieur. Les disciplines non scientifiques (Philo, Lettres, Histoire, Art) ne rapportent pas d'argent. C'est une évidence. Lagardère ou Alcatel ne vont pas financer des recherches sur l'égyptologie ou sur la pensée du Moyen-âge. (mars 2004)*

C'est à la fois un résultat de la dynamique de structuration -les collectifs locaux étant le plus souvent mis en place par des chercheurs en contact avec les premiers signataires-, mais aussi du sentiment d'illégitimité des SHS, renforcé, selon eux, par l'argumentation initiale du texte qui ne permettrait pas aux SHS de se retrouver dans la présentation des revendications énoncées par la pétition.

En effet, de nombreux chercheurs en SHS ont le sentiment que la pétition argumente le besoin de mobilisation de la communauté en reprenant la notion d'utilité de la recherche. Le peu de retombées économiques et surtout industrielles de l'essentiel des travaux en SHS amène leurs chercheurs à se méfier de toute argumentation évoquant cette utilité.

*Cette démarche commune des SHS et des sciences de la nature ne pourra cependant avoir des chances d'aboutir qu'à la suite d'un long - et nécessairement lent - processus d'intercompréhension entre les acteurs du "système" : tous les chercheurs venant de toutes les disciplines et institutions concernées ont avant tout à redéfinir en commun les objectifs et les valeurs qui vaudront la peine de continuer à pratiquer ce métier dans les années à venir. Ces objectifs ne peuvent se résumer à un nombre de postes et à quelques lignes budgétaires : nous valons mieux que ce traitement par le bas de la question ! IB (avril 2004)*

Par ailleurs, la symbolisation permanente de la recherche, par les éprouvettes et les blouses blanches, suscite un sentiment d'exclusion des événements reprenant cette symbolique.

*Je suis cependant extrêmement choquée de votre appel à manifester en blouse blanche, comme s'il n'était de chercheur qu'en laboratoire, éprouvettes en main. Les sciences humaines souffrent de façon générale de se voir surimposer des modes d'organisation pensés pour les sciences dites "dures" ou pour les sciences de la vie et, de façon générale, d'être les oubliées en matière de recherche. (mail envoyé au webmaster du site « recherche-en-danger » le 18/03/2004)*

Enfin, les chercheurs en SHS reprochent au collectif SLR son manque de représentativité dans ces disciplines et notamment le peu de membres de SHS nommés dans le comité d'initiative et de proposition pour la préparation des Etats Généraux. Plusieurs messages insistent sur le mépris consistant à ne pas prendre pour développer les idées sur les rapports entre science et société les chercheurs sont l'objet d'étude consiste justement à étudier ces interactions.

*"sauver la recherche" ou "sauver mon labo" ? Il est en tout cas assez étonnant de voir tant de biologistes, physiciens, ou chimistes discuter de "la" recherche sans jamais tenir compte de la diversité des champs du savoir dont pourtant personne n'a à se considérer comme le seul représentant, ni comme le seul dépositaire, et encore moins comme le seul expert. [...] Enfin, quand on observe la composition du comité Beaulieu/Brézin, composition semble-t-il approuvée par les représentants de Sauver La Recherche (me trompé-je ?), on voit bien comment sont considérées les SHS.*

*Les SHS font face au bulldozer des sciences de la nature, et dans le contexte de Sauver La Recherche, n'ont rien de plus à apporter que leur histoire, riche, ancienne et féconde (tant en termes de publications qu'en termes de compréhension des phénomènes), et leur présent tout aussi riche de compétences. Comme les chercheurs des sciences de la nature, nous construisons des savoirs, et des méta-savoirs, car c'est ce qu'on attend de la part de scientifiques, parce que c'est notre métier, et parce que ça doit être un engagement éthique*

*Reconnaître qu'il y a inégalité entre les sujets qui exigent un travail de recherche relève du bon sens. Tous les sujets, objets de recherches, n'ont ni la même importance, ni la même nécessité, ni la même valeur éthique et morale, et bien sûr, ni la même valeur marchande. [...] A moins bien sûr que les chercheurs se considèrent eux-mêmes inégaux en droit sur les résultats de leurs recherches. Mais cela, c'est à eux de nous le dire clairement (avril 2004).*

Les chercheurs en SHS expriment le besoin de faire reconnaître leur existence et leur différence dans la pratique du métier de chercheur.

*Bonjour, je suis moi-même doctorante en deuxième année en sciences de l'information et de la communication... Et oui, on cherche aussi dans la communication !!! [...] Ensuite, j'aimerais qu'on précise que dans "Sciences" il y a aussi les sciences humaines et les sciences sociales, car les sciences dures bien qu'extrêmement plus rentables du point de vue financier ne sont rendues possibles aussi qu'avec l'apport des autres disciplines. (Julie, avril 2004)*

*Quel que soit le rendu final de votre projet, il serait important je pense de préciser à un moment que les formes de recherche sont très diverses (même si votre film ne les montre pas toutes). Je pense en particulier à la différence entre sciences humaines et sciences "dures" : les labos et les formes de recherche y sont très différents. Par exemple, je bosse dans un labo d'histoire de la pensée économique, et vous trouveriez surtout des gens en train de lire et d'écrire devant des ordinateurs, de faire des recherches documentaires... (il n'y a pas forcément de phase d'expérimentation où le chercheur se vêt d'une blouse blanche). (mars 2004)*

La question de la légitimité de leur recherche est au centre de nombre de leurs interventions et reflète un réel besoin de reconnaissance. On remarque que ce besoin d'être considéré s'exprime également vis à vis des chercheurs de sciences « dures ». La forme même et la méthodologie de leur travail est revendiqué comme aussi légitime que celle des sciences expérimentales.



*Plutôt que d'inégalité des droits, je reformulerais votre question en termes de légitimité. Il est ainsi clair que certaines disciplines sont considérées comme plus légitimes que d'autres, et que c'est un frein important à la progression des connaissances, en particulier à la progression des connaissances concernant les rapports entre science et société. Mais il ne faudrait pas imaginer qu'il y aurait là un sujet de réflexion bien nouveau : les travaux sur la sociologie des sciences, l'anthropologie de laboratoire, sur la communication des sciences dans l'espace public, sur la culture scientifique et technique, ou encore sur les relations complexes et conflictuelles entre sciences de la nature et SHS sont relativement anciens, nombreux, et féconds. Il s'agit seulement de les lire, et de les considérer comme... légitimes. Du moins comme assez légitimes pour ne pas faire comme s'ils n'existaient pas, et imaginer qu'on pourrait réinventer le fil à couper le beurre en partant de zéro. Il y a là -et je vous rejoins sur ce point à mes yeux fondamental - un enjeu essentiel pour les futurs Etats généraux. Bien cordialement. IB (avril 2004)*

*Il est vrai que les Sciences Humaines ne comportent pas de chiffres, car il est difficile de mettre en équation la science des comportements qui sont, l'honnêteté, la loyauté, la sincérité, l'équité, l'éthique, la cupidité ou la solidarité, etc. De ce fait, les SH ont tendance à être considérées comme inexactes par d'autres Sciences qui reposent sur les mathématiques qui, elles, ne souffrent pas d'interprétation. Vos interventions suite à différentes contributions sur ce site, mettent en évidence des incompréhensions, reproches, oppositions ou méconnaissance entre des disciplines. Je pense qu'il faut prendre conscience de cette réalité en démontrant que si les SH apparaissent plus ou moins importantes pour certains esprits, par rapport à d'autres Sciences, cela provient de l'ignorance sur les inégalités. Les chercheurs SHS sont devant un travail considérable, et ce ne sont pas les chercheurs en biologie, chimie organique ou astrophysique, etc. qui le feront à leur place, car ils ont des préoccupations d'un autre ordre tout aussi valable. (11 septembre 2004, par Pierre)*

*Pour tenter de réponse à votre question, j'aurais tendance à exprimer les raisons, sans doute multiples, de ce déficit d'intérêt général pour les SHS, par leur manque de légitimité sociale, manque de légitimité qui se joue également dans leurs relations souvent conflictuelles avec les sciences de la nature.[...] Ainsi, le fait que la pétition de Sauver La Recherche n'a pas été proposée au débat, lors de son processus de rédaction, dans aucun des lieux habituels où elle aurait pu être discutée par des chercheurs en SHS : ceci est assez révélateur d'une vision particulière de la science selon laquelle les SHS ne seraient pas indispensables y compris lorsqu'il s'agit de réfléchir à des enjeux qui les concernent directement. (IB mars 2004)*

Pourtant, dès les premières rencontres avec les autorités, le collectif Sauvons la Recherche associe des chercheurs et enseignants-chercheurs provenant des SHS. Et, lors d'une deuxième vague de nomination, une négociation de SLR permet d'élargir la représentativité des SHS dans le CIP. Dans les groupes de discussion locaux, de nombreux chercheurs en Lettres et SHS participeront aux travaux, cependant toujours en deçà de leur représentativité réelle au sein de la communauté.

##### ***5. Recherche fondamentale/finalisée, recherche « désintéressée »/recherche économiquement rentable, définition du « rôle » de la recherche et de la science face à la demande sociale***

Les acteurs du mouvement qu'ils soient au cœur du dispositif ou simples contributeurs proviennent de la recherche publique pour la quasi totalité. Pourtant la question de la rentabilité de la recherche va faire débat tout au long du débat pour atteindre un paroxysme lors des Etats Généraux de la recherche et de l'enseignement supérieur de Grenoble en octobre 2004.

*Tout cela en dit long sur l'implicite qui accompagne le mouvement autour de Sauver La Recherche : la nature des savoirs que "la" recherche produit n'a encore pas été réellement discutée. Tout au plus a-t-on entendu Axel Kahn prôner une recherche désintéressée : mais on ne retrouve pas cet argument dans la pétition, qui s'ouvre au contraire sur un paragraphe réfrigérant et a-utopique au possible, plaçant l'enjeu de la recherche sur le terrain de la rentabilité économique. (avril 2004)*

Sur le point concernant la dichotomie entre recherche fondamentale et recherche finalisée, les débats ont rapidement tourné court bien qu'ils aient été marginalement présents au cours du mouvement. Ainsi lors des Etats Généraux de la recherche un consensus a vu le jour considérant qu'il ne peut y avoir de recherche finalisée sans recherche fondamentale.

*« Le point de départ est le plus souvent constitué par des interrogations fondamentales. Le chercheur essaie d'identifier et de comprendre les mécanismes à la base des phénomènes qu'il observe. Les nouvelles idées qui apparaissent à la suite de la meilleure compréhension ainsi acquise suggèrent de nouvelles méthodes d'investigation et permettent la mise au point de nouveaux outils d'exploration. Grâce à ces nouveaux outils, de nouveaux phénomènes peuvent être*

*observés, de nouvelles situations réalisées, qui posent à leur tour de nouvelles interrogations fondamentales, et ainsi de suite. Au cours de cette spirale apparaissent aussi de nombreuses applications qu'il était impossible d'imaginer auparavant et qui rendent tout à coup obsolètes plusieurs technologies existantes. Le fonds de connaissances universelles augmente également, facilitant et accélérant le développement de spirales analogues dans d'autres domaines de recherche. »<sup>431</sup>*

En fait le débat est le suivant : d'un point de vue tactique, faut-il mettre en avant l'utilité de la science, comme argument pour persuader les dirigeants qu'il faut investir dans la recherche, ou bien est-ce un piège car cela conduirait inexorablement à un soutien quasi-exclusif à la recherche dont les retombées peuvent être anticipées ? A ce titre, certains disent qu'il faut impérativement mettre en avant le progrès des connaissances pour lui-même, d'autres le justifient en partant d'exemples d'avancées technologiques rendues possibles par des progrès en recherche fondamentale. Mais le clivage ne se situe pas alors dans l'organisation de la recherche elle-même, chacun étant favorable à une recherche très libre.

Un débat, se fait en revanche le jour au niveau de l'évaluation; Ainsi lors des Etats généraux de la Recherche et de l'enseignement supérieur en octobre 2004, les représentants de l'INRA, par exemple, souhaitent que les modalités d'évaluation soient spécifiques par rapport à l'évaluation du CNRS par exemple, puisque leur mission de recherche finalisée conduit à s'intéresser à des sujets qui ne conduisent pas au même type de production scientifique.

*Il ne faut pas opposer recherches finalisée et fondamentale car il peut et il doit y avoir une approche fondamentale sur des domaines identifiés a priori comme finalisés. La résolution de certaines recherches finalisées est aussi un réel enjeu de société, ex. (non-exhaustif) énergies alternatives, environnement. Là où le bât blesse c'est dans la procédure de définition (transparente, démocratique) des actions prioritaires nationales, européennes, dans les grilles d'évaluation souvent d'inspiration industrielle, (message de forum janvier 2004)*

Sur le point définition du « rôle » de la recherche et de la science face à la demande sociale, en revanche, des débats plus animés ont lieu, entre ceux qui ont tendance à délégitimer l'intervention des citoyens dans la définition des orientations de la recherche, avec comme exemple récurrent la

<sup>431</sup>Claude Cohen-Tannoudji, Tribune « Redynamisons la Recherche », Le Monde, 13.01.2004

question des OGM, et ceux qui considèrent que les citoyens ont leur mot à dire. S'il y a unanimité pour dire que le politique a légitimité à tracer les grandes orientations de la recherche, il n'en a pas à définir la politique scientifique destinée à mettre celles-ci en œuvre.

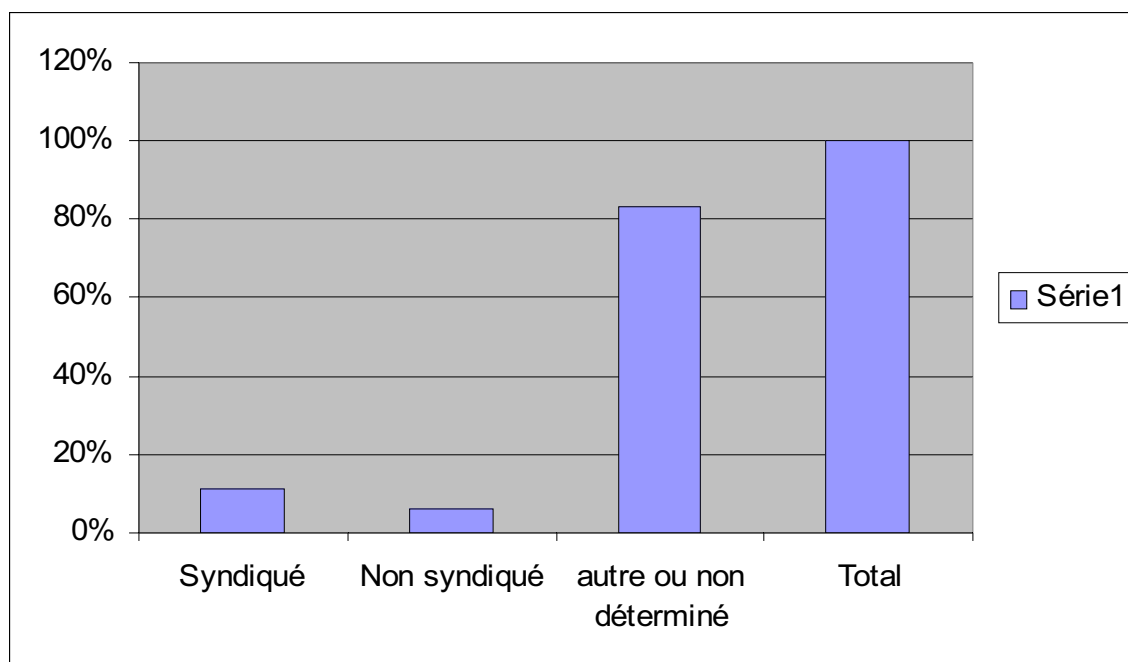
Bien sûr que le politique doit réfléchir à la gouvernance de la recherche ! Mais ça ne l'autorise pas à prétendre s'y connaître quand aux choix du chercheur sur le contenu de sa recherche (avril 2004)

Le débat est donc celui de l'intervention de la société civile à l'élaboration des grandes orientations, certains souhaitant la mise en place d'une sorte de "parlement de la science", d'autres étant pour quelque chose de plus limité, avec le haut-conseil de la science.

Autre point, il y a une forte différence entre ceux qui considèrent que la recherche va « sauver le monde », pour faire vite, et ceux qui ne vivent pas du tout leur pratique sous cet angle. Ces différents positionnements sont souvent très marqués en fonction des spécialités disciplinaires, les biologistes et certains physiciens étant souvent du premier côté, les Sciences Humaines et Sociales plutôt de l'autre.

*Les sciences humaines souffrent de façon générale de se voir surimposer des modes d'organisation pensés pour les sciences dites "dures" ou pour les sciences de la vie et, de façon générale, d'être les oubliées en matière de recherche. Cet oubli, faut-il le préciser, ressortit à la logique de rentabilité immédiate et d'efficacité mesurable contre laquelle, précisément, notre mouvement s'élève. Je suis, une fois de plus, attristée de constater que cette manière de penser contamine ceux-là même qui prétendent la condamner, et qui, pas une seconde, ne semblent penser qu'il existe diverses manières de travailler, alors précisément que la nécessité la plus radicale qui est la nôtre est de comprendre et de faire comprendre ce que signifie "chercher".*  
(mail mars 2004)

## 6. Syndiqués/non syndiqués



*Distribution selon l'appartenance à un syndicat dans le corpus*

Si l'on exclut les messages collectifs souvent portés par des syndicats (ou des sections locales de syndicats) et publiés au nom de celui-ci, les messages proviennent pour la grande majorité d'auteur dont l'identification en tant que syndicaliste ou mieux encore syndiqué est particulièrement difficile. La catégorisation en tant que « non syndiqué » impliquait soit que cette information sur l'auteur soit connue par les entretiens, soit que le texte d'un message de cet auteur fasse explicitement référence à cette non appartenance. C'est le cas dans quelques messages (quatre) où l'auteur se positionne en fonction de cela. Ces résultats sont donc à interpréter avec prudence compte tenu du peu de corpus concerné.

Il s'agit alors d'une position frontale et d'une attaque à l'égard du système syndical dans l'enseignement supérieur et la recherche. Mais d'autres messages anticipent quand à eux sur cet supposé anti-syndicalisme ou plus précisément cette syndicalophobie<sup>432</sup>.

<sup>432</sup> Le terme « syndicalophobie » a été employé pour la première fois par Pierre Bourdieu : le *Monde diplomatique*, « Pour un savoir engagé », publié en février 2002 <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/BOURDIEU/16120>

*A vraiment ce ne son pas les syndicats qui vont nous aider, eux qui maintiennent le statu quo depuis des décennies de peur de perdre leurs chers acquis !!! (Claude, 17 février 2004)*

*[...]Et le gentil loup, sa LOP, va voter... Si nous ne faisons rien, ensemble, il va nous croquer...  
24 janvier 2005, un (trop) vieux chercheur syndicaliste, en réponse à l'article « Les méfaits de la syndocratie » (sic).*

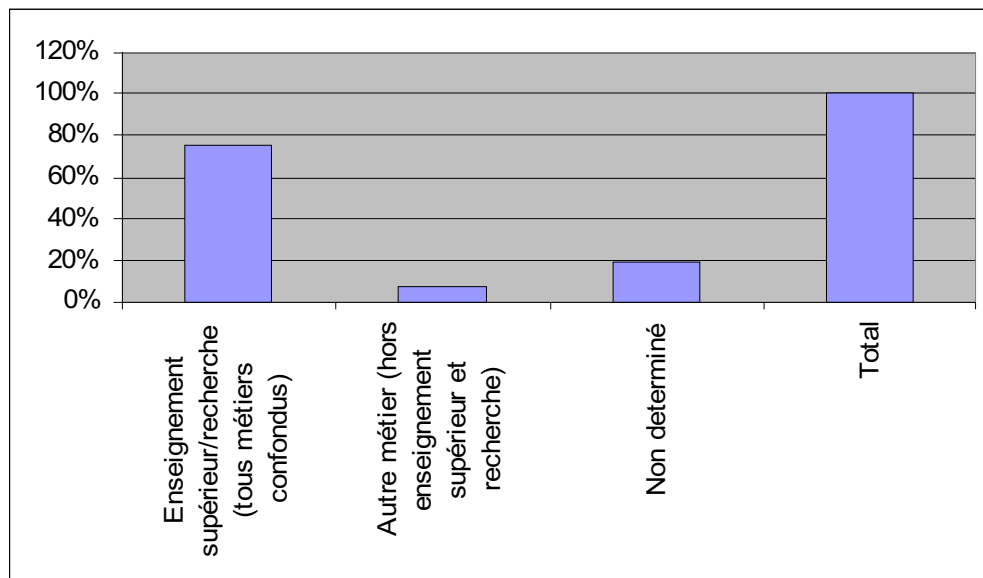
S'il se retrouve dans ce corpus, ce conflit existe parfois à l'intérieur même de certains collectifs locaux comme le décrivent Stéphane Cadiou et Gaël Franquemagne dans leur article décrivant le processus de mobilisation local à Bordeaux<sup>433</sup>. Au contraire le collectif national intègre explicitement des représentants syndicaux à partir de l'organisation des débats pour les États Généraux de l'enseignement supérieur et de la Recherche, dans une volonté de fédérer toutes les « forces vives » du champ<sup>434</sup>.

*« Syndicaliste depuis plus de 20 ans, je ne peux m'empêcher de lancer un appel à tous ceux qui viennent aujourd'hui manifester : rejoignez-nous pour que ces actions ne soient pas juste un coup d'épée dans l'eau mais qu'au contraire notre voix puisse continuer à porter tant que la Recherche aura besoin d'être sauvée ! (A.L. 12 avril 2004)*

<sup>433</sup> CADIOU, Stéphane, FRANQUEMAGNE, Gaël, « *Des chercheurs en colère. Retour (d'expérience) sur une mobilisation* », in journée d'étude Les mobilisations émergentes. Causes, acteurs et pratiques, IEP-Bordeaux, 2-3/12/2004 .

<sup>434</sup> Communiqué de presse du collectif Sauvons la Recherche, 25 mai 2004.

## 7. Fonctionnaires/salariés du privé



*Distribution personnel de la recherche ou autre citoyen dans le corpus*

Le corpus est pour l'essentiel constitué de messages produits par les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, incluant de nombreux doctorants et quelques DEA. Pourtant un certain nombre de messages proviennent de parents de chercheurs ou enseignants-chercheurs qui viennent ici témoigner de leur inquiétude pour l'avenir de leur enfant

*Quand je vois tout ça, je regrette vivement que mon fils ait eu une telle vocation pour les carrières scientifiques (Anonyme, 17 mars 2004)*

*En tant que parent d'un doctorant (Sophie B. février 2004)*

*Elle a le soutien de sa famille, la preuve est que je suis ici. (Hervé Ghesiere, avril 2004)*

Mais un certain nombre de messages viennent, eux, d'opposants au mouvement. Ces messages contiennent toujours des injonctions, voire des injures plutôt que de l'argumentation

*Vous êtes bien des fainéants et des nantis (Claude -celui qui dit tout haut ce que tout le monde pense – mai 2004)*

*Mais je ferais pareil à leur place si on décidait de ne plus subventionner l'enseignement public, vous croyez quoi? J'ai pas envie de bosser 547 heures par an comme les profs du privé moi ! Je suis très content avec mes 168 heures. Pas touche minouche. (Anonyme, mars 2004)*

On y retrouve essentiellement ce que la presse a nommé le « racisme anti-fonctionnaire » et « anti-prof » en particulier<sup>435</sup>

Les chercheurs anticipent depuis le début du mouvement sur cette vision populiste de leur métier

*C'est vrai que tout le monde croit que nous ne foutons rien (Liliane B. février 2004)*

*Quand on me demande combien d'heure de cours je fais par semaine je sais que tout le monde croira que je ne travaille que 5 heures par semaine (HB mars 2004)*

En réaction les collectifs locaux vont organiser des séances de sensibilisation dans toute la France pour faire signer la pétition et connaître leur activité. Ils organisent également des amphis en plein air sur les places publiques et dans des lieux insolites.

Pourtant les sondages tendent à montrer que le mouvement des chercheurs acquière une grande popularité et que les chercheurs sont très majoritairement soutenus.<sup>436</sup>

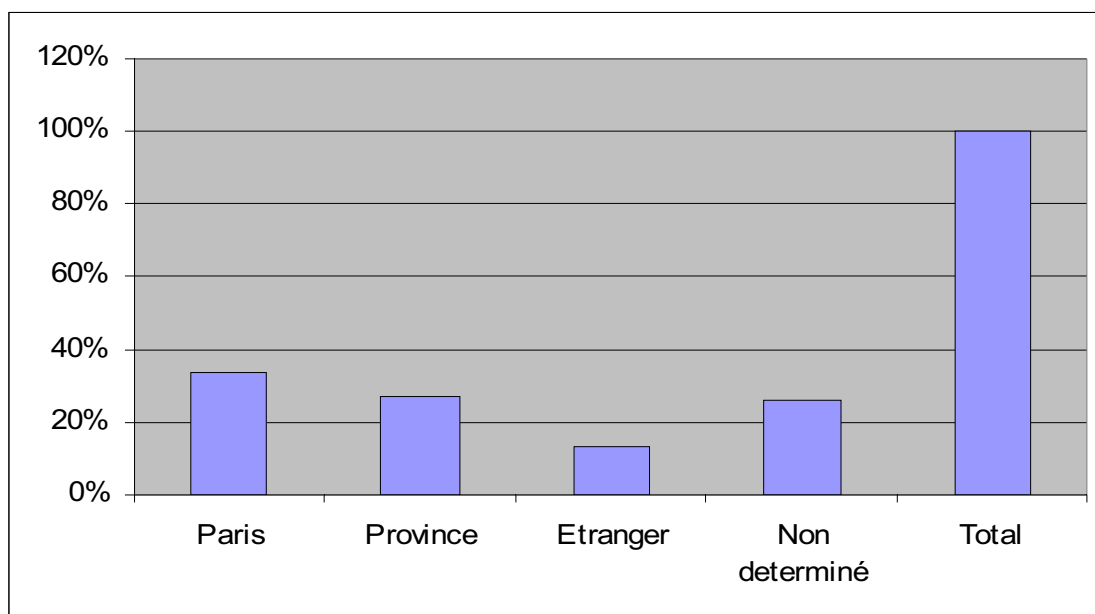
*Pour ce qui est du fonctionnariat, il ne faut pas perdre de vue que l'attaque actuelle contre les fonctionnaires ne vise pas à les remplacer par un autre statut permanent mais par des contrats à durée déterminée.*

<sup>435</sup> « Jusqu'où le racisme anti fonctionnaire va t il monter ? », Hebdomadaire Marianne, 8/03/2008.

<sup>436</sup> Sondage d'opinion CSA-La Croix, réalisé les 3 et 4 mars 2004 auprès d'un « échantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération. » QUESTION : « De façon générale, avez-vous le sentiment que le gouvernement Raffarin fait trop, pas assez ou ce qu'il faut pour les scientifiques, les chercheurs ? » REPONSE : Trop 5%, Ce qu'il faut 16%, Pas assez 77 %. QUESTION : « Vous savez que des chercheurs français ont lancé une pétition dans laquelle ils menacent de démissionner collectivement le 9 mars 2004 si des moyens plus importants que ceux annoncés par le gouvernement ne sont pas alloués à la Recherche en France. Vous personnellement, quelle est votre attitude à l'égard de ce mouvement ?



## 8. Paris/Régions



*Distribution selon les lieux dans le corpus*

Bien que moins présent dans les débats électroniques, le clivage Paris / Régions se retrouve régulièrement dans les messages du corpus, uniquement dans des revendications de prise en compte par les parisiens de l'existence des chercheurs de province. On retrouve le débat classique du Paris contre le reste de la France, ou plutôt ici l'ensemble des régions contre Paris<sup>437</sup>.

*C'est bien encore des parisiens de dire ça ! Franchement vous croyez qu'on est sous-développés ou quoi ? (Hervé, février 2004)*

*Messieurs les grands directeurs de labo parisien, sachez que certaines de nos unités rivalisent parfois avec les vôtres et se haussent du col jusqu'à viser la concurrence internationale. Vous le sauriez si vous n'étiez pas aussi recroquevillés dans vos labos (Anonyme, mars 2004)*

*Et oui, il existe même à Amiens des chercheurs heureux de l'être et n'aspirant pas du tout à revenir à la Capitale ! (juin 2004)*

<sup>437</sup> « Paris-Provinces » [http://www.cafe-geo.net/article.php3?id\\_article=1790](http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1790)

Le déséquilibre au sein de l'enseignement supérieur a été décrit de nombreuses fois et fait l'objet d'enquêtes spécifiques<sup>438</sup>. La métropole, forte de ses 17 universités, est également le siège national de nombreux organismes de recherche. Pourtant le mouvement des chercheurs va s'illustrer dans la plupart des villes universitaires de France et la participation sur le net va finalement prendre une ampleur particulière pour les mobilisations de province. Ainsi de nombreux collectifs locaux se dotent rapidement de leurs propres moyens de communication web avant que les webmasters du site [recherche-en-danger.apinc.org](http://recherche-en-danger.apinc.org) cherchent à désigner un correspondant dans tous les collectifs (y compris les collectifs de la région parisienne) pour dispenser le maximum d'information en direction des chercheurs française, voir étrangers.

*Je voudrais simplement vous rappeler qu'il y a 2000 chercheurs et enseignant-chercheurs sur le campus de Montpellier qui travaillent, toutes disciplines confondues, avec un focus pays méditerranéens et pays du Sud. Je vous encourage donc très fortement à ne pas jouer le jeu de la centralisation et organiser au plus vite une conférence-débat en région Languedoc Roussillon. (mars 2004).*

---

<sup>438</sup> Voir par exemple BARON M., Caro P., PERRET C. (2003). *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires: quelques disparités interrégionales*. Paris: CNRS-MENRT-DATAR, convention de recherche, 165 p.

## II. Dynamique et résolution (temporaire) des tensions

Les chercheurs, depuis le début des années 1990, ont manifesté un intérêt croissant pour la manière dont les citoyens "ordinaires" "parlent politique" (Gamson<sup>439</sup>) et plus largement les diverses formes de "participation discursive" (Delli-Carpini<sup>440</sup>). Le contexte sociopolitique de développement de procédures et de dispositifs, proposé par de nombreuses instances publiques ou militantes, permettant aux citoyens de discuter des questions qui engagent l'avenir de la communauté, a favorisé une certaine reconnaissance de formes d'argumentation et de savoirs différentes de celles qui prévalaient jusqu'ici dans l'univers politique et administratif.

Dans le chapitre 2 de cette partie, nous évoquons la multiplication des espaces individuels d'expression publique des opinions, facilitées par les technologies de l'information et de la communication (blogs, espaces collaboratifs, etc.). L'extension continue, ces dernières années de ce type d'apports témoigne de l'intérêt pour une partie des citoyens pour la participation à l'invention de nouvelles formes d'action publique, les technologies de l'information et de la communication offrant en effet des possibilités inédites d'expression, déliées des contraintes – au moins temporelles et géographiques – habituellement attachées à l'expression en public (Greffet, Wojcik,<sup>441</sup> ).

Fabienne Greffet et Stéphanie Wojcik, dans le n°150 de la revue Réseaux<sup>442</sup> proposent une revue de l'abondante littérature, notamment anglo-saxonne, vouée à la question des discussions en ligne. Après une première période où ces publications auraient été fortement influencées par la problématique de la délibération, l'accumulation des observations empiriques offrirait une vision complexe des interactions politiques sur Internet. Selon les auteurs recensés, l'orientation des discussions ne serait pas spontanément délibérative ou conflictuelle mais serait liée au cadre et aux objectifs du dispositif ainsi qu'au rôle des modérateurs. La discussion politique en ligne serait aussi un lieu de confrontation à la diversité, même si elle serait également souvent être le lieu de rassemblement de personnes d'opinions voisines. Les auteurs repèrent différents registres discursifs

---

<sup>439</sup> GAMSON, William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

<sup>440</sup> DELLI CARPINI Michael X., LOMAX COOK, Fay et JACOBS, Lawrence R., « *Public Deliberation, Discursive participation, And Citizen Engagement: A Review of the Empirical Literature* », *Annual Review of Political Science*, Vol. 7: 315-344, 2004.

<sup>441</sup> GREFFET, Fabienne et WOJCIK, Stéphanie, « *Parler politique en ligne* », *Réseaux, Communication-Technologie-Société* Vol. 26, n°150, 2008

<sup>442</sup> *Ibid.*

et ressources argumentatives mobilisés par les internautes, au sein desquels la place des émotions resterait à décrypter.

Si l'année 2004 est éclairante sur la manière dont la confrontation d'acteurs, occupants différentes positions dans le champ, révèle parfois des lignes de tension sous-jacente, voire en fait évoluer certaines, c'est cette évolution dynamique au travers des interactions des différents agents que nous nous proposons d'analyser.

### ***1. A propos des tensions***

La première phase du mouvement, jusqu'à la démission des directeurs de labo et le lancement en mars des Etats Généraux de la recherche, a progressivement conduit certains acteurs de la Recherche, jusque là réticents face à l'initiative de SLR, à soutenir le mouvement. Naturellement, si cette phase de mobilisation et de réflexion collective a tout en même temps illustré les antagonismes connus, elle a dévoilé certaines conceptions antinomiques ou fortement éloignées du même métier par différents acteurs de la communauté. Ce mode d'organisation de débat a souvent permis d'aplanir des difficultés de positions par une dynamique commune de dialogue et de négociation, ayant abouti à la publication d'un texte commun porté par une majorité de la communauté. Cependant, elle n'a pas annulé définitivement ses tensions inscrites dans l'organisation même du système de recherche français.

Aujourd'hui, les effets de domination de certaines disciplines (les plus expérimentales surtout) sont renforcés par la mise en place de la politique de recherche par contrat, favorisant les recherches à fort potentiel d'application et « d'utilité » sociale. De la même façon, l'antagonisme entre statutaires et non statutaires, entre directeurs de labos et doctorants au statut souvent plus que précaire est inscrit dans la répartition même des rôles dans la conduite de la recherche expérimentale. Des tensions s'expriment donc entre différentes sous-catégories de la profession qui parfois peuvent se cristalliser sous la forme d'échanges agressifs entre les différents protagonistes.

Différentes catégories de personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui d'ordinaire se croisent peu (les différents lieux de débats traditionnels comme les syndicats étant largement désinvestis par le plus grand nombre) sont ici amenés à se confronter de façon à élaborer un projet commun. De nombreux témoignages évoquent la difficulté de rapprochement lors des réunions de

discussions autour des thématiques, mais aussi leur richesse et l'intérêt de l'interaction même des participants. Ces discussions virtuelles ou présentielles ont largement contribué à faire éclore certaines tensions en germe, autour desquelles peu d'acteurs se positionnaient clairement.

Dans le même temps, certaines fractures se réduisent par le processus de la discussion et de la synthèse. Par exemple, les débats des Etats Généraux ont montré une évolution importante du discours porté par *SLR*. Alors qu'au début du mouvement les demandes concernant l'emploi ne faisaient aucune mention du type de statut, et que les biologistes étaient souvent favorables à la création de post-docs, les discussions amènent progressivement une majorité de participants à choisir une ligne de consensus autour de l'idée d'un recrutement proche de la thèse.

Les échanges sur ce thème, avec la confrontation des employeurs (les chercheurs statutaires) et les candidats (les doctorants et jeunes docteurs) ont contribué à faire évoluer les mentalités<sup>443</sup>.

Au niveau local, ce souci de représentativité a également eu lieu.

*Pour la création de comités locaux d'organisation des Etats Généraux, il est demandé aux responsables des comités locaux de Sauvons la Recherche (SLR) de prendre l'initiative de leur formation, en proposant au CIP des comités locaux d'organisation des Etats Généraux, systématiquement ouverts à des personnes extérieures à SLR et au milieu académique. (Communiqué de presse du CIP, le 17 mars 2004)*

Lorsque débutent les Etats Généraux, la mise en place des différents comités, aux niveaux national (le *CIP*) ou local, fut un moment important d'expression des tensions décrites ci-dessus. Si la répartition entre les différentes catégories évoquées n'a jamais été en stricte proportion de leur place dans le champ de la recherche, toutes ont été représentées, suite à des débats entre les principaux animateurs du *CIP*.

Les responsables de *SLR*, sensibilisés aux tensions évoquées par les multiples échanges et confrontations (réunion, mails, forums) des trois mois de mouvement, ont notamment pesé pour élargir la représentativité du *CIP*. Malgré les quelques corrections apportées (présence de jeunes chercheurs, d'universitaires, d'ITA, et de SHS), les harangues vis-à-vis du collectif *SLR* se

---

<sup>443</sup> Par exemple, sur le débat concernant l'obligation absolue d'effectuer des post-doctorats à l'étranger à l'issue du doctorat en biologie : les directeurs de labos ont atténués leur position au cours des débats des Etats Généraux.

multiplient à ce moment-là, chaque catégorie d'acteurs se plaignant d'être mal représentée, y compris certains biologistes.

Anticipant les réactions liées à la demande de représentativité des positions, dès sa première rencontre avec le ministère en janvier 2004, le collectif Sauvons la Recherche intègre enseignants-chercheurs et jeunes doctorants dans sa délégation SHS. Mais cette démarche vient d'une démarche volontaire et ne pallie pas le déséquilibre des forces engagées au début du mouvement.

Selon Cadiou et Franquemagne<sup>444</sup>, au sein du collectif local Sauvons la Recherche de Bordeaux, le fonctionnement technologique qui contenait une ambivalence : même si le fonctionnement par mails pouvait être les indices d'une pratique délibérative, l'information se diffusait de manière relativement inégale et restreinte en raison du caractère artisanal et aléatoire de la fabrication de la liste de diffusion du collectif local de SLR. Cette organisation suscitait chez certaines catégories d'acteurs (jeunes chercheurs et syndicats notamment) la crainte d'être tenus à l'écart des informations circulant selon ce mode sélectif.

Autre point, l'université apparaît comme un lieu de focalisation pour les réformes. Le plan pluriannuel proposé par le *CIP* est à cet égard notable : l'essentiel des postes créés sont proposés pour les universités. Beaucoup de chercheurs des EPST ont accepté que l'effort soit surtout fait en dehors de leurs établissements.

---

<sup>444</sup> CADIOU Stéphane et FRANQUEMAGNE Gaël, *Des chercheurs en colère, retour (d'expérience) sur une mobilisation*, in journée d'étude *Les mobilisations émergentes. Causes, acteurs et pratiques*, IEP-Bordeaux, 2-3/12/2004

## ***2. L'exemple du débat « Recherche et Société »***

L'exemple des clivages conceptuels au niveau disciplinaire est éclairant sur l'éclosion d'un clivage non exprimé au début du mouvement par ces acteurs (pour le moins du côté des chercheurs de sciences dites « exactes » pour lesquels ce type de controverse ne se pose pas) : cette différence de conception s'exprime dans le débat *Sciences et Société*, autour du rôle de la science. Les sciences dites « exactes » et *a fortiori* les sciences expérimentales ont intégré dans leur représentation de leur métier une vision utilitariste de la science. Ce positionnement s'est certainement renforcé dans le domaine des Sciences de la Vie avec l'ensemble des discussions sur la demande sociale et les controverses autour du rôle de l'expertise dans l'établissement des priorités scientifiques.

Au contraire, les chercheurs en SHS qui s'expriment dès le début du mouvement réfutent ce positionnement, mais leurs arguments restent sans réponse : peu de chercheurs parmi les sciences « exactes » ont en effet amorcé une réelle réflexion de ce type, voire considèrent même que cette thématique fasse réellement débat. Au cours du processus qui mènera au rapport des Etats Généraux, d'après les contributions et les témoignages, on note une éclosion tendue du clivage recoupant largement l'appartenance disciplinaire des protagonistes.

Une partie des chercheurs évolue fortement dans le sens argumenté par les chercheurs en SHS tandis qu'une autre partie manifeste jusqu'au bout un désaccord très vif. Alors que le texte de la pétition SLR est diversement interprété, ce sujet, qui en réalité n'a probablement pas été approfondi lors de l'écriture du texte, devient un lieu de fortes confrontations pendant les EG. La partie « Recherche et Société » sera écrite et réécrite à de nombreuses reprises avant de parvenir à une rédaction acceptable par la majorité des participants, chaque mot étant discuté. Dans ce cas précis, c'est bien la confrontation entre chercheurs de disciplines très diverses qui conduira à une prise de conscience des différentes modalités de légitimation de la Recherche. Le texte des EG est finalement explicite sur ce point :

*Beaucoup pensent que, si la Recherche voulait bien se concentrer sur quelques questions posées par des « demandes » sociales ou économiques, elle serait bien plus pertinente. Rien n'est moins sûr : l'un des guides les plus fiables de la qualité d'une recherche est celui de l'excitation intellectuelle de la connaissance, apportée à ses auteurs par ce processus créatif, et de la confrontation des faits expérimentaux et des modèles théoriques selon les seuls critères de la raison. [...]*

*Pas plus que la société, la Recherche n'est uniforme. Les différences de rythmes, de processus, de méthodes et d'enjeux sont une de ses richesses. Par exemple, l'objet général de la Recherche en L.S.H.S. est de comprendre et d'analyser l'être humain, dans ses dimensions individuelles et sociales, en même temps que la société elle-même. Au travers d'un très grand nombre de disciplines, cette activité scientifique contribue à porter un regard réflexif et critique sur les structures et les dynamiques sociales et culturelles, leur évolution, leur réception, les stratégies des acteurs, leurs discours, leurs actions, l'adéquation entre les paroles et les actes, etc.*

Tout au long de la phase de rédaction du texte final de nombreux débats autour de cette question ont fait apparaître des différences de point de vue fondamentaux, pourtant à l'issu du débat électronique et au moment du débat en séance plénier lors des assises à Grenoble, un consensus va voir le jour autour de cette formulation qui sera finalement votée à l'unanimité des présents.



## ***EN FORME DE CONCLUSION***

Toute communauté suppose, entre autre, l'existence d'un discours performatif ayant conduit à sa reconnaissance dans le monde social. Cette idée de vivre ensemble à travers un réseau n'est pas née *ex-nihilo* ; elle remonte en réalité bien avant l'apparition d'Internet. Comprendre les ambitions et les espérances qui ont conduit à l'élaboration des communautés en réseau, ainsi que leur évolution, permet, en retour, de mieux comprendre les phénomènes et les groupes actuels.

Le support des interactions au sein du réseau est ce que les utilisateurs appellent eux-mêmes la *communauté virtuelle*, c'est à dire un réseau de solidarité fondé sur la communication en ligne. Parler de *communauté virtuelle* est un non sens puisque le lien social est par essence virtuel : il n'existe pas de façon concrète et tangible, mais au travers des interactions entre les membres d'un groupe humain. Toute communauté est donc virtuelle en ce sens qu'elle ne se matérialise dans la conscience de ses membres qu'au travers de rites, de symboles et de discours. La seule originalité de la *communauté virtuelle* tient à ce que Jean-François Marcotte<sup>445</sup> qualifie *d'interactions en réseaux*, à savoir «*interaction sociale à travers un mode de communication basé sur des outils techniques permettant la communication à distance selon différentes méthodes : synchronisme ou a synchronisme, visuelle ou textuelle, etc.*». Cependant, et fondamentalement, ainsi que nous avons tenté de le démontrer, il existe des hiérarchies dans le monde social qu'Internet ou la Science ne menacent absolument pas.

Si le virtuel n'est pas tributaire du progrès des nouvelles technologies électroniques et particulièrement de l'Internet, l'expression communauté en réseau désignera ici, tout de même avant tout, ces nouvelles formes de collectifs qui serait en train d'être inventés sur et autour d'Internet. L'essentiel, pour maintenir le lien social, n'est pas l'outil technique utilisé, bien qu'il joue un rôle, mais la manière dont les hommes communiquent entre eux et comment une société organise ses relations collectives.

Cependant, la communication à distance ne remplacera pas la communication humaine directe. Plus les hommes peuvent communiquer en virtuel par des moyens sophistiqués, interactifs, plus ils ont

---

<sup>445</sup> MARCOTTE, Jean-François - *Communautés virtuelles et sociabilité en réseaux : pour une redéfinition du lien social dans les environnements virtuels*, Esprit critique, Automne 2003, vol 05, n°04. p.80-82

envie de se rencontrer en effectif. L'expérience menée par Sauvons la Recherche lors de la mobilisation des chercheurs en 2004 et dans les années suivantes illustre cette nécessité d'appareiller le virtuel et le réel. Une relation menée dans le monde virtuel peut ainsi «prendre chair» et se pérenniser.

Utilisant extensivement l'outil Internet tant dans la forme de l'organisation que dans la structuration de ses débats internes, le mouvement Sauvons la Recherche est un objet d'étude intéressant pour appréhender cette technologie au regard de la structuration d'un champ particulier. Par le biais de l'échange électronique, elle nous invite à nous plonger dans ces interrogations sur les rapports complexes entre technique et expression de conflit.

Au-delà de la mobilisation, Sauvons la recherche est ancrée dans un contexte social qui lui permet également d'exister et de se reconfigurer pour tenter de peser sur les termes du débat à l'intérieur du champ de la Recherche. C'est cet ensemble de conjonctures que nous avons tenté d'exposer et de questionner pour faire apparaître les régularités du processus et de l'établissement en organisation durable. L'existence d'une organisation suppose la mise au point de processus de communication spontanés ou raisonnés. L'accès à l'information doit être le plus large possible, et la qualité de la vie démocratique va dépendre de l'importance reconnue à la discussion publique et de l'espace publique critique<sup>446</sup>.

Le site Internet de Sauvons la recherche a pu constituer un lieu de discussion politique possible au sein du champ de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cependant, ici comme ailleurs, les prises de parole ne se font pas sans obstacle, qu'ils soient techniques ou cognitifs. Les segmentations et les différenciations opérées par le réel paraissent se retrouver sur Internet.

Si l'utilisation de cet outil a pu, chez certains acteurs, permettre l'expression de positionnements propres, les effets de domination et de tiraillement du champ s'y sont retrouvés quasi à l'identique et les tensions s'y sont exprimées frontalement. Internet est un nouveau média qui permet l'expression des tensions traditionnelles des champs.

On peut regretter que la dimension de cette recherche ne nous ait pas permis d'aborder les médias traditionnels aussi profondément que ne l'a été l'utilisation d'Internet dans ce contexte particulier, mais bien d'autres travaux sont disponibles par ailleurs ce type de corpus. Ce travail reste à faire qui

---

<sup>446</sup> comme l'a illustré Jürgen Habermas.

aurait, en hypothèse, permis de valider les contours de notre réflexion sur l'expression des antagonismes structurants d'un champ, dans un cadre médiatique, au moment d'une crise.

En termes de comparaison également, il est sans doute dommageable que les éléments de comparaison locaux et internationaux se soient limités à la confrontation de deux objets (Bordeaux et Toulouse dans le cas des modes d'organisation locaux et Sauvons la Recherche et Save British Science pour l'éclairage international). Cette amorce de comparatisme est sans doute l'une des étapes qualitative qu'il nous reste à franchir pour mieux confronter nos hypothèses et nos études réalisées.

De nombreux questionnements, enfin sont laissés en suspens au terme de cette recherche, naturellement trop restrictive. En termes de traces tout d'abord. Quelle empreinte un mouvement tel que celui-ci imprime-t-il aux modes de communication du champ qui le produit ? Y a t il un avant et un après mouvement des chercheurs de l'année 2004 où les mouvements protestataires au sein du champ de la recherche et de l'enseignement supérieur qui ont suivis sont marqués de l'expérience antérieure ?

A la lumière du mouvement intitulé Sauvons l'Université qui suivi en 2008, on peut concevoir que les précurseurs de la mobilisation se sont inspirés dans la forme sur ce qu'avait produit Sauvons la Recherche en terme d'organisation et de mode d'expression : utilisation extensive du média internet, pérennisation du collectif sous la forme d'une association et jusqu'aux termes choisis pour sigle : Sauvons l'université est une référence directe à son «illustre» prédécesseur.

Pour autant cette marque (temporaire ?) laissée auprès des acteurs du champ est-elle suffisamment puissante pour influencer les médias dans l'illustration classique qu'ils font de la politique de recherche et du métier de chercheur en particulier ?

Par ailleurs l'outil technique lui-même a d'ores et déjà considérablement évolué depuis la période que nous avons traitée prioritairement (2003 à 2006). L'une des hypothèses de travail supposait que les initiateurs du site de Sauvons la Recherche, s'ils avaient obéit à une démarche réfléchi pour utiliser le média Internet comme moyen prioritaire de leur action étaient en fait conditionnés par l'ossature la plus traditionnelle de leur champ, mais qu'Internet avait constitué un nouvel outil de communication qui avait modifié les contours de la mobilisation. Or depuis cette période Internet a beaucoup évolué, tant dans ses usages que dans les outils mis à dispositions des internautes.

Fort de ce constat, les animateurs de l'association Sauvons la recherche ont su accompagner ses changements et s'approprier les nouveaux modes de communication politique tels que Facebook.

A l'aune de ces évolutions remarquables des services rendus par l'outil internet pour les mobilisations sociales et le champ politique en général, on peut s'interroger sur ce type d'outil comme moyen d'innovation de la communication politique. On peut peut-être émettre en toute hypothèse un doute sur une «révolution» des pratiques mais plutôt imaginer que les pratiques de communication se sont adaptées à l'évolution des outils. Sans tomber pour autant dans le déterminisme technologique d'un Marshall MacLuhan, on constate que la communication, à savoir les messages communiqués, restent finalement les mêmes. La différence est qu'ils sont transmis par un support différent, qui induit donc de légères différences dans les pratiques d'émission et de réception.

Technologiquement relativement récente, Internet n'a pas encore été adopté par tout le monde y compris dans l'enseignement supérieur et la recherche. Et les individus présents sur le réseau n'ont pas tous la même aisance ou facilité d'utilisation. Ceci est encore plus flagrant dans le cas des nouveaux sites communautaires maintenant utilisés par l'association Sauvons la Recherche.

De plus, comme pour toute interaction, on n'est jamais certain que le récepteur reçoive le même message que celui émis à l'origine. Les sites communautaires sur Internet n'empêchent ni le braconnage, ni la reconstruction de la communication.

Même si on observe de nombreuses différences et des changements, dus en partie à la nature de l'outil et à son utilisation, pour le moment la communication des acteurs du champ de la recherche et de l'enseignement supérieur s'ajuste principalement à une évolution des pratiques et des mœurs, sans être pour autant radicalement modifiée. Ils y ont de toute façon intérêt, et malgré quelques limites, cet investissement présente déjà de nombreux avantages pour eux. Si les pratiques continuent à évoluer vers une place croissante de la place d'Internet et des réseaux sociaux, la communication des mouvements sociaux, et la communication politique en général, ne pourra donc que suivre le mouvement.

# **BIBLIOGRAPHIE**

|   |
|---|
| <b>OUVRAGES ET CHAPITRES D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES</b> |
|---|

**Agricolianski**, Eric *Partis politiques en France*, Paris, Nathan, 2008

**Aguiton** Christophe, **Bensaïd** Daniel, *Le retour de la question sociale*, Paris, éd. Page deux, 1997.

**Balandier**, Georges, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006.

**Barthes**, Roland, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, 1970.

**Beroud**, Sophie, **Mouriaux**, René, **Vakaloulis**, Michel, *Le mouvement social en France*, Paris, La Dispute, 1999

**Berthier**, Denis, *Méditations sur le réel et le virtuel*, Paris, L'Harmattan, 2004.

**Bourdieu**, Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1984.

**Bourdieu**, Pierre, *Quelques propriétés des champs, Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984.

**Bourdieu**, Pierre, *Noblesse d'Etat, Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Editions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1989.

**Bourdieu** Pierre, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

**Bourdieu**, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Le Seuil, 1992.

**Bourdieu**, Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Liber, 1996.

**Bourdieu**, Pierre, *Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, INRA, 1997.

**Bourdieu**, *Contre-feux*, Liber, Raisons d'agir, 1998.

**Bourdieu**, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.

**Breton**, Philippe, *L'utopie de la communication : le mythe du village planétaire*, Paris, La Découverte, 1997.

**Breton**, Philippe, *Le culte de l'Internet*, La Découverte, Paris, 2000.

**Breton**, Philippe et **Proulx**, Serge, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1996.

**Brioles**, Alain, *Fragments des passions ordinaires Essai sur le phénomène de télésociabilité*, Paris,

Documentation Française/Idate, 1987

**Bruyere**, Raphaële, « Les entrées de Louis XV : le dépérissement d'un rituel monarchique », in Dereyomez, Jean-William, Ihl, Olivier et Sabatier, Gérard (dir.), *Un cérémonial politique. Les voyages officiels des chefs d'Etat*, Paris, L'Harmattan, 1997.

**Cardon**, Dominique, **Granjon**, Fabien, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

**Castells**, Manuel, *La société en réseau*, Tome 1, Paris, Fayard, *L'ère de l'information*, 1998.

**Champagne**, Patrick, « Les transformations du journalisme scientifique et médical », in Mathien (dir), *Médias, Santé, Politique*, Paris, L'Harmattan, 1999.

**Christophe**, Charle, *Les intellectuels en Europe*, Paris, Points- Seuil, 2001.

**Collovald** Annie, « Pour une sociologie des carrières morales », in Collovald (A.), dir., *L'humanitaire ou le management des dévouements*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 217-218.

**Contamin** Jean-Gabriel, « La réception parlementaire d'une pratique politique « périphérique » : le droit de pétition entre réfraction et réflexion », dans CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998

**Crettiez**, Xavier et **Sommier**, Isabelle, *La France Rebelle*, Paris, Michalon, 2006.

**Crozier** Michel, **Friedberg** Erhard - *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, 1981.

**Darras**, Eric, *Présentation* in « La politique ailleurs », Paris, Presses Universitaires de France, 1998.

**Darras**, Eric et **Philippe**, Olivier, dir., *La science politique une et multiple*, Paris, L'Harmattan, 2004.

**Deleuze**, Gilles et **Guattari**, Félix, *Qu'est-ce que la philosophie*, Cérès Éditions, 1993, Collection idéa, [Edition originale, Paris, Éditions de Minuit, 1991]

**Dobry** Michel, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

**Dortier**, Jean-François, « La communication : omniprésente mais toujours imparfaite », in CABIN, Philippe (cord.), *La communication. Etat des savoirs*, Auxerre, Sciences Humaines, 2005, p.12.

**Durkheim** Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, 1894. Paris, Les Presses universitaires de France, 16<sup>e</sup> édition, 1967.

**Duval**, Julien, al. *Le décembre des intellectuels français*, Paris, Liber, raisons d'agir, 1998.

**Elias**, Norbert, *Engagement et distanciation, Contributions à la sociologie de la connaissance*, trad. M. Hulin, Paris, Fayard, 1993.

- Elias**, Norbert, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.
- Eisenstein**, Elisabeth, *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris, La Découverte, 1991.
- Flichy**, Patrice, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte, 2001.
- Flichy**, Patrice, *L'innovation technique Récents développements en sciences sociales, vers une nouvelle théorie de l'innovation*, La Découverte, Paris, 1995, 251 p. Réédition en 2003.
- Fouquier**, Éric et **Véron**, Eliseo *Les spectacles scientifiques télévisés : figure de la production et de la réception*, Ministère de la Culture. Service des Etudes et Recherches , Paris, La Documentation française, 1985.
- Fritsch**, Philippe, dir., Gelas, Bruno, préf., *Implication et engagement : en hommage à Philippe Lucas*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.
- Fukuyama**, Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1993.
- Gaudilliere**, Jean-Pascal, *Inventer la biomédecine : la France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant, 1945-1965*, Paris, La Découverte, 2002.
- Gamson**, William, *Talking Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992
- Gitlin**, Todd, in *The Whole World is Watching. Mass Media and the making and unmaking of the New Left*, Berkeley, University of California Press, 1980.
- Goffman** Erving, *The Presentation of Self in Everyday Life* (Garden City, NY: Doubleday Anchor, 1959).
- Granjon**, Fabien, *L'Internet militant : mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Apogée, Rennes, 2001.
- Grosser**, Pierre, *Les communautés dans la gouvernance mondiale*, La Vie des idées, 31 janvier 2011.
- Groux**, Guy, *Vers un renouveau du conflit social ?*, Paris, Bayard, 1998.
- Hagstrom**, Warren Olaf, *The Scientific Community*, New York, Basic Books, 1965.
- Hamman**, Philippe, **Meon**, Jean-Mathieu et **Verrier**, Benoit, (dir), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques, 2002.
- Hynek**, J.A., "Introduction : Le collège invisible" in "Et maintenant, faisons le point" in *Les Objets Volants Non-Identifiés : mythe ou réalité ?*, Robert Laffont, 1974.
- Ion**, Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Editions de l'atelier, 1997.

- Ion**, Jacques, «L'évolution des formes de l'engagement public », dans *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?*, sous la dir. de Pascal Perrineau, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- Jay**, Anne-Marie, *Les messageries télématiques*, Paris, Eyrolles 1991
- Jeanneret**, Yves, *Ecrire la science*, PUF, 1994.
- Labbé**, Dominique, **Croizat**, Maurice, *La fin des syndicats*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Lapouge**, Gilles, *Utopie et civilisations*, Paris, Albin Michel, 1990.
- Latour**, Bruno, *la science en action*, Paris, La Découverte, 1989.
- Latour** Bruno et **Callon**, Michel (dir.), *La science telle qu'elle se fait. Anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*, Paris, La Découverte, « Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques », 1991
- Legavre** Jean-Baptiste, *Les publics des journalistes*, Paris, La Dispute, coll « Pratiques politiques », 2008.
- Lévy**, Steven, *Hackers : heroes of the computer révolution*, Garden City New York, Anchor Press/Doubleday, 1984.
- Levy**, Pierre, *World Philosophie*, Paris, Odile Jacob, 2000.
- Levy**, Pierre, *Qu'est-ce que le virtuel*, Éditions La Découverte, 1998
- Lipsky**, Michael, *La protestation comme ressource politique*, tr. fr. in Jean-Gustave Padioleau, *L'opinion publique. Examen critique, nouvelles directions*, Paris, Mouton, 1981
- Marchetti**, Dominique, *Quand la santé devient médiatique - Les logiques de production de l'information dans la presse*, PUG, Grenoble, 2010.
- Mattelart**, Armand et Michèle, *Histoire des théories de la communication*, Paris, la découverte, 1997.
- Mathieu**, Lilian, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Textuel, coll. La Discorde, 2004.
- Mathieu**, Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.
- Mauger**, Gérard, « Habitus », in Cazier, Jean-Philippe, *Abécédaire de Pierre Bourdieu*, Mons, Sils Maria, 2006.
- Mauss**, Marcel et **Durkheim**, Emile, *Note sur la notion de civilisation*, *L'Année sociologique*, 12, 1913, p. 46 à 50. Edition électronique : Collection Les classiques de sciences sociales.
- Mauss**, Marcel, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, *L'année sociologique*, 1923-24.



- McLuhan**, Marshall, *The medium is the message: an inventory of effects*, New York, Mentor, 1964.
- McLuhan**, Marshall, *The Gutenberg Galaxy : the making of Typographic Man*, University of Toronto Press, 1962.
- McLuhan**, Marshall, *Pour comprendre les médias : le prolongement technologique de l'homme*, Paris, Seuil, 1968.
- Mercklé**, Pierre, *les réseaux sociaux, les origines de l'analyse des réseaux sociaux*, Paris, CNED, ens-lsh, 2004.
- Merton**, R. K., « The Normative Structure of Science » (1942) in Storer N.W. (ed.), *The Sociology of Science*, Chicago, University of Chicago Press, 1973.
- More**, Thomas, *L'Utopie*, 1518, Editions sociales-Messidor, 1966.
- Morin**, Edgar, *La Méthode, La Nature de la nature* (t. 1), Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1981
- Mouriaux**, René, *Le syndicalisme face à la crise*, Paris, La Découverte, 1986.
- Musselin**, Christine, *La longue marche des universités française*, PUF, 2001.
- Negroponte**, Nicholas, *L'homme numérique*, Paris, Robert Laffont, 1995.
- Neveu**, Erik, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, Repères la Découverte, Paris, 2001.
- Neveu**, Erik, *Sociologie du journalisme*, Repères la Découverte, Paris, 2001.
- Neveu**, Erik, *Une société de la communication ?*, Paris, Montchrestien, 2006.
- Nizet**, Jean et **Rigaux**, Nathalie, *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, 2005.
- Noblecourt** Michel, *Les syndicats en question*, Paris, éd. Ouvrières, 1990.
- Offerlé**, Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1996.
- Pecheux**, Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.
- Pestre**, Dominique, *Science, argent et politique*, Paris, INRA Editions, 2003.
- Picard**, Jean-François, *La République des savants : la recherche française et le CNRS*, Paris, Flammarion, 1990.
- Popper**, Karl, *La connaissance objective*, Paris, Flammarion, 1991 [1972].
- Preece**, John et **Maloney-krichmar**, Dave. "Online communities: focusing on sociability and usability". In J. Jacko et A. Sears (Eds.) - *Handbook of Human-Computer Interaction*, Mahwah,

NJ : Lawrence Erlbaum Associates, 2003, p. 596-620.

**Proulx, Serge, Poissant, Louise et Senecal, Michel**, *Communautés virtuelles : penser et agir en réseau*, Laval, PUL, Novembre 2006.

**Queau, Philippe**, *Le Virtuel - Vertus et Vertiges*, Éditions Champ Vallon/INA, 1993.

**Ricoeur, Paul**, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997.

**Rheingold, Howard**, *Les communautés virtuelles* (traduction de l'anglais par Lionel Lumbroso), Paris : Addison-Wesley France, collection Mutations technologiques, 1995.

**Rosanvallon, Pierre**, *La question syndicale*, Paris, Calmann-Lévy, 1988.

**Ryfman, Philippe**, *Les ONG*, Paris, La Découverte, 2002.

**Sapiro, Gisèle** (ed), *L'Espace intellectuel en Europe XIXe-XXe. De la formation des Etats-nation à la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2009.

**Sartori, Giovanni**, *Comparative Constitutional Engineering*. Basingstoke: Macmillan, 1994

**Saussure, Ferdinand de**, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1972.

**Sawicki, Frédéric**, *Les réseaux du parti socialiste*, Paris, Belin, 2008.

**Sfez, Lucien**, *Critique de la communication*, Paris, Seuil, 1998.

**Shwartz, Olivier**, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, 1990.

**Simeant, Johanna**, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po, 1998.

**Simeant, Johanna**, « Introduction. Friches, hybrides et contrebandes : sur la circulation et la puissance militante des discours savants », in Hamman, P., Méon, Jean-Pierre et Verrier, B. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.

**Sommier Isabelle**, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

**Tackett, Timothy**, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997.

**Taton, René**, *Histoire générale des sciences : La science contemporaine - Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Presse Universitaire de France, coll. « Quadrige », Paris, 1995

**Vicente, Jérôme**, *Les espaces de la net-économie : clusters Tic et aménagement numérique des territoires*, Paris, Economica, 2005.

**Watzlawik, Paul, Helmick Beavin, Janet et Jackson Don D.**, *Une logique de communication*, Paris, Seuil, 1972

- Weber**, Max, *Le savant et la politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963 [1919].
- Véron**, Eliseo, « L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études des positionnements des supports de presse », dans *Les médias, expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP, 1985.
- Wiener**, Norbert, *Cybernétique et Société*, Deux Rives, Paris, 1952.
- Vinck** Dominique, 1995, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.
- Wilkie**, Tom, *British Science and Politics since 1945*, Oxford, Institute of Contemporary British History, Blackwell, 1991.
- Winkin**, Yves, *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris, Seuil, 2001.
- Wolton**, Dominique, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Champs, 2000.

## ARTICLES DE REVUES

*Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Science de l'Etat, 133, 2000.*

*Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Le capital militant (1), 155 et Le capital militant (2), 158, 2004.*

**Amable, Bruno et Askenazy, Philippe**, « Introduction à l'Economie de la connaissance », Contribution pour le rapport UNESCO Construire des sociétés du savoir, Paris, 2005.

**Baron M., Caro P., Perret C.** (2003). « Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires: quelques disparités interrégionales. » Paris, CNRS-MENRT-DATAR, convention de recherche.

**Baudelot Christian, Raux Hervé, Ritz Olivier et Vinh Julia**, « Que deviennent les normaliens à la sortie de l'école », in Association amicale de secours des anciens élèves de l'ENS, supplément historique 2005.

**Beliste, Rachel**, « Pratiques ethnographiques dans des sociétés lettrées: l'entrée sur le terrain et la recherche impliquée en milieux communautaires », *Recherches Qualitatives*, Vol. 22, p. 55-71, 2000.

**Bes, Marie-Pierre**, « Connaissances et relations sociales des jeunes chercheurs », *Recherches Sociologiques*, n°3, 52-56, 2004.

**Bonneuil, Christophe**, « Science et Société en France depuis la seconde guerre mondiale (1944-2004) » in *Etats Généraux de la recherche*, Paris, Tallandier, 2004.

**Bourdieu, Pierre**, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 24, 2-22 1978.

**Bourdieu, Pierre** « Espaces social et genèse des classes », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 52-53 (juin 84), p.3-12.

**Bourdieu, Pierre**, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », 36/37, 3-24. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1981

**Briquet Jean-Louis, Sawicki Frédéric**, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », *Politix*, 7-8, « L'espace local », 1989, p9-10.

**Cardon Dominique, Heurtin Jean-Philippe, Martin Olivier, Pharabod Anne-Sylvie, Rozier Sabine**, in *Science, Malades et espace public*, « Les formats de la générosité : trois explorations du Téléthon », *Réseaux* 95, juillet 99, p. 15-106.

**Cardon, Dominique et Granjon, Fabien**, « Peut-on se libérer des formats médiatiques ? Le mouvement alter-mondialisation et l'Internet », *Mouvements*, n°25, pp67-73, janvier-février 2003.

**Cardon, Dominique, Delaunay-Teterel, Hélène**, « La production de soi comme technique relationnelle : un essai de typologie des blogs par leurs publics », in *Réseaux – Les blogs*, dossier

24, 2006, p17-71.

**Champagne**, Patrick, « la manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en science sociales*, 52-53, 1984.

**Contamin** Jean-Gabriel, «La réception parlementaire d'une pratique politique "périphérique" : le droit de pétition entre réfraction et réflexion», in CURAPP, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998, pp.39-71.

**Contamin** Jean-Gabriel, « Le choix des armes : les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, 59, pp4-24, 2005.

**Darras**, Eric, "Le pouvoir de la télévision ? Sornettes, vieilles lunes et nouvelles approches", dans Cohen (A.), Lacroix (B.), Riutort (P.), dir, *Les formes de l'activité politique. Eléments d'analyse sociologique XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, PUF, 2006.

**Delli Carpini**, Michael X., **Lomax Cook**, Fay et **Jacobs**, Lawrence R., « Public Deliberation, Discursive participation, And Citizen Engagement : A Review of the Empirical Literature », *Annual Review of Political Science*, Vol. 7 : 315-344, 2004.

**Faure**, Sylvia et **Soulié**, Charles avec **Millet**, Mathias, « Enquête exploratoire sur le travail des enseignants-chercheurs, bouleversement de la « table des valeurs académiques », rapport d'enquête, 136 p., juin 2005.

**Flichy**, Patrice et **Gingras**, Anne-Marie, « La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective », *Politique et société*, vol18, n°2, pp37-59, 1999.

**Flichy**, Patrice, « Les logiciels libres : un modèle fécond », in *2001 Bogues; Globalisme et pluralisme*, GRICIS/UQAM, Montréal, 24 au 27 avril 2002.

**Grosseti**, Michel et **Millard**, Béatrice, « Les évolutions du champ scientifique en France à travers les publications et les contrats de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 148, pp47-56, juin 2003.

**Jenkins** C. J., **Eckert** C. M., « Channeling Black Insurgency : Elite Patronage and Professional Social Movement Organizations in the Development of the Black Movement », *American Sociological Review*, vol. 51, 1986.

**Jouet**, Josiane, « Retour critique sur la sociologie des usages », *Reseaux* n°100, 2000.

**Keisberg**, J Cobb, "A glove clothing itself with brain", *Wired*, 1995.

**King** John, **Gringer** Jessica, **Pickering** Jeanne, « Grandeur et décadence d'Arpanet. La saga de Netville, cité champignon du cyberspace », *Réseaux* n°77, 1996, p.9-35

**Lescar** D., « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, 4, 1997.

**Licklider**, John Carl Robnet et **Taylor**, Robert, « The computer as a communication devices »,

*Science and Technologie* n°76, 1968.

**Marchetti**, Dominique, Les sous-champs spécialisés du journalisme", *Réseaux*, vol. 20, n°111, 2002, p. 21-55.

**Marcoccia**, Michel « L'analyse conversationnelle des forums de discussion: questionnements méthodologiques », *Les Carnets du Cediscor* , 8, Paris , 2004.

**Marcotte**, Jean-François, « Communautés virtuelles et sociabilité en réseaux : pour une redéfinition du lien social dans les environnements virtuels », *Esprit critique*, Automne 2003, vol 05, n°04.

**Marcotte**, Jean-François, « La sociologie des rapports sociaux en réseaux : un champ d'étude en formation », *Esprit critique*, vol 03 n°10, octobre 2001.

**Mathieu**, Lilian, « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, XL (3), 1999.

**Mazzoni**, Elvis, « Du simple tracement des interactions à l'évaluation des rôles et des fonctions des membres d'une communauté en réseau : une proposition dérivée de l'analyse des réseaux sociaux », *ISDM – Information Sciences for Decision Making*, 26, 2006.

**Mouchard**, Daniel, "Politique délibérative" et logiques de mobilisation », *Politix*, n°15, 2002.

*Mots. Les langages du politique.* « Un demi siècle de vocabulaire syndical », n°36, septembre 1993.

**Negroponte**, Nicholas, "Bit by the bit on Wall street : Lucky strikes again", *Wired*, mai 1994.

**Ollitrault** Sylvie, "Science et militantisme. Les transformations d'un échange circulaire", *Politix*, 36, 1996.

**Ollitrault**, Sylvie, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51 (1-2), 2001.

**Paravel**, Verena et **Rosenthal** Claude, « Les réseaux, des objets relationnels non identifiés ? », *Réseaux* n°21 (118/2003).

**Passeron** Jean-Claude, « Attention aux excès de vitesse. Le « nouveau » comme concept sociologique », *Esprit*, avril 1987, 175 p.

**Pestre**, Dominique, « L'évolution des champs de savoir, interdisciplinarité et noyaux durs », séminaire « Interdisciplinarité », réunion du 2 janvier 2002, Conseil scientifique du CNRS. Politis la revue, « Y a-t-il une autre vie après le syndicalisme ? », n°3, 1997.

**Sommier**, Isabelle, « Entretien », *EcoRev'* n°19 (printemps 2005).

**Stern**, Michael J., « Information, Communication & Society » ; August 2008, Vol. 11 Issue 5, p591-616, 26p. [archive], CLB Oklahoma State University, Stillwater, OK, USA

**Stone**, Rosane, "Sew and death among the cyborg", *Wired*, mai 1996.

**Tilly** Charles, "Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en

Grande Bretagne”, *Vingtième siècle*, 4, 1984.

**Trautmann**, Flore, « internet au service de la démocratie ? Le cas d'ATTAC », Paris, *Cahiers du CEVIPOF*, octobre 2001.

**Whittaker**, Steve, **Isaacs**, Ellen, and **O'day**, Vicki, “Widening the net: workshop report on the theory and practice of physical and network communities”, *SIGCHI Bull.* 29, 3 (Jul. 1997), p. 27-30. <http://doi.acm.org/10.1145/264853.264867>

**WOLF**, Gary, « Channeling McLuhan », *Wired*, 4 janvier 1996.

**Bonneuil**, Christophe, « Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse », colloque Sciences, Médias et Société, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH

**Cadiou** Stéphane et **Franquemagne** Gaël, « Des chercheurs en colère, retour (d'expérience) sur une mobilisation », in journée d'étude *Les mobilisations émergentes. Causes, acteurs et pratiques*, IEP-Bordeaux, 2-3/12/2004

**Cadiou** Stéphane et **Franquemagne** Gaël, « professionnels de la science, profanes de la militance ? Le mouvement des chercheurs à Bordeaux », séminaire du CERVL, Bordeaux, 2005.

**Cadiou** Stéphane et **Franquemagne** Gaël, « La place des jeunes chercheurs précaires dans le mouvement « Sauvons la Recherche », in Colloque *Sans droits, sans travail, sans logement, sans papiers : des précaires en mouvement*, AFSP, janvier 2006.

**Cardon** Dominique et **Heurtin** Jean-Philippe, « Force et faiblesse de la mise en réseau des mouvements de contestation sociale et internationale », communication au séminaire *démocratie et réseaux*, France Télécom R&D, CEVIPOF, juin 2003.

**Endrizini**, Laure, « La communauté comme auteur et comme éditeur : l'exemple de wikipédia », journées URFIST Lyon, mars 2007.

**Monthubert** Erwane, « *Mouvement des chercheurs 2004 : une contribution à l'analyse des tensions dans le champ de l'enseignement supérieur et la recherche publique* », journée d'étude « *Colloques nationaux de la recherche 1956-2004* » du Laboratoire « Communication et Politique », CNRS, Paris, 5 décembre 2005.

**Monthubert**, Erwane, « A propos d'Internet comme outil de mobilisation : le mouvement des chercheurs « Sauvons la recherche », communication, Colloque « *démocratie et dispositifs électroniques* », Paris, 12 janvier 2006.

**Monthubert** Erwane, « Regard sur les dispositifs électroniques du mouvement "Sauvons la Recherche" : un exemple d'utilisation extensive d'une ressource structurante », actes du colloque international "*Interroger la société de l'information*", organisé par le GT « sociologie de la communication », AISLF, Montréal, 17 mai 2006.



**Babou, Igor**, *Science, Télévision et Rationalité*, Thèse de Doctorat, Paris, 1999 sous la direction de Suzanne de Cheveigné.

**Clement, Mathieu**, *La communauté des joueurs de « Wolrd of Warcraft »*, mémoire de master-recherche, IEP de Toulouse, 2006.

**Duval, Marie**, *La communication politique et le web 2.0 : l'exemple de Facebook*, mémoire de master-recherche, IEP de Toulouse, 2008

**Serfaty, Viviane**, *L' Internet, l'imaginaire, le politique : perspective comparatiste sur quelques aspects du réseau en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis*, thèse réalisée sous la direction de Françoise Barret Ducrocq, 1999.

**Serres, Alexandre**, *Aux sources d'Internet : l'émergence d'ARPANET*, Thèse de doctorat Sciences de l'Information et de la Communication, Université Rennes 2, 2000.

|            |
|------------|
| <b>WEB</b> |
|------------|

**Barlow**, John Perry - *A declaration of the independance of the cyberspace*, Davos, 8 février 1996 : <http://homes.eff.org/~barlow/Declaration-Final.html>

**Fomi**, Cédric - *Lettre ouverte d'un jeune astronome au Président de la république*, publiée le 17 octobre 2007 sur le site : <http://sauvonslarecherche.fr/spip.php?article1727>

**O'Reilly**, Tim : <Http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web20.html>

**Tönnies**, Ferdinand - *Communauté et Société*, sur Internet : [http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies\\_ferdinand/tonnies.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/tonnies_ferdinand/tonnies.html)

**Vicente**, Jérôme, Economie de la Connaissance, [http://fgimello.free.fr/documents/economie\\_connaissance.pdf](http://fgimello.free.fr/documents/economie_connaissance.pdf)

*National Science Foundation, federal funds for research & development* : <http://www.nsf.gov/statistics/nsf01306/htmstart.htm>

Projet de loi de finances 2004 : dossier de presse du ministère de la Recherche, <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/budget/2004/emploiscent.pdf>

Forum mondial de la démocratie et de l'administration électronique : <http://www.forum-edemocratie.com/>

Second Comité Interministériel de la Recherche Scientifique et Technologique : <http://www.recherche.gouv.fr/recherche/politic/cirst2.htm>

Ambassade de France aux Etats-Unis - Mission pour la Science et la Technologie : La R&D aux Etats-Unis : quelques données. [Http://www.france-science.org/photos/1066825124\\_RD-USA2003.pdf](Http://www.france-science.org/photos/1066825124_RD-USA2003.pdf)

## AUTRES OUVRAGES

**Appolinaire**, Guillaume, *Alcool*, Paris, Gallimard, 1913.

**Bouteiller**, Jérôme, **Germouty**, Claire et **Papillaud**, Karine, *Bienvenue sur Facebook ! LE mode d'emploi*, Paris, Albin Michel, 2008.

**Cherrucresco**, Hélène, *De la recherche française*, Gallimard, 2004.

**Gibson**, William, *Mona Lisa s'éclate (Mona Lisa Overdrive)*, 1988, Paris, France Loisir, 1989.

**Gibson**, William, *Neuromancien (Neuromancer)*, 1984, Paris, France Loisir, 2000.

**Joliot Pierre**, *La recherche passionnément*, Paris, Editions Odile Jacob, 2001.

**Kehoe**, Brenda P., *Zen and the Art of the Internet. A Beginner's Guide to the Internet*, First Edition, January 1992.

**Noble**, Denis, *La Musique de la Vie*, Paris, Seuil, 2007

**Pourmir**, Isabelle, *Jeune chercheur : souffrance identitaire et désarroi social*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Campaign for Science and Engineering in the UK, Oxford, janvier 2006.

Centre De Recherche Pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC) – Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », La diffusion des technologies de l'information dans la société française (2004), Conseil Général des Technologies de l'Information (CGTI) et ART, décembre 2001.

CNE, *La valorisation de la recherche (observations sur le cadre, les structures et les pratiques dans les EPCSCP)*, rapport thématique du Comité National d'Evaluation, Paris, 1999.

CNER, *La recherche publique française : une évaluation*, rapport au Président de la République, 24 avril 2003.

Commission des affaires culturelles familiales et sociales, compte rendu n°23, mardi 21 décembre 2004

Commission des affaires culturelles familiales et sociales, mission d'information sur la recherche publique et privée en France face au défi international, comptes-rendus de septembre à novembre 2004.

Communiqué de presse du Ministère de la Recherche, 30-08-2000.

États généraux de la recherche, I.1.1a, *Élaborer les connaissances scientifiques*, novembre 2004.

Etude de Médiamétrie – Extrait de l'observ@toire TIC, Lille Métropole, janvier 2004.

Introduction au chapitre I “Recherche et Société”, page 108, “Les Etats généraux de la Recherche”, Paris, Taillandier, 2004

« *La Science pour le XXIè siècle : un nouvel engagement* » Conférence mondiale sur le Science de l'Unesco *Palais de la découverte, Paris (France), 6 -7 mai 1999*

*Les résultats des élections présidentielles de 2007 se joueront-ils sur la blogosphère ?*, étude du cabinet Netcraft, novembre 2007

Rapport de l'intersyndical de la recherche et de l'enseignement supérieur, avril 2003.  
<http://www.ferc-sup.cgt.fr/site/spip.php?article1387>

Sondage d'opinion CSA-La Croix, réalisé les 3 et 4 mars 2004 auprès d'un « *échantillon national représentatif de 1001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.* »

Sondage Ipsos: internetworldstat, <http://internet.gouv.fr/informations/information/statistiques/> le 5/09/2006.

## ARTICLES DE JOURNAUX ET MAGAZINES

- **Le Monde**, « les aventuriers français dans la Silicon Valley », 10 septembre 1997
- *Le Monde*, « Recherche : jusqu'où ira le déclin », 4 août 2003.
- *Le Monde*, « Une pétition de chercheurs recueille près de 900 signatures », 9 janvier 2004
- *Le Monde*, « La révolte des chercheurs contre le gouvernement. 3500 scientifiques menacent de démissionner », 11 janvier 2004.
- *Le Monde*, « La fronde des chercheurs contre le gouvernement s'amplifie », 13 janvier 2004
- *Le Monde*, Tribune « Redynamisons la Recherche », par Claude Cohen-Tannoudji, 13 janvier 2004
- *Le Monde*, « Le premier ministre conteste la baisse des crédits de la recherche. », 14 janvier 2004
- *Le Monde*, « Près de 12 000 signatures pour la pétition des chercheurs », 16 janvier 2004
- *Le Monde*, « Science sans confiance », 17 janvier 2004
- *Le Monde*, « Les chercheurs réclament un collectif budgétaire et un colloque national », 18 janvier
- *Le Monde*, « La Fronde des chercheurs a pris de court le gouvernement », 23 janvier 2004
- *Le Monde*, « La grande misère des universités françaises », 24 janvier 2004
- *Le Monde*, « Les chercheurs veilleront au respect des engagements », Trauttman Alain » propos recueillis par Le Hir Pierre, 17 mars 2006
- *Le Monde*, « La presse, l'Internet et la citadelle assiégée », 25 juin 2008
- *Le Monde*, « Pendant la campagne américaine, le Web a eu plus d'influence sur la presse que sur les électeurs », 31 octobre 2008
  
- **Libération**, « Recherche sans fond », 12 janvier 2004
- *Libération*, « Les pétitionnaires chez la ministre. », 16 janvier 2004
- *Libération*, « Les scientifiques reçus mais mal entendus », 17 janvier 2004
- *Libération*, « Sur la paillasse. Alain Trautmann, 55 ans, biologiste à l'INSERM », 20 janvier 2004
- *Libération*, « Le cours des universités françaises au plus bas », 21 janvier
- *Libération*, « Recherche: le roi se meurt par Dominique Strauss-Kahn », 27 janvier 2004
- *Libération*, « Raffarin face à la fronde des cerveaux », 26 février 2004
- *Libération*, Masi, Bruno « Bulles de blog », 27/05/2005
  
- **Le Figaro**, « Une pétition de plus de 4000 signatures. Les chercheurs français veulent des financements », 12 janvier 2004
- *Le Figaro*, « Les chercheurs poursuivent leur fronde », 13 janvier 2004
- *Le Figaro*, « Raffarin s'adresse aux chercheurs », 16 janvier 2004
- *Le Figaro*, « Les chercheurs réclament un collectif budgétaire », 17 janvier
- *Le Figaro*, « Les promesses du ministère déçoivent les chercheurs », 23 janvier 2004
- *Le Figaro*, « Démission de Catherine Dargemont, présidente de SLR », 22 février 2005
- *Le Figaro*, « Reims : licenciée à cause d'un blog », 19 mai 2010
  
- **L'Humanité**, « Péril en la recherche », 12 janvier 2004

- *L'Humanité*, « Quand les chercheurs font parler d'eux », 15 janvier 2004
- *L'Humanité*, « Recherche. Recueillir des messages d'une infinie richesse », 22 janvier 2004
- *L'Humanité*, « Passer de l'Internet à la rue », 26 janvier 2004
- **France Soir**, « Colère. Déjà 4200 signataires à la pétition pour sauver la recherche française. Les chercheurs se mobilisent », 12 janvier 2004.
- **AFP**, « Le nombre de signataires est passé, en 24 heures, de quelques 1500 à plus de 3300 vendredi », 10 janvier 2004
- **AFP**, « La colère des chercheurs se répand comme une trainée de poudre : 4200 signataires », 11 janvier 2004
- **AFP**, « Révolte des chercheurs : plus de 5200 signatures. », 12 janvier 2004
- **AFP**, « Plus de 10 000 scientifiques ont signés, à ce jour, une pétition lancée sur Internet. », 15 janvier 2004
- **AFP**, « La pétition lancée par les chercheurs sur Internet continue de se répandre comme une trainée et poudre et avait recueillie jeudi après-midi plus de 13 000 signatures. », 16 janvier 2004
- **AFP**, « La ministre déléguée à la recherche a adressé jeudi une lettre aux chercheurs en réponse à la pétition Sauvons la recherche », 22 janvier 2004
- **AFP**, « 22029 signatures vendredi matin pour la pétition Sauvons la Recherche », 23 janvier 2004
- **AFP**, « Mardi la pétition lancée sur Internet avait atteint les 31 000 signatures, soit près du tiers des 104 000 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs de recherche travaillant dans les labos de recherche », 27 janvier 2004
- *Agence Science-Presse*, « Sauvons la recherche. Quand un scientifique se mêle de politique », Québec, 10 juin 2004.
- **La Voix du Nord**, « Trois mois de prison ferme pour l'auteur vitryen d'un blog raciste faisant l'apologie du nazisme », 12 août 2010
- **La Tribune**, « L'appel de la vallée », 15 octobre 1999
- **Le Revenu**, « Les Français de la Silicon Valley », 3 septembre 1997
- **Le Figaro magazine**, « Alain Trautmann, « le tribun de la recherche », décembre 2004
- **Mediapart**, « Comment Internet change nos pratiques sociales », 18 octobre 2010.
- **Le Monde diplomatique**, « Pour un savoir engagé, par Pierre Bourdieu », février 2002
- **Marianne**, « Jusqu'où le racisme antifonctionnaire va-t-il monter ? », 8 mars 2008
- **Les Echos**, « Budget : plus de 4000 scientifiques mobilisés. », 12 janvier 2004.
- **Les Echos**, « Budget : la polémique s'amplifie entre les chercheurs et le gouvernement. », 13 janvier 2004.

# *ANNEXES*

## **Entretiens**

La plupart des entretiens avec les personnes citées ci-dessous ont été réalisés en situation d'enquête (rendez-vous ayant pour objectif unique de réaliser un entretien) et ont été enregistrés. L'un d'entre eux a été réalisé par téléphone et enregistré. Il est à regretter que trois de ces enregistrements ne soient pas exploitables (défaut de fonctionnement, son inaudible...).

Cependant une dizaine de ces entretiens ont été réalisés de façon plus informelle au cours d'une rencontre amicale ou militante et n'ont pu faire l'objet d'un enregistrement. Dans ce cas une prise de note directe a été réalisée, ou encore plus rarement une prise de note a posteriori (mais dans ce cas les déclarations ne sont pas citées in extenso).

Enfin, deux de ces entretiens ont consisté en un échange de mails régulier, sur une durée d'environ six mois à un an.

Il s'agit d'entretiens essentiellement non directifs, mais avec relance semi directives sur des points majeurs de l'enquête tels que :

- données biographique, parcours, formation, habitudes militantes
- participation au mouvement des chercheurs 2004 (ou au mouvement Save British Science) le cas échéant
- ressentis vis à vis de la communauté d'appartenance de l'interviewé (intérieurisation des conflits, positions particulières dans le champ, analyses critiques...).

Ces entretiens ont permis une étude qualitative poussée au niveau du mouvement « Sauvons la Recherche » (ou éventuellement de Save British Science) et plus largement au niveau du champ de l'enseignement supérieur et de la recherche (journalistes scientifiques). Il n'est pas exclusive des entretiens informels réalisé tout au long de la recherche auprès des chercheurs et enseignants chercheurs des laboratoires de recherche au sein desquels j'ai réalisé mon travail de recherche : LERASS (Univ Paul Sabatier Toulouse II) et LaSSP (Sciences Po Toulouse).



## Liste des personnes interrogées

Christophe Aguitton, chercheur au département Recherche et développement de France Télécom, syndicaliste SUD-Recherche

Martin Andler, professeur de mathématiques à l'Université de Versailles, membre du CA de SLR

Henri-Edouard Audier, Directeur de Recherche honoraire en chimie, syndicaliste SNCS (bureau national), membre du CA de SLR

Maya Bacache-Beauvallet, économiste, Directrice de Recherche à l'EDHEC

Christine Bauza, ITA CNRS, secrétaire administrative, Université Toulouse Le Mirail, membre du collectif SLR-Toulouse

Christian Baudelot, sociologue, professeur à l'ENS.

Godefroy Beauvallet, chercheur à l'ENST Paris

Sophie Becherelle, journaliste scientifique à France Inter

Michel Broué, professeur de mathématiques, directeur de l'Institut Poincaré

Eric Buffenoir, physicien, chargé de Recherche CNRS, Montpellier, membre du collectif SLR Montpellier

Stéphane Cadiou, docteur en science politique, membre du collectif SLR-Bordeaux

Hélène Combes, post-doctorante en science politique, membre du CA de SLR

Alix de la Coste, biologiste, chercheur CNRS, Paris

François Coulier, biologiste, chargé de Recherche, Marseille, membre du collectif SLR Marseille

Catherine Dargemont, Directrice de Recherche à l'Institut Curie, biologiste, ancienne présidente de l'association SLR

Georges Debregeas, Chargé de Recherche en Physique, Collège de France, Vice-président de SLR

Olivier Dezellus, Maître de conférences en Sciences des matériaux, Lyon, responsable du collectif SLR Lyon

Claude Dupuis, économiste, professeur à l'IEP de Toulouse, membre du collectif SLR-Toulouse

Meriem El Karoui, biologiste, INRA Jouy en Josas, membre du collectif SLR Ile-de-France

Gaël Franquemagne, doctorant en science politique, membre du collectif SLR Bordeaux

Patrick Fridenson, historien, directeur de Recherche à l'EHESS, syndicaliste SGEN-CFDT (bureau national)

Matthew Freeman, professor Cambridge University, biologiste, membre du comité exécutif de Campaign for Science and Engineering (anciennement Save British Science)

Catherine Jeandel, océanographe, Directrice de Recherche à l'Observatoire Midi-Pyrénées, responsable du collectif SLR Toulouse

Bertrand Jouve, mathématicien, maître de conférence à l'Université Toulouse-Le Mirail, membre du collectif SLR-Toulouse

Lelait Florence, docteur en études germaniques, Professeur agrégée dans le secondaire (Oise), responsable (coord) du collectif SLR-JC

Pierre Le Hir, journaliste scientifique au journal Le Monde

Laurent Memery, océanographe, directeur de Recherche à l'IFREMER, responsable du collectif SLR Brest

Bertrand Monthubert, mathématicien, maître de conférence à l'Université Paul Sabatier- Toulouse, président de l'association SLR

Denis Noble, professor CBE FRS HonFRCP, Oxford, fondateur et ancien porte-parole de Save British Science

Stéphane Rozes, directeur des études politiques à l'Institut CSA.

Jean Salamero, biologiste, Directeur de Recherche à l'Institut Curie, ancien membre du collectif SLR

Frédéric Sawicki, politiste, professeur université de Lille, responsable du collectif SLR-Nord Pas de Calais, membre du CA de SLR.

Hervé Chneweiss, Directeur de Recherche INSERM, médecin, ancien membre du collectif SLR, délégué national du parti socialiste à la Recherche

Alice Sharp Pierson, ancienne chercheure (post-doctorante) de Save British Science

Peter Saunder, chairman de Save British Science

Isabelle Sommier, maître de conférence en science politique, Paris, ancienne présidente de l'association SLR

Guillaume Stahl, biologiste, chargé de Recherche CNRS Toulouse, membre du collectif SLR Toulouse

Daniel Steinmetz, Ingénieur de Recherche, Toulouse, membre du CA de SLR, syndicaliste SNRTS-CGT (bureau national)

Jean-Philippe Touffut, économiste, centre St Gobain pour la Recherche en économie

Alain Trautmann, Directeur de Recherche en biologie à l'Institut Cochin, porte-parole du collectif SLR jusqu'à sa dissolution, ancien président et actuel membre du CA de l'association SLR

Francis-André Wollman, biologiste, directeur de Recherche à l'Institut Curie, membre du CA de SLR.

## ***Chronologie du mouvement « Sauvons la Recherche » de 1998 à 2010***

### **Septembre 1998 : pétition « marchés publics »**

Sous l'impulsion de six chercheurs de l'Inserm dont Claude Mawas, Directeur de Recherche et François Coulier, chargé de Recherche en biologie à Marseille, naît la première pétition ayant utilisé internet pour essayer de résoudre des difficultés imposées aux laboratoires de Recherche, tous organismes confondus, par la puissance publique. Cette pétition réunit 1300 signatures. Son succès lui avait valu quelques articles de presse, dont un dans Nature (Nature, vol 396 (26 novembre 1998), p297). Les signatures sont reçues par courrier électronique et comptabilisées à la main. Chacune des pétitions suivantes reçoit un nombre croissant de signataires et les listings sont chaque fois compilés pour lancer la pétition suivante.

### **Octobre-novembre 1998**

Animation d'un **site personnel** de Michelle Schatzman, directrice de Recherche CNRS en mathématique à Lyon « *Pour ceux que les projets actuels de réformes du CNRS inquiètent* » Selon les informations publiées sur le site lui-même le 12 novembre : « Mardi dernier, 851 machines différentes dont des caches se sont connectées ici. » Cette page web sera plus ou moins active jusqu'à l'automne 1999.

### **19 mars 2003 : Appel à la solidarité de Mme la Ministre de la recherche**

arrêt le 4 avril 2003, avec 7169 signataires

Il s'agit de la seconde pétition d'envergure. Lancée notamment par Claude Mawas et François Coulier, avec l'appui de chercheurs niçois (dont Jean-Philippe Breittmayer), elle a eu un certain retentissement dans la presse, notamment sous le nom de « pétition des Marseillais », et bien que des Niçois aient joué un rôle important dans le lancement de cette pétition. Le site de la pétition jouera pendant quelque temps un rôle similaire à celui de « recherche-en-danger » jusqu'à la pétition

« Sauvons la Recherche » dont le succès imposera un regroupement des forces et le quasi abandon du site dit « des marseillais ».

### **Mars 2003 : création de la revue de presse électronique**

Cette revue de presse, créée et animée par le chercheur François Coulier, est au départ, liée à la pétition du 19 mars 2003. Elle était d'abord envoyée par mail aux signataires de la pétition (en fait, à ceux qui n'avaient pas expressément indiqué qu'ils ne voulaient pas recevoir de mails), puis à travers une liste de diffusion hébergée sur un compte personnel chez Free (à partir d'octobre 2003), puis sur une liste de diffusion spécifiquement SLR (en mars 2006).

À partir de novembre 2003, et à la demande d'Alain Trautmann et Bertrand Monthubert, la revue de presse est également publiée sur le site de « Sauvons la Recherche ». La revue de presse est envoyée à plus de 2000 personnes chaque semaine (après le passage sur les moyens techniques de SLR et une procédure de confirmation de l'abonnement, le taux d'inscription avoisine les 900 en 2006). Les articles de la revue de presse (organisée par journaux depuis janvier 2004) sur le site « recherche-en-danger » de SLR totalisent plus de 5000 visites par semaine.

### **Mars 2003**

Création à l'instigation d'Alain Trautmann du site d'information et de débat « recherche-en-danger » avec la volonté explicite d'utiliser l'expérience de Schatzman de 1998 lors de la mobilisation des chercheurs contre le projet de réforme du CNRS (sous le ministère Allègre).

### **8 avril 2003 - "L'appel de Cochin"**

Publication, à l'initiative d'Alain Trautmann, sur le site « recherche-en-danger », de la pétition « L'appel de Cochin » annonçant « l'enterrement de la Recherche française » le 10 avril au Panthéon, qui réunit plus de 7500 signatures. Cette manifestation-spectacle rencontre un écho certain dans les médias. Dans les semaines qui suivent, les réactions syndicales, tribunes de personnalités, articles de nombreux chercheurs sur le site, aboutissent à ce qu'une partie des gels annoncés par le gouvernement soient réduits.

### **19 mai 2003 : Appel pour l'emploi**

Henri Audier a lancé sur le site des « Marseillais » son « Appel pour l'emploi » en mai 2003. « La France a besoin de plus de scientifiques, de chercheurs et d'universitaires ».

Après discussion, pour savoir si cette pétition devait être mise sur le site « recherche-en-danger », il a été décidé de la mettre sur le site marseillais, avec un lien depuis recherche-en-danger. Cette pétition aura reçu 13565 signatures.

### **Printemps et automne 2003 : mouvement dans les universités**

Des mouvements de grève rythment la vie des universités françaises. Cela commence avec les fermetures d'Orsay et Toulouse III en raison des manques de moyens pour faire fonctionner correctement ces établissements, ces fermetures sont suivies par un mouvement contre la réforme dite de modernisation universitaire, auquel se greffe la protestation contre la réforme des retraites, entraînant de fortes perturbations dans de nombreuses universités. Les raisons officielles invoquées sont liées aux réformes en cours ou à venir : mise en place de l'harmonisation européenne, volonté d'accorder plus d'autonomie aux universités.

### **Juin 2003 : naissance d'Hélène Cherrucresco**

De Juin 2003 jusqu'en juillet 2004, pendant plus d'un an, sous le pseudonyme d'Hélène Cherrucresco (*anagramme* de « chercheurs en colère », un collectif alerte régulièrement les médias par des communiqués de presse argumentés, publie éditos et chroniques dans la presse, ainsi qu'un livre : « *De la recherche française..... du peu qu'il en reste et du pire qui l'attend encore* », chez Gallimard NRF, mars 2004.

### **7 décembre 2003 : Appel du Laboratoire des Fluides Organisés Collège de France**

Emmenés notamment par Georges Débrégeas, des physiciens du Collège de France (essentiellement des jeunes chercheurs) se mobilisent à leur tour « Pour une Recherche publique indépendante » et demandent, entre autres, le rétablissement des 550 postes supprimés et l'augmentation de 30% des crédits.

## Décembre 2003 : Réunions à l'Institut Cochin

A l'initiative d'Alain Trautmann et Fernando Arenzana, un premier texte “le silence des agneaux “ (qui deviendra « Sauvons la Recherche ») est rédigé par des biologistes des instituts Cochin, Curie et Pasteur .

## 31 décembre 2003 : Voeux de Jacques Chirac aux français

Le président déclare à cette occasion : « *Se mobiliser pour l'emploi, c'est relancer nos efforts de recherche* ». Le 6 janvier, lors des voeux aux forces vives de la Nation, il annonce que « *d'ici 2010, notre effort national de recherche, tout compris devra être porté d'un peu plus de 2% à 3% du PIB. C'est vital pour notre avenir.* » Il promet également une loi sur l'innovation et la recherche [qui] « *permettra de soutenir les investissements privés en recherche et développement, de retenir en France nos cerveaux les plus brillants qui, hélas, nous quittent de plus en plus, et les plus entrepreneurs et de créer des emplois à très haute valeur ajoutée* ».

## 7 janvier 2004 : publication de la pétition « Sauvons la Recherche »

La pétition est publiée sur le site « recherche-en-danger » avec 150 premières signatures de directeurs de laboratoire.

Après un diagnostic pointant le désengagement de l'État dans la Recherche fondamentale, la pétition se structure autour de 3 revendications :

- le versement des dotations dues aux organismes de Recherche,
- l'augmentation des postes de chercheurs pour les jeunes docteurs,
- l'ouverture d'Assises nationales de la Recherche.

Elle se conclut sur la menace d'une démission des directeurs de laboratoires signataires. Tournée initialement vers les protagonistes du milieu universitaire, elle accouchera quelques jours plus tard (le 20/01/2004) d'un texte destiné à recevoir le soutien des citoyens.

Selon le site Internet (<http://recherche-en-danger.apinc.org/>), elle a finalement recueilli 322 631 signatures papier ou électroniques, dont 74 972 chez les acteurs de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

#### **11 janvier 2004 : Une du Monde**

La pétition fait la Une du Monde, s'ensuit un emballement médiatique qui culminera lors de la démission des directeurs de laboratoire le 9 mars

#### **12 janvier 2004 : conférence de presse de J-P.. Raffarin**

Le premier ministre dément une pénurie de moyens pour la recherche publique (Titre du journal Libération)

#### **16 janvier 2004 : Première rencontre avec le gouvernement**

Une délégation du Collectif "Sauvons la Recherche" rencontre pendant plus de deux heures la Ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré, entourée de ses conseillers.

#### **20 janvier 2004**

Première réunion nationale du Collectif « Sauvons la Recherche » et publication de la « pétition des non-chercheurs ».

#### **22 janvier 2004 : Lettre de Claudie Haigneré**

Les chercheurs reçoivent tous, dans leur laboratoire, une lettre de leur ministre de tutelle Claudie Haigneré.

#### **27 janvier 2004 : Bordeaux**

200 chercheurs bordelais et toulousains manifestent à l'occasion de la visite de Claudie Haigneré à Bordeaux. Durant toute l'année 2004, à chaque déplacement du président de la République ou d'un ministre en région, les chercheurs locaux se mobiliseront ainsi, à l'appel de SLR et des syndicats, en réponse à leur venue. C'est le cas pour la venue de Jacques Chirac à Marseille le 2 avril 2004, par exemple.



## **29 janvier 2004 : Manifestation des syndicats de chercheurs et de l'enseignement supérieur**

Organisée de longue date (avant le succès de la pétition) par l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la Recherche. « Sauvons la Recherche » est présent en tête de manifestation. *« La diversité des sensibilités présentes dans le Collectif, et son souci de souligner que son appel s'adresse à l'ensemble de la nation, ne lui permettent pas de s'exprimer dans les mêmes termes qu'un syndicat. Néanmoins, constatant que les mots d'ordre de l'Intersyndicale pour le 29 janvier présentent une très grande convergence avec les demandes du texte "Sauvons la Recherche", le Collectif souhaite que cette manifestation soit un grand succès.»*

Le soutien médiatique se renforce en quelques jours. Dans son éditorial du 31 janvier le quotidien *Le Monde* publie une attaque en règle contre la politique du gouvernement : *« Pathétique, la tentative du gouvernement de laisser pourrir la situation en espérant que la communauté scientifique se lassera et que les grands médias télévisuels, peu enclins à suivre les problèmes de la recherche, ne consacreront pas une minute de leurs journaux télévisés à l'affaire. Pari perdu. »*

## **10 février 2004 : Annonce ministérielle**

Le Ministère annonce dans un communiqué de presse le lancement d'Assises Nationales de la Recherche, pilotées par un comité d'experts nommés par le gouvernement. Cette annonce intervient à la veille de la conférence de presse du collectif « Sauvons la Recherche », où ils avaient annoncé qu'ils lanceraient des Etats-Généraux de la Recherche.

Claudie Haigneré convient, à cette occasion, de " la gravité de la situation, de la préoccupation des jeunes devant les perspectives de carrière " et reconnaît qu' " une ambition et un tel moment historique de mobilisation pour une recherche d'excellence exigent une programmation sur le long terme de l'emploi scientifique ". Ces propos traduisent un changement de ton sensible dans les déclarations du Ministère de la Recherche concernant la situation de la Recherche française.

### **11 février 2004 : Conférence de presse de « Sauvons la Recherche »**

La Conférence de presse s'est tenue à l'Institut Henri Poincaré, et a été animée par le Pr. Baulieu, président de l'Académie des Sciences, et A. Trautmann, avec la participation de nombreuses personnalités scientifiques (Edouard Brézin, Axel Kahn...), mais aussi des associations caritatives et des industriels.

### **12 février 2004 : Réunion au ministère**

Une réunion a lieu à la demande de Claudie Haigneré, Ministre de la Recherche, à laquelle A. Trautmann participe. L'objet est de discuter de la mise en place du comité d'experts. A. Trautmann rappelle les revendications d'urgence et préalables, comme le versement des sommes dues aux organismes de Recherche depuis 2002, et le rétablissement des 550 emplois statutaires pour les jeunes chercheurs. La discussion sur les Assises est bloquée.

### **18 février 2004 : « Appel contre la guerre à l'intelligence »**

Lancé le 18 février par l'hebdomadaire Les Inrockuptibles et signé par 70 000 personnes - philosophes, artistes, chercheurs, enseignants, écrivains, avocats - pour protester contre un « nouvel anti-intellectualisme d'Etat », cette pétition suscitera de vives polémiques, en marge du mouvement des chercheurs. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, répondra le 5 mars « *Disons-le avec force, puisque le débat sur l'intelligence est posé dans le pays, déclare le premier ministre devant la convention de la Fédération française du bâtiment, il existe aussi **l'intelligence de la main**, et elle n'a pas de complexe à avoir, cette intelligence de la main, parce qu'elle communique directement avec le coeur.* »

### **24 février 2004 : déclarations de Patrick Devedjian**

Patrick Devedjian contribue à élargir le fossé entre le gouvernement et les chercheurs. Le ministre délégué aux libertés locales déplore qu'à l'inverse de leurs collègues américains les chercheurs français soient plus occupés à signer des pétitions qu'à obtenir des prix Nobel.

### **27 février 2004 : Annonces gouvernementales.**

Les chercheurs obtiennent satisfaction à propos du versement immédiat de crédits affectés en 2002 aux organismes de Recherche, qui n'avaient toujours pas été payés.

### **28 février 2004 : France-Culture programme une émission exceptionnelle : "L'avenir de la recherche ?"**

De très nombreux chercheurs et personnalités sont invités à débattre durant une émission en direct d'une durée de 5 heures. A cette occasion Etienne-Emile Beaulieu, président de l'Académie des Sciences et Edouard Brézin, Vice-président, annoncent leur proposition de se porter comme médiateurs entre les chercheurs mobilisés et le gouvernement.

### **3 mars 2004 : journée « Science en berne »**

A l'appel du collectif « Sauvons la Recherche », plusieurs milliers de chercheurs, à Paris et dans plusieurs villes de province, organisent une série d'actions pour « *sensibiliser le grand public aux problèmes de la recherche* ». Ce même jour, un vote a lieu, à l'Académie des Sciences, en faveur de la création d'un « Comité national » pour fédérer les projets d'Assises du ministère et d'états généraux du collectif « Sauvons la Recherche ».

### **5 mars 2004 - Rencontre entre le premier ministre et les professeurs Beaulieu et Brézin**

Ces derniers se proposent comme médiateurs dans cette crise, une proposition qui est acceptée et sera finalement suivie également par SLR à l'issue de négociations qui aboutiront à la création du CIP (Comité d'Initiative et de Proposition) le 9 mars.

### **9 mars 2004 : Démission des directeurs de laboratoire**

Plus de 3000 directeurs de laboratoires et chefs d'équipes démissionnent ce jour avec le soutien de 5000 manifestants à Paris et des événements dans toutes les villes universitaires de France. Alain Trautmann annonce le lancement des Etats Généraux de la Recherche et déclare les « labos en lutte » dans toute la France. A cette occasion, SLR valide la mise en place du Comité d'Initiative et de Propositions chargé d'organiser les Etats Généraux de la Recherche et présidé par Etienne-Emile Beaulieu et Edouard Brézin, président et vice-président de l'Académie des Sciences.

Ce même jour, Jean-Pierre Raffarin, premier ministre, dans un entretien publié le matin par Libération, estime que le gouvernement n'est pas « *dans un marchandage à la petite semaine* »

**10 mars 2004 : Création de l'association « Sauvons la Recherche ».**

Le collectif « Sauvons la Recherche » fonde l'association « Sauvons la Recherche ». Catherine Dargémont, directrice de Recherche à l'Institut Curie, est élue présidente de l'association. Il s'agit uniquement, au début, d'une structure destinée à faciliter l'organisation administrative et financière du mouvement.

Ce même jour, quatre scientifiques de renom, François Jacob, prix Nobel de médecine, Jean-Marie Lehn, Nobel de chimie, Pierre-Louis Lions, Médaille Fields, la plus haute distinction en mathématiques, et Philippe Kourilsky, directeur général de l'Institut Pasteur, proposent leur propre contribution au débat. Un long texte, intitulé DU NERF ! - Donner un nouvel essor à la Recherche française – est publié sur le site Internet de l'Institut Pasteur et repris intégralement dans le journal Le Monde

**16 mars 2004 - 1ère réunion du CIP**

Quatre grands thèmes de réflexion y sont fixés (Recherche et Société - Organisation et Financement de la Recherche - Statut des Personnels – Evaluation) et les Etats Généraux de la Recherche y sont structurés en groupes de travail.

**17 mars 2004 : Réponse de Jacques Chirac à la lettre envoyé par Alain Trautmann au nom du collectif SLR.**

Cette réponse suscite une flambée des messages de commentaires sur le site « recherche-en-danger » où elle est immédiatement publiée (plus de 200 interventions en quelques jours). Alain Trautmann, prévient que le mouvement va « *entrer en résistance* ».

**19 mars 2004 : Mobilisation générale des chercheurs, en France et à l'étranger**

Profitant du calendrier électoral, SLR organise des manifestations à Paris (près de 25000 personnes) et dans de nombreuses villes de province. La veille les chercheurs expatriés organisent une manifestation mondiale avec des lieux de rassemblement dans plus de 30 villes dans le monde et

publient cette « manifestation virtuelle » sur un site Internet dédié. A Paris, les portraits de nombreux chercheurs expatriés et manifestant sont brandis sur des pancartes. Selon le journal Le Monde (daté du 31 mars 2004) : « *L'ampleur de ces rassemblements est SANS PRÉCÉDENT pour le monde de la recherche* ».

#### **21 mars 2004 : Premier tour des élections régionales et cantonales partielles.**

La gauche remporte largement les élections, et la présidence de 20 régions sur 22 à l'issue du second tour le 28 mars.

#### **23 mars 2004 : réunion CNRS**

Dans le grand amphithéâtre, bondé, du Collège de France, une réunion réunissant plusieurs centaines de directeurs de laboratoire démissionnaires et Bernard Larrouturou, Directeur Général du CNRS, entouré des directeurs de départements du CNRS.

#### **31 mars 2004 : Remaniement ministériel : gouvernement Raffarin III**

Après la défaite de la droite aux élections régionales des 21 mars et 28 mars 2004, le Président de la République Jacques Chirac reconduit le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin dans ses fonctions et le charge de former le nouveau gouvernement. Luc Ferry, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est « remercié » et remplacé par François Fillon et Claudie Haigneré, ministre délégué à la Recherche par François d'Aubert mais garde un poste au gouvernement.

**7 avril 2004 : SLR obtient satisfaction sur sa demande portant sur l'emploi statutaire en 2004**

Trois mois jour pour jour après la mise en ligne de la pétition, SLR obtient satisfaction, auprès du nouveau ministre F. Fillon, à sa deuxième demande portant sur l'emploi statutaire en 2004. Plus précisément, les 550 postes statutaires de chercheurs et d'ITA dans les organismes de Recherche, supprimés fin 2003 au titre de l'année 2004, seront rétablis et mis au concours dès 2004. En outre, 1000 postes supplémentaires vont être mis au concours en 2004 dans les Universités : immédiatement, 150 postes de IATOS et 150 postes d'ATER. Les 700 postes de MC mis au concours en 2004 pourront être pourvus pour janvier 2005. « *Aujourd'hui heureux et fiers, nous restons vigilants et mobilisés pour demain* », texte du communiqué SLR »

**Mars à octobre 2004 : Débats dans toute la France**

Mise en place des CLOEG (Comités d'organisation locale des Etats Généraux) dans de très nombreuses villes universitaires, en prenant appui sur les structures des collectifs locaux de SLR et parallèlement, mise en place de groupes de réflexion thématiques au niveau national. Des centaines de réunions et d'auditions, dans toute la France (167 en Midi-Pyrénées par exemple), organisées par ces deux structures, aboutiront aux Assises des Etats généraux de la Recherche à l'automne dans chaque région puis en octobre à Grenoble et à la remise, au gouvernement, d'un texte de propositions de réformes du système de recherche français, issu de ces travaux.

**1er mai 2004 : SLR soutient les manifestations des salariés.**

**26 mai 2004 : Réunion publique "Sauvons La Recherche" à Paris.**

Le collectif Sauvons La Recherche invite les citoyens à venir participer à un débat sur les relations, parfois complexes, qui lient le monde scientifique et la société.

**25 juin 2004 : Rassemblement et conférence de presse en plein air à Jussieu (Paris)**

SLR entend « *peser sur les choix gouvernementaux concernant le budget de la recherche* ».

#### **28 et 29 octobre 2004 : Assises des Etats Généraux de la recherche à Grenoble**

En présence d'environ 1000 chercheurs, des personnalités politiques de premier plan (François Hollande, François Bayrou, Marie-Georges Buffet, Marie-Christine Blandin, Roger-Gérard Schwartzberg, Claude Birraux) viennent répondre à une série de questions posées aux responsables politiques. Dans l'attente de la version finale du document, la démarche qui a permis son élaboration et ses grandes orientations, telles qu'elles ont été résumées dans le rapport général d'Edouard Brézin, sont adoptées à la quasi-unanimité le 29 octobre.

#### **9 novembre 2004 : Remise du rapport définitif**

Le rapport définitif des Etats Généraux est remis aux ministres François Fillon et François d'Aubert.

#### **29 novembre 2004 : Mise en place d'un comité de suivi**

Un comité est mis en place pour suivre la prise en compte par le gouvernement des recommandations des Etats Généraux de la Recherche. Ce comité de suivi comporte un groupe de contact avec le gouvernement, défini conjointement par SLR et l'ancien CIP, et cinq groupes de travail thématiques.

#### **4 janvier 2005 : Voeux du Président**

Jacques Chirac, lors de ses voeux aux forces vives de la Nation, promet un milliard d'euros supplémentaires par an pour la Recherche.

#### **7 janvier 2005 : Table-ronde à la FNAC Etoile à Paris**

A l'occasion de la parution des Actes des Etats Généraux de la Recherche et du premier anniversaire de parution de la pétition, SLR et les syndicats font une demande commune d'audience auprès des deux ministres concernés pour faire le point de la préparation du projet de LOP.

#### **9 février 2005**

Création de l'Agence nationale de la Recherche.

**12 février 2005 : le ministre F. d'Aubert reçoit SLR et Edouard Brézin**

A la suite du mouvement des chercheurs en 2004, les annonces budgétaires sont conséquentes (6 milliards d'euros sur 3 ans). Selon François Fillon, elles illustrent la volonté de faire de la recherche une préoccupation stratégique de l'Etat, avec la constitution d'un Haut Conseil qui pourrait être placé auprès du Président de la République, et qui concernerait la seule recherche et non plus l'innovation (comme dans l'avant-projet). Selon SLR, « *de prochaines rencontres avec le gouvernement ne pourront avoir d'utilité que si celui-ci fait, sur ces points majeurs (ANR, emploi), des propositions précises, pour 2005 et pour l'avenir, plus proches des recommandations des états généraux.* »

**15 janvier 2005 : publication d'un document de travail préparatoire à la LOP (Loi d'Orientation et de Programmation).**

Une fuite en provenance du syndicat SNCS permet de connaître la teneur du document préparatoire à la LOP, en complète contradiction avec les discussions entre SLR et le ministère. SLR réagit dans les jours suivants en expliquant pourquoi, à son avis, une loi basée sur les mêmes erreurs que ce document serait rejetée par la communauté scientifique.

**1er février 2005 : Lancement d'une nouvelle pétition**

SLR lance une nouvelle pétition intitulée « Nous sauverons la Recherche ». Cette pétition recueille 58020 signatures.

**4 février 2005 : Manifestation des chercheurs dans toute la France**

A l'initiative de SLR, des manifestations de chercheurs ont lieu dans toute la France mais n'atteignent pas le niveau de mobilisation de l'année précédente. En revanche, la couverture médiatique reste très importante.



**18 février 2005 : SLR au CNRS**

Le Directeur Général du CNRS, Bernard Larroutourou reçoit une délégation de SLR. Deux séries de questions sont abordées, relatives à la préparation de la LOP d'une part, et de l'autre à la politique actuelle du CNRS.

**20 Février 2005 : démission de la présidente de l'association Catherine Dargemont et de son conjoint Jean Salamero, trésorier.**

Cette démission intervient à la suite d'une série de conflits sur les modes de gestion du mouvement. Catherine Dargemont envoie une longue lettre explicative aux adhérents de l'association et s'explique par voie de presse (article dans Le Figaro). Isabelle Sommier, maître de conférence en sciences politiques à l'Université Paris IV, assure l'intérim.

**1er mars 2005 : Rencontre à Matignon**

Le Premier Ministre, entouré de ses conseillers, reçoit à sa demande pendant une heure et demie, Edouard Brézin et Alain Trautmann.

**9 mars 2005 : Manifestation des chercheurs**

Manifestation intitulée « *Le 9 mars nous ne démissionnerons pas !* », pour protester contre le projet de LOP, un an jour pour jour après la démission des directeurs de laboratoire. Les chercheurs expatriés organisent une nouvelle manifestation mondiale. Par ailleurs, ils lancent e-Brain premier site parodique de vente aux enchères en ligne de jeunes chercheurs dénonçant, avec humour et dérision, la situation précaire des doctorants et jeunes docteurs français. A Paris, où 7000 personnes défilent, une assemblée de chercheurs et personnels techniques non-statutaires se tient à la Sorbonne, les participants signent collectivement et symboliquement une lettre de "non-démission". « *La journée d'action du 9 mars a été un succès !* » annonce SLR.

### **21 mars 2005 : lettre au premier ministre**

SLR et l'ensemble des syndicats publient une lettre au premier ministre rappelant leurs demandes budgétaires pour le projet de LOP.

### **29 mars 2005 : Réunion au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Faisant suite à une réunion le 8 mars au cours de laquelle SLR exprime son désaccord avec une demande de la Conférence des Présidents d'Université d'une globalisation des crédits dans les universités, une réunion le 29 mars parvient oralement à une formulation sur laquelle se mettent d'accord les différentes parties : la CPU, SLR, mais aussi la Direction de l'enseignement supérieur au Ministère.

### **2 avril 2005 : Assemblée générale de l'association « Sauvons la Recherche ».**

Le nouveau conseil d'administration est élu (sans vote formel). Alain Trautmann est élu président, Isabelle Sommier et Bertrand Monthubert vice-présidents. L'association prend progressivement un rôle plus important dans le dispositif du mouvement « Sauvons la Recherche ».

### **6 avril 2005 : Délégation au Ministère**

Une délégation du groupe de contact du comité de suivi (SLR et ancien CIP), est reçue par le Premier Ministre et les Ministres François Fillon et François d'Aubert, assistés de leurs conseillers. Le Premier Ministre annonce que la loi sera discutée en Conseil des Ministres en juin, pour être applicable au 1er janvier 2006. Il annonce également pour 2006 la création de 3000 nouveaux postes.

### **19 avril 2005 : Première réunion « Monteil »**

SLR accepte de participer à une série de réunions de concertation animées par Jean-Marc Monteil, directeur de l'Enseignement Supérieur, devant lui permettre d'écrire le texte de loi d'ici la mi-mai. Les réunions sont thématiques et doivent discuter des points suivants : Evaluation ; PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ; Logique de projet, responsabilité des établissements,

contractualisation ; Modulation des activités des Enseignants-chercheurs et chercheurs ; Instituts Carnot ; Haut Conseil de la Science.

#### **26 avril : une délégation est reçue par le ministre F. d'Aubert**

François d'Aubert, entouré des directeurs de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de son directeur de cabinet et de conseillers, reçoit une délégation d'une trentaine de personnes comprenant des représentants des syndicats et de "Sauvons la Recherche" au cours de laquelle il promet des éléments détaillés sur le futur projet de loi pour le 3 mai.

#### **11 mai 2005 : Arrêt des discussions avec le ministère**

SLR et les organisations syndicales décident collectivement d'interrompre, à dater du 15 mai, toute discussion avec le ministère « *tant que l'annonce d'une programmation conforme à l'esprit des EGR n'aura été faite officiellement* ». Ils appellent à une manifestation le 20 mai.

#### **20 mai 2005 : manifestation des chercheurs**

Des milliers de chercheurs, dont plus de 4 000 à Paris manifestent dans plusieurs villes de France à l'appel de SLR et de syndicats. Ils estiment que *"le processus de discussion avec le ministère dans le cadre de la préparation de la Loi d'orientation et de programmation pour la recherche est aujourd'hui au point mort"*. Ces manifestations se déroulent deux jours après que le ministre de l'éducation et de la Recherche François Fillon a déclaré que la mise au point de ce texte était *"entrée dans la dernière ligne droite"*.

#### **31 mai 2005 : Changement de Gouvernement**

Suite à la victoire du non lors du référendum sur le projet de loi constitutionnelle pour l'Europe, le 29 mai 2005, Dominique de Villepin est nommé Premier ministre en remplacement de Jean-Pierre Raffarin. Gilles de Robien est nommé ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et François Goulard, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

#### **14 juin 2005 : Appel à un audit de l'ANR**

SLR publie un appel à un audit de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), annoncée pour Juillet 2004, qui réunira à son terme 6937 signataires. Les débats sont vifs, à l'intérieur du mouvement, entre ceux qui, tout en étant contre les formes prises par cette agence, y déposent des dossiers et ceux qui s'y refusent.

#### **27 juin 2005 : Réunion intersyndicale au ministère**

Les ministres Gilles de Robien et François Goulard et leurs équipes, reçoivent les organisations syndicales et le collectif "Sauvons la Recherche". Au terme d'une discussion sur le calendrier de la loi sur la Recherche et l'affectation des crédits supplémentaires pour la Recherche, SLR demande d'inclure les syndicats dans les négociations entamées sous la responsabilité de J-M. Monteil. *« Nous devrions voir, dès les premières réunions, si l'ouverture faite par les ministres se concrétise ou non. Ceci conditionnera la participation de SLR aux discussions qui suivront. »*

#### **4 juillet 2005 : Reprise des discussions au ministère**

Les négociations, animées par J-M. Monteil (directeur de l'enseignement supérieur) reprennent. Elles sont ouvertes aux instances ayant déjà travaillé dans le cadre des groupes Monteil (SLR, CPCN, CPCNU, CDEFI, CPU, représentants des organismes de Recherche) et en plus aux syndicats (qui n'avaient pas participé aux réunions précédentes organisées par J-M. Monteil). Elles couvrent l'ensemble des questions importantes pour la loi sur la Recherche. Chaque grande discussion est organisée autour d'une série de notes, les « fiches Monteil ». Les réunions durent près de trois semaines. SLR et les syndicats, insatisfaits de l'absence d'éléments budgétaires et de participation d'interlocuteurs du cabinet du Ministre, décident finalement de cesser leur participation à ces réunions et demandent une rencontre avec les ministres.

**27 juillet 2005 : Réunion au ministère**

SLR, les organisations syndicales et d'autres représentants de la Recherche et des universités sont reçus par les ministres Gilles de Robien et François Goulard. Le ministre n'a toujours pas de projet écrit à présenter aux organisations.

**30 septembre, 1 et 2 octobre 2005 : première université d'automne de Sauvons la Recherche**

Ces journées, soutenues financièrement par le conseil Régional Midi-Pyrénées et situées à Fleurance dans le Gers, réunissent 150 personnes pour discuter de trois thèmes : « *Comment stimuler les échanges entre les chercheurs et la population : le rôle des associations de culture scientifique et technique* », « *La connaissance scientifique : bien public, bien privé ?* » et « *Quel rôle pour les régions dans la politique de recherche ?* »

**5 octobre 2005 : publication par le gouvernement du projet de LOP.**

SLR réagit immédiatement contre le projet. Le texte « Pourquoi le projet de loi sur la Recherche est-il inacceptable » est publié à la Une du site « recherche-en-danger » et est consulté par près de 10000 visiteurs en quelques jours.

**19 novembre 2005 : SLR appelle à la manifestation nationale pour les services publics**

"Sauvons la Recherche" réclame une vraie Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et s'associe à l'appel pour la défense et le développement de l'ensemble des services publics.

**10 décembre 2005 : réunion à Paris organisée par SLR « Où en est la recherche européenne ? »**

En présence d'invités européens (organisations institutionnelles et associatives), environ 50 personnes débattent sur le sujet pendant toute une journée.

**11 décembre 2005 : consultation sur le pacte de la recherche à Toulouse puis au niveau national**

A l'occasion de la venue à Toulouse du ministre F. d'Aubert, le collectif local toulousain lance une consultation électronique : «*Pensez-vous que le projet de loi "Pacte pour la recherche" est une réponse à la hauteur des demandes exprimées depuis deux ans dans le cadre du mouvement de la recherche ?* » En quelques heures, plus de 500 internautes toulousains répondent non à 97%. Dans les jours qui suivent cette consultation est généralisée à la France entière et récolte 9989 votants, dont plus de 98% (9705) répondent « non » (vote bloqué à une participation par machine).

**21 décembre 2005 : vote de la « loi de programme pour la recherche » (LOP) par le Sénat.**

Extraits du compte-rendu de séance (intégralité disponible sur le site du Sénat :

<http://www.senat.fr/seances/s200512/s20051221/s20051221008.html#section1999>) Conclusions de M. François Goulard, ministre délégué : « *Par l'adoption de ce projet de loi, au Sénat, ce soir, nous avons franchi une étape importante dans le grand combat qui est engagé au service de notre pays. Soyez-en tous remerciés ! (Applaudissements sur les travées de l'UMP et de l'UC-UDF, ainsi que sur certaines travées du RDSE.)* »

**Février 2006 à avril 2005 : Mouvement contre le CPE**

SLR s'associe aux manifestations contre le contrat première embauche. « *Alors que la formation, et en particulier l'enseignement supérieur, est aujourd'hui la meilleure voie permettant à un jeune d'espérer échapper durablement au chômage et aux petits boulots, le gouvernement refuse d'investir le moindre crédit dans ce secteur.* »(communiqué SLR du 7 mars 2005)

**28 février 2006 : Manifestation des chercheurs**

Pendant le débat de la loi sur la Recherche à l'Assemblée Nationale, SLR organise des manifestations partout en France pour « l'enterrement de la recherche indépendante ». Certains collectifs choisissent d'y lier la question de la précarité de l'emploi (CPE).

**2 mars 2006 : L'Assemblée Nationale adopte la « loi de programme pour la recherche »**

Extraits du compte-rendu analytique de la séance (intégralité disponible sur le site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/12/cra/2005-2006/189.asp>) « *La discussion générale est close. L'ensemble du projet de loi, mis aux voix compte tenu du texte de la CMP, est adopté.*

M. le Rapporteur - *L'UDF a voté contre !*

M. le Ministre délégué – *Je voudrais remercier l'Assemblée pour son vote, ainsi que pour les contributions éclairantes qui ont apportées et la grande qualité des débats. Malgré des différences bien naturelles, nous partageons des convictions communes et un intérêt réel pour la recherche.*

*Par ce texte, nous accomplissons un vrai progrès : grâce à des moyens nouveaux et une organisation plus adaptée au nouveau contexte de la recherche, et non complexifiée comme je l'ai entendu dire, c'est une perspective d'avenir qui s'ouvre à notre recherche, et je voudrais m'en réjouir vivement avec la majorité de cet hémicycle. (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP) »*

#### **11 mars 2006 : Assemblée générale de « Sauvons la Recherche ».**

La dissolution du collectif national « Sauvons la Recherche » est prononcée, ainsi que la fermeture de la liste de discussion. Il est également décidé un recentrage des actions futures sur l'association « Sauvons la Recherche ». Alain Trautmann laisse la présidence de l'association à Bertrand Monthubert, mais reste membre du CA. Georges Debrégeas devient vice-président.

#### **29, 30 septembre et 1er octobre 2006 : 2ème Université d'été de « Sauvons la Recherche »**

Fleurance Gers : audition des candidats à la présidentielle de 2007

#### **De mars 2006 à nos jours**

**Décembre 2008 :** Bertrand Monthubert quitte la présidence de Sauvons la Recherche pour devenir secrétaire national du parti socialiste

**Décembre 2009 :** Isabelle This-St Jean quitte la présidence de Sauvons la Recherche pour entrer sur la liste de Jean-Paul Huchon (PS) à la Région Ile-de-France. Elle est élue en mars 2008 et devient vice-présidente du conseil régionale d'Ile-de-France

**Mars 2010** : Catherine Jeandel, Vice-présidente de sauvons la Recherche quitte l'association pour entrer sur la liste écologie lors des élections régionales en Midi-Pyrénées. Après le second tour elle entre sur la liste de MARTIN Malvy (PS) et devient conseillère régionale Midi-Pyrénées.

**Années scolaires 2007-2008 et 2008-2009** : Les mouvements universitaires de 2007-2009 en France sont un ensemble de protestations contre la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU ou loi "Pécresse", du nom de la ministre de la recherche du gouvernement Fillon (UMP), promulguée le 10 août 2007, et des décrets d'application de cette loi, notamment touchant à la réforme du statut des enseignants-chercheurs. D'autres questions, telle que celle du budget de l'enseignement supérieur, de la formation des enseignants ("masterisation") et du nombre de postes ouverts au concours, ou encore celles de l'avenir spécifique de certains établissements de recherche, sont également posées.



## ***Liste des CloEGs (Comité Locaux d'Organisation des Etats Généraux)***

Alsace

Angers

Antilles-Guyane

Auvergne

Besançon – Franche-Comté

Bourgogne

Brest

Caen

Cambridge

Comité Jeunes Chercheurs

Edimbourg

Grenoble

Haute-Normandie

Ile de France Sud-Ouest

La Rochelle

Le Havre

Lyon

Midi-Pyrénées

Montpellier – Languedoc-Roussillon

Nancy

Nantes

Nice/Sophia

Nord – Pas-de-Calais

Orléans – Tours

Paris – Centre

Paris – Nord

Pays de Savoie

Picardie

Poitiers

Provence

Recherche Nord- Sud

Rennes

Réunion

## ***Sigles et abreviations utilisés***<sup>447</sup>

**ATER** Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche  
**BQR** Bonus Qualité Recherche  
**CA** Conseil d'Administration  
**CCSTI** Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle  
**CDD** Contrat à Durée Déterminée  
**CDI** Contrat à Durée Indéterminée  
**CEA** Commissariat à l'Energie Atomique  
**CEMAGREF** Institut de Recherche pour l'Ingenierie de l'Agriculture et de l'Environnement  
(anciennement : Centre national du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et Forêts)  
**CEOR** Comité d'Evaluation des Opérateurs de Recherche  
**CIES** Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur  
**CIFRE** Conventions Industrielles de Formation par la Recherche en Entreprise  
**CIP** Comité d'Initiative et de Proposition  
**CIRAD** Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement  
**CLoEG** Comité Local des Etats Généraux (de la recherche)  
**CoFiPS** Comité de Financement des Projets Scientifiques  
**CNRS** Centre National de la Recherche Scientifique  
**CNU** Conseil National des universités  
**COMEPR**A Comité d'Ethique et de Précaution de la Recherche Agronomique  
**CR** Chargé de Recherches (CR1 ou CR2)  
**CRAPS** Conventions de Recherche pour l'Action Publique ou Sociétale  
**CRCT** Congés pour Recherche et Conversion Thématique  
**CRITT** Centre Régional d'Innovation et Transfert de Technologie  
**CS** Commissions de Spécialistes  
**CSRT** Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie  
**DG** Directeur Général  
**DR** Directeur de Recherches  
**EC** Enseignant-Chercheur  
**EPIC** Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial  
**EPR** European Pressurised Reactor  
**EPST** Etablissement Public à caractère Scientifique et Technique  
**ERC** European Research Council  
**ESFRI** European Strategy Forum for Research infrastructures  
**EURAB** European Research Advisory Board  
**FNS** Fonds National de la Science  
**FRT** Fonds de la Recherche Technologique  
**GDR** Groupement De Recherche  
**GE** grandes écoles  
**GIP** Groupement d'Intérêt Public  
**HCS** Haut Conseil de la Science  
**IATOS** Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers, de Santé et de service social  
**IFR** Instituts Fédératifs de Recherche

---

<sup>447</sup> "Les Etats généraux de la Recherche", Paris, Taillandier, 2004

**IFREMER** Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER  
**IN2P3** Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules  
**INED** Institut National d'Etudes Démographiques  
**INES** Instance Nationale d'Evaluation Scientifique  
**INRA** Institut National de la Recherche Agronomique  
**INRETS** Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité  
**INRIA** Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique  
**INSERM** Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale  
**IRD** Institut de Recherche pour le Développement  
**ITA** Ingénieurs, Techniciens et Administratifs  
**LCPC** Laboratoire Central des Ponts et Chaussées  
**LMD** Licence-Master-Doctorat  
**LOLF** Loi Organique relative aux Lois de Finances  
**MC** Maître de Conférences  
**MSH** Maison des Sciences de l'Homme  
**NIH** National Institute of Health (USA)  
**NOEMI** NOuveau emplois ouverts à la Mobilité Interne  
**OCDE** Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
**OGM** Organisme Génétiquement Modifié  
**ONG** Organisation Non Gouvernementale  
**ONU** Organisation des Nations Unies  
**OPECST** Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques  
**OST** Observatoire des Sciences et des Techniques  
**PIB** Produit Intérieur Brut  
**PME** Petites et Moyennes Entreprises  
**PRAG** Professeur de statut second degré affecté dans l'enseignement supérieur  
**PRES** Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur  
**PR** Professeur des universités  
**R&D** Recherche et Développement  
**REFERENS** REFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'ENseignement Supérieur  
**SAIC** Services d'Activité Industrielle et Commerciale  
**SANREMO** Système ANalytique de REpartition des MOyens)  
**SHS** Sciences Humaines et Sociales  
**SLR** "Sauvons La Recherche"  
**STIC** Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication  
**TD** Travaux Dirigés  
**TP** Travaux Pratiques  
**UMR** Unités Mixtes de Recherche  
**UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

# ***[La Pétition ]SAUVONS LA RECHERCHE !***

**Le 7 janvier 2004**

Descriptif :

Pour signer la lettre ouverte ci-jointe (attention : en raison du succès de cet appel, le serveur peut être saturé : merci donc d'être patient...) :

Identifiants personnels

- Nom Prénom
- Votre adresse email

Lien hypertexte :

Fonction :

- Profession (si vous travaillez dans la recherche & l'enseignement supérieur, précisez : titre (MCF, CR, etc.) et discipline)
- Etablissement

Veillez laisser ce champ vide :

Un message, un commentaire ?

- Texte de votre message :

Valider

## **Lettre ouverte au gouvernement.**

le 7 janvier 2004

A signer par tous les personnels de la recherche, y compris les personnels hors-statut, quel que soit l'organisme de rattachement de leur laboratoire. Tous les signataires approuvent l'analyse ci-dessous et souhaitent alerter le gouvernement sur l'extrême gravité de la situation. Faute d'une réponse rapide et satisfaisante du gouvernement, les signataires ayant des responsabilités administratives s'engagent à démissionner de ces responsabilités (voir fin du texte). English Version

A l'aube du XXI siècle, la France a besoin d'une recherche vigoureuse. Cette activité est indispensable aux innovations de demain, au développement économique de notre pays, ainsi qu'à son rayonnement culturel. Dans la conjoncture actuelle, les pays qui ne maintiendront pas un outil de recherche d'excellence seront incapables de suivre l'accélération de l'évolution économique

associée à la production des connaissances. Plus grave encore, ils deviendront rapidement incapables de former les jeunes générations de manière compétitive. Ils entreront donc dans une dépendance économique difficilement réversible.

Croire que l'on peut limiter la recherche à quelques axes prioritaires pour la société, c'est entrer dans une logique de sous-développement. Les retombées utiles et rentables viennent et viendront de la recherche appliquée. Mais celle-ci ne peut exister qu'en utilisant les nouveaux outils et les concepts inventés par la recherche fondamentale. Comme l'objectif de cette dernière est le développement des connaissances, indépendamment de toute rentabilité escomptée, elle ne peut être soutenue, pour l'essentiel, que par des financements publics. Cette responsabilité centrale de l'Etat ne peut être transférée aux organismes caritatifs, privés, ou aux structures internationales même si les chercheurs savent trouver auprès de ces bailleurs d'importants compléments de financement.

En France, nous assistons à un abandon de la recherche fondamentale par l'Etat. Cette politique entraînera irrémédiablement à sa suite un effondrement de toute recherche appliquée. Nous en avons déjà des exemples avec la fermeture de centres de recherche privée (Aventis, Pfizer), qui préfèrent exercer cette activité là où le lien entre recherche fondamentale et appliquée est soutenu : aux USA. Car il faut le redire : l'industrie privée américaine est massivement dépendante du secteur public. En gros, dans le domaine de la santé, les grandes compagnies pharmaceutiques se transforment en sociétés financières, spécialisées dans le rachat des start ups issues du monde académique, quand elles réussissent. Mais il n'y a plus réellement de recherche pharmaceutique privée, et c'est tout aussi vrai en Europe. Si les parlementaires américains, quelle que soit leur appartenance politique, ont voté les augmentations considérables et récurrentes proposées par l'administration Clinton pour le budget du NIH, c'est parce que les biologistes ont su rallier l'industrie pharmaceutique à cette cause et ont convaincu le gouvernement d'injecter de l'argent fédéral dans la recherche académique, afin de disposer de la recherche la plus innovante possible.

En dépit du discours officiel affirmant que la recherche est une priorité nationale, le gouvernement français est bel et bien en train de fermer le secteur de la recherche publique, sans même se rendre compte qu'il n'y a rien pour la remplacer. Il asphyxie financièrement les organismes de recherche publique. Les baisses de crédits ajoutées aux annulations de crédits et au non paiement des crédits votés par le Parlement (début décembre 2003, 50% des crédits de fonctionnements 2002 du CNRS ne lui avaient toujours pas été versés !) mettent plusieurs EPST (Etablissements Publics à caractère Scientifique et Technique, comme le CNRS, l'INSERM ou l'INRA) et les EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial, dont le CEA) au bord de la faillite. Alors que la recherche, qui est une activité sur le long terme, a besoin de perspectives claires, le gouvernement décide une réduction brutale du nombre de recrutements de jeunes chercheurs (un exemple, pour les

recrutements de chargés de recherche à l'INSERM : 95 recrutements en 2002, 30 prévus en 2004). Coïncidant avec un départ massif des cadres de la recherche française à la retraite, cet abandon fera que l'écart avec les autres pays équivalents atteindra rapidement un point de non retour, d'autant plus rapidement que les jeunes scientifiques s'expatrieront, un mouvement déjà largement amorcé.

Les grandes orientations de la politique scientifique doivent être contrôlées par la représentation nationale. Mais le gouvernement ne peut à la fois désengager l'Etat et piloter la recherche avec des méthodes qui risquent de la paralyser. Ainsi, les moyens d'intervention sont de plus en plus concentrés au niveau du ministère. La distribution des fonds publics de la recherche utilise désormais des circuits improvisés et sans continuité, dont la logique la plus claire est de priver les EPST (dont les universités) et les EPIC, de leur capacité d'intervention. Des comités ad hoc sont créés dans l'urgence pour décider de l'attribution de sommes importantes à des programmes exceptionnels, des experts sont désignés hâtivement pour choisir les jeunes chercheurs à soutenir. Instaurées au nom d'une meilleure efficacité dans le pilotage de la recherche, ces pratiques ont pour effet de multiplier des comités à durée de vie limitée, aux critères d'évaluation souvent opaques, et de mobiliser beaucoup d'énergie prise sur l'encadrement des laboratoires des EPST et des EPIC. L'ironie est en effet que les experts scientifiques ne peuvent venir que des laboratoires où se trouve la compétence, c'est-à-dire des EPST et des EPIC. Certes, le pilotage par le gouvernement est nécessaire pour la mise en place de très grands équipements, ou de structures spécifiques comme les Maisons de l'homme en sciences sociales, ou enfin pour le développement d'applications de la recherche, mais à condition que ce pilotage soit mis en place de manière transparente et en concertation avec les organismes de recherche, en évitant les improvisations et changements péremptoires d'orientations, et qu'il s'accompagne d'un soutien sans faille à la recherche fondamentale, dans toute sa diversité, avec comme seul critère de jugement celui de l'excellence scientifique.

Il n'existe pas d'exemple de recherche scientifique exclusivement animée et pilotée par un Ministère. C'est une confusion des genres et une illusion scientifico-bureaucratique que de croire à un tel schéma, comme semblent le faire beaucoup d'hommes politiques de tous bords. Il n'y a pas de recherche digne de ce nom sans des organismes de recherche et des universités puissantes, capables de réagir à la conjoncture scientifique internationale. Même s'il faut en analyser les structures et les pratiques avec lucidité, même si des évolutions sont nécessaires, comme le pensent depuis longtemps beaucoup de signataires, il faut rappeler avec la plus grande fermeté que c'est dans ces organismes de recherche que se trouvent la pratique scientifique et une compétence irremplaçables pour la formation des jeunes, la réponse aux évolutions rapides des savoirs et l'évaluation des résultats.

Les scientifiques signataires considèrent de leur responsabilité d'agir collectivement contre une destruction programmée de l'appareil de recherche français. En conséquence :

1) Nous demandons que les sommes dues aux organismes (dotations 2002 toujours non versées) leur soient immédiatement versées.

2) Nous demandons que le nombre de possibilités d'embauche proposées aux jeunes chercheurs pour les concours 2004 soit significativement augmenté.

3) Nous souhaitons qu'une mobilisation profonde du monde de la recherche prenne corps pour que la situation puisse être comprise du monde politique et économique, et de l'opinion. Nous demandons au Ministère de la Recherche que soit mise en chantier dans les plus brefs délais la préparation d'ASSISES NATIONALES DE LA RECHERCHE, dont l'exemple pourrait être le colloque de Caen qui fut à l'origine du renouveau spectaculaire de la recherche française dans les années 60. Un tel colloque, en réunissant les acteurs économiques et politiques concernés, en n'éluant aucune des questions qui conditionnent la dynamique et la réactivité de notre système de recherche, visera à une refondation d'un secteur d'activité vital pour l'avenir des citoyens de ce pays, secteur dont tant de jeunes aujourd'hui se détournent. Il devra déboucher sur la mise en place d'une politique pluri-annuelle offrant des perspectives d'embauche et de carrière attractives pour les jeunes chercheurs.

Si les pouvoirs publics ne mesurent pas la gravité de la situation, et en particulier la désespérance des plus jeunes qui devient le problème central de nos laboratoires, SI DONC CES DEMANDES NE SONT PAS SATISFAITES DANS LE DELAI D'URGENCE QU'EXIGE LE TRAITEMENT DE LA CRISE QUE NOUS SUBISSONS, LES DIRECTEURS D'UNITES ET D'EQUIPES SIGNATAIRES PRESENTERONT LA DEMISSION COLLECTIVE DE LEURS FONCTIONS DE DIRECTION.

Ils sont conscients de la gravité qu'aurait une telle décision. Mais soucieux de préserver les plus jeunes, ils n'auraient que ce moyen pour être entendus des pouvoirs publics, des responsables économiques et de l'opinion.

Les soussignés appellent à se joindre à ce mouvement de révolte contre le démantèlement de l'appareil de recherche en France, les membres des commissions CNRS et INSERM et leurs présidents, les personnels des autres EPST et EPIC, les collectifs de jeunes chercheurs, les présidents de sociétés savantes, selon des formes que chaque catégorie déterminera à son niveau de responsabilité. Ils appellent également à se joindre à eux les enseignants-chercheurs, qui sont aussi touchés par ces mesures, et susceptibles d'en expliquer la gravité aux étudiants qui se détermineront pour savoir s'ils souhaitent amplifier ce mouvement,



Les premiers signataires :

SAMARUT Jacques, CNRS/INRA, Dir. d'Unité, directeur de Rhône-Alpes Genopole  
BOCKAERT Joël, CNRS, Dir. d'Unité, Directeur de la Genopole Montpellier Languedoc-  
Roussillon, Membre de l'Institut  
KAHN Axel, CNRS/INSERM, Directeur de l'Institut Cochin, Membre de l'Institut  
ROUGON Geneviève, CNRS, Directeur Institut de Biologie du Développement (IBDM)  
VIGNE Jean-Denis, CNRS, Dir. d'Unité, Vice-président du Conseil scientifique du Muséum,  
Médaille d'argent 2002 du CNRS.  
FISCHER Alain, INSERM/Institut Necker, Dir. d'Unité, Membre de l'Institut  
COSSART Pascale, Institut Pasteur, Dir. d'Unité, Membre de l'Institut  
PETIT Christine, INSERM/Institut Pasteur, Dir. d'Unité, Membre de l'Institut  
DUJON Bernard, CNRS/Institut Pasteur, Dir. d'Unité, Membre de l'Institut  
CHARNAY Patrick, INSERM/ENS Paris, Dir. d'Unité et de l'IFR36, Membre de l'Institut  
GOOSSENS Michel, INSERM, Dir. d'Unité, Directeur de l'IFR10  
MAWAS Claude, INSERM, Dir. de l'IFR 57  
RABOURDIN-COMBE Chantal, CNRS/INSERM, Dir. de l'IFR 128  
RICHARD-FOY Hélène , CNRS/INSERM, Directrice de l'IFR 109  
HAIECH Jacques, CNRS, Dir de l'IFR 85  
REY Felix, CNRS/INRA, Dir. d'Unité  
GILSON Eric, CNRS/INRA/ENS Lyon, Dir. d'Unité  
BLANCHARD Jean-Marie, CNRS, Dir. d'Unité  
GOUD Bruno, CNRS/Institut Curie, Dir. d'Unité  
ROMEO Paul-Henri, CNRS/INSERM, Sous-directeur de l'Institut Cochin  
AMIGORENA Sebastian, INSERM/Institut Curie, Dir. d'Unité  
FELTZ Anne, CNRS/ENS Paris, Dir. d'Unité  
PATTUS Franc, CNRS, Dir. d'Unité  
de GUNZBURG Jean, INSERM/Institut Curie, Dir. d'Unité  
BONNEROT Christian, INSERM/Institut Curie, Dir. d'Unité  
ROSTENE William, INSERM, Dir. d'Unité  
MULLE Christophe, CNRS, Dir. d'Unité  
LITVAK Simon, CNRS, Dir. d'Unité  
VAINCHENKER William, INSERM, Dir. d'Unité  
PELISSON Denis, INSERM, Dir. d'Unité  
FRIEDLANDER Gérard, INSERM, Dir. d'Unité  
SAHEL José-Alain, INSERM, Dir. d'Unité  
RICQUIER Daniel , CNRS, Dir. d'Unité  
MARTIN Thierry, INSERM, Dir. d'Unité  
TRONCHE Francois, CNRS/Collège de France, Dir. d'Unité  
GLUCKMAN Jean Claude, INSERM, Dir. d'Unité  
CUZIN François, INSERM, Dir. d'Unité  
MOOS Françoise, CNRS, Dir. d'Unité  
JOB Didier, INSERM, Dir. d'Unité  
BERTOGLIO Jacques, INSERM, Dir. d'Unité  
AYME Segolene, INSERM, Dir. d'Unité  
CROZATIER Bertrand, INSERM, Dir. d'Unité  
FISCHMEISTER Rodolphe, INSERM, Dir. d'Unité  
CALVO Fabien, INSERM, Dir. d'Unité  
BILLAUD Marc, CNRS, Dir. d'Unité  
DARDENNE Mireille, CNRS, Dir. d'Unité

GERLIER Denis, CNRS, Dir. Adj. d'Unité  
 CLAVEL Francois, INSERM, Dir. d'Unité  
 DARLIX Jean-Luc, INSERM/ENS Lyon, Dir. d'Unité  
 DUCOMMUN Bernard, CNRS, Dir. d'Unité  
 KOCHOYAN Michel, CNRS/INSERM, Dir. d'Unité  
 DUMAS Christian, CNRS, Dir. d'Unité  
 DELATTRE Olivier, INSERM, Dir. d'Unité  
 CHIGNARD Michel, INSERM/Institut Pasteur, Dir. d'Unité  
 MANGEAT Paul, CNRS, Dir. d'Unité  
 ZALC Bernard, INSERM, Dir. d'Unité  
 MARO Bernard, CNRS, Dir. d'Unité  
 ROLLAND Norbert, CNRS/UJF/INRA/CEA, Dir. adj. d'Unité  
 DY Michel, CNRS, Dir. d'Unité  
 OSBORNE Howard, CNRS, Dir. d'Unité  
 POULAIN Bernard, CNRS, Dir. d'Unité  
 AUCOUTURIER Pierre, INSERM, Dir. d'Unité  
 DANTZER Robert, CNRS, Dir. d'Unité  
 BONHOMME François, IFREMER/CNRS ; Dir. d'Unité  
 AIACH Martine, INSERM, Dir. d'Unité  
 TRUGNAN Germain, INSERM, Dir. d'Unité  
 ALLARD Patrick, CNRS-CEA, Prés. Section 3 du Comité National Français de Géophysique et Géodésie  
 ARENZANA-SEISDEDOS Fernando, Institut Pasteur, Resp. d'équipe  
 TRAUTMANN Alain, Institut Cochin CNRS/INSERM, Co-dir. de Département  
 BORNENS Michel, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
 DARGEMONT Catherine, CNRS/Institut J. Monod, Resp. d'équipe  
 TURSZ Anne, INSERM, Resp. d'équipe  
 GALLI Thierry, INSERM, Resp. d'équipe  
 NEYTON Jacques, CNRS/ENS Paris, , Resp. d'équipe  
 LEGENDRE Pascal, CNRS, Resp. d'équipe  
 COHEN José, CNRS, Resp. d'équipe  
 BERNARD Olivier, INSERM, Resp. d'équipe  
 de SAINT BASILE Geneviève, INSERM, Resp. d'équipe  
 VAQUERO Catherine, INSERM, Resp. d'équipe  
 PIN Jean-Philippe, CNRS, Dir. de Département  
 JURDIC Pierre, CNRS/ENS de Lyon, Resp. d'équipe  
 GOUGEON Alain, INSERM, Resp. d'équipe  
 CAVAZZANA-CALVO Marina, INSERM, Resp. d'équipe  
 VIVIER Eric, CNRS-INSERM, Resp. d'équipe  
 DAEGELEN Dominique, Institut Cochin CNRS/INSERM, Dir. de Département  
 GACON Gérard, Institut Cochin CNRS/INSERM, Co-dir. de Département  
 LE BIVIC André, CNRS, Resp. d'équipe  
 COURAUD Pierre-Olivier, Institut Cochin CNRS/INSERM, Dir. de Département  
 MARULLO Stefano, Institut Cochin CNRS/INSERM, Co-dir. de Département  
 GUERY Jean-Charles, INSERM, Dir. de Département au CPTP  
 GISSELBRECHT Sylvie, Institut Cochin CNRS/INSERM, Co-dir. de Département  
 BENMERAH Alexandre, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
 BENAROCH Philippe, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
 BISMUTH Georges, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
 BLOCH-GALLEGO Evelyne, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe

CONCORDET Jean-Paul, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
HIVROZ Claire, INSERM/Institut Curie, Resp. d'équipe  
THERY Clotilde, INSERM/Institut Curie, Resp. d'équipe  
DUSANTER Isabelle, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
GAUDRY Muriel, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
GILGENKRANTZ Hélène, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
VARIN-BLANK Nadine, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
PFUMLIO Françoise, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
de VILLARTAY Jean-Pierre, INSERM/Institut Necker, Resp. d'équipe  
EZINE Sophie, INSERM/Institut Necker, Resp. d'équipe  
GANDRILLON Olivier, CNRS, Resp. d'équipe  
SONIGO Pierre, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
LAUDET Vincent, CNRS/ENS Lyon, Resp. d'équipe  
PRIVAT Alain, CNRS, Resp. d'équipe  
CARTAUD Jean, CNRS/Institut J. Monod, Resp. d'équipe  
HAGUENAUER-TSAPIS Rosine, CNRS/Institut J. Monod, Resp. d'équipe  
DUNON Dominique, CNRS, Resp. d'équipe  
LANTZ Olivier, INSERM/Institut Curie, Resp. d'équipe  
GRANGE Thierry, CNRS/Institut J. Monod, Resp. d'équipe  
COHEN-KAMINSKY Sylvia, CNRS, Resp. d'équipe  
LEMOINE Francois, CNRS, Resp. d'équipe  
DOYE Valérie, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
SAUDOU Frédéric, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
VIOVY Jean-Louis, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
HALBWACHS-MECARELLI Lise, INSERM, Resp. d'équipe  
COPPEY-MOISAN Maité, CNRS/Institut J. Monod, Resp. d'équipe  
DANDOLO Luisa, Institut Cochin CNRS/INSERM, Resp. d'équipe  
CAMONIS Jacques, INSERM/Institut Curie, Resp. d'équipe  
COHEN Jean, CNRS/INRA, Resp. d'équipe  
CHAOUAT Gerard, INSERM, Resp. d'équipe  
DUTREIX Marie, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
DURA Jean-Maurice, CNRS, Resp. d'équipe  
IMBERT Jean, INSERM, Resp. d'équipe  
MATHIEU Danièle, CNRS, Resp. d'équipe  
CHNEIWEISS Hervé, INSERM, Resp. d'équipe  
VAN ENDERT Peter, INSERM/Institut Necker, Resp. d'équipe  
VIGNY Marc, INSERM, Resp. d'équipe  
SITBON Marc, CNRS, Resp. d'équipe  
CHATENAY Didier, CNRS, Resp. d'équipe  
RUDKIN Brian, CNRS/INRA/ENS Lyon, Resp. d'équipe  
SERGEANT Alain, INSERM/ENS Lyon, Resp. d'équipe  
BAJOS Nathalie, INSERM, Resp. d'équipe  
LAMAZE Christophe, CNRS/Institut Curie, Resp. d'équipe  
ISSAD Tarik, CNRS/INSERM/Institut Cochin, Resp. d'équipe  
MARCHAL Gilles, Institut Pasteur, Resp. d'équipe  
COSSET François-Loïc, INSERM/ENS Lyon, Resp. d'équipe  
JUPIN Isabelle, Institut J. Monod CNRS, Resp. d'équipe  
HÄNNI Catherine, CNRS, Resp. d'équipe  
KERVAN Alain, INSERM, Resp. d'équipe  
DESRANGES Claude, INSERM, Resp. d'équipe

DELSUC Marc-André, CNRS, Resp. d'équipe  
TANGY Frederic, Institut Pasteur, Resp. d'équipe  
NICOLAS Alain, Institut Curie, Resp. d'équipe  
DI STEFANO Antonio, INSERM, Resp. d'équipe  
TETAERT Daniel, INSERM, Resp. d'équipe  
SIMONET Pascal, CNRS, Resp. d'équipe  
JOCKERS Ralf, CNRS/INSERM/Institut Cochin, Resp. d'équipe  
BECQ Frédéric, CNRS, Resp. d'équipe  
CASTELLANI Valérie, CNRS, Resp. d'équipe  
MUSCATELLI Françoise, CNRS, Resp. d'équipe  
CHARDIN Pierre, CNRS, Resp. d'équipe

Pour contacter le webmestre : [recherche-en-danger@apinc.org](mailto:recherche-en-danger@apinc.org)

## **Communiqués de presse de Sauvons la Recherche**

**22 janvier 2004**

Une réunion du collectif « Sauvons la Recherche » a eu lieu ce jeudi 22 janvier 04. Les 35 participants à cette réunion représentaient les principaux secteurs de la recherche et principales régions françaises.

Le Collectif se réjouit de la mise en place de Comités locaux dans toutes les grandes villes de France, qui traduit l'extension rapide du mouvement à l'ensemble du pays. Il encourage fortement ces initiatives locales dont dépendront l'efficacité et la diversification des actions dans la période à venir. Le Collectif rappelle que, si le gouvernement devait rester sourd à ses demandes, la démission collective des directeurs d'Unité deviendrait inéluctable. Elle aurait pour conséquence de paralyser immédiatement les laboratoires de recherche publique, qui sont dans l'impossibilité légale de fonctionner en l'absence de responsable. Le gouvernement aurait alors à assumer la responsabilité de cette situation !

Nous rappelons à nouveau notre exigence d'un collectif budgétaire immédiat pour préserver un emploi scientifique pérenne dans les organismes de recherche publique, et l'ouverture d'un nombre significatif de postes d'enseignants-chercheurs, le plan pluri-annuel pour l'emploi auquel s'était engagé le précédent gouvernement pouvant servir de référence. Nous demandons que le gouvernement et le Président de la République prennent la mesure du mouvement "Sauvons la Recherche" (les pétitions sont toujours ouvertes sur le site <http://recherche-en-danger.apinc.org>). Ce mouvement sans précédent est soutenu par plus de 20 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et doctorants, et témoigne de la situation catastrophique de la recherche publique en France. Cette situation impose que les débats qui auront lieu dans le cadre du Colloque National de la Recherche ne dépendent pas d'un calendrier législatif précipité par le dépôt d'un projet de loi d'orientation de la Recherche. Nous avons commencé à réfléchir à l'organisation de ce Colloque, en liaison avec différentes composantes de la profession et de la société. La troisième demande concerne le versement immédiat des sommes dues au titre du budget 2002.

Une délégation du Collectif a rencontré le 20 janvier au CNRS le bureau de la CPCN (Conférence des Présidents du Comité National), avec laquelle elle a constaté une complète convergence de vues, ce dont se réjouit vivement le Collectif.

Une délégation du Collectif a rencontré l'Intersyndicale qui prépare une manifestation le 29 janvier, pour la défense de la Recherche. La diversité des sensibilités présentes dans le Collectif, et son souci de souligner que son appel s'adresse à l'ensemble de la nation, ne lui permettent pas de s'exprimer dans les mêmes termes qu'un syndicat. Néanmoins, constatant que les mots d'ordre de l'Intersyndicale pour le 29 janvier présentent une très grande convergence avec les demandes du texte "Sauvons la Recherche", le Collectif souhaite que cette manifestation soit un grand succès. Nous avons eu connaissance aujourd'hui de la réponse de Madame Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la Recherche. Cette réponse inclut de nombreuses déclarations d'intention qui ne tiennent aucun compte de nos demandes urgentes.

Devant cette fin de non-recevoir, le Collectif a décidé de s'adresser directement au Président de la République. Nous rappelons que le Président Chirac s'est engagé à porter l'effort national de recherche à 3% du PIB d'ici à 2010. Cet objectif implique une augmentation de quasiment 50% de l'effort actuel.

Il faut à présent que soient prises au plus haut niveau les mesures urgentes traduisant dans des actes un changement de cap radical dans la politique de recherche de la France. Il en va de l'avenir de notre pays. Nous appelons l'ensemble de nos concitoyens à soutenir notre action pour sauver la recherche.

Pour tout contact : [recherche-en-danger@apinc.org](mailto:recherche-en-danger@apinc.org)

## **28 janvier 2004**

Une réunion du collectif « Sauvons la Recherche » a eu lieu ce mercredi 28 janvier 04. La pétition "Sauvons la Recherche" lancée le 7 janvier a recueilli à ce jour plus de 30 000 signatures de personnels de recherche, et plus de 13 000 signatures de citoyens soutenant notre démarche. A ce jour, nous n'avons aucune réponse concrète du gouvernement ou du Président de la République aux demandes du Collectif, concernant 1) un collectif budgétaire immédiat pour préserver un emploi scientifique pérenne 2) un moratoire sur la loi de programmation de la recherche afin que celle-ci prenne en compte les conclusions d'un très large Colloque National de la Recherche 3) le versement immédiat des sommes dues au titre du budget 2002.

Devant cette situation, nous avons déclenché le dispositif par lequel la démission des directeurs d'unité deviendrait effective. Au cours du mois de février, des opérations "Science en berne" seront organisées dans toutes les régions de France par notre collectif en liaison avec tous les acteurs de la recherche nationale qui voudront bien s'y associer. Elles permettront d'expliquer directement à nos concitoyens les raisons de notre action et en particulier, pourquoi la Recherche est en danger, en quoi il s'agit d'un enjeu national qui nous concerne tous. Si nous n'avons pas de réponse satisfaisante à nos demandes, une assemblée générale des directeurs d'unités sera convoquée le 9 mars 2004. C'est au cours de cette assemblée que la démission sera décidée collectivement et signée individuellement. Plus d'un tiers des directeurs d'unités des organismes de recherche ont déjà signé cet engagement et ce nombre ne cesse de croître.

Dernière minute : une délégation du Collectif a rencontré aujourd'hui Claudie Haigneré, Ministre de la Recherche et Philippe Braidy, directeur de cabinet, à la demande du Ministère. Nous avons rappelé que la suppression de 550 postes dans les EPST ajoutée à l'absence de création de postes à l'Université équivalait à une rupture de contrat vis-à-vis des jeunes qui se sont engagés dans la voie de la recherche il y a quelques années, et que seul un collectif budgétaire permettrait de corriger cela. Une fin de non recevoir très ferme a été opposée à cette demande.

Contacts :

- Bertrand Monthubert recherche-en-danger@apinc.org
- Fernando Arenzana farenzana@pasteur.fr 01 45 68 82 63
- Thierry Galli thierry.galli@fer-a-moulin.inserm.fr 0145 876 156
- Jean Salamero salamero@curie.fr 01 42 34 63 81 / 83
- Alain Trautmann, trautmann@cochin.inserm.fr 01 40 51 65 56

## **13 février 2004**

Etats Généraux de la Recherche : le gouvernement bloque la discussion

L'appel à un grand débat national sur la recherche constitue un point central de la pétition "Sauvons la Recherche". Cette idée a fait son chemin puisque, dans une déclaration récente, Madame Haigneré, Ministre déléguée à la recherche convient de " la gravité de la situation, de la préoccupation des jeunes devant les perspectives de carrière " et reconnaît qu' " une ambition et un tel moment historique de mobilisation pour une recherche d'excellence exigent une programmation sur le long terme de l'emploi scientifique ". Ces propos traduisent un changement de ton sensible dans les déclarations du Ministère de la Recherche concernant la situation de la recherche française. Le Collectif "Sauvons la Recherche" avait tenu le Ministère au courant de son intention d'annoncer le 11 février la mise en chantier très prochainement des Etats Généraux de la Recherche. Le 10 février, sans en avoir averti le Collectif, le Ministère annonçait dans un communiqué de presse le lancement d'Assises Nationales de la Recherche. Cette façon de procéder augure mal de la volonté affichée du gouvernement d'être à l'écoute des chercheurs et de dialoguer avec eux en toute confiance.

Il ne peut pas y avoir deux grands débats parallèles sur la recherche. Dans un esprit constructif et de responsabilité, le Collectif a accepté immédiatement de discuter au Ministère de la Recherche des conditions permettant de faire converger les deux initiatives. La discussion a d'abord concerné les modalités de désignation des membres du comité d'organisation, et l'affirmation de sa nécessaire indépendance. Bien que non aboutie, cette discussion positive pourrait ouvrir la perspective d'entamer très rapidement ce débat d'une importance capitale pour le pays, dans un climat de confiance retrouvée entre les pouvoirs publics et les chercheurs. Mais cette confiance ne pourra être rétablie que si le gouvernement adopte sans attendre les mesures d'urgence réclamées depuis un mois : le versement des sommes dues depuis 2002 et le rétablissement de postes statutaires à l'embauche. Pour l'instant, le gouvernement refuse de prendre ces mesures simples, d'un coût dérisoire par rapport à d'autres décisions budgétaires prises cette semaine. Ce faisant, il bloque toute possibilité de lancer avec le Collectif un grand débat national sur la recherche avec la participation des chercheurs, des enseignants-chercheurs et les autres acteurs de la vie économique et politique. Le Collectif est prêt à reprendre les discussions dès que ces mesures seront prises

## **27 février 2004**

Le gouvernement vient de manquer l'occasion de rétablir la confiance avec les personnels de la recherche, dans les universités ou les organismes de recherche, du doctorant au directeur de laboratoire. Le Premier Ministre a indiqué il y a 2 jours qu'il débloquerait 300 millions pour la recherche. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement a considéré que cette première exigence urgente du collectif "Sauvons la Recherche" était légitime. Plus précisément, il a considéré comme légitime le fait de payer en 2004 des crédits qui auraient dû être versés en 2002 et 2003 mais qui avaient été gelés. En d'autres termes, le gouvernement va simplement éponger une dette qu'il avait depuis 2 ans envers la recherche ! En ce qui concerne la question la plus importante, celle des débouchés des jeunes chercheurs, notre revendication a toujours été claire. Dès le 16 janvier, nous avons chiffré cette revendication à un niveau là encore très raisonnable : le rétablissement des 550 postes supprimés dans les EPST, et la création d'un nombre adéquat de postes d'enseignants-chercheurs à l'Université, sur la base du plan pluriannuel de 2001 qui prévoyait un millier de créations de postes par an. Nous rappelons que la situation actuelle va provoquer la première baisse de l'emploi scientifique dans les organismes de recherche depuis 1945, et que, pour la première fois depuis 1979, aucun poste ne sera créé cette année dans les Universités !.

La réponse du gouvernement est indécente : sa proposition porte sur 120 postes au lieu de 550 pour les organismes de recherche, et aucun poste à l'Université au lieu d'un millier. Cette mesure est emblématique du manque de conscience de la gravité de la situation par le gouvernement. Ses discours ne parviennent pas à cacher la réalité d'une rupture de contrat envers les jeunes chercheurs. Nous avons déjà fait savoir au gouvernement qu'une telle réponse serait inacceptable. Pour permettre à des jeunes chercheurs de postuler à des postes supplémentaires à l'Université, par exemple, il en coûterait, pour 2004, environ 30 000 euros annuels par poste... c'est-à-dire 30 millions d'euros pour 1000 postes ! 30 M d'euros, c'est 2% de la somme annuelle qui sera attribuée pour la baisse des charges dans la restauration. Ne pas accorder les postes statutaires demandés relève donc d'un choix politique ! Comment expliquer autrement que les suppressions de postes dans la Recherche en 2004 représentent 10% de toutes les suppressions de fonctionnaires, alors que les personnels dans ce secteur ne constituent que 1% des effectifs de la fonction publique !. Comment atteindre, dans ces conditions, l'objectif des 3% du PIB en 2010 fixé par le Président de la République et croire que la Recherche est une "priorité" pour ce gouvernement ? L'annonce du Ministère donne, en particulier, toute la mesure du dédain avec lequel il traite les Universités, dans lesquelles se mène pourtant une très large part de la recherche nationale. Tout le monde sait qu'elles doivent mettre en place la réforme de l'harmonisation européenne sans qu'on leur en donne les

moyens nécessaires et alors qu'elles se trouvent dans une situation extrêmement difficile. Elle démontre aussi un mépris à l'égard des Sciences Humaines et Sociales, dont la recherche se fait essentiellement dans les Universités et dont la situation est déjà désastreuse.

Enfin cette attitude augure bien mal de ce que sera le budget de l'année 2005 !

Mais surtout, et c'est sans doute le plus grave, elle ne va pas encourager les plus jeunes à vouloir s'engager dans les métiers de la recherche. Les postes transformés en CDD sont destinés à accueillir des chercheurs étrangers de haut niveau, et ne sont donc pas destinés aux jeunes chercheurs.

Le président Chirac a déclaré hier qu'il souhaitait que la loi de programmation sur la recherche, prévue pour la fin 2004, se prépare dans des conditions où le dialogue et la confiance seraient rétablis avec les chercheurs. Retrouver cette confiance et ce dialogue exige des actes et non des paroles. L'ouverture des recrutements statutaires que nous réclamions aurait permis de rétablir cette confiance.

Nous regrettons profondément que cette chance ait été manquée.

Le collectif " Sauvons la Recherche ", fort de 135 000 pétitionnaires chercheurs et citoyens, indiquait hier par la voix de son porte-parole Alain Trautmann à madame Haigneré que l'offre qu'elle prévoyait ne dégagerait pas les conditions requises pour que nous puissions travailler ensemble à l'organisation des Assises de la Recherche. Nous avons donc décidé de lancer nos propres Etats-Généraux de la Recherche. Ceux-ci sont préparés par un groupe de travail composé de membres du collectif Sauvons la Recherche, de personnalités scientifiques, de représentants de jeunes chercheurs, et associera également des membres au-delà de la communauté scientifique. Le 9 mars prochain, à l'issue de l'Assemblée Générale des Directeurs de laboratoires, nous lancerons officiellement ces Etats-Généraux et annoncerons publiquement la forme que nous leur donnerons, associant l'ensemble de la communauté scientifique, et au-delà les citoyens qui sont les premiers concernés par le bien commun que constitue la Recherche.

## **6 mars 2004**

Les propositions faites par le gouvernement le 27 février en réponse à l'action de « Sauvons la Recherche ! », si elles constituaient une première avancée et soulignaient ainsi la justesse de nos revendications, demeurent totalement insuffisantes. Le communiqué du Premier Ministre du 5 mars n'apporte rien de nouveau qui soit concret et ne change donc rien à la position du collectif. Avec plus de 60 000 signataires exerçant dans la recherche, et près de 150 000 citoyens soutenant notre mouvement (dont 40 000 signatures obtenues à Paris mercredi dernier), nous sommes à un moment décisif. Les récentes assemblées générales dans les laboratoires, ainsi que les réunions de directeurs de laboratoire confirment la forte détermination de ces derniers à démissionner. La décision finale sera prise lors de l'assemblée des directeurs de laboratoires et de chefs d'équipe, le 9 mars à Paris. Messieurs Etienne-Emile Baulieu et Edouard Brézin ont pris l'initiative de proposer un comité dont le rôle serait d'organiser, en toute indépendance vis-à-vis du gouvernement, des Etats-Généraux de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur permettant de définir collectivement un projet d'avenir. Le collectif a été informé de la composition provisoire de ce comité, qu'il a été appelé à discuter. Le collectif apprécie la juste place qui lui est faite dans la constitution du comité : celle-ci exprime la reconnaissance de la légitimité du mouvement et du rôle qu'il devra jouer dans ces Etats-Généraux. « Sauvons la Recherche » s'assurera de la représentativité des différentes composantes de la recherche, garante de leur adhésion à ce débat.

Le collectif souligne que le rôle précis de ce comité sera déterminant : il organisera des débats ouverts, structurés autour de grandes questions afin de recueillir les opinions des différents acteurs concernés par la recherche. Ces débats seront menés d'abord à l'échelon local, pour aboutir à des synthèses régionales puis nationales, et des recommandations qui devront être prises en compte pour le budget 2005 et pour la préparation de la loi d'orientation et de programmation de la recherche. Le collectif « Sauvons la Recherche » fera tous ses efforts pour optimiser l'organisation



de débats faisant appel à toutes les forces vives des milieux de la recherche (universités, organismes de recherche, laboratoires de recherche privés), et au-delà à tous les citoyens préoccupés par la place de la recherche dans notre pays, dont les associations de malades, les industriels, les journalistes et les hommes politiques. Une attention particulière sera apportée à la place des jeunes. L'ambition de ces débats est aussi de déterminer la place de la recherche dans notre pays pour les 10 ans à venir, et les moyens qu'il apparaît souhaitable de lui attribuer.

La décision de démission le 9 mars et l'organisation des Etats généraux constituent deux questions indépendantes pour lesquelles le collectif « Sauvons la Recherche » assumera toutes ses responsabilités.

## **10 mars 2004**

Pourquoi la réunion des directeurs de laboratoire, le 9 mars, s'est-elle tenue à l'Hotel de Ville de Paris ?

Le collectif Sauvons la recherche a pris connaissance avec étonnement des déclarations sur Europe 1 de la ministre de la recherche indiquant que le grand amphithéâtre de la Sorbonne n'avait pas été mis à la disposition du collectif pour la journée du 9 mars parce qu'il n'avait pas fait l'objet d'une demande. La ministre est mal informée ou se livre à une triste récupération partisane qui ne pourra que la déconsidérer dans le monde de la recherche. En effet, à plusieurs reprises, des membres du collectif ont demandé au rectorat de Paris, qui gère cet amphithéâtre, de le mettre à disposition, et la réponse, dont il est difficile de supposer qu'elle a été faite par le rectorat sans consultation du cabinet de la ministre, a été à chaque fois négative. C'est ce refus du rectorat, et lui seul, qui nous a amenés à rechercher un autre lieu digne de la réunion historique qui a réuni le 9 mars un millier de directeurs de laboratoires et de chefs d'équipe.

## **12 mars 2004**

Le collectif « Sauvons la Recherche ! » a noté avec le plus grand intérêt la déclaration de Monsieur Raffarin le mercredi 10 Mars selon laquelle "il ne peut pas engager de moyens financiers dont le pays ne dispose pas si derrière il n'y a pas une volonté de réforme".

Attendu

que le collectif « Sauvons la Recherche ! » a manifesté dès le début sa ferme intention de tenir des Etats-Généraux pour refonder le dispositif de recherche en France.

que le premier ministre a approuvé la mise en place du « Comité National d'Initiative et de Proposition pour la Recherche Scientifique » comprenant de nombreux membres de « Sauvons la Recherche ! », ce qui traduit dans les faits cette volonté de réforme.

que, très concrètement, ce comité va se mettre au travail dès la semaine prochaine, sous la présidence de Messieurs E. Baulieu et E. Brézin, et que des comités locaux de Sauvons la Recherche ont déjà commencé à préparer des contributions régionales, nous appelons le premier ministre à traduire en actes sa déclaration du 10 Mars en rétablissant dès maintenant les 550 postes pour les jeunes chercheurs supprimés dans les organismes et en créant plusieurs centaines de postes de Maître de Conférence dans les Universités.

## **16 mars 2004**

Communiqué du Collectif « SAUVONS LA RECHERCHE » (SLR) et des organisations syndicales de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur : SNCS-FSU, SNESup-FSU, SNPEN-FSU, SNASUB-FSU, CGT-INRA, SNTRS-CGT, FERC-Sup-CGT, SGEN-CFDT-CNRS, SGEN-CFDT-INSERM, SGEN-CFDT-IRD, UNSA-SNPTE/SUP RECHERCHE, SUD-RECHERCHE-EPST, CFTC-INRA, UNEF,

## TOUS ENSEMBLE, SAUVONS LA RECHERCHE ET L'UNIVERSITE

Le 9 mars, sans tenir compte des tentatives d'intimidation du gouvernement, les directeurs de laboratoires et d'équipe ont, par centaines, tenu leur engagement de démissionner de leurs fonctions administratives. Cette décision a reçu un grand écho en France et à l'étranger. Parallèlement, des milliers de personnels et d'étudiants ont appuyé cette démarche en manifestant partout en France.

Le 12 mars, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, ouvriers, administratifs et professions sociales, jeunes chercheurs, ont été nombreux à défiler malgré la pluie pour s'opposer à la précarisation de l'emploi dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Devant l'incapacité du gouvernement à mesurer la gravité de la situation et à y apporter des réponses, une lettre ouverte a été adressée au Président Chirac, et une demande d'audience a été déposée.

Rappelons que les personnels de la recherche, soutenus par 82% des Français, réclament d'urgence :

— - Le rétablissement des 550 emplois (200 chercheurs et 350 ITA) de titulaires supprimés au budget 2004.

— - La création des emplois statutaires nécessaires au fonctionnement des universités (des centaines de postes d'IATOS et d'enseignants-chercheurs).

— - Le versement effectif des crédits des organismes 2002 et 2003 toujours impayés.

Action nationale le 19 Mars 2004 Françaises, Français, l'activité de recherche, comme l'éducation, est un bien public que nous défendrons tous ensemble, le 19 mars, si aucune réponse favorable du Président Chirac ne nous est parvenue.

Dès le matin, vous pourrez participer à des assemblées-débats dans les Universités, avec les personnels de la Recherche, de l'enseignement supérieur et les étudiants sur les grands thèmes des états généraux qui vont se tenir pendant les mois à venir.

L'après-midi, manifestations à Paris et en régions.

À Paris, à 13 h : rassemblements dans différents centres (Jussieu, St Antoine, Cochin, La Sorbonne), puis convergence pour être à 14h à Beaubourg, direction Concorde puis l'Elysée.

### **7 avril 2004**

Depuis le 7 janvier, le collectif "Sauvons la Recherche " réclame des mesures d'urgence pour la recherche et l'enseignement supérieur. Nous avons déjà obtenu satisfaction pour la mesure portant sur le versement immédiat de crédits affectés en 2002 aux organismes de recherche, qui n'avaient toujours pas été payés. Nous venons d'obtenir que la deuxième demande portant sur l'emploi statutaire en 2004 soit également satisfaite. Plus précisément, les 550 postes statutaires de chercheurs et d'ITA dans les organismes de recherche, supprimés fin 2003 au titre de l'année 2004, vont être rétablis et seront mis au concours cette année. En outre, 1000 postes supplémentaires vont être mis au concours en 2004 dans les Universités : immédiatement, 150 postes de IATOS et 150 postes d'ATER. Les 700 postes de MC mis au concours en 2004 devraient être pourvus pour janvier 2005.

Ces décisions ont été prises grâce à l'engagement des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur après 3 mois d'une lutte exemplaire. Ils ont été puissamment aidés par des dizaines de milliers de leurs concitoyens qui ont signé l'appel "Sauvons la Recherche", par l'opinion publique et de nombreux médias, par des scientifiques de nombreux pays étrangers, par des syndicats, par des associations de patients.

Ces décisions gouvernementales constituent un grand motif de satisfaction pour tous ceux qui ont lutté pour les obtenir. Ce mouvement a démontré qu'il était possible de se battre avec succès pour défendre un Bien Public, un investissement essentiel à l'avenir du pays, en utilisant les armes de l'imagination, de l'explication patiente et de la prise de risque personnelle. Ce faisant, le mouvement a aussi montré la force de la solidarité. Cette solidarité exceptionnelle s'est exprimée entre générations de scientifiques, entre catégories professionnelles (chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs), entre les scientifiques et leurs concitoyens.

Ceux qui ont considéré qu'il était de leur responsabilité d'agir collectivement pour alerter la classe politique et le pays tout entier peuvent légitimement éprouver de la fierté en gagnant avec ces armes-là, qui sont à l'opposé du repli identitaire, corporatiste ou national prônés par d'autres. Dans ces conditions, les démissions des directeurs de laboratoire (qui sont en passe d'être refusées par les différents directeurs d'organisme) ne sont plus à l'ordre du jour. Les mots d'ordre de grève administrative partielle, et de rupture avec les tutelles doivent maintenant être levés. Nous allons pourtant rester vigilants et mobilisés. Vigilants car nous voudrions être convaincus que le Président de la République et le gouvernement, qui viennent de changer de cap si brutalement, sont définitivement acquis à l'importance de ce dossier pour l'avenir du pays. Mobilisés, car nous devons maintenant réussir le plus difficile : faire en sorte qu'en s'appuyant sur ce mouvement historique, la recherche française retrouve les moyens d'une nouvelle ambition. Les scientifiques et l'ensemble de la société civile ont une grande responsabilité vis à vis de l'avenir, pour analyser les conditions du développement d'une société de la connaissance qui sera, n'en doutons pas, la marque des pays libres de demain. Les Etats Généraux de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur sont une occasion exceptionnelle de refonder, dans un moment historique particulier, la place de la recherche dans le dispositif national. Il n'y faudra ni frilosité ni repli sur soi, mais beaucoup d'audace au service du plus grand nombre. Nous veillerons à ce que la loi de finances 2005 préparée cet été prenne en compte dans les faits les orientations annoncées. Nous serons encore vigilants et mobilisés pour que la loi d'orientation et de programmation pour la recherche, prévue pour la fin de l'année, prenne en compte les recommandations issues de ces Etats Généraux. Aujourd'hui heureux et fiers, nous restons vigilants et mobilisés pour demain

### **3 juin 2004**

Un milliard en plus, pour sauver la recherche publique civile.

Pour que la France contribue à bâtir une Europe correspondant à leurs souhaits, nos concitoyens savent qu'il est nécessaire d'améliorer et de renforcer la recherche de notre pays. Le gouvernement compte déposer à la fin 2004 un texte de loi d'orientation et de programmation (LOP) pour la recherche qui sera, de ce point de vue, d'une importance décisive pour l'avenir de notre pays. Il n'y aura pas de relance de l'activité de recherche si la LOP se contentait de redéployer les moyens existants sur quelques thèmes, sur quelques pôles de recherche, ou transférerait la responsabilité des investissements aux régions, voire même si elle prévoyait des moyens en faible croissance. Les objectifs assignés par le chef de l'Etat et par le chef du gouvernement à la recherche française, au sein de l'Europe, ne seront atteignables qu'en combinant une réforme du système et une forte augmentation des moyens.

La LOP ne sera adoptée qu'au printemps 2005, et dans toutes les régions se déroulent des Etats-Généraux destinés à aboutir à des propositions pour cette loi, mais les intentions politiques du gouvernement à ce sujet seront indiquées dès cet été, dans la part faite à la recherche dans la loi de finances 2005. Il y a quelques semaines, le Premier Ministre a annoncé un milliard d'euros de plus pour la recherche, en 2005. Porter à 1% du PIB en 2010 l'effort de recherche civile actuellement à 0.6%\*, comme le souhaite le Président de la République et le gouvernement en harmonie avec nos partenaires de l'Union Européenne impose effectivement une croissance d'au moins un milliard en 2005. Ce milliard d'euros doit être compris comme un investissement supplémentaire pour la recherche publique civile et ne saurait inclure le soutien public à la recherche privée (comme le crédit impôt-recherche consenti aux entreprises). Cet effort est indispensable si le gouvernement veut permettre à la France de maintenir une activité de recherche compétitive et réactive. Quelles devraient être les affectations prioritaires de ces moyens supplémentaires ? Il est indispensable de donner une priorité au rétablissement de la compétitivité des crédits des

laboratoires et équipements compte-tenu des difficultés des dernières années ; 60% des moyens supplémentaires, soit 600 millions d'euros (M€) pourraient y être consacrés. Il s'agit d'une part de redonner aux organismes de recherche et universités des capacités financières d'intervention (300 M€) et d'autre part d'affecter des fonds (300 M€) sur une base sélective et structurante : priorité pour certains champs disciplinaires, équipements lourds et mi-lourds collectifs, valorisation, mise en place de nouvelles équipes, mise en œuvre de réformes qui seront préconisées par les Etats Généraux.

Mais il est crucial de développer également la formation et l'emploi scientifique et y consacrer 400 M€ supplémentaires. Il s'agit notamment d'accroître l'attractivité du doctorat et des carrières scientifiques en améliorant la situation financière et la couverture sociale des doctorants et post-doctorants, ainsi qu'en revalorisant les carrières (un chercheur ou enseignant-chercheur débute à 1500 € net par mois). Il s'agit également de favoriser le développement du potentiel recherche à l'Université en renforçant le temps affecté à l'activité de recherche des enseignants-chercheurs. Une série de mesures convergeront vers cet objectif. (1) Création chaque année, dans les organismes de recherche, de 600 postes budgétaires réservés à l'accueil d'universitaires (4 ans à mi-temps ou 2 ans à temps plein) et affectation de moyens dans les universités pour augmenter le nombre de congés sabbatiques (2) Création chaque année de 500 emplois d'enseignants-chercheurs affectés en fonction des critères de politique scientifique (en sus des 2000 remplacements de départs à la retraite et des 1500 créations pour les besoins d'encadrement) (3) Création de 200 emplois de IATOS spécifiquement pour les besoins de la recherche, permettant de décharger les enseignants chercheurs de tâches administratives.

Finalement l'emploi dans les EPST verrait une augmentation marquée des postes de techniciens et ingénieurs (800 créations, en plus des 1200 remplacements de départs à la retraite), et une augmentation limitée du nombre de postes de chercheurs (150 créations dans les EPST en plus des 850 remplacements de départs à la retraite) ; 100 créations dans les EPIC, comme le CEA. Enfin, il faut donner une réactivité à la recherche sans développer la précarité et donc créer 1500 supports budgétaires pour des postes temporaires : accueil d'étrangers dans les organismes et université (500), stagiaires d'organismes et ATER post-thèse (500), allocations de recherche ou CIFRE (500). C'est à condition d'affecter à la recherche, en 2005, des moyens supplémentaires de cet ordre de grandeur, que les responsables politiques de notre pays auront tenu parole et que la recherche française pourra être relancée, dans les organismes de recherche et dans les universités. A l'heure où la communauté scientifique est mobilisée dans des débats qui préparent l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur, il faudra que cette promesse faite devant le pays soit tenue.

Le Collectif "Sauvons la Recherche !"

\* Voir les estimations convergentes du projet Futuris, de Pierre Tambourin dans les Echos, le 12 janvier 2004, et d'Henri Audier sur le site "Sauvons la Recherche". <http://recherche-en-danger.apinc.or...>

## **28 septembre 2004**

Un budget de la recherche sans ambition.

Le mouvement lancé par SLR et largement soutenu par la population a permis de stopper l'hémorragie des emplois scientifiques et la diminution des budgets. C'est avec satisfaction que nous constatons que, dans les organismes de recherche, tous les départs à la retraite seront remplacés et qu'en outre seront créés 200 postes pour l'accueil de scientifiques étranger de haut niveau.

□ La situation de l'emploi scientifique pour les jeunes reste néanmoins très préoccupante. Aucune mesure ne vient renforcer l'attractivité des carrières scientifiques. Le nombre total d'allocations de recherche (12000) n'est pas modifié. Le renouvellement chaque année d'un tiers de ces effectifs

(4000) ne constitue en rien une augmentation du nombre d'allocations, contrairement à la présentation qui en est faite. Alors que la période précédente voyait la création de 1000 à 2000 postes d'enseignants-chercheurs par an, la proposition pour 2005 de ne créer que 150 postes de maîtres de conférence et aucun poste de personnel administratif et technique est assez dérisoire si l'objectif est une relance de la recherche universitaire. Plus généralement, ce budget dissimule le fait que les engagements pris devant le pays, en réponse au mouvement des chercheurs, ne seront pas tenus. La progression annoncée de l'effort de recherche comporte 3 volets : 356 M€ au titre du BCRD, 350 M€ pour l'Agence Nationale pour la Recherche, 300 M€ de mesures fiscales (essentiellement le crédit impôt-recherche).

□ L'augmentation réelle du BCRD de 356 M€ calculée par rapport au budget initial catastrophique de 2004, ne compense pas le manque à gagner accumulé dans les budgets de 2003 et 2004. Globalement, sur la période 2003-2005, il n'y a pas eu d'augmentation par rapport à 2002. Nous sommes très loin de l'effort consenti par le gouvernement anglais qui vient de décider d'accroître le budget recherche de 10% par an pendant 10 ans.

□ Sans préjuger de l'utilité d'une Agence Nationale pour la Recherche, on ne peut que s'étonner de l'attribution d'un tiers du milliard à une structure dont ni l'organisation ni le financement ne sont clairement définis. Son financement par des fonds exceptionnels (recettes de privatisations, incertaines et non pérennes) ne dissimule-t-il pas la suppression de la ligne budgétaire du FNS et du FRT ? Par ailleurs, une partie de ses crédits ira au financement des Fondations Raffarin, prototype d'un mode de co-pilotage de la recherche par l'administration et les entreprises, dont le rôle n'est pas de prévoir où se feront les prochaines découvertes importantes. Enfin, cette Agence semble devoir constituer pour le Ministère un moyen de pilotage administratif et en détail de la recherche qui a été sévèrement critiqué par la Cour des Comptes et par la communauté scientifique. L'indépendance de l'Agence par rapport au Ministère et son mode de fonctionnement seront des éléments déterminants pour juger de son acceptabilité par les scientifiques. Les Etats Généraux de la recherche feront à cet égard des propositions précises.

□ Le crédit impôt-recherche ne produit pas un accroissement de l'effort de recherche, mais représente actuellement une aide fiscale accrue au secteur privé. Aucune étude n'a démontré l'efficacité réelle de ce type de mesure, dont beaucoup reconnaissent, y compris parmi des chefs d'entreprises, qu'elle produit un "effet d'aubaine", que les entreprises apprécient sans que cela modifie leur activité de R&D. Enfin, ce crédit d'impôt apparaît pour la première fois, en 2005, inscrit dans le budget de la recherche, bien qu'il ne fasse pas partie de la dépense nationale de recherche et développement. L'inclure dans le milliard est un pur artifice comptable.

Le mouvement de la communauté scientifique a permis de stopper la chute des crédits et les suppressions d'emplois. Mais la progression budgétaire réelle pour 2005 est très inférieure au milliard d'euros et l'emploi scientifique reste menacé. Ce budget ne permettra pas à la recherche publique de passer d'ici 2010 de 0.6% à 1% du PIB, condition indispensable pour atteindre l'objectif de 3% du PIB pour l'ensemble public + privé. De tels choix budgétaires ne sont pas de nature à préparer la refondation du système de recherche qui sera posée dans les recommandations des Etats Généraux. Décidément, pour les responsables politiques de notre pays, la recherche n'est prioritaire qu'au niveau du discours.

Plus que jamais, la communauté scientifique doit s'exprimer et soutenir un réel projet d'avenir pour la Recherche dans notre pays. Rendez-vous les 28 et 29 Octobre à Grenoble pour Les Assises Nationales de la Recherche.

## **29 octobre 2004**

Communiqué de presse joint de « Sauvons la Recherche » et du CIP

Les Assises Nationales des Etats Généraux de la Recherche viennent de se tenir à Grenoble les 28 et 29 octobre. Ces Assises, qui ont réuni un millier de personnes, ont été l'aboutissement d'un processus exceptionnel, totalement inédit. L'élan né de la fronde des chercheurs s'était traduit par une mobilisation exceptionnelle du monde de la recherche et de nombreux citoyens qui avait permis d'obtenir, au printemps 2004, des résultats importants en faveur du budget de la recherche et de l'emploi scientifique. Au cours des mois qui ont suivi, ce même élan a permis un travail d'analyse en profondeur des difficultés actuelles de la recherche. Le rapport collectif qui en est issu a réussi, en dépit de la diversité des opinions, à dégager après des centaines de débats à travers la France un ensemble de propositions explicites destinées à sauver notre recherche, que s'est désormais largement appropriée l'ensemble de la communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur. Au cours de ces Assises, des tables rondes ont réuni des scientifiques et des non-scientifiques. Des personnalités politiques de premier plan (François Hollande, François Bayrou, Marie-Georges Buffet, Marie-Christine Blandin, Roger-Gérard Schwartzenberg, Claude Birraux) sont venues répondre à une série de questions posées aux responsables politiques. Leur présence à ces Assises témoigne de l'importance accordée par les principaux partis politiques à la question de la recherche. Dans l'attente de la version finale du document, qui sera parachevée dans les jours qui viennent, la démarche qui a permis son élaboration et ses grandes orientations, telles qu'elles ont été résumées dans le rapport général d'Edouard Brézin, ont été adoptées à la quasi-unanimité le 29 octobre. L'ensemble de nos propositions, si elles sont prises en compte, aboutiront à une grande réforme de la recherche. Une motion unanime a demandé qu'elles soient reprises dans la loi d'orientation et de programmation qui sera présentée au Parlement au printemps 2005. A cette fin sera mis en place un comité de suivi qui analysera avec vigilance la traduction législative et réglementaire de la réforme. La mise en place de celle-ci exigera une forte augmentation des moyens de la recherche. En particulier, il conviendra que le plan pluriannuel de l'emploi scientifique annoncé par François Fillon prenne effet dès le budget 2005. C'est la condition indispensable pour que la recherche soit véritablement une priorité pour la France.

Grenoble, le 29 octobre 2004

## **12 février 2005**

Après le rejet massif de l'avant-projet de loi sur la recherche par la communauté scientifique et universitaire, le gouvernement a entrepris une série de consultations. Dans ce cadre, une délégation du comité de suivi des Etats Généraux et de Sauvons la Recherche a été reçue pendant deux heures le 10 février par les ministres François Fillon, François d'Aubert, et leurs directeurs de cabinet respectifs.

A la suite du mouvement des chercheurs en 2004, les annonces budgétaires sont conséquentes (6 milliards d'euros sur 3 ans). Selon François Fillon, elles illustrent la volonté de faire de la recherche une préoccupation stratégique de l'Etat, avec la constitution d'un Haut Conseil qui pourrait être placé auprès du Président de la République, et qui concernerait la seule recherche et non plus l'innovation (comme dans l'avant-projet).

Le gouvernement annonce qu'il dialogue, mais dans le même temps il met en place, sans concertation avec les scientifiques, des dispositifs qui sont en complète contradiction avec les conclusions des états généraux de Grenoble.

Ainsi, le fait de concentrer l'essentiel des moyens sur une Agence Nationale de la Recherche (ANR) qui ne couvrirait qu'une partie des secteurs de recherche, serait une très grave erreur. Cela aboutirait à l'abandon arbitraire de pans entiers de la recherche et étoufferait les possibilités d'intervention des organismes de recherche et des universités. Croire que la seule réactivité possible de la recherche française puisse venir de cette agence atteste d'une sévère méconnaissance de la logique des découvertes scientifiques.

Il ne peut y avoir de relance de la recherche en France sans un plan pluriannuel d'emploi statutaire ambitieux permettant aux enseignants-chercheurs de faire plus de recherche (avec en particulier des décharges d'enseignement pour tous les nouveaux enseignants-chercheurs).

Tous ces points ont déjà été soulignés à nos interlocuteurs gouvernementaux depuis des semaines, et nous sommes très inquiets de constater que le gouvernement n'en semble pas encore convaincu. Que faut-il pour que le gouvernement nous entende ? De prochaines rencontres avec le gouvernement ne pourront avoir d'utilité que si celui-ci fait, sur ces points majeurs (ANR, emploi), des propositions précises, pour 2005 et pour l'avenir, plus proches des recommandations des états généraux.

Nous appelons tous nos concitoyens à signer la nouvelle pétition "Nous sauverons la recherche" \* lancée le 2 février 2005 et qui a déjà recueilli plus de 30 000 signatures. Une action nationale énergique est prévue début mars avec nos partenaires.

\* <http://recherche-en-danger.apinc.org>

Le bureau de "Sauvons la Recherche"

## **18 février 2005**

Les organisations signataires, réunies le 16 février 2005, ont fait le bilan des rencontres qui ont eu lieu entre les différentes organisations et les ministres de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Au vu de ces discussions, il apparaît clairement que le texte du projet de L.O.P.R.I (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche et l'Innovation), rendu public en janvier et qualifié de "brouillon" par F. d'Aubert, reste entièrement d'actualité pour le gouvernement qui a déjà anticipé sa mise en application.

Les quelques précisions apportées le 11 février lors de la conférence de presse du ministre annonce à laquelle le succès de la journée d'action du 4 février n'est pas étrangère - ne remettent nullement en cause la philosophie générale de ce projet : celui-ci programme l'extension de la précarité de l'emploi et le pilotage de la recherche publique et de l'Enseignement supérieur par les entreprises privées dans le cadre des lois du marché, en totale contradiction avec les conclusions des états généraux de la recherche et avec les besoins de la société. Les seuls chiffres disponibles sur des questions cruciales (emploi statutaire, importance respective des missions et budgets de l'ANR, des organismes et des universités) restent, à ce jour, inchangés par rapport au texte initial et très loin des exigences et propositions de la communauté scientifique.

Ce projet ignore le rôle premier de la recherche qui doit être la production et la transmission de connaissances librement accessibles à tous. Il réduit les besoins de la société à l'innovation industrielle et marchande à laquelle sont affectés les deux-tiers des financements nouveaux prévus par le projet. Il ignore la production de biens publics - expertise plurielle et indépendante, innovations à but non lucratif ou pour des besoins sociétaux non solvables - à laquelle d'autres acteurs sociétaux que les entreprises doivent être associés.

Les organisations signataires considèrent ce projet comme une base inacceptable pour définir les grandes lignes de l'avenir du système de recherche français. Elles demandent qu'un nouveau projet soit élaboré en s'appuyant sur les propositions de la communauté scientifique exprimées à Grenoble, complétés par les syndicats, et sur une prise en compte de la totalité des besoins de la société.

Les organisations signataires demandent à être associées, ensemble, à ce processus de négociation sous la forme d'une discussion réelle qui devrait se tenir le plus rapidement possible en présence des ministres et de tous acteurs concernés.

Pour marquer leur détermination, elles appellent à préparer dès maintenant une journée d'action d'ampleur nationale, avec initiatives dans toutes les régions, le mercredi 9 mars 2005.

Les organisations syndicales et associations :

Sauvons la Recherche, SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, FERC-SUP-CGT, SGEN-CFDT-CNRS, SGEN-CFDT-INSERM, UNEF, CGT-IFREMER, CFDT-CEA, SUD-Energie-R&D, SUD-Education, SUD-Recherche-EPST, SUD-IFREMER, SNASUB-FSU, SNPTES-UNSA, CFTC-INRA, A&I-UNSA, CJC, Sup'recherche-UNSA, Droit-d'entrée, Fondation Sciences Citoyennes, Aides, Attac, Aitec, Les Amis de la Terre France, Greenpeace France, Réseau Cohérence (développement durable), le Réseau Action Climat France, Agir Pour l'Environnement

## 8 mars 2005

Le collectif "Sauvons la Recherche", avec l'ensemble des syndicats et des associations de jeunes chercheurs, appelle à faire du 9 Mars, date anniversaire de la démission des directeurs de laboratoire, une nouvelle journée d'action pour la recherche.

Celle-ci prendra des formes variées dans l'ensemble du pays et à travers le monde (voir [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=1095](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=1095)) pour l'ensemble des actions prévues).

1. Les chercheurs expatriés organisent une manifestation mondiale avec des lieux de rassemblement dans plus de 30 villes dans le monde. Par ailleurs, ils viennent de lancer e-Brain (<http://collectif.des.expats.free.fr/FoireJC/>) premier site parodique de vente en ligne de jeunes chercheurs dénonçant, avec humour et dérision, la situation précaire des doctorants et jeunes docteurs français. contact : [manif.expats@free.fr](mailto:manif.expats@free.fr)

2. A Paris, une assemblée de chercheurs et personnels techniques non-statutaires se tiendra à la Sorbonne (amphi Lefebvre) à 13h. Lors de cette assemblée, ouverte aux journalistes, différents représentants des jeunes chercheurs et du personnel précaire prendront la parole au nom de la communauté scientifique pour rappeler les grands principes d'une loi d'orientation et de programmation de la recherche. Un an exactement après la démission des directeurs d'unité, les participants signeront collectivement et symboliquement une lettre de "non-démission". Contact : Maude Legall

Vers 14h30 cette assemblée prendra la tête du cortège de manifestants en direction de la Bastille. A la Bastille, un immense cahier de doléances sera installé, où les personnels de la recherche pourront inscrire leurs souhaits et revendications, dans toute leur diversité.

3. Pour les autres villes, voir le site [http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id\\_article=1095](http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php3?id_article=1095)

## 11 mars 2005

La journée d'action du 9 mars 2005 a été un succès !

Symboliquement, la Foire aux Jeunes Chercheurs sur site e-Brain, parodie du site e-Bay est une opération médiatiquement très réussie, bien reprise par des médias comme Libération, Télérama et le Monde (qui en a fait, en première page du 10 mars, son "ventre"). Ce n'est que justice car ce site est chargé d'une signification symbolique forte et juste. Merci à ceux qui l'ont organisé, et en particulier à SLR-JC (<http://slr-jc.jeunes-chercheurs.org/>).

Dans de nombreuses métropoles universitaires, les actions ont été très visibles, avec, dans certaines d'entre elles, des taux de participation comparables à ceux des mobilisations les plus fortes de 2004. Dans d'autres, qui s'étaient mises en veille après les Etats Généraux, il y a eu un très net regain de mobilisation. Les difficultés de la situation actuelle n'ont pas empêché qu'émergent des formes d'action originales suivant les villes, démontrant l'efficacité d'un fonctionnement basé sur des comités locaux. Ainsi :



- A TOULOUSE ont été organisées des ventes aux enchères de CV de jeunes chercheurs, des courses en sac à l'excellence et à la prime, des concours de réponse à un appel d'offres en un minimum de temps. L'objectif pour les 700 manifestants était de donner à ce regroupement la forme d'un carnaval illustrant la "grande braderie de la recherche".
- A LYON, un millier de manifestants est allé de la place Bellecour à la place des Terreaux. A l'arrivée aux Terreaux, le cortège a rebaptisé la place 'Place Galilée - chercheur opprimé". Puis la fontaine de la Garonne a été décorée avec : des pancartes sur les deux chevaux de tête, rebaptisés « Recherche libre et indépendante » et « Recherche publique et fondamentale » ; des blouses, auxquelles des grappes de ballons ont été attachées, se sont envolées, attachées aux rênes des chevaux. Le tout accompagné de la fanfare de l'ENS. Images et CR sur notre site ainsi que sur l'espace Lyon du site national.
- A BORDEAUX, 600 personnes, chercheurs, étudiants, doctorants, enseignants, ont manifesté à l'appel du collectif "Sauvons la recherche - Aquitaine", pour protester contre le pré-projet de loi de programmation pour la recherche. Les manifestants ont défilé jusqu'à la poste centrale pour envoyer une lettre aux parlementaires portant quelque 1.000 signatures.
- A MARSEILLE, 800 manifestants ont défilé de la Gare Saint-Charles au Vieux Port. Les manifestants s'étaient auparavant rassemblés en assemblée générale à l'Université de Saint-Charles où ils ont fait circuler un texte baptisé "Le serment des Marseillais". Dans ce texte, les signataires font serment de se battre par tous les moyens pour poursuivre la lutte, de se réunir régulièrement à jour et heure fixes sur une place de Marseille pour mobiliser l'opinion publique et présenter toutes les semaines dans la presse des encarts exposant un cas de jeune chercheur obligé d'aller vendre ses compétences à l'étranger. Si ces actions s'avéraient sans effet, les signataires s'engagent à renforcer leur action en reconsidérant, chacun à leur niveau, une forme de démission administrative de leurs responsabilités respectives dans la recherche et l'enseignement supérieur du pays. Les chercheurs ont ensuite emprunté le petit ferry-boat qui traverse le vieux port pour y jeter une gerbe à la mémoire de la recherche.
- A GRENOBLE, les chercheurs avaient installé un stand d'information où ils faisaient signer la pétition nationale, et ont recueilli plus de 1200 signatures.
- A LILLE, environ 300 personnes (plus que le 4 février) se sont réunis en fanfare et en chansons devant la Préfecture pendant une heure avant d'être reçu par le préfet.
- A STRASBOURG, où il y avait peu de mobilisation depuis les Etats Généraux, une AG a réuni 200 chercheurs, ITA, et doctorants. La plupart des intervenants ont souhaité que le mouvement soit durci, et relancé avec l'intersyndicale.
- A NANCY, après une AG intersyndicale et SLR et avec le soutien des conseils scientifiques des trois universités, 500 chercheurs et étudiants ont défilé de la Faculté des Lettres à la préfecture pour exprimer leur mécontentement face au projet de loi sur la recherche et l'innovation , et ont été reçus par le préfet.
- A CLERMONT-FERRAND, environ 70 chercheurs en blouses blanches ont informé la population et fait signer la pétition en centre ville (environ 500 signatures recueillies). La mobilisation, qui était assez faible depuis les Etats Généraux, est en phase d'amplification très nette.
- Au HAVRE, rassemblés sur le parvis de l'université du Havre (centre ville) avec les slogans hostiles au projet de LOPRI, une cinquantaine d'enseignant-chercheurs ont dialogué avec la population.
- A NICE une centaine de personnes s'est rassemblée devant la préfecture, et une délégation a été reçue par le Préfet.
- A NANTES, SLR Pays de la Loire a organisé avec l'intersyndicale des réunions en amphi sur les différents sites universitaires nantais. Une manifestation de 300-400 personnes a eu lieu devant la préfecture avec une chorale de thésards et post doctorants, munis de leur bagages symbolisant leur obligation de départ vers l'étranger. Une délégation de SLR Pays de la Loire a ensuite été reçue.

□ A BREST, une Assemblée Générale de l'Université, tenue à l'appel de son président, a réuni environ 300 personnes. Après cette AG, nous avons ensuite enchaîné sur un "sit in" sur le parvis de la faculté des lettres (en plein centre ville de Brest) et une manifestation de 150-200 personnes a eu lieu au centre-ville. Elle réunissait du personnel de l'Université, du CNRS, de l'INSERM, de la station biologique de Roscoff (UPMC), de l'Ifremer, de l'Ecole Nationale d'Ingenieurs de Brest et de l'Ecole Nationale Supérieure de Télécommunication de Brest.

Il y a eu aussi des rassemblements à Tours, Poitiers, Orléans, Angers.

□ A PARIS, la manif était certes en-deçà de celle du 19 mars 2004, mais elle était plus importante que celle du 4 février 2005. Nous estimons la participation du 9 mars à 7000 personnes (3 000 selon la préfecture de police, qui estimait à moins de 1000 la participation à celle du 4 février).

Cette manifestation avait été précédée d'une assemblée générale à la Sorbonne, où plus de 200 chercheurs et personnels techniques non statutaires se sont rassemblés pour signer une lettre de « non-démission » en miroir aux démissions de directeurs d'unités le 9 mars 2004. Ils ont réaffirmé leur détermination à se battre, aux côtés de tous les acteurs de la recherche. En parallèle à la signature organisée selon une chorégraphie permettant à chacun de descendre signer sa pétition et s'équiper de brassards rouges et noirs pour la manifestation, une tribune libre a été organisée. Quatre thèmes (Précarité, Formation doctorale, débouchés et emploi, fonctionnement de la recherche et de l'enseignement supérieur) ont été discutés par l'assemblée après de courtes introductions par les diverses associations de doctorants et jeunes docteurs (Confédération des Jeunes Chercheurs, Droit D'entrée, Association Nationale des candidats aux métiers de la science politique, Jeunes Chercheurs Contre la Précarité, SLR-Jeunes Chercheurs) . L'ambiance était très chaleureuse mais également très déterminée. De nombreux journalistes ont pu en témoigner dans les médias.

Les lettres ont été remises au ministère de la recherche mais la délégation, qui comptait au moins pouvoir s'entretenir avec le directeur de cabinet du ministre, n'a pas été reçue.

Toutes ces initiatives montrent l'imagination à l'oeuvre à SLR, sa vitalité, la créativité et la capacité de mobilisation des différents comités locaux. Chaque fois, il y a eu une très bonne couverture par les médias locaux (journaux, radios, FR3), avec des invitations de militants SLR dans plusieurs d'entre eux. Alors que certains pariaient sur notre essoufflement nous avons démontré que le rapport de forces nous est toujours favorable. Nous allons continuer, de toutes les façons possibles, à maintenir la pression pour peser dans la négociation sur le projet de LOP. Il faut que, localement et nationalement, nous continuions à nous adresser aux médias et, à travers eux, à nos concitoyens. Nous rappelons enfin que le Premier Ministre s'est engagé personnellement à nous recevoir d'ici moins de deux semaines, avec un projet de texte.

## **7 avril 2005**

Une délégation du groupe de contact du comité de suivi, composée de Henri Audier, Edouard Brézin, Hélène Combes, Bertrand Monthubert, Philippe Rouvillois et Alain Trautmann, a été reçue le 6 avril pendant 1h30 par le Premier Ministre et les Ministres François Fillon et François d'Aubert assistés de leurs conseillers.

Le Premier Ministre s'est engagé à ce que le projet de loi soit examiné par le Conseil des Ministres en juin 2005. Il a déclaré qu'il s'engageait formellement à ce que la loi soit en application effective le 1er Janvier 2006. Il a donc souhaité que les négociations s'engagent immédiatement avec les ministères sur les points qui paraissent devoir être clarifiés concernant l'évaluation et les PRES. Il a confirmé l'engagement du chef de l'Etat sur le montant de 1 milliard € de plus par an pour la recherche soit 6 milliards d'ici 2007, et sur une mise en place de la loi au 1er Janvier 2006.

En ce qui concerne l'emploi le Premier Ministre a arbitré le remplacement de tous les départs dans la recherche publique et l'enseignement supérieur, et a annoncé la création pour 2006 de 3000 emplois supplémentaires qui pourraient être 1500 chercheurs ou enseignants-chercheurs et 1500

ITA et IATOS (les 2/3 de notre demande globale annuelle, mais arbitrée seulement pour une année).

Ces engagements ne permettent pas de dissiper une inquiétude persistante, pour les motifs suivants. Pour commencer, nous n'avons pas pu obtenir de réponse claire sur l'équilibre prévu, dans le cadre de la LOPR, entre financement par l'Agence Nationale de la Recherche et crédits de recherche des organismes et des universités.

Par ailleurs, des créations de postes ne correspondent à un plan pluriannuel que s'ils s'inscrivent dans la durée. Or, malgré nos demandes insistantes, le Premier Ministre a refusé de donner un engagement chiffré sur les postes qui seront créés lors des années ultérieures. Aucune indication chiffrée non plus n'a pu être obtenue sur le volume des allocations de recherche, leur montant, et de manière générale sur les mesures destinées à accroître l'attractivité des carrières. Nous avons insisté sur l'importance qu'il y aurait à anticiper, pour 2005, sur les créations d'emploi qui vont être indispensables dans le cadre du plan pluriannuel à venir. Notre demande d'ajout de postes à la loi de finances 2005 a été nettement refusée.

Bien que le Premier Ministre ait dit que la discussion du projet de loi au Parlement pourrait commencer avant l'été [ce qui impliquerait de transmettre un texte au Conseil Economique et Social dans la première quinzaine de mai], malgré notre demande insistante, il a refusé de s'engager explicitement sur ce calendrier.

En conclusion, dans le climat politique incertain qui est le nôtre, les réponses données par le Premier Ministre ne permettent pas d'exclure l'hypothèse que ce retard puisse se traduire par un report sine die. Des négociations avec les syndicats et avec SLR par les ministères concernés pour l'écriture d'un texte définitif doivent débiter dans les jours qui viennent. On pourra juger dans les semaines qui viennent de la volonté réelle du gouvernement de s'engager dans la mise en place de la LOPR avant 2006.

## **8 avril 2005**

Le bilan de l'entrevue qui a eu lieu entre le comité de suivi des EG et le Premier Ministre accompagné de MM d'Aubert et Fillon, est très préoccupant. La seule bonne nouvelle concerne l'annonce pour 2006 de 3000 nouveaux postes. Pour le reste, sur l'ensemble des points en suspens depuis plusieurs mois, aucune réponse satisfaisante n'a été apportée :

- Nous avons demandé que 2005 marque le début du plan pluriannuel pour l'emploi. Rappelons qu'en 2005, l'emploi statutaire est en stagnation. Un refus net a été opposé à cette demande. Une nouvelle fois, le gouvernement préfère promettre pour demain ce qu'il refuse aujourd'hui.
- Sur la programmation de l'emploi scientifique dans le cadre de la LOPR. L'annonce de 3000 postes (correspondant au 2/3 de la demande annuelle formulée aux EG) pour la seule année 2006, n'est accompagnée d'aucune indication ni sur la politique de l'emploi pour les années suivantes ni sur l'amélioration de l'attractivité des carrières. L'annonce répétée d'une enveloppe globale progressant de 1 milliard € par an ne garantit en aucun cas des mesures en faveur de l'emploi scientifique. L'année 2005 en est le meilleur exemple.
- Sur la programmation du financement, nous demandions un doublement en 5 ans des crédits de base des organismes et universités permettant une croissance équilibrée de ces crédits et de ceux de l'ANR. Sur cette question également, rien n'a été annoncé.

Si le gouvernement refusait d'inscrire la recherche dans un cadre pluriannuel clair, pourtant essentiel à la relance de notre recherche nationale, nous serions forcés de considérer que l'annonce de 3000 postes en 2006 ne reflète qu'une préoccupation temporaire de lâcher du lest et de désamorcer un conflit en période pré-électorale. Nous avons besoin d'un arbitrage au plus haut niveau de l'Etat sur la programmation de l'emploi statutaire et des moyens pour les organismes et les universités. Nous n'avons pour l'instant obtenu que des promesses pour l'an prochain et la perspective d'une négociation avec un calendrier flou.

Devant ce constat, nous redisons avec force au gouvernement qu'il n'existe qu'une seule voie pour "sortir par le haut" de la situation actuelle : il faut qu'un texte de loi cohérent avec les propositions des Etats Généraux soit présenté début mai aux instances statutaires (Conseil Economique et Social + Conseil d'Etat), puis au conseil des ministres en juin, afin que sa discussion au Parlement puisse débiter au plus vite. A cette fin, il faut qu'une ébauche de texte, incluant la partie programmation, soit disponible très rapidement, et serve de base à des négociations avec les différents représentants de la communauté scientifique (en particulier les syndicats et SLR).

La démarche de SLR, depuis le début du mouvement, a été d'interpeller nos dirigeants et nos concitoyens sur la nécessité d'une politique de recherche cohérente, inscrite dans la durée, qui préserve des aléas conjoncturels ce secteur essentiel pour l'avenir de notre pays. La communauté scientifique s'est mobilisée pendant un an et demi pour définir ce que doivent être les points forts et les priorités de cette politique. Nous n'avons jamais joué, et nous ne jouerons pas, le jeu de la surenchère. Cependant, nous ne pourrions nous satisfaire d'annonces de circonstance, sans garantie de pérennité.

Aussi, nous appelons dès à présent tous les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, appuyés par nos concitoyens, à une journée d'action nationale dans la deuxième quinzaine de mai, au cas où un texte cohérent avec nos propositions n'aurait pas été soumis aux instances statutaires début mai.

## **27 avril 2005**

Une réunion a eu lieu le 26 avril 2005, au ministère de la Recherche. François d'Aubert, entouré des directeurs de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de son directeur de cabinet et de conseillers, a reçu une délégation d'une trentaine de personnes comprenant des représentants des syndicats et de "Sauvons la Recherche".

Sans faire de nouvelle annonce, le ministre s'est contenté de confirmer les engagements pris par le Premier Ministre le 6 avril : la loi sera soumise "en temps utile" au Conseil d'Etat et au Conseil Economique et Social en sorte qu'elle puisse être discutée au Conseil des Ministres fin juin, pour être ensuite débattue au Parlement début juillet ou en septembre-octobre.

Les syndicats ont vivement critiqué la façon dont se déroule la préparation de la loi : absence de calendrier de négociation, non-participation des organisations syndicales à la préparation du texte, absence de discussion sur des questions comme l'attractivité des carrières, les EPIC et la recherche industrielle. JM Monteil, directeur de l'Enseignement Supérieur au ministère de l'Education Nationale et de la Recherche, a rendu compte de l'avancée des travaux du groupe de travail qu'il anime pour l'écriture du projet de loi, et proposé aux organisations syndicales une rencontre le 3 ou le 4 mai pour discuter des conclusions provisoires tirées des réunions du groupe de travail qui auront eu lieu à cette date.

En ce qui concerne le point majeur de la programmation pluriannuelle, nous avons demandé à connaître les propositions du gouvernement. Il est en effet inefficace de discuter de sujets tels que les PRES, ou les décharges de service des enseignants-chercheurs, sans cadre budgétaire. Cela fait maintenant plusieurs mois que le gouvernement est censé proposer une loi, rien ne justifie qu'il diffère encore l'annonce du plan de programmation budgétaire. Malgré toute l'insistance des représentants de SLR et des syndicats, le ministre s'est refusé à préciser une date pour l'annonce des éléments de programmation de la loi. Il s'est contenté d'indiquer : "Le 3 mai on met le maximum de choses sur la table, y compris des éléments indicatifs de programmation ; pour les années après 2006, la logique veut que l'on soit dans le même rythme [c.a.d., 3000 postes par an]". Le résultat de cette réunion, qui aurait dû permettre de fixer un calendrier compatible avec le dépôt de la loi au Parlement en Juin (et donc un projet soumis au CES à la mi-mai), est très décevant. Pour que les délais annoncés puissent être tenus, il faudrait qu'une véritable volonté se manifeste au niveau du ministère de la Recherche. Cette volonté n'était pas au rendez-vous hier soir.

## 11 mai 2005

Il y a tout juste 6 mois, le texte des états généraux de la recherche (EGR), fruit d'une puissante mobilisation, était remis au gouvernement. Depuis, SLR et les organisations syndicales participent, dans des formes variées, à un processus de discussion avec le ministère dans le cadre de la préparation de la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Recherche.

Ce processus est aujourd'hui au point mort du fait du refus du gouvernement de s'engager sur la programmation des postes et des moyens qui conditionnera en grande partie le contenu de cette loi, pour une discussion en Conseil des Ministres en juin. Sur cette question, la seule annonce positive a été faite par le Premier Ministre le 6 Avril et concerne la création de 3000 nouveaux postes statutaires en 2006. Cette promesse, obtenue à la suite des manifestations de Février et Mars, est à mettre en regard de la stagnation de l'emploi scientifique en 2005 que nous n'avons cessé de dénoncer.

Les quelques informations distillées par le ministère depuis lors montrent que la logique prônée par les EGR risque en réalité d'être totalement contredite dans le projet de loi à venir :

1 - Alors que nous demandons un doublement d'ici 2010 des crédits de base des organismes et des universités, ceux-ci n'augmenteraient que très modérément. Dans le même temps, le budget de l'ANR continuerait de croître à un rythme extrêmement soutenu (de l'ordre de +350 Millions d'€ par an). Le choix politique d'un tel déséquilibre menacerait à moyen terme la survie des organismes et aggraverait de façon mécanique le développement de la précarité dans les laboratoires.

2 - La progression insuffisante du recrutement à l'Université rendrait par ailleurs impossible la politique de décharges d'enseignement pour les enseignants-chercheurs sauf à accepter une logique de modulation de service de type Belloc. Cette politique de décharge est pourtant reconnue unanimement comme un élément déterminant pour une relance de la recherche universitaire.

3 - Alors que les jeunes se détournent des métiers de la recherche, aucune mesure permettant de résorber la précarité et d'améliorer l'attractivité des carrières, pour toutes les catégories de personnel (ITA, IATOS, jeunes chercheurs, chercheurs, enseignants-chercheurs), n'est prévue dans le projet actuel.

Nous ne pouvons accepter sans colère et sans réagir un tel manque d'ambition pour la recherche en France, la répartition et l'utilisation annoncée par le gouvernement des 6 milliards promis pour la recherche pour les années à venir. C'est pourquoi SLR et les organisations syndicales ont décidé collectivement d'interrompre, à dater du 15 mai, toute discussion avec le ministère tant que l'annonce d'une programmation conforme à l'esprit des EGR n'aura été faite officiellement. On ne peut espérer que le gouvernement tienne ses engagements (prise en compte des Etats Généraux, respect d'un calendrier qu'il a lui-même annoncé) sans une forte mobilisation de la communauté scientifique, en particulier lors de la

**JOURNEE D'ACTION NATIONALE POUR LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**MANIFESTATIONS VENDREDI 20 MAI 2005**

à Paris et dans les 7 plus grandes villes de France : Toulouse, Montpellier, Marseille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lyon

**POUR PARIS MANIFESTATION à 14h 30**

de Port Royal au Muséum d'Histoire Naturelle (Gare d'Austerlitz)

SLR, SGEN-INSERM, FERC-SUP, SNCS-FSU, SNESSUP-FSU, SNTRS-CGT...

## 13 mai 2005

Le discours du ministre de la recherche et de l'éducation, F. Fillon, prononcé au CEA ce matin, montre une progression significative de la position du gouvernement, à laquelle la mobilisation de

la communauté scientifique n'est pas étrangère. Nous prenons acte en particulier de l'accroissement annoncé de l'emploi scientifique pour l'année 2007, qui représente un pas important, même s'il ne constitue pas encore l'engagement pluriannuel que devra comporter le texte de loi.

Concernant les moyens, nous félicitons d'une présentation qui pour la première fois, de façon explicite, reconnaît le rôle premier que doivent avoir les établissements de recherche (organismes et universités) dans notre système de recherche, et qui confère à l'ANR un rôle de soutien complémentaire. Mais nous constatons que sur cette question essentielle, la répartition quantitative des budgets qui devrait découler de cette analyse n'est toujours pas précisée.

Nous ne pouvons que regretter la difficulté manifeste du gouvernement à se déterminer sur ce cadrage global réclamé depuis des mois. Cette indécision continue à alimenter les doutes quant à la solidité des engagements du gouvernement tels qu'ils ont été exprimés par M. Fillon.

C'est pourquoi, et en cohérence avec ses prises de position précédentes, SLR confirme l'appel à la manifestation du 20 mai, qui vise à obtenir des engagements chiffrés en cohérence avec la déclaration de M. Fillon. A cet égard, nous avons appris qu'à l'issue du conseil des ministres du 18 Mai, une déclaration relative à la loi sur la recherche serait faite. Nous serons extrêmement attentifs à la teneur de cette annonce.

## **18 mai 2005**

Au cours des dernières semaines, dans le processus d'élaboration d'un projet de loi de d'orientation et de programmation pour la recherche, le mouvement des chercheurs a connu des succès et des échecs.

Un succès indéniable est la prise en compte dans les textes préparatoires à la loi pour la recherche, élaborées par le groupe de travail coordonné par M. Monteil, d'un nombre important de propositions issues du document des Etats Généraux. Ces fiches constituent un progrès considérable par rapport au projet de loi officieux rendu public en Janvier. Un succès important, c'est également la confirmation d'un engagement de 6 milliards d'euros supplémentaires pour la recherche entre 2005 et 2007, de 3000 postes supplémentaires en 2006, de 3000 postes supplémentaires probables en 2007, rythme de croissance qui devrait « servir de référence pour les années suivantes » selon les termes de M. Fillon.

Dans ces conditions, on peut trouver étrange que les arbitrages financiers déterminants pour achever l'édification de ce projet de loi restent désespérément bloqués. Et cela constitue l'échec majeur de cette dernière période. Nous répétons que l'urgence est désormais d'ouvrir une négociation à laquelle participeront SLR et les syndicats, sur des propositions de programmation financière. Notre échec à obtenir l'ouverture d'une telle négociation provoque une suspicion légitime quand aux intentions réelles du gouvernement concernant la programmation budgétaire.

Nous sommes à la croisée des chemins : en fonction des équilibres budgétaires finaux, la loi sur la recherche sera une bonne ou une mauvaise loi. Ainsi, l'absence de cadrage des moyens programmés ne permet pas d'évacuer définitivement l'hypothèse d'une croissance très rapide de l'ANR, qui constituerait alors une menace sérieuse pour l'avenir des organismes, pour l'autonomie de la recherche, et aggraverait la précarité de l'emploi. C'est pourquoi la mobilisation est plus que jamais nécessaire pour confirmer les avancées obtenues et faire de cette loi un véritable succès pour la recherche.

SLR appelle donc la communauté scientifique à participer nombreux à la journée d'action du 20 Mai pour obtenir rapidement du gouvernement les arbitrages réclamés et l'ouverture de négociations sur cette base.

## **27 juin 2005**

Une rencontre a réuni le 27 Juin les ministres Gilles de Robien et François Goulard et leurs équipes, les organisations syndicales et le collectif "Sauvons la Recherche".

G. de Robien a précisé le calendrier de la loi sur la recherche : les discussions auront lieu à l'automne pour un vote à la fin de l'année 2005 ou au début 2007. Le ministre a précisé en outre les prévisions budgétaires pour le budget 2006 de la recherche : confirmation de 3000 postes statutaires et d'un milliard qui s'ajoute au milliard ajouté en 2005 au budget de la recherche.

Dans le milliard supplémentaire, 380 millions seront budgétisés, et couvriront les dépenses supplémentaires des organismes de recherche et des universités (incluant les moyens de paiements et les 3000 postes statutaires), 240 M€ permettront d'augmenter de 70 % le budget de l'ANR (actuellement à 350 M€), et 380 M€ seront utilisés à des mesures fiscales (type crédit impôt-recherche).

Nous regrettons que l'annonce de l'augmentation du budget de l'ANR ait été faite préalablement à cette rencontre par les services du premier ministre, ce qui interdisait qu'elle fasse l'objet d'aucune négociation. Ceci est d'autant plus regrettable que cette décision est en contradiction totale avec la demande faite par une grande partie de la communauté scientifique il y a plusieurs semaines d'un gel du niveau des crédits de l'ANR, tant qu'un audit de cette structure n'aurait pas été fait (voir <http://recherche-en-danger.apinc.or...>). Cette demande d'audit permettait par ailleurs, dans le cadre du milliard d'euros supplémentaire prévu pour 2006, un renforcement significatif des moyens des organismes et des universités, un recrutement plus important de personnels statutaires, et des mesures en faveur des carrières, notamment pour les jeunes chercheurs.

Les ministres ont compris qu'il était indispensable de revenir sur cette décision. Au terme d'une longue discussion, ils ont proposé "qu'une part significative des 240 M€ d'augmentation du budget de l'ANR serve in fine aux organismes de recherche et aux universités" qui auraient la possibilité, en tant qu'établissements, d'obtenir des financements utilisables dans le cadre de leurs propres contrats d'établissement. Nous avons demandé, en vain, une garantie que l'essentiel de ces 240 M€ aille réellement abonder le budget des organismes et des universités.

Dans cette situation difficile, les négociations vont reprendre dès la semaine prochaine (une réunion tous les jours). Elles seront animées par JM Monteil (directeur de l'enseignement supérieur) en coordination avec JJ Gagnepain (président de l'ANR). Elles seront ouvertes aux instances ayant déjà travaillé dans le cadre des groupes Monteil (SLR, CPCN, CPCNU, CDEFI, CPU, représentants des organismes de recherche) et en plus aux syndicats (qui n'avaient pas participé aux réunions précédentes organisées par JM Monteil). Elles devraient couvrir l'ensemble des questions importantes pour la loi sur la recherche.

Nous devrions voir, dès les premières réunions, si l'ouverture faite par les ministres se concrétise ou non. Ceci conditionnera la participation de SLR aux discussions qui suivront.

## **27 juillet 2005**

Le 27 juillet 2005, SLR, les organisations syndicales et d'autres représentants de la recherche et des universités ont été reçus par les ministres Gilles de Robien et François Goulard

Alors que les ministres s'étaient engagés il y a exactement un mois à présenter avant la fin juillet un projet de texte de loi, G. de Robien et F. Goulard n'avaient aucun texte à présenter. Pire, ils ont indiqué qu'aucune négociation n'aurait lieu avant le dépôt du texte de loi au Conseil Economique et Social, toujours prévu à la rentrée.

Nous attendions également des précisions sur la programmation budgétaire : 1) fraction des 240 M€ prévus pour l'augmentation du budget de l'ANR qui servirait au financement des organismes de recherche et des universités 2) moyens prévus pour les organismes de recherche et les universités en 2006 (hors mesures salariales) 3) programmation budgétaire inscrite dans la loi pour les exercices suivants (2007-2010) ? Nous n'avons eu AUCUNE réponse à ces questions, bien qu'elles aient été à nouveau posées en séance.

L'absence de contenu concret dans les propos des ministres est en contradiction frappante avec la volonté affichée de concertation du gouvernement pour la préparation de ce projet de loi.

## **1er octobre 2005**

Lors des Etats Généraux de Grenoble il y a un an, la communauté scientifique s'est prononcée en faveur d'une évolution du système de recherche et d'enseignement supérieur permettant de garantir l'équilibre entre ses différentes missions. Ce projet visait à établir un véritable dialogue entre les chercheurs et les citoyens, notamment à travers la création d'un Haut Conseil de la Science où devait être représentée la société civile. A l'opposé de cette vision, l'avant projet de loi pour la recherche actuellement en discussion, et les nombreuses mesures déjà mises en place, instaurent un pilotage direct par le gouvernement dans une perspective unique de rentabilité économique (voir l'analyse détaillée de SLR à <http://recherche-en-danger.apinc.org/>).

La politique du gouvernement menace l'avenir de secteurs scientifiques entiers jugés non-rentables, tels que les sciences humaines et sociales, pourtant essentiels au développement culturel, intellectuel et démocratique de notre pays. Le gouvernement soumet la recherche publique à une dépendance accrue à l'égard des intérêts privés et favorise en premier lieu les recherches aux résultats prévisibles à court terme. Ces évolutions réduiront la capacité des citoyens à maîtriser des choix essentiels pour leur avenir dans de nombreux domaines comme l'énergie, l'environnement ou la santé publique. Sa politique tend en outre à creuser les disparités qui existent au sein du système d'enseignement supérieur, en contradiction avec le principe républicain d'accès égal à l'éducation pour l'ensemble des citoyens.

Le collectif "Sauvons la Recherche" dénonce la méthode consistant à assurer l'essentiel des nouveaux financements de la recherche publique sur les produits de privatisations. Le soutien à la recherche ne peut dépendre de l'abandon d'autres services publics. Alors que la recherche publique et l'enseignement supérieur souffrent d'un sous-financement chronique, des moyens publics considérables sont attribués directement aux entreprises privées sous couvert de soutien à la recherche et développement. Ces aides sont accordées sans contrôle ni contrepartie en terme de service de l'intérêt public.

Le projet de loi sur la recherche ne présente ni orientation ni programmation dignes de ce nom. Il menace les fondements même du service public de recherche et d'enseignement supérieur.

"Sauvons la Recherche" réclame une vraie Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche et s'associe à l'appel pour la défense et le développement de l'ensemble des services publics.

Voir l'appel lancé par la FÉDÉRATION NATIONALE des COLLECTIFS de DÉFENSE et de DÉVELOPPEMENT des SERVICES PUBLICS sur

Manifestation le 19 novembre pour la défense et le développement des Services publics

## **1 janvier 2006**

Le 31 Janvier 2006 aurait dû s'ouvrir à l'Assemblée Nationale l'examen du pacte pour la recherche, dans le cadre d'une première procédure d'urgence. Mais le gouvernement a décidé d'y substituer, pour cause de nouvelle urgence, le débat sur la loi dite d'égalité des chances, qui prévoit notamment la création du Contrat Première Embauche. Ce contrat assorti d'une période d'essai de 2 ans concernera les moins de 26 ans et sera utilisable par toutes les entreprises quelle que soit leur taille. Face à la violence sociale que constituent aujourd'hui le chômage, la précarité et la pauvreté, la solution proposée par le gouvernement est une mesure qui vise à augmenter la flexibilité de l'emploi en réduisant les droits sociaux de la génération la plus touchée par ces fléaux.

Officiellement, cette flexibilité accrue n'est censée n'apporter que des avantages à ceux dont le quotidien se nomme CDD, stages mal ou non-rémunérés, travail au noir.



Cette mesure est d'autant moins acceptable qu'au même moment, le gouvernement refuse de mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière de formation, alors qu'il est bien établi que la meilleure garantie d'accès à l'emploi passe par une telle politique. Pour que les formations de haut niveau ne soient pas réservées à quelques uns, issus des milieux favorisés, il faut augmenter considérablement les moyens des universités, offrir des bourses d'études plus nombreuses, engager un plan de construction de logements étudiants. Rien de tel n'est prévu. Pire, en refusant obstinément de mettre en place un plan pluriannuel pour l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, et en multipliant les recrutements sur contrat court, l'Etat contribue lui-même à la généralisation de la précarité parmi les jeunes.

Le mouvement « Sauvons la Recherche » a mis dès le départ au coeur de ses préoccupations l'idée que le destin d'une société dépendait de sa capacité à tirer le meilleur parti de ses talents, au premier rang duquel celui des plus jeunes. Il faut pour cela leur offrir le respect et la reconnaissance de leur travail, et une véritable perspective d'avenir professionnel. Parce que le gouvernement refuse, dans les faits, de prendre en compte ces principes, SLR dénonce le projet de CPE, et s'associe à l'appel des organisations syndicales et de jeunesse pour la manifestation du 7 Février.

## **11 janvier 2006**

Le gouvernement vient d'utiliser la démission récente du président du CNRS, Bernard Meunier, comme prétexte au limogeage de son directeur général, Bernard Larroutou. A plus d'une reprise, SLR a critiqué l'action de B. Larroutou. Nous l'avons fait lorsqu'en 2004 il a commencé la mise en place de sa réforme du CNRS, sans tenir aucun compte du travail alors en cours de préparation des Etats Généraux de la Recherche. Nous l'avons fait en critiquant une vision trop managériale de l'organisation du CNRS, basée sur des schémas préconçus, forçant des associations non désirées, prenant trop peu en compte les propositions faites par les laboratoires. Nous avons vivement désapprouvé sa politique de "cavalier seul" du CNRS au détriment de possibles rapprochements avec d'autres organismes, dont en particulier l'INSERM.

Pour autant, nul ne doutait du fait que B. Larroutou se battait pour défendre le CNRS, selon sa vision. Ce changement brutal imposé par le gouvernement à la tête de cette institution est manifestement une décision hostile au CNRS. En effet, il n'y aucune logique apparente à commencer par approuver la "réforme Larroutou" (ce qu'ont fait les représentants du ministère au CA du CNRS), puis à limoger l'artisan de cette réforme, la rendant sans doute inapplicable (bon prétexte ensuite pour dire que le CNRS est irréformable). Difficile d'y voir autre chose qu'une volonté de déstabilisation de cette institution, déjà menacée par le surdimensionnement de l'ANR, et par la faiblesse des moyens dont elle va se voir dotée dans la loi. Ce n'est pas par hasard que l'organisme ainsi visé est celui qui est au coeur de l'activité de recherche fondamentale dans notre pays (même s'il n'en a pas l'exclusivité), et qui fonctionne avec des structures dans lesquelles la voix des acteurs de la recherche peut se faire entendre.

Il y a dans ce limogeage la même logique que dans "le pacte pour la recherche" : la défiance vis-à-vis des institutions scientifiques et des chercheurs, une défiance qui conduit à placer toutes les fonctions de responsabilités entre les mains de personnalités nommées - et donc révocables - par le pouvoir politique, celle de marquer une nouvelle fois que les responsables du système de recherche doivent être "aux ordres". Ainsi, le Haut Conseil de la Science qui sera mis en place par la loi, pour l'instant, le sera dans des conditions telles qu'il n'aura aucune indépendance. Quant aux dirigeants des organismes de recherche, ils sont limogés (ce fut le cas aussi de la précédente DG du CNRS, G. Berger, et du PDG de l'IFREMER, J-F Minster) ou menacés de l'être s'ils refusent de faire preuve de docilité. Les conseils d'administration, où siègent bien souvent des élus des personnels, sont ainsi mis hors jeu, par l'arbitraire des interventions politiques. Ces manifestations d'autoritarisme donnent une image pitoyable de la capacité politique des dirigeants qui les prennent, et de l'intérêt réel qu'ils ont pour l'avenir de la recherche dans notre pays.

**13 mars 2006**

Le gouvernement vient d'utiliser la démission récente du président du CNRS, Bernard Meunier, comme prétexte au limogeage de son directeur général, Bernard Larroutou. A plus d'une reprise, SLR a critiqué l'action de B. Larroutou. Nous l'avons fait lorsqu'en 2004 il a commencé la mise en place de sa réforme du CNRS, sans tenir aucun compte du travail alors en cours de préparation des Etats Généraux de la Recherche. Nous l'avons fait en critiquant une vision trop managériale de l'organisation du CNRS, basée sur des schémas préconçus, forçant des associations non désirées, prenant trop peu en compte les propositions faites par les laboratoires. Nous avons vivement désapprouvé sa politique de "cavalier seul" du CNRS au détriment de possibles rapprochements avec d'autres organismes, dont en particulier l'INSERM.

Pour autant, nul ne doutait du fait que B. Larroutou se battait pour défendre le CNRS, selon sa vision. Ce changement brutal imposé par le gouvernement à la tête de cette institution est manifestement une décision hostile au CNRS. En effet, il n'y aucune logique apparente à commencer par approuver la "réforme Larroutou" (ce qu'ont fait les représentants du ministère au CA du CNRS), puis à limoger l'artisan de cette réforme, la rendant sans doute inapplicable (bon prétexte ensuite pour dire que le CNRS est irréformable). Difficile d'y voir autre chose qu'une volonté de déstabilisation de cette institution, déjà menacée par le surdimensionnement de l'ANR, et par la faiblesse des moyens dont elle va se voir dotée dans la loi. Ce n'est pas par hasard que l'organisme ainsi visé est celui qui est au coeur de l'activité de recherche fondamentale dans notre pays (même s'il n'en a pas l'exclusivité), et qui fonctionne avec des structures dans lesquelles la voix des acteurs de la recherche peut se faire entendre.

Il y a dans ce limogeage la même logique que dans "le pacte pour la recherche" : la défiance vis-à-vis des institutions scientifiques et des chercheurs, une défiance qui conduit à placer toutes les fonctions de responsabilités entre les mains de personnalités nommées - et donc révocables - par le pouvoir politique, celle de marquer une nouvelle fois que les responsables du système de recherche doivent être "aux ordres". Ainsi, le Haut Conseil de la Science qui sera mis en place par la loi, pour l'instant, le sera dans des conditions telles qu'il n'aura aucune indépendance. Quant aux dirigeants des organismes de recherche, ils sont limogés (ce fut le cas aussi de la précédente DG du CNRS, G. Berger, et du PDG de l'IFREMER, J-F Minster) ou menacés de l'être s'ils refusent de faire preuve de docilité. Les conseils d'administration, où siègent bien souvent des élus des personnels, sont ainsi mis hors jeu, par l'arbitraire des interventions politiques. Ces manifestations d'autoritarisme donnent une image pitoyable de la capacité politique des dirigeants qui les prennent, et de l'intérêt réel qu'ils ont pour l'avenir de la recherche dans notre pays.

**3 avril 2006**

« Dialogue » autour du CPE : une impression de déjà-vu

La déclaration du Président de la République, vendredi dernier, nous laisse une impression de déjà-vu. Alors que le mouvement "Sauvons la Recherche" prenait un essor important, avec la démission de 3000 directeurs de laboratoires et de chefs d'équipes le 9 mars 2004, et à la veille d'une manifestation importante le 19 mars 2004, le même Président de la République envoyait une lettre à SLR qui indiquait notamment : "Je souhaite que l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation soit l'occasion de leur ouvrir des perspectives nouvelles. C'est dans ce cadre et non au coup par coup que devra être défini, pour toute la durée d'application de la loi, le niveau des recrutements des chercheurs statutaires des établissements publics à caractère scientifique et technique comme des enseignants-chercheurs des universités. Les décisions seront prises à partir

d'un dialogue approfondi du Gouvernement avec la communauté scientifique. Elles devront être conformes à notre ambition pour la recherche.

Le premier ministre a annoncé hier qu'une discussion nationale sur l'emploi scientifique et les métiers de la recherche sera très prochainement organisée par le Gouvernement. Elle permettra de traiter l'ensemble des questions que vous avez soulevées dans ce domaine." (voir la lettre complète) Nous savons ce qui s'est passé : le dialogue annoncé n'a pas eu lieu, le gouvernement, quel que soit le ministre (nous en avons connu 3 !) ou le premier ministre, a poursuivi dans sa ligne politique, qui n'a pas varié. Le projet de loi est devenu loi, a été voté il y a deux semaines, malgré le profond désaccord exprimé par une grande partie de la communauté scientifique, et sans définir de plan pluriannuel bien que le président s'y soit engagé.

La manoeuvre orchestrée depuis l'Elysée au sujet du CPE n'a rien de neuf. Au plus fort de la crise, il faut dire que l'on va dialoguer et prendre en compte les propositions des citoyens. Dès que la crise est désamorcée, on jette ces propositions à la poubelle. Les chercheurs (comme d'autres) ont déjà fait l'expérience de cette méthode de gouvernement.

Par ailleurs, en refusant d'écouter les demandes d'une partie de la population, en tergiversant au risque de prendre des décisions contradictoires, c'est la crédibilité de nos institutions que le Président de la République met en péril. La situation de blocage que nous connaissons dans l'enseignement supérieur ne peut se résoudre sans un geste politique fort. Dans l'attente de ce geste, qui passe par le retrait du CPE, une fois de plus SLR appelle à la mobilisation pour la manifestation du 4 avril.

## **7 juillet 2006**

La situation de la recherche et de l'enseignement supérieur illustre la grave crise qui secoue la France actuellement, crise liée à la contradiction flagrante entre les promesses électorales et les actes, ainsi qu'à un divorce croissant entre les décisions gouvernementales et l'opinion. Mais dans la recherche, le Gouvernement et le Président de la République ont illustré de manière particulièrement caricaturale à quel point l'équipe au pouvoir ignore toute forme de dialogue avec les institutions qualifiées.

Le budget de la recherche

En 2002, le candidat Chirac promettait « un effort sans précédent pour la recherche », effort qui devait placer « la France en tête de l'Europe dès 2007 ». Or, le Pacte pour la recherche récemment voté par la seule UMP organise la stagnation de la recherche publique, programmée au niveau de l'inflation prévisible, et celle du financement public de la recherche (incluant les aides au privé) par rapport au PIB. Contre l'avis de la commission du Sénat, de celle de l'Assemblée, du Conseil économique et social, du CSRT, du CNESER, des instances scientifiques et de l'ensemble des organisations représentatives, le gouvernement a maintenu cette programmation suicidaire pour le pays.

SLR avait souligné que pour atteindre 3 % du PIB en 2010, ce n'était pas de 4 milliards qu'il fallait accroître les financements publics, mais de 14 milliards. Au moins ce constat est-il confirmé par Hervé Novelli, vice-président du groupe UMP à l'Assemblée, qui déclare « pour atteindre l'objectif des 3 % fixé à Lisbonne, nous avons besoin de consacrer 14 à 15 milliards supplémentaires ». Et ce sans parler du fait que « la France ne consacre que 1,1 % de son PIB à l'enseignement supérieur, contre 2,3 % aux Etats-Unis » (Les Echos du 11 mai 2006). Signe des temps, Hervé Novelli n'en a pas moins voté la Loi.

En son état actuel, le budget 2007 de la recherche et de l'enseignement supérieur augmenterait de 535 millions d'euros (M€), soit 135 M€ hors inflation<sup>1</sup> (+ 0,6 %). L'ANR s'accroîtrait de 280 M€ (267 hors inflation<sup>1</sup>, soit + 42 %), et les aides fiscales aux entreprises d'exactly d'autant. Cela signifie que l'ANR va piloter toujours plus la recherche. 1500 emplois nouveaux seraient créés (dont seulement 1200 emplois statutaires), alors que l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin

s'était engagé à créer 3000 postes en 2006 et en 2007, engagement confirmé ensuite par l'actuel Premier ministre et le Président de la République. Le budget 2007 ne fera donc que renforcer les difficultés des organismes comme des universités et développera la précarité des jeunes scientifiques (et pas seulement au travers des CDD de l'ANR). Il conduira à détourner encore davantage les étudiants des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il témoigne en outre d'un profond mépris pour les organisations représentatives et, au-delà, de tous les scientifiques.

Les réformes de la recherche publique et des universités

Le gouvernement a utilisé la grande marge de manœuvre qu'il s'était laissée dans le Pacte pour aggraver systématiquement le contenu de celui-ci au travers des décrets d'application. Ainsi, comme il était à craindre, le Haut Conseil de la Science et de la Technologie n'est composé que de personnalités nommées, lui enlevant par là même toute représentativité pour s'exprimer au nom de la communauté scientifique ou de la société

S'agissant de l'ANR, le gouvernement n'a tenu aucun compte, dans le projet de décret qu'il soumet à l'avis du CTP ministériel, du travail remarquable de proposition effectué unanimement par le Conseil supérieur à la recherche et à la technologie (CSRT). Par exemple, les propositions visant à faire de l'ANR un instrument facilitant la coopération entre établissements, ou celle la dotant d'un vrai Conseil d'Administration<sup>2</sup> (et d'un conseil scientifique) qui ne soit pas une simple chambre d'enregistrement du ministère, ont été balayées. Plus que jamais, par son mode de fonctionnement et le surdimensionnement de son budget, l'ANR apparaît comme l'instrument de pilotage de toute la recherche par le seul pouvoir politique, comme un bureau du ministère, plaçant l'ensemble de la recherche publique à la remorque de l'innovation technologique. Le projet de décret sur l'ANR menace directement le maintien de la mission des établissements en étranglant leurs prérogatives scientifiques. SLR demande l'annulation de ce projet de décret et l'ouverture de la discussion la plus large possible (incluant des représentants de la communauté scientifique) visant à préciser comment une nouvelle agence de financement de la recherche aux objectifs, moyens et mode de fonctionnement notablement modifiés pourra s'insérer dans le paysage de la recherche française, en synergie et non en opposition avec les établissements actuels.

Au lieu de prendre à bras-le-corps la situation des enseignants-chercheurs et la réforme des universités, au lieu de porter les moyens de celles-ci à hauteur des standards internationaux, au lieu de rapprocher universités et écoles professionnelles, le Pacte et sa mise en œuvre conduisent à tout faire pour que les grandes écoles affaiblissent plus encore les universités.

Si des coordinations thématiques nationales sont souhaitables dès lors qu'elles se font à l'initiative des établissements, les Réseaux thématiques de recherche avancée<sup>3</sup> (RTRA) sont directement créés par décision du gouvernement, voire du seul Premier ministre. En l'état actuel des choses, ils permettent aux écoles professionnelles de s'affranchir des coopérations souhaitables avec les universités dans des PRES, tout en fragilisant le démarrage de ceux-ci. Ils facilitent aussi, par la création de laboratoires d'écoles coupés des organismes et des universités, l'accès de ces écoles à la dispense des masters. La réforme des Ecoles doctorales enlève aux universités le monopole de la délivrance du doctorat (même si quelques entorses avaient été déjà faites à cette règle) permettant aux écoles professionnelles et établissements privés de s'installer sur ce « marché » de la délivrance des diplômes.

Dans le projet de décret précisant l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, le gouvernement est revenu sur les progrès réalisés au cours des discussions au ministère en 2005. Contrairement à ce qui avait alors fait consensus, il y aura disjonction entre l'examen des laboratoires et celui de l'activité de recherche des personnes. l'AERES est conçue avant tout comme un organe de contrôle de la science par le politique : l'évaluation des laboratoires se fera d'une manière technocratique excluant leur examen collectif et contradictoire par les pairs. Les instances actuelles (Comité national de la recherche scientifique, sections de l'INSERM) en seront marginalisées.

## L'innovation

Après trois années d'inertie, le gouvernement a mis en place des éléments pour une politique de recherche industrielle. Si la recherche publique est financièrement sacrifiée, la politique de l'innovation reste balbutiante, hésitante et insuffisante. Ainsi, les 50 pôles de compétitivité non « mondiaux » toucheront l'aumône annuelle, faite par l'Etat, de deux millions d'euros en moyenne chacun. Cela tient avant tout au choix fait par le gouvernement de favoriser le saupoudrage par des aides fiscales non ciblées (1,7 milliards prévus en 2010) par rapport aux aides ciblées. Par ailleurs, pour ces dernières, le gouvernement a réussi à allier une véritable usine à gaz (AII, ANR, OSEO et trois types de Pôles de compétitivité) avec une centralisation outrancière des décisions à Bercy. De ce fait, cette politique est marquée par une grande opacité et par des choix pour lesquels le marché est le seul critère. Comme cela a déjà été amplement souligné, la politique du gouvernement se situe aux antipodes des propositions des Etats Généraux de la Recherche, même si ici ou là elle en a repris le vocabulaire. Le gouvernement a été soutenu en cela par le Président de la république, qui n'en est plus à un reniement près, et par les votes inconditionnels de toute l'UMP au Parlement. C'est notamment à l'aune de ce qu'ils auront fait et voté, que devront être jugés les programmes des candidats aux diverses élections de 2007. SLR ne se privera ni de faire des propositions, ni de dénoncer l'imposture, la manipulation et le mensonge.

(1) L'inflation crée une erreur de parallaxe dans la lecture de ces progressions, erreur qu'utilise le gouvernement. Pour les crédits budgétisés (contenant l'ensemble des salaires et la vie étudiante), 2 % d'inflation sur 20 milliards représentent 400 millions. Par contre, pour l'ANR, 2 % de 640 millions ne font que 13 millions.

(2) Dans le cadre d'une croissance des crédits de base des établissements et d'une ANR redimensionnée en conséquence, le CA de celle-ci devrait être composé par tiers, de représentants du gouvernement, des établissements et de scientifiques élus par les Conseils scientifiques de ces derniers. Chaque programme devrait être négocié entre l'ANR et les établissements concernés. Chacun serait doté d'un Conseil scientifique désigné pour moitié par les établissements et par les instances scientifiques de ceux-ci. En l'absence d'un HCST représentatif, la réunion des responsables de programmes pourrait tenir lieu de Conseil scientifique de l'ANR.

(3) Si tous les RTRA proposés aujourd'hui sont certainement de nature différente, SLR réaffirme son opposition au projet d'Institut européen de technologie de Paris de Pouletty (voir <http://recherche-en-danger.apinc.or...>). Il déplore que le gouvernement, comme cela se discute à l'Ecole d'économie de Paris, prépare un texte pour légaliser le paiement aux chercheurs des primes "à la publication" effectuée dans des revues considérées comme étant du meilleur niveau international. Ce système a conduit, comme le soulignaient des articles de Nature et du Nouvel Observateur, à des fraudes scandaleuses qui ont eu lieu en Corée du Sud et ailleurs. SLR regrette enfin que le projet RTRA gestion, entre Polytechnique et HEC, conduise à autoriser HEC à créer des masters concurrents des universités.

## 2 octobre 2006

La deuxième université d'Automne de Sauvons la Recherche, qui s'est tenue ce week-end à Fleurance dans le Gers, a rassemblé plus de 500 personnes (parmi lesquelles, au-delà des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, des citoyens intéressés par les questions de ce secteur). Elle avait un triple objectif.

Le premier était de rappeler la situation difficile dans laquelle se trouve la recherche, et plus fortement encore sa composante universitaire. La loi pour la recherche, votée cette année, ne règle aucun des problèmes qui avaient suscité le mouvement de 2004. Son manque d'ambition financière vient d'être confirmé par le budget 2007 qui est en retrait par rapport aux engagements, pourtant insuffisants, pris par le Président et le gouvernement il y a tout juste un an. Rien ne permet dans ces conditions d'espérer arrêter la baisse des vocations pour la carrière scientifique qui est une véritable

catastrophe pour ce secteur. En outre, les décrets d'application récemment adoptés confirment nos craintes quant à la volonté de contrôle étroit par le ministère de l'ensemble du système de recherche publique.

Le second objectif de cette université consistait à approfondir notre réflexion sur les questions de l'enseignement supérieur et sur celle du pilotage et du financement de la recherche grâce à deux tables rondes qui ont réuni des économistes, historiens, professeurs de classes préparatoires, présidents d'université, responsables européens... Elles ont montré, par leur qualité, que SLR peut constituer un espace de débat utile en réunissant sur de telles questions les professionnels du secteur et les acteurs du monde intellectuel, social et politique, ainsi que les citoyens.

Le troisième objectif était de rencontrer et de débattre avec l'ensemble des candidats potentiels à l'élection présidentielle sur leur vision de l'avenir de la recherche et de l'enseignement supérieur. Nous avons ainsi pu échanger pendant une heure avec Marie-George Buffet, Dominique Voynet, François Bayrou, Laurent Fabius et Olivier Besancenot. Nous avons également eu des interventions de France Gammerre et de Christiane Taubira. La richesse et la franchise de ces débats a montré qu'un tel exercice pouvait contribuer utilement au débat public. L'ensemble de ces débats seront prochainement disponibles sur le site de CanalU :

<http://www.canalc2.tv/>

Nous tenons à remercier ces personnalités d'avoir accepté de se plier à cet exercice de démocratie directe, difficile et exigeant, marquant ainsi leur intérêt pour la recherche et l'enseignement supérieur et leur engagement pour un dialogue avec la communauté scientifique. Cela permettra aux citoyens de connaître plus précisément les engagements de chacune d'elles, et ainsi d'éclairer leur choix.

Nous regrettons d'autant plus l'absence de Nicolas Sarkozy, qui a décliné l'invitation, et de Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn qui ont annulé à la dernière minute leur participation à cet événement.

SLR continuera à intervenir, au travers de débats et autres initiatives publiques, en faveur du développement de la recherche et de l'université dans les semaines et les mois à venir.

### **13 mars 2007**

L'association "Sauvons la recherche" présente une nouvelle initiative pour nourrir le débat politique sur la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

Samedi 31 mars, à l'auditorium de la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris :

☐ 9h30-12h30 : débat avec des candidats ou des représentants des candidats à l'élection présidentielle (liste bientôt disponible)

☐ (horaire à définir : Assemblée Générale statutaire de l'association Sauvons la Recherche

Ce même jour, la Cité des Sciences et de l'Industrie et France Culture organisent un débat public auquel SRL participera et qui sera animé par Michel Alberganti, sur le thème "Quelle politique pour la recherche scientifique ?". Invités :

- Jean-Pierre Chevènement,
- François d'Aubert,
- Henri Audier (SNCS),
- Edouard Brézin (ancien président de l'Académie des Sciences),
- Thierry Coulhon (Deuxième Vice-Président de la CPU),
- Robert Havas (Président de l'Agence de l'Innovation Industrielle),
- Jacqueline Lecourtier (directrice de l'Agence Nationale de la Recherche),
- Pierre Le Hir, journaliste au Monde en charge des questions de recherche,
- Arnold Migus, Directeur Général du CNRS
- Bertrand Monthubert, président de l'association "Sauvons la Recherche"

- Pierre Papon, ancien Directeur Général du CNRS
- Alain Trautmann, ex-porte-parole de SLR

## 17 octobre 2007

Appel à manifestation pour la recherche publique, le 18 octobre 2007 à 10h au siège du CNRS, 3 rue Michel-Ange à Paris, et devant les directions régionales du CNRS

Sans réaction forte de la communauté scientifique, nous allons assister à un bouleversement de l'organisation de la recherche française, qui l'affaiblira fortement. En particulier, le CNRS disparaîtra à court terme du paysage scientifique français. Tel est le sens du message qu'Yves Langevin, président du Comité National de la Recherche Scientifique (l'organe d'évaluation et de prospective du CNRS), vient d'adresser aux directeurs d'unités à l'issue d'un conseil scientifique avorté (lire la lettre).

A travers le CNRS, c'est le principe même d'autonomie scientifique qui est menacé. Il serait illusoire de penser que l'affaiblissement des autres organismes de recherche se fera au profit du développement des universités : les deux types d'organisations seront perdants, au profit d'agences contrôlées par le gouvernement. Ce démantèlement ne prendra bien entendu pas la forme d'un décret officiel, mais celui d'un grignotage progressif des missions des opérateurs de recherche, déjà largement engagé, et dont les principaux éléments sont les suivants :

- Les unités de recherche (« mixtes » ou « propres »), disposant de moyens propres, sont affaiblies, au profit d'« équipes » concurrentes financées directement (et principalement) par l'Agence Nationale de la Recherche. Ce financement se substitue aussi à celui de la recherche universitaire dont les moyens progressent moins vite que l'inflation dans le budget 2008.
- Le Comité National, émanation directe de la communauté scientifique, se voit retirer toute mission d'évaluation et de prospective au profit de la nouvelle Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), qui est sous contrôle direct du ministère.
- Les personnels des EPST qui travaillent dans des unités mixtes de recherche seront gérés, si les projets actuels se réalisent, par les universités, au moment même où la loi pour l'université votée cet été met dans les seules mains des présidents d'université et de leurs conseils d'administration des pouvoirs considérables pour affecter les crédits, nommer les personnels, répartir les services d'enseignement ou encore moduler les salaires. La disparition du CNRS aurait un impact majeur pour l'ensemble de la recherche française, tant son imbrication dans le paysage universitaire est forte. Mais elle aurait surtout une signification politique claire : elle signifierait qu'une institution scientifique peut être remise en cause par le pouvoir politique, non pas en raison de ses dysfonctionnements, mais parce que faisant preuve d'une trop grande autonomie.

Car c'est bien cela qui est aujourd'hui reproché au CNRS. Cet organisme joue un rôle majeur dans la coordination nationale de la recherche qui permet à la France, en dépit de sa taille modeste, d'exister au plan international. Ses procédures d'évaluation et de recrutement sont parmi les plus rigoureuses. Les conditions statutaires et de travail offertes par le CNRS confèrent à cet organisme une capacité exceptionnelle pour attirer vers la recherche de jeunes scientifiques de très bon niveau, comme en témoigne actuellement un taux de recrutement d'étrangers de l'ordre de 22%.

Mais pour le pouvoir actuellement en place, tout cela n'est rien au regard de l'impératif de mise au pas du monde scientifique. Ce qui est visé au travers des réformes en cours et à venir, ce n'est rien de moins que l'existence d'un espace scientifique et intellectuel autonome, protégé de l'arbitraire politique par des statuts pérennes.

C'est à ce titre qu'il faut nous mobiliser : non pour défendre une institution, mais pour maintenir les conditions de l'autonomie du savoir scientifique en France, dans les universités. Aussi, Sauvons la Recherche s'associe à l'appel au rassemblement le 18 Octobre à 10h (heure où se déroulera le

conseil d'administration du CNRS), au siège du CNRS et devant les Délégations Régionales du CNRS.

## 22 novembre 2007

Convergence et solidarité entre étudiants et personnels de la recherche : une vraie réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche est possible.

Dans la présentation dominante qui est faite des opposants à la loi LRU, la caricature confine au mensonge. Ainsi, dans le mouvement étudiant contre cette loi, il y aurait d'un côté le gouvernement et la CPU (Conférence des présidents d'université), gens raisonnables qui représenteraient la communauté universitaire, fervents défenseurs de « la » réforme, et de l'autre des étudiants minoritaires, mal informés, irresponsables et éventuellement violents, tenants du statu quo.

Chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, ou personnel administratif, nous estimons que cette présentation est fallacieuse, et a servi de prétexte à des recours à la force que nous condamnons.

Rappelons que de nombreuses voix d'enseignants-chercheurs éminents (y compris de présidents d'université) se sont élevées, tenant sur la loi LRU un discours bien différent de celui de la CPU, qui ne saurait en aucune façon prétendre représenter la diversité des enseignants-chercheurs, et des autres personnels indispensables au bon fonctionnement des universités. En outre, rappelons que près de la moitié des CA des universités avait émis un avis négatifs avant le vote de la loi, les autres ne s'étant généralement pas prononcés, faute d'avoir été réunis (voir : Motions votées par les conseils universitaires)

Il est trompeur de ne présenter qu'une seule voie de réforme possible du système d'enseignement et de recherche, alors que les Etats-Généraux de la Recherche de 2004 avaient débouché sur « un ensemble de propositions de réforme que les scientifiques espèrent voir prises en compte dès que possible », comme il est trompeur d'annoncer qu'un milliard d'euros est mis dans cette réforme, ce qui est absolument faux (lire : Budget 2008 : de l'art de resservir les plats)

Nous voulons de véritables réformes et demandons :

- Une véritable autonomie scientifique et pédagogique des acteurs de la recherche et de l'enseignement par rapport au politique, qui leur est niée contrairement à ce que la référence à l'autonomie des universités veut laisser croire. Celle-ci ne peut pas se résumer à accorder un pouvoir excessif aux présidents d'université, notamment dans les processus de recrutement de personnel Rappelons que l'évaluation et le recrutement par des pairs compétents sont la norme internationale, et permettent d'éviter l'arbitraire et le clientélisme.
- Un renforcement du partenariat entre universités et organismes de recherche, clé de voûte du système national de recherche, alors que celui-ci se délite. L'affaiblissement méthodique du CNRS, conduisant à son démantèlement programmé, doit être immédiatement arrêté.
- L'octroi aux universités d'un financement par étudiant équivalent à celui des classes préparatoires, des BTS et des écoles professionnelles. Cet investissement est la condition d'un enseignement supérieur de haut niveau, permettant de redonner aux universités la place qu'elles doivent occuper, et est nécessaire pour renouer avec l'ambition de démocratisation scolaire.
- Une répartition complètement modifiée des affectations de moyens pour l'enseignement supérieur et la recherche prévues dans le budget 2008 en diminuant les crédits affectés à l'ANR et au Crédit Impôt Recherche, pour augmenter ceux versés aux laboratoires par le biais des établissements (universités et organismes de recherche). Ils en ont cruellement besoin.
- Un engagement financier important de l'État pour les universités et les organismes de recherche – au lieu du désengagement en cours –, condition indispensable pour que le financement privé ne conduise pas à un contrôle, par le privé, des activités d'enseignement supérieur et de recherche.
- Un plan pluriannuel de création d'emplois afin de diminuer le service d'enseignement des enseignants actifs en recherche, et de renforcer l'encadrement pédagogique en premier cycle. Un tel plan est indispensable pour interrompre la précarisation toujours croissante des personnels



travaillant dans ces services publics (chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs, techniciens, et personnels administratifs).

Aucune des dispositions de la Loi LRU, votée à la sauvette en août 2007 après un simulacre de concertation ne répond à ces demandes fondamentales.

Étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs et l'ensemble des personnels travaillant dans l'enseignement supérieur et la recherche, nous avons tous intérêt au meilleur fonctionnement possible du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Dialoguons, soyons solidaires pour améliorer ce système et éviter une dérive dont nous ne voulons pas !

## **28 mai 2008**

Communiqué de l'intersyndicale recherche et enseignement supérieur du 28 mai 2008

Les organisations sous-signées de la recherche et de l'enseignement supérieur se félicitent de la mobilisation des personnels lors de la « marche de tous les savoirs » ou « Academic Pride » du 27 mai qui a réuni environ 8000 manifestants en France.

Elles appellent les personnels, les étudiants et la population à défendre le système de recherche publique, basé sur les organismes et les universités, que le gouvernement veut démanteler afin de mieux l'assujettir.

Dans l'immédiat, elles appellent l'ensemble de la communauté scientifique et universitaire, ainsi que la population, à se mobiliser le 19 juin afin d'empêcher le démantèlement de la recherche publique et, dans un premier temps, celui du CNRS en instituts, en bloquant son Conseil d'administration et en occupant ses délégations régionales.

Premiers signataires FSU : SNESUP – SNCS – SNASUB – SNETAP - SNEP CGT : SNTRS - FERC-sup - CGT-INRA - UGICT UNSA : SNPTES CFDT : SGEN-Recherche EPST CFTC-recherche FO : SNPREES SOLIDAIRES : SUD-Recherche EPST SLR SLU UNEF

## **20 juin 2008**

Une première victoire

Le Conseil d'Administration du CNRS qui devait se tenir le 19 juin a été bloqué par 2500 personnes rassemblées au siège du CNRS. Cet événement unique dans l'histoire de cet organisme traduit le refus de la communauté scientifique d'approuver le démantèlement, imposé par le gouvernement, des organismes et de la recherche au sein des universités.

La détermination des personnels les a conduits à manifester pendant plus de deux heures dans le quartier du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le même refus s'est exprimé à Paris mais aussi dans 18 villes. Il fait suite, rappelons-le, à de multiples expressions d'opposition au plan stratégique émanant de nombreuses instances (conseils scientifiques et CTP du CNRS, conseils de labo, conseils d'universités, etc.).

La ministre a aujourd'hui les cartes en main. Nous lui demandons de reporter la délibération sur le plan stratégique et d'ouvrir de véritables concertations sur l'ensemble du système de recherche qui respectent l'intégrité du CNRS. Nous sommes déterminés, après cette première victoire, à mener toutes les actions nécessaires pour réorienter enfin la politique d'enseignement supérieur et de recherche. Cela passera, s'il le faut, par une grève administrative installée dans la durée.

## **30 juin 2008**

La forte mobilisation du 19 juin de la communauté scientifique et universitaire ainsi que le blocage du Conseil d'administration, ont permis aux organisations syndicales et aux associations de la recherche et de l'université, reçues le 26 juin 2008, d'obtenir de la ministre de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche l'arrêt, dans l'immédiat, du démantèlement du CNRS et a ouvert la possibilité d'une nouvelle rédaction du plan stratégique « Horizon 2020 ».

Par rapport à la version du 13 juin du plan stratégique, le nouveau texte prend en considération le maintien de toutes les disciplines au CNRS à égalité de traitement, la responsabilité entière de la direction de l'organisme dans la création de toute nouvelle structure et la répartition de leurs moyens, la constitution de conseils scientifiques composés pour partie d'élus, la mission de coordination avec des établissements partenaires du même champ disciplinaire. Toutefois nous dénonçons la précipitation avec laquelle le vote du Conseil d'administration est organisé sur un projet de texte porté à sa connaissance moins de deux jours à l'avance.

La réorganisation concrète du CNRS, prévue pour l'automne ne saurait être adoptée dans l'urgence. Les menaces persistent. Cette réorganisation devra être négociée avec les organisations syndicales représentatives et soumise aux instances statutaires (Conseil scientifique et Comité technique paritaire) du CNRS avant d'être votée par le Conseil d'administration de l'organisme.

Les problèmes de l'ensemble de la recherche et de l'enseignement supérieur ne peuvent trouver de solution sans moyens financiers. Or la ministre a refusé de s'engager sur des créations d'emploi de titulaires et même sur le renouvellement des emplois actuels. Elle continue à réduire les possibilités de mise en œuvre d'une stratégie scientifique indépendante du pouvoir politique pour les organismes et pour les universités, notamment en privilégiant le financement par projets de l'ANR. Pour toutes ces raisons, pour protester contre le vote en urgence du plan stratégique et exiger que la nouvelle organisation du CNRS soit largement débattue à l'automne 2008. Les organisations soussignées appellent les personnels à rester vigilants et à se rassembler

le mardi 1er juillet, à 9h30, au siège du CNRS et devant les délégations en régions

Elles appellent la communauté scientifique à élargir sa mobilisation par des votes de motions dans les conseils, la signature et la diffusion de l'appel « Nous nous engageons pour la recherche et l'enseignement supérieur », des rencontres avec les élus pour exiger :

- le transfert de moyens de l'Agence nationale de la recherche vers les organismes de recherche et les universités dès le budget 2009,
- la création de postes de titulaires pour la recherche et l'enseignement supérieur dès le budget 2009,
- la discussion, avec les organisations syndicales, d'un plan pluriannuel de créations d'emplois,
- le respect d'un fonctionnement collégial et démocratique des établissements.

Elles lancent la concertation pour mettre en œuvre le refus de participation aux expertises de l'ANR et de l'AERES.

Le 29 juin 2008

Signataires : SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNTRS-CGT, SGEN-CFDT-Recherche-EPST, SNPTES-UNSA, SLU, SLR, UNEF, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, CGT-INRA, FERC-SUP-CGT

## **8 septembre 2008**

Communiqué commun SLR/SLU

Au printemps dernier, les personnels, aussi bien dans les universités que dans les organismes de recherche, se sont mobilisés contre les tentatives de démantèlement du CNRS. Certaines garanties avaient été obtenues quant à l'égal traitement des différentes disciplines et au renoncement à un pilotage gouvernemental et autoritaire de la recherche publique. Si demeurait encore la pomme de discorde des Instituts, là encore des assurances étaient données sur le fait qu'une véritable concertation précéderait toute décision sur les périmètres respectifs et sur les prérogatives desdits Instituts.

Pourtant, deux mois plus tard, dans la méthode comme sur le fond des décisions prises, l'attitude de la direction du CNRS et celle de son ministère de tutelle suscitent de nouveau l'indignation et les

plus grandes inquiétudes dans la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, dans ses pages d'offre d'emploi des 20 et 26 août 2008, le quotidien Le Monde nous informe, au détour d'une offre de recrutement d'un Directeur scientifique des SHS pour le CNRS, que ce futur directeur sera chargé de mettre en place un Institut des SHS dont l'organisation interne en « domaines structurants » est très explicitement définie, selon la tripartition « Culture et sociétés dans l'histoire », « Homme, société et environnement » et, enfin, « Comportement et cognition ». Cette organisation, déjà évoquée de façon unilatérale en juin dernier et alors fort mal reçue par la communauté des chercheurs, devait être un des objets de la négociation prévue à la rentrée. Voilà qu'elle nous est imposée. Quelques jours plus tard, la directrice scientifique des SHS est alors brutalement limogée, sous un prétexte de limite d'âge dont on peine à croire que la hiérarchie du CNRS en ait eu connaissance à la fin du mois d'août 2008 – suivant là une règle qui d'ailleurs n'est étrangement pas appliquée à d'autres personnes de la direction pourtant plus âgées... Ces faits manifestent le peu de considération, voire le mépris, dans lequel sont tenus l'ensemble des chercheurs, personnels techniques et de recherche, et enseignants-chercheurs par la direction du CNRS et son ministère de tutelle.

Nous protestons contre de telles pratiques et nous réclamons que des réponses claires soient apportées aux questions suivantes.

- Quelle est la politique choisie pour les SHS par la direction du CNRS ?
- Comment le CNRS compte-t-il articuler les sections disciplinaires actuelles au sein du futur institut ? Quels seront ses moyens matériels et humains ?
- Comment l'articulation entre CNRS, Instituts, ANR et AERES pourra-t-elle éviter de relever d'une stratification de bureaucraties contradictoires ?

Aujourd'hui, ce sont les Sciences Humaines et Sociales qui sont touchées, mais nos craintes concernent tous les champs du savoir, aussi attendons-nous également que des réponses soient apportées aux questions sur lesquelles nous ne cessons d'attirer l'attention de nos interlocuteurs.

- Quelles mesures sont envisagées pour remédier à la précarisation de la recherche, notamment pour nos plus jeunes collègues, telle qu'elle se développe naturellement du fait de la croissance des budgets ANR et de la diminution des postes mis au concours dans l'enseignement supérieur et la recherche, et alors même que nous sommes dans une période de départs massifs à la retraite ?

Quelles mesures sont envisagées pour le maintien des postes d'ITA indispensables au bon fonctionnement des laboratoires ?

- Comment garantir l'indépendance du pilotage de la recherche publique par rapport aux autorités gouvernementales ?
- Quelles sont les perspectives budgétaires pour le maintien de financements de base permettant un fonctionnement équilibré des laboratoires ? Le gouvernement va-t-il enfin mettre fin au retard abyssal de la France en termes de financements de la recherche ?
- Comment favoriser un équilibre entre projets de recherche thématiques et « projets blancs », échappant au pilotage de la recherche ? Comment maintenir un équilibre entre projets à long terme et recherche de fonds additionnels à court terme auprès de l'ANR ou d'autres instances subventionnaires extérieures ?
- Qu'en est-il des rumeurs insistantes sur une décision arbitraire de réduction du nombre d'UMR et quelle sera la politique du CNRS pour renforcer et rendre plus féconds les liens avec les universités (notamment en défendant la pluralité des tutelles des UMR) ?

Les derniers événements redonnent une triste actualité aux menaces qui pesaient il y a encore quelques mois sur le maintien de toutes les SHS au CNRS. Derrière les prétextes fallacieux qui peuvent bien être l'objectif des mesures actuelles si ce n'est la réduction, voire la disparition au sein du CNRS, des disciplines qui composent les SHS et une diminution drastique des moyens financiers et en personnels qui leur sont consacrés ? Sous des apparences de consultation, les déclarations de Valérie Pécresse concernant la « stratégie nationale de recherche et d'innovation » visant à définir les priorités de la recherche pour la période 2009-2012 annoncent un pilotage gouvernemental

direct de ce domaine (voir Le pilotage politique de la recherche passe à la vitesse supérieure). La volonté d'omniprésence du pouvoir politique est ici particulièrement dangereuse. La qualité de la recherche est indissociable de l'autonomie de sa conduite. Avec de tels projets et de telles mesures, des pans entiers de la recherche publique en SHS seront purement et simplement sacrifiés. Face à ce qui serait une attaque inacceptable contre la cohésion et la liberté de la recherche publique en France nous ne saurions rester inertes.

## **17 novembre 2008**

L'association "Sauvons la recherche" a pris connaissance avec étonnement et stupeur des principales conclusions du comité AERES d'évaluation de l'INSERM rendu public le 13 Novembre.

Nous sommes tout d'abord profondément choqués qu'un comité d'évaluation dont l'indépendance de jugement doit être la qualité première ait dû interrompre ses travaux pour répondre à une convocation élyséenne et rencontrer le président et son conseiller à la biologie et à la santé, Arnold Munnich.

Nous nous élevons ensuite fermement contre le fait qu'un comité dont le strict mandat était l'évaluation de l'INSERM et seulement de celui-ci, ait fait de longues recommandations visant à créer un seul institut national en sciences de la vie et de la santé, outrepassant ainsi très clairement son rôle d'évaluateur d'un institut.

Ces méthodes montrent très clairement que l'activité scientifique française est maintenant sous le contrôle politique total des dirigeants du pays, alors que l'indépendance de l'évaluation est indispensable. Elles indiquent d'autre part que les nouvelles structures scientifiques mises en place ces dernières années, telles que l'AERES et l'ANR ne sont que les rouages serviles de cette reprise en main.

Nous constatons avec effarement que les structures de recherche qui ont permis d'amener en quelques dizaines d'années la France à un rang très honorable eu égard au financement modeste de la recherche et de l'enseignement supérieur sont en train d'être démantelées dans le mépris complet de l'avis des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur. Nous affirmons avec gravité qu'aucune autre structure existante ne pourra actuellement les remplacer, ce qui ne manquera pas d'affecter durablement les performances de la recherche du pays.

Nous nous opposerons par tous les moyens appropriés au démantèlement en cours des EPST et notamment du CNRS, dont le départ envisagé des sciences du vivant signe la mort prochaine, à l'explosion de la précarité dans nos métiers et à la suppression de postes statutaires. Dans un contexte où l'enseignement supérieur est lui aussi attaqué de toute part (révision du décret de 1984, masterisation, plan campus, etc...), la destruction des EPST conduirait la France dans une spirale de la déchéance aux conséquences tragiques.

## **7 février 2009**

En dépit d'une semaine de grève dans les universités, d'une manifestation d'ampleur Jeudi, et de nombreuses actions locales, le gouvernement a décidé de camper sur ses positions. Face à la demande quasi unanime du monde universitaire d'annuler le décret modifiant le statut d'enseignant chercheur, il propose la mise en place... d'une "charte de bonne conduite". Ainsi donc, ce décret présenté comme un grand progrès pour les enseignants-chercheurs nécessiterait, avant même d'être adopté, la mise en place de garde-fous détaillés dans un texte sans valeur légale. Nous refusons ce marché de dupe. Nous continuer à exiger non seulement le retrait sans préalable de ce texte, mais une inflexion de l'ensemble de la politique gouvernementale en matière de recherche et d'enseignement supérieur, incluant en particulier :

Le rétablissement des 1030 postes supprimés et la mise en place d'un plan pluriannuel

- L'arrêt du démantèlement des grands organismes, dont en particulier le CNRS
- Le retrait du décret "masterisation" modifiant les conditions de formation des enseignants.

Mme Péresse et M. Sarkozy ne pourront bien longtemps ignorer ces demandes exprimées de façon aussi large. Dans le rapport de force qui est en train de s'établir, la journée de MARDI prochain (le 10 février) sera importante. Ce jour-là, une manifestation nationale à Paris est appelée par la coordination nationale des universités et l'ensemble des organisations syndicales. La manifestation partira à :

14h Place Edmond Rostand (niveau Luxembourg sur le boulevard Saint-Michel) en direction de l'assemblée nationale par les boulevards Saint-Michel, du Montparnasse et des Invalides.

## **10 février 2009**

La mobilisation du 10 février 2009 pour la défense de l'enseignement supérieur et de la recherche est historique. Ce ne sont pas quelques milliers mais des dizaines de milliers d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'ingénieurs, d'étudiants qui sont descendus aujourd'hui dans la rue et bravé les intempéries. Paris a vu défiler 40 000 personnes, avec de nombreuses délégations venues d'universités en région.

Pour tenter de se sortir d'une situation de plus en plus bloquée, Valérie Péresse a proposé la médiation d'une représentante de la Cour des Comptes censée intervenir sur la seule question du décret concernant le statut des enseignants-chercheurs. Cette opération de diversion montre que la ministre n'a absolument pas pris la mesure de l'ampleur du rejet actuel de sa politique. C'est l'ensemble de la contre-réforme en cours qui est remis en cause. Il ne s'agit pas seulement de retirer le décret sur le statut des EC, mais aussi de répondre à la demande cruciale sur l'emploi (rétablissement de tous les postes supprimés, annonce d'un plan pluri-annuel pour l'emploi). Enfin il va falloir donner des garanties concernant l'arrêt du démantèlement du CNRS.

Pour amplifier la mobilisation concernant ce dernier point, une Assemblée Générale est convoquée au siège du CNRS (3 rue Michel-Ange Paris 16e) ce jeudi 12 février à 10h.

Appelée par SLR et par plusieurs syndicats, elle concerne tous les personnels, quel que soit leur statut, qui travaillent dans des laboratoires associés au CNRS. Nous y prendrons des décisions pour nous opposer plus efficacement au démantèlement de cet organisme.

Par ailleurs, une coordination nationale universitaire débattrà le 11 février des suites à donner à la mobilisation.

Nicolas Sarkozy et Valérie Péresse auraient bien tort d'attendre un arrêt spontané de la mobilisation. La colère monte de tous côtés. Pour y répondre il ne suffira pas de proposer un simulacre de médiation ni même de retirer un projet de décret. Nous attendons une réponse globale, sérieuse.

## **26 février 2009**

Sauvons La Recherche ne se rendra pas demain au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. En effet, les conditions pour le rétablissement du dialogue ne sont pas encore remplies, en dépit des dernières annonces du Premier Ministre et de la Ministre de l'enseignement Supérieur et de la Recherche. Celles-ci constituent un pas important mais néanmoins très insuffisant. En effet, si le Premier Ministre a annoncé qu'une discussion devait s'ouvrir sur les principes d'un nouveau projet de décret sur les statuts des enseignants-chercheurs, si la Ministre a affirmé qu'il n'y aurait pas de suppressions d'emplois dans les Universités en 2010 et 2011, en revanche les suppressions prévues dans les organismes de recherches pour ces deux années restent à l'ordre du jour, celle annoncées pour 2009 dans l'enseignement supérieur et la recherche également et nous n'avons obtenu, ni plan pluri-annuel d'emplois, ni engagement de non-démantèlement des organismes de

recherche, ni avancées significatives sur le projet de réforme dit de « mastérisation ». A l'évidence c'est aujourd'hui à Matignon qu'une solution peut être trouvée à cette crise.

### **30 mars 2009**

Les organisations syndicales, SLR et SLU, qui viennent d'interpeller avec clarté le gouvernement après 8 semaines de grève et de manifestations, constatent avec stupeur et colère un immobilisme auto-satisfait sur l'ensemble des revendications.

Madame la Ministre, des milliers de collègues et d'étudiants n'ont comme seul recours que l'amplification de leur mobilisation, et en premier lieu la manifestation du 2 avril ("De la maternelle à l'Université"), à laquelle appellent l'ensemble des organisations syndicales, SLR et SLU . L'intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, SLR et SLU (Sauvons la Recherche et Sauvons l'Université), à la sortie de la rencontre avec Valérie Pécresse.

PS : La manifestation du 2 avril à Paris partira à 14h30, place du Panthéon, et se dirigera vers Matignon.

### **1er décembre 2009**

Communiqué de presse Enquête auprès des précaires de la recherche et de l'enseignement supérieur : premiers résultats provisoires

Le 20 octobre 2009, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche a lancé une grande enquête en ligne (voir le site : [www.precarite-esr.org](http://www.precarite-esr.org)) sur l'emploi précaire dans l'enseignement supérieur et la recherche publique en France. En un mois, près de 4000 personnes ont répondu à ce questionnaire.

Les organisations signataires appellent tous les collègues en situation de précarité qui n'ont pas encore répondu à ce questionnaire, à le faire avant le 18 décembre 2009. Les analyses complètes seront rendues publiques à la mi janvier 2010. L'intersyndicale prendra les décisions nécessaires pour organiser la bataille pour l'emploi et la résorption de la précarité.

Le dépouillement partiel des 3000 premiers questionnaires apporte des informations importantes, certes provisoires, sur la situation des personnels en situation précaire. Qui sont les précaires ayant répondu à l'enquête ? Dans la recherche et l'enseignement supérieur, les précaires, si notre enquête est représentative de la population des précaires, sont en majorité des femmes (59%). des trentenaires (38% ont moins de 30 ans sans les doctorants, la moitié avec les doctorants). Une minorité importante (16%) est constituée de quadragénaires et de quinquagénaires, parmi lesquels les femmes sont fortement surreprésentées (70%).

Les précaires qui ont répondu au questionnaire appartiennent surtout aux Sciences Humaines et Sociales et aux Sciences de la Vie.

On observe de fortes disparités des niveaux de rémunérations. Elles s'expliquent par la persistance du travail gratuit, seuls les post doc perçoivent des salaires supérieurs à 1500 euros mensuels. Pour assurer leur subsistance en attendant un emploi stable, les précaires doivent enchaîner les contrats (54% des répondants ont déjà signé 3 contrats et plus, dont 15% plus de 5 contrats) entrecoupés de période de chômage parfois longues (87% des répondants ont connu des périodes de chômage, et pour 33% celui-ci a duré 6 mois et plus). La majorité des répondants déclarent souhaiter continuer à travailler dans l'enseignement supérieur ou la recherche (63%) et seuls 8% disent ne pas le souhaiter du tout, les autres hésitant à se prononcer. Toutefois, seule une petite minorité pense accéder à un statut de fonctionnaire (22%) et 38% pensent que ce statut ne leur est pas accessible.

Se dégagent ainsi de véritables carrières précaires, toujours ponctuées d'un manque de confiance dans l'avenir, d'un discours sur l'usure et sur les renoncements en termes d'installation (familiale, immobilière, etc.) qu'elles produisent. De telles précisions font écho aux réalités objectives saisies au travers des questions fermées du questionnaire et restituent les parcours individuels de précarité. Ils attendent de leurs collègues et de leurs syndicats une reconnaissance de leur apport à la production scientifique. Ils demandent qu'ils se battent pour obtenir des emplois de titulaires. SNTRS-CGT, FERC-SUP CGT, CGT-INRA, CGT-IFREMER SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU SGEN-CFDT Recherche EPST SUP'RECHERCHE-UNSA, SNPTES-UNSA CFTC-Recherche SUD Education, SUD Recherche EPST, SUD Etudiant UNEF SLR SLU

## **17 février 2010**

Appel à la manifestation du 18 Février 2010 pour l'éducation

PARIS : RDV à 14h à Luxembourg

Sauvons La Recherche appelle à participer à la manifestation contre la politique gouvernementale dans l'éducation, préparée par plusieurs organisations. On trouvera ici les détails de cette manifestation.

On pourra lire également l'étude menée par Sauvons L'Université, qui chiffre à 1,6 millions le nombre d'élèves qui seront confiés à des étudiants ayant à peine commencé leur formation de futurs enseignants.

## **16 mars 2010**

Communiqué intersyndical 23 mars, ensemble, privé-public, en grève, manifestons.

Dans un contexte marqué par l'accroissement du chômage et de nombreux plans sociaux, l'accroissement de la précarité – tant dans l'enseignement supérieur et la recherche (voir notre enquête <http://www.precarite-esr.org/>) que dans les autres secteurs - et la volonté de supprimer un emploi sur 2 de fonctionnaires partant à la retraite, le pouvoir d'achat et les salaires continuent de se dégrader et les retraites sont menacées. Le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

Dans le même temps, contre l'avis de la communauté universitaire et éducative, le gouvernement fait régresser pour tous les enseignants la formation tant disciplinaire, didactique que professionnelle. Avec les milliers de suppressions d'emplois dans l'Education Nationale, les injonctions ministérielles rendant impossible de construire des masters de qualité, une organisation des stages mettant en responsabilité d'élèves des jeunes sans aucune formation professionnelle, un calendrier aberrant des concours, l'absence d'aide financière sérieuse aux étudiants et l'organisation d'une année de prise de fonction catastrophique pour les nouveaux recrutés, c'est la formation de l'ensemble de la jeunesse, de la maternelle au lycée qui est en cause ! : Les organisations soussignées de l'enseignement supérieur et de la recherche appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations le 23 mars.

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

Un plan pluri-annuel de créations d'emplois de fonctionnaires correspondant aux besoins de formation et de recherche.

La résorption de la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche. dans le prolongement de l'enquête menée fin 2009 Une revalorisation des carrières sur la base d'une reconnaissance des qualifications intégrant l'ensemble des primes, à l'opposé de l'individualisation des salaires par des

primes (PES , PFR, et bientôt PIC ) Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années. Une réforme des retraites visant l'amélioration de celles-ci pour tous, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, avec notamment, le maintien - pour les fonctionnaires - du calcul sur les six derniers mois, permettant d'assurer une pension égale à 75% du salaire, de partir à 60 ans et revenant à une durée de cotisation de 37 ans ½.

L'amélioration des conditions de travail et la fin des méthodes d'organisation du travail amenant à la multiplication des situations de souffrances professionnelles.

Des évolutions progressistes du service public, ce qui implique le retrait de la loi mobilité et de la RGPP. Les organisations soussignées exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations.

Elles appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement le 23 mars pour faire aboutir leurs revendications et rappeler, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables.

Signataires : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP) ; CGT (SNTRS, FERC Sup) ; UNSA (Sup'Recherche, SNPTES) ; SGEN-CFDT Recherche EPST ; Sud Recherche EPST ; CFTC recherche ; UNEF. SLR ; SLU.

## **12 novembre 2010**

Comité d'Accueil Protestataire - Bibliothèque Sainte Barbe

Rendez-vous publié sur Démosphère et relayé par Fabula

Ce lundi à 16h, Valérie Péresse, Jean Tibéri et Bertrand Delanoé viennent inaugurer deux nouvelles salles à la Bibliothèque Universitaire Sainte Barbe. Ces salles sont destinées à accueillir la BIU de la Sorbonne pendant la durée des travaux du bâtiment situé Rue des Ecoles.

En plus de rappeler les multiples problèmes liés aux travaux (Ex. 1/3 du fonds est désormais disponible à Sainte Barbe, les 2/3 restants ayant été envoyés à Marne La Vallée, disponibles sur demande de prêt pour seulement une partie des ouvrages) et critiquer ces conditions d'étude, ce "comité d'accueil protestataire" doit aussi servir à montrer le mécontentement actuel d'une plus grande partie de la société notamment en ce qui concerne la lutte actuelle contre la Réforme des Retraites.

Les étudiants et personnels (enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATOSS) de la Sorbonne profiteront de ce moment pour montrer leur désaccord envers les politiques gouvernementales actuelles.

Soyons tous ensemble, nombreux, bruyants et visibles ! Rejoignez-nous !

Rendez-vous à 15h Place du Panthéon pour se compter et organiser une action !

## **21 décembre 2010**

SLR soutient Adlène Hicheur

Physiciens, ne travaillez pas trop !

Quand la paranoïa antiterroriste s'attaque aux chercheurs : Adlène Hicheur, jeune physicien du Cern, est en détention provisoire depuis 14 mois à Fresnes par application de la loi anti-terroriste. Gros bosseur, il est considéré comme taciturne par ses logeurs. Souffrant d'une hernie discale, il prend des congés ce qui le rend encore plus suspect. Il semble que la seule chose qu'on lui reproche soit d'avoir eu des discussions sur des forums Internet en lien avec des organisations islamistes. Un comité de soutien s'organise :

Voici plus d'un an, le 8 octobre 2009, notre collègue Adlène Hicheur était arrêté au domicile de ses parents à Vienne, dans l'Isère, puis après plusieurs jours de garde à vue était mis en examen pour



association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Il est depuis incarcéré à Fresnes en détention provisoire. Il est à noter qu'Adlène est le seul mis en examen dans cette affaire. Adlène a constamment clamé son innocence et se débat depuis son arrestation dans un univers digne de Kafka. Depuis près d'une année toutes les demandes de mise en liberté provisoire présentées par l'avocate d'Adlène sont refusées, sans qu'aucune preuve tangible ne soit avancée pour étayer les accusations. Contre toute attente et sans qu'il soit possible d'en connaître les raisons objectives, sa détention provisoire a de nouveau été prolongée de quatre mois fin septembre 2010.

## **19 janvier 2011**

Communiqué commun SLR-SLU du 19 janvier 2011

Ce midi à Jussieu, chercheurs et enseignants-chercheurs ont répondu à l'appel de SLR et de SLU et participé à la construction d'un Totex, Totem d'excellence, symbolisant l'empilement de structures arbitraires et incohérentes dont sont victimes l'enseignement supérieur et la recherche depuis plusieurs années.

Ce Totex s'est transformé en Murex devant les grilles du ministère, puis chacune de ces structures a été retournée à l'expéditeur.

Par cette action, au moment où Nicolas Sarkozy présentait ses "vœux" auto-satisfaits au monde de la recherche, nous avons signifié notre refus absolu de cette destruction de la recherche publique collégiale et démocratique, notre rejet radical d'une politique qui produit effets d'aubaine et clientélisme, qui précarise les personnels et les structures et qui déstabilise les équipes de recherche.